Exploitation et commercialisation de la pourpre dans l'Empire romain

Christine Macheboeuf



EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION DE LA POURPRE

Cet ouvrage a été réalisé pour Ausonius Éditions
par le service UN@ éditions,
plateforme technique d'édition universitaire numérique en libre accès.

Retrouvez les articles en version html, pdf téléchargeable
et leurs contenus additionnels
sur https://una-editions.fr



Christine Macheboeuf,
Exploitation et commercialisation de la pourpre dans l'Empire romain,
Ausonius éditions, collection DAN@ 4, Pessac, 2022

https://una-editions.fr/exploitation-et-commercialisation-de-la-pourpre-dans-l-empire-romain/
DOI : 10.46608/DANA4.9782381490083

Dépôt légal : 2022
Ausonius éditions
Université Bordeaux Montaigne
ISSN : 2741-1508

ISBN (HTML) : 978-2-38149-008-3
ISBN (PDF) : 978-2-38149-015-1

Direction de collection : Sophie Krausz
Mise en page et relecture : Alice Tanneur
Logo de la collection : Carole Baisson, Ausonius

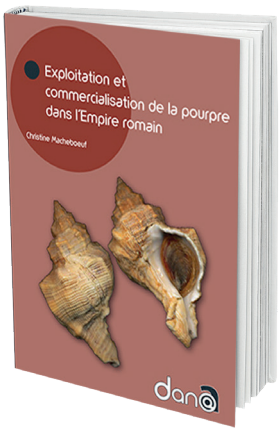
Ce livre a été imprimé en 50 exemplaires sur les presses du
Pôle Impression de l'Université Bordeaux Montaigne, France,
sous le label de référence Imprim'Vert®.

Il ne peut être vendu.

Exploitation et commercialisation de la pourpre dans l'Empire romain

Christine Macheboeuf

Cette publication a bénéficié d'une aide du laboratoire HLLI-CRHAEL
Centre de recherche en histoire atlantique et littorale (UR 4030),
Université du littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer.



En couverture :
Hexaplex trunculus (cl. C. Macheboeuf).

Sommaire

Introduction générale 9

Chapitre 1. Les coquillages à pourpre : présentation et description 15

L'*Hexaplex trunculus* (Linné, 1758) 15

Le *Bolinus Brandaris* (Linné 1758) 16

Le *Stramonita haemastoma* (Linné 1766) 17

Le *Nucella lapillus* (Linné, 1758) 17

Chapitre 2. Pêche et traitement des *murex* 19

Période et techniques de pêche 19

La conservation des coquillages après la pêche 24

Traitement des *murex* 27

Conclusion 30

Chapitre 3. L'élaboration de la teinture pourpre 31

La recette donnée par Pline l'Ancien 31

L'expérimentation archéologique 33

La recette de Pline à l'épreuve des nouvelles découvertes :
la réalisation d'une cuve à pourpre 35

Conclusion 37

**Chapitre 4. Teinture de longue conservation
et évolution des techniques de fabrication** 39

La conservation des glandes tinctoriales dans du sel 39

La conservation des glandes de coquillages à pourpre dans le miel 39

Les résultats obtenus : des observations étonnantes et encourageantes 41

Conclusion de la première partie 44

Chapitre 5. La géographie des espèces de la pourpre 47

Espèces et couleurs : les hypothèses anciennes 47

La répartition spatio-temporelle des espèces de pourpre : observations actuelles 50

Chapitre 6. L'*ars purpuraria* 57

Les caractéristiques de la pourpre 57

Les différentes sortes de teintures 60

Les prix de la pourpre 71

Conclusion de la deuxième partie 73

Chapitre 7. Datation 77

Les sites occupés pendant une période déterminée 77

Les sites dont l'occupation est ponctuellement attestée 81

Datation 83

Chapitre 8. Typologies des équipements 87

Typologie des structures creuses 87

Typologie des billots 88

Les structures indéterminées 90

Chapitre 9. Reconstitution des équipements 93

Les structures indispensables au fonctionnement des ateliers 93

Les structures secondaires et le mobilier 98

Chapitre 10. Les travailleurs de la pourpre 101

Des pêcheurs aux laveurs de *murex* 101

Les ouvriers chargés du traitement des *murex* :
casseurs de coquilles, préleveurs et broyeurs de glandes tinctoriales 106

Les ouvriers chargés de la fabrication de la teinture et de la surveillance des cuves 107

Chapitre 11. L'administration des ateliers producteurs de pourpre impériaux 109

L'administration des ateliers impériaux côtiers sous le Haut Empire 109

L'administration des ateliers impériaux côtiers sous le Bas Empire 112

Conclusion de la troisième partie 116

Chapitre 12. Produits finis et produits dérivés de la pourpre 119

Les différentes matières textiles teintes en pourpre 119

Les produits dérivés de la pourpre 123

La commercialisation du suc tinctorial en conserve 127

Chapitre 13. Fabrication hors des ateliers côtiers et commercialisation 131

Purpurarii et *tabernae purpurariae* 131

Les *mercatores* et les *negotiatores purpurarii* 136

Les πορφυροπώλαι et les πορφυρας 141

Conclusion de la quatrième partie 146

Conclusion générale 147

CORPUS

Présentation 151

CATALOGUE DES LIEUX 153

Catalogue des sites 155

Sites du Liban 155

Sites de Libye et de Tunisie 159

Sites du Maroc 171

Sites d'Espagne 176

Site de France 182

Sites d'Italie 184

Sites d'Istrie 190

Sites de Grèce 192

Sites de Turquie 206

Les centres producteurs de pourpre 213

Les centres du Liban 214

Les centres de Tunisie, d'Algérie et du Maroc 221

Les centres des îles Baléares 223

Les centres de France 223

Les centres d'Italie et de Croatie 224

Les centres de Grèce 226

Les centres de Turquie 229

CATALOGUE DES HOMMES 231

Les sources épigraphiques 232

Les sources juridiques et administratives 242

Les sources iconographiques 247

CATALOGUE DES TECHNIQUES 231

Les coquillages à pourpre : description, pêche et traitement 250

Fabrication de la teinture pourpre 254

Couleurs et reflets de la pourpre 257

Solidité et odeur de la pourpre 267

Produits finis et produits dérivés de la pourpre 269

Glossaires 273

Glossaire des termes français 273

Glossaire des termes latins 274

Bibliographie 277

Introduction générale

S'il est une teinture qui mérite une étude historique approfondie, c'est bien la pourpre d'origine animale, et c'est elle qui sera l'objet quasi exclusif de ce présent travail, extraite des coquillages nommés *Hexaplex trunculus*, *Bolinus brandaris* et *Stramonita haemastoma*. Exploités de manière excessive de la plus haute Antiquité au Moyen Âge, ces coquillages gardent, encore aujourd'hui, une part de mystère qui pique la curiosité de nombreux historiens, religieux, chimistes, biologistes et amateurs passionnés de cette teinture si particulière.

Nous devons les principaux indices sur la pêche et la fabrication de la pourpre à trois auteurs : Aristote, Vitruve et Pline l'Ancien. Dans l'*Histoire des Animaux*, Aristote décrit avec une précision étonnante le comportement des coquillages à pourpre dans leur milieu naturel et explique quelle technique de pêche était la mieux adaptée à ces mollusques. Vitruve donne de petits détails très précieux sur l'extraction et le broyage des glandes tinctoriales. Le naturaliste Pline l'Ancien, quant à lui, reprend quelques passages d'Aristote, mais, dans son livre 9 de l'*Histoire Naturelle*, il nous livre en outre la recette permettant de fabriquer la teinture d'une manière générale et indique les ingrédients entrant dans la composition de différentes pourpres. C'est plus qu'aucun chercheur contemporain n'aurait osé espérer de sources anciennes. Depuis le XVI^{e} siècle, les érudits et les scientifiques n'eurent de cesse d'interpréter et de réinterpréter ces textes sans pour autant faire progresser nos connaissances en ce domaine. Certes, de nombreuses pistes de réflexion et de nouveaux éléments ont été découverts depuis, mais aucun chercheur ne s'est réellement intéressé à l'histoire de la pourpre en tant que teinture, hormis M. Besnier (*Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, *s.v. pupura*) et K. Schneider (*Realencyclopädie Pauly-Wissova*, *s.v. purpura*). Il apparaît donc clairement qu'aucun travail n'a jamais été entrepris sur "l'exploitation et la commercialisation de la pourpre". Cette problématique paraît avoir été délaissée au profit d'études sur la symbolique de la pourpre au nombre desquelles on compte la remarquable synthèse de M. Rheinhold (*The History of Purple as a Status Symbol in Antiquity*, 1970). C'est à l'occasion des recherches que nous avons effectuées dans le cadre de nos études, que nous nous sommes aperçue que rien n'avait été écrit sur la pêche aux *murex*, sur la fabrication de la teinture et sur la commercialisation de la pourpre alors que nous disposons, pour traiter ce sujet, de sources littéraires, épigraphiques et iconographiques.

De toutes les couleurs, c'est sans aucun doute la pourpre marine qui est la plus chargée d'histoire. En effet, des tablettes cunéiformes datées de 1300 a.C. ont révélé que la ville d'Ugarit produisait et faisait déjà commerce de cette teinture qui était même parfois envoyée en guise de présent aux souverains voisins[1]. Ce peuple n'a pas été le seul à posséder le secret de sa fabrication, puisqu'un fragment d'amphore recouvert d'une couche de pourpre et daté de l'âge du Bronze tardif IIB, a été retrouvé à Sarepta. Il semblerait que le secret de la pourpre ait été découvert simultanément en Crète, à Palaikastro où a été mis au jour également un site producteur daté de l'âge de Bronze[2]. Cependant, aux yeux de tous, la Phénicie reste le berceau de cette teinture qui fut exportée dans tout le bassin méditerranéen grâce à ses excellents marins. Puis, l'exploitation de la pourpre est attestée dès le VIII^{e} siècle a.C. à Carthage[3]. Le développement de la civilisation punique contribue ensuite à renforcer la production de la pourpre qui est alors fabriquée dans des comptoirs tels que Motya en Sicile[4]. En Grèce, Homère ouvre le chemin à la célébration de la pourpre qui est déjà considérée à cette époque comme un symbole de pouvoir[5]. Étant l'expression du pouvoir monarchique, la pourpre est

1 Pardee 1974 ; Thureau-Dangin 1934, 137-146.

2 Reese 1987, 201-206.

3 Zaouali, J., *Apport des études malacologiques à la connaissance historique des activités halieutiques dans la région de Carthage*, article non publié.

4 Reese 2005, 107-114.

5 *Od.*, 2.3.126 ; 2.24.645 ; 4.298 ; 8.84 ; 13.108 ; 19.225.

rejetée par la démocratie athénienne, mais elle réapparaît avec les rois de Macédoine qui font teindre leurs vêtements et même leur linceul de cette couleur[6]. À la mort d'Alexandre, la pourpre est donc déjà présente dans de multiples cités et les élites puniques et romaines tirent honneur et dignité de leurs vêtements de pourpre[7].

Il est impossible de savoir précisément quand les Romains commencèrent à porter la pourpre. Selon Plutarque, Romulus était déjà paré d'un manteau de pourpre[8], mais il est clair que cette indication doit être considérée avec précaution. Le premier témoignage digne de foi est celui de Cicéron (*Leg.*, 2.23.59) mentionnant un article de la *Loi des Douze Tables* visant à limiter l'utilisation de la pourpre dans les tenues des défunts[9]. La pourpre, à cette époque, est probablement un privilège des patriciens. Entre 450 et 215 a.C. les usages évoluent beaucoup, puisqu'à cette date, une loi somptuaire, la *lex Oppia*, interdit le port des vêtements pourpres aux femmes[10]. Pendant cette longue période les élites brisent le carcan de l'austérité et se laissent tenter par l'éclat de cette teinture si coûteuse que leur fortune leur permet d'acquérir. Dès lors, la pourpre connaît un succès constant et l'enthousiasme qu'elle suscite provoque non seulement l'abrogation de la loi Oppia, mais aussi de toutes celles qui vont chercher à limiter son usage[11].

C'est la chute de l'Empire romain d'Occident en 476 et la prise de la ville de Tyr, ville phare de l'industrie de la pourpre, par les Arabes en 640, qui marque le début du déclin de cette teinture. Dès lors, la production de celle-ci ne se fait plus qu'à Constantinople, en Grèce et en Égypte, où des témoignages sporadiques mentionnent encore l'activité de pêcheurs de pourpre dans le Péloponnèse sous le règne de Romanus I^{er} Lecapène (920-944), à Athènes en 1061 et à Alexandrie, en 1180. La pêche au *murex* se poursuit en Eubée et à Athènes après la conquête de la Grèce qui fait suite à la quatrième croisade et les empereurs byzantins produisent et portent encore de la pourpre jusqu'à la chute de Constantinople en 1453. Mais le déclin de la pourpre, déjà bien amorcé, se confirme avec le décret du Pape Paul II qui autorise, pour les tenues religieuses, le remplacement de la pourpre par le kermès. À partir de cette date, la pourpre marine tombe en désuétude et ses secrets de fabrication sombrent dans l'oubli.

Cinq siècles plus tard, nul ne sait plus quels coquillages étaient utilisés dans l'Antiquité pour fabriquer la célèbre teinture mentionnée chez la plupart des auteurs anciens. Des érudits se sont intéressés à la question depuis le XVII^{e} siècle, mais les recherches n'ont guère abouti[12]. Il faut attendre le milieu du XIX^{e} siècle pour que le mystère soit quelque peu résolu grâce une rencontre inattendue entre le zoologiste H. de Lacaze-Duthiers et un pêcheur de Port-Mahon (1850). En effet, ce dernier est en train de frotter un coquillage sur ses vêtements afin de les marquer quand H. de Lacaze-Duthiers, qui observe alors la faune marine, le voit faire. Il lui demande de plus amples renseignements sur la couleur violette apparue sur le tissu et comprend qu'il est certainement en présence d'un des coquillages qui fournissaient la pourpre dans l'Antiquité. Cet événement marque le début de la redécouverte de la pourpre : H. de Lacaze-Duthiers[13] y consacra désormais presque toutes ses recherches et des scientifiques tels que A. Letellier, W. Kobelt et surtout A. Dedekind poursuivront son œuvre[14]. Au début du XX^{e} siècle, les trois principaux coquillages à pourpre décrits chez Pline sont identifiés et les archéologues prennent soin de signaler les sites jonchés de débris de coquilles en notant même parfois l'espèce à laquelle ils appartiennent. Ce sont ensuite les expériences pratiquées par les chimistes qui contribuent, peu à peu, à élucider le mystère de la fabrication de la pourpre grâce à leur analyse du suc tinctorial. Lors de notre première inscription en thèse (1999), la technique de fabrication de la pourpre, telle qu'elle était pratiquée dans l'Antiquité, venait juste d'être découverte et aucun article n'était encore publié sur le sujet.

Notre travail arrivait donc au moment propice : l'archéologie expérimentale a levé le voile sur un secret vieux de plusieurs siècles et nous avons poursuivi bien modestement ce chemin par nos propres expériences. C'est en tenant compte de ces nouvelles données que nous avons réexaminé et parfois réinterprété les vestiges archéologiques et les sources textuelles.

Cet ouvrage comprend deux parties : une étude synthétique et un corpus constitué de trois catalogues.

Le premier catalogue concerne les lieux de production. Il est le fruit de plusieurs années de collecte de sources archéologiques et littéraires. La première partie est consacrée à ce que nous avons décidé d'appeler les ateliers côtiers où étaient construits les aménagements spécifiques à l'élaboration de la pourpre. La grande majorité des vestiges archéologiques n'a pas résisté à l'érosion marine et la plupart se réduisent malheureusement à la présence de dépôts de coquilles de *Hexaplex trunculus*, de

6 Deux fragments de tissu fait de pourpre et d'or ont été retrouvés dans l'antichambre du tombeau du roi Philippe II à Verginia. Ils entouraient les ossements de son épouse.

7 Sil. 17.391 et 17.395.

8 Plut., *Rom.*, 14.5.

9 Napoli 2004, 123.

10 Liv. 34.1.1 ; 34.8.1.

11 Napoli 2004, 123-125.

12 Cole 1685, 1278-1286 ; Du Hamel 1736.

13 De Lacaze Duthiers 1859, 303-380.

14 Lettellier 1890, 361-403 ; Kobelt 1878 ; Dedekind 1898-1911.

Bolinus brandaris ou de *Stramonita haemastoma*. La seconde partie recense, quant à elle, les lieux producteurs de pourpre attestés par les sources textuelles. Elle complète et parfois corrobore le catalogue des vestiges.

Le second catalogue concerne les hommes. Il réunit toutes les sources épigraphiques et juridiques qui évoquent les différents métiers ayant un rapport avec la pourpre, de la pêche des *murex* au commerce de la pourpre. Nous y avons ajouté deux sources iconographiques d'un grand intérêt pour la compréhension du métier de *purpurarius*.

Le troisième catalogue concerne les techniques. Il est constitué de sources textuelles classées par thèmes et il suit les chapitres qui composent notre synthèse.

Notre synthèse est divisée en quatre grandes parties. La première partie est consacrée à la chaîne de fabrication de la teinture : de l'étude de la pêche aux coquillages à pourpre et des traitements que devaient subir ces coquillages pour livrer leur précieux suc tinctorial à la technique de fabrication de la pourpre. Notre deuxième partie est beaucoup plus technique. Nous avons essayé de comprendre, en procédant à une réinterprétation des sources anciennes, pour quelle raison les couleurs fournies par les coquillages à pourpre différaient en fonction des ateliers. Cela nous a évidemment conduit à évoquer les différentes recettes de l'*ars purpuraria* et le travail des teinturiers en pourpre qui ont réussi à créer au moins vingt nuances. Notre troisième partie traite des ateliers producteurs côtiers. Malgré la pénurie des indices, nous avons essayé de les situer dans le temps et nous avons tenté d'en dresser une typologie à partir des vestiges *in situ*. Nous avons ensuite procédé à la reconstitution d'un atelier type à l'intérieur duquel nous avons replacé les différentes tâches et donc les ouvriers qui participaient directement ou indirectement à l'élaboration de la teinture. Dans notre quatrième partie, nous avons mis en évidence l'existence, à l'intérieur des terres, de teintureries complémentaires des ateliers côtiers et nous avons achevé notre travail par l'étude des commerçants.

Première partie

DE LA PÊCHE DES *MUREX* À L'OBTENTION DE LA TEINTURE POURPRE

Chapitre 1

Les coquillages à pourpre : présentation et description

La pourpre d'origine marine a engendré la curiosité des scientifiques dès le XVII[e] siècle[1], mais c'est véritablement à partir du XIX[e] siècle que le mystère de la pourpre des anciens a commencé à intriguer les chercheurs et les érudits. Grâce aux recherches de De Lacaze-Duthiers[2] et de Dedekind[3], les coquillages contenant le fameux suc tinctorial ont fait l'objet d'études poussées qui ont été largement diffusées. Ces résultats ajoutés aux sources littéraires ainsi qu'aux observations archéologiques[4] ont montré que quatre principales espèces de coquillages avaient été utilisées dans l'Antiquité : l'*Hexaplex trunculus*, le *Bolinus brandaris*, le *Stramonita haemastoma* et le *Nucella lapillus*.

Nous allons procéder à une description détaillée de chacun de ces coquillages, afin de mieux connaître et reconnaître ces mollusques[5].

L'*Hexaplex trunculus* (Linné, 1758)

L'*Hexaplex trunculus* (**fig. 1**), plus connu sous le nom de *murex trunculus* ou rocher fascié, est le coquillage qui a été le plus utilisé pour la production de la teinture pourpre dans l'Antiquité[6]. Curieusement, ce n'est pas cette espèce qui fait l'objet de la description la plus précise chez Pline, mais le *Bolinus brandaris*[7]. Cela peut s'expliquer par la forme de ce dernier qui est beaucoup plus élégante que celle de l'*Hexaplex trunculus*.

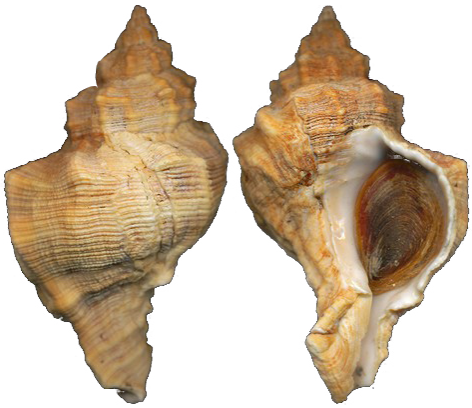


Fig. 1. *Hexaplex trunculus* (cl. C. Macheboeuf).

Description et habitat

L'*Hexaplex trunculus* a une forme assez banale. Ses caractéristiques les plus remarquables sont : sa forme tronconique, sa coquille qui se termine en forme de spirale et les rayures, de couleur violette plus ou moins prononcée, situées à l'entrée de sa coquille. Pour le reste, nous reprenons à notre compte la description fort précise de G. Lindner :

> Coquille de 40 à 80 mm de haut, épaisse, tours étagés ; fine sculpture spiralée ; sur les tours, plis épineux ou tubercules* ; blanchâtre, gris clair, brun clair ou foncé ; sur le dernier tour, jusqu'à 3 bandes brun foncé également reconnaissables à l'intérieur de l'ouverture ; bord du labre* renforcé ; columelle lisse, canal siphonal court, incurvé en arrière[8].

1 Cole 1685, 1278-1286 ; Le Pileur d'Appliny 1770, 144-152 ; Canal y Marti 1779 ; Du Hamel 1736 ; Blainville 1832.

2 De Lacaze-Duthiers 1859, 303-380 ; De Lacaze-Duthiers 1861 ; De Lacaze-Duthiers 1896, 471-480.

3 Dedekind 1898 ; Dedekind 1898-1911 ; Dedekind 1906.

4 Entre autres : Lenormand 1881 ; Viola 1881, 376-436 ; Lortet 1884, 100-105.

5 Pour une description et une réflexion sur les différents coquillages, voir aussi Bardot 2010.

6 Infra, p. 35.

7 Infra, p. 16.

8 Lindner 2004, 50.

L'*Hexaplex trunculus* est très fréquent en Méditerranée. Il est apprécié dans le sud de la France où il est principalement pêché dans l'étang de Thau près de Montpellier. On le trouve également dans l'océan Atlantique, de l'Espagne au Maroc. Il est aussi présent sur les côtes du Liban où il est dégusté cru[9].

Selon J. Zaouali[10], c'est un coquillage charognard qui vit essentiellement dans les milieux lagunaires (lac de Bizerte, mer de Bougrara en Tunisie), car la mortalité des poissons, des coquillages univalves et bivalves (moules) y est plus forte. Il se trouve essentiellement à l'étage infralittoral[11], mais il est possible de le trouver dès 3 m de profondeur comme le long des côtes de l'Adriatique par exemple.

L'*Hexaplex trunculus* dans les écrits anciens

L'espèce appelée de nos jours *murex* devait être désignée sous le nom de "buccin" par le naturaliste Pline l'Ancien. S'étant intéressé de près à la pourpre, il nous a laissé une description des principaux mollusques producteurs de cette teinture dont celle de l'*Hexaplex trunculus* :

> Il y a deux sortes de coquillages qui fournissent la pourpre et les couleurs conchyliennes (la matière première est la même, mais la différence vient du mélange) : le plus petit est le buccin, ressemblant à l'instrument qui émet un son de trompe, d'où son nom ; son ouverture arrondie est échancrée sur le bord ; (…) le buccin n'en a point (d'aiguille) ; mais l'un et l'autre ont autant de spirales que d'années. Le buccin ne se trouve que collé aux pierres, et on le cueille autour des rochers12 (*HN*, 9.130).

Le *Bolinus Brandaris* (Linné 1758)

Comme nous l'avons dit plus haut, le *Bolinus brandaris*, (**fig. 2**) appelé communément rocher épineux, se distingue des autres coquillages par sa forme assez curieuse qui lui vaut d'être décrit avec précision chez Pline.

Description et habitat

Le *Bolinus brandaris* est de forme tronconique. Les épines régulièrement disposées le long de sa coquille et la longue extrémité qui prolonge la partie inférieure de sa coquille le rendent facilement reconnaissable. Pour plus de précisions, on se reportera à la description de G. Lindner :

> La coquille atteint 100 mm de haut, conique ; épaulement sur les tours supérieurs, le dernier, ample, a double arêtes ; nombreuses lignes spiralées, denses, qui marquent le bord externe de l'ouverture ; sur l'arête des tours, longues épines ou tubercules obtus ; canal siphonal rectiligne et très long, légèrement incurvé seulement à l'extrémité ; gris sale, jaune ou brun jaunâtre, ouverture jaune-orangé[13].

Le *Bolinus brandaris* est présent sur toutes les côtes de la Méditerranée. Il vit à l'étage circalittoral[14], souvent en zone assez profonde. C'est un mollusque charognard comme l'*Hexaplex trunculus* et on le trouve donc en plus grand nombre dans les milieux lagunaires, comme le lac de Bizerte en Tunisie ou l'étang de Thau dans le sud de la France.



Fig. 2. *Bolinus brandaris* (cl. C. Macheboeuf).

9 Renseignement aimablement communiqué par Mme Chalabi.

10 J. Zaouali est Docteur en malacologie et enseigne à l'Institut National Agronomique de Tunis. Au cours d'un séjour chez elle en février 2004, nous avons pu collecter beaucoup de renseignements sur le comportement des *murex*.

11 L'étage infralittoral : zone qui correspond à l'estran constamment immergé, entre 10 et 30 m de profondeur.

12 *Concharum ad purpuras et conchylia – eadem enim est materia, sed distat temperamento – duo sunt genera : bucinum minor concha ad similitudinem eius qua bucini sonus editur – unde et causa nomini –, rotunditate oris in margine incisa ; alterum purpura uocatur canaliculato procurrente rostro et canaliculi latere introrsus tubulato, qua proseratur lingua. Praeterea clauatum est ad turbinem usque aculeis in orbem septenis fere, qui non sunt bucino, sed utrisque orbes totidem, quot habeant annos. Bucinum non nisi petris adhaeret circaque scopulos legitur*.

13 Description Lindner 2004, 50.

14 L'étage circalittoral est toujours immergé ; les eaux y sont calmes. Elle est à faible variabilité environnementale. Elle succède à la zone infralittorale.

Le *Bolinus brandaris* dans les écrits anciens

La description du "pourpre" de Pline est très évocatrice :

> son bec s'allonge, orné de cannelures, et la paroi porte intérieurement un canal, pour laisser passer la langue. En outre, la coquille est hérissée d'aiguilles jusqu'à la pointe de la spire* ; il y en a ordinairement sept, disposées en rond[15] (*HN*, 9.130).

Le *Stramonita haemastoma* (Linné 1766)

Le *Stramonita haemastoma* est plus communément appelé *Purpura haemastoma* ou "bouche de sang".

Description et habitat

Le *Stramonita haemastoma* (**fig. 3**) est reconnaissable à sa large ouverture qui est bordée, à l'intérieur, d'une couleur orangée assez vive. Cette caractéristique lui a d'ailleurs valu le surnom de "bouche de sang" dans le sud de la France. Selon G. Lindner :

> Coquille 40-100 mm de haut, épaisse, lourde, dernier tour ample ; plusieurs rangs de tubercules, les plus épais sur l'épaulement des tours ; fins anneaux entre eux : gris blanchâtre avec lignes spiralées brunes ; bord des lèvres de l'ouverture orange, canal siphonal bref[16].

Le *Stramonita haemastoma* est présent sur les littoraux de la Méditerranée ainsi que sur les côtes marocaines de l'océan Atlantique. Il vit non loin des rivages à environ 2 à 3 m de profondeur ou près des rochers. On le trouve souvent à proximité des parcs à moules dont il se nourrit.

Le *Stramonita haemastoma* dans les écrits anciens

Le *Stramonita haemastoma* n'est, semble-t-il, pas décrit chez Pline. Cependant, il pourrait peut-être également correspondre à la description du buccin. Ce gastéropode n'étant pas majoritaire dans les vestiges des ateliers, il nous a semblé logique d'attribuer la description du buccin à l'*Hexaplex trunculus* plutôt qu'au *Stramonita haemastoma*[17], mais le doute persiste tout de même[18].



Fig. 3. *Stramonita haemastoma* (cl. C. Macheboeuf).

Le *Nucella lapillus* (Linné, 1758)

Le *Nucella lapillus* (**fig. 4**) est plus connu sous le nom de pourpre petite pierre.

Description et habitat

Le *Nucella lapillus* est le plus petit des quatre mollusques présentés ici. Sa forme est assez commune :

> Coquille : 25-35 mm de haut et plus, épaisse conique large, apex bref et pointu ; dernier tour ample ; sculpture et coloration variables ; en général cordons spiralés, croisés par des stries d'accroissement irrégulières ; blanchâtre à jaune ou brun clair, souvent avec des bandes spiralées foncées ;

15 Cf. note 12.

16 Description Lindner 2004, 54.

17 Supra, p. 15.

18 Bardot 2010, 80.

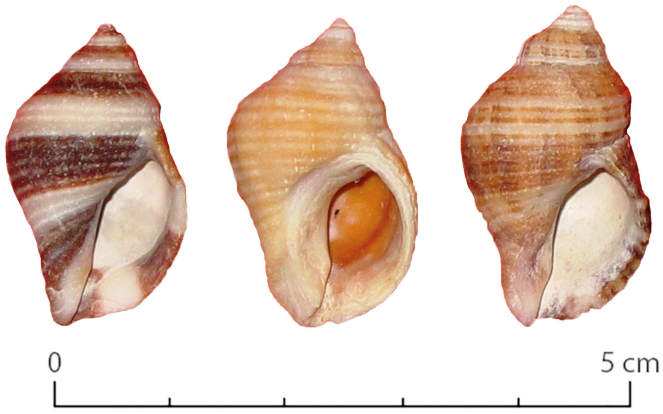


Fig. 4. *Nucella lapillus* (cl. C. Macheboeuf).

extérieur de l'ouverture blanc ; bord externe épaissi et dentelé intérieurement ; canal siphonal court et incurvé[19].

Le *Nucella lapillus* vit à l'étage infralittoral, sur les rochers. Il est présent le long de la côte atlantique de la France, surtout en Bretagne.

Le *Nucella lapillus* dans les écrits anciens

Nous n'avons pas trouvé de description précise du *Nucella lapillus* dans les écrits anciens.

Voici donc présentés les quatre principaux coquillages ayant fourni la teinture pourpre dans l'Antiquité romaine.

19 Description Lindner 2004, 52.

Chapitre 2
Pêche et traitement des *murex*

Après avoir décrit les trois coquillages à pourpre exploités dans l'Antiquité, nous allons maintenant détailler les principales techniques de pêche. Nous essaierons ensuite de comprendre ce qu'il advenait de ces mollusques qui étaient débarqués par milliers sur les littoraux et nous évoquerons, à cette occasion, les différentes techniques destinées à maintenir les coquillages vivants. Nous décrirons enfin le traitement des *murex*, c'est-à-dire les opérations que les ouvriers effectuaient afin de prélever la fameuse glande tinctoriale.

Période et techniques de pêche

La période de pêche

Comme pour toutes les espèces de poissons et de coquillages, il existe une période propice à la pêche aux coquillages à pourpre. Cette caractéristique est mentionnée à plusieurs reprises chez les auteurs anciens qui ont su les observer et se sont renseignés sur les causes des périodes "creuses" ou propices de la pêche. Deux facteurs essentiels interfèrent sur la pêche : la reproduction des coquillages et les variations climatiques.

La période de reproduction

La période de reproduction des coquillages à pourpre semble influer sur la qualité du suc tinctorial. Selon Aristote, "c'est au moment où les *murex* font leur cire que leur fleur[1] est de la plus mauvaise qualité"[2]. Pline reprend cette constatation en précisant qu'à cette période, le suc "est trop fluide"[3] (*HN*, 9.133). Mais cela a-t-il un impact sur la fabrication de la teinture pourpre et donc sur la pêche aux coquillages à pourpre ?

La pêche en période de reproduction selon Pline l'Ancien

Selon le naturaliste, il fallait pêcher les coquillages à pourpre durant l'époque "qui précède la saison printanière, car lorsqu'ils ont jeté leur viscosité, leur suc est trop fluide"[4]. Il fallait donc éviter de pêcher les coquillages à pourpre durant les mois de mars et d'avril. Pline ne précise pas la raison pour laquelle le suc tinctorial trop fluide n'était pas approprié à la fabrication de la teinture. Il se contente de déplorer que "les ateliers de teinture ignorent cette particularité, malgré toute son importance"[5] (*HN*, 9.133). Mais quel effet néfaste un suc tinctorial trop fluide pouvait-il avoir sur la teinture ? Comment des ouvriers qui manipulaient les coquillages et les teintures quotidiennement pouvaient-ils ignorer un détail d'une si grande importance ? À notre connaissance, aucune observation n'a été faite à ce sujet et nous ne savons absolument pas quel impact a pu avoir un suc tinctorial fluide sur la fabrication de la teinture pourpre. Cependant, le fait que les ateliers producteurs de pourpre n'aient pas été gênés par ce problème tendrait à signifier qu'il n'avait aucune conséquence sur la qualité de la teinture et donc qu'il n'y avait pas de baisse d'activité de la pêche aux coquillages à pourpre en cette période.

1 Il faut entendre par "fleur" la glande qui contient la substance tinctoriale. Sur le mot "cire" voir infra, p. 20.

2 Arist., *Hist. an.*, 5.15 [547a] : Ὅταν δὲ κηριάζωσιν αἱ πορφύραι, τότε χείριστον ἔχουσι τὸ ἄνθος.

3 *Fluxos habent sucos*.

4 *ante uernum tempus (…), quoniam, cum cerificauere, fluxos habent sucos*.

5 *Sed id tingentium officinae ignorant, cum summa uertatur in eo*.

La pêche en période de reproduction selon Aristote

Selon Aristote, les coquillages étaient au contraire pêchés : "au printemps, au moment où ils font leur cire"[6] (*Hist. an.*, 5.15 [547a]). Il faut comprendre par le mot "cire" la ponte des *murex* qui ressemble, il est vrai, étrangement à l'intérieur d'une ruche : les œufs sont regroupés et forment de petites et nombreuses alvéoles[7]. L'auteur va jusqu'à ajouter que certains coquillages à pourpre font parfois leur cire alors qu'ils sont captifs : dans les corbeilles (*Hist. an.*, 5.15 [546b])[8]. Ces propos renforcent la théorie selon laquelle les coquillages à pourpre étaient bien pêchés lors de la période de reproduction et surtout nous donnent la raison pour laquelle Aristote prônait la pêche lors de cette période bien particulière : les coquillages à pourpre pondaient au même endroit. La pêche s'en trouvait ainsi facilitée et les pêcheurs – peut-être plus particulièrement les plongeurs[9] – pouvaient ainsi amasser un grand nombre de coquillages d'un seul coup. Il fallait profiter de cette occasion favorable qui ne durait que deux mois, car la hausse des températures à l'approche de l'été ainsi que d'autres facteurs climatiques rendaient parfois la pêche aux coquillages difficile, voire impossible.

Les variations climatiques : des facteurs importants pour la pêche aux coquillages à pourpre

La canicule

Le mot "canicule" désigne dans l'Antiquité la période où l'étoile de Sirius se couche et se lève avec le soleil du 22 juillet au 22 août. C'est durant ces mois de l'année que les températures sont généralement les plus élevées.

Les coquillages à pourpre n'étaient pas pêchés "pendant la canicule, car ils ne cherchent pas à se nourrir, mais se cachent et restent à l'abri"[10] (Arist., *Hist. an.*, 5.15 [547a]). Cette constatation est aussi faite par Pline (*HN*, 9.133), mais ce dernier est beaucoup moins précis qu'Aristote et se contente juste de signaler que "l'époque la plus favorable à la pêche des pourpres est celle qui suit le lever de la Canicule"[11]. Leur disparition durait environ 30 jours[12] : la hausse des températures ne leur convenait pas du tout car ils ne supportaient pas la chaleur. Ainsi, dès que la température de l'eau atteignait 28-30 °C, les coquillages s'enfonçaient dans le sable ou migraient vers des lieux plus profonds et donc plus frais[13]. De ce fait, la pêche était interrompue pendant environ un mois si l'on en croit Aristote. Mais les fortes températures ne pouvaient-elles pas s'étaler sur plus d'un mois ? Assurément oui, si l'on prend l'exemple de la Tunisie ou de la Libye : la pêche aux coquillages à pourpre dans ces régions devait être suspendue pendant deux mois au minimum en milieu lagunaire. D'ailleurs, ce cas pouvait se présenter également ailleurs et même dans des régions plus au nord. Ainsi, la canicule de l'été 2003 qui s'est abattue sur la France a eu pour conséquence de faire disparaître les *Hexaplex trunculus* de l'étang de Thau de la fin du mois de juillet jusqu'au début du mois d'octobre. Les coquillages ont mis du temps à revenir dans cette immense lagune qui était devenue inhabitable pour eux[14].

Les fortes pluies

Un texte d'Aristote nous signale également qu'il y avait pénurie de coquillages à pourpre lorsque les précipitations étaient importantes :

> Les années très pluvieuses conviennent à tous les testacés sauf aux *murex*. En voici la preuve : si l'on place des *murex* à l'embouchure d'un fleuve et qu'ils goûtent à l'eau, ils meurent le jour même[15] (*Hist. an.*, 8.20 [603a]).

Il s'agit encore ici d'une remarque très judicieuse : les coquillages vivant en milieu lagunaire ne supportent pas les changements brusques de salinité et ne se plaisent que dans des eaux ayant un taux de salinité similaire à celui de la mer qui se trouve à proximité. En cas de fortes pluies, le taux de salinité baisse et les coquillages meurent en quelques jours.

6 Αἱ μὲν οὖν πορφύραι τοῦ ἔαρος συναθροιζόμεναι εἰς ταὐτὸ ποιοῦσι τὴν καλουμένην μελίκηραν.

7 Aristote continue ainsi, *Hist. an.*, 5.15 [546b] : "C'est une espèce de rayon de miel, avec cette différence qu'elle n'est pas aussi lisse, mais qu'on dirait un agrégat de cosses de pois blancs. Aucune de ces cosses n'a d'ouverture" (Τοῦτο δ΄ ἐστὶν οἷον κηρίον, πλὴν οὐχ οὕτω γλαφυρόν, ἀλλ΄ ὥσπερ ἂν εἰ ἐκ λεπυρίων ἐρεβίνθων λευκῶν πολλὰ συμπαγείη).

8 ἐν ταῖς φορμίσιν οὐχ ὅπου ἔτυχεν ἐκτίκτουσιν, ἀλλ΄ εἰς ταὐτὸ ἰοῦσαι, ὥσπερ καὶ ἐν τῇ θαλάττῃ.

9 Infra, p. 23.

10 ὑπὸ κύνα δ' οὐχ ἁλίσκονται· οὐ γὰρ νέμονται, ἀλλὰ κρύπτουσιν ἑαυτὰς καὶ φωλοῦσιν.

11 *Capi eas post canis ortum*.

12 Arist., *Hist. an.*, 8.13 [599a] : "(…) les pourpres et les buccins, pendant la canicule pour trente jours environ (…)" (αἱ δὲ πορφύραι καὶ οἱ κήρυκες ὑπὸ κύνα περὶ ἡμέρας τριάκοντα).

13 Nous remercions J. Zaouali pour ces renseignements.

14 D'après le témoignage d'un pêcheur de l'étang de Thau.

15 Τῶν δ΄ ὀστρακοδέρμων συμφέρει τοῖς ἄλλοις τὰ ἔπομβρα ἔτη, πλὴν ταῖς πορφύραις. Σημεῖον δέ· ὅταν γὰρ τεθῇ οὗ ποταμὸς ἐξερεύγεται, καὶ γεύσωνται τοῦ ὕδατος, ἀποθνήσκουσιν αὐθημερόν.

Il faut alors attendre que le taux revienne à la normale pour pouvoir alors reprendre la pêche.

Les techniques de pêche

Le ramassage

Le ramassage ne concernait que les espèces se trouvant autour des rochers et des parcs à moules, c'est-à-dire le *Stramonita haemastoma* et le *Nucella lapillus*. Leur habitat fait d'eux les coquillages les plus faciles à attraper : il suffisait aux pêcheurs de prospecter autour des rochers ou près des parcs à moules peu profonds qui attiraient ces coquillages en grande quantité[16]. Les pêcheurs devaient transporter avec eux un panier afin de déposer leur récolte et ils ne rentraient à l'atelier qu'après avoir collecté le nombre désiré de *Stramonita haemastoma* ou de *Nucella lapillus* après avoir prospecté tous les endroits susceptibles de fournir ces espèces de coquillages.

La pêche à la nasse

Contrairement au *Stramonita* haemastoma et au *Nucella lapillus*, l'*Hexaplex trunculus* et le *Bolinus brandaris* nécessitaient une technique de pêche élaborée, car on ne les trouvait pas à moins de 3 m de profondeur. La technique de la pêche à la nasse reposait en fait sur le point faible des coquillages à pourpre : leur gourmandise.

Les appâts utilisés

Gourmandise et gloutonnerie sont les mots respectivement utilisés par Pline (*HN*, 9.132) et Élien (*NA*, 15.10) pour définir le principal trait de caractère des coquillages à pourpre. Selon Aristote :

> Les testacés ont l'odorat et le goût, et l'emploi d'appâts le prouve, comme dans le cas du *murex* (…). Les testacés perçoivent aussi les saveurs, les mêmes faits le montrent : en effet, si chacun se dirige vers ce qu'il reconnaît à son odeur, c'est aussi parce que la saveur lui plaît. De plus tous les animaux qui ont une bouche éprouvent des impressions agréables ou désagréables par le contact des saveurs.[17] (*Hist. an.*, 4.8 [535a]).

Ainsi, les coquillages à pourpre étaient non seulement gourmands, mais de plus, ils avaient des goûts bien déterminés qui permettaient aux pêcheurs de préparer des appâts efficaces. Selon les sources textuelles, deux types d'appâts étaient utilisés : les coquillages et les déchets de poissons pourris.

- Les coquillages

Les coquillages à pourpre semblaient apprécier la chair de leurs congénères si l'on en croit les affirmations d'Aristote, de Pline et d'Élien. Il semblerait que le type de coquillage utilisé comme amorce n'avait pas grande importance, puisque la pêche se pratiquait aussi bien avec des coquillages de type bigorneau[18] (στρόμβον) qu'avec des bivalves[19]. Les coquillages à pourpre étaient des mollusques "perceurs", ils étaient dans un cas comme dans l'autre capables de transpercer la coquille d'un autre mollusque grâce à une radicule très coupante.

Selon les sources textuelles, il semblerait toutefois que le choix des amorces ait été fait en fonction du coquillage à pourpre que l'on voulait pêcher. En effet, le *Stramonita haemastoma* semble avoir une préférence pour les bivalves et plus particulièrement pour les moules, comme l'a remarqué J. Zaouali, tandis que les coquillages n'ont apparemment pas d'exigence particulière, si ce n'est celle d'avoir de la nourriture avariée. Nous comprenons mieux, dès lors, un passage quelque peu étrange de Pline qui pensait que des moules à demi-mortes étaient capables, en se refermant sur la langue des coquillages à pourpre, de les maintenir prisonniers (*HN*, 9.132). Le naturaliste n'avait apparemment pas compris le but de cette manœuvre : il s'agissait ici tout simplement de les attirer grâce à l'odeur de moules moribondes. Les pêcheurs avaient bien compris l'attrait des coquillages à pourpre pour la nourriture peu fraîche et ils utilisèrent une autre amorce : la chair en putréfaction.

- La chair en putréfaction

"On prend aussi les pourpres avec des amorces fétides"[20] explique Pline (*HN*, 10. 195). Bien que le naturaliste ne précise pas de quelle sorte d'amorce il s'agit, le terme fétide confirme le caractère charognard des coquillages à pourpre. Aristote nous décrit également ce phénomène : "s'il (le coquillage à pourpre) s'approche d'un appât de ce genre, c'est qu'il le

16 Supra, p. 18.

17 Τὰ δ΄ ὀστρακόδερμα ὄσφρησιν μὲν καὶ γεῦσιν ἔχει, φανερὸν δ΄ ἐκ τῶν δελεασμῶν, οἷον ἐπὶ τῆς πορφύρας· (…) Καὶ τῶν χυμῶν δ΄ ὅτι αἴσθησιν ἔχει, φανερὸν ἐκ τῶν αὐτῶν· πρὸς ἃ γὰρ διὰ τὰς ὀσμὰς προσέρχεται κρίναντα, τούτων χαίρει καὶ τοῖς χυμοῖς ἕκαστα.

18 Ael., *NA*, 15.10 : "à l'intérieur, il y a un coquillage en forme de spirale" (καὶ ἐντὸς ἔχει στρόμβον).

19 Plin., *HN*, 9.132 : "On prend les pourpres en jetant au large des espèces de nasses minuscules et tissées peu serré ; dedans, comme appât, des coquillages qui pincent en se fermant, comme nous voyons faire aux moules".

20 *purpurae quoque faetidis capiuntur*.

sent de loin"[21]. Ainsi, l'essentiel pour attirer les coquillages à pourpre n'était pas le type de nourriture, mais le fait que celle-ci soit avariée : plus l'odeur dégagée était forte et plus les coquillages appréciaient. Mais avec quoi les pêcheurs confectionnaient-ils ce genre d'appât ? Aristote (*Hist. an.*, 4.8 [535a]), tout comme Pline, reste vague à ce sujet, car ils emploient l'adjectif fétide (*faetidis*) ou le mot σαπρότης qui signifie pourriture. Ce manque de précision peut être considéré comme un indice : le type d'amorce importait peu, mais il fallait impérativement qu'elle soit en putréfaction. De par leur activité professionnelle, les pêcheurs étaient à même d'appâter les coquillages à pourpre avec des déchets de produits de la mer. Il était très simple de faire pourrir les têtes, queues, viscères et peaux de poissons qui n'étaient pas consommables ou alors d'utiliser tout simplement les corps des coquillages dont on avait ôté la glande tinctoriale.

En février 2004, lors de notre sortie sur le lac de Bizerte, M. Boukoum, qui pêche à la fois les coquillages à pourpre et les poissons, avait utilisé des peaux de chien de mer : les appâts dépendent en fait des espèces de poissons pêchées en parallèle.

Le procédé de la nasse

La technique de pêche à la nasse est très bien connue grâce aux sources textuelles qui la décrivent en détail. Il semble que ce procédé de pêche ait été créé uniquement pour la pêche aux coquillages à pourpre, car celle-ci repose, comme nous venons de le voir, sur la gourmandise de ces derniers. Afin de mieux comprendre la technique, décrivons tout d'abord la nasse.

- Description de la nasse

C'est Pline qui nous donne la description la plus précise de la nasse : "On prend les pourpres en jetant au large des espèces de nasses minuscules et tissées peu serré"[22] (*HN*, 9. 132). Une nasse vraisemblablement similaire à ce témoignage a été retrouvée dans une épave d'époque romaine à Comacchio (**fig. 5**). Elle était remplie de *Bolinus brandaris* et de quelques *Hexaplex trunculus*[23].

- La pêche

Selon Aristote, la pêche aux coquillages à pourpre était pratiquée au début sans nasse : seules les amorces étaient immergées. Cela avait pour résultat que : "le *murex* déjà tiré



Fig. 5. Nasse retrouvée sur l'épave romaine de Commacio (Berti 1990, fig. 11).

de l'eau y retombait souvent"[24] (*Hist. an.*, 5.15.547a). C'est pour cette raison que des nasses qui tenaient lieu de réceptacle ont été mises en place sous les appâts : le coquillage à pourpre retombait dans la nasse une fois rassasié[25]. En réalité, les observations de J. Zaouali[26] ont montré que ce n'est pas le fait d'être gavé qui fait tomber le coquillage dans la nasse, mais la remontée de cette dernière qui engendre un sentiment de peur chez le mollusque : il se détache de l'amorce afin de retomber dans l'eau pour ne pas être attrapé.

Étant donné la petite taille des nasses et le très grand nombre de coquillages à pourpre nécessaire pour faire la teinture, les pêcheurs ne se contentaient pas de jeter quelques nasses : des centaines devaient être immergées en même temps. Les nasses étaient attachées "à un liège indicateur de la nasse"[27] qui permettait de repérer l'endroit où ces dernières avaient été jetées.

La plongée

La définition exacte du mot "plongée" est l'immersion totale du corps humain dans l'eau. À partir de ce sens, nous

21 *Hist. an.*, 4.8 [535a] : καὶ προσέρχεται πρὸς τὸ τοιοῦτον δέλεαρ ὡς αἴσθησιν ἔχουσα πόρρωθεν.

22 *Capiuntur autem purpurae paruulis rarisque textu ueluti nassis in alto iactis*.

23 Berti 1990, 60.

24 ἀνεσπασμένην ἤδη πολλάκις ἀποπίπτειν.

25 Arist, *Hist. an.*, 5.15 [547a] : "Il retombe surtout s'il est repu ; au contraire s'il a l'estomac vide, il est difficile même de le détacher de l'appât" (Μάλιστα δ' ἀποπίπτει, ἐὰν πλήρης ᾖ· κενῆς δ' οὔσης καὶ ἀποσπάσαι χαλεπόν).

26 Observation aimablement communiquée par J. Zaouali.

27 *Anthologie grecque*, 6.5. 3-4 : ἀπαγγελτῆρά τε κύρτου/ φελλὸν.

pouvons distinguer deux sortes de plongées destinées à collecter des coquillages à pourpre.

La plongée en eau peu profonde

Nous avons vu que les *Stramonita haemastoma* et les *Nucella lapillus* vivent autour des rochers ainsi que dans des profondeurs comprises entre 2 et 3 m[28]. En période de temps calme, plonger à cette profondeur était particulièrement aisé. En revanche, en cas de gros temps, cet exercice s'avérait dangereux à cause des courants et des vagues qui pouvaient projeter les plongeurs sur les rochers.

Les *Hexaplex trunculus* et les *Bolinus brandaris* situés à une profondeur raisonnable pouvaient également être récoltés par des plongeurs ; ceux-ci étaient peut-être envoyés "en éclaireurs" afin de constater si les nasses étaient bien remplies et, si tel n'était pas le cas, ils attrapaient déjà les coquillages attachés aux amorces.

La plongée en eau profonde

Cette technique de pêche était pratiquée pour la collecte des *Hexaplex trunculus* et surtout des *Bolinus brandaris* que l'on trouve encore à 30 m de fond[29].

Le premier témoignage sur un plongeur spécialisé dans la récolte des coquillages est celui d'Hérondas au III^e^ siècle a.C. : "Vois comme il a râpé ses guenilles jusqu'à la corde, à la façon dont un pêcheur à la nasse délien use dans la mer ce qui lui reste de vie"[30].

P. Bruneau a bien montré en effet qu'on peut rapprocher ce texte de deux extraits de Diogène Laërce (2.22 et 9.12) dans lesquels apparaît à propos de livres l'expression "avoir besoin de plongeur délien" qui signifie "avoir besoin d'éclaircissements"[31]. Une glose de la Souda explique : "Plongeur délien : 'qui ne s'y noiera pas'"[32]. L'île de Délos ayant été un centre producteur de pourpre[33], il propose donc de manière tout à fait convaincante de faire du pêcheur à la nasse d'Hérondas et du plongeur de Délos de Diogène Laërce deux personnages qui pratiquaient en fait le même métier : celui de plongeur spécialisé dans la récolte des coquillages à pourpre[34]. Cette conclusion judicieuse est corroborée par deux textes de Pline qui décrivent les conditions dans lesquelles se déroulait exactement cette chasse sous-marine.

Selon Pline, cette pratique était presque aussi dangereuse que le travail dans les mines qui était réputé pour être le plus dur qui fût : "Il arrive que tout à coup des fissures y provoquent des éboulements qui écrasent les ouvriers, de sorte qu'il paraît désormais moins téméraire d'aller chercher des perles et des pourpres au fond de la mer, tant nous avons rendu la terre plus nuisible que l'eau !"[35] (*HN*, 33.70). Mais en quoi était-ce si dangereux de plonger afin d'aller récolter des coquillages à pourpre ? C'est encore Pline qui nous fournit la réponse : "Ils (les Gaulois) ne vont pas chercher le *murex* au fond des mers ; ils ne vont pas s'exposer en l'enlevant à être dévorés par les monstres marins, tandis qu'ils sondent des fonds que les ancres mêmes n'ont pas atteints (…)"[36] (*HN*, 22.3-4). Cette exagération du Naturaliste était sans doute due à la peur de l'inconnu : les plongeurs descendaient récolter les coquillages dans des lieux très profonds où peu d'hommes osaient s'aventurer. Ils devaient maitriser la technique de

28 Supra, p. 18.

29 Supra, p. 16.

30 Herodas, *Mim.*, 3.50-52 : Ὅρη δὲ κοίως τὴν ράκιν λελέπρηκε/ πᾶσαν, κατ' ὕλην, οἷα Δήλιος κυρτεύς/ ἐν τῆι θαλάσσηι, τὠμβλὺ τῆς ζοῆς τρίβων.

31 Les deux textes ont été traduits par Bruneau 1979, 86-87.
Diog. Laert. 2.22 : "Euripide, dit-on, lui ayant donné le traité d'Héraclite, lui demanda ce qu'il en pensait ; ce que j'en ai compris, répondit-il, est excellent, et, j'imagine, également ce que je n'ai pas compris, car on aurait besoin d'un plongeur délien" (Εὐριπίδην αὐτῷ δόντα τὸ Ἡρακλείτου σύγγραμμα ἐρέσθαι, "τί δοκεῖ;" τὸν δὲ φάναι, "ἃ μὲν συνῆκα, γενναῖα· οἶμαι δὲ καὶ ἃ μὴ συνῆκα· πλὴν Δηλίου γέ τινος δεῖται κολυμβητοῦ").
Diog. Laert. 9.12 : "Selon le grammairien Séleucos, un certain Croton rapportait dans son *Plongeur* que le livre (d'Héraclite) fut pour la première fois apporté en Grèce par un nommé Cratès, qui précisa qu'on aurait besoin d'un plongeur délien capable de ne pas s'y noyer" (Σέλευκος μέντοι φησὶν ὁ γραμματικὸς Κρότωνά τινα ἱστορεῖν ἐν τῷ Κατακολυμβητῇ Κράτητά τινα πρῶτον εἰς τὴν Ἑλλάδα κομίσαι τὸ βιβλίον· ὃν καὶ εἰπεῖν Δηλίου τινὸς δεῖσθαι κολυμβητοῦ, ὃς οὐκ ἀποπνιγήσεται ἐν αὐτῷ).

32 Souda, *s.* Δηλίου κολυμβητοῦ, "ὃς οὐκ ἀποπνιγήσεται ἐν αὐτῷ".

33 Catalogue, p. 196.

34 Bruneau 1979, 87.

35 *Siduntque rimae subito et opprimunt operatos, ut iam minus temerarium videatur e profundo maris petere margaritas atque purpuras. Tanto nocentiores fecimus terras !*

36 *Nec quaerit in profundis murices seque obiciendo escam, dum praeripit, beluis maris intacta etiam ancoris scrutatur uada.*

la plongée en apnée qui pouvait leur permettre de rester deux à trois minutes sans respirer[37]. Cette pratique explique l'état de délabrement physique de ces hommes : plonger à cette profondeur n'était pas sans conséquence pour le corps qui subissait quotidiennement la pression de l'eau. Même s'il s'agissait de plongeurs professionnels, les risques de noyade et d'embolie pulmonaire étaient très grands, et nous comprenons mieux maintenant la réflexion de Pline.

Les techniques de pêches actuelles

Au début du XX[e] siècle, A. Locart décrit la pêche des *Bolinus brandaris* :

> (…) à une profondeur variant de cinq à quinze brasses [entre ≈ 9 et 27 m], les pêcheurs en ramassent souvent de grandes quantités avec leurs filets où le Murex s'accroche par ses épines. Aux environs de Marseille, on le pêche souvent au girelier, sorte de nasse ronde et plate au centre supérieur de laquelle est pratiquée une petite ouverture par laquelle s'introduit le mollusque attiré par quelques morceaux de morue, de hareng, des têtes de thon, etc. que l'on dispose préalablement comme appât[38].

Lors d'un séjour à Carthage en février 2004, nous avons eu la chance de pouvoir assister à une pêche à l'*Hexaplex trunculus* sur le lac de Bizerte. C'est un pêcheur, M. Boukoum, qui a bien voulu nous montrer de quelle façon il procédait pour attraper ces mollusques. Il utilise des nasses faites avec un filet très lâche en corde, attaché à un cercle d'environ 30 cm de diamètre qui constitue l'ouverture de la nasse. Quatre cordes d'environ 20 cm sont nouées en quatre points diamétralement opposés à l'ouverture circulaire de la nasse et sont attachées entre elles au-dessus cette dernière : ce sont elles qui servent de point d'attache à l'appât. Le schéma[39] (**fig. 6a et 6b**) établi à partir d'une de ces nasses montre bien, d'une part, que les mailles du filet sont larges, mais suffisamment petites pour ne pas laisser s'échapper les *Hexaplex trunculus* et, d'autre part, que le filet ne mesure que 20 à 35 cm de profondeur.

Ces nasses sont surmontées d'appâts qui sont des peaux et des têtes de chiens de mer. Elles demeurent immergées durant 24 heures environ : selon M. Boukoum, il faut laisser le temps aux *Hexaplex trunculus* d'arriver jusqu'à l'appât, mais pas de se rassasier et donc de partir. Au bout de 24 heures, les amorces sont remontées et les mollusques remplissent les nasses (**fig. 7**). La remontée de deux cent nasses peut donner une récolte allant jusqu'à 200 kg d'*Hexaplex trunculus*[40], soit environ 1 kg par nasse ! Ce résultat n'est cependant valable qu'en cas de beau temps et de mer calme. En effet, lors de notre sortie sur le lac de Bizerte, le vent avait soufflé assez fort pendant une semaine et la remontée de quatre nasses n'avait fourni qu'une quarantaine d'*Hexaplex trunculus*.

La pêche aux coquillages à pourpre était bien sûr indissociable d'une bonne connaissance de ces derniers. Les pêcheurs ont su observer leur proie et ont découvert plusieurs aspects de leur comportement qui leur ont permis d'élaborer des pièges efficaces pour les attraper. Ces observations transcrites par les naturalistes grecs et romains ont donné lieu à des descriptions très imagées et très précises qui ne laissent place à aucune interrogation. Elles ont été en partie corroborées par nos propres expériences. Ainsi, nous savons que les coquillages étaient collectés, pêchés à la nasse ou en plongée, avec des appâts de chairs décomposées.

La conservation des coquillages après la pêche

Après avoir mentionné les différentes étapes de la pêche aux coquillages à pourpre, nous pouvons maintenant nous interroger sur le traitement que ces derniers recevaient à leur sortie de l'eau. Nous soulevons ici un problème d'une grande importance, car la teinture ne pouvant être obtenue qu'à partir de coquillages vivants, il fallait s'adapter à cette situation.

La conservation à court terme

Aristote explique qu'au moment où les nasses étaient remontées avec une certaine quantité de coquillages à pourpre, ces derniers étaient gardés "dans les nasses (κύρτοις) jusqu'à ce qu'on en ait beaucoup et qu'on ait le loisir de les traiter"[41] (*Hist. an.*, 5.15 [547a]). P. Bruneau[42] insiste sur l'article défini "les" devant le mot "nasse" pour démontrer que l'on conservait les coquillages à pourpre dans les mêmes nasses qui servaient à

37 Les textes anciens n'indiquent pas à quelle profondeur plongeaient les pêcheurs. Nous pouvons cependant faire un rapprochement avec les actuels pêcheurs polynésiens qui sont tout à fait capables de descendre jusqu'à 30 m de profondeur et d'y rester pendant deux à trois minutes. Observation faites auprès des pêcheurs de l'île de Huahiné en Polynésie française.

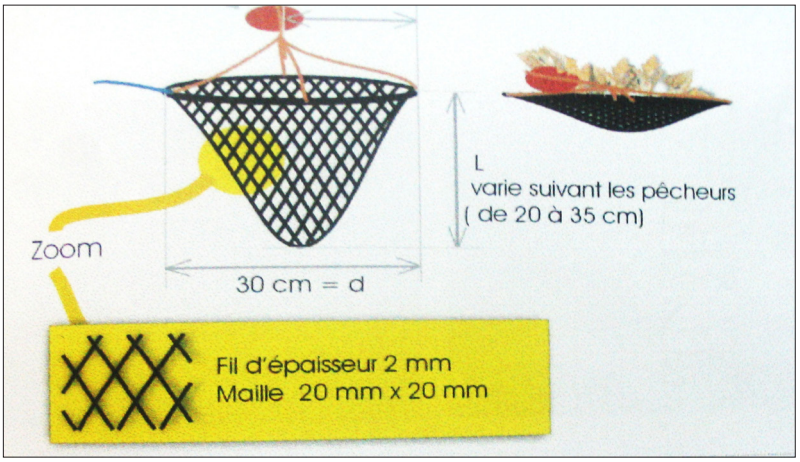
38 Locard 1900, 60.

39 Haouas-Gharssallah, *Contribution à l'étude de la croissance et de la biomasse de Phyllonotus trunculus dans la lagune de Bizerte*, Mémoire de Master soutenu le 12 juillet 2003.

40 Résultat aimablement communiqué par M. Boukoum.

41 Διὸ καὶ φυλάττουσιν ἐν τοῖς κύρτοις, ἕως ἂν ἀθροίσωσι καὶ σχολάσωσιν.

42 Bruneau 1979, 87-88.



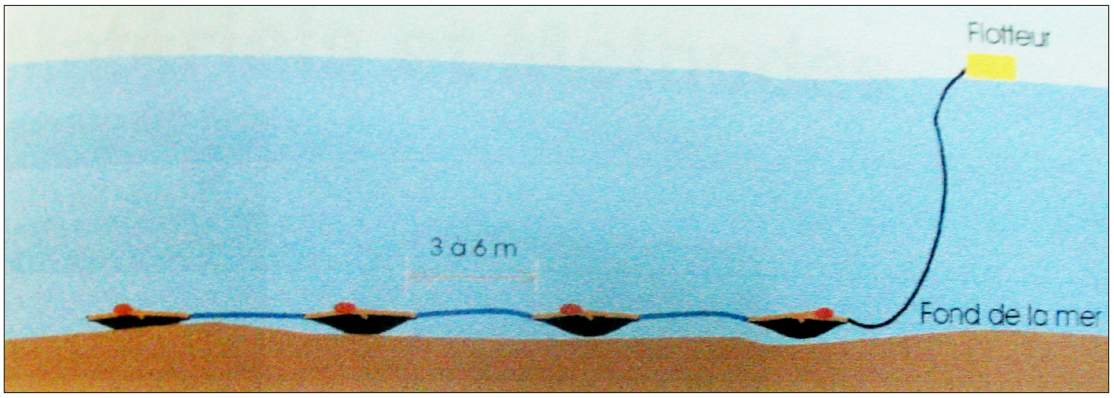


Fig. 6a et b. Schémas descriptifs de la nasse employée pour pêcher le *murex* dans le lac de Bizerte, Tunisie.



Fig. 7. Remontée de plusieurs nasses contenant des *murex*. Pêche effectuée par M. Boukoum sur le lac de Bizerte, Tunisie (cl. C. Macheboeuf).

la pêche. Aristote[43] mentionne qu'en période de reproduction, il arrivait que les coquillages pêchés se reproduisent dans des petites corbeilles appelées φορμίς. Selon nous, l'auteur a délibérément employé ce terme et non celui de κύρτος, car il s'agissait bien de deux choses différentes : la nasse (κύρτος) était uniquement destinée à la pêche, tandis que la corbeille (φορμίς) devait accueillir les coquillages qui venaient d'être récoltés. Ces corbeilles pouvaient être attachées sur le bord des barques grâce à une corde qui permettait de les laisser tremper dans l'eau de mer afin que les coquillages contenus à l'intérieur ne meurent pas d'asphyxie en attendant l'arrivée sur la plage.

La conservation à moyen terme

Les coquillages à pourpre devaient être conservés dans des viviers[44]. Le but premier de ces structures était de conserver les coquillages vivants et en bonne santé afin que la glande tinctoriale garde toute sa fraîcheur. Il fallait donc que l'eau soit renouvelée et oxygénée régulièrement sous peine de voir mourir les coquillages comme l'indique Pline : "Les pourpres, après avoir été pêchés, vivent jusqu'à cinquante jours dans leur salive"[45] (*HN*, 9.128) et Aristote : "Et pourtant le *murex*, une fois pêché, vit environ cinquante jours"[46] (*Hist. an.*, 8.20 [603a]). Cette conservation devait se faire essentiellement :

- lors de commande particulière ; si un particulier commandait un vêtement entièrement teint en pourpre, des centaines de kilos de coquillages devaient rester dans les viviers afin de laisser le temps aux ouvriers d'extraire les glandes tinctoriales ;
- après la période de reproduction ; si l'on suit les propos d'Aristote, une pêche intensive avait lieu au printemps[47]. Il fallait alors conserver les coquillages jusqu'à ce qu'on en ait besoin ;
- avant la canicule ; les producteurs savaient que les coquillages allaient manquer pendant les mois de juillet et d'août et il était alors judicieux de faire des réserves juste avant, afin de ne pas avoir à arrêter la production de teinture.

Ces coquillages demandaient une attention toute particulière, car une dégradation de leur état général entraînait inévitablement une altération de la glande tinctoriale. Aristote ajoute que les coquillages pouvaient être nourris, mais que ceci était accessoire : "Ils se nourrissent entre eux, car il leur pousse sur leur coquille une espèce d'algue ou de lichen"[48] (*Hist. an.*, 8.20.603a). Faut-il y voir une allusion à des coquillages destinés à la consommation ? Peut-être, mais il est fort possible que des coquillages destinés à la pourpre aient été également nourris, car le suc contenu dans leur glande tinctoriale devait rester de la meilleure qualité et la taille de la glande tinctoriale était en rapport avec la taille du mollusque.

La reproduction en milieu artificiel

Un texte très instructif de Columelle sur les *piscinae* mentionne la reproduction des *murex* :

> Une étendue vaseuse sur la côte est l'endroit pour élever le poisson plat, comme la sole, le turbot et le flet ; c'est aussi très approprié pour les testacés : les coquillages produisant la pourpre (…)[49] (*Rust.*, 8.16.7-8).

Deux interprétations sont possibles : soit les petits "*murex* agglomérés" décrits par Aristote[50] étaient mis dans des *piscinae* afin d'y être élevés soit les coquillages à pourpre se reproduisaient dans ces structures.

Il ne fait aucun doute, en tout cas, que c'est une connaissance solide de la reproduction des coquillages à pourpre qui a inspiré les écrits d'Aristote et peut-être ceux de Pline qui fournit une description parfaitement juste et imagée de ce qu'est la ponte des coquillages[51].

Nous ignorons si l'élevage en *piscinae* a donné lieu à une production importante. L'absence de ces structures près des vestiges archéologiques ne peut être interprétée comme un indice, car leur position en front de mer les rendait très vulnérables. Cependant, il est très improbable que cet élevage ait suffi à satisfaire les gros besoins des ateliers de pourpre : les coquillages issus des *piscinae* devaient seulement venir

43 *Hist. an.*, 5.15 [546b] : "Et en cet endroit naissent au fond de l'eau de petits *murex* agglomérés que l'on trouve fixés aux *murex* avant qu'ils n'aient produit leur cire, il arrive parfois qu'ils la fassent dans les corbeilles (…)".

44 Infra, p. 93 : pour une description en détail de ces piscines d'attente.

45 *alioqui captae et diebus quinquagenis uiuont saliua sua*.

46 Καὶ ζῇ δ' ἡ πορφύρα, ὅταν θηρευθῇ, περὶ ἡμέρας πεντήκοντα.

47 Supra, p. 20.

48 Τρέφονται δ' ὑπ' ἀλλήλων· ἐπιγίνεται γὰρ ἐπὶ τοῖς ὀστράκοις ὥσπερ φῦκός τι καὶ βρύον.

49 *Limosa regio planum educat piscem, velut soleam, rhombum, passerem,eadem quoque maxime idonea est conchyliis, muricibus et ostreis, purpurarumque tunc concharum pectunculi*.

50 Arist., *Hist. an.*, 5.15 [546b] : "Et en cet endroit naissent au fond de l'eau de petits *murex* agglomérés que l'on trouve fixés aux *murex*" (Καὶ ἐν τούτῳ τῷ τόπῳ γίνεται ἐν τῇ γῇ συστάντα πορφύρια μικρά, ἃ ἔχουσαι ἁλίσκονται αἱ πορφύραι).

51 Supra, p. 20.

renflouer les viviers qui tendaient à s'épuiser en cas de canicule prolongée ou de fortes précipitations.

Il existait donc deux manières de conserver les coquillages à pourpre vivants après la pêche : dans des corbeilles si c'était pour une journée ou deux tout au plus ou dans des viviers pour une durée de conservation plus longue, mais aussi pour en faire l'élevage. Ces solutions permettaient de ne jamais arrêter la production de la teinture pourpre dont nous allons à présent décrire la fabrication.

Traitement des *murex*

Comment accéder à la glande tinctoriale ?

Avant de procéder à la fabrication de la teinture pourpre, il fallait accéder à la glande tinctoriale. Selon les sources textuelles, il y avait plusieurs façons de le faire.

Les différentes techniques

L'extraction du corps du mollusque de sa coquille

Nos deux sources principales, Pline et Aristote, évoquent une première technique : l'extirpation de la totalité du corps du mollusque de sa coquille[52]. Les auteurs ne précisent pas avec quelle sorte d'outil les ouvriers parvenaient à un tel résultat.

Dans le cadre de nos expériences, nous avons tenté à plusieurs reprises d'extraire le corps d'un coquillage vivant de sa coquille. Nous avons utilisé pour ce faire une épingle, une fourchette, un couteau et une fourchette à escargot, mais ces diverses tentatives n'ont jamais été couronnées de succès. Ceci est tout à fait compréhensible, car le coquillage est vivant et lutte donc de toutes ses forces pour rester à l'intérieur de sa coquille.

Signalons par ailleurs qu'aucune coquille parfaitement entière n'a été retrouvée sur les sites producteurs. Cet indice tendrait à prouver que la technique de l'extirpation n'était guère utilisée, d'autant qu'il existait un procédé plus facile.

Le concassage de la coquille entière

Le concassage de la coquille était recommandé lorsque celle-ci était de petite taille. C'est ce que dit Aristote qui ajoute : "car il n'est pas facile de les en extraire"[53] (*Hist. an.*, 5.15 [547a]). Pline est du même avis : "On écrase les petits, vivants, avec leur coquille"[54] (*HN*, 9.126).

L'étude des vestiges archéologiques confirme cette pratique : chaque site répertorié dans le catalogue comprend la présence de fragments de coquilles. Les exemples les plus représentatifs sont Meninx et Délos[55] où des millions de ces fragments jonchent encore le sol.

L'archéologie expérimentale corrobore également cette affirmation. Nous avons eu l'occasion d'extraire plusieurs centaines de glandes tinctoriales et l'opération de concassage de la coquille s'est avérée en effet nécessaire chez les petits coquillages. La petite taille de la coquille rend les coups de pierre ou de marteau beaucoup plus efficaces et il est assez difficile de ne pas casser la coquille dans sa totalité. De plus, la glande tinctoriale chez les individus de petite taille est minuscule (environ 2 à 3 mm) et un simple trou dans la coquille au niveau de cette glande (voir ci-après) n'est pas suffisant pour l'extraire avec précision.



Fig. 8. *Hexaplex trunculus* cassé sur le côté où se trouve la glande tinctoriale (cl. C. Macheboeuf).

52 Plin., *HN*, 9.126 : "On l'extrait des plus grands, après avoir ôté la coquille (*Et maioribus quidem purpuris concha detracta auferunt*)" et Arist., *Hist. an.*, 5.15 [547a] : "Au contraire, pour les plus gros on enlève la coquille et l'on extirpe la fleur".

53 Οὐ γὰρ ῥᾴδιον ἀφελεῖν.

54 *Minores cum testa uiuas frangunt.*

55 Catalogue, p. 167 ; p. 202.

Un passage d'Élien mentionne le concassage des coquilles, mais apparemment pour les coquillages de toutes tailles :

> Quand un pêcheur de coquillages à pourpre en attrape un, non pas pour la consommation humaine, mais pour la teinture de la laine, si la couleur de celui-ci demeure solide, indélébile et capable de produire une authentique teinte inaltérable, il le brise, la coquille et le reste, d'un coup de pierre[56] (*Hist. an.*, 16.1).

Dans ce passage, Élien a raison d'expliquer que la coquille et le reste, c'est-à-dire les chairs, étaient respectivement brisés et même broyés. Chez les tout petits individus, on peut même penser que l'intégralité du corps était utilisée pour l'élaboration de la teinture, car une bactérie nécessaire à l'obtention de la teinture était présente dans les chairs[57]. En fait, la technique devait varier selon les lieux de production et s'adapter au cas par cas à la taille des coquillages.

Le concassage d'une partie de la coquille

Une autre technique consiste à casser la coquille juste à l'endroit où se situe la glande tinctoriale (**fig. 8**). Elle n'est mentionnée dans aucune source littéraire, mais les résultats de cette pratique sont encore visibles de nos jours sur les sites ayant produit de la pourpre. Nous avons pu en voir lors de notre visite sur le site de Meninx et en avons répertorié sur plusieurs autres sites[58].

Nous avons pratiqué cette technique de concassage pour la première fois chez I. Boesken-Kanold. Elle nous a initiée à cette façon de faire, car c'est la plus efficace, mais aussi la plus facile et la plus rapide lorsque le tour de main est acquis. Il s'agit en fait de placer le coquillage sur l'arrière, l'apex vers soi et de taper un coup sec sur la coquille à l'endroit où celle-ci protège la glande tinctoriale (**fig. 9**). Une petite partie de la coquille éclate et laisse apparaître la glande tinctoriale qu'il suffit alors d'extraire.

Cette pratique a probablement été mise au point par les ouvriers spécialistes du concassage des coquilles. À force de manipulation, ces derniers surent quelle était la technique la mieux appropriée aux coquillages à pourpre.

Décrivons à présent les outils et les structures nécessaires à ces opérations de concassage.

56 Ἀνὴρ πορφυρεὺς ὅταν θηράσῃ πορφύραν, οὐκ ἐς ἀνθρώπων τροφήν, ἀλλ' ἐς ἐρίων βαφήν, εἰ μέλλοι μένειν ἡ ἐκ τοῦ ζῴου χρόα δευσοποιὸς καὶ δυσέκνιπτος καὶ οἵα τὴν βαφὴν ἐργάσασθαι γνησίαν ἀλλ' οὐ δεδολωμένην, μιᾷ λίθου καταφορᾷ διαφθείρει τὴν πορφύραν αὐτοῖς ὀστράκοις.

57 Infra, p. 35.

58 Catalogue, p. 156 ; p. 158 ; p. 174 ; p. 185.



Fig. 9. Concassage d'un *murex* à l'aide d'un pilon (cl. C. Macheboeuf).

Outils et structures destinés au concassage des coquilles

Les outils

Le concassage des coquilles exigeait des outils fabriqués dans un matériau dur leur évitant de s'effriter au premier coup donné sur la coquille. La solution la plus simple et la moins onéreuse était une pierre à laquelle les ouvriers pouvaient donner la forme qui leur convenait le mieux pour briser les coquilles. Élien, d'ailleurs, y fait allusion : "il le brise (le *murex*), la coquille et le reste, d'un coup de pierre"[59] (*NA*, 16.1).

Sur l'île d'Hagios Georgios en Grèce et sur le site de Motya en Sicile, de petits marteaux en pierre, datés respectivement de l'âge de bronze et de l'époque punique, ont été mis au jour à côté de dépôts de coquillages ayant servi à produire de la pourpre[60]. Aucun autre spécimen n'a été retrouvé pour le moment sur des sites romains, mais les marteaux pouvaient également servir à beaucoup d'autres tâches et donc être réutilisés.

59 Cf. note 56.

60 Reese 2000, 643-646 ; Reese 2005.

Pour notre part, nous avons concassé les coquilles avec une pierre, faute d'avoir trouvé un outil plus précis. I. Boesken-Kanold se sert d'un pilon en pierre pour cette opération et c'est pour le moment le meilleur instrument qu'elle ait essayé. Le pilon rend le concassage plus facile certainement en raison du geste effectué pour casser la coquille : la main est dans le même axe que la partie qui frappe la coquille et ceci permet donc une plus grande précision.

Le choix des outils de concassage reste en fait très aléatoire. Le manque de témoignage archéologique ne peut être considéré comme un indice et l'archéologie expérimentale a montré, d'une part, que le concassage des coquilles ne nécessitait pas d'outil élaboré et, d'autre part, que le choix d'une forme pour ce genre d'outil devait dépendre de l'ouvrier qui l'utilisait.

Les supports de concassage

Les supports de concassage devaient être faits dans un matériau dur qui résistait aux coups donnés sur les coquilles. Nous possédons neuf exemples de billots* de concassage circulaires en granit à Délos (cf. **fig. 18**) et l'exemple d'un billot formé à partir d'une colonne en granit à Meninx (cf. **fig. 19**).

Pour l'étude détaillée de ces billots, on se reportera au chapitre 9.

L'extraction de la glande tinctoriale

Pour bien prélever la glande tinctoriale, il fallait savoir où elle se situait exactement et à quoi elle ressemblait.

Localisation et description de la glande tinctoriale

Localisation

Comme nous l'avons déjà dit[61], la glande tinctoriale des coquillages à pourpre se trouve en arrière, sur la gauche, par rapport à l'ouverture de la coquille entre la 3e et la 5e spire. Selon Aristote, cette glande était située "dans l'intervalle entre l'hépatopancréas et le cou"[62] (*Hist. an.*, 5.15.547a). Une analyse plus poussée de l'anatomie des coquillages à pourpre a permis de conclure que la glande se situe "à la surface du manteau, entre l'intestin et l'appareil respiratoire"[63]. Ce sont là des termes scientifiques qui n'avaient aucune signification pour le simple ouvrier qui était chargé d'extraire la glande.

Description

La glande se présente sous la forme d'une lamelle de couleur blanche écrue (**fig. 10**). Elle mesure environ 2 à 3 mm de large et 4 à 6 mm de long. La taille de la glande varie en fonction de la grosseur de l'animal. On reconnaît cette glande aux stries qu'elle présente sur toute sa longueur. Ces dernières sont très petites et d'une couleur pâle. Les glandes ont exactement le même aspect quelles que soient les espèces de coquillages à pourpre et il n'était donc pas difficile de passer de l'exploitation d'une espèce à une autre. À ce propos, c'est d'ailleurs Aristote qui fait la meilleure description[64] :

> cet intervalle est un tissu compact dont la couleur rappelle celle d'une membrane blanche, et c'est cette partie qu'on extirpe : une fois pressée, elle teint et colore la main. Elle est traversée par une espèce de veine, et c'est là ce qui semble constituer la fleur : le reste du tissu a le même rôle que l'alun[65] (*Hist. an.*, 5.15.547a).



Fig. 10. Glande tinctoriale de l'*Hexaplex trunculus* (cl. C. Macheboeuf).

61 Supra, p. 27.

62 Τὸ δ' ἄνθος ἔχουσιν ἀνὰ μέσον τῆς μήκωνος καὶ τοῦ τραχήλου.

63 Cardon 2003, 439.

64 Pline a fait également une description à ce sujet, mais beaucoup moins évocatrice : "les pourpres ont, au milieu du gosier, la fleur fameuse, recherchée pour la teinture des étoffes. Là se trouve une veine blanche contenant une gouttelette ; c'est de là qu'on extrait le précieux liquide, teinté de rose foncé ; le reste du corps n'en produit pas." (*HN*, 9.125-126 : *sed purpurae florem illum tinguendis expetitum uestibus in mediis habent* faucibus. *Liquoris hic minimi est candida uena, unde pretiosus ille bibitur nigrantis rosae colore sublucens ; reliquom corpus sterile*).

65 Τούτων δ΄ ἐστὶν ἡ σύμφυσις πυκνή, τὸ δὲ χρῶμα ἰδεῖν ὥσπερ ὑμὴν λευκός, ὃν ἀφαιροῦσιν· θλιβόμενος δὲ βάπτει καὶ ἀνθίζει τὴν χεῖρα. Διατείνει δ΄ αὐτὴν οἷον φλέψ· τοῦτο δὲ δοκεῖ εἶναι τὸ ἄνθος. Ἡ δ΄ ἄλλη φύσις οἷον στυπτηρία.

Voyons maintenant comment cette glande était prélevée du corps du mollusque.

Le prélèvement de la glande tinctoriale

Comme pour le concassage des coquilles, nous décrivons d'abord la technique de prélèvement de la glande qui nous aidera à mieux comprendre quels outils étaient utilisés.

La technique de prélèvement

La glande tinctoriale fait partie intégrante du corps du mollusque. Pour l'extraire, il n'était pas question de l'arracher avec les doigts, car le moindre geste brutal était susceptible de la percer et donc de la vider de son suc.

Nos expériences ont montré que ce prélèvement demandait un coup de main sûr, mais aussi beaucoup de patience. Les ouvriers qui pratiquaient cette tâche à longueur de journée maîtrisaient cette opération à la perfection et devaient mettre moitié moins de temps que nous[66]. Mais avec quel instrument effectuaient-ils ce prélèvement ?

Les outils

Les expériences que nous avons pratiquées ne laissent aucun doute quant aux caractéristiques des outils chargés du prélèvement de la glande : ils devaient être coupants et petits. Pour notre part, nous avons toujours utilisé une petite paire de ciseaux à ongles qui s'est avérée être le meilleur instrument possible. I. Boesken-Kanold, quant à elle, utilise également de petits ciseaux, mais il lui est arrivé de les remplacer par un cutter : l'opération devient alors plus délicate, car l'instrument est plus difficile à manier.

Aucun instrument coupant n'ayant été retrouvé à proximité d'un site, nous ne disposons donc d'aucun indice archéologique. Cependant, un texte de Vitruve pourrait nous éclairer quelque peu : "Ces coquillages, une fois qu'ils ont été recueillis, sont fendus sur leur pourtour au moyen d'outils de fer"[67] (*De arch.*, 7.3). Nous pensons que l'auteur décrit ici non pas le concassage de la coquille, mais le prélèvement de la glande tinctoriale. En effet, fendre des coquilles avec un objet coupant est tout simplement impossible. De plus, pourquoi les ouvriers auraient-ils pris le risque de se couper alors que les techniques de concassage des coquilles à l'aide d'outils en pierre étaient faciles ? L'emploi d'un terme général pour qualifier ces outils (*ferramentis*) peut être considéré comme un indice : si les ouvriers avaient utilisé des ciseaux, Vitruve l'aurait certainement souligné. Selon nous, les outils en fer devaient donc être des lames de fer aiguisées[68]. Soulignons d'ailleurs que ce type d'outils était beaucoup plus facile à fabriquer.

Cette partie réservée à l'apprêtement des coquillages pour la teinture nous a obligée à faire un peu de chirurgie. Après l'étude nécessaire de leur anatomie, nous avons procédé à la description d'une opération consistant à prélever la glande tinctoriale. Une fois de plus, nos observations nous ont permis de mieux comprendre les gestes effectués par les Anciens.

Conclusion

Ce deuxième chapitre devait tout naturellement commencer par la pêche, premier maillon de la production de pourpre. Les textes sur ce sujet ne sont pas nombreux, mais leur qualité et leur précision notoire nous ont permis de reconstituer toutes les techniques de pêche qui ont été mises en œuvre pour attraper le précieux coquillage. Le regard portait sur certaines techniques encore actuelles est également très intéressant car on peut y voir, peut-être, certaines survivances des techniques antiques.

C'est en alliant sources textuelles, sources archéologiques et expériences personnelles que nous avons pu reconstituer le traitement des *murex* après la pêche. Même si les auteurs anciens – surtout Aristote – connaissaient l'anatomie des coquillages à pourpre, toutes les descriptions seraient, en effet, restées abstraites si nous n'avions pratiqué nous-même le prélèvement des glandes tinctoriales. De plus, nos expériences ont également permis de montrer que Pline donnait parfois des renseignements erronés, comme sa remarque à propos des *murex* que l'on pouvait extirper vivants de leur coquille.

Nous avons ainsi établi qu'il existait trois manières de collecter les coquillages à pourpre : le ramassage près des rochers, la pêche à la nasse et la plongée. Il fallait ensuite concasser les coquilles et procéder au prélèvement de la précieuse glande à l'aide d'un instrument coupant.

Cette opération pratiquée, deux choix s'imposaient : soit on réservait le suc pour la vente, soit on le plaçait dans une cuve* avec d'autres ingrédients afin d'obtenir la précieuse couleur quelques jours plus tard.

66 Infra, p. 106.

67 *Ea conchylia, cum sunt lecta, ferramentis circa scinduntur.*

68 Rich 2004, *s.v. scalprum*.

Chapitre 3
L'élaboration de la teinture pourpre

Bien que la pourpre garde encore une part de mystère, les découvertes récentes ont permis de mieux comprendre la technique de fabrication de cette teinture. La seule source dont nous disposons à ce sujet est l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien. Ce dernier évoque en effet, dans le livre 9, la recette permettant d'obtenir la teinture pourpre. Nous la détaillerons étape par étape et nous commenterons, à chaque fois, les explications du Naturaliste. Nous retracerons ensuite les multiples expériences tentées par les chercheurs depuis une trentaine d'années, qui ont conduit à la redécouverte de la fabrication de la pourpre en 2001. Nous verrons ensuite les dernières découvertes qui concernent la conservation du suc tinctorial à long terme.

La recette donnée par Pline l'Ancien

Nous allons exposer étape par étape la technique de fabrication de la teinture pourpre décrite par Pline l'Ancien dans son livre 9, 133-135. Chaque étape sera exposée en deux sous-parties qui seront constituées, d'une part, d'un résumé de l'explication de Pline et, d'autre part, des observations que nous avons pu faire lors de nos expérimentations.

Ainsi, nous allons passer en revue la macération des glandes tinctoriales, l'ajout de liquide à ce résultat, le chauffage de la substance tinctoriale et son filtrage, et enfin la teinture de la laine.

La macération

L'explication de Pline

> On ôte ensuite la veine, dont nous avons parlé ; il est nécessaire d'y mettre du sel, environ un setier par cent livres ; on laisse macérer trois jours, pas plus, car la préparation a d'autant plus de force qu'elle est plus fraîche[1].

La première étape était donc la macération des glandes tinctoriales dans du sel à raison d'un setier par 100 livres de glandes tinctoriales. Une livre romaine étant égale à 324 g, 100 livres romaines de glandes tinctoriales sont égales à 32,4 kg. Un *sextarius* étant égal à 54,72 cl, il faut compter 1,69 cl de sel par kilo de chair.

Notre interprétation

La macération des glandes dans du sel apparaît chez Pline comme indispensable. Elle pouvait être en effet un procédé de conservation[2]. Concasser et prélever les glandes de milliers de *murex* étaient impossible à faire en une journée et cette méthode de conservation des glandes aurait été instaurée afin de laisser le temps aux ouvriers de finir leur tâche. Il faut souligner ici la très petite quantité de sel rajoutée aux glandes : trop de sel aurait peut-être nui à la qualité ou à la quantité du colorant obtenu. C'est également en raison de ce faible dosage de sel que l'on ne pouvait conserver les glandes plus de trois jours.

L'ajout de liquide

L'explication de Pline

> (…) on la fait chauffer (la préparation) dans du plomb ; pour cent amphores on compte cinq cents livres de produit[3].

1 *Eximitur postea uena quam diximus, cui addi salem necessarium, sextarios ferme centenas in libras ; macerari triduo iustum, quippe tanto maior uis, quanto recentior.*

2 Infra, p.39.

3 *feruere in plumbo, singulasque amphoras centenas aquae, quingentenas medicaminis libras.*

Les kilos de glandes tinctoriales mélangées au sel étaient transvasés dans un contenant en plomb (*plumbo*). Ici Pline ne précise pas la forme du contenant, mais la matière dont il est constitué. Ce manque de précision peut être considéré comme un indice : soit la forme du contenant n'avait pas d'importance, soit sa forme[4] était tellement commune qu'il était inutile de la préciser. On ajoutait au mélange composé de glandes et de sel que Pline nomme "*medicamen*"[5], du liquide dont la nature n'est pas précisée. Nous savons qu'il s'agissait d'un produit fluide, car le Naturaliste donne la quantité en amphore qui était une unité de mesure uniquement réservée au liquide. Cent amphores étaient nécessaires pour 500 livres de produit. Une amphore étant égale à 26,26 l et une livre à 324 g, il fallait 16,2 l de liquide pour 1 kg de glandes tinctoriales.

Une fois prête, cette préparation était mise à chauffer.

Notre interprétation

Le contenant en plomb évoqué par Pline devait être une cuve (*aenis*), dont nous trouvons la mention dans de nombreux autres textes, comme, par exemple, chez Stace qui évoque la cuve tyrienne[6]. La nature du liquide ajouté au mélange de glandes et de sel n'est pas précisée par Pline. Ce manque d'éclaircissement au sein d'un passage dans lequel l'auteur est justement très précis est, selon nous, significatif : le liquide était tout simplement très banal, il s'agissait certainement d'eau. Les expériences que nous avons réalisées jusqu'à maintenant ont été faites à base d'eau et les résultats ont toujours été satisfaisants[7]. En cas de production de pourpre dans un atelier côtier, c'est sûrement l'eau de mer qui était utilisée, car elle avait un double avantage : elle se trouvait à portée de main et elle était légèrement alcaline.

Le chauffage de la substance tinctoriale

L'explication de Pline

Pline fait allusion au chauffage de la substance tinctoriale :

> (…) on la fait chauffer (la préparation) ; faire sécher par vapeur modérée ; à cet effet on utilise le tuyau d'un foyer éloigné[8].

Notre interprétation

Ce passage est l'un des plus importants, car il précise bien qu'il fallait une chaleur modérée. Aucun texte ne vient corroborer cette constatation et Pline reste donc notre seule source de renseignements à ce sujet.

Un tel système de chauffage n'a, à notre connaissance, pas d'équivalent dans d'autres secteurs industriels.

Surveillance et filtrage

L'explication de Pline

> Après avoir écumé souvent pour ôter les chairs qui adhéraient forcément aux veines, et après avoir, le dixième jour environ, filtré le contenu du bassin (…)[9].

Notre interprétation

Lors de nos expériences, nous avons pu constater que de petits morceaux de chairs remontaient en surface. Le dépôt en surface était infime, car notre cuve ne contenait que 80 glandes. Pour des cuves contenant 32 kg de glandes tinctoriales, les dépôts devaient être considérables et l'écumage devait donc être pratiqué plusieurs fois par jour. Notons que ce ne sont jamais les glandes tinctoriales qui remontent à la surface, mais uniquement les morceaux de chairs restés attachés à ces dernières lors de leur prélèvement10. I. Boesken-Kanold n'a jamais constaté la remontée de morceaux de chairs, mais elle signale en revanche la présence d'une sorte d'écume à

4 Infra, p. 95.

5 Cf. Glossaire. Ce mot est utilisé également par Sénèque pour définir la préparation qui va servir à teindre en pourpre : "La couleur n'en est point toujours la même, mais diffère suivant que l'étoffe a été macérée plus ou moins longtemps, qu'elle a été imprégnée d'une teinture plus épaisse ou plus diluée, qu'elle a été plongée et cuite à plusieurs reprises ou immergée une seule fois" (Sen., *QNat.*, 3.12 : *Sic enim et purpura eodem conchylio non in unum modum exit ; interest quamdiu macerata sit, crassius medicamentum an aquatius traxerit, saepius mersa sit et excocta au semel tincta*). On le retrouve aussi chez Lucrèce (3.238).

6 Catalogue, p. 217 ; Stat., *Silv.*, 1.2.148-151 : *Tyriiaeni*. Et aussi : Sil., *Pun.*, 6.641-642 ; 16.175-176.

7 Infra, p. 36.

8 *feruere (…) ac modico uapore torreri et ideo longinquae fornacis cuniculo*.

9 *Ita despumatis subinde carnibus, quas adhaesisse uenis necesse est, decimo ferme die liquita cortina*.

10 Infra, p. 35 : les chairs apportaient le ferment nécessaire à l'obtention de la couleur.

la surface qui salissait les morceaux de laine immergés11. Le filtrage du contenu du bassin devait être pratiqué avec de grandes écumoires. Il ne fallait en aucun cas filtrer la substance tinctoriale en la versant dans un autre contenant, car il ne fallait pas toucher aux glandes tinctoriales qui reposaient au fond de la cuve depuis dix jours. Un tel procédé aurait fait échouer le résultat, car, une fois fermentée, la substance tinctoriale aurait alors été en contact avec l'air et le processus d'oxydation aurait eu lieu dans la cuve[12]. Dans ce cas, il aurait été impossible de teindre avec la substance tinctoriale dont le colorant se serait révélé dans la cuve.

La surveillance consistait également à maintenir la régularité du feu qui chauffait la substance tinctoriale : la température devait être modérée, du début de l'élaboration de la teinture jusqu'à l'immersion des étoffes qui se faisait également dans une teinture chaude.

La teinture de la laine

Explication de Pline

> (…) On y plonge (dans la substance tinctoriale), à titre d'essai, une laine dégraissée, et, jusqu'à ce que la teinte souhaitée soit obtenue, on fait chauffer le liquide (…) La laine trempe cinq heures ; après avoir été cardée, elle subit un second bain, jusqu'à ce qu'elle soit saturée[13].

La chauffe du liquide tinctorial est ici de nouveau précisée. Un petit morceau de laine était trempé au préalable afin de tester la couleur obtenue. Cette laine était dégraissée, car sinon la teinture n'aurait pas été absorbée correctement. Il fallait apparemment cinq heures d'immersion dans le bain de teinture pour obtenir un premier résultat correct. La pourpre de double bain était courante au temps de Pline : la laine déjà teinte était trempée une deuxième fois dans le liquide tinctorial afin qu'elle prenne une couleur plus foncée et chatoyante[14].

Notre interprétation

La pratique du test était d'autant plus obligatoire pour la teinture pourpre que la couleur de la substance tinctoriale n'avait rien de commun avec le résultat final : la couleur apparaissait au contact de l'air. Si le test s'avérait concluant, des quantités de laine plus importantes étaient alors plongées dans la cuve.

La durée d'immersion des étoffes dans la substance tinctoriale indiquée par Pline est selon nous peu significative ; elle devait varier en fonction des couleurs que les teinturiers désiraient obtenir : moins la laine était trempée longtemps, plus elle était claire[15].

L'opération effectuée sur la laine entre les deux bains de teinture n'était pas le cardage : Pline a utilisé ici un terme erroné. C'est de la laine peignée qui était trempée dans les cuves des ateliers producteurs[16].

Voilà donc décrites et interprétées les principales étapes de la fabrication de la teinture pourpre. Pline ayant été le seul à s'y intéresser de près, nous ne pouvons pas faire de recoupement de sources. Voyons à présent comment les chercheurs contemporains ont tenté de recréer cette recette, et surtout de la réussir.

L'expérimentation archéologique

Les chercheurs et scientifiques du XX[e] siècle ont essayé de comprendre la méthode décrite par Pline. Forts des progrès de la science, certains chercheurs ont réussi à reproduire cette couleur, mais toujours par l'apport de produits chimiques[17]. Le premier chercheur à avoir réussi à fabriquer de la teinture

11 Nous remercions I. Boesken-Kanold de nous avoir fait part de ses observations.

12 Infra, p. 35.

13 *uellus elutriatum mergitur in experimentum et, donec spei satis fiat, uritur liquor (…) Quinis lana potat horis rursusque mergitur carminata, donec omnem ebibat saniem*.

14 "Cornélius Nepos, qui mourut sous le principat du divin Auguste, dit : 'Au temps de ma jeunesse, la pourpre violette était en vogue et se vendait cent deniers la livre ; peu de temps après, ce fut la pourpre écarlate de Tarente ; elle fit place à la tyrienne double-bain, qui coûtait plus de mille deniers la livre ; on blâmait P. Lentulus Spinther, édile curule, de l'avoir employée le premier pour la prétexte ; cette pourpre, dit Cornélius Nepos, qui ne l'emploie aujourd'hui pour les lits de table ?'" (C. Nepos d'après Plin., *HN*, 9.133-135) ; Infra, p. 65.

15 Infra, p. 66 : c'était le cas pour les couleurs conchyliennes.

16 Infra, p. 120 et Macheboeuf 2004, 29.

17 Alatrachen *et al*. 1998.

pourpre sans ajout de matière chimique est J. Doumet. D'autres expériences ont suivi depuis une quinzaine d'années et la recette de Pline semble enfin avoir révélé une bonne partie de ses zones d'ombre.

L'apport de la chimie

Les études faites sur la pourpre au XIX[e] siècle et les résultats obtenus par H. De Lacaze-Duthiers ont fortement intrigué les chimistes. En effet, les réactions du suc tinctorial au contact de la lumière du jour et de l'air ainsi que la vaste gamme de couleurs et de nuances obtenues grâce à cette substance étaient autant de facteurs qu'il fallait élucider à l'aide des nouvelles techniques.

Le premier chimiste à avoir établi un résultat intéressant est P. Friedländer[18] en 1909. Ce chimiste allemand a réussi à prouver que le suc tinctorial de ce mollusque comprenait une molécule appelée dibromoindigotine qui était composée de brome et d'indigotine.

Les expériences sur la composition du suc tinctorial des différents coquillages à pourpre se sont poursuivies et ont révélé, par la suite, la présence de plusieurs molécules comprenant de l'indigotine[19].

À titre indicatif, nous donnons ici un tableau récapitulatif des différentes molécules présentes dans le suc tinctorial des trois principaux coquillages à pourpre[20].

Espèces		IND	INR	MBI	DBI	X
H. trunculus	Pigment	56	0	37	7	0
	Teinture	53	14	33	0	0
B. brandaris	Pigment	0	0	0	85	15
	Teinture	0	0	6	81	13
S. haemastoma	Pigment	0	0	3	91	6
	Teinture	+	0	3	91	6

Composition des pigments (produits des secrétions) et teintures (procédé de cuve) fournis par les *murex Hexaplex trunculus* et *Bolinus brandaris* et par la pourpre *Stramonita haemastoma*. Échantillons réalisés par André Verhecken, analyses en CLHP par Jan Wouters, Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles. Les pourcentages indiqués sont calculés d'après des données relevées à 288 nm. + = pourcentage inférieur à 1 %. IND = indigotine ; INR = indirubine ; MBI = 6-bromoindigotine ; DBI = 6,6'-dibromoindigotine ; X = colorant non identifié (indirubine bromée ?).

18 Friedlander 1909.

19 Entre autres : Bouchilloux & Roche 1954, 1583-1587 ; Cooksey 1994, 7-13 ; Cooksey 1995, 70-77 ; Cooksey 2001, 736-769 ; Wouters & Verhecken 1992, 404.

20 Tableau tiré de Cardon 2003, 425.

L'essentiel ici est de retenir que le suc tinctorial des coquillages à pourpre renferme une molécule proche de l'indican présent dans les plantes à indigo. La fabrication de l'indigo a donc des points communs avec la fabrication de la pourpre.

La redécouverte du secret de la pourpre

Les expériences de J. Doumet

En 1980, le chercheur libanais J. Doumet[21] a réalisé la première teinture pourpre sans apport de produit chimique. Il a procédé à de nombreuses expériences dont nous ne résumons ici que les principaux résultats. Sa technique repose sur deux étapes successives : tout d'abord, les glandes de *murex* sont mises à macérer pendant trois jours dans une solution alcaline, puis le mélange est décanté et mis à chauffer à 40 °C dans un récipient pendant 72 heures. J. Doumet n'a obtenu de bons résultats que dans des récipients faits en étain. Selon lui, cet alliage est nécessaire à l'élaboration de la teinture, car c'est le seul à laisser se produire la concentration du liquide tinctorial[22].

Les couleurs obtenues par J. Doumet ne sont jamais très foncées et tirent toujours sur le lilas clair.

Les travaux de J. Edmonds

Le chimiste anglais J. Edmonds[23] fut contacté voici quelques années par des particuliers pour entreprendre des recherches sur la pourpre. Il utilisa des pigments qui avaient été obtenus par dessiccation du suc tinctorial des coquillages à pourpre. Connaissant les similitudes entre l'indigo et le suc tinctorial des mollusques, J. Edmonds décida d'appliquer la technique de fabrication de l'indigo à la teinture pourpre.

Le principe de fabrication de l'indigo est appelé "cuve à fermentation"[24] ou "Vat-Dye"* : il s'agit de faire décomposer des substances organiques, en l'occurrence des feuilles d'indigotier, sous l'effet de "ferment". L'aboutissement de cette cuve est l'obtention de la teinture sous une forme réduite ou "leuco", car ce n'est qu'à cette condition que le liquide tinctorial donnera de la couleur. Celle-ci apparaîtra ensuite par oxydation.

21 Doumet 1980 ; Doumet 1999, 10-18 ; Doumet 1999, 46-57.

22 Doumet 1980, 21.

23 Edmonds 2000.

24 Le mot cuve doit être compris ici comme un contenu et non comme un contenant.

Dans le cas de la pourpre, il s'agissait pour J. Edmonds de faire décomposer les glandes puis de les faire fermenter grâce à un "ferment" qui était alors inconnu.

Le chimiste procéda de la façon suivante : il mélangea les pigments à de l'eau et mit le tout à chauffer au bain-marie à une température de 50 °C, jour et nuit. Il vérifia le pH* de la cuve régulièrement, car celui-ci devait rester alcalin (entre 7, 5 et 9). Au bout de quelques jours, la cuve n'avait toujours pas évolué et aucune teinture n'apparaissait sur les échantillons de fil. J. Edmonds en déduisit que le "ferment" devant engendrer le processus de fermentation* n'était pas présent dans la cuve. Il ajouta tout d'abord dans la cuve un ferment de la famille des *clostridium* présent dans les cuves à pastel, mais ce fut un échec[25]. Il décida ensuite d'y ajouter des morceaux de chairs de bivalves appelés coques et la fermentation eut ensuite lieu : de la laine écrue trempée dans la cuve en ressortit teinte d'une très jolie couleur violet foncé.

Les travaux d'I. Boesken-Kanold

Quelques mois plus tard, I. Boesken-Kanold[26] reprit les travaux de J. Edmonds, mais remplaça les pigments par des glandes tinctoriales d'*Hexaplex trunculus*. Au bout d'une semaine, la cuve donna à la laine trempée une couleur violette. Le "ferment" permettant la fermentation était localisé : il était présent dans les glandes tinctoriales. Le mystère de la fabrication de la teinture pourpre était enfin élucidé !

Nous possédons désormais tous les éléments nous permettant de reconstituer une cuve telle qu'elle était élaborée dans les ateliers producteurs de pourpre.

La recette de Pline à l'épreuve des nouvelles découvertes : la réalisation d'une cuve à pourpre

L'équipement et les conditions nécessaires à la réussite de la couleur

La cuve

Le contenant destiné à recevoir les glandes et le liquide était sans aucun doute une cuve. Nous en avons pour preuve les nombreux textes[27] faisant mention des cuves de Tyr ou de Sidon sous le nom latin d'*aenum*.

Le matériau dans lequel étaient fabriquées ces cuves est mentionné chez Pline : c'est le plomb. D'après J. Doumet[28], il s'agirait plus exactement de ce que les Romains appelaient le plomb.

Le foyer

La substance tinctoriale devait être chauffée à environ 50 °C pendant une dizaine de jours[29].

La présence obligée des *Hexaplex trunculus*

Selon J. Doumet[30], le *Bolinus brandaris* et le *Stramonita haemastoma* ne possédaient pas la molécule nécessaire au développement de la couleur. Il fallait impérativement mélanger à ces deux mollusques, une petite quantité d'*Hexaplex trunculus* qui était le seul coquillage à posséder cette molécule. Le chercheur pense qu'une proportion de 10 % d'*Hexaplex trunculus* dans une cuve de *Bolinus brandaris* ou de *Stramonita haemastoma* est suffisante pour que ces derniers puissent révéler leur couleur. Nous n'avons réalisé qu'une cuve de *Bolinus brandaris* et il est vrai que cette dernière n'a donné aucune couleur.

L'obscurité

Le contenu de la cuve ne devait pas être en contact avec la lumière du jour : celle-ci pouvait modifier la couleur que s'apprêtait à donner la substance tinctoriale.

Il en était de même pour les étoffes que l'on sortait du bain de teinture. Elles s'oxydaient au contact de l'air, mais aussi au contact de la lumière et surtout du soleil. Ainsi, nous avons pu observer que de la laine trempée dans une cuve d'*Hexaplex trunculus* pouvait donner deux couleurs différentes selon qu'elle avait été exposée au soleil ou non. Dans le premier cas, la couleur virait au bleu, tandis que dans le second, elle virait au violet.

25 Edmonds 2000, 27.

26 Boesken-Kanold 2005, 250-254.

27 Sen., *Herc. Œt.*, 658-667 ; Luc. 10.122-125 ; Stat., *Silv.*, 1.2.148-151 ; Sil., *Pun.*, 6.641-642.

28 Doumet 1999, 52.

29 Infra, p. 95 : il fallait disposer d'un système de chauffage.

30 Doumet 1980, 22-24.

Les ingrédients

Les glandes de *murex*

Le suc tinctorial donnant la couleur pourpre se trouve dans une petite lamelle de 4 à 6 mm selon les spécimens, appelée glande tinctoriale[31].

Le liquide

Il faut mélanger les glandes à du liquide. Dans la recette de fabrication de Pline, il devait s'agir d'eau de mer, à raison de 16 litres par kilo de glandes[32].

La potasse

Le pH de la cuve à pourpre doit être environ de 9. Les premiers jours, celui-ci n'est pas stable et en cas de pH trop acide (5 à 7), il faut rajouter une solution alcaline pour l'augmenter. C'est la lessive de cendre ou potasse qui était certainement la plus utilisée. Ce produit est très facile à faire : on mélange de l'eau à des cendres de bois, puis on filtre le tout. L'eau obtenue s'appelle lessive de cendre ou potasse. Son pH est environ égal à 12.

Naissance et mort d'une cuve de pourpre

Cet intitulé peut paraître de prime abord curieux, mais il reflète bien la réalité. Une cuve à pourpre naît grâce à des bactéries, vit tant qu'elle est capable de teindre et meurt lorsqu'elle ne contient plus aucun colorant. Les ateliers pouvaient suivre ce processus, mais ils pouvaient également ne jamais laisser mourir leurs cuves et même parfois les laisser de côté pour les réutiliser à un autre moment.

La naissance

À l'intérieur d'une cuve[33], on mélangeait les glandes de *murex* et l'eau de mer. Le liquide prenait une teinte violette. Le tout était mis à chauffer à une température moyenne d'environ 50 °C et la cuve était recouverte afin que la substance ne soit pas en contact avec la lumière du jour. Plusieurs fois par jour, la température de la cuve ainsi que son pH devaient être mesurés. Il était facile de vérifier la température en trempant son doigt dans le liquide, mais nous ne savons pas de quelle façon était mesuré le pH. Les ouvriers mesuraient-ils ses variations en fonction de l'odeur ou du goût de la substance tinctoriale ? Le processus de fermentation était visible à l'œil nu : au fil des jours, la couleur de la cuve passait du violet au bleu, puis du bleu au vert clair. Cette dernière couleur ainsi que l'odeur qui l'accompagnait étaient le signe que la cuve à pourpre était prête à teindre. À partir de ce moment les étoffes pouvaient y être immergées.

La teinture des étoffes et l'épuisement de la cuve à pourpre

Le tissu destiné à être teint en pourpre était plongé dans la cuve pendant une durée approximative de cinq heures[34]. Si l'on souhaitait une teinte plus foncée, un deuxième bain s'imposait. Ces bains successifs épuisaient la cuve à pourpre qui perdait peu à peu de son pouvoir colorant. I. Boesken-Kanold recommande de laisser la cuve se reposer entre deux bains de teinture afin que le ferment, et par là même le colorant, aient le temps de se régénérer quelque peu. La cuve à pourpre pouvait être utilisée jusqu'à épuisement total du colorant qu'elle renfermait, mais il existait d'autres solutions.

La réutilisation continue d'une cuve à pourpre

Une cuve à pourpre qui commençait à s'épuiser pouvait être nourrie avec de nouvelles glandes tinctoriales[35]. Au bout d'une journée ou deux, le pouvoir tinctorial de la cuve redevenait égal à celui d'une cuve neuve. Cette méthode représentait un gain de temps non négligeable pour les ateliers : une cuve à pourpre prête à teindre était obtenue en deux jours au lieu de dix. Cette réutilisation permettait également de ne pas avoir à changer et à bouger un matériel qui pouvait peser très lourd[36]. Cependant, cette réutilisation devait avoir des limites et des inconvénients qui restent pour le moment inconnus, faute d'expérience.

La conservation de la cuve à pourpre

Une cuve à pourpre déjà fermentée pouvait être conservée si elle n'était plus utile à un moment donné de la production.

31 Supra, p. 27.

32 Supra, p. 32.

33 Supra, p. 32.

34 Supra, p. 33.

35 Boesken-Kanold 2005, 250-254.

36 Une cuve contenant 2 626 litres de liquide pesait tout de même plus de 2,5 tonnes.

Il suffisait en effet d'arrêter le chauffage et de laisser la cuve recouverte d'un couvercle. Celle-ci était en quelque sorte au repos, mais elle pouvait être remise en fonction dès que l'on en avait besoin[37]. Cette méthode a pu être utilisée au moment de la canicule : des cuves étaient préparées à l'avance et servaient lorsque la réserve de *murex* était épuisée[38] et que la production était en passe d'être interrompue.

Conclusion

Ce troisième chapitre est l'un des plus importants de notre thèse, mais il est aussi l'un des plus difficiles à aborder. La recette de fabrication de la teinture pourpre consignée par Pline avait été maintes fois reprise dans différentes études sans pour autant être comprise. C'est pour cette raison que nous avons décidé de décrire étape par étape cette recette, afin de lui donner tout son sens, mais aussi afin de la rendre accessible aux néophytes.

L'évocation des progrès faits dans le domaine de l'archéologie expérimentale ont permis de mieux comprendre de quelle façon le secret de la pourpre a été redécouvert et nous avons ainsi pu décrire la réalisation d'une cuve à pourpre en suivant les conseils de Pline et démontrer que ce dernier avait donné une recette sûre, puisque nous avons obtenu de la couleur.

37 I. Boesken-Kanold 2005, 250-254.

38 Supra, p. 36.

Chapitre 4

Teinture de longue conservation et évolution des techniques de fabrication

Dans les chapitres précédents, nous avons pu constater qu'en cas de pénurie, les coquillages pouvaient être conservés dans des viviers pendant une durée approximative de 50 jours[1]. Cependant, cela n'était envisageable que sur le littoral. Pourtant, les sources textuelles[2] et iconographiques[3], et en particulier la fameuse stèle de Parme, font apparaître une production de pourpre à l'intérieur des terres. Comment cela était-il possible ? Quelles solutions avait-on trouvé pour conserver la substance tinctoriale ?

C'est le recoupement des sources textuelles et de l'archéologie expérimentale qui a permis de découvrir deux moyens de conserver du suc tinctorial à long terme.

La conservation des glandes tinctoriales dans du sel

Après avoir élucidé le mystère de la teinture pourpre grâce à la teinture de cuve*[4], Inge Boesken-Kanold a poursuivi ses recherches et fait une nouvelle découverte : les glandes tinctoriales pouvaient être conservées dans du sel. Il suffisait d'extraire les glandes et de les déposer sur un lit de sel qui s'imbibait alors d'une couleur violette. Le tout était mis à sécher près d'une source de chaleur ou à l'air libre. Les glandes devenaient dures et pouvaient être conservées, avec le sel bien sûr, dans n'importe quel endroit.

Lorsqu'I. Boesken-Kanold[5] a voulu faire une cuve à base de glandes salées, elle a été confrontée à un problème inattendu : la fermentation n'a pas eu lieu. Après en avoir discuté avec d'autres chercheurs, elle a eu l'idée d'ajouter un peu du jus d'une cuve épuisée qu'elle avait gardé dans son réfrigérateur. Une heure plus tard, le processus de fermentation avait déjà commencé. Le phénomène est parfaitement explicable : la bactérie responsable du phénomène de fermentation ne supporte pas la conservation et n'est en fait présente que dans la chair de la glande tinctoriale fraîche. Une teinture pourpre ne pouvait être réalisée à base de glandes conservées, sans l'apport de bactéries.

La conservation des glandes de coquillages à pourpre dans le miel

L'étude de la stèle de Caius Pupius Amicus, *purpurarius* dans la ville de Parme, a été l'élément déclencheur d'une autre découverte[6]. En effet, que pouvaient donc contenir les trois bouteilles figurant sur la stèle de Parme si ce n'est un liquide en rapport avec la pourpre ?

C'est pour élucider ce mystère que je me suis rendue chez I. Boesken-Kanold : il me fallait être initiée à la pratique de la cuve par fermentation, mais également trouver une réponse au contenu des flacons figurés sur la stèle de Parme. Au bout de deux jours de concertation, nous avons trouvé la solution qui était, en fait, inscrite dans un texte de Vitruve :

> Et parce qu'il est ramassé à partir des fragments de coquillages, il est appelé *ostrum* [glandes tinctoriales

1 Supra, p. 26.

2 Plin., *HN*, 35.44-45.

3 Catalogue, p. 247.

4 Supra, p. 35.

5 L'expérience est décrite dans Boesken-Kanold, 2005 : 50 glandes de *murex* ont été conservées dans 40 g de sel.

6 Catalogue, p. 247.

broyées]. En raison de sa salinité, il sèche rapidement à moins qu'il ne soit mélangé avec du miel[7] (*De arch.*, 7.13, 3).

Vitruve mentionne la nécessité d'associer du miel liquide au suc tinctorial pour éviter que ce dernier ne se dessèche et ne soit plus utilisable. Un texte de Plutarque vient conforter son propos :

S'étant rendu maître de Suse, Alexandre prit au palais royal quarante mille talents d'argent monnayé, avec un mobilier et des richesses incalculables. On dit qu'il y trouva aussi cinq mille talents de pourpre d'Hermionè, qui, bien que déposée là depuis cent quatre-vingt-dix ans, gardait encore sa couleur fraîche et vive. La cause en est, dit-on, que la teinture des étoffes de pourpre se fait avec du miel, et la teinture des étoffes blanches avec de l'huile[8] (*Alex.*, 36.1-3).

L'association du miel et de la pourpre était donc mentionnée dans deux textes, par deux auteurs différents : il ne pouvait s'agir d'une simple coïncidence. Dès lors il fallait entreprendre des expériences afin de savoir si le miel avait effectivement un pouvoir conservateur sur les glandes tinctoriales. C'est ainsi que nous avons décidé de conserver 50 glandes tinctoriales d'*Hexaplex trunculus* dans 40 g de miel (**fig. 11**).



Fig. 11. Glandes tinctoriales de l'*Hexaplex trunculus* venant d'être mélangées dans du miel : la couleur de la substance est violette (cl. C. Macheboeuf).

7 *Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est vocitatum. Id autem propter salsuginem cito fit siticulosum, nisi mel habeat circa fusum.*

8 Ἀλέξανδρος δὲ Σούσων κυριεύσας παρέλαβεν ἐν τοῖς βασιλείοις τετρακισμύρια τάλαντα νομίσματος, τὴν δὲ ἄλλην κατασκευὴν καὶ πολυτέλειαν ἀδιήγητον. ὅπου φασὶ καὶ πορφύρας Ἑρμιονικῆς εὑρεθῆναι τάλαντα πεντακισχίλια, συγκειμένης μὲν ἐξ ἐτῶν δέκα δεόντων διακοσίων, πρόσφατον δὲ τὸ ἄνθος ἔτι καὶ νεαρὸν φυλαττούσης. αἴτιον δὲ τούτου φασὶν εἶναι τὸ τὴν βαφὴν διὰ μέλιτος γίνεσθαι τῶν ἀλουργῶν, δι' ἐλαίου δὲ λευκοῦ τῶν λευκῶν· καὶ γὰρ τούτων τὸν ἴσον χρόνον ἐχόντων τὴν λαμπρότητα καθαρὰν καὶ στίλβουσαν ὁρᾶσθαι.

Le mélange de glandes tinctoriales et de miel a été stocké, chez nous, durant six mois dans un endroit sec, mais exposé à la lumière. Lors de la réouverture du flacon, la couleur avait changé et était devenue marron foncé sans plus aucune trace de couleur pourpre (**fig. 12**). L'odeur, en revanche, était restée la même, c'est-à-dire très supportable si on la compare à l'odeur de glandes de *murex* fraîches exposées pendant 24 heures à l'air libre.

Nous avons alors réalisé une cuve par fermentation afin de vérifier si les propriétés de conservation du miel étaient encore efficaces.

Le mélange constitué de glandes d'*Hexaplex trunculus* et de miel a été versé dans un pot en verre d'une contenance de 1,5 l. Nous avons rajouté à cela 0,5 l d'eau et nous avons mis le tout à chauffer jour et nuit au bain-marie à une température constante de 50 °C.

Selon J. Edmonds[9], le processus de réduction ne peut s'effectuer que dans un milieu alcalin avoisinant un pH de 8,5/9. Nous avons donc vérifié le pH plusieurs fois par jour et il a été réajusté cinq fois grâce à de la lessive de cendre. Le contenu de la cuve passa alors de 0,5 l à 1 l.

Au bout de dix jours, la couleur de la cuve qui était, initialement, marron très clair n'avait toujours pas changé, mais le pH était stable à 9.

La couleur de la cuve n'ayant pas viré au vert, nous savions pertinemment que la réduction n'avait pas eu lieu[10]. Nous avons tout de même immergé, à titre d'essai, un fil de laine pendant cinq heures. Ce dernier est ressorti teint d'une couleur rose très pale, à peine visible à l'œil nu.



Fig. 12. Les mêmes glandes tinctoriales mélangées dans le miel. Six mois plus tard : la couleur de la substance est devenue marron (cl. C. Macheboeuf).

9 Edmonds 2000, 15.

10 Supra, p. 36.

Même conservées dans du miel, les glandes manquaient de fraîcheur et des bactéries nécessaires à la fermentation. Sachant qu'I. Boesken-Kanold avait rajouté un peu du contenu d'une ancienne cuve à sa cuve faite de glandes salées, nous avons rajouté 50 ml du jus d'une cuve "épuisée" en colorant que nous avions conservée. Au bout de douze heures, le liquide de la cuve est devenu vert, ce qui signifiait qu'il y avait eu réduction.

Nous avons trempé un fil de laine pendant cinq heures et celui-ci en est ressorti teint d'une couleur bleu violet (**fig. 13**).

N'ayant réalisé qu'une seule cuve à base de glandes d'*Hexaplex trunculus* conservées dans du miel, nous sommes bien consciente que nous manquons de recul. Pourtant, les résultats obtenus sont tout à fait encourageants et nous pensons avoir trouvé une piste de recherche très intéressante. Le contenu des bouteilles figurées sur la stèle de Parme pourrait donc être, selon nous, soit un mélange de glandes d'*Hexaplex trunculus* conservées dans du miel, soit plutôt, un mélange de suc tinctorial et de miel, ainsi que nous le décrit Vitruve. Les teinturiers en pourpre devaient alors toujours avoir du liquide tinctorial d'une cuve épuisée en réserve afin de le rajouter lors de la réalisation d'une cuve à base de glandes tinctoriales conservées dans du miel.

Ces découvertes sont primordiales pour l'histoire de la pourpre : désormais la preuve est faite que les ateliers du bord de mer n'étaient pas les seuls à pouvoir produire cette teinture. Les *purpurarii* qui exerçaient leur profession dans des villes à l'intérieur des terres pouvaient honorer les commandes de leurs clients sans pour autant avoir recours à des articles importés du littoral[11] : il leur suffisait juste d'importer du suc tinctorial conservé dans du miel. Mais cette technique n'était pas seulement réservée aux teinturiers de l'intérieur des terres. En effet, un texte de Cassiodore nous apprend qu'elle était également pratiquée dans l'atelier impérial d'Otrante. Quel intérêt y avait-il à produire la teinture impériale avec du suc conservé plutôt qu'avec des glandes fraîches ?



Fig. 13. Fil teint dans une cuve faite à base de teinture de longue conservation (cl. C. Macheboeuf).

11 Infra, p. 127.

Les résultats obtenus : des observations étonnantes et encourageantes

La fabrication de la pourpre à partir de glandes conservées : le témoignage de Cassiodore

Une lettre écrite par le roi Théodoric à un fonctionnaire responsable de la production de pourpre royale à Otrante nous donne la preuve que les glandes étaient délibérément conservées avant d'être utilisées (Cassiod., *Var.*, 1.1.2).

Usage délibéré de glandes de conserve

Le texte de Cassiodore évoque clairement la conservation des glandes tinctoriales :

> C'est pourquoi si l'investigateur a mis en réserve, conformément aux règles, les coquillages de la mer d'Hydronte pendant le temps convenable, cet amas de Neptune, qui toujours produit une pourpre éclatante, qui orne le trône, après avoir été dilué dans beaucoup d'eau, a donné un liquide royal de la couleur du feu[12].

Bien plus qu'une opération destinée à pouvoir teindre des étoffes à n'importe quel moment, il apparaît ici que la conservation des glandes était une étape nécessaire à la fabrication de la teinture pourpre. Mais combien de temps devait durer cette période ?

Une durée de conservation précisément établie

La durée de conservation des glandes était apparemment régie selon des règles strictes dont nous ne connaissons pas le contenu. Cependant nous savons, d'après Cassiodore, qu'elle était assez longue :

> Il est étonnant qu'après un si long laps de temps après la mort, cette substance rende ce sang rouge qui d'habitude s'écoule de la plaie de corps vivants blessés. En effet, après près de six mois sans force vitale, les délices marins ne savent pas être désagréables aux narines à l'odorat subtil, en supposant

12 *Quapropter si perscrutator Hydrontini maris intusa conchylia sollemniter condidisset apto tempore, aceruus ille Neptunius, generator florentis semper purpurae, ornator solii, aquarum copia resolutus imbrem aulicum flammeo liquore laxaret.*

évidemment que ce noble sang puisse exhaler quoique ce soit de repoussant[13].

Il fallait attendre un délai de conservation de six mois avant de pouvoir procéder à la fabrication de la teinture pourpre. Pourquoi une telle précision ?

Il est impossible de répondre pour le moment, mais une chose est certaine : des cuves faites à partir de glandes conservées pendant six mois donnaient de meilleurs résultats que des cuves faites à partir de glandes fraîches, sinon quel aurait été l'intérêt d'une telle opération ?

Un conservateur judicieusement choisi ?

Le texte ne précise malheureusement pas la nature du conservateur, mais il est peut-être possible de le deviner : "Si la qualité des coquillages n'est pas altérée, si c'est bien la première récolte du pressoir, la faute sera sans aucun doute imputable à l'artisan, qui n'a su en extraire aucune richesse"[14]. Le roi Théodoric explique ici la façon dont étaient traitées les glandes tinctoriales fraîches après l'extraction : elles étaient broyées dans une sorte de pressoir15.

Ce broyage donnait un liquide gluant qui ne pouvait pas être conservé sur du sel : le suc tinctorial aurait été entièrement absorbé par le sel et l'élaboration d'une cuve aurait été ensuite impossible. En revanche, comme l'indique Vitruve, il était possible de mélanger ce suc tinctorial liquide à une petite quantité de miel : les deux liquides ayant à peu près la même consistance, ils se mêlaient simplement l'un à l'autre sans aucun problème.

Cassiodore a laissé un témoignage précieux qui marque très certainement une évolution dans la façon d'élaborer la pourpre. Confrontons maintenant les observations du roi avec les résultats que nous avons obtenus afin de tenter d'établir les raisons pour lesquelles cette technique était employée.

Premières expérimentations : vers une confirmation du texte de Cassiodore

Le miel semble avoir eu plus qu'une vertu conservatrice sur les glandes tinctoriales. En effet, si la pourpre d'Hermionè garde encore une "couleur fraîche et vive" au bout de cent quatre-vingt-dix ans "la cause en est, dit-on, que la teinture des étoffes de pourpre se fait avec du miel"[16] (Plut., *Alex.*, 36.1-3). Dans ce texte, ce n'est pas une méthode de conservation des glandes qui est évoquée, mais bien une méthode de fabrication. Il faut en déduire que le miel permettait aussi aux étoffes pourpres de garder leur couleur plus longtemps. Le roi Théodoric le rappelle d'ailleurs dans sa lettre : "Une fois que cette substance (tinctoriale) reste bien imprégnée, elle persiste jusqu'à ce que le vêtement soit complètement usé"[17].

Ces propos sont pour le moment invérifiables, mais nous avons fait deux observations quand nous avons réalisé notre cuve à pourpre faite de glandes conservées dans le miel. La première de ces observations est la couleur surprenante obtenue après un seul bain : le bout de laine est ressorti aussi foncé que s'il avait subi un double bain dans une cuve à pourpre faite à base de glandes fraîches. La deuxième observation est l'odeur de la cuve : elle n'avait rien de comparable avec celle faite avec des glandes fraîches. L'odeur était beaucoup moins forte et très supportable. Cela rejoint les dires de Théodoric lorsqu'il déclare que "après près de six mois sans force vitale, les délices marins ne savent pas être désagréables aux narines à l'odorat subtil (…)"[18]. Cette observation constitue un élément important pour la fabrication de la pourpre dans les villes. Il était inutile pour les *purpurarii* de s'expatrier à la périphérie de la ville et la production pouvait avoir lieu dans des *officinae* situées dans des quartiers habités et fréquentés[19].

Bien plus qu'un moyen de conservation du suc tinctorial, le miel était considéré depuis la plus haute Antiquité comme un élément permettant à la pourpre de conserver sa couleur et son éclat malgré le passage des années. Au Bas Empire, ce conservateur s'avérait indispensable pour l'élaboration de la pourpre *blatta** en Occident[20]. On constate ici une évolution des techniques de fabrication qui est peut-être en rapport avec une nouvelle situation géopolitique qui donna lieu à une redistribution des ateliers de pourpre et, par là même, à une redistribution des différentes catégories de pourpre.

13 *Mirum est substantiam illam morte confectam cruorem de se post spatia tam longi temporis exsudare qui solet uiuis corporibus uulnere sauciatis effluere. Nam cum sex paene mensibus marinae deliciae a uitali fuerint uigore separatae, sagacibus naribus nesciunt esse grauissimae ; scilicet ne sanguis ille nobilis aliquid spiraret horroris.*

14 *Quod si conchyliorum qualitas non mutatur, si torcularis illius una uindemia est, culpa nimirum artificis erit, cui se copia nulla subtraxit.*

15 Infra, p. 98.

16 Note 8.

17 *Hic cum infecta semel substantia perseverat, et nescit ante subtrahi quam vestis possit absumi.*

18 *Nam cum sex paene mensibus marinae deliciae a uitali fuerint vigore separate, sagacibus naribus nesciunt esse gravissimae.*

19 Infra, p. 133.

20 Nous n'avons pas encore fait de recherches sur ce sujet.

La recette de base pour l'obtention d'une couleur basique faite avec des *Hexaplex trunculus* était en fait très simple, car elle ne nécessitait que des ingrédients faciles à trouver, à savoir les glandes de *murex*, la lessive de cendre et du liquide qui était de l'eau douce ou de l'eau de mer. La mise en route d'une cuve et l'attente de la fermentation de la substance tinctoriale demandait certes de l'expérience, mais cette dernière pouvait être facilement acquise.

Les recettes se compliquaient dès qu'on voulait obtenir des couleurs telles que la pourpre tyrienne et les teinturiers variaient alors les ingrédients et les modes en fonction des demandes. Cependant, le principe de base resta toujours le même, c'est-à-dire celui de l'élaboration de la teinture grâce à la fermentation de la substance tinctoriale.

Cette technique était également pratiquée pour la fabrication de la pourpre à l'intérieur des terres. Grâce à l'apport de miel ou de sel, les glandes tinctoriales pouvaient être conservées pendant plusieurs mois, ce qui permettait de pouvoir les importer vers les *officinae purpurariae* situées à plusieurs centaines de kilomètres des littoraux. Ces découvertes récentes sont très importantes pour notre étude, car nous savons désormais que la production de pourpre ne dépendait pas uniquement des ateliers de bord de mer et qu'il existait un circuit de production différent et complémentaire[21].

21 Infra, p. 131.

Conclusion
de la première partie

Lors de notre étude sur la pêche aux coquillages à pourpre et sur la fabrication de la teinture, nous avons eu la grande chance de pouvoir rapprocher, d'une part, des écrits anciens et, d'autre part, des résultats issus de l'archéologie expérimentale.

La pêche aux coquillages par laquelle nous nous devions de commencer cette enquête a donné lieu à une étude biologique de ces derniers. Ce fut l'occasion de constater que les connaissances des auteurs anciens sur ce sujet étaient solides et sérieuses, notamment celle d'Aristote dont la réputation d'excellent naturaliste est une fois de plus confirmée. À défaut de vestiges archéologiques, nous avons pu décrire les différentes façons de pêcher le coquillage à pourpre grâce aux descriptions d'Aristote, de Pline et d'Élien qui concordent toutes.

Pour la technique de pêche à la nasse souvent décrite avec une extrême précision, nous avons eu la chance de pouvoir faire un parallèle avec une technique qui se pratique encore de nos jours sur le lac de Bizerte en Tunisie.

Il en a été de même de nos recherches sur la fabrication de la teinture. Jamais nous ne serions parvenue à de tels résultats si nous nous étions contentée de la lecture des nombreux articles des chimistes et des quelques reprises du texte de Pline qui ont été faites par les historiens. Notre rencontre avec I. Boesken-Kanold, qui a redécouvert le secret de la fabrication de la pourpre, a été, pour nous, déterminante. C'est véritablement à partir de ce moment que nous avons appréhendé pleinement notre sujet. Les expériences menées en sa compagnie ont enfin donné un sens au texte de Pline et nous savons désormais que le procédé de la cuve par fermentation était bien celui qui était employé par les Anciens pour obtenir la pourpre.

Deuxième partie

LES DIFFÉRENTES TEINTURES POURPRES

Pendant longtemps, les différentes et nombreuses couleurs pourpres portées par les Romains ont été attribuées uniquement aux mélanges de coquillages qui étaient élaborés par les teinturiers. Une relecture des textes anciens nous a fait comprendre qu'un autre facteur entrait en ligne de compte dans l'obtention des couleurs : la localisation géographique des coquillages. Tel est le point de vue que développent Aristote et Vitruve et que nous examinerons tout d'abord (Chapitre 5).

Nous nous interrogerons ensuite sur l'apport des teinturiers à *l'ars purpuraria* : de quelle façon ont-ils "apprivoisé" l'*ostrum** ? Comment ont-ils fait ressortir les qualités exceptionnelles de cette substance naturelle ? Ces interrogations nous amèneront à évoquer les diverses teintures créées et exploitées au sein des ateliers producteurs durant toute la période romaine (Chapitre 6).

Chapitre 5
La géographie des espèces de la pourpre

Partons d'une constatation : les couleurs de la pourpre semblent infiniment plus variées que les espèces. A priori, on pourrait donc penser que les couleurs résultaient d'un mélange de sucs tinctoriaux, autrement dit d'une recette d'atelier. Cette idée s'impose d'autant plus que certaines couleurs semblent avoir été spécifiques à certains ateliers comme le rouge de Tyr qui n'a jamais été reproduit ailleurs. Les secrets des teinturiers de Tyr étaient-ils si bien gardés qu'aucun atelier producteur d'Occident n'ait jamais réussi à produire la célèbre pourpre *blatta* ? Pourquoi certains ateliers comme Tyr et Sidon ont-ils gardé la primauté de certaines couleurs ou, autrement dit, pourquoi ces couleurs n'étaient-elles pas reproductibles ailleurs ? L'explication la plus probable est que la couleur est avant tout liée au lieu et c'est celle que nous fournissent les auteurs anciens.

Espèces et couleurs : les hypothèses anciennes

Dans l'Antiquité, la variation de couleur de la pourpre a été mise en relation d'une part avec le milieu naturel des coquillages, d'autre part avec l'intensité de la lumière solaire.

Pourpres et milieux naturels : les observations d'Aristote

Pour Aristote la géographie jouait un rôle dans les couleurs données par les coquillages à pourpre : "Ils sont d'ordinaire noirs dans les lieux exposés au nord, rouges dans ceux qui sont exposés au midi"[1]. Mais la couleur fournie par les *murex* variait aussi pour lui en fonction des milieux naturels dans lesquels ils évoluaient. Ainsi, la majorité des *murex* qui vivaient dans les golfes avaient "la fleur de couleur noire"[2] tandis qu'ils l'avaient rouge "sur les grèves et autour des promontoires"[3].

Aristote ne relie pas seulement la couleur de la glande du coquillage à pourpre à la présence plus ou moins forte du soleil, mais aussi au type d'habitat des coquillages, ce que l'on appelle de nos jours le biotope.

Cette hypothèse intéressante qui mériterait d'être vérifiée par les biologistes et les écologistes n'est cependant pas reprise par Vitruve.

Pourpre et latitudes : la théorie de Vitruve

Avec les écrits de Pline (*HN*, 9.133-135), le chapitre 13 du livre 7 de l'œuvre de Vitruve constitue notre principale source sur la fabrication de la pourpre. Bien que la pourpre luxueuse n'ait été qu'un sujet d'étude secondaire pour ce savant nous avons pu apprécier la précision de sa description du prélèvement et du broyage des glandes tinctoriales[4]. Le début du chapitre 13 n'en n'est pas moins intéressant, car il nous livre une hypothèse sur les causes des variations de couleur de l'*ostrum*, c'est-à-dire, chez Vitruve, du suc tinctorial issu du coquillage à partir duquel est fabriquée la teinture pourpre[5].

1 Arist., *Hist. an.*, 5.15.547a : "Ετι δ΄ ἐν μὲν τοῖς προσβορείοις μέλαιναι, ἐν δὲ τοῖς νοτίοις ἐρυθραὶ ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον εἰπεῖν.

2 Arist., *Hist. an.*, 5.15.547b : "Ceux qu'on trouve dans les golfes sont grands et rugueux, la plupart ont la fleur de couleur noire, mais certains l'ont rouge et petite" (καὶ αἱ μὲν ἐν τοῖς κόλποις μεγάλαι καὶ τραχεῖαι, καὶ τὸ ἄνθος αὐτῶν αἱ μὲν πλεῖσται μέλαν ἔχουσιν, ἔνιαι δ΄ ἐρυθρὸν καὶ μικρόν).

3 "Au contraire ceux qu'on trouve sur les grèves et autour des promontoires sont de petite taille et leur fleur est rouge" (αἱ δ΄ ἐν τοῖς αἰγιαλοῖς καὶ περὶ τὰς ἀκτὰς τὸ μὲν μέγεθος γίνονται μικραί, τὸ δ΄ ἄνθος ἐρυθρὸν ἔχουσιν).

4 Supra, p. 30.

5 *Id autem excipitur e conchylio marino e quo purpura inficitur.*

Pourpre et intensité solaire

Pour Vitruve, les couleurs de la pourpre variaient en fonction de l'ensoleillement des régions où elle était produite. Il explique que la couleur pourpre attire particulièrement l'attention "parce qu'elle n'a pas dans tous les lieux où elle est produite une seule variété de couleur, mais est nuancée naturellement selon la course du soleil"[6].

Autrement dit Vitruve nous apprend que la couleur de l'*ostrum* variait selon les endroits où elle était produite, non pas parce que les teinturiers procédaient à certains mélanges, mais parce qu'elle était nuancée naturellement (*naturaliter*). Sachant que la couleur de la pourpre se révélait au contact de la lumière, il a attribué les variations de couleur aux variations de l'intensité lumineuse du soleil selon les régions de l'Empire. Puis, il nous présente une géographie des couleurs naturelles du suc tinctorial qui était aussi appelé "*sucus*" en latin (**fig. 14**).

Géographie des couleurs de l'*ostrum* selon Vitruve

> C'est ainsi que la pourpre recueillie dans la région du Pont-Euxin et en Gaule, du fait que ces pays sont très proches du Septentrion, est noire ; si l'on s'avance entre le Septentrion et l'Occident, elle se révèle bleuâtre ; celle qui est recueillie aux abords de l'Orient et de l'Occident équinoxiaux révèle une couleur violette ; mais celle qui provient des régions méridionales est rouge par vertu de nature ; aussi est-ce cette variété que produisent, par exemple l'île de Rhodes et toutes les régions qui comme elle sont toutes proches de la course du soleil[7].

Commentons une à une ces indications que Vitruve présente du nord au sud :

- L'*ostrum atrum* de la "région du Pont-Euxin et la Gaule"

Les régions du Pont-Euxin et de la Gaule sont les plus au nord de toutes celles qui ont produit de la pourpre. Cette position géographique leur valait certainement un ensoleillement modéré qui rendait le suc "*atrum*". Cet adjectif est employé ici non pas pour qualifier une couleur, mais plutôt une nuance sombre[8]. Pour tenter d'en savoir plus, nos expériences nous ont amenée à étaler sur un vêtement de coton du suc tinctorial de l'*Hexaplex trunculus* pêché dans le sud de la France. Mais la couleur obtenue tire vers le bleu foncé et correspondrait plutôt à l'*ostrum lividum* évoqué ci-dessous.

- L'*ostrum lividum* des régions situées entre le "Septentrion et l'Occident"

Les régions situées entre le Septentrion et l'Occident sont au nord et à l'ouest de Rhodes et au sud de la Gaule et du Pont-Euxin que Vitruve vient de citer. Par déduction et en se reportant à l'ensemble de la répartition géographique donnée par Vitruve, il pourrait donc s'agir du nord de l'Espagne, de l'Italie et du nord de la Grèce, qui sont au nord de la ligne qui délimite ces régions de celle de la ligne suivante. Selon J. André, l'adjectif *lividus* employé par Vitruve définirait ici une couleur "d'un bleu sans beauté, sombre et terne comme une meurtrissure (un hématome), parfois proche du violet"[9]. Comme nous l'avons dit ci-dessus, les résultats que nous avons obtenus avec le suc tinctorial des *Hexaplex trunculus* pêchés dans le sud de la France ressemblent beaucoup à cette définition. Peut-être le sud de la Gaule serait-il plus à sa place dans cette zone ? Remarquons que le sud de la Gaule passe d'ailleurs très près du 43e parallèle.

- L'*ostrum violaceo colore* des régions situées "aux abords de l'Orient et de l'Occident équinoxiaux"

La localisation géographique de l'Orient et de l'Occident équinoxiaux est impossible si l'on ne connaît pas le lieu fixe à partir duquel ils ont été observés. Cependant, Vitruve mentionne un peu plus loin l'île de Rhodes qui était généralement choisie comme point de repère par les géographes antiques[10] et dont Polybe avait justement fixé les couchants et les levants d'équinoxes. Si Vitruve a repris les indications de l'historien grec, le levant d'équinoxe engloberait les régions comprises entre le Taurus et la Syrie et le couchant d'équinoxe désignerait les régions voisines des colonnes d'Hercule[11]. Les *murex* du sud de l'Espagne, de l'extrême sud de la péninsule italienne, ainsi que du sud de la Grèce et du nord de la Syrie, auraient donc produit de la pourpre dite *violacea*, c'est-à-dire violette. Ce terme qualifiait non pas une certaine teinte violette[12], mais la catégorie des pourpres violettes[13]. Vitruve expose ici une théorie qui ne s'applique pas

6 *quod habet non in omnibus locis quibus nascitur unius generis colorem, sed solis cursu naturaliter temperatur.*

7 *Itaque quod legitur Ponto et Gallia, quod hae regiones sunt proximae ad septentrionem, est atrum ; progredientibus inter septentrionem et occidentem inuenitur liuidum ; quod autem legitur ad aequinoctialem orientem et occidentem inuenitur uiolaceo colore ; quod uero meridianis regionibus excipitur rubra procreatur potestate, et ideo hoc rubrum Rhodo etiam insula creatur ceterisque eiusmodi regionibus quae proximae sunt solis cursui.*

8 André 1949, 47.

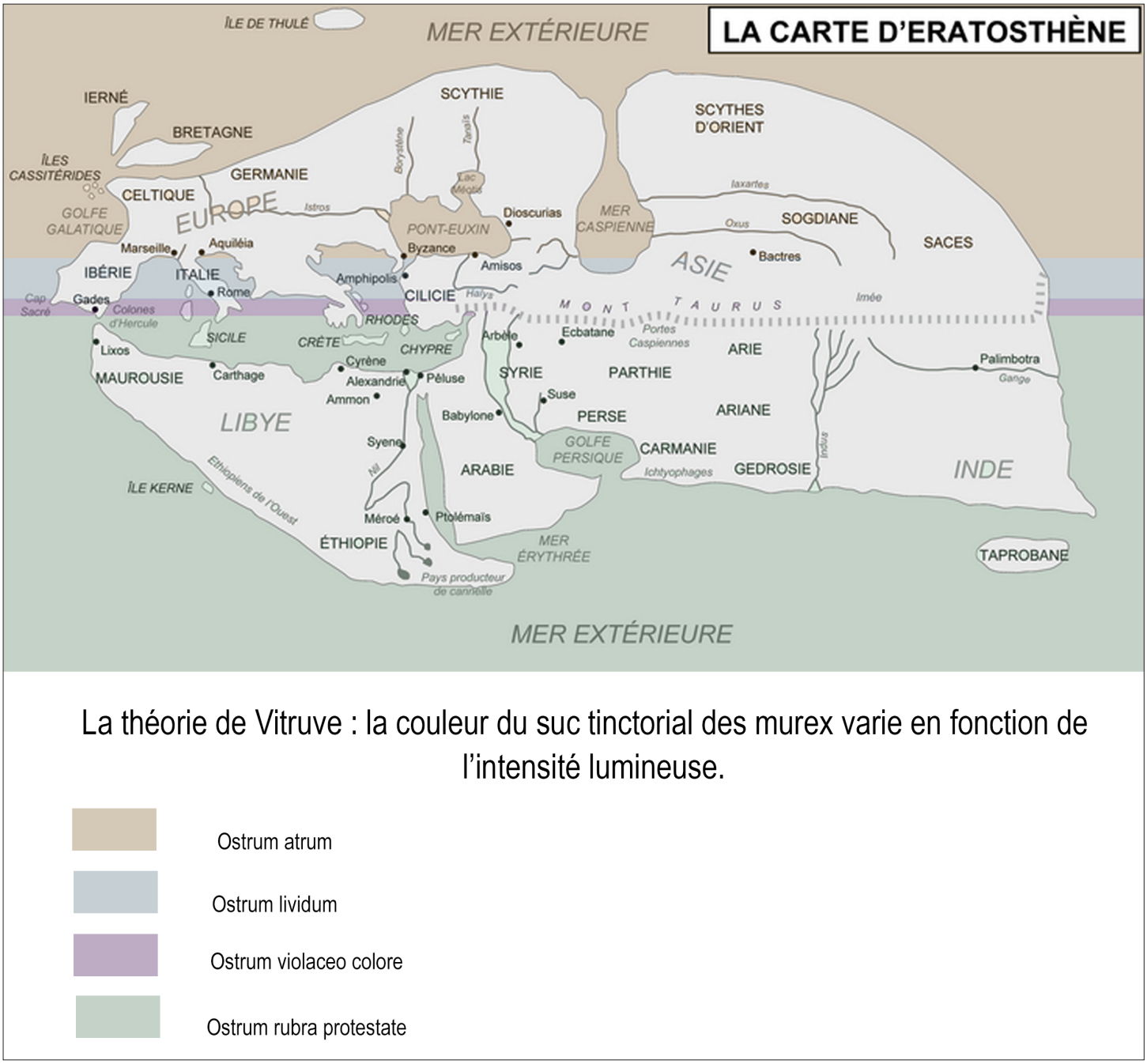
9 André 1949, 172.

10 Aujac 1966, 196-197.

11 Aujac 1966, 141-143.

12 André 1949, 196-197.

13 Infra, p. 59.



La théorie de Vitruve : la couleur du suc tinctorial des murex varie en fonction de l'intensité lumineuse.

Ostrum atrum

Ostrum lividum

Ostrum violaceo colore

Ostrum rubra protestate

Fig. 14. La théorie de Vitruve : la couleur du suc tinctorial des murex en fonction de leur localisation géographique.

à une nuance en particulier, mais probablement à la gamme chromatique générale.

- L'*ostrum rubra potestate* des "régions méridionales"

Par les "régions méridionales", Vitruve entend les régions situées à la latitude de Rhodes et les régions situées au sud de Rhodes. Autrement dit, la Phénicie, les côtes d'Afrique du Nord, le sud de la Lycie et la Laconie produisaient de l'*ostrum* de nature vraiment rouge (*vero rubra potestate*). Là encore, la formule employée désigne ici la gamme chromatique du rouge plutôt qu'une teinte en particulier[14].

La théorie de Vitruve peut être résumée dans le tableau ci-après.

14 Infra, p. 60.

Ostrum atrum	Pont-Euxin Gaule	Zone 1
Ostrum lividum	Au sud de la Gaule et du Pont-Euxin Au nord de Gibraltar et du Taurus Soit : Espagne, Italie du Nord, Grèce du Nord	Zone 2
Ostrum violaceo colore	Bande située à l'est entre le Taurus et la Syrie et à l'ouest au sud de Gibraltar Soit : Italie du Sud, Grèce du Sud, Asie Mineure du Sud	Zone 3
Ostrum rubra potestate	Latitude de Rhodes et sud de Rhodes Soit : la Laconie située à la même latitude que Rhodes ; la Lycie (Aperlae), la Phénicie, les côtes méditerranéennes de l'Afrique du Nord (Bérénice et Meninx)	Zone 4

La géographie des couleurs de l'*ostrum* selon Vitruve.

Outre Aristote et Vitruve, les auteurs anciens étaient conscients du fait que la couleur obtenue avec des coquillages à pourpre de même type ne donnait pas les mêmes résultats selon la région. Ceux qui ont vanté les pourpres de Gétulie ou de Laconie ont souvent fait le choix de mentionner les coquillages qui les produisaient plutôt que leurs couleurs[15]. Ainsi, selon Pausanias :

> Tout le Péloponnèse, excepté l'Isthme de Corinthe, est bordé par la mer, mais les meilleurs coquillages pour fabriquer de la pourpre après ceux de la mer phénicienne se trouvent sur les côtes de Laconie[16] (3.21.6-7).

C'est à notre avis un choix volontaire de leur part : les coquillages à pourpre de ces régions étaient réputés pour les couleurs qu'ils fournissaient et les savants mélanges des teinturiers n'y étaient pour rien. Alors que le naturaliste qu'était Aristote pensait que les couleurs fournies par les *murex* dépendaient du milieu naturel dans lequel ils vivaient, Vitruve essayait d'expliquer ce phénomène par le degré d'intensité lumineuse à laquelle les couleurs étaient exposées. Qu'en est-il aujourd'hui ? Pouvons-nous expliquer ce phénomène de façon plus scientifique ?

La répartition spatio-temporelle des espèces de pourpre : observations actuelles

En ce domaine, nous n'avons pas beaucoup progressé depuis l'Antiquité. L'hypothèse selon laquelle le suc tinctorial des *murex* pourrait varier en fonction des écosystèmes est très nouvelle et commence seulement à faire son chemin[17]. Pour notre part, nous sommes convaincue de son bien-fondé et nos entretiens avec J. Zaouali et S. Souissi[18] n'ont fait que renforcer notre opinion : selon eux, il est très possible que le suc tinctorial des *murex* puisse varier en fonction de l'écosystème environnant, de la nourriture, de la température de l'eau de mer et de beaucoup d'autres facteurs encore insoupçonnés.

Pour l'heure nous avons tenté, pour vérifier l'hypothèse de Vitruve, d'étudier la répartition géographique des espèces de coquillages en les confrontant aux couleurs dominantes des teintures obtenues à partir de ces mêmes coquillages. Nous avons retenu les espèces de coquillages mentionnées par les textes et celles qui ont été identifiées sur les sites archéologiques[19]. Notons ici d'emblée que l'absence de l'*Hexaplex trunculus* sur des sites sur lesquels seuls des *Stramonita haemastoma* ou des *Bolinus brandaris* ont été signalés ne remet pas en cause la théorie de J. Doumet[20]. Il était selon lui nécessaire d'ajouter 10 % d'*Hexaplex trunculus* environ aux *Stramonita haemastoma* ou aux *Bolinus brandaris* afin que se révèle l'enzyme colorante de ces deux dernières espèces. Sur un site où la pourpre n'était faite qu'à partir de l'un ou l'autre de ces coquillages, il est normal que les débris de coquilles des *Hexaplex trunculus* n'aient pas été signalés : ils étaient assurément perdus dans la masse des coquilles de *Bolinus brandaris* ou de *Stramonita haemastoma*.

Nous avons classé nos tableaux de répartition dans l'ordre dans lequel Vitruve présente sa répartition des couleurs de l'*ostrum* pour tenter de vérifier le bien-fondé de sa théorie. Les cases laissées en blanc sont celles pour lesquelles nous ne disposons d'aucun renseignement. Nous avons pris en compte dans nos tableaux le paramètre du temps afin de repérer d'éventuelles ruptures d'emploi ou d'éventuels changements de mode. Sauf exceptions (Silius Italicus sur la pourpre d'Ancône et Suétone sur la "pourpre améthyste"), les sources textuelles nous livrent des informations contemporaines. Elles

15 Pour la Laconie : Clem. Al., *Paed*., 10bis, 115, 1-4 ; Paus. 3.21.6-7. Pour la Gétulie : Hor., *Epist.*, 2.2.181-184 ; Pompon. 3.104.18 ; Plin., *HN*, 5.12.

16 Θαλάσσῃ μὲν δὴ, πλὴν τοῦ Κορινθίων ἰσθμοῦ, περιέχεται πᾶσα ἡ Πελοπόννησος· κόχλους δὲ ἐς βαφὴν πορφύρας παρέχεται τὰ ἐπιθαλάσσια τῆς Λακωνικῆς ἐπιτηδειοτάτας μετά γε τὴν Φοινίκων θάλασσαν.

17 Cardon 2003, 448-449.

18 Nous remercions le Dr. S. Souissi de nous avoir accordé un entretien.

19 On se reportera au catalogue, au nom du site donné dans le tableau.

20 Supra, p. 35

permettent donc a priori "de dater" l'utilisation d'une couleur pourpre. Les coquillages retrouvés sur les sites archéologiques ne sont en général pas datés. Cependant, il y a des exceptions : les coquillages du Monte Circeo sont datés par radiocarbone ; ceux d'Ibiza tantôt par carbone 14, tantôt par du matériel archéologique[21] ; ceux d'Érétrie, de Délos, d'Aperlae et de Bérénice d'après le matériel archéologique et les techniques de construction[22]. Pour plus de précisions, il convient de se référer au catalogue.

Les pourpres du Nord (zone 1 de Vitruve)

Les pourpres du sud de la Gaule et de l'Italie sont connues essentiellement grâce aux sources textuelles et tout spécialement grâce à la *Notitia Dignitatum* qui mentionne deux *procuratores bafii* à Narbonne et à Toulon.

Aucune source littéraire ne mentionne la production de pourpre dans le sud de la Gaule. Les coquillages mis au jour à Toulon n'ont pas encore été identifiés[23]. Ce manque de témoignages nous empêche d'émettre une quelconque hypothèse.

Les pourpres d'Espagne, d'Italie et du nord de la Grèce (zone 2 de Vitruve)

Sur six sites producteurs de pourpre recensés dans cette zone, quatre sont localisés dans la péninsule italienne. À notre connaissance, en dehors de l'Italie, seules les Îles Baléares et Mélibée en Grèce pourraient avoir également produit de l'*ostrum* dit "*lividum*".

Ce tableau ne révèle pas d'élément important. Certes, les vestiges du Monte Circeo retiennent l'attention, car seuls les *Hexaplex trunculus* semblent avoir été utilisés pour l'élaboration de la teinture, mais nous ignorons la couleur de cette dernière. Il en est de même pour les coquillages retrouvés à Ibiza : nous ne pouvons tirer aucune conclusion des amas de *Stramonita haemastoma* et d'*Hexaplex trunculus* retrouvés sur cette île, car aucune source textuelle ne donne un quelconque renseignement sur la couleur produite par les ateliers des Baléares.

Les pourpres des régions situées entre les latitudes du Cap Sacré et du nord de Rhodes (zone 3 de Vitruve)

Cette latitude comprend, rappelons-le, l'Italie du Sud, une partie de la Sicile, la Grèce du Sud, hormis la Laconie[24] et les côtes nord de la Lycie et de la Syrie.

La pourpre violette concerne deux sites célèbres, Tarente et Milet. Nous avons la chance de posséder des sources archéologiques et textuelles pour la pourpre de Tarente : elle aurait été fabriquée avec des *Hexaplex trunculus* et des *Bolinus brandaris* et deux témoignages fournissent des renseignements sur la couleur de cette pourpre. Malheureusement, ces derniers se révèlent contradictoires : elle semble être passée du rouge au violet au cours du dernier siècle de la République. Selon Pline qui reprend les dires de Cornelius Nepos, la pourpre de Tarente était rouge (*rubra*), tandis que selon Horace elle imitait la couleur des violettes (*uiolas imitata*). Il pourrait s'agir d'une évolution due au savoir-faire. Une transformation si rapide du biotope est peu envisageable. Le plus probable est que Pline se soit trompé d'adjectif en reprenant les dires de Cornelius Nepos, car la description d'Horace correspond tout à fait à la théorie de Vitruve, puisque, selon le poète, cette pourpre était violette.

Pourpres du Nord

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre de Telo Martius, Gaule Narbonnaise *Not. Dign.*, 11.71	1re décennie du Ve s. p.C.	Recueillis mais non identifiés	
Pourpre de Narbo, Gaule Narbonnaise *Not. Dign.*, 11.72	1re décennie du Ve s. p.C.		

21 Catalogue, p. 179.

22 Catalogue, p. 192 ; p. 196 ; p. 206 ; p. 159.

23 Catalogue, p. 79.

24 Infra, p. 49.

Pourpres d'Espagne, d'Italie et du nord de la Grèce

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre des Baléares, Île d'Ibiza *Not.Dign.*, 11.71	IIe s. p.C. (carbone 14)- 1re décennie du Ve s. p.C.	*Hexaplex trunculus* *Stramonita haemastoma* (en moindre quantité)	
Pourpre d'Ancône, Italie Sil., *Pun.*, 8.436-437	IIIe s. a.C.		
Pourpre du Monte Circeo, Italie	Début du IIe s. p.C.-Ier quart du IVe s. p.C. (radiocarbone)	*Hexaplex trunculus*	
Pourpre de Pouzzoles, Italie Plin., *HN*, 36.3	Milieu du Ier s. p.C.		
Pourpre de Canusium, Italie Plin., *HN*, 36.3	Milieu du Ier s. p.C.		
Pourpre de Mélibée, Thessalie Lucr. 2.500-501	*c.* 80-55 a.C.		

Les pourpres des régions situées entre les latitudes du Cap Sacré et du nord de Rhodes

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre de Tarente, Italie Plin., *HN*, 9.136-138, cité par C. Nepos ; *Not.Dign.*, 11.65 ; Hor., *Epist.*, 2.207-209	1er quart du Ier s. a.C. Dernier quart du Ier s. a.C.	*Hexaplex trunculus* *Bolinus brandaris* (d'après des témoignages du XIXe siècle)	Rouge/ *rubra* (Nepos). Couleur des violettes : *Lana Tarantino uiolasimi-tata veneno* (Hor.)
Pourpre de Satureum, Italie Serv., *B.*, *G.*, *En.*, 4.335	Début du Ve s. p.C.		
Pourpre de Syracuse, Sicile *Not.Dign*, 11.68	1re décennie du Ve s. p.C.		

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre d'Érétrie, Eubée	Entre le Ier et le IIe s. p.C. (technique de construction)	*Bolinus brandaris*	
Pourpre de Byllis, Epire Paus. 6.37.2	Dernier quart du IIe s. p.C.		
Pourpre de Délos	– Pour le site la production n'est pas postérieure à la fin du Ier s. a.C. – Pour le site de l'îlot des comédiens, pas de production avant 88 ou 69 a.C.	*Hexaplex trunculus*	
Pourpre de Cos Hor., *O.*, 4.13.13-16 Juv. 8.100-108	Dernier quart du Ier s. a.C.-premier quart du IIe s. p.C.		
Pourpre de Milet, Lycie Mart., *Epigr.*, 8.28 *Édit du Maximum*, 24.6-24.7	Dernier quart du Ier s. p.C.- *c.* 301 p.C.		

Aucune source textuelle ne nous renseigne sur la couleur de la pourpre produite en Grèce du Sud. Nous possédons en revanche deux témoignages archéologiques qui révèlent la mise au jour de *Bolinus brandaris* à Érétrie et à Salamine : serions-nous en présence du coquillage qui fournissait la couleur, peut-être violette, de cette région ? Nous ne pouvons l'affirmer à partir de si peu d'indices et cette piste devra donc être vérifiée à l'avenir.

Les pourpres au sud de Rhodes (zone 4 de Vitruve)

Les pourpres fabriquées au sud de Rhodes sont localisées au sud de la Lycie, au sud de la Grèce en Laconie, en Phénicie et sur les côtes sud du bassin méditerranéen.

Les pourpres de Laconie et de Lycie du Sud

Le 36e parallèle coupe la Grèce du Sud et la Lycie du Sud et fait ainsi entrer la Laconie et le site d'Aperlae dans la zone 4 de Vitruve.

La production de pourpre en Grèce et dans les Cyclades devait être connue des Romains depuis la conquête de la Macédoine. Pourtant, c'est véritablement à partir du dernier quart du Ier siècle a.C. que les auteurs commencèrent à célébrer la couleur de la pourpre fabriquée en Laconie. Celle-ci était considérée, au Ier siècle p.C., comme la pourpre la plus estimée de l'*Europa*[25]. Sa couleur était proche du rouge écarlate et d'après Pausanias[26] : "Les meilleurs coquillages pour fabriquer de la pourpre après ceux de la mer Phénicienne se trouvent sur les côtes de Laconie". C'est certainement pour cette raison que Clément d'Alexandrie[27], Lucien[28] et Pausanias célébrèrent autant les coquillages présents sur les littoraux de cette région. Des *Bolinus brandaris* ont été retrouvés sur le site de Gytheum : la célèbre pourpre de Laconie devait-elle sa couleur rouge à ce type de coquillage ? C'est possible, mais pour le moment invérifiable.

25 "La pourpre la plus estimée est, en Asie, celle de Tyr ; en Afrique, celle de Meninx et de la cote gétule de l'Océan ; en Europe, celle de Laconie" (Plin., *HN*, 9.125-129 : *Tyri praecipuus hic Asiae*, *Meninge Africae et Gaetulo litore oceani*, *in Laconica Europae*).

26 Paus. 3.21.6-7.

27 Clem. Al., *Paed.*, 10bis.115.1-4.

28 *Œuvres*, 2.18.

Les pourpres du littoral sud du bassin méditerranéen

La production de pourpre en Afrique du Nord semble avoir été assez importante, surtout sur la côte est et sud-est de l'actuelle Tunisie.

Sur la côte sud du bassin méditerranéen, sur trois des six sites producteurs répertoriés, seul l'*Hexaplex trunculus* aurait été utilisé pour la production de pourpre (Bérénice, Meninx et Carthage). Pour cette région de l'Empire, nous ne connaissons qu'une seule couleur de pourpre, celle de la pourpre punique, qui était rouge écarlate[29]. Celle-ci était à la mode au dernier siècle de la République et il n'y est plus fait allusion après cette date[30]. Doit-on interpréter cela comme une rupture de production ? Nous ne le pensons pas : selon nous, cette pourpre qui était sans aucun doute produite sur les anciens territoires puniques, a pris un autre nom avec la romanisation de cette province. Au Ier siècle p.C., peut-être était-elle connue sous le nom de pourpre de Meninx[31] ? Si l'on admet cette hypothèse de travail, la couleur rouge écarlate produite à Meninx aurait alors été obtenue à partir de l'*Hexaplex trunculus*.

Les pourpres de Tyr

Au total, la ville de Tyr a produit trois sortes de pourpre : la pourpre tyrienne, la pourpre *tyrianthina*, la pourpre *oxytyria*. Nous avons la chance de connaître la recette des deux premières grâce au témoignage de Pline l'Ancien[32]. Nous ne nous attarderons pas ici sur l'élaboration de ces teintures qui sera traitée dans le prochain chapitre et nous ne citerons que les coquillages qui permettaient d'obtenir ces teintures. Remarquons que la pourpre tyrienne a été produite sans discontinuité du Ier siècle a.C. au VIe siècle p.C.[33].

Au vu de ces résultats, les pourpres de Tyr étaient sans aucun doute rouges. Les indices archéologiques retrouvés à Tyr sont paradoxalement très maigres comparés à l'importance que tenait l'industrie de la pourpre dans cette ville. Seule la découverte d'*Hexaplex trunculus* a été consignée dans un ouvrage du XIXe siècle[34] et aucun *Stramonita haemastoma* n'a encore été mis au jour le long du littoral, ni d'ailleurs sur aucun des sites.

29 Infra, p. 53.

30 Prop. 3.51.

31 Infra, p. 68.

32 Infra, p. 61 ; p. 69.

33 Catalogue, p. 215 ; Verg., *G.*, 3.305-307 ; Stat., *Silv.*, 1.2.148-151 ; Juv. 1.29 ; Euseb., *Hist. eccl.*, 7.32.2-4 ; *Édit du Maximum*, 24.2 ; Claud., *Ruf.*, 1.207-208 ; Cassiod., *Var.*, 1.1.2.

34 Wilde 1840, 148-153 et 468-488.

Les pourpres de Laconie et de Lycie du sud

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre d'Aperlae, Lycie	Site occupé à partir des Julio-Claudiens (technique de construction)	*Hexaplex trunculus*	
Pourpre de Laconie Hor., *O.*, 2.18.5-9 Paus. 3.21. 6-7 Plin., *HN*, 21.45	Dernier quart du I^er^ s. a.C-dernier quart du II^e^ s. p.C.		Rouge "le rouge de l'écarlate, empruntant (sa couleur à) l'éclat des roses, et dont les reflets tirent aussi sur la pourpre Tyrienne, la pourpre à double bain et la pourpre de Laconie" (Pline)
Pourpre d'Amyclée, Laconie Ov., *Rem. am.*, 707-710 Mart., *Epigr.*, 9.72.1	Fin du I^er^ s. a.C.-premier quart du II^e^ s. p.C.		
Pourpre de Gytheum, Laconie		*Bolinus brandaris*	

Les pourpres du littoral sud du bassin méditerranéen

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre punique Prop. 3.51	Dernier quart du I^er^ s. a.C.		Rouge écarlate
Pourpre de Bérénice, Cyrénaïque	Sites 1, 2 : III^e^ s. p.C. (matériel)	*Hexaplex trunculus*	
Pourpre de Zuchis Str. 17.3.18.3	Dernier quart du I^er^ s. a.C.		
Pourpre de Meninx Hor., *Epist.*, 2.207-209 SHA, *Clod.*, 14.8 *Not.Dign.*, 11.70	Dernier quart du I^er^ s. a.C.-première décennie du V^e^ s. p.C. Site 3 : I^er^-II^e^ s. p.C. (indice matériel)	*Hexaplex trunculus*	
Pourpre de Carthage	II^e^ s.-IV^e^ s. p.C. (stratigraphie)	*Hexaplex trunculus*	
Pourpre de Chullu Solin. 26.1	III^e^ s. p.C.		

Les pourpres de Tyr

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre tyrienne Verg., *G.*, 3.305-307 Plin., *HN*, 9.133-135 Cassiod., *Var.*, 1.1, 2	Dernier quart du I^er^ s. a.C.-VI^e^ s. p.C.	*Hexaplex trunculus*	Couleur du sang coagulé (Pline)
Pourpre tyrianthina Plin., *HN*, 9.139 *Édit du Maximum*, 24.3	Milieu du I^er^ s. *c.* -301 p.C.	*Hexaplex trunculus*	Couleur plus éclatante que la pourpre tyrienne, mais toujours rouge
Pourpre oxytyria *Édit du Maximum*, 24.4	*c.* 301 p.C.	*Hexaplex trunculus*	Couleur plus lumineuse que la pourpre tyrienne, mais toujours rouge

Les autres sortes de pourpres de Phénicie

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre améthyste Phénicie Plin., *HN*, 9.133-135 ; 37.122 Mart., *Epigr.*, 1.96.4-9	Milieu du I^er^ s.- dernier quart du I^er^ s. p.C.		Améthyste Plin, *HN*, 37.122
Pourpre de Sidon Tib. 3.16-19 Sen., *Herc. Œt.*, 658-667 Claud., *Carm.*, 8.552-553	Fin du dernier quart du I^er^ s. a.C.-IV^e^ s. p.C.	*Hexaplex trunculus* *Stramonita haemastoma* (très peu)	Rouge (Sénèque)

La pourpre de Gétulie

Dénomination des pourpres	Période d'utilisation attestée	Coquillages identifiés sur les sites archéologiques	Couleurs des teintures attestées par les textes
Pourpre de Gétulie Plin., *HN*, 6.201 ; Plin., *HN*, 35.3	25 a.C. (début du règne de Juba II)-milieu du I^er^ s. p.C.	*Stramonita haemastoma* (cf. Catalogue, p. 171 ; p. 174)	

Les autres sortes de pourpres de Phénicie

Deux autres sortes de pourpres étaient fabriquées également en Phénicie : la pourpre améthyste qui entrait dans la composition de la pourpre *tyrianthina* et la pourpre de Sidon dont les textes célèbrent, cinq siècles durant, la beauté et l'éclat[35].

Les observations que nous pouvons tirer de ce tableau sont assez frustrantes : d'un côté nous disposons de la recette de la pourpre améthyste, mais pas de sa localisation géographique précise et de l'autre, nous disposons de vestiges très importants témoignant de la production de la pourpre à Sidon, mais les coquillages entrant dans sa composition n'ont malheureusement pas été mentionnés par Pline. L'importance des débris d'*Hexaplex trunculus* encore visibles il y a quelques années semble indiquer que ce type de coquillage était l'ingrédient principal de la pourpre de Sidon.

La pourpre de Gétulie

Il n'existe, à notre connaissance, qu'une seule sorte de pourpre produite sur les territoires les plus occidentaux de l'Empire : la pourpre de Gétulie. Celle-ci fut produite à l'instigation du roi Juba II qui avait implanté cette industrie sur les Îles Purpuraires. Son arrivée au pouvoir datant de 25 a.C., on peut se demander si Vitruve, dont l'œuvre fut achevée en 23 a.C., n'avait pas déjà écrit son chapitre sur la pourpre lorsque la pourpre de Gétulie arrive sur le marché romain vers 23 a.C.[36].

La couleur de cette pourpre est inconnue, mais nous pouvons remarquer que seuls des vestiges de *Stramonita haemastoma* ont été retrouvés sur la côte atlantique du Maroc[37]. Ce dernier devait être majoritaire dans cette région de l'Empire et la fabrication de la pourpre se fit donc peut-être essentiellement à partir de celui-ci. Le suc tinctorial de ce coquillage donne actuellement une jolie couleur violette : si le biotope n'a pas trop évolué, on peut en déduire que la pourpre de Gétulie était violette.

Résumons maintenant les enseignements que nous avons pu tirer de cette répartition :

- La couleur brun foncé (*ostrum atrum*) des sucs tinctoriaux des régions situées au nord de la Gaule et du

35 Catalogue, p. 214 ; Prop. 2.16.50-55 ; Mart., *Epigr.*, 2.16 ; Clem. Al., *Paed.*, 10bis.115.1-4 ; SHA, *Carus, Carin, Numerus*, 20.4 ; Claud., *Carm.*, 8.552-553.

36 La première mention de la pourpre de Gétulie est attribuée à Hor., *Epist.*, 2.2.181-184 : "Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintes avec les *murex* de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne soucie pas d'en avoir" (*Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas,/argentum, uestes Gaetulo murice tinctas/sunt qui non habeant, est qui non curat habere/*).

37 Desjacques & Koeberlé 1955, 199 ; Jodin 1967, 12.

Pont-Euxin n'est corroborée par aucune autre source et reste donc inconnue.

- La couleur bleuâtre (*ostrum lividum*) des sucs tinctoriaux de l'Espagne, de l'Italie du Nord et de la Grèce du Nord reste également inconnue.

- La couleur violette (*ostrum violaceo colore*) des sucs tinctoriaux de l'Italie du Sud, d'une partie de la Sicile, de la Grèce du Sud, et des côtes nord de la Lycie et de la Syrie ne concerne qu'une petite partie des régions productrice de l'Empire. Ce suc tinctorial violet influait bien évidemment sur la couleur de la teinture et c'est ainsi que la pourpre de Tarente pourrait avoir produit une couleur imitant celle des violettes dans le dernier quart du I^er^ siècle a.C.

- La couleur rouge (*ostrum rubra potestate*) des sucs tinctoriaux présente sur la latitude de Rhodes ainsi qu'au sud de Rhodes, c'est-à-dire au sud de la Lycie, au sud de la Grèce (Laconie), en Phénicie et sur les côtes sud du bassin méditerranéen semble avoir été très appréciée et exploitée. En effet, les sources textuelles révèlent au moins six pourpres différentes faisant partie de la gamme chromatique des rouges : la pourpre de Laconie, la pourpre punique, la pourpre tyrienne, la pourpre *oxytyria*, la pourpre *hypoblatta* et la pourpre de Sidon.

En conclusion, les résultats de la répartition confirment parfois la théorie de Vitruve :

- Pour les zones 1 et 2, les sites ne sont pas nombreux et leur production semble assez restreinte dans le temps. Nos expériences pratiquées sur des *Hexaplex trunculus* du sud de la France ont révélé que leur suc tinctorial avait une couleur bleu foncé très proche de celle décrite par Vitruve pour la zone 2. Si le biotope n'a pas changé, cela signifierait d'une part que la pourpre du sud de la Gaule serait plutôt comprise dans cette dernière zone et, d'autre part, que Vitruve avait raison dans sa description de la couleur de l'*ostrum* de la zone 2.

- La zone 3 qui forme une petite bande sur la carte (**fig. 14**) comprend deux sites italiens, Syracuse et Tarente. Pour Tarente, nous n'avons pas de témoignage entre le I^er^ siècle a.C. et la première décennie du V^e^ siècle p.C. Faut-il attribuer cette lacune de cinq siècles à une rupture de production ? Nous ne le savons pas, mais nous pouvons penser que l'atelier impérial implanté dans cette ville a repris ou absorbé des structures déjà en place auparavant. Plus à l'Est, en Lycie, la pourpre de Milet a, semble-t-il, connu une longévité moindre puisque les sources textuelles mentionnent une production comprise entre la fin du I^er^ siècle et 301 p.C. Néanmoins, sa présence dans l'*Édit du Maximum* pourrait signifier deux choses : la pourpre de Milet était non seulement plus demandée, mais elle était aussi d'une qualité supérieure à celles des pourpres italiennes[38].

Pour cette zone, la théorie de Vitruve est corroborée par le témoignage d'Horace qui attribue à la pourpre de Tarente la couleur des violettes.

- La zone 4 de Vitruve qui couvre tout le sud du bassin méditerranéen à partir de la latitude de Rhodes est la zone où sont concentrés le plus grand nombre de sites producteurs de pourpre. Parmi ceux-ci, la pourpre de Laconie, la pourpre de Tyr et la pourpre de Sidon ont connu des périodes de longévité tout à fait étonnantes et surtout sans rupture apparente, puisque nous possédons au moins un témoignage par siècle (trois siècles pour la Laconie, cinq siècles pour la pourpre de Sidon et sept siècles pour la pourpre de Tyr). Nous sommes ici en présence de pourpres ayant probablement fait figure de référence, comme le sont aujourd'hui certaines marques de haute couture. Il est dommage que nous ne soyons pas aussi bien renseignés sur la pourpre de Meninx pour laquelle nous ne possédons que des témoignages pour le I^er^ siècle, un témoignage pour le III^e^ siècle p.C. avant celui de la *Notitia Dignitatum* dans la première décennie du V^e^ siècle p.C.

La théorie de Vitruve s'applique parfaitement à la couleur rouge que produisaient Tyr, Sidon, Meninx et la Laconie. Pour la zone 4, la pourpre améthyste qui était fabriquée en Phénicie est la seule à ne pas correspondre à cette théorie. Cependant, la recette donnée par Pline pour l'obtention de cette couleur évoque un mélange d'un peu plus d'un *Hexaplex trunculus* pour un coquillage à pourpre dont nous ne connaissons pas le type : c'est probablement ce dernier qui apportait la couleur violette nécessaire à l'élaboration de la couleur améthyste. La pourpre de Gétulie pourrait être la seconde exception, mais elle ne provient pas d'un rivage méditerranéen.

Les théories énoncées par Aristote et par Vitruve n'avaient jamais été prises en considération. Or, la répartition spatio-temporelle, malgré toutes ses lacunes, tend à corroborer les théories des deux auteurs sur la couleur rouge que produisaient les coquillages à pourpre de Phénicie, du littoral sud de la Méditerranée et de Laconie. Nous manquons encore d'éléments concrets pour assurer leurs hypothèses sur les couleurs produites dans les autres régions de l'Empire, mais ils pourront être apportés par des prospections archéologiques et l'archéologie expérimentale. Voyons maintenant de quelles façons les teinturiers en pourpre se sont accommodés de ces couleurs dominantes.

38 Si la pourpre de Tarente et la pourpre de Syracuse avaient été des pourpres luxueuses ou des pourpres à la mode, elles auraient très certainement été mentionnées dans l'*Édit du Maximum*.

Chapitre 6
L'*ars purpuraria*

Les multiples recettes créées, les nombreuses couleurs obtenues, les reflets éclatants au soleil sont autant de preuves du savoir-faire et de l'ingéniosité des teinturiers. Comme nous allons le voir, ceux-ci ont su inventer et faire évoluer leur technique de fabrication au fil du temps[1]. En effet, chaque nouvelle teinture devait être le fruit d'un travail réfléchi, mais aussi le résultat de nombreuses expériences et c'est donc peu à peu que les teinturiers en pourpre ont appris à maîtriser les secrets de la plus prestigieuse des teintures dont vingt variétés sont attestées. Mais quelles techniques permettaient de rendre une livre de laine teinte en pourpre *blatta* si luxueuse qu'elle atteignait la somme de 50 000 deniers en 301 ? Pour quelles raisons les clients acceptaient-ils des prix si élevés ? C'est ce que nous allons tenter d'expliquer en étudiant les diverses opérations que devaient maîtriser les teinturiers afin de fabriquer une teinture pourpre. Le grand professionnalisme de ces artisans sera ensuite mis en évidence par la présentation de toutes les teintures pourpres connues pendant la période romaine.

Les caractéristiques de la pourpre

On peut mieux mesurer le savoir-faire des teinturiers quand on sait les réactions que la pourpre marine était susceptible de présenter au contact de la lumière et de l'air. Les teinturiers devaient en fait s'adapter à des substances tinctoriales "vivantes" dont les résultats pouvaient être inattendus en raison du processus d'oxydation de la teinture à l'air, qui rendait les opérations difficiles et de la variation au soleil des couleurs. Il fallait certainement des années d'expérience pour acquérir une véritable maîtrise du processus de fabrication de la teinture et de la science des couleurs.

1 Infra, p. 58 ; p. 66.

Les trois clés de l'*ars purpuraria*

L'unique source qui éclaire sur l'*ars purpuraria* est un texte de Sénèque qui dévoile indirectement les principales compétences que devait avoir un teinturier en pourpre :

> La variété de nuances s'explique naturellement par le fait qu'une partie de la coloration vient du soleil et l'autre du nuage. C'est l'humidité qui y trace les bandes bleues, vertes, pourprées, d'un jaune orange ou d'un jaune de feu. Deux couleurs, l'une intense, l'autre mate, produisent donc cette diversité. La pourpre en effet ne sort pas de ce coquillage de la même manière selon qu'elle a été macérée plus ou moins longtemps, qu'elle a été imprégnée d'une teinture plus épaisse ou plus diluée, qu'elle a été plongée et cuite à plusieurs reprises ou immergée une seule fois[2] (*QNat.*, 1.3.12).

Quels sont les procédés de fabrication que les teinturiers devaient savoir mettre en œuvre ?

La maîtrise du temps d'immersion pour l'obtention d'une nuance précise

Dans un précédent chapitre, nous avons vu que Pline recommandait une durée d'immersion de cinq heures[3]. Cependant, il semblerait que cette indication n'ait pas été

2 *Varietas autem non ob aliam causam fit, quam quia pars coloris <a> sole est, pars a nube : in illa umor modo caeruleas lineas, modo uirides, modo purpurae similes et luteas aut igneas ducit, duobus coloribus hanc uarietatem efficientibus, remisso et intento. Sic enim et purpura eodem conchylio non in unum modum exit ; interest, quamdiu macerata sit, crassius medicamentum an aquatius traxerit, saepius mersa sit et excocta an semel tincta.*

3 Supra, p. 33 ; Plin., *HN*, 9.134 : "La laine trempe cinq heures ; après avoir été cardée, elle subit un second bain, jusqu'à ce qu'elle soit saturée" (*Quinis lana potat horis rursusque mergitur carminata, donec omnem ebibat saniem*).

valable pour toutes les teintures, puisque selon Sénèque, on l'a vu, la pourpre "ne sort pas de ce coquillage de la même manière selon qu'elle a été macérée plus ou moins longtemps". Le Naturaliste aurait-il indiqué dans ce passage une durée d'immersion moyenne ? C'est en tout cas ce que laisse entendre le texte de Sénèque. Les teinturiers en pourpre devaient connaître les durées d'immersion, car celles-ci influaient directement sur l'intensité des teintures, comme le souligne Pline à propos des nuances des teintures conchyliennes* : "On obtient ainsi par une saturation imparfaite cette nuance pâle si vantée, et d'autant plus claire qu'on étanche moins la soif de la laine"[4]. Donc, plus une étoffe était trempée longtemps dans la substance tinctoriale, plus la couleur obtenue était foncée. Il fallait trouver, à force d'expérience, la durée d'immersion qui convenait à chaque teinture. La pratique d'un test se révélait bien entendu ici indispensable : "on y plonge (dans la substance tinctoriale), à titre d'essai, une laine dégraissée, et, jusqu'à ce que la teinte souhaitée soit obtenue, on fait chauffer le liquide"[5]. Si l'on souhaitait une étoffe d'une couleur assez foncée, il fallait qu'elle absorbe le plus de colorant possible. Elle était alors qualifiée de "saturée" (*saturata*).

La maîtrise de la multiplication des bains tinctoriaux pour l'obtention d'une couleur très foncée

Les sources textuelles montrent que les étoffes pourpres subissaient au moins deux bains avant d'être mises en vente sur le marché. Dans les années 60 a.C., commença à être portée la pourpre tyrienne de double bain[6]. Environ vingt ou trente ans plus tard, "presque toutes les pourpres choisies" étaient de double-bain[7]. À partir de la deuxième moitié du I^er^ siècle p.C., les étoffes pourpres les plus luxueuses subissent désormais au moins trois bains de teinture afin de pouvoir être différenciées, à l'œil nu, des pourpres de double bain[8] et un papyrus égyptien fait même référence à de la laine pourpre teinte cinq fois[9]. Mais pourquoi procéder à une telle multiplication des bains ?

Ce que les professionnels attendaient d'une telle technique, c'était qu'elle rende les étoffes un peu plus sombres à chaque immersion, car une couleur foncée était la preuve que l'étoffe avait subi plusieurs bains et qu'elle était forcément plus coûteuse que les étoffes *dibapha** habituelles. Autrement dit, l'objectif était de créer une pourpre de luxe. Pour y parvenir, les teinturiers devaient apprendre à maîtriser la multiplication des bains de teinture, car "la pourpre en effet ne sort pas de ce coquillage de la même manière selon qu'elle a été plongée (*mersa*) et cuite (*excocta*) à plusieurs reprises ou immergée une seule fois"[10]. Nous avons effectivement pu constater que Sénèque avait raison : au cours des expériences que nous avons menées, nous avons pu voir qu'après un bain supplémentaire, la couleur d'une étoffe pouvait non pas s'assombrir, mais totalement changer. C'est ainsi que, pour notre part, nous avons obtenu une couleur bleu marine à la place d'une couleur qui était initialement violette. Nous ne pouvons expliquer ces phénomènes qui dépendent probablement de la quantité et de la nature du colorant restant dans la cuve.

La maîtrise de la concentration et la question du chatoiement de la pourpre

On ne doit pas s'étonner que l'adjectif *versicolor*, synonyme de pourpre, définisse une des qualités principales de la pourpre, sa couleur changeante[11]. Le recensement des termes évoquant la luminosité et le chatoiement de la teinture est, du reste, très évocateur : onze verbes ou adjectifs ont été utilisés par plusieurs auteurs pour souligner cette caractéristique. On note parmi ceux-ci les verbes *fulgere*, *micare*, *radiare*, *renidere* qui traduisent l'éclat des astres ou des métaux précieux. On imagine donc une couleur vive qui se distinguait des autres par ses reflets, ce qui est une fois de plus judicieusement souligné par Sénèque :

> Il est certaines couleurs qui ne font leur effet qu'à distance. Pour que la pourpre de Tyr se montre avec tout son éclat, il convient de tenir l'étoffe d'autant plus haut qu'elle est de

4 Plin., *HN*, 9.138 : *Sic gignitur laudatus ille pallor saturitate fraudata tantoque dilutior, quanto magis uellera esuriunt.*

5 Plin., *HN*, 9.135 : *liquata cortina uellus elutriatum mergitur in experimentum et, donec spei satis fiat, uritur liquor.*

6 Plin., *HN*, 9.137 : "(la pourpre de Tarente) fit place à la tyrienne double-bain, qui coûtait plus de mille deniers la livre ; on blâmait P. Lentulus Spinther, édile curule, de l'avoir employée le premier pour la prétexte" (*Huic successit dibapha Tyria, quae in libras denariis mille non poterat emi. Hac P. Lentulus Spinther aedilis curulis primus in praetexta usus inprobabatur*).

7 Plin., *HN*, 9.137 : "Cette pourpre, (la pourpre de Tyr de double bain) dit Cornélius Nepos, qui ne l'emploie aujourd'hui pour les lits de table ?" (*Qua purpura quis non iam, inquit, tricliniaria facit ?*).

8 Stat., *Theb.*, 6.540-542 : "À toi, Admète, pour récompenser tes mérites, on apporte une chlamyde bordée d'une frange méonienne et plusieurs fois teinte de pourpre" (*At tibi Maeonio fertur circumflua limbo/pro meritis, Admete, chlamys repetitaque multo/murice*).

9 P.Coll.Youtie 2.85.

10 Sen., *QNat.*, 1. 3.12.

11 Liv. 34.1-3.

> meilleure qualité et plus richement saturée. Parce que celle qui a la plus belle couleur ne la montre pas si on la déploie de manière quelconque, on ne peut pourtant pas dire qu'elle ne l'ait pas[12].

L'auteur explique ici que la beauté d'une étoffe teinte en pourpre n'était révélée que si cette dernière était dépliée et vue à la lumière, sous un certain angle, car les reflets de la teinture ne pouvaient être révélés que si l'on mettait l'étoffe en hauteur et si on la regardait de bas en haut. Cette incidence de la lumière sur l'étoffe est également soulignée chez Philostrate[13] et surtout chez Macrobe qui raconte comment l'empereur Auguste s'est, à ce propos, gaussé d'un vendeur :

> Comme il se plaignait du peu d'éclat d'une pourpre de Tyr qu'il avait fait acheter, le vendeur lui dit : "lève-là contre la lumière et regarde-la de bas en haut". Il lui lança cette plaisanterie : "Et quoi ? Pour que le peuple romain dise que je suis bien habillé, je devrais me promener sur une terrasse ?"[14] (*Sat.*, 2.4.14)

Dans ces deux textes, il semble bien que le chatoiement de la pourpre était l'apanage des pourpres marines de qualité : c'est cette caractéristique qui permettait de les distinguer des pourpres mixtes fabriquées à base de *murex* et de plantes tinctoriales ou des pourpres végétales[15].

Pourtant les reflets n'étaient pas, semble-t-il, un fait naturel de la pourpre, car nous n'avons jamais réussi à en obtenir. Mais alors, comment les teinturiers parvenaient-ils à de tels résultats ?

Deux sources textuelles évoquant l'aspérité des étoffes teintes en pourpre livrent, selon nous, un indice précieux. Pline recommande curieusement de superposer (*operire*) une teinture pourpre sur une autre afin de la rendre : "plus agréable et plus douce"[16] (*HN*, 9.140). Et selon une anecdote de l'*Histoire Auguste*, Alexandre Sévère ne voulait pas porter de lin pourpre : "car, disait-il, 'si le propre du lin est d'éviter la rugosité, quel est l'intérêt d'y adjoindre de la pourpre ?'"[17] (*Alex. Sev.*, 40.6-11). Mais, pourquoi les teinturiers rendaient-ils les tissus déplaisants à porter ? Quel résultat méritait que l'on portât des vêtements aussi peu confortables ?

La réponse se trouve, selon nous, dans cette indication de Sénèque : "La couleur n'en est point toujours la même, mais diffère suivant que l'étoffe a été (…) imprégnée d'une teinture plus épaisse ou plus diluée"[18]. Autrement dit, plus un bain de teinture était concentré, c'est-à-dire moins il contenait d'eau, plus les étoffes destinées à être teintes ressortaient rêches de la cuve à pourpre. Si ces étoffes subissaient de surcroît plusieurs bains de teinture, on imagine aisément que la substance tinctoriale, par son épaisseur, ait pu glacer le tissu. Ce glaçage était alors peut-être responsable des reflets tant loués par les auteurs anciens.

L'*ars purpuraria* reposait donc sur trois savoir-faire fondamentaux : la maîtrise de la durée d'immersion du tissu afin d'obtenir la nuance voulue, la maîtrise des multiples bains tinctoriaux afin de rendre la couleur plus sombre et enfin la maîtrise du chatoiement de la pourpre. Chaque teinturier professionnel devait savoir fabriquer des étoffes alliant ces trois caractéristiques. Seule une caractéristique naturelle de la pourpre lui échappait : la couleur dominante rouge, violette ou bleue fournie par les coquillages[19].

Les deux couleurs dominantes de la pourpre : une contrainte naturelle

La couleur de la pourpre marine pouvait se décliner du vert au noir (cf. **fig. 14**). Cependant, il semblerait que les couleurs les plus recherchées aient été dans les gammes chromatiques du violet et du rouge. Ceci pourrait s'expliquer tout simplement par l'existence de plantes tinctoriales donnant de plus beaux verts ou de plus beaux bleus tels que le pastel et l'indigo.

La pourpre violette

Aucun mot précis n'existe dans le vocabulaire gréco-romain pour désigner la couleur violette[20]. Le qualificatif *purpura* ou *purpureus* en latin et le mot πορφύρα en grec définissent autant le violet que le rouge, sauf quand dans un même texte, l'adjectif *purpura* est mis en opposition au mot *ruber* par exemple. Il faudra attendre la diversification des teintes et la création de nouvelles pourpres aux noms bien spécifiques telles que la pourpre *violacea*, la pourpre couleur

12 Sen., *QNat.*, 1.5.12 : *Sunt etiam quidam colores qui ex interuallo uim suam ostendunt : purpuram Tyriam, quo melior est saturiorque, eo altius oportet teneas, ut fulgorem suum intendat. Non tamen ideo non habet colorem illa, quia, quae optimum habet, non quomoducumque explicatur ostendit.*

13 Ce phénomène est décrit chez Philostr., *Imag.*, 1.28.

14 *Cum de Tyriae purpurae quam emi iusserat obscuritate quereretur, dicente venditore : Erige altius et suspice, his usus est salibus : Quid ? Ego, ut me populus Romanus dicat bene cultum, in solario ambulaturus sum ?*

15 Infra, p. 63 ; p. 66.

16 *ut color alius operiretur alio, suauior ita fieri leniorque dictus.*

17 *dicens :* "*Si linae idcirco sunt, <ut> nihil asperum habeant, quid opus est purpura in línea ?*".

18 Cf. note 2 : *crassius medicamentum an aquatius traxerit.*

19 Supra, chapitre 5.

20 André 1949, 195.

des violettes de Tarente et la pourpre améthyste pour que l'on distingue nettement la pourpre violette de la pourpre rouge.

La pourpre rouge

La couleur rouge, dans la langue latine, est souvent associée au mot "*ruber*". C'était en fait le terme général employé pour définir cette couleur, car il existait d'autres qualificatifs qui permettaient d'exprimer les nuances particulières du rouge ("*rubicondus*" ou "*rubidus*").

L'adjectif "*ruber*" fut aussi employé, surtout à la fin de la République et au début de l'Empire, pour définir la pourpre rouge. C'est ainsi que la pourpre produite à Tarente dans la première moitié du Ier siècle a.C. était rouge (la *rubra tarentina*)[21], que les murex de Tyr faisaient rougir (*rubere*) la laine[22] et que la pourpre produite dans les régions méridionales était "rouge par nature"[23].

Selon J. André, l'adjectif "*ruber*" définissait le rouge carmin qui était la nuance propre à la pourpre rouge[24]. Mais la gamme du rouge est si étendue qu'il est, selon nous, impossible que ce mot ait pu définir une nuance en particulier. Pour nous, l'adjectif "*ruber*" définissait une dominante rouge, comme pour Aristote et Vitruve[25]. Cette dominante devait être nuancée par des reflets souvent indéfinissables du fait même du chatoiement de la pourpre.

Nous connaissons désormais les caractéristiques de la pourpre et le rôle que jouèrent les teinturiers en pourpre dans leur élaboration. Évoquons à présent les résultats obtenus par ces artisans qui n'eurent de cesse d'inventer de nouvelles couleurs pour le plaisir de leurs clients qui n'étaient pas tous riches et puissants.

Les différentes sortes de teintures

L'étude des différentes sortes de teintures fabriquées pendant la période romaine nous amène à les évoquer une à une. Pour ce faire, nous avons décidé de les classer en trois parties. Les deux premières parties sont consacrées aux pourpres de dominante rouge et aux pourpres de dominante violette. La troisième regroupe les pourpres dont nous ne connaissons pas les couleurs. Nous discernerons au sein de ces trois parties, deux catégories : d'une part, celle des pourpres pures d'origine marine parmi lesquelles nous prendrons soin de distinguer les pourpres pures attestées quand nous disposons de témoignages écrits ou archéologiques, et les pourpres pures probables quand nous ne possédons pas d'indices suffisants ; d'autre part, celle des pourpres mixtes fabriquées à partir de coquillages et de végétaux ou d'insectes. Pour chaque teinture, nous indiquerons, quand cela sera possible, les recettes qui permettent de l'obtenir, puis nous essaierons d'en déterminer la couleur.

À la fin de chaque partie, nous présenterons un tableau récapitulatif des teintures étudiées qui rassemblera pour chacune d'elles : la dénomination de la teinture, son lieu de production, la recette de base, la couleur, la période de production et enfin les sources qui attestent la couleur de la teinture. Les astérisques qui accompagnent les noms des teintures signifient que nous sommes en présence d'une pourpre pure attestée par les sources.

Les pourpres rouges

Nous avons pu recenser un total de huit pourpres rouges, parmi elles sept pourpres marines pures : la pourpre tyrienne, la pourpre de Sidon, la pourpre punique, la pourpre de Laconie, la pourpre *blatta*, la pourpre *hypoblatta*, la pourpre *oxyblatta*. La huitième, l'hysgine de Pline l'Ancien, est une pourpre mixte.

Les pourpres marines pures

Les pourpres pures sont peu nombreuses. Elles sont attestées par les sources signalées par un astérisque.

*La pourpre tyrienne**

La pourpre tyrienne est célébrée par les auteurs tout au long de la période romaine, du Ier siècle a.C. au Ve siècle p.C.[26] Cette pourpre, couleur du sang coagulé, devait sans aucun doute son prestige et sa pérennité à sa qualité, mais aussi à son passé glorieux : le fait d'avoir été choisie comme symbole du pouvoir par les rois macédoniens et en particulier par Alexandre le Grand n'était certainement pas étranger à son prestige[27].

21 Plin., *HN*, 9.137.

22 Ov., *Ars am.*, 3.170 : *Tyrio murice, lana, rubes.*

23 Vitr., *De arch.*, 7.13 : *meridianis regionibus excipitur rubra (purpura) procreatur potestate.*

24 André 1946, 76.

25 Supra, p. 47 ; p. 48.

26 Catalogue, p. 267.

27 Reinhold 1970, 29-36.

"Pour la teinture tyrienne, on trempe (la laine) dans la pourpre pélagienne*, (le contenu de) la cuve étant immature et frais ; ensuite on fait passer dans un bain de buccin"[28]. Pour obtenir la pourpre tyrienne il fallait, selon Pline, deux cuves différentes. L'étoffe était trempée une première fois dans un bain de glandes tinctoriales (d'un coquillage non précisé) qui n'avait pas encore atteint le stade de la fermentation et dans lequel le colorant n'était donc pas encore révélé, puis elle subissait un second bain, cette fois-ci dans un vrai colorant, fait à base d'*Hexaplex trunculus* fermentés. Seuls des débris d'*Hexaplex trunculus* ont été recensés pour le moment à Tyr.

La pourpre tyrienne avait la couleur la plus connue et la plus estimée dans l'Empire romain. En témoigne Pline : "On l'apprécie surtout quand elle a la couleur du sang figé : foncée, vue de face ; avec reflets brillants, vue de biais ; d'où l'épithète de pourpre qu'Homère donne au sang"[29]. Le linceul de l'épouse de Philippe de Macédoine retrouvé à Verginia dans un état de conservation remarquable semble correspondre à la couleur décrite par Pline.

*La pourpre de Sidon**

Sidon, la rivale de Tyr, sut imposer sa propre pourpre qui fut connue des Romains dès le I^er^ siècle a.C. Bien qu'elles ne fussent pas très distantes l'une de l'autre, Tyr et Sidon fabriquaient des couleurs dont la différence apparaît clairement chez les auteurs anciens[30]. Cependant, si les textes insistent sur cette distinction, ils ne précisent pas leurs couleurs. Seul un texte de Sénèque nous apprend que la pourpre de Sidon était rouge : "et ses mœlleux lainages ne sont pas deux fois trempés dans la cuve sidonienne pour absorber la teinture rouge (*ruber*)"[31]. Au vu de la "colline aux *murex*" retrouvée près du littoral, il ne fait aucun doute que la pourpre produite dans cette ville était pure[32].

28 Plin., *HN*, 9.135 : *At Tyrius pelagio primum satiatur inmatura uiridique cortina, mox permutatur in bucino.*

29 Plin., *HN*, 9.135 : *Laus ei summa in colore sanguinis concreti, nigricans aspectu idemque suspectu refulgens, unde et Homero purpureus dicitur sanguis.*

30 Stat., *Silv.*, 3.2.131-140 ; Clem. Al., *Paed.*, 10bis.115.1-4 ; SHA, *Carus, Carin, Numerus*, 20.4 : "Que dire de celles (étoffes) importées de Tyr et de Sidon, si fines qu'elles en paraissent transparentes, rutilantes de pourpre, célèbres pour la difficulté qu'on a à les broder ?" (*Quid Tyro et Sidone tenuitate perlucidas, micantes purpura, plumandi difficultate pernobiles ?*).

31 Sen., *Herc. Oet.*, 658-667 : *nec Sidonio mollis aeno repetita bibit lana rubores.*

32 Catalogue, p. 156.

La pourpre "punique"

La pourpre punique n'est mentionnée qu'une seule fois, chez Properce[33]. Le qualificatif "punique" pourrait signifier que cette teinture était produite sur les anciens territoires des Carthaginois[34]. Mais quelle était donc sa couleur ?

L'étude des textes anciens fait remonter la première mention de la couleur "*punicea*" aux écrits de Plaute qui la différencie de la couleur pourpre[35]. Plus tard, Lucrèce[36], Stace[37] et Ammien Marcellin[38] distinguent également nettement la couleur pourpre (*purpura*) de la couleur punique. L'étude brillante de J. André[39] a permis de conclure que celle-ci était d'une couleur rouge écarlate, car elle était souvent employée pour qualifier la couleur du sang frais. Si l'on reprend l'hypothèse de Vitruve[40], la pourpre produite dans le sud du bassin méditerranéen était rouge : cela corrobore les écrits anciens et la théorie de J. André.

La pourpre de Laconie

La pourpre de Laconie a connu une longévité exceptionnelle : elle était déjà célèbre au dernier siècle de la République[41] et elle est encore mentionnée au II^e^ siècle de notre ère par Clément d'Alexandrie[42] et Élien[43]. Pline la considère comme la pourpre la plus réputée du nord de l'*Europa*[44] et explique que sa couleur se rapproche de celle de l'écarlate[45]. C'est justement parce qu'elle était rouge que la pourpre de

33 Prop. 4.3.51 : "Oui, que me servirait à moi cette pourpre punique dont tu resplendis ?" (*Nam mihi quo Poenis ter purpura fulgeat ostris*).

34 Zaouali, *Apport des études malacologiques à la connaissance historique des activités halieutiques dans la région de Carthage*, non publié. Nous savons qu'il y a eu production de pourpre à Carthage au III^e^ et II^e^ siècle a.C.

35 Plaut., *Men.*, 918 : "Pendant que tu y es, demande-moi si je mange à mon ordinaire du pain pourpre, ou punique, ou jaune ?" (*Quin tu me interrogas, purpureum panem, an puniceum soleam ego esse an luteum ?*).

36 Lucr. 2.826-833.

37 *Silv.*, 2.1.132-134.

38 Amm. Marc. 20.11.27.

39 André 1949, 89.

40 Supra, p. 49.

41 Hor., *O.*, 2.18.5-9.

42 *Paed.*, 10bis.115.1-4.

43 *NA*, 15.10.

44 *HN*, 9.127 ; 35.45.

45 *HN*, 21.45 : *Hos animaduerto tris esse principales : rubentem in cocco, qui a rosae migrantis gratia nitido trahitur suspectu et in purpuras Tyrias dibaphasque ac Laconicas.*

Laconie a eu du succès, car cette couleur était normalement l'apanage des pourpres beaucoup plus méridionales[46].

La recette de cette pourpre est inconnue, mais les éloges des auteurs anciens sur la beauté de la couleur fournie par les coquillages de Laconie laissent penser que cette pourpre était pure[47] :

> Tout le Péloponnèse, excepté l'isthme de Corinthe, est bordé par la mer, mais les meilleurs coquillages pour fabriquer de la pourpre après ceux de la mer Phénicienne se trouvent sur les côtes de Laconie[48] (Paus. 3.21.6-7).

La pourpre blatta

Nous savons que la pourpre de Tyr, couleur de sang coagulé, était la plus estimée de toutes les pourpres. A partir du III^e^ siècle de notre ère, dans l'*Histoire Auguste*, un nouveau terme apparaît pour qualifier un certain type de pourpre : celui de *blatta*. Cette couleur était portée par les empereurs et figurait dans l'*Édit du Maximum*[49] comme étant la plus chère d'entre toutes les pourpres. Un rapprochement entre cette pourpre et la pourpre de Tyr semble ici évident[50]. D'ailleurs, sa présence dans la deuxième loi de monopole[51] de 379/383, qui la réserve à l'Empereur, nous conforte dans notre hypothèse : il était normal que le premier personnage de l'Empire portât la couleur "sang coagulé" qui était déjà symbolique du pouvoir chez les rois Macédoniens[52]. Peut-être est-ce cette pourpre dont sont revêtus l'empereur Justinien et sa femme sur les mosaïques de Ravenne (**fig. 15**) ?

Les pourpres hypoblatta *et* oxyblatta

Au IV^e^ siècle apparaissent deux sortes de pourpre dont les noms sont formés à partir du mot "*blatta*" et d'un préfixe destiné à exprimer une intensité plus faible ou une intensité plus forte : ce sont la pourpre *hypoblatta* et la pourpre *oxytyria* qui prit ensuite le nom *d'oxyblatta*. Ces teintures

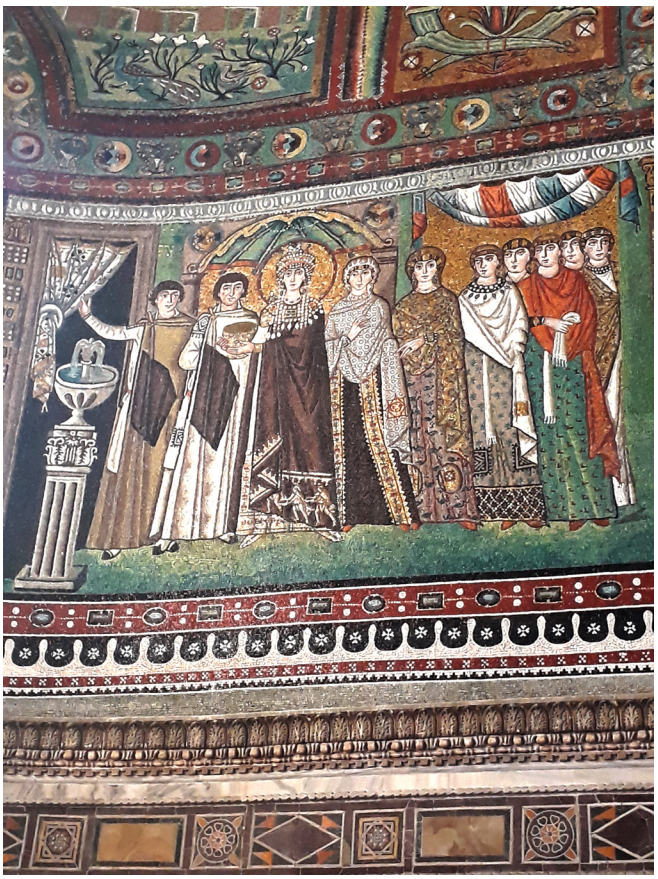


Fig. 15. Mosaïques de Ravenne représentant l'impératrice Théodora revêtus de la pourpre impériale (cl. S. Kruczkowsky).

étaient fabriquées à partir de la pourpre *blatta*, mais elles comprenaient également un autre composant qui permettait de nuancer sa couleur tout en restant, selon nous, dans la gamme chromatique du rouge.

Le préfixe ὑπό indique, dans le domaine des couleurs, une nuance plus claire. C'est ainsi que le qualificatif *ὑπόγλαυκος* définit une couleur verdâtre, c'est-à-dire une couleur plus claire que la couleur verte[53]. Si l'on suit ce raisonnement, la pourpre *hypoblatta* était donc plus claire que la *blatta*, ce qui est aussi l'avis de G. Steigerwald[54]. Il est impossible d'en déterminer la couleur avec plus de précision, mais il est tentant, ici, de faire un rapprochement avec la pourpre *tyrianthina* qui était plus claire que la pourpre tyrienne en raison de son mélange avec la pourpre améthyste. De toute façon l'éclaircissement de la pourpre *blatta* ne résultait pas, selon nous, d'une durée d'immersion moindre que celle préconisée pour l'obtention de la pourpre *blatta*, car les étoffes teintes à Tyr devaient être saturées.

46 Supra, p. 49.

47 Luc. 2.18 ; Clem. Al., *Paed.*, 10bis.115.1-4.

48 Θαλάσσῃ μὲν δὴ πλὴν τοῦ Κορινθίων ἰσθμοῦ περιέχεται πᾶσα ἡ Πελοπόννησος· κόχλους δὲ ἐς βαφὴν πορφύρας παρέχεται τὰ ἐπιθαλάσσια τῆς Λακωνικῆς ἐπιτηδειοτάτας μετά γε τὴν Φοινίκων θάλασσαν.

49 *Édit du maximum*, 24.2.

50 C'est aussi l'avis de Steigerwald, 1990, 224-227.

51 *CJ*, 4.40.1 : "Qu'aucun particulier n'ait la faculté de teindre la soie ou la laine avec les sortes de pourpre nommées *blatta* (…) et de vendre ensuite les étoffes" (*Fucandae atque distrahendae purpurae, vel in serico, vel in lana, quae blatta* (…) *dicitur, facultatem nullus possit habere privatus*), Napoli 2004, 123-136.

52 Reinhold 1970, 29-36.

53 Xen., *Cyn.*, V, 23.

54 Steigerwald 1990, 238.

La couleur de l'*oxytyria* ou de l'*oxyblatta* est mentionnée pour la première fois dans l'*Édit du Maximum*[55]. Elle était la troisième pourpre la plus chère après la *blatta* et l'*hypoblatta*. Comme la *blatta*, elle fait partie des couleurs pourpres concernées par la deuxième loi de monopole promulguée entre 379 et 383 p.C.[56] (*CJ*, 4.40.1). Ceci nous fait penser qu'il s'agit probablement d'une pourpre pure, même si on ne peut exclure qu'elle ait été mêlée à du kermès.

Comme le préfixe ὀξύς signifie "plus intense" ou "plus lumineux", nous sommes tentée de rapprocher cette pourpre de l'hysgine de Pline[57]. Le kermès aurait, en effet, pu rendre la pourpre tyrienne plus lumineuse. De plus, un mélange de pourpre marine et de kermès était digne d'être porté par un empereur[58] puisqu'il s'agissait du fruit de l'union des deux teintures les plus prestigieuses de l'Empire romain. Notre hypothèse n'est pas incompatible avec celle de G. Steigerwald[59] qui, en raisonnant uniquement sur le préfixe ὀξύς, donne à l'*oxyblatta* un rouge carmin, c'est-à-dire un rouge plus clair que le rouge du sang coagulé.

Les pourpres mixtes

L'hysgine

À l'époque de Pline, l'hysgine était issue de la superposition de deux teintures animales. On superposait à la teinture fabriquée à partir du kermès des teinturiers (*coccus**), de la pourpre marine tyrienne.

Avant de comprendre comment était fabriquée cette teinture, il convient d'expliquer ce qu'était le *coccus* des Anciens. Il s'agissait d'une teinture fabriquée à partir des œufs d'un insecte appelés aujourd'hui le kermès des teinturiers. Cet insecte vit uniquement sur le chêne kermès que l'on trouve encore dans le sud de la France, en Corse, en Sardaigne, dans le sud de l'Espagne, au Portugal, au Maroc et en Algérie[60]. Les œufs étaient récoltés sur les chênes, mis à sécher au soleil puis écrasés jusqu'à devenir une poudre fine.

Pour obtenir l'hysgine, nous dit Pline, on utilisait : "(…) les produits de la terre", c'est-à-dire le kermès des teinturiers que l'on reteignait : "dans la pourpre tyrienne"[61].

Il ne s'agissait pas d'une "teinture de cuve", c'est-à-dire d'une teinture obtenue sans mordançage*. On ne pouvait obtenir la couleur qu'après avoir trempé l'étoffe dans un bain de mordançage à l'alun, par exemple, puis dans un bain constitué de poudre de kermès diluée dans de l'eau[62]. Au total, l'étoffe teinte en hysgine subissait donc quatre bains différents : un bain de mordançage et un bain de kermès qui permettaient d'obtenir la couleur écarlate, puis un bain encore non mature de glandes tinctoriales (d'un coquillage indéterminé) et un bain d'*Hexaplex trunculus* pour obtenir la couleur tyrienne[63].

Le kermès était très réputé à l'époque romaine pour sa couleur écarlate qui était presque aussi prestigieuse que la couleur pourpre[64].

La couleur de l'hysgine devait essentiellement dépendre du type de kermès utilisé, mais aussi de la date de récolte des œufs. En effet, selon Pline, c'est le kermès de Galatie qui était le plus apprécié, certainement pour sa couleur[65]. La date de récolte des œufs avait aussi une grande importance, car la couleur obtenue avec du grana* jeune n'était pas la même que celle obtenue avec du vieux grana : "la graine d'un an donne un jus pâle, et celle de quatre ans une couleur qui passe. Ainsi elle n'a de force, ni fraîche ni vieille"[66].

Nous ne savons pas à quelle couleur correspond l'hysgine. Cependant, le rouge écarlate du kermès devait éclaircir la couleur très sombre de la pourpre tyrienne.

55 *Édit du Maximum*, 24.4.

56 *CJ*, 4.40.1 : "Qu'aucun particulier n'ait la faculté de teindre la soie ou la laine avec les sortes de pourpre nommées (…) *oxyblatta* et de vendre ensuite les étoffes" (*Fucandae atque distrahendae purpurae, vel in serico, vel in lana, quae oxyblatta* (…) *dicitur, facultatem nullus possit habere privatus*).

57 Infra, p. 64.

58 SHA, *Alex. Sev.*, 40.6-11 ; *Heliogab.*, 33.2-3 ; *Vie de Diaduménien*, 3.3.

59 Steigerwald 1990, 243-247.

60 Cardon 2003, 476-478.

61 Plin., *HN*, 9.140 : "Bien plus, on utilisa pour ces mélanges les produits de la terre, et l'on reteignit dans la pourpre tyrienne ce qu'on avait teint dans le carmin de coccus, pour obtenir l'hysgine" (*quin et terrena miscere coccoque tinctum Tyrio tinguere, ut fieret hysginum*).

62 Cardon 2003, 480.

63 Supra, p. 63 : voir la recette de la pourpre tyrienne donnée par Pline.

64 Entre autres : Hor., *Sat.*, 2.6.100 ; Sen., *Epigr.*, 444.1 ; Luc. 10.122 ; SHA, *Heliogab.*, 33.3.

65 Plin., *HN*, 9.141 : "Le coccus de Galatie est la baie écarlate la plus appréciée, comme nous le dirons à propos des végétaux, ou encore celui des environs d'Emérita en Lusitanie" (*coccum Galatiae, rubens granum, ut dicemus in terrestribus, aut circa Emeritam Lusitaniae in maxima laude est*).

66 Plin., *HN*, 9.141 : *Verum, ut simul peragantur nobilia pigmenta, anniculo grano languidus sucus, idem a quadrimo euanidus. Ita nec recenti uires neque senescenti.*

Dénomination * attestée	Atelier	Recette de base	Couleur	Période de production attestée	Sources
Pourpre tyrienne*	Tyr	2 bains de coquillages différents	Couleur du sang coagulé	Dernier quart du I^er^ s. a.C.-VI^e^ s. p.C.	Plin., *HN*, 9.133-135
Pourpre de Sidon*	Sidon		Rouge	Fin du dernier quart du I^er^ s. a.C.-IV^e^ s. p.C.	Sen., *Herc. Oet.*, 658-667
Pourpre punique	Carthage ?		Rouge écarlate	Dernier quart du I^er^ s. a.C.	Prop. 4.3.51
Pourpre de Laconie	Laconie		Rouge	Dernier quart du I^er^ s. a.C.-dernier quart du II^e^ s. p.C.	Plin., *HN*, 21.45
Pourpre *blatta*	Tyr			301 p.C.	*Édit du Maximum*, 24.2
Pourpre *hypoblatta*	Tyr		Plus claire que la pourpre tyrienne	301 p.C.	*Édit du Maximum*, 24.3
Pourpre *oxytyria* ou *oxyblatta*	Tyr		Plus lumineuse que la pourpre tyrienne	301 p.C.	*Édit du Maximum*, 24.4

Tableau des pourpres marines pures à dominante rouge.

Dénomination	Atelier	Recette de base	Couleur	Période de production attestée	Sources
Hysgine		1 bain de mordançage, un bain de kermès + 2 bains de coquillages à pourpre	Couleur plus vive que la pourpre tyrienne	I^er^ s. p.C.	Plin., *HN*, 9.139-142

Tableau des pourpres mélangées à dominante rouge.

Les pourpres violettes

Les pourpres violettes attestées sont au nombre de six. Quatre d'entre elles sont des pourpres marines pures : la pourpre améthyste, la pourpre *hyacinthina*, la *violacea purpura*, la pourpre de Tarente. Les deux autres sont des pourpres mixtes : la pourpre *ianthina* et les teintures conchyliennes.

Les pourpres marines pures

Une seule pourpre pure est attestée par les sources. Elle est marquée d'un astérisque.

*La pourpre améthyste**

La pourpre améthyste était l'une des spécialités de la Phénicie, comme l'indique cette allusion de Pline à propos des pierres précieuses : "Toutes les améthystes sont d'un beau violet transparent, et se prêtent à la gravure. L'indienne a absolument la couleur de la pourpre phénicienne ; c'est la nuance que les teintureries souhaitent attraper"[67]. Elle était si prestigieuse que Néron décida d'en faire, avec la pourpre tyrienne, une pourpre réservée à son seul usage[68].

Bien que le passage soit corrompu, Pline indique les proportions des coquillages nécessaires à la fabrication de cette teinture : "En tout, pour (…) livres de laine, deux cents livres de buccin et cent onze de pourpre pélagienne. Ainsi l'on obtient l'améthyste, la couleur la plus remarquable"[69].

Pline compare la couleur de cette teinture à celle de la pierre fine du même nom et donne même une définition de cette couleur : "l'améthyste, qui du violet va également jusqu'au pourpre et jusqu'à la couleur que nous avons nommée

67 Plin., *HN*, 37.121-122 : *Perlucent autem omnes uiolaceo decore, scalpturis faciles. Indica absolutum Phoeniciae purpurae colorem habet ; ad hanc tinguentium officinae dirigunt uota*.

68 Suet., *Ner.*, 32. 4-6 ; infra, p. 109.

69 Plin., *HN*, 9.135 : *Summa medicaminum in libras.. uellerum bucini ducenae et e pelagio CXI. Ita fit amethysti colos eximius ille*.

ianthine"[70]. Cette couleur appartenait donc bien à la gamme chromatique du violet, de même que la couleur pourpre et la couleur ianthine[71].

La pourpre hyacinthina

La pourpre *hyacinthina* est mentionnée pour la première fois dans un écrit de Perse[72]. Pour sa part, Pline se sert de la couleur hyacinthe pour qualifier la couleur d'une variété de pierre améthyste : "Une autre variété tire sur la couleur des hyacinthes ; les Indiens nomment cette nuance *socos*, et cette gemme *socondios*"[73]. La pourpre *hyacinthina* deviendra, avec la pourpre *blatta* et *oxyblatta* une des trois pourpres réservées aux empereurs à partir de 380 p.C.[74]. Ce choix laisse penser que cette pourpre était non seulement très belle, mais aussi qu'elle était pure et qu'elle subissait peut-être plusieurs bains afin de se distinguer des pourpres *dibapha* plus communes.

En ce qui concerne la couleur, trois possibilités s'offrent à nous :

- La couleur de la pourpre *hyacinthina* rappelait celle de la pierre du même nom qui était proche de celle de l'améthyste (Plin., *HN*, 37.123).
- La couleur de la pourpre *hyacinthina* avait la couleur de la plante du même nom. Mais il y avait plusieurs variétés de *hyacinthina* dans l'Antiquité, de couleurs différentes : le *delphinium Ajacis*, l'*iris Germanica*, le glaïeul ou l'airelle[75].
- La pourpre *hyacinthina* était d'une couleur noirâtre, si l'on en croit Hésychius, auteur d'un lexique datant du V^e^ siècle de notre ère[76].

J. André[77] serait plutôt partisan de la seconde hypothèse énoncée, sans se prononcer sur la couleur de la plante. Pour notre part, nous nous rallions, comme G. Steigerwald[78], aux indications d'Hésychius : la *hyacinthina* était une pourpre bleue violette très foncée, presque noire. Cette hypothèse ne contredit pas forcément celle de Pline, car l'améthyste indienne était peut-être de cette couleur.

La uiolacea purpura

La *uiolacea purpura* était à la mode peu avant la pourpre de Tarente[79]. Elle était de couleur violette et n'était pas une pourpre de double bain, si l'on en croit Cornelius Nepos[80] qui nous apprend que la pourpre tyrienne de double bain a été portée pour la première fois à Rome en 63 a.C. Cette remarque vaut sans doute aussi pour la pourpre de Tarente qui lui succède.

La pourpre de Tarente

La pourpre de Tarente était déjà en vogue au temps de la jeunesse de Cornelius Nepos[81], puis elle fut célébrée par Horace[82]. Sa production semble avoir perduré, puisque la *Notitia Dignitatum* nous apprend que cette ville possédait un atelier impérial au V^e^ siècle de notre ère[83].

Au I^er^ siècle p.C., la pourpre fournie par Tarente ne faisait probablement pas partie des plus luxueuses[84] et c'est peut-être pour cette raison que les auteurs ne l'évoquent plus par la suite. Les coquillages de la Méditerranée donnaient-ils une couleur trop commune qui pouvait être retrouvée sans peine dans d'autres régions de l'Italie[85] ?

Les témoignages sur la couleur de cette pourpre semblent contradictoires. Selon Pline, qui reprend un témoignage de Cornelius Nepos, la pourpre de Tarente était rouge (C. Nepos, cité par Plin., *HN*, 9.136 : "*rubra Tarentina*") tandis que, pour Horace, elle imitait la couleur des violettes (Hor., *Epist.*, 2.207-209 : "*Lana Tarantino uiolas imitata*"). Pline s'est-il trompé en citant le texte de Cornelius Nepos ou bien la pourpre de Tarente est-elle passée véritablement d'une couleur rouge à une couleur violette grâce à l'ingéniosité des teinturiers qui auraient essayé de mettre leur production au goût du jour ? Nous penchons plutôt pour une erreur de Pline. En effet, si l'on

70 Plin., *HN*, 31. 45-47 : *amesthystinum, qui a uiola et ipse in purpureum, quemque ianthinum appellauimus*.

71 C'est également l'avis d'André 1949, 196.

72 *Sat.*, 1.32.

73 Plin., *HN*, 37.122 : *Alterum earum genus descendit ad hyacinthos ; hunc colorem Indi socon uocant, talemque gemmam socondion*.

74 *CJ*, 4.40.1 : "Qu'aucun homme privé n'ait la faculté de teindre la soie ou la laine avec les sortes de pourpre nommées *blatta* ou *oxyblatta* et *hyacinthina* et de vendre ensuite les étoffes" (*Fucandae atque distrahendae purpurae, vel in serico, vel in lana, quae blatta, vel oxyblatta, atque hyacinthina dicitur, facultatem nullus possit habere privatus*).

75 André 1985,127.

76 ὑακίνθινον· ὑπομελανίζον, πορφυρίζον.

77 André 1985, 198.

78 Steigerwald 1990, 255, n. 168.

79 Infra, p. 68.

80 C. Nepos, cité par Plin., *HN*, 9.136.

81 Idem ; Cornelius Nepos est né en 109 a.C. Sa jeunesse s'est donc déroulée à peu près entre 100 et 90 a.C.

82 *Epist.*, II, 207-209.

83 *Not. Dign.*, 11.65.

84 Au temps de Pline, la pourpre la plus réputée en "*Europa*" n'était pas celle de Tarente, mais celle de Laconie.

85 Catalogue, p. 184 ; p. 224 ; p. 225.

suit la théorie de Vitruve[86], la pourpre de Tarente devrait être plus proche des tons violets, comme le dit Horace.

Les pourpres mixtes

La pourpre ianthina

La pourpre *ianthina* est citée pour la première fois par Pline. Elle était prisée à la fin du I^er^ siècle p.C., puisqu'elle est évoquée chez Martial, toujours prompt à se moquer des personnes qui portaient les dernières pourpres à la mode[87].

Pline ne donne aucun renseignement sur la façon d'obtenir cette pourpre, mais nous savons qu'une fleur portait le nom de "*ianthinum*". Selon nous, cette pourpre n'avait pas que la couleur de cette fleur, elle était probablement fabriquée en partie grâce à elle, comme le suggère un texte du *Digeste* : "Je pense que sous le nom de pourpre on doit comprendre toute espèce de pourpre. (…) On comprendra aussi sous ce nom l'orseille et le *ianthinu*"[88].

D'après J. André, cette fleur, nommée ἰάνθινος en grec, n'est pas identifiée[89]. Cependant, Pline fournit des indices très précis sur sa couleur :

> Parmi elles (les violettes), les violettes pourpres qui poussent spontanément en terrain maigre et ensoleillé ont une feuille plus large, qui sort directement de la racine charnue. Ce sont les seules auxquelles les Grecs donnent un nom distinctif ; ils les appellent *ia* et c'est de là que les étoffes ianthines tirent leur nom[90].

Dans un autre chapitre, le Naturaliste nous apprend également que sa couleur était proche de celle de l'améthyste : "l'améthyste, qui du violet va également jusqu'au pourpre et jusqu'à la couleur que nous avons nommée ianthine"[91]. Ainsi, la pourpre *ianthina* appartenait bien à la gamme des violets.

Les teintures conchyliennes

Les étoffes trempées dans les teintures conchyliennes avaient la particularité de ne pas être saturées comme celles qui étaient trempées dans les pourpres pures : c'était la couleur pâle qui faisait leur succès.

Pour la fabrication de ce type de teintures, Pline recommande l'usage du pourpre de gravier que nous n'avons pas identifié[92].

Voici sa recette :

> Pour les étoffes conchyliennes même technique (que pour la pourpre tyrienne), mais sans buccin ; en outre le suc est additionné d'eau et, par parties égales, d'urine humaine. On ajoute encore une demi quantité de *medicamen*. On obtient ainsi par une saturation imparfaite cette nuance pâle si vantée, et d'autant plus claire qu'on étanche moins la soif de la laine[93].

Pour bien comprendre ce passage, il faut relire la recette de la pourpre tyrienne : "Pour la teinture tyrienne, on trempe (la laine) dans la pourpre pélagienne, (le contenu de) la cuve étant immature et frais, ensuite on la fait passer dans un bain de buccin"[94]. Pour l'obtention d'une teinture conchylienne, seule la première partie de la recette de la pourpre tyrienne est reprise, car le bain de buccin, c'est-à-dire d'*Hexaplex trunculus*, est supprimé. On ne préparait donc qu'un seul bain de teinture auquel on ajoutait de l'eau et de l'urine en proportion égale. Ensuite Pline recommande d'ajouter "encore une demi quantité de *medicamen*".

Mais qu'entend-il par *medicamen* ? Nous l'avons déjà évoqué en première partie[95], mais il bon de le rappeler ici. Le *medicamen* était un mot précis pour désigner les glandes tinctoriales, déjà extraites de leur coquille, qui allaient servir à l'élaboration de la teinture. En somme, il désigne le colorant de la teinture[96].

Dans le cas de la teinture tyrienne, les étoffes destinées à être teintes subissaient deux bains dans deux cuves

86 Supra, p. 49.

87 Mart., *Epigr.*, 2.39.1.

88 *HN*, 32.70.12 : *Purpurae autem appellatione omnis generis purpuram contineri puto :* (…) *fucinum et ianthinum continebitur.*

89 André 1985, 130.

90 *HN*, 31.27 : *ex his vero, quae sponte apricis et macris locis proveniunt, purpureae latiore folio, statim ab radice exeunti, carnoso solae que Graeco nomine a ceteris discernuntur, appellatae ia et ab his ianthina vestis.*

91 *HN*, 32.46 : *amesthystinum, qui a uiola et ipse in purpureum, quemque ianthinum appellauimus.*

92 Plin., *HN*, 9.131 : "(…) le pourpre de gravier doit son nom au gravier marin ; il convient admirablement à la fabrication des couleurs conchyliennes" (*calculenses appellatur a calculo <in> mari, mire aptum conchyliis*).

93 *HN*, 9.138 : *In conchyliata ueste cetera eadem sine bucino, praeterque ius temperatur aqua et pro indiuiso humani potus excremento. Dimidia et medicamina adduntur. Sic gignitur laudatus ille pallor saturitate fraudata tantoque dilutior, quanto magis uellera esuriunt.*

94 Plin., *HN*, 9.135 : *At Tyrius pelagio primum satiatur inmatura uiridique cortina, mox permutatur in bucino.*

95 Supra, p. 32.

96 *TLL*, *s.v. medicamen*, 531 *in fine*.

différentes. Elles étaient plongées dans un premier bain de glandes tinctoriales encore immature (*inmatura*), c'est-à-dire dans une substance tinctoriale dans laquelle le colorant n'était pas encore révélé, puis dans un deuxième bain d'*Hexaplex trunculus*, c'est-à-dire dans une substance tinctoriale qui cette fois était révélée, qui avait donc un pouvoir colorant. Dans le cas des teintures conchyliennes, les étoffes subissaient deux bains dans la même cuve. Elles étaient plongées dans un premier bain encore immature (*inmatura*) de glandes tinctoriales mélangé à de l'eau et de l'urine, puis elles étaient retirées de ce premier bain. On ajoutait le *medicamen* dans la même cuve, on attendait la fermentation puis les étoffes étaient retrempées dans ce deuxième bain, cette fois colorant.

Pourpre de Tyr	Teinture conchylienne
– 1er bain de glandes tinctoriales immature – 2e bain dans de l'*Hexaplex trunculus* révélé	– 1er bain de glandes tinctoriales immature + eau + urine – sortie de l'étoffe – ajout du *medicamen* – 2e bain après fermentation du *medicamen*

Toujours selon Pline, les teintures conchyliennes pouvaient être le résultat "de produits à la fois terrestres et marins"[97]. Qu'a-t-il voulu dire par l'expression "produits terrestres" ? L'hypothèse la plus probable est qu'on pouvait parfois aussi ajouter des plantes, telles que la garance ou l'indigo, à la teinture conchylienne.

L'urine humaine ajoutée dans la cuve à pourpre devait avoir ici une importance non négligeable, car elle se transformait en ammoniac au bout de quelques jours. Ceci ne devait pas être sans répercussion sur la couleur obtenue.

En ce qui concerne les couleurs de la teinture conchylienne, notons tout de suite que la "couleur austère, verdâtre, semblable à la mer courroucée"[98] décrite par Pline ne définit pas une des couleurs obtenues, car le mot *glaucus* qualifie, dans ce contexte, un vert triste qui n'a pas d'éclat[99]. Selon nous, c'est la couleur de la substance tinctoriale et non une des couleurs conchyliennes qui est décrite ici. D'une part, le qualificatif *glaucus* correspond parfaitement à la couleur de la substance tinctoriale fermentée, d'autre part, ces teintures conchyliennes avaient une gamme de couleur qui s'étendait de l'héliotrope au violet.

Les trois principales couleurs conchyliennes étaient portées à la fois par les hommes et par les femmes (Plin., *HN*, 21.45-47). Elles appartenaient à la gamme chromatique du violet.

- La couleur "héliotrope"

La couleur "héliotrope" est certainement celle de la plante du même nom. Selon Pline, elle est : "parfois claire, mais généralement plus saturée (que les autres)"[100]. J. André l'associe à l'*héliotropium europaeum*, à l'*héliotropium villosum*, et à l'*héliotropium supinum* qui sont d'une couleur violette[101].

- La couleur mauve

La mauve (*malva*) était très connue dans l'Antiquité pour ses vertus médicinales. À la fin de la République, elle fut utilisée en gastronomie et les auteurs divisèrent alors la famille des mauves en deux catégories : celle des mauves cultivées et celle des mauves sauvages. La plus connue de toutes et la plus souvent cultivée était sûrement la *malva sylvestris* dont la couleur est rose violet clair.

- La couleur de la "violette tardive" (*uiola serotina*)

La couleur de la "violette tardive" était, selon Pline, "la plus vive des couleurs conchyliennes"[102]. Notre recherche sur l'existence d'une éventuelle violette tardive n'a pas abouti, mais il faut peut-être comprendre par le mot *uiola* ce que nous appelons de nos jours communément la "pensée". La pensée est en effet une fleur de la famille des *violacea* qui peut fleurir du printemps à l'automne ou de l'hiver au printemps. Cette fleur aurait pu être qualifiée de violette tardive en raison de sa floraison s'étendant jusqu'à l'automne. Elle offre également une gamme de couleurs allant du rose au violet qui correspondent aux différentes teintes que l'on pouvait obtenir avec la pourpre marine.

97 *HN*, 37.204 : *ex iis, quae terrena et maris, conchyliis, purpurae.*

98 Plin., *HN*, 9.127 : *color austerus in glauco et irascenti similis mari.*

99 Selon André 1949, 177.

100 *HN*, 21.46 : *in aliquo exilis, plerumque saturatior.*

101 Selon la classification de Linné, André 1985, 119.

102 *HN*, 21.46 : *alius in uiola serotina conchyliorum uegetissimus.*

Dénomination	Atelier	Recette de base	Couleur	Période de production attestée	Sources
Pourpre améthyste*	Phénicie	2 bains de coquillages à pourpre	Améthyste	Milieu du I^er^ s.-dernier quart du I^er^ s. p.C.	Plin., *HN*, 31.45-47
Pourpre *hyacinthina*			Violet bleu très foncé, presque noir	I^er^ s. p.C.-380 p.C.	*C.J.*, IV.40.I
Purpura violacea			Violette	III^e^ s. a.C.	C. Nepos cité par Plin., *HN*, 9.136-138
Pourpre de Tarente	Tarente		Violette	Premier quart du I^er^ s. a.C.- première décennie du V^e^ s. p.C.	Hor., *Epist.*, 2. 207-209

Tableau des pourpres marines pures à dominante violette.

Dénomination	Atelier	Recette de base	Couleur	Période de production attestée	Sources
Pourpre *ianthina*			Proche de l'améthyste	I^er^ s. p.C.	Plin., *HN*, 21.27
Teintures conchyliennes		Un bain de *murex* mélangé avec urine et *medicamen*	– Violet pâle – Mauve – Entre le rose et le violet	I^er^ s. p.C.	Plin., *HN*, 31.45-47

Tableau des pourpres mixtes à dominante violette.

Les pourpres de couleur indéterminée

Le manque de précision des sources textuelles nous empêche d'attribuer une couleur déterminée à six pourpres : la pourpre de Meninx, la pourpre de Gétulie, la pourpre *tyrianthina*, la pourpre de Milet, la pourpre *haplia* et la pourpre de Probus.

Une seule pourpre marine pure est attestée par les sources, c'est la pourpre de Meninx.

La pourpre de Meninx*

La production de pourpre dans l'île de Meninx est évoquée pour la première fois chez Pline : "La pourpre la plus estimée est (…) en Afrique, celle de Meninx et de la côte gétule de l'Océan"[103]. Au III^e^ siècle elle faisait apparemment encore partie des pourpres de luxe[104] et, au V^e^ siècle, un atelier réservé à la production impériale y fut installé[105].

L'exploitation intensive des coquillages à pourpre a laissé des traces encore visibles de nos jours et nous savons, grâce aux vestiges archéologiques, que la pourpre de Meninx était fabriquée à partir d'*Hexaplex trunculus*[106]. Aucune source ne mentionne la couleur de cette teinture, mais, selon nous, il se pourrait qu'elle ait remplacé la pourpre punique. Elle serait alors rouge écarlate[107]. Cette hypothèse est confortée par la théorie de Vitruve qui attribue aux pourpres produites dans cette région, la couleur rouge[108].

La pourpre de Gétulie

La pourpre de Gétulie passe pour avoir été créée à l'instigation du roi Juba II qui installa un établissement sur les Îles Purpuraires dans la seconde moitié du I^er^ siècle a.C. :

> Les renseignements sur les îles de Maurétanie ne sont pas plus certains. On sait seulement qu'il y en a quelques-unes en face des Autololes, découvertes par Juba, qui y avait établi des fabriques de pourpre de Gétulie[109].

103 *HN*, 9.127 : *praecipuus Meninge Africae et Gaetulo litore oceani*.

104 SHA, *Clod.*, 14.8.

105 *Not. Dign.*, 11.70.

106 Catalogue, p. 165.

107 Supra, p. 61.

108 Supra, p. 49.

109 Plin., *HN*, 6.201 : [Insulas] *constat esse ex adverso Autololum a luba repertas, in quibus Gaetulicam purpuram tinguere instituerat.*

Nous possédons de nombreux témoignages sur cette pourpre et ce dès la fin du Ier siècle a.C. : Horace[110], Pomponius Mela[111] et Pline[112] s'extasient devant le nombre de coquillages à pourpre présents sur les côtes de Gétulie et ne tarissent pas d'éloges sur la pourpre que ceux-ci fournissent. On aime à penser que c'est probablement cette pourpre que portait le roi Ptolémée lorsqu'il entra dans l'amphithéâtre où Caligula donnait un spectacle (Suet., *Calig.*, 35). Et si l'éclat de son manteau fut déterminant dans son assassinat, n'est-ce pas peut-être parce qu'elle concurrençait la pourpre impériale et qu'elle confirmait Caligula dans les soupçons qu'il nourrissait à l'égard de son cousin ?[113].

La question de la nature de la pourpre de Gétulie a été longuement débattue au cours du XXe siècle par les chercheurs ayant travaillé sur le sol marocain. Selon certains, la pourpre de Gétulie était végétale[114] en raison de l'abondance de l'orseille de mer dans ce pays ainsi qu'aux îles Canaries, tandis que pour d'autres, elle était d'origine animale en raison de la présence d'amas de *Stramonita haemastoma* retrouvés le long du littoral, à proximité des Îles Purpuraires[115].

Selon nous, il est impossible qu'une telle pourpre ait été uniquement faite à base d'orseille, ou même qu'elle ait été un mélange de ce lichen et de *Stramonita haemastoma*. Nous doutons qu'une teinture végétale ait convenu au roi Ptolémée quand on sait leur fragilité à l'épreuve du temps[116] et qu'une teinture végétale, même mélangée à de la pourpre marine, ait pu contribuer à l'éclat de ce manteau qui lui coûta la vie. Si le manteau du roi Ptolémée était teint en pourpre de Gétulie, celle-ci devait être pure. Certes, on ne peut exclure que le roi ait porté de la pourpre de Tyr puisque celle-ci ne sera réservée à l'empereur que sous le règne de Néron[117]. Mais si tel avait été le cas, Suétone, qui évoque la loi de monopole sur la pourpre de Tyr, n'aurait pas manqué de nous le signaler.

Les textes littéraires ne donnent aucune indication sur cette couleur et nous ne savons même pas si elle était rouge ou violette. L'expérience que nous avons pu effectuer sur des *Stramonita haemastoma* pêchés près d'Essaouira a donné une jolie couleur violette, mais l'écosystème d'aujourd'hui n'est pas comparable à celui du Ier siècle p.C. De plus, si l'on suit la théorie de Vitruve, la pourpre de Gétulie devait être rouge[118].

La pourpre *tyrianthina*

La pourpre *tyrianthina* est issue du mélange de deux teintures différentes. Nous savons grâce à son étymologie qu'elle était fabriquée avec de la pourpre tyrienne, mais un doute persiste sur la seconde pourpre entrant dans sa composition : était-ce la pourpre *amethystina*, c'est-à-dire une pourpre pure, ou la pourpre *ianthina*, c'est-à-dire une pourpre mixte ?

> On ne se contente pas d'avoir pris à une gemme le nom d'améthyste ; on recolore complètement l'améthyste dans la pourpre tyrienne ; ainsi crée-t-on, en même temps qu'un nom scandaleux tiré de l'une et de l'autre, un raffinement double[119].

Alors qu'étymologiquement le mot *tyrianthina* évoque le mélange de la pourpre tyrienne avec la pourpre ianthine, Pline dénonce ici la superposition de deux pourpres pures : la pourpre améthyste et la pourpre tyrienne. Si on le suit, cela revient à mêler une couleur violette à une couleur rouge. Deux hypothèses de fabrication sont alors possibles :

- Pline désigne par le terme améthyste la pourpre du même nom et, dans ce cas, la pourpre *tyrianthina* serait le résultat de la superposition de la "pourpre améthyste" et de la pourpre tyrienne. Au total les étoffes teintes en *tyrianthina* subiraient quatre bains différents : un bain de "pourpre pélagienne" et un bain d'*Hexaplex trunculus* pour prendre la couleur améthyste[120], puis un bain non fermenté de glandes tinctoriales (d'un coquillage indéterminé) et un bain fermenté d'*Hexaplex trunculus*, selon le procédé spécifique à la pourpre tyrienne[121].
- La pourpre *tyrianthina* serait le fruit de la superposition de la pourpre ianthine et de la pourpre tyrienne[122]. Cela expliquerait la présence de ces deux mots dans la dénomination de cette pourpre.

110 *O.*, 2.16.33 ; *Epist.*, 2.2.181-184.

111 Pompon. 3.104.18.

112 *HN*, 5.12 ; 35.44.

113 Sur cette question, Coltelloni-Trannoy 1997, 55-59, sp. 58.

114 David & Herbert 1938, 97-99 ; Gattefossé 1957, 332-333.

115 Catalogue, p. 171.

116 Plin., *HN*, 32.2.

117 Napoli 2004, 126-127.

118 Supra, p. 49.

119 Plin., *HN*, 9.139 : *Non est satis abstulisse gemmae nomen amethystum ; rursum absolutum inebriatur Tyrio, ut sit ex utroque nomen inprobum simulque luxuria duplex*.

120 Supra, p. 64 : "En tout, pour … livres de laine, deux cents livres de buccin et cent-onze de pourpre. Ainsi l'on obtient l'améthyste, la couleur la plus remarquable".

121 Supra, p. 60 : "Pour la teinture tyrienne, on trempe d'abord dans un bain de pourpre pélagienne, alors que la cuisson est incomplète et le liquide encore cru ; ensuite on fait passer dans un bain de buccin".

122 C'est l'avis d'André 1949, 197.

Dans les deux cas, le violet de la pourpre améthyste ou de la pourpre ianthine a dû éclaircir la pourpre tyrienne et devait se situer entre la couleur de sang coagulé[123] et la couleur violette.

La pourpre de Milet

Nous savons que la pourpre de Milet était exploitée par Néron pour son propre compte, entre son adoption par Claude et le début de son règne, ce qui indique déjà sa haute qualité[124]. La boutade de Martial, à propos de sa toge, ne dit pas autre chose : "Il ne convenait pas que tu fusses assombrie par la teinture de la Laconie, et Milet n'était pas digne de colorer ta laine"[125]. La ville produisait encore de la pourpre à la fin du III^e^ siècle p.C. À cette époque il existait deux variétés de pourpre à Milet, dont l'une de double bain[126].

Selon G. Steigerwald[127], cette pourpre était faite à base de coquillages et de produits végétaux tels que le fucus ou la garance. Nous ne sommes pas d'accord avec cette hypothèse : le prix de cette pourpre était suffisamment élevé pour qu'elle n'ait été fabriquée qu'avec des glandes de coquillage[128]. La couleur de cette pourpre n'est mentionnée par aucun texte, mais, selon la théorie de Vitruve, elle serait violette[129].

La pourpre *haplia*

La pourpre *haplia* est mentionnée pour la première fois dans l'*Édit du Maximum*. Le terme d'*haplia* qui signifie "simple" qualifie une technique de fabrication et non une couleur : l'étoffe teinte en pourpre *haplia* ne subissait qu'un seul bain de teinture. Son prix de 12 000 deniers pour une livre de laine ne permet pas de douter de la présence de pourpre marine dans sa composition. Notons à ce propos que la pourpre de Nicée, qui vient juste après la pourpre *haplia* dans l'*Édit du Maximum*, ne coûte que 1 500 deniers la livre[130]. Une telle différence de prix ne peut signifier qu'une différence de nature : la pourpre *haplia* est une pourpre pure, la pourpre de Nicée est une pourpre végétale. Dans ce cas, les pourpres *haplia* pourraient désigner à cette époque les pourpres conchyliennes de Pline qui étaient justement appréciées pour leur pâleur[131].

La pourpre alexandrine

La pourpre alexandrine, plus communément appelée pourpre de Probus[132], porte le nom de son créateur qui était préposé aux ateliers de pourpre de l'Empereur Alexandre Sévère (SHA, *Alex. Sev.*, 40.6-11). Elle s'est apparemment diffusée jusqu'en Égypte, car, au III^e^ siècle p.C., elle figure dans la liste des biens d'un préteur à gage de ce pays[133].

La couleur de cette pourpre est inconnue, mais nous savons qu'elle était particulièrement éclatante (*clarissima*). Selon nous, l'empereur n'aurait pas fait produire une teinture mixte dont la couleur serait passée au bout de quelques lavages. Une pourpre fabriquée dans les ateliers impériaux devait, en effet, être à l'image de son éminent producteur et donc d'une qualité irréprochable. Ainsi, la pourpre de Probus était très probablement une pourpre marine pure.

Cette énumération a permis de porter à vingt le nombre total des pourpres marines pures et des pourpres marines mélangées à des plantes tinctoriales ayant été produites au cours de la période romaine. En tout, les teinturiers ont fabriqué dix-sept pourpres pures dont sept, voire neuf, de couleur rouge, quatre, peut-être six, de couleur violette, ainsi que trois pourpres mixtes dont une de couleur rouge et deux de couleur violette. Cependant, n'oublions pas que les sources textuelles ne mentionnent généralement que les productions sortant de l'ordinaire si bien que des pourpres locales peuvent très bien avoir été passées sous silence.

Le nombre de pourpre de couleur indéterminée étant élevé, il est difficile de savoir dans quelle gamme chromatique les teinturiers ont le plus innové. Cependant, la domination des pourpres rouges de Tyr apparaît très clairement au sein de ce chapitre. Mais toutes les pourpres que nous venons de passer en revue révèlent à quel point l'*ars purpuraria* était développé et l'apparition de pourpres sophistiquées ou complexes, comme la pourpre améthyste, la tyrianthina, l'hysgine ou les teintures conchyliennes ne fait que confirmer le grand savoir-faire des teinturiers, leur dynamisme et leur esprit novateur.

123 Supra, p. 60.

124 Napoli 2004, 126-127.

125 *Epigr.*, 8.2p8 : *Te nec Amyclaeo decuit liuere ueneno nec Miletos erat uellere digna tuo.*

126 *Édit du Maximum*, 24.6-24.7.

127 Steigerwald 1990, 261.

128 Infra, p. 230.

129 Supra, p. 49.

130 *Édit du Maximum*, 24.8.

131 Supra, p. 66.

132 Infra, p. 110.

133 *SB*, 9834.

Dénomination	Atelier	Recette	Couleur	Période de production attestée	Sources
Pourpre de Meninx*	Meninx – Sites 1 et 2 – Site 3			– Dernier quart du I^er^ s. a.C.-première décennie du V^e^ s. p.C. – I^er^-II^e^ s. p.C. (indice matériel)	Hor., *Epist.*, 2.1 207-209 *Not. Dign.*, 11.70
Pourpre de Gétulie	Gétulie Îles Purpuraires			25 a.C. (début du règne de Juba II)-milieu du I^er^ s. p.C.	Hor., *Epist.*, 2.2.181-184 Plin., *HN*, 35.44
Pourpre *tyrianthina*	Tyr	4 bains de *murex* ou 1 bain de *ianthinum* et deux bains de *murex*	Plus éclatante que la pourpre tyrienne	Milieu du I^er^ s.-301 p.C.	Pline, *HN*, 9.139
Pourpre de Milet	Milet			Dernier quart du I^er^ s. p.C.-301 p.C.	Mart., *Epigr.*, 8.28 *Édit du Maximum*, 24.6-24.7
Pourpre *haplia*				301 p.C.	*Édit du Maximum*, 24.8
Pourpre alexandrine ou pourpre de Probus				222-235 p.C.	SHA, *Alex. Sev.*, 40.6-11

Tableau de pourpres marines pures à couleur inconnue.

Les prix de la pourpre

Afin de mieux comprendre la difficulté de tracer une évolution du prix de la pourpre, dressons tout d'abord un tableau récapitulatif des prix indiqués pour une livre de laine ou de soie pourpre, par les deux seules sources dont nous disposons, à savoir un passage de Pline l'Ancien et un extrait de l'*Édit du Maximum*.

Comment retracer une évolution du prix de la pourpre sur les quelques 350 années qui séparent nos sources ? Ces différentes pourpres ne peuvent être mises en équivalence, car leur dénomination et leur qualité ont changé avec le temps[134]. Ainsi, la *dibafa tyria* de Cornelius Nepos n'était certainement plus assez saturée au goût des clients du III^e^ siècle qui exigeaient désormais des pourpres ayant subi jusqu'à cinq bains de teinture (πενταβάφου πορφύρας)[135]. On pourrait penser que la *dibafa tyria* se cache derrière l'une des trois pourpres les plus chères de l'*Édit du Maximum*. Mais on sait qu'à l'époque de Cornelius Nepos, la *dibafa tyria*, quelque temps après son arrivée sur le marché, n'était déjà plus utilisée que pour recouvrir les lits de table : une telle pourpre n'aurait pas figuré parmi les trois premières pourpres citées dans l'*Édit du Maximum*.

S. Mrozek[136] a bien tenté de tracer une évolution du prix de la pourpre. Mais d'une part, il a délibérément confondu la soie pourpre, qui était un article rare, avec de la laine pourpre et d'autre part, il a confondu des qualités de pourpres différentes. Peut-on assimiler la laine teinte en *dibafa tyria* avec la soie teinte en pourpre de l'*Édit du Maximum*, quand on sait que cette matière n'était pas connue dans la première moitié du I^er^ siècle a.C.[137] ? De même, peut-on rapprocher la soie pourpre dite ὀλόβηρα citée par Procope[138] avec la soie teinte en pourpre (μεταξαβλάττα) de l'*Édit du Maximum* alors que plus de deux siècles séparent ces deux sources ?

Nous ne pouvons tirer que deux renseignements concrets de cette étude. Le premier est qu'une livre de laine *dibafa tyria* était égale à une livre d'or dans la première moitié du I^er^ siècle a.C.[139]. Le second est qu'en 301 p.C., dans l'*Édit du Maximum*, le prix maximum fixé pour une livre de laine pourpre de la plus haute qualité (*purpura blatta*) n'équivalait pas à une livre d'or[140], étant approximativement d'un tiers moins chère. À cette époque, seule la soie teinte en pourpre, la μεταξαβλάττα, valait deux livres d'or en raison de la matière

134 Supra, p. 58.

135 P.Coll.Youtie 2.85.

136 Mrozek 1980, 236-243.

137 Boulnois 1992, 58.

138 Procop., *Arc.*, 25.21.

139 Mrozek 1980, 239.

140 Dans l'*Édit du Maximum*, une livre d'or équivaut à 72 000 deniers.

	C. Nepos cité par Pline (*HN*, 9.137)	*Édit du Maximum* (24.2-24.7)
Purpura violacea laine	100 deniers la livre	
Dibafa tyria laine	1 000 deniers la livre	
μεταξαβλάττ[ης] soie		150 000 deniers la livre (24.1)
Purpura blatta laine		50 000 deniers la livre (24.2)
Purpura hypoblatta laine		32 000 deniers la livre (24.3)
Purpura oxytyria laine		16 000 deniers la livre (24.4)
Purpura haplia		12 000 deniers la livre (24.5)
Purpura Milesia dibafa optima vera laine		12 000 deniers la livre (24.6)
Purpura Milesia secundae qualitatis laine		10 000 deniers (24.7)

employée, car, déjà à l'époque d'Aurélien, "une livre de soie (naturelle) équivalait à une livre d'or"[141]. Ainsi, même s'il n'est pas possible de tracer l'évolution du prix de la pourpre, le rapport constaté entre les prix des trois premières pourpres de l'*Édit du Maximum* et le prix de l'or montre bien qu'il s'agissait de produits de luxe. Cependant, les clients avaient tout de même le choix entre différentes qualités de pourpre dont les prix maximum, fixés en 301, étaient compris entre 10 000 et 50 000 deniers la livre. Chacun choisissait, en fonction de ses ressources, non seulement la qualité, mais aussi la quantité de la pourpre qu'il voulait porter. Les moins riches pouvaient acheter juste quelques mètres de la pourpre la moins chère afin d'orner leurs vêtements[142]. La présence de bandes ou de broderies teintes en pourpre sur les vêtements leur conférait en effet de la valeur : ceux-ci se transmettaient dans les familles, d'une génération à l'autre comme les bijoux ou l'argenterie. C'est ce que montre ce passage du *Digeste* :

> Mais dans l'autre cas, ce qui a été associé à l'argent pour embellir l'objet fait partie du legs, puisqu'il reste essentiellement constitué d'argent, de même que les bandes d'or et de pourpre font partie des vêtements. Pomponius selon les recueils de lettres, considère que même si les bandes ne sont pas cousues, elles font partie du legs de l'habillement[143].

141 SHA, *Aurel.*, 45.4-5 : *Libra enim auri tunc libra serici fuit.*

142 Infra, p. 120.

143 *Dig.*, 34.2.19.5 : *quod ad speciem argenti iunctum est, quemadmodum clavi aurei et purpurae pars sunt vestimentorum. idem pomponius libris epistularum, etsi non sunt clavi vestimentis consuti, tamen veste legata contineri.*

Conclusion
de la deuxième partie

Bien que le secret de la fabrication de la pourpre ait été redécouvert, des zones d'ombre persistent encore. Afin d'essayer d'en savoir un peu plus sur cette teinture, nous avons étudié les principaux auteurs qui se sont scientifiquement intéressés aux coquillages à pourpre. C'est ainsi que nous avons procédé à une relecture des textes d'Aristote et de Vitruve et que nous avons été attentive aux observations que ces derniers ont faites sur l'influence de l'environnement sur la nature des coquillages. Selon Aristote, le suc tinctorial changeait de couleur en fonction de leur lieu d'habitat, tandis que selon Vitruve, le suc tinctorial changeait de couleur en fonction de l'intensité du soleil. En appliquant la théorie de Vitruve à l'ensemble des pourpres de l'Empire, nous avons pu distinguer quatre zones géographiques correspondant à quatre couleurs de pourpre différentes. Cependant, ces couleurs naturelles ne suffisaient pas à obtenir un résultat satisfaisant : le talent et l'expérience des teinturiers en pourpre étaient en réalité seuls responsables de la variété des nuances et du savant chatoiement de la pourpre. De nombreuses couleurs furent ainsi créées et certains ateliers comme ceux de Tyr, de Sidon ou de Meninx, produisirent pendant plusieurs siècles des couleurs qui devinrent leur marque de fabrique.

Troisième partie

LES ATELIERS PRODUCTEURS CÔTIERS

Afin de pouvoir fabriquer la pourpre, les hommes ont dû s'adapter à la condition sine qua non que représentait le prélèvement de la glande tinctoriale sur les coquillages encore vivants. Si l'on ajoute à cette spécificité le grand nombre de coquillages qui devaient être utilisés pour teindre une étoffe, la localisation sur le littoral des principaux lieux producteurs devenait alors obligatoire, comme le montrent les débris de coquilles retrouvés par milliers sur les différents littoraux bordant la Méditerranée, à Meninx, Sidon, Ibiza ou Délos. La plus grande partie de la production de pourpre avait lieu en effet dans ces endroits qu'Isidore de Séville[1] (*Etym.*, 19.15-16) nomme les *officinae purpurariae* et auxquels nous nous devions de consacrer une partie entière[2].

Nous procéderons tout d'abord à une datation des différents ateliers côtiers, puis nous tenterons, avec le peu de vestiges dont nous disposons, d'élaborer une typologie du mobilier et nous proposerons une reconstitution d'atelier type. Nous évoquerons ensuite les différents ouvriers qui travaillaient dans ces ateliers et nous nous intéresserons pour finir à la part grandissante de l'État dans l'administration et à la gestion de ces ateliers.

1 *Est alterum genus in purpurariis officinis, spuma in aereis cortinis innatans, quam infectores detrahentes siccant.*

2 Monteix 2006, 12 : les *officinae* seraient des établissements non urbains d'une dimension importante.

Chapitre 7
Datation

Les vestiges de mobilier ou les amas de coquillages à pourpre répertoriés à ce jour ne sont pas connectés à des murs ou à des fossés de fondation, de sorte que nous ne sommes pas en mesure de dater la construction de ces ateliers. De ce fait, nous ne pouvons que tenter de situer la période d'occupation des ateliers. Dans bien des cas, il n'est même pas possible de déterminer la période d'occupation des sites archéologiques, mais seulement la durée approximative de la production de pourpre dans le lieu géographique dans lequel ils se situent, et ce, grâce aux sources textuelles. Par ailleurs, certains sites qui n'ont jamais fait l'objet d'investigation ne peuvent être datés : Aperlae (site 4), Délos (sites 2, 4 et 5), Gythion, Ibiza, (sites 3, 4 et 5), Oued Massa, Salamine, Thamusida, Tobrouk.

La première partie de ce chapitre sera consacrée aux sites pour lesquels nous disposons de données archéologiques assez précises pour établir une fourchette chronologique et dont nous pouvons cerner approximativement la durée d'occupation. La seconde partie traitera des sites pour lesquels nous ne pouvons établir aucune fourchette chronologique, mais pour lesquels nous disposons d'un jalon permettant de situer l'occupation de l'atelier ou la production de pourpre autour d'une période donnée. Les sites seront toujours classés de façon géographique : nous commencerons par les sites de Phénicie et nous poursuivrons dans le sens des aiguilles d'une montre.

Les sites occupés pendant une période déterminée

Les sites dont la période d'occupation peut être délimitée sont : Sidon et Tyr au Liban, Meninx et Carthage en Tunisie, les îles Purpuraires, Septem et Metrouna au Maroc, Toulon en France, le Monte Circeo et Tarente en Italie, Délos en Grèce, Milet et Aperlae en Turquie.

Au Liban

Sidon
(fin du I^er^ s. a.C.-IV^e^ s. p.C.)

Les sources littéraires témoignent d'une production de pourpre à Sidon de la fin du I^er^ siècle a.C. (entre 27 et 19) au IV^e^ siècle p.C. De Tibulle (3.16-19) au I^er^ siècle a.C. à Claudien (*Carm.*, 8.552-553) au IV^e^ siècle p.C, un témoignage par siècle vante la beauté de la pourpre de Sidon. Nous ignorons quand les Sidoniens ont commencé à se spécialiser dans cette production, mais il se pourrait que le IV^e^ siècle p.C. ait marqué la fin de cette teinture si réputée.

La célèbre colline aux *murex* décrite à plusieurs reprises entre la fin du XIX^e^ siècle et le début du XX^e^ siècle a aujourd'hui disparu. À notre connaissance, aucune datation au carbone 14 des coquilles n'a été réalisée avant que ce site n'ait été totalement recouvert par des constructions modernes. Quant au fragment de cuve brisée retrouvé à même le sol sur le sommet de la colline, il n'est pas datable[1].

Tyr
(1^re^ moitié du I^er^ a.C.-658 p.C.)

À notre connaissance, la première mention d'une production de pourpre à Tyr date de la première moitié du I^er^ siècle a.C.[2] et celle-ci perdure sans doute jusqu'à la prise de la ville par les Arabes en 638 p.C. L'époque romaine nous livre de nombreux textes littéraires sur la beauté de la pourpre tyrienne. La première mention dont nous disposons est celle de Cornelius Nepos qui raconte qu'en 63 a.C., P. Lentulus

1 Catalogue, p. 156.

2 C. Nepos cité par Plin., *HN*, 9.136-138.

Spinther provoqua l'indignation en osant porter de la pourpre tyrienne de double bain :

> on blâmait P. Lentulus Spinther, édile curule, de l'avoir employée (la pourpre tyrienne double-bain) le premier pour la prétexte ; cette pourpre, dit Cornélius Népos, qui ne l'emploie aujourd'hui pour les lits de table ?[3] (C. Nepos cité par Plin., *HN*, 9.136-138).

L'auteur précise bien que c'est le port d'une pourpre de double bain qui suscita cette indignation et on peut donc en déduire que les étoffes de pourpre tyrienne de bain unique étaient déjà connues et portées par les consommateurs romains de cette époque. Ensuite, nous disposons au moins d'un témoignage par siècle, de 29 a.C. (Verg., *G.*, 3.305-307) au VI^e^ siècle p.C. (Cassiod., *Var.*, 1.1.2). Si l'on en croit Cornelius Nepos, la production de pourpre à Tyr remonterait donc au moins à la première moitié du I^er^ siècle a.C. Elle descendrait jusqu'en 658 p.C., voire au-delà.

Néanmoins, on ne sait à quand remontent, dans ce laps de temps, les structures et les dépôts de coquilles signalés par W. R. Wilde[4] le long du littoral sud de Tyr et les restes de structures décrites succinctement par A. H. Cook[5] qui ne sont d'ailleurs plus visibles de nos jours.

En Tunisie

Meninx
(I^er^ s. a.C.-VI^e^ s. p.C.)

La pourpre était déjà produite à Meninx, lorsqu'Horace écrivit ses *Epîtres*[6] entre 19 et 14 a.C. Au I^er^ siècle p.C., elle était réputée pour être l'une des plus belles pourpres qui soit (Plin., *HN*, 9.125-129) et au III^e^ siècle p.C., l'Empereur Claude le Gothique portait "un vêtement blanc de mi-soie orné de pourpre de Djerba"[7] (SHA, *Clod.*, 14.8). S'il n'existe aucun témoignage pour le II^e^ et le IV^e^ siècle p.C., il semble néanmoins que la pourpre de Meninx ait connu une longévité assez exceptionnelle. Nous en voulons pour preuve la mention d'un "procurateur de l'atelier de pourpre de Djerba" dans la *Notitia Dignitatum* qui nous apprend que la pourpre était encore produite sur l'île de Meninx[8] dans la première décennie du V^e^ siècle p.C.

- site 1 et site 2 : (*c.* VI^e^ s. p.C.)

Les cuves et les bassins mis au jour au sud-est du site antique de Meninx auraient été construits au début du VI^e^ siècle p.C.[9]. L'étude du matériel retrouvé en cours de fouilles[10] et les indices d'abandon de ce quartier industriel montrent que la production a duré jusqu'au milieu du VI^e^ siècle p.C. Selon E. Fentress, les *murex* retrouvés en dessous des structures dateraient du I^er^ siècle p.C., mais elle n'en précise pas la raison[11].

- site 3 : (I^er^-II^e^ s. p.C.)

Le site 3, situé au sud-ouest du site antique de Meninx, est constitué d'une quantité énorme de coquilles de *murex* brisées. Il n'y a pas eu de datation au carbone 14, mais A. Wilson a noté la présence de nombreux tessons d'amphores Mau 35 qui auraient servi à transporter les coquilles[12]. On peut penser que les coquillages étaient revendus à des ateliers de salaison, puisque qu'il ne manquait au corps du coquillage que la glande tinctoriale[13]. Ceci tend à indiquer que la production de pourpre était particulièrement intensive aux I^er^ et II^e^ siècles p.C.[14]. Cette datation corrobore celle qu'a faite E. Fentress des débris de coquillages à pourpre retrouvés sous les structures des sites 1 et 2 (voir ci-dessus).

Carthage
(VIII^e^ s. a.C.-V^e^ s. p.C.)

Bien qu'aucune source textuelle n'y fasse allusion, la pourpre était exploitée à Carthage[15]. Si l'on en juge d'après les débris de coquillages à pourpre trouvés dans les différentes strates du port de Carthage, la pourpre y aurait été produite du VIII^e^ siècle a.C. au V^e^ siècle p.C. On note un ralentissement de la production entre 146 et 20 a.C. et on constate un manque d'indice archéologique pour le III^e^ siècle p.C.[16]. Mais nous ne savons pas sur quelles observations reposent ces affirmations.

3 *Hac P. Lentulus Spinther aedilis curulis primus in praetexta usus inprobabatur. Qua purpura quis non iam, inquit, tricliniaria facit ?*

4 Catalogue, p. 157.

5 Catalogue, p. 158.

6 Hor., *Epist.*, 2.1.207-209.

7 *Albam subsericam unam cum purpura Girbitana* (…).

8 *Not. Dign.*, 11.70 : *Procurator bafii Girbitani, provinciae Tripolitanae.*

9 Fentress 2000, 83.

10 Fontana 2000, 95-114.

11 Fentress 2000, 81.

12 Wilson 2000, 430.

13 Macheboeuf 2007, 387-390.

14 Zaouali, "Apport des études malacologiques à la connaissance historique des activités halieutiques dans la région de Carthage", article non paru. Nous remercions ici vivement son auteur.

15 Delmaire 1989, 462, signale un atelier producteur de pourpre à Carthage au IV^e^ siècle p.C.

16 Delmaire 1989, 462.

Au Maroc

Les Îles Purpuraires
(25 a.C.-77 p.C.)

La date d'installation des ateliers sur les Îles Purpuraires est indiquée par un texte de Pline qui nous apprend que Juba II y "avait établi des fabriques de pourpre de Gétulie"[17] (Plin., *HN*, 7.201). C'est en 25 a.C. que Juba II monte sur le trône et le premier témoignage sur la pourpre de Gétulie date de 23 a.C. avec Horace (*Epist.*, 2.2.181-184) qui mentionne les "étoffes teintes avec les *murex* de Gétulie"[18]. Ainsi, si l'on suppose que les étoffes dont il est question venaient des Îles Purpuraires, la pourpre de Gétulie arrive sur les marchés romains moins de deux ans après l'accession au pouvoir de Juba II : l'installation des ateliers, la production de pourpre ainsi que sa commercialisation se seraient donc faites dans un laps de temps très court. Peut-être est-ce grâce à sa couleur particulière que l'importation de cette pourpre a été si rapide. Le roi Ptolémée n'avait-il pas "attiré tous les regards par l'éclat de son manteau de pourpre" (Suet., *Calig.*, 35)[19] ? Un peu plus tard, la pourpre de Gétulie est considérée comme l'une des plus belles de l'Empire avec celles de Tyr et de Laconie par Pline (*HN*, 35.44). Notons que c'est là le dernier témoignage connu sur cette teinture si prestigieuse. Ce silence des textes marque-t-il la fin de la pourpre de Gétulie ?

La question est maintenant de savoir où se trouvaient les ateliers de Juba II.

- L'île de Mogador (*c.* 19 a.C.-époque de Pline)

La découverte de deux deniers d'argent frappés à l'effigie de Juba II ainsi que des tessons de vases d'Arezzo sur la petite plage sud-est montrent que l'île de Mogador était occupée en 19-18 p.C.[20]. Un ensemble de structures décrites sous le nom de "*villa* romaine" fut également mis au jour. La partie la plus ancienne de cette *villa* date de l'époque de Juba II comme en témoignent les tessons de céramique d'Arrezzo[21] et la découverte d'un vase de type Dragendorff 11. Le reste de la *villa* a été construite dans la première moitié du I^er^ siècle p.C. et l'occupation de l'île a continué jusqu'à l'époque byzantine[22]. La coupe est-ouest du tertre a révélé, dans la couche romaine, la présence de coquilles dont la nature n'est malheureusement pas spécifiée, tandis que la coupe nord-sud du tertre, toujours dans la couche romaine, a révélé de la terre cendreuse et de la cendre pure[23]. Ces indices pourraient être les vestiges d'un ancien atelier de pourpre, mais le non-signalement de dépôt de *murex* laisse penser que le site principal devait se situer à Essaouira.

- Essaouira (*c.* 19 a.C.-époque de Pline)

Des dépôts de *Stramonita haemastoma* ont en effet été découverts sur la plage nord de la ville d'Essaouira. La deuxième des Îles Purpuraires ayant été rattachée au continent depuis seulement quelques siècles, ces dépôts constitueraient les restes des ateliers producteurs de pourpre établis à partir de l'époque de Juba II. Cette île étant à la fois plus grande et plus proche du littoral que l'île de Mogador, elle abritait peut-être les principaux ateliers producteurs de pourpre.

- Metrouna (I^er^ s. p.C.-II^e^ s. p.C.)

La céramique romaine trouvée sur le site permet de dater la production entre le I^er^ et le II^e^ siècle p.C.

- Septem (fin du V^e^ s. p.C.-début du VI^e^ s. p.C.)

La datation de ce site localisé dans la ville actuelle de Ceuta est tardive : fin du V^e^-début du VI^e^ siècle p.C., entre 495 et 525, juste avant l'invasion vandale.

En France

Toulon
(1^er^ quart du I^er^ s. a.C.-1^re^ décennie du V^e^ s. p.C.)

La production de pourpre en Gaule est encore très mal connue. Elle est évoquée par Vitruve (*De arch.*, 7.13) qui fait allusion à la couleur de la pourpre fabriquée dans cette province à l'époque où il publie son œuvre, entre 27 et 23 a.C.[24] L'autre témoignage, qui date de la première décennie du V^e^ siècle p.C., nous apprend que les villes de Narbonne et Toulon abritaient chacune un atelier producteur de pourpre appartenant à l'empereur[25].

Le petit habitat découvert à Toulon dans le quartier appelé "îlot Magnaque" a été abandonné, puis transformé en chantier de récupération de matériaux aux V^e^-VI^e^ siècles p.C. Parmi les

17 *Insulas…constat esse ex adverso Autololum a Iuba repertas, in quibus Gaetulicam purpuram tinguere instituerat.*

18 *uestes Gaetulo murice tinctas sunt.*

19 *hominum oculos fulgore purpureae abollae animaduertit.*

20 Jodin1966, 13.

21 Jodin 1966, 32.

22 Jodin 1966, 256.

23 Jodin 1966, 35.

24 Supra, p. 49 : la Gaule produisait selon Vitruve de l'*ostrum atrum*. Notons toutefois que la ville de Toulon est située très près du 43^e^ parallèle en dessous duquel la pourpre produite était bleuâtre (*ostrum lividum*).

25 *Not. Dign.*, 11.72 : *Procurator bafii Telonensis, Galliarum* ; 11.73 : *Procurator bafii Narbonensis.*

couches stratigraphiques datées des Ve-VIe siècles, un remblai contenait une énorme quantité de coquillages à pourpre concassés.

La durée de la production de pourpre à Toulon est attestée du premier quart du Ier siècle a.C. jusqu'à la première décennie du Ve siècle p.C.

En Italie

Monte Circeo, sites 1-3 (321 a.C.-111 a.C.)

Des amas de coquillages à pourpre ont été identifiés en trois endroits différents de la région du Monte Circeo, près de la ville de Torre Paola. Un échantillon de coquilles prélevées sur le site 1 a été daté au radiocarbone. Les résultats donnent une fourchette comprise entre 321 et 111 a.C. Néanmoins, la limite basse de cette fourchette semble erronée puisqu'un tesson de sigillée claire, retrouvé avec les débris de coquillages, pourrait indiquer que la production de pourpre se poursuit au-delà du Ier siècle p.C.[26].

Tarente, sites 1-7 (100 a.C.-1re décennie du Ve s. p.C.)

Seules les sources textuelles permettent d'établir la fourchette chronologique de la production de pourpre de Tarente. Nous ignorons à quelle date a débuté cette production, mais on peut supposer que les colons grecs y avaient importé leur savoir-faire. Cependant, aucune source textuelle ne mentionne une production de pourpre avant le Ier siècle a.C. Elle était à la mode entre 100 et 90 a.C., c'est-à-dire au temps de la jeunesse de Cornelius Nepos[27], puis entre 19 et 14 a.C., à l'époque où écrit Horace[28]. Dans la première décennie du Ve siècle p.C., un atelier de l'empereur y produisait de la pourpre[29]. Malgré le manque de témoignage, il est possible que la production ait été continue entre le Ier siècle a.C. et la première décennie du Ve siècle p.C.

Les amas de coquilles et les structures décrites par les érudits des XVIIIe et XIXe siècles n'ont donné lieu, jusqu'à présent, à aucune analyse chronologique.

En Grèce

Délos (269 a.C.-69 a.C.)

Des sources administratives révèlent qu'un impôt était déjà perçu sur la production de pourpre de Délos en 269 a.C.[30]. Le sac des pirates en 69 a.C. marqua définitivement la fin de la prospérité de l'île et donc certainement l'arrêt de la production de pourpre.

- site 1 : (Ier s. a.C.)

Deux "bassins", une "cuve" ainsi que trois billots de concassage ont été mis au jour par P. Bruneau. La datation du bassin et de la cuve adjacente s'est avérée complexe, mais le sondage du second bassin a montré que cette structure ne pouvait être antérieure au Ier siècle a.C. et qu'elle n'avait probablement pas été utilisée après cette date : des fragments de coupelles en usage du IIe au début du Ier siècle ont été retrouvés dans la couche 5 qui est antérieure au sol d'utilisation de la cuve. Le sondage effectué dans le voisinage des billots a révélé que la couche 4, qui est sous-jacente, contenait un bec triangulaire de lampe d'Éphèse. Cette lampe fait partie d'une série datée entre le dernier quart du IIe siècle et le premier quart du Ier siècle a.C. : les billots ne peuvent donc pas être antérieurs au dernier quart du IIe siècle a.C. Les tessons retrouvés dans la couche 1 contemporaine des billots prouvent que ces derniers n'ont pas été utilisés après le Ier siècle a.C.[31]. Selon P. Bruneau, les billots n'auraient servi qu'au cours du Ier siècle a.C.

Les trois sondages effectués ont montré que les couches sous-jacentes comportaient des fragments de coquilles : il y a eu une production de pourpre à cet endroit avant l'installation des structures[32].

Ainsi, la production de pourpre sur ce site commence et finit dans le courant du Ier siècle a.C.

- site 3 : (88 a.C.-69 a.C.)

Dans la rue longeant la façade ouest de l'îlot de la Maison des comédiens, d'énormes dépôts de coquilles d'*Hexaplex trunculus* sont l'indice d'une production de pourpre à cet endroit. L'îlot des Comédiens a probablement été abandonné en 88 a.C., car le matériel antérieur à 69 a.C., c'est-à-dire antérieur au sac des pirates, fait pratiquement défaut[33].

26 Blanc 1958, 193.

27 C. Nepos cité par Plin., *HN*, 9.136-138.

28 Hor., *Epist.*, 2.1.207-209.

29 *Not. Dign.*, 11.65.

30 Bruneau 1969, 760.

31 Bruneau 1969, 775.

32 Bruneau 1969, 785.

33 Bruneau *et al*. 1970, 426.

La production de pourpre à cet endroit aurait donc débuté après 88 a.C. et a sans aucun doute été interrompue à la suite du sac des pirates en 69 a.C.

Si l'on ne peut pas dater plus précisément le début de la production de pourpre sur l'île de Délos, nous pouvons situer son arrêt probablement dans les années qui suivirent le sac des pirates en 69 a.C.

En Turquie

Milet
(dernier quart du Ier s. p.C.-301 p.C.)

La première mention de la pourpre de Milet apparaît chez Martial[34] dans le dernier quart du Ier siècle p.C. et elle figure à deux reprises dans l'*Édit du Maximum*[35] promulgué en 301 p.C.

La présence de coquillages à pourpre a été signalée au début du XXe siècle, mais ce renseignement reste inexploité.

Aperlae, site 2 et site 3
(330 p.C.-650 p.C.)

Les amas de coquillages trouvés le long du littoral près d'Aperlae n'ont pas été datés au carbone 14, mais les tessons de céramique retrouvés dans ces amas sont datés entre 330 à 650 p.C.[36].

Les sites dont l'occupation est ponctuellement attestée

L'occupation de certains sites n'offre pas de fourchette chronologique, mais un simple jalon. Elle se situe autour de ce jalon. Ces sites sont, en Libye et en Tunisie, Bérénice, Zuchis et Sabratha ; aux îles Baléares, Ibiza (site 1) ; en Grèce, Erétrie et Chersonisos ; en Turquie, Aperlae (site 1) et Andriake.

En Libye et en Tunisie

Bérénice (*c.* IIIe s. p.C.)

Un papyrus d'Oxyrhynque du IIIe siècle p.C. nous apprend que la pourpre de Bérénice était portée en Égypte : deux onces de pourpre de Bérénice étaient destinées à broder des robes ainsi que deux voiles[37].

- site 1 : IIIe s. p.C.

Le site est représenté par une couche de 15 cm d'épaisseur de coquilles d'*Hexaplex trunculus* concassés retrouvées dans l'*insula* II (complexe J2, pièce 7). Ce dépôt serait peut-être en relation avec un autre dépôt de coquillages d'une nature indéterminée (*murex* ?) qui recouvre un sol démoli sur lequel on a recueilli de la poterie du IIIe siècle p.C. Trois fours domestiques ainsi qu'un four de type indéterminé ont été également retrouvés dans cette construction. L'épaisseur du dépôt trouvé sur ce site amène à penser qu'il y a eu production de pourpre et la présence d'un four à cet endroit n'est peut-être pas fortuite : peut-être s'agit-il d'un four destiné à chauffer la substance tinctoriale ?

- site 2 : IIIe s. p.C.

Des dépôts de coquillages sont visibles dans un haut talus situé derrière le mur de fortification du milieu du IIIe siècle p.C. Ce talus pourrait être soit de la terre apportée délibérément pour la construction du mur, soit des débris qui se seraient entassés avec le temps, soit de la terre provenant d'un déblai de fouille du rempart[38].

A. Wilson[39] a peut-être vu les mêmes vestiges et les localise plus exactement près du phare, au nord de l'église byzantine. Il semblerait que les dépôts de coquillages soient très importants, mais cette zone n'a pas fait l'objet de recherche chronologique. Cependant, il y a de fortes probabilités pour qu'ils datent du milieu du IIIe siècle p.C., date du papyrus mentionnant la pourpre de Bérénice.

Zuchis
(dernier quart du Ier s. a.C.)

Nous savons grâce à Strabon que cette ville était réputée pour sa production de pourpre dans le dernier quart du Ier siècle a.C. :

> Après la Syrte, voici Zuchis, un lac d'une grandeur de 400 stades ; il a un accès étroit et, à côté, il y a une ville portant le même nom qui renferme des teintureries de pourpre et d'autres ateliers de salaison de poissons[40] (Strab., 17.3.18).

34 Mart., *Epigr.*, 8.28.

35 *Édit du Maximum*, 24.6-24.7.

36 Foss 1984, 17.

37 *POxy.*, 2273.

38 Reese 1980, 89.

39 Wilson 2001, 31.

40 Μετὰ δὲ τὴν σύρτιν Ζοῦχις ἔστι λίμνη σταδίων τετρακοσίων στενὸν ἔχουσα εἴσπλουν καὶ παρ´ αὐτὴν πόλις ὁμώνυμος πορφυροβαφεῖα ἔχουσα καὶ ταριχείας παντοδαπάς·.

Les dépôts de coquilles brisées et les traces de combustion retrouvés sur la rive méridionale du lac El Bibèn, dans une installation de type industriel comportant des entrepôts, n'ont pas été datés[41].

Sabratha
(fin du IIe-IIIe s. p.C.)

Sur ce site, la production de pourpre est attestée grâce au réemploi des coquilles dans le mortier de construction. Le sol situé au nord du théâtre appartient à un quartier daté de la dernière moitié du IIe ou du IIIe siècle p.C. et un puits du IIIe siècle p.C. au nord du Mausolée A est rempli de *murex*. Ces indices font penser que la production de pourpre à Sabratha a eu lieu vers la fin du IIe siècle et au IIIe siècle p.C.[42].

Aux îles Baléares

Ibiza site 1
(IIIe s. p.C.-IVe s. p.C.)

Le site de Pou des Lleo situé sur la côte nord-ouest de l'île, a révélé de grandes quantités d'*Hexaplex trunculus* et de *Stramonita haemastoma* ainsi qu'une structure. La stratigraphie montre que la production de pourpre a débuté au IIIe siècle p.C. et la découverte, parmi les coquillages, d'une petite pièce de bronze datée du IVe siècle p.C. prouve que cette production avait encore lieu au Bas Empire sur ce site[43].

En Croatie

Zambratija[44]
(période augustéenne)

Les prospections ont permis de mettre au jour avec les débris de coquilles, un vase en sigillée de production augusto-tibérienne locale et de forme Ritt. 9A-Consp. 26, un vase globulaire à paroi fine (probable forme Loron I, 53-57) produit entre le règne d'Auguste et la seconde moitié du Ier siècle a.C. et une coupe hémisphérique à pâte grise et dégraissant de quartz (production augusto-tibérienne). Ces éléments permettent de dater le début de la production à la période augustéenne.

Sveti Ivan[45] (Ier s. a.C.)

De la vaisselle de table à vernis noir d'Italie méridionale a permis de dater la production à partir du Ier siècle a.C.

Santa Marina[46] (Ier s. p.C.)

Les débris de coquilles trouvés dans la baie étaient associés à du mobilier céramique qui permet de dater ce dépotoir du Ier siècle p.C.

En Grèce

Érétrie (Ier-IIIe s. p.C.)

Nous ignorons à quelle époque la production de pourpre a débuté sur cette île, mais un texte de Philostrate[47] nous permet d'affirmer que les habitants d'Érétrie étaient versés dans la pêche aux coquillages à pourpre et dans la fabrication de la teinture pourpre à la fin du IIIe siècle p.C.

- site 1 : (Ier s. p.C.)

Au sud de l'île, des bâtiments comprenant plusieurs salles ont été fouillés. L'une des salles comprend deux "bassins" qui auraient peut-être servi à la production de pourpre. L'archéologue[48] s'est fondé sur la technique de construction du sol de la pièce contenant les "bassins" pour dater les structures : la technique de construction employée pour les sols est la technique de l'*opus spicatum* qui ne peut être, selon lui, antérieure à la période augustéenne. Les installations auraient au moins servi jusqu'au IIe siècle p.C. en raison du matériel retrouvé en cours de fouille, mais nous n'avons pas plus de précision[49].

- site 2 : (*c.* premier quart du IVe s. a.C.)

Dans le sud de l'île, plus précisément dans la maison des mosaïques, une pièce était recouverte de *Bolinus brandaris*. Cette bâtisse ayant été construite dans le premier quart du IVe siècle a.C.[50], la production de pourpre ne peut pas être antérieure à cette époque.

41 Drine 2000, 2005.

42 Wilson 2002, 249.

43 Costa & Sergi Moreno, 2004, 187.

44 Machebœuf *et al*. 2013, 261.

45 *Ibid*., p. 265.

46 *Ibid*., p. 266.

47 Philostr., *VA*, 1.24.2.

48 Schmid 1998, 30.

49 Schmid 1999, 275.

50 "Histoire et Archéologie, Érétrie cité de la Grèce Antique", *Dossier d'archéologie*, 94, mai 1985, 66.

La production de pourpre à Érétrie aurait donc eu lieu du Ier siècle au moins au IIIe siècle p.C.

Site de Chersonisos, Crète
(*c.* milieu du Ier s. a.C.)

Des couches de coquillages ayant servi à la production de pourpre ont été retrouvées à Chersonisos sur le sol d'une maison qui daterait de l'époque romaine. Comme la conquête de l'île de Crète par les Romains date du milieu du Ier siècle a.C.[51], la production de pourpre ne pourrait pas remonter en deçà du milieu du Ier siècle a.C.

En Turquie

Aperlae, site 1
(*c.* époque Julio-Claudienne

Les bassins ayant servi, selon les archéologues, de *vivarium* pour les *murex* sont faits en "briques romaines". Elles correspondent probablement aux dimensions standards des briques romaines[52].

Aucune source littéraire n'indique l'existence de cette production de pourpre à Aperlae.

Andriake (VIe s. p.C.)

Des morceaux d'amphores romaines tardives et des fragments de poterie LRD Hayesforme 8 permettent de dater la production de pourpre durant le VIe siècle p.C.

Datation

L'occupation des différents sites que nous venons d'évoquer est résumé dans des tableaux. Dans chacun d'eux, pour chaque site, figurent la durée de production de pourpre attestée par les sources textuelles en un lieu géographique ainsi que la durée d'occupation des sites attestée par des indices archéologiques. Les sites répertoriés dans les tableaux sont classés par ordre alphabétique.

Liban

Sites	Durée attestée de la production	Sources Textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Sidon	Ier s. a.C.-IVe s. p.C. ?	– Tib. 3.16-19 – Claud., *Carm. min.*, 8.552-553	Période indéterminée	
Tyr, site 1-3	1re moitié du Ier a.C.-658 p.C.	– C. Nepos d'après Plin., *HN*, 9.136-138 – Prise de Tyr par les Arabes	Période indéterminée	

Libye et Tunisie

Sites	Durée attestée de la production	Sources Textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Bérénice, sites 1 et 2	IIIe s. p.C.	*POxy.*, 2273.	– Site 1 : IIIe s. p.C. ? – Site 2 : IIIe s. p.C. ?	Oui
Carthage			VIII e s. a.C.-Ve s. p.C.	Oui
Meninx, sites 1-3	– Ier s. a.C-Ier s. p.C. – IIIe s. p.C. – 1re décennie du Ve s. p.C.	– Hor., *Epist.*, 2.207-209 – Plin., *HN*, 9.125-129 – SHA, *Clod.*, 14.8 – *Not. Dign.*, 11.70	Site 1-2 : Ier-VIe s. p.C. Site 3 : Ier-IIe s. p.C.	Oui Oui
Zuchis	*c.* dernier quart du Ier s. a.C.	Str. 17.3, 18	Période indéterminée	
Sabratha	Fin du IIe s.-IIIe s. p.C.			Oui

51 Sanders 1982, 4-5.

52 Adam 1989, 65.

Maroc

Sites	Durée attestée de la production	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Les Îles Purpuraires	*c.* 25 a.C.-77	– Plin., *HN*, 6.201 – Hor., *Epist.*, 2.2.181-184 – Plin., *HN*, 35.44	– Île de Mogador : 25 a.C. – Époque byzantine – Essaouira : non daté	Oui

Îles Baléares

Sites	Durée attestée de la production	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Ibiza site 1	1re décennie du Ve s. p.C.	*Not. Dign.*, 11.71	IIIe s. p.C.-IVe s. p.C.	Oui

France

Sites	Durée attestée de la production	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Toulon	– 20 a.C. – 1re décennie du Ve s. p.C.	– Vitr., *De arch.*, 7.13 – *Not. Dign.*, 11.72	Ve-VIe s. p.C.	Oui

Italie

Sites	Durée attestée de la production	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Monte Circeo			321-111 a.C.	Oui : analyse de dépôts
Tarente	– Ier s. a.C. – 1re décennie du Ve s. p.C.	Hor., *Epist.*, 2.207-209 *Not. Dign.*, 11.65	Sites 1-6 : période indéterminée	

Croatie

Sites	Durée attestée de la production	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Zambratija			Période augustéenne	Oui
Sveti Ivan			Ier s. a.C.	Oui
Santa Marina			Ier s. p.C.	Oui

Grèce

Sites	Durée attestée de la production	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Délos, sites 1 et 3	269 a.C.-69 a.C.	– Impôt sur la pourpre – Sac des pirates	– Site 1 : *terminus post quem* : dernier quart du IIe s. a.C. – Site 3 : 88 a.C.-69 a.C.	– Oui – Oui
Chersonisos			*c.* milieu du Ier s. a.C.	Oui
Érétrie	*c.* fin du IIIe s. p.C.	Philostr., *VA*, 124.2	– Site 1 : *c.* Ier s. p.C. – Site 2 : *terminus post quem* : 1er quart du IVe s. a.C.	– Oui – Oui

Turquie

Sites	Durée attestée de laproduction	Sources textuelles	Durée attestée d'occupation des sites	Sources archéologiques
Aperlae			– Site 1 : *terminus post quem* : époque Julio-Claudienne – Site 2-3 : 330-650 p.C.	– Oui – Oui
Andriake			VI^e^ s. p.C.	Oui
Milet	*c.* dernier quart du I^er^ s. p.C.-301 p.C.	Mart., *Epigr.*, 8.28 *Édit du Maximum*, 24.6-24.7.	Période indéterminée	

Dans l'état actuel des recherches, sur 35 sites archéologiques, 22 sont occupés à une période déterminée qui peut aller du I^er^ siècle a.C. au VI^e^ siècle p.C., sans considération d'éventuelles interruptions. Treize autres sites le sont à une période donnée, à savoir, selon les sites, entre le I^er^ siècle a.C. et le VI^e^ siècle p.C., mais ils pourraient avoir servi avant ou après la période donnée. Tous ces sites archéologiques représentent a priori autant d'ateliers potentiels. Mais il peut arriver qu'un dépôt de coquillages n'indique pas forcément l'emplacement précis d'un atelier, par exemple quand les coquilles ont été déplacées sur un chantier de construction ; par ailleurs quand deux dépôts sont proches l'un de l'autre, ils peuvent appartenir au même atelier. Les résultats de cette étude sont parfois surprenants : l'occupation des ateliers les plus réputés de Phénicie n'est repérable que grâce aux sources textuelles qui sont heureusement très riches, tandis que des sites peu connus comme ceux de Monte Circeo ou d'Aperlae révèlent des indices permettant d'établir une fourchette chronologique précise.

Ce chapitre ne permet pas de dégager de caractéristique particulière et la production de pourpre au sein de l'Empire semble avoir été assez homogène : chaque région a participé tout au long de la période romaine à la fabrication de la pourpre. Dans l'ensemble, chaque site dont la durée d'occupation est bien attestée a connu une production d'au moins un siècle, ce qui signifie que son installation était réfléchie, en d'autres termes, faite pour durer. C'est ce dont témoignent en particulier les sites de Tyr, Sidon, Meninx et Tarente qui se distinguent par leur longévité exceptionnelle.

Chapitre 8
Typologies des équipements

Les découvertes archéologiques faites à ce jour se résument généralement à des amas de coquilles de *murex* brisées. La présence des ateliers en bordure de mer n'a pas favorisé la conservation des structures et nous ne disposons donc que de très peu de vestiges en rapport avec la production de la pourpre. D'ailleurs, seuls cinq sites, Délos, Meninx, Érétrie, Aperlae et Ibiza ont révélé des structures susceptibles d'être en rapport avec elle. Nous pouvons ajouter à ces maigres découvertes les témoignages d'érudits ou de voyageurs du XVIII[e] et du XIX[e] siècle qui ont décrit des structures aujourd'hui disparues. Cependant, ces descriptions sont en général peu détaillées ou imprécises et l'insuffisance des données a rendu difficile l'élaboration de la typologie des équipements.

Nous avons établi deux typologies : celle des structures creuses et celle des structures pleines. La typologie des structures creuses distingue deux types : celles qui comportent des trous de canalisation et celles qui n'en comportent pas. La typologie des structures pleines concerne les billots et distingue deux types : ceux qui présentent une partie supérieure lisse et ceux qui présentent une partie supérieure en cuvette. Les structures qui n'ont pu être intégrées dans la première typologie sont classées dans les structures indéterminées.

Typologie des structures creuses

Type I : les structures creuses avec trou de canalisation

Dans la catégorie des structures creuses avec trou de canalisation, nous pouvons discerner deux grands types :

- Le type Ia représenté par une structure cylindrique avec trou de canalisation.
- Le type Ib caractérisé par des structures en "forme de marmite", reliées entre elles par des canalisations.

Type Ia : structure cylindrique avec trou de canalisation

A. Carducci[1], érudit italien du début du XVIII[e] siècle, a décrit des vestiges antiques encore visibles dans une petite commune voisine de Tarente. La quantité de coquillages indiquée laisse penser qu'il a vu les restes d'un site producteur de pourpre dont faisaient partie les structures[2] qui constituent notre type Ia (**fig. 16**).

Un cylindre de pierre d'un diamètre de 3,75 m équipé d'un couvercle en pierre troué "ressemblant à une claie" se trouvait

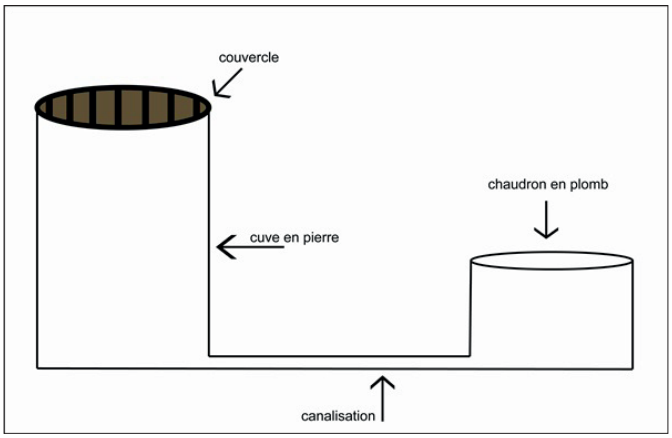


Fig. 16. Reconstitution de l'ensemble de structures encore en place à Tarente au XVIII[e] siècle d'après la description de A. Carducci.

1 Carducci, éd. 1771, 226.

2 Catalogue, p. 186.

à proximité d'un grand amas de *murex*. Cette structure était reliée à une cuve en plomb grâce à un "canal", ce qui signifie, en d'autres termes, qu'elle comportait un trou qui permettait d'y emboîter une canalisation. Nous ne savons ni où, ni à quelle hauteur était situé ce trou, mais nous supposons qu'il était fait dans la paroi. Sur la représentation graphique de la figure 16, le choix de l'emplacement de la canalisation est arbitraire. Les fissures présentes sur les parois internes ainsi qu'au fond de la structure étaient imprégnées de traces de couleur rouge. Nous ignorons la forme de la cuve en plomb à laquelle était reliée cette structure. Celle-ci était sans doute moderne, mais une cuve en plomb antique pourrait avoir joué le même rôle qu'elle.

Type Ib : structures en "forme de marmite", reliées entre elles par des canalisations

Au type Ib appartiennent des structures qui ont été localisées sur le littoral sud de la ville de Tyr. Elles n'existent malheureusement plus de nos jours et nous ne connaissons leur existence qu'à travers la description qu'en a faite W. R. Wilde[3], voyageur du XIX[e] siècle (**fig. 17**).

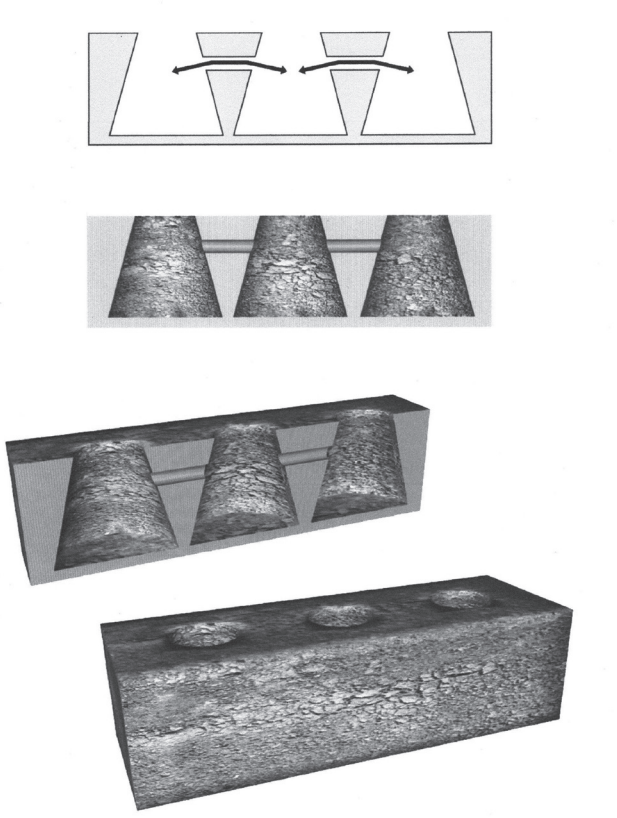


Fig. 17. Reconstitution des structures de Tyr décrites par W.R. Wilde au XIX[e] siècle.

Ces structures creusées côte à côte dans du grès formaient des groupes de trois. Des canalisations creusées dans la roche à 30 cm du sommet permettaient de les relier entre elles. Elles avaient une forme de "marmite en fer moderne"[4]. Elles étaient larges et aplaties dans le fond et leur forme allait en se resserrant vers le haut. Les parois étaient parfaitement lisses. Leurs dimensions étaient variables : la plupart faisaient environ 2,25 m de diamètre et 2,45 m de profondeur ; d'autres étaient de taille inférieure, mais leurs dimensions ne sont pas données.

Type II : les structures creuses sans trou

Le deuxième type est constitué par des structures qui ne comportent pas de trou. Nous avons pu distinguer trois types : le premier (type IIa) caractérisé par des structures de forme cylindrique, le deuxième (type IIb) caractérisé par des structures isolées en forme de marmite et le troisième (type IIc) caractérisé par des cavités circulaires.

Type IIa : les structures cylindriques sans trou

Au type IIa correspond une structure mise au jour à Délos. Cette dernière est un "bassin" pour P. Bruneau, mais une cuve pour nous, car elle ne comporte pas de système d'évacuation. Elle est creusée dans le roc naturel et fait 1,15 m de diamètre à la partie supérieure.

Type IIb : les structures sans trou en "forme de marmite"

Certaines des structures de Tyr décrites par W. R. Wilde étaient isolées. Elles ont la même forme et la même taille que celles du type Ib, mais le chercheur ne signale ni trou ni canalisation pour ces structures qui n'étaient pas regroupées. Peut-être s'agit-il de structures inachevées ou abandonnées.

Typologie des billots

Les billots sont des structures pleines en granit de forme cylindrique. Le type I caractérise des structures cylindriques à face supérieure lisse, le type II des structures cylindriques en cuvette à leur sommet.

3 Wilde 1840, 148-153 et 468-488.

4 Catalogue, p. 157.

Type I : les billots à face supérieure lisse

Lors des fouilles des deux sites littoraux producteurs de pourpre de l'île de Délos, six structures cylindriques en granit ont été dégagées[5]. L'étude des sources anciennes et la disposition de ces cylindres par rapport aux autres structures ont amené P. Bruneau à conclure qu'il était en présence de billots ayant servi au concassage des coquilles de *murex*[6]. Les diamètres des billots du site 1 sont légèrement inférieurs aux diamètres des billots du site 2, mais ces cylindres en granit restent tout de même très similaires (**fig. 18**).

Une base de colonne en granit d'un diamètre de 44 cm a été trouvée sur le site de Meninx (**fig. 19**). Elle a été interprétée par A. Drine comme un billot de concassage[7]. Il s'agirait ici d'un remploi.

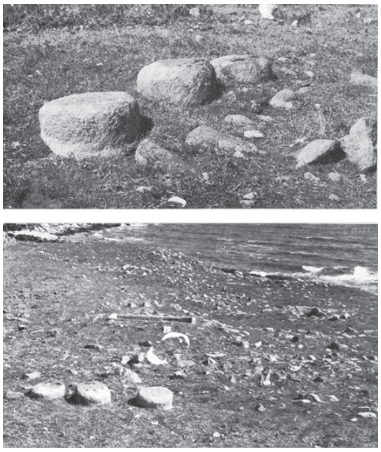


Fig. 18. Les billots retrouvés sur la rive orientale de l'île de Délos (Bruneau 1969, 770).

Délos site 1	A	B	C
Hauteur	Environ 0,65 m	Environ 0,70 m	Non fouillé
Diamètre maximum à la face supérieure	0,78 m	0,76 m	0,80 m

Délos site 2	Ouest	Médian	Est
Hauteur	?	70,5 cm visibles	91 cm
Diamètre	99 cm	104 cm	102 cm



Fig. 19. Base de colonne en granit réutilisé pour le concassage des coquilles de murex (Drine 2000, fig. 15).

Base en granit de Meninx	
Hauteur apparente	25 cm
Diamètre	44 cm

Type II : les billots à face supérieure en cuvette

Lors de ses prospections sur l'île de Délos, P. Bruneau a remarqué deux structures en granit similaires en forme et en dimensions à celles du type I évoqué ci-dessus. Cependant, la partie supérieure de ces deux cylindres a été creusée en cuvette sur environ 25 cm de profondeur[8] (**fig. 20**).



Fig. 20. Billot de concassage retrouvé à Fournie (Bruneau 1978, 114).

Délos structures de Fournie	Nord	Sud
Hauteur	25 cm	55 cm
Diamètre	90 cm	88 cm

5 Catalogue, p. 203.

6 Supra, p. 29.

7 Catalogue, p. 167.

8 Bruneau 1978, 114.

Les structures indéterminées

Les structures d'Érétrie

À Érétrie, l'archéologue S. Schmid a mis au jour une pièce contenant deux "bassins" dont nous ne connaissons pas la fonction. L'un d'eux était relié à un puits par une canalisation. La totalité de cette pièce (murs et sol) est recouverte de grosses couches de mortier hydraulique et le bassin relié au puits mesure environ 0,50 m de largeur et 1 m de longueur. Des débris de *murex* ont été retrouvés dans les pièces adjacentes, mais pas dans la pièce contenant le bassin. Ces bassins auraient contenu un liquide[9] et étant donné la proximité des coquilles de *murex*, ils auraient peut-être un rapport avec la production de pourpre. Mais l'auteur lui-même ne semble guère y croire, car il les compare aux bassins des *fullonicae* de Pompéi.

Quelle sorte de liquide pouvait donc contenir une si petite structure ? La fabrication de la teinture pourpre est exclue, puisque aucune trace de combustion ni aucun foyer n'ont été retrouvés dans la salle. Le bassin relié au puits par une canalisation aurait pu être interprété comme un bassin de rinçage pour les étoffes venant d'être teintes en pourpre, mais les dimensions de ce dernier sont trop petites pour permettre un rinçage efficace. Ce bassin n'a peut-être pas de relation avec la production de pourpre.

Les structures de Meninx

À Meninx, deux catégories de structures différentes ont été mises en évidence. Selon A. Drine[10], elles auraient toutes les deux un rapport avec la production de pourpre, mais il n'en précise pas la fonction.

La première catégorie est représentée par deux "cuves" sans trou, recouvertes de mortier hydraulique. Leurs grandes dimensions empêchent de les interpréter comme des cuves ayant servi à la fabrication de la substance tinctoriale et aucune autre fonction n'est envisageable dans le cadre de la production de pourpre. Selon A. Wilson, ces cuves seraient en réalité des citernes. En effet, de par leur taille, leur forme et le type de mortier utilisé pour leur construction, elles sont en tous points similaires aux citernes antiques découvertes sur le reste de l'île. De plus, leur surface supérieure a été arasée, car elles étaient originellement voûtées comme les citernes[11].

La seconde catégorie de structure est représentée par deux "bassins" de très grande taille. Les parois internes sont recouvertes de béton hydraulique. L'un des deux bassins possède, selon A. Drine, un "déversoir de puisage" situé au milieu du mur est du bassin, ainsi qu'un trou d'évacuation. Mais nous ne savons pas ce qu'il faut entendre par là.

Les deux structures de Meninx font peut-être partie d'un atelier producteur de pourpre, mais il semble qu'elles n'aient pas servi à la production de la teinture. Peut-être étaient-ce des structures utiles à la vie quotidienne des ouvriers, au nettoyage du matériel ?

Meninx	Cuve 1	Cuve 2
Longueur	5,80 m	7,20 m
Largeur	1,45 m	2,24 m
Profondeur	1,45 m	?
Cubage	12 m³	?

Meninx	Bassin 1	Bassin 2
Longueur	9,5 m	11,20 m
Largeur	3,15 m	2,90 m
Profondeur	0,65 m	?
Cubage	19,45 m³	?

Les structures de Délos

Deux structures ont été mises au jour sur l'île de Délos en 1969[12]. Ces structures que P. Bruneau appelle "cuve" sont pour nous des bassins*. Les trous se situent respectivement sur la petite paroi latérale est de la structure D et sur la petite paroi sud de la structure E à environ 20 cm de la base. Les bassins sont légèrement inclinés en direction des trous d'évacuation de façon à faire s'écouler un liquide qui n'a pas laissé de trace sur les parois.

Le bassin 1 est plus long que le bassin 2, mais leur largeur et leur profondeur sont très proches.

P. Bruneau avait proposé deux fonctions pour ces structures : soit elles servaient à la préparation préalable de la teinture, soit elles étaient utilisées comme récipients dans lesquels on teignait les étoffes. Ces interprétations ne peuvent être retenues, car la fabrication de la teinture nécessitait, dès le début, une structure de chauffe qui n'est pas présente ici. La présence de mortier hydraulique laisse penser que ces bassins

9 Schmid 1998, 30.

10 Drine 2000, 74.

11 Wilson 2004, 161.

12 Catalogue, p. 199.

contenaient du liquide. Peut-être s'agit-il de bassins destinés au rinçage de tissus venant d'être teints.

Délos	Bassin 1	Bassin 2
Longueur	3,35 m	2,50 m
Largeur	1,37 m	1,23 m
Profondeur	0,70	0,65 m
Cubage	3 m³	Environ 2 m³

Les structures d'Aperlae

À Aperlae, trois structures recouvertes par la mer ont été localisées dans le port antique, à proximité d'une jetée et d'un endroit où les bateaux étaient mis en cale sèche. Deux de ces structures sont également à moins de 20 m d'un ensemble de bâtiments publics. Ces structures, interprétées par les archéologues comme des viviers destinés à conserver les *murex*, sont situées à environ 150 m de l'endroit où ont été découverts de grands dépôts de *murex*.

La situation de ces structures très proches de bâtiments publics semble assez étonnante, mais les coquillages encore vivants ne dégageaient pas d'odeur particulière et l'interprétation des archéologues est donc envisageable.

Les structures d'Ibiza

À Ibiza, à l'endroit nommé Pou des Lleo, une structure composée de deux "cuves" reliées entre elles par une canalisation a été mise au jour. Cette structure a été creusée dans un talus incliné, de sorte que la "cuve" haute située le plus au sud est inclinée vers la cuve située le plus au nord. La "cuve" haute creusée dans le sud du talus est circulaire et mesure 2,50 m de diamètre et de 0,90 m de profondeur. Des traces de combustion intense sont visibles sur le fond et les parois. La "cuve" basse est de forme elliptique, mais ses dimensions ne sont pas connues.

Les archéologues ne sont pas certains de sa fonction. Ils supposent qu'un liquide passait d'une "cuve" à l'autre par l'intermédiaire de la canalisation et que, d'après les traces de combustion visibles dans la "cuve" haute, du charbon et de la chaux y étaient brûlés afin de produire un liquide alcalin qui entrait, selon J. Doumet[13], dans la fabrication de la teinture[14].

Au vu des traces de combustion, la "cuve" haute était certainement un four. Parmi les éléments dont nous disposons pour le moment, aucun indice ne permet de dire que cette structure ait servi à la production de la pourpre. Nous penchons plutôt pour la première interprétation qui avait été émise lors d'une visite du site en novembre 2002 : il s'agirait plutôt d'un four à poix[15].

Les structures d'Aguillas

Lors d'une fouille d'urgence dans la ville d'Aguillas en Espagne en 2005, à côté d'un dépôt d'*Hexaplex trunculus*, un bassin (*pileta*) a été partiellement mise au jour[16]. Des éléments manquent encore à la bonne compréhension de cette structure. Dans celle-ci, ni la forme ni les dimensions n'ont pu être précisées, on note la présence de deux cavités circulaires dont les dimensions sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Cavité	Situation au sein du bassin	Diamètre	Profondeur
Cavité 1 Plan fig. 1 p. 171 et pl. 4	– 18 cm de la paroi ouest – 71 cm de la paroi nord	28 cm	15 cm
Cavité 2 Plan fig. 1 p. 171 et pl. 4	– à 80 cm à l'est de la cavité 1	28 cm	16 cm

L'archéologue a noté la présence d'une légère saillie sur le bord des cavités, du côté nord du mur de la structure. Dans la paroi est de la cavité 1, était incorporé un morceau de plomb de 14 cm sur 14 cm et d'une épaisseur de 1 cm muni "d'une anse en appendice".

Voici donc présentés les vestiges archéologiques susceptibles d'avoir servi à la production de la pourpre. Voyons maintenant de quelle façon il est possible de les reconstituer.

13 Doumet 1980.

14 Costa Osta & Sergi Moreno 2004, 189.

15 Nous avons eu l'occasion de visiter le site de Pou de Lleo lors du colloque *Textiles y Tintes del Mediterraneo en epoca romana* qui s'est tenu du 8 au 10 novembre 2002 à Ibiza.

16 Hernandez-Garcia 2005, 165-176.

Chapitre 9
Reconstitution des équipements

Pour la période romaine, les vestiges des ateliers producteurs de pourpre côtiers sont peu nombreux. Nous ne disposons en effet que des structures mises au jour à Délos, à Meninx, à Ibiza ainsi que de deux descriptions du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle sur des structures maintenant disparues à Tarente et à Tyr. Faire une restitution d'un atelier producteur de pourpre avec si peu d'indices archéologiques était impossible, car nous ne possédons pas d'atelier suffisamment conservé pour servir de référence. Notre reconstitution sera fondée sur des vestiges archéologiques aisément interprétables, comme les billots de concassage, sur l'unique passage de Pline évoquant une structure destinée à la fabrication de la substance tinctoriale et enfin sur notre propre expérience qui nous a permis, d'une part, de comprendre et de reproduire les gestes des ouvriers et, d'autre part, d'imaginer les structures nécessaires au fonctionnement d'un atelier producteur de pourpre.

La reconstitution "architecturale" de ces hauts lieux producteurs de pourpre commencera par l'étude des structures indispensables, puis, nous ajouterons à ce schéma d'ensemble les éventuelles structures qui, sans être essentielles à la fabrication de la teinture, pouvaient toutefois être utiles dans certains ateliers.

Les structures indispensables au fonctionnement des ateliers

Les structures qui composaient obligatoirement un atelier producteur de pourpre sont dans l'ordre des opérations de fabrication : les piscines d'attente pour conserver les coquillages vivants, les supports du concassage, les tables ou plans destinés à l'extraction des glandes, les cuves destinées à recueillir la substance tinctoriale, les structures de chauffage de la substance tinctoriale, les bassins de rinçage et les séchoirs.

Les piscines d'attente

Dans un chapitre précédent, nous avons évoqué la possibilité de conserver les coquillages pendant environ 50 jours après la pêche[1]. Cette conservation devait bien entendu se faire dans des structures remplies d'eau de mer et renouvelées régulièrement en oxygène, analogues à des *vivarii*. Comme un *vivarium* était uniquement destiné à la pisciculture[2], nous qualifierons les structures destinées à recevoir les coquillages vivants devant être concassés de "piscines d'attente". Mais ces dernières devaient être conçues sur le même principe que les *vivarii*, comme des bassins reliés à l'eau de mer par un système de canalisation[3].

Ce sont justement ces canalisations qui nous font interpréter comme des piscines d'attente des structures encore en place au XIX^e^ siècle sur le littoral tyrien (type Ib). En effet, des "trous" circulaires en forme de "marmite en fer" creusées dans le grès y étaient regroupés par trois et joints entre eux par des canalisations creusées dans la roche à 30 cm de profondeur. Cette caractéristique ajoutée à leur grande capacité de contenance (9 700 litres) fait de ces cavités des piscines d'attente idéales pour les coquillages. L'une des trois cavités pouvait être reliée à la mer par un système de canalisation, non mentionné par l'auteur dans sa description, mais qui aurait pu acheminer de l'eau fraîche et de l'oxygène dans les deux autres piscines grâce aux canalisations qui les reliaient entre elles.

Nous interprétons de la même manière les "trous" également décrits par W. R. Wilde[4]. Ils avaient des dimensions variables (2,25 m de diamètre et 2,45 m de profondeur) et

1 Supra, p. 26.

2 Higginbotham 1997, 7.

3 Lafaye 1919, 959.

4 Wilde 1840, 149.

étaient isolés (type IIb). Peut-être n'abritaient-ils pas le même type de coquillages : les piscines d'attente groupées auraient hébergé le type de coquillages le plus couramment utilisé, alors que les piscines d'attente isolées auraient contenu les types de coquillages qui entraient en moindre quantité dans la fabrication des pourpres de Tyr.

Les tables de concassage

Lors des fouilles des sites producteurs de pourpre de Délos en 1969 et 1976, P. Bruneau a mis au jour six structures en granit de forme cylindrique, d'une hauteur comprise entre 0,65 m et 0,91 m et d'un diamètre compris entre 0,76 m et 1,02 m (cf. **fig. 18**)[5]. L'étude des sources anciennes relatives à la fabrication de la pourpre et la disposition de ces cylindres par rapport aux bassins et à la cuve retrouvés sur l'un de ces sites lui firent conclure qu'il était en présence de billots ayant servi au concassage des coquilles de coquillages[6]. Selon lui, les billots faisaient même partie du matériel usuel utilisé dans les ateliers producteurs de pourpre.

Il était en effet tout simplement impossible de briser les coquilles à même le sol puisqu'il était sableux. De plus, ces billots sont faits en granit qui est un matériau très résistant capable de subir les coups répétés des marteaux ou des pierres donnés sur les coquilles[7]. Ils se trouvent à proximité de bassins qui auraient pu servir, juste après le concassage des coquillages, à contenir les glandes tinctoriales que l'on mélangeait avec du sel[8].

C'est l'hypothèse la plus vraisemblable bien qu'aucune source littéraire ne vienne corroborer ces découvertes. Mais notre expérience a montré qu'il était possible de concasser les coquilles sur diverses sortes de support : la seule condition est de disposer d'une surface suffisamment plane pour que la coquille soit bien stabilisée au moment où l'ouvrier donne le coup de marteau fatal. Les structures de concassage pouvaient donc être de grosses pierres entassées les unes sur les autres ou encore des éléments en forme de billot, comme ceux qui ont été retrouvés à Délos. Notons à ce propos que deux autres billots trouvés par P. Bruneau lors d'une prospection avaient la partie supérieure creusée jusqu'à 25 cm de profondeur (cf. **fig. 20**). L'absence de coquillages alentours lui fit conclure que ces billots furent peut-être réutilisés. C'est une hypothèse possible, mais nos expériences ont montré que le concassage des coquilles dans une structure creuse avait des avantages, car les coups de marteaux projettent parfois les coquillages hors des surfaces de concassage, sur le sable. En fait, il semblerait qu'il n'y ait pas eu de norme pour ce genre de structure. C'est pourquoi, sur le site de Meninx, une base de colonne en granit pourrait avoir été réemployée comme table de concassage[9] (cf. **fig. 19**). Cependant un atelier produisant de la pourpre en si grande quantité aurait probablement disposé de véritables billots analogues à ceux de Délos.

La taille et le nombre de ces supports devaient être également très variables. Cela devait dépendre de l'espace dont disposaient les ateliers : un atelier qui bénéficiait de beaucoup d'espace pouvait posséder plusieurs grandes tables de concassage à même de rassembler autour d'elles beaucoup d'ouvriers, tandis qu'un atelier disposant d'un espace restreint devait se limiter à deux ou trois grosses pierres sur chacune desquelles pouvaient travailler deux à trois ouvriers.

Après l'opération de concassage venait l'opération d'extraction de la glande pour laquelle d'autres structures étaient nécessaires.

Les tables ou les récipients destinés à l'extraction des glandes

Nous ne possédons aucune source textuelle, ni aucun vestige nous permettant de prouver l'existence de ces tables ou de ces récipients destinés à l'extraction des glandes, mais le bon sens et notre expérience nous amènent à en faire des structures indispensables. En fait, ce n'est pas l'opération d'extraction elle-même des glandes tinctoriales qui exigeait des structures, car elle ne demandait pas d'appui particulier puisque l'on tenait le corps du coquillage dans une main et que l'on procédait au prélèvement de la glande de l'autre main à l'aide d'un outil coupant. C'est la localisation des ateliers qui rendait nécessaire la présence de tables destinées à cette opération, car le sable était présent partout. Par mesure de précaution, afin de ne pas perdre une seule glande tinctoriale, les ouvriers devaient extraire les glandes au-dessus d'une table de travail, soit au-dessus d'un récipient intermédiaire bien évidemment surélevé (**fig. 21**), soit directement au-dessus de la cuve destinée à la fabrication de la substance tinctoriale[10].

5 Catalogue, p. 203.

6 Supra, p. 29.

7 Supra, p. 28.

8 Infra, p. 99.

9 Catalogue, p. 167.

10 Infra, p. 97.



Fig. 21. Reconstitution d'un récipient au-dessus duquel les ouvriers prélevaient les glandes tinctoriales.

Les cuves destinées à fabriquer la teinture et les structures de chauffage de la substance tinctoriale

Aucune cuve de teinturier n'a été retrouvée sur les sites producteurs. Seuls quelques indices présents dans les sources littéraires nous permettent d'avancer quelques hypothèses.

Dans quels matériaux les cuves pouvaient-elles être fabriquées ?

- Le plomb

Le plomb est le seul matériau dont nous soyons sûre grâce au témoignage de Pline : "on la fait chauffer (la substance) dans du plomb (*feruere in plumbo*)" (*HN*, 9.133-135). Ce métal servait beaucoup dans le domaine de la teinture et des cuves en plomb étaient employées d'ailleurs pour la fabrication de la teinture dans les *officinae infectoriae*[11] : si les récipients destinés à la fabrication de l'indigo ou de la pourpre dans les *officinae infectoriae* étaient en plomb, pourquoi ne l'auraient-ils pas été également dans les ateliers côtiers ? La nature du plomb, sa déformation à une chaleur modérée, nous a longtemps fait hésiter sur l'utilisation de ce métal. Mais la présence de la substance tinctoriale (ou de tout autre liquide) modifie le comportement du plomb qui peut être alors chauffé à des températures élevées[12]. Ainsi s'explique la découverte d'une feuille de plomb irrégulièrement recourbée d'une longueur de 60 cm environ sur le site n° 1 de Délos[13] ainsi que sur le site d'Aguillas. L'emploi du plomb dans la fabrication des cuves destinées à accueillir la teinture pourpre est donc hautement vraisemblable.

Les différentes contenances de cuves

- Les cuves de grande capacité et leur système de chauffage (**fig. 22**)

Les chiffres cités par Pline évoquent des quantités de chairs et de liquide absolument énormes : les cuves des ateliers devaient être assez grandes pour contenir environ 2 626 l d'eau de mer et 162 kg de *medicamen*, c'est-à-dire de glandes tinctoriales[14] ! Si l'on convertit ces données en volume, les poids du *medicamen* et de l'eau remplissaient des cuves de 2,80 m³. Il fallait donc des cuves de 3 m³ environ afin que le mélange ne débordât pas. Le Naturaliste a probablement consigné ici les plus grandes quantités employées par les ateliers producteurs : c'était une autre manière de dénoncer le luxe excessif lié à l'usage de la pourpre. Cependant, Pline



Fig. 22. Reconstitution de la structure destinée à la fabrication de la pourpre d'après la description de Pline.

11 Infra, p. 134.

12 Ce renseignement nous a été aimablement donné par P. Borgard, chargé de recherche au Centre Camille Julian, que nous remercions ici vivement.

13 Catalogue, p. 200.

14 Supra, p. 32. Il fallait 16 l d'eau pour 1 kg de *medicamen*.

n'a certainement pas inventé ces chiffres et des cuves pour de si grosses quantités ont sans aucun doute existé. Le poids total de la substance tinctoriale contenue dans une cuve de métal nécessitait donc une structure d'appui solide et fixe. On ne peut pas concevoir un système de cuve sur trépied pour de telles quantités. Mais alors, à quoi pouvaient donc bien ressembler ces cuves ? Peut-être à celle qui fut découverte à Tarente (type Ia) au début du XVIII[e] siècle (cf. **fig. 16**). Elle était en pierre, d'un diamètre de 3,75 m, équipée d'un couvercle en pierre troué "ressemblant à une claie ; elle était reliée à un "chaudron" de plomb par un "canal" et ses parois étaient recouvertes de couleur rouge[15]. La présence d'un "chaudron" en plomb est très étonnante : il serait bien étonnant que ce métal, souvent remployé, ait pu se conserver des siècles à l'air libre et il est probable qu'il s'agissait d'un vestige moderne. Pour autant, la "cuve" en pierre était peut-être une cuve romaine réutilisée et le chaudron de plomb remplaçait peut-être une structure antique de fonction analogue. On aurait ici la survivance d'un système antique proche de la description de Pline.

En effet, selon ce dernier, la cuve contenant la substance tinctoriale ne devait pas être mise en contact direct avec un foyer, car cette dernière devait être chauffée de façon constante et modérée à environ 50 °C. La chaleur devait venir "d'un four éloigné de la cuve" par l'intermédiaire d'un conduit (*cuniculo*)[16]. Comme le conduit ne devait pas être relié directement à la cuve en plomb, il devait forcément se raccorder à une structure enveloppant la cuve en plomb.

Il faut donc imaginer une structure fixe en pierre dans laquelle était encastrée la cuve en plomb. Cette dernière ne touchait ni le sol, ni les côtés de la structure en pierre afin que la chaleur puisse être diffusée sur toute sa surface. La structure en pierre possédait une ouverture latérale dans laquelle était introduit le long tuyau relié au four "éloigné". La chaleur partait donc du four, suivait le conduit et pénétrait dans la structure en pierre. La cuve de plomb était encastrée dans la structure en pierre et venait s'appuyer par de larges rebords sur la partie supérieure de la structure en pierre. De cette façon, la chaleur se trouvait en circuit fermé : elle ne circulait que dans l'intervalle existant entre les parois de la structure en pierre et les parois de la cuve, à la manière d'un chauffage thermal. Ce système de chauffage engendrait peut-être de la vapeur au contact de la cuve en plomb et les parois de la structure de pierre étaient donc sans nul doute recouvertes de mortier hydraulique. On peut également penser qu'un second trou destiné à la régulation de la température était prévu dans cette structure : si la température montait au-dessus de 50 °C, on débouchait le trou afin que la chaleur diminue.

L'explication de Pline nous aide à mieux comprendre le fonctionnement des structures de Tarente. On peut penser que la grande structure en pierre était en fait, non pas une "cuve", mais un four auquel était reliée une cuve contenant la substance tinctoriale. Il faut alors imaginer que ce four comportait une petite ouverture sur le côté, que A. Carducci n'a pas signalée, mais qui aurait permis aux ouvriers d'entretenir le feu. Les trous situés dans le couvercle auraient alors servi à créer un appel d'air. Une canalisation aurait relié directement ce four à une structure en pierre servant de support à une cuve de plomb dans laquelle était fabriquée la substance tinctoriale. Ce support de cuve aurait disparu et aurait été remplacé ultérieurement par un chaudron de plomb pour une utilisation qui reste inconnue et à une époque qui ne l'est pas moins.

La forme de la cuve en plomb n'avait pas grande importance : ce métal était facilement malléable et les ouvriers pouvaient lui donner la forme qu'ils voulaient. Comme pour les billots de concassage de Délos[17], il y eut sans doute une standardisation des cuves, au moins au sein des ateliers producteurs d'une même région. Dans tous les cas, il était préférable d'avoir une cuve profonde, car les étoffes immergées ne devaient pas être en contact avec les glandes tinctoriales en putréfaction qui laissaient des traces indélébiles sur les étoffes. De nos jours, dans le cas de la teinture à l'indigo, une sorte de tamis est mis dans le fond de la cuve, au-dessus du mélange tinctorial, afin que les étoffes ne se salissent pas. Peut-être cette solution avait-elle déjà été adoptée pour la teinture à la pourpre dans l'Antiquité ?

- Les cuves de moyenne capacité

Les cuves pouvaient avoir toutes les tailles possibles. Cela dépendait essentiellement de la capacité de production de l'atelier ainsi que des teintures élaborées : la fabrication de la pourpre tyrienne, par exemple, nécessitait deux cuves différentes, puisqu'il fallait tremper la laine dans deux bains de coquillages différents. Dans ce cas, les cuves pouvaient être plus petites, car le liquide tinctorial était réparti dans deux contenants différents.

Les ateliers qui utilisaient des cuves moyennes pouvaient employer des supports en pierre, mais également deux autres sortes d'équipement :

15 Catalogue, p. 188 ; Carducci, éd. 1771, 226.

16 *feruere (…) ac modico uapore torreri et ideo longinquae fornacis cuniculo.*

17 Supra, p. 29.

► Le support sur pied

Sur les sites de Délos, de Meninx et de Zuchis, seules des traces de combustion ont été mises au jour. Elles n'étaient accompagnées d'aucun vestige d'une quelconque structure en pierre. Ceci nous amène à penser que certaines cuves étaient directement chauffées par un foyer allumé à même le sol. Dans ce cas, un seul support s'impose de lui-même : le support sur pied (**fig. 23**). Il existait sans aucun doute des trépieds, mais aussi des supports à quatre pieds qui permettaient de supporter une cuve plus lourde. Il fallait placer la cuve sur son support alors qu'elle était encore vide, car il aurait été impossible de la transporter une fois remplie. Si l'on considère que les quantités données par Pline (162 kg de *medicamen* et 2 626 l d'eau) étaient exceptionnelles, on peut penser que les cuves de moyenne capacité étaient peut-être deux fois moins importantes, c'est-à-dire de 1,4/1,5 m³ environ pour contenir un poids moyen approchant les 1 360 kg[18]. C'est le réglage de la hauteur des trépieds qui devait permettre le réglage de la chaleur du foyer, qui devait atteindre environ 50 degrés en arrivant sur le fond de la cuve.

► Les cuves tronconiques

Dans l'*officina infectoria* V, 1, 4 de Pompéi[19], les cuves destinées à la fabrication de l'indigo ou de la pourpre étaient de forme tronconique. Leur base en pointe reposait au centre de la chambre de chauffe, sur une dalle de terre cuite qui pouvait peut-être servir de calage. Sur cette dalle était certainement préparé un feu de braises[20] (**fig. 24**).



Fig. 23. Reconstitution du système de la cuve sur pied pour chauffer la substance tinctoriale.

Sur l'un des sites de Meninx, des indices archéologiques (briques de four, sol cendreux, débris de saggars) ont révélé la présence de plusieurs fours parmi les débris de coquilles, comme l'a noté A. Wilson[21]. Aucune autre structure n'ayant été

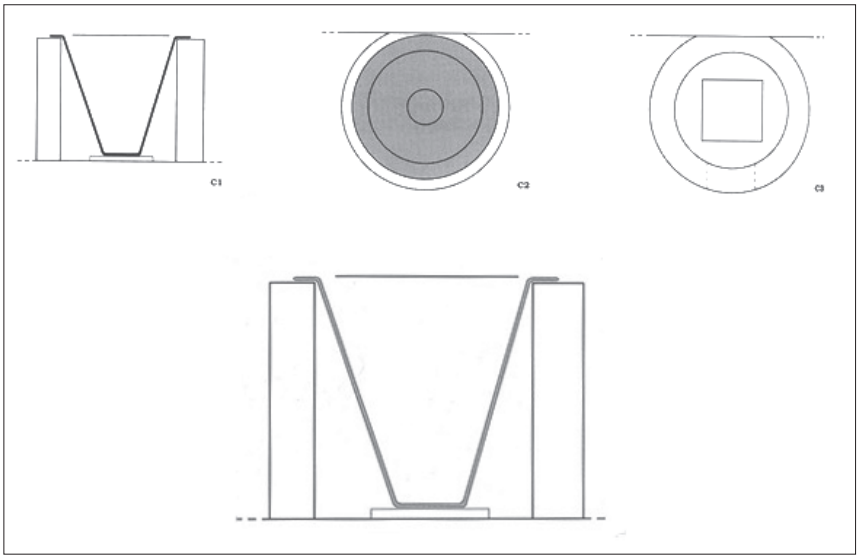


Fig. 24. Structure avec cuve tronconique destinée à la teinture de cuve (Borgard 2002, 318).

18 Supra, p. 32 : nous pouvons conclure d'après les chiffres donnés par Pline que le rapport liquide/glandes tinctoriales était de 16 l pour 1 kg. Si l'on voulait travailler avec environ 80 kg de glandes, il fallait 1 280 l d'eau. Soit un poids total de 1 360 kg.

19 Borgard 2002, 56-67.

20 Infra, p. 134 : pour plus de détails, voir le chapitre sur les *officinae infectoriae*.

21 Catalogue, p. 169 ; Wilson 2002, 251.

retrouvée à côté de ces derniers, il semblerait que le système de chauffage choisi ait été le même que dans l'*officina infectoria* de Pompéi.

Les bassins de rinçage

Les étoffes imbibées de substance tinctoriale devaient être rincées à leur sortie de la cuve à cause de l'odeur forte qu'elles dégageaient. Il est bien évident que le rinçage des étoffes pouvait se faire directement dans la mer, mais il valait mieux l'éviter, car du sable pouvait se loger dans les fibres et ainsi rendre le travail de peignage beaucoup plus difficile.

Il était beaucoup plus sûr et plus simple d'avoir à disposition des bassins destinés uniquement au rinçage des étoffes teintes. Ces derniers devaient être remplis d'eau de mer dont la teneur en sel permettait de fixer les couleurs. À la fin de chaque rinçage, l'eau sale était évacuée grâce à un trou d'écoulement qui se situait à la base de la structure. Il n'était pas nécessaire d'attendre que la laine ait pris sa couleur définitive pour la rincer, mais il fallait la laisser en immersion jusqu'à ce qu'elle ait pris sa couleur définitive, soit une demie heure environ. Comme nous l'avons nous-même expérimenté, une étoffe pouvait passer du bain de teinture au bain de rinçage sans que cela ne nuise au résultat final.

Les séchoirs

De grands séchoirs faits de bois étaient obligatoirement installés au sein des ateliers pour permettre aux étoffes nouvellement teintes de sécher. Ces séchoirs devaient certainement ressembler à ceux qui ont été retrouvés dans les *fullonicae* : à une poutre tendue entre deux piliers. Ces séchoirs devaient être suffisamment hauts pour que les étoffes ne soient pas en contact avec le sable. La teinture prenait une couleur différente selon qu'elle était exposée au soleil ou non[22]. Ainsi, certains séchoirs devaient être dressés dans des pièces fermées à moins que la sortie des étoffes du bain de teinture n'ait été faite la nuit.

Nous venons d'énumérer les structures essentielles à la fabrication de la teinture pourpre. Voyons maintenant les structures secondaires qui pouvaient également être utiles dans les ateliers de bord de mer.

22 Supra, p. 57.

Les structures secondaires et le mobilier

Nous avons décidé d'intégrer les mortiers et pressoirs destinés au broyage des glandes tinctoriales et les bassins de macération dans les structures secondaires, car elles ne sont pas nécessaires au bon fonctionnement d'un atelier. En effet, la fabrication de la teinture pouvait se faire à partir de glandes tinctoriales fraîches et celles-ci n'avaient pas toujours besoin de macérer dans du sel, dans l'attente d'être utilisées : on pouvait mettre en route une cuve à pourpre et y rajouter des glandes au fur et à mesure par la suite[23].

Les mortiers et les pressoirs destinés au broyage des glandes tinctoriales

Le terme de mortier (*mortarium*) évoqué par Vitruve serait, selon nous, un contenant de petite taille et le fait que l'auteur ait employé le pluriel conforte notre hypothèse[24]. En effet, le broyage des glandes tinctoriales était plus efficace s'il était réalisé par un seul ouvrier, dans un petit mortier. Il fallait que les chairs fussent réduites à l'état de bouillie et il est peu probable que ce résultat ait été véritablement obtenu dans un mortier de grande taille où des résidus de chairs pouvaient toujours passer inaperçus. Comme les ateliers étaient situés en bord de mer, il fallait que ces mortiers fussent surélevés car aucun grain de sable ne devait entrer dans ce suc tinctorial qui était désormais liquide. Aucun mortier présentant des traces de pourpre n'a malheureusement été retrouvé jusqu'à maintenant.

Un texte de Cassiodore évoque, pour cette même opération, l'existence d'un pressoir :

> Si la qualité des coquillages n'est pas altérée, si c'est bien la première récolte du pressoir (*torcularis*), la faute sera sans aucun doute imputable à l'artisan, qui n'a su en extraire aucune richesse[25] (*Var.*, I.1.2).

Il est impossible de savoir si cet instrument existait déjà à l'époque de Vitruve ou s'il s'agit d'une invention tardive. On pourrait même douter de l'existence de cet instrument : il est possible que Cassiodore ait voulu faire une métaphore en employant le terme de pressoir, car le suc tinctorial pouvait avoir la couleur violette du vin.

23 Supra, p. 36.

24 Supra, p. 28.

25 *Quod si conchyliorum qualitas non mutatur, si torcularis illius una vindemia est, culpa nimirum artificis erit, cui se copia nulla subtraxit.*

Les bassins de macération

À Délos, deux bassins munis chacun d'un trou à bec (type Ia) ont retenu l'attention de P. Bruneau. En effet, l'inclinaison de ces derniers en direction des trous à bec lui a fait penser qu'ils étaient destinés à contenir une substance dont on recueillait le liquide passant par les trous à bec. La présence d'une cuve (type IIa) qui s'engageait sous l'un des deux bassins (**fig. 25**) renforçait d'ailleurs cette interprétation[26]. Mais quelle était donc la nature du liquide qui était récolté ?

La solution se trouve une fois de plus chez Pline qui explique que les glandes tinctoriales étaient mises à macérer trois jours dans du sel avant la mise en route de l'opération destinée à obtenir la teinture (*HN*, 9.133-135)[27]. La macération de 162 kg de glandes tinctoriales nécessitait une structure assez grande, couverte d'enduit hydraulique et comportant un trou destiné à évacuer le jus engendré par la macération. Ce dernier, très riche en colorant, devait être récolté pour être mis dans les cuves où l'on fabriquait la teinture. Ainsi, les bassins mis au jour par P. Bruneau seraient, selon nous, des bassins dans lesquels macéraient les glandes tinctoriales et le sel. Le liquide était recueilli dans des cuves comme celle qui était située au-dessous du trou du bassin E ou, éventuellement, dans des récipients (**fig. 26**).

La présence d'encoches sur les bords des deux bassins vient également corroborer cette hypothèse. Elles sont interprétées par P. Bruneau[28] comme des supports pour des planches de bois qui auraient servi d'appui aux ouvriers chargés de mélanger le contenu des bassins. Selon nous, ces encoches auraient pu servir à supporter un couvercle destiné à protéger le *medicamen* contenu dans les bassins. Il fallait en effet que ce mélange fût protégé, d'une part, des rayons du soleil qui auraient accéléré le phénomène de putréfaction des glandes[29] et, d'autre part, des insectes qui, attirés par l'odeur, auraient afflué par centaines. En l'absence d'indices complémentaires, la fonction attribuée à ces bassins reste une hypothèse.

Grâce aux structures mises au jour et aux renseignements donnés par les auteurs anciens, nous avons pu reconstituer les principales structures qui constituaient un atelier producteur de pourpre côtier. De l'arrivée des coquillages sur la plage à l'obtention d'un produit fini prêt à être vendu, nous avons compté six structures indispensables au fonctionnement d'un atelier (les piscines d'attente, les tables de concassage, les tables ou récipients destinés à l'extraction des glandes, les cuves destinées à fabriquer la teinture et les structures de chauffage de la substance tinctoriale, les bassins de rinçage et les séchoirs) et deux structures secondaires (les mortiers et les pressoirs destinés au broyage des glandes tinctoriales et les bassins de macération) dont l'utilisation variait en fonction des techniques employées. Voyons maintenant de quelle façon les ouvriers se répartissaient les tâches devant ces structures.



Fig. 25. Bassin avec trou destiné à évacuer un liquide dans la cuve située en dessous (Bruneau 1969, 782).



Fig. 26. Reconstitution d'un bassin destiné à la macération des glandes tinctoriales dans le sel.

26 Catalogue, p. 31.

27 Supra, p. 196.

28 Bruneau 1969, 789.

29 Il ne fallait pas que la putréfaction se fît trop vite, car il fallait laisser aux ouvriers le temps de prélever toutes les glandes avant de mettre en marche la cuve.

Chapitre 10
Les travailleurs de la pourpre

Après avoir procédé à la reconstitution d'un atelier producteur de pourpre côtier, nous allons maintenant passer à l'étude des hommes qui y travaillaient. Pour ce faire, nous allons suivre la chaîne de production de la teinture et étudier un par un les métiers qui ont été exercés au sein des ateliers côtiers.

La première partie de ce chapitre sera consacrée aux pêcheurs et à ceux qui pèsent et lavent les coquillages, la deuxième aux ouvriers occupés au traitement des coquillages, la troisième aux teinturiers et aux ouvriers chargés de l'élaboration de la teinture.

Des pêcheurs aux laveurs de *murex*

L'exploitation de la pourpre commence par la pêche des coquillages à pourpre[1]. Les tonnes de coquillages nécessaires à l'élaboration de la teinture nécessitaient une main-d'œuvre nombreuse.

Les pêcheurs

Différentes dénominations montrent l'existence de pêcheurs spécialisés dans le ramassage des coquillages.

En grec, le pêcheur de coquillage à pourpre est désigné par trois mots :

- κονχυλευτής ou κογχυλεύς : C'est le terme le plus courant. Il est formé sur le mot κογχύλιον qui signifie le coquillage en tant qu'espèce, ainsi que le coquillage à pourpre chez Aristote[2]. Ce mot a été essentiellement retrouvé sur les inscriptions funéraires de la nécropole de Tyr où sont répertoriés 17 pêcheurs de coquillages à pourpre ainsi nommés[3].
- κυρτεύς : Ce terme dérive du mot κυρτίς qui signifie la nasse qui était l'instrument le mieux adapté à la pêche aux coquillages à pourpre.
- πορφυρεύς : Ce terme est construit sur le mot πορφύρα qui désigne, entre autres, le coquillage à pourpre[4]. Le mot πορφυρεύς est essentiellement employé dans la littérature (voir tableau ci-dessous).

En latin, aucune source littéraire ou épigraphique ne mentionne le métier de pêcheur de coquillages à pourpre. C'est seulement dans le *Code Théodosien* et le *Code Justinien* qu'apparaissent les termes de *conchylegulus*[5], *conchyliolegulus*[6] et *murilegulus*[7]. Ces trois mots sont composés à partir du verbe *legere* qui signifie "cueillir, ramasser" et à partir des mots *conchylium*[8] ou *murex*.

1 Supra, p. 21.

2 Arist., *Hist. an.*, 5.15.13.

3 Catalogue, p. 232.

4 Arist., *Hist. an.*, 5.15.546b.

5 *CT*, 10.20.5 ; catalogue, p. 242.

6 *CT*, 13.1.9 ; catalogue, p. 242.

7 *CJ*, 1.8.11 ; *CT*, 10.20.5 ; catalogue, p. 242.

8 Le mot *conchylium* présente la même particularité que son équivalent grec κογχύλιον : ils désignent tous deux le coquillage en général, mais aussi le coquillage produisant de la pourpre en particulier.

	Conchylegulus *Conchyliolegulus* *Murilegulus*	κονχυλευτής[9]	Κονχυλεύς	πορφυρεύς	κυρτεύς κυρτευτής
II^{e} s. p.C.				– Luc., *Tox.*, 18.14.18	
III^{e} s. p.C.				– Ael., *NA*, 7.34 ; 15.1	Opp., *H.*, 3.347-380 *Anth.*, 6.230
IV^{e}-V^{e} s. p.C.	– *Conchylegulus* *CT*, 10.20.5 – *Conchyliolegulus* *CJ*, 11.8.15 (427 p.C.) ; *CT*, 10.20.17 (427 p.C.) ; *CT*, 13.1.9 (372 p.C.) – *murilegulus* *CT*, 9.45.3 (398 p.C.) ; *CJ*, 11.8.12 (425 p.C.) ; *CJ*, 11.8.13 (426 p.C.)	– κονχυλευτής : 3 inscriptions[10] (Rey-Coquais, ins. 7, 78, 197) – κογχυλέως Λιμένο(c) Άστονόης : 7 inscriptions[11] (Rey-Coquais, ins. 8, 8bis, 24, 25, 68, 182, 182bis) – κονχυλεύς : 4 inscriptions[12] (Rey-Coquais, ins. 26, 107, 118A, 141) – ἀνδροκογχυλευτής Hesychius, *Lexicon*, alpha, 4771	– κοχυλευτοῦ λιμὲνοc Ἐγυπτίων : 2 inscriptions[13] (Rey-Coquais, ins. 77B et 103) – κονχυλευτής ou κονχυλεύς : 2 inscriptions[14] (Rey-Coquais, ins. 125 et 141)	Ἀνδροπορφυρεύς Hesychius, *Lexicon*, alpha, 4771	

Les types de pêche

La préparation des appâts, réalisés à partir de poissons pourris, devait être assez longue compte tenu de la quantité importante de coquillages nécessaire au fonctionnement des ateliers[15]. En effet, si l'on considère que les nasses antiques étaient similaires aux nasses employées sur le lac de Bizerte, il fallait au minimum 150 g d'appâts par nasse. Dans des conditions météorologiques optimales, le nombre de coquillages collectés par nasse est d'environ 50. Le nombre de nasses étant au minimum de 200 pour pouvoir collecter environ 10 000 coquillages dans les mêmes conditions, il fallait donc environ 30 kg d'appâts par jour.

Cette activité se faisait bien évidemment en dehors des sorties en mer et ne nécessitait pas d'horaires fixes.

Une fois cette tâche accomplie, les pêcheurs sortaient en mer. Mais ce n'était pas la seule manière de récolter des coquillages.

- La pêche côtière pédestre

La collecte à pied des *Stramonita haemastoma* collés aux rochers situés en bord de mer était certainement la tâche la plus aisée[16]. En revanche, dès que la plongée en apnée s'imposait, les risques augmentaient et même la recherche de *Stramonita haemastoma* à 3 ou 4 m de fond était parfois dangereuse. De nos jours, au Maroc, cette activité est encore pratiquée. Lorsque nous avons voulu acheter plusieurs kilos de ces mollusques dans la région comprise entre Agadir et Essaouira, le vent soufflait assez fort et les pêcheurs n'avaient pas voulu plonger, car les courants pouvaient les pousser sur les rochers.

- La pêche en mer

Les sorties en mer devaient être quotidiennes lorsqu'il fallait fournir en coquillages de grands ateliers producteurs, tels que ceux de Tyr. Les pêcheurs partaient en mer avec les nasses qui devaient être mises à l'eau. Arrivés à la profondeur voulue, les bateaux étaient arrêtés et les nasses remplies d'appâts étaient jetées à la mer. Des flotteurs de liège, attachés à ces dernières, indiquaient aux pêcheurs l'endroit exact où ils devaient revenir. Les appâts devaient être changés tous les jours et les pêcheurs sortaient donc quotidiennement afin de remonter les nasses, collecter les coquillages prisonniers à l'intérieur, changer les appâts et remettre les nasses à l'eau.

9 Toutes les inscriptions viennent de Rey-Coquais 1977.

10 Catalogue, p. 233.

11 Catalogue, p. 232.

12 Catalogue, p. 233.

13 Catalogue, p. 232.

14 Catalogue, p. 233.

15 Supra, p. 32.

16 Supra p. 21.

► La pêche sous-marine

Nous savons que la pêche à la nasse était complétée par la pratique de la plongée. Selon P. Bruneau[17], les pêcheurs ne se contentaient pas de collecter les coquillages à la nasse. Ils plongeaient également pour aller en chercher davantage. Mais un texte de Pline semble aller en l'encontre de cette hypothèse. Comme nous l'avons vu, ce dernier écrit en effet que le travail des mines est si dangereux "qu'il paraît désormais moins téméraire d'aller chercher des perles et des pourpres au fond de la mer"[18] (*HN*, 33.5.70). La plongée semble être ici le fait d'une catégorie particulière d'hommes habitués à cet exercice physique éprouvant, bien différente de celle des traditionnels pêcheurs de coquillages à la nasse. La tâche de ces plongeurs était d'aller chercher des espèces vivant en eaux plus profondes, puisque les *Hexaplex trunculus* et les *Bolinus brandaris* sont présents jusqu'à 20 m pour les premiers et 100 m pour les seconds[19]. Ce métier ne s'improvisait pas et il fallait avoir une réelle expérience de la plongée en apnée. Les plongeurs ne descendaient probablement pas à plus de 30 m de profondeur. La Loi Rhodienne (3.47) considérait une plongée de 90 pieds ou 15 brasses (*c.* 25 m) comme possible pour un professionnel. Isidore de Charax est un peu loin de la vérité lorsqu'il dit que les pêcheurs de perle du golfe persique descendaient à 120 pieds, soit 36 m (Athénée, 3.93^{E}).

À côté de ces plongeurs professionnels, des plongeurs amateurs devaient sillonner les fonds peu profonds. Un témoignage de Lucien laisse penser que ces plongeurs formaient des équipes auxquelles venaient se joindre parfois des hommes sans ressource : "quand ils étaient dans le besoin, il (Agathocles) a rejoint les pêcheurs de pourpre, plongé avec eux, apporté à la maison ce qu'il a gagné avec ce travail et ainsi il a soutenu Deinias"[20] (Luc., *Tox.*, 18.14. 18).

Ainsi, nous pourrions résumer le travail des pêcheurs à la nasse de cette façon : des sorties quotidiennes en mer et des heures passées à remonter les fruits de la pêche et à renouveler les appâts. Pendant ce temps, des plongeurs professionnels et amateurs allaient collecter les coquillages à pourpre que les nasses n'avaient pas attirés.

Le statut professionnel des pêcheurs

► Sous le Haut Empire

Nous ne savons pas quel était le statut des pêcheurs de coquillages à pourpre sous le Haut Empire, mais deux possibilités sont envisageables : soit ils étaient employés par les ateliers producteurs de pourpre qui les rémunéraient, soit ils travaillaient pour leur propre compte et vendaient leur marchandise à divers ateliers.

Au I^{er} siècle p.C., un passage de Pline montre que les prix des coquillages à pourpre[21] étaient fluctuants :

> les prix du *medicamen** sont d'autant plus bas que les rivages sont plus féconds <en coquillages> ; cependant le quintal de pourpre pélagienne ne coûte nulle part plus de cinquante sesterces, ni le quintal de buccin plus de cent ; avis à ceux qui les paient des prix exorbitants[22] (*HN*, 9.138).

Il y avait donc forcément des pêcheurs indépendants, vendant selon les prix du marché, même si on ne peut exclure que d'autres aient été employés par des ateliers voulant échapper à la spéculation.

Cela ne permet pas pour autant de savoir si ces pêcheurs gagnaient correctement leur vie. Un passage des *Anthologies Grecques* (6.230) suggère, peut-être, qu'elle était assez précaire :

> À toi, Phébus Acritas, qui veilles sur ce coin de la terre de Bithynie, voisin du rivage, Damis le pêcheur à la nasse, qui toujours enfonce sa corne dans le sable, a consacré un *murex* muni par la nature de piquants qui le protègent. C'est l'hommage modeste, mais pieusement offert, de ce vieillard qui souhaite aller, sans maladies, voir Hadès[23].

Si les témoignages manquent hélas pour cette période, les lois qui figurent dans les *Codes Théodosien* et *Justinien* nous en apprennent davantage sur le statut de ceux qui sont désormais désignés sous le nom de *murileguli*.

► Au Bas Empire

17 Supra, p. 23.

18 *ut iam minus temerarium videatur e profundo maris petere margaritas atque purpuras.*

19 Supra, p. 16.

20 παραδοὺς ἑαυτὸν τοῖς πορφυρεῦσι συγκατεδύετο καὶ τὸ γινόμενον ἐκ τούτου ἀποφέρων ἔτρεφε τὸν Δεινίαν·.

21 Plin., *HN*, 9.138.

22 *Pretia medicamento sunt quidem pro fertilitate litorum uiliora, non tamen usquam pelagii centenas libras quinquagenos nummos excedere et bucini centenos sciant qui ista mercantur inmenso.*

23 Ἀκρείτᾳ Φοίβῳ, Βιθυνίδος ὃς τόδε χώρηςκράσπεδον αἰγιαλοῖς γειτονέον συνέχεις,Δᾶμις ὁ κυρτευτής, ψάμμῳ κέρας αἰὲν ἐρείδων,φρουρητὸν κήρυκ᾽ αὐτοφυεῖ σκόλοπι5θῆκε γέρας, λιτὸν μέν, ἐπ᾽ εὐσεβίῃ δ᾽, ὁ γεραιός,εὐχόμενος νούσων ἐκτὸς ἰδεῖν Ἀΐδην.

Le premier renseignement que nous possédons sur les pêcheurs de pourpre date de 372. À cette époque, en Orient, les murilégules étaient astreints au paiement du chrysargyre[24] :

> Que tous les hommes maintenant occupés à la recherche d'affaires, qu'ils soient pêcheurs de coquillages à pourpre ou commerçants de n'importe quelle autre corporation soient contraints au paiement de l'impôt payable en or qui est prélevé sur les commerçants. La faveur accordée à certains est une injustice faite à la plèbe[25].

Cet impôt ne concernait que les commerçants et les pêcheurs de coquillages à pourpre étaient donc, à cette époque, des ouvriers travaillant pour leur propre compte.

Environ six années plus tard, fut instauré le second monopole impérial sur certaines pourpres[26] et, dès lors, la grande majorité des pêcheurs de coquillages à pourpre devinrent des travailleurs du *fiscus* réunis en un *corpus* unique. Ils étaient en fait liés héréditairement aux "Largesses Sacrées" auxquelles ils appartenaient de leur naissance à leur mort. Désormais, les pêcheurs étaient payés et nourris par le *fiscus*, en échange d'une certaine quantité de coquillages à pourpre appelée communément le "canon"[27]. Ce choix de vie semblait assez avantageux, mais il n'allait pas sans contraintes : trois lois rendirent le métier héréditaire. La première de ces lois stipula que la descendance du murilégule héritait obligatoirement de la fonction de son géniteur, qu'il s'agît de garçon ou de fille[28] ; la deuxième précisa que si la fille d'un murilégule se mariait avec un homme d'une autre condition, leur descendance avait le statut de la mère ; la troisième rendit la charge de murilégule viagère : l'artisan ne pouvait en changer qu'après avoir trouvé un homme digne de reprendre sa charge et avoir eu l'accord exceptionnel de l'empereur[29]. Ce changement de statut n'était pas sans conséquence puisqu'il devait abandonner non seulement sa famille, mais aussi tous les biens qu'il avait pu acquérir jusqu'à ce jour[30]. De plus, en dépit de cette démission si chèrement payée, certaines dignités leur restaient tout de même interdites[31]. Ces lois étaient tellement coercitives qu'elles engendrèrent des "fuites" au sein du corps : certains

24 Delmaire 1989, 132 : le chrysargyre fut levé tous les quatre ans à partir de 314 ou 318 a.C.

25 *CT*, 13.1.9 : *omnes iam nunc studio negotiationis intenti, seu conchylioleguli seu ex aliquolibet corpore mercatores, ad pensitationem auri, quod negotiatoribus indicitur, compellantur. beneficium enim quibusdam datum plebis iniuria est*. Le mot chrysargyre n'est pas mentionné dans le texte : il vient de Delmaire 1989, 461.

26 *CJ*, 4.40.1 ; infra, p. 109. Le premier monopole a été mis en place sous Néron, infra, p. 110.

27 Delmaire 1989, 445.

28 *CT*, 10.20.17 ; *CJ*, 11.8.12 ; *CJ*, 11.8.15 ; catalogue, p. 242 ; p. 244 ; p. 244.

29 *CJ*, 11.8.13 : "Que dans le cas où quelqu'un attaché au corps des gynéciaires, des lintéaires, des lymphaires, des monétaires, des murilégules ou à d'autres corps semblables, et dépendants du comte des largesses impériales, désirerait désormais en être séparé et se faire remplacer, on n'accueille point sans discernement de pareilles demandes, et que tout remplaçant ne soit pas admis indistinctement ; mais que celui-là seul soit reçu comme remplaçant, qui étant capable sous tous les rapports, aura été approuvé par votre excellence. En outre, que dans tous les cas ceux qui, par un bienfait spécial de notre part, auront obtenu la faculté de se faire remplacer auprès du corps auquel ils appartiennent (…)." (*Si quis ex corpore gynaeciariorum vel lintearium vel linyphariorum monetariorumve aut murilegulorum vel aliorum similium ad divinas largitiones nexu sanguinis pertinentium voluerit posthac de suo collegio liberari, non quoscumque nec facile in locum proprium, freti dextrae triumphalis absolutione, substituant, sed eos, quos omnibus idoneos modis sub ipsis quodammodo amplissimae tuae sedis obtutibus approbaverint : ita tamen, ut is, qui ab huiusmodi condicione iuxta formam caelitus datam beneficio principali fuerit absolutus* (…).

30 *CJ*, 11.8.13 : "(qu'ils) sachent que leur postérité, ainsi que leurs biens, demeureront, comme pour le passé, engagés au corps qu'il leur a été permis d'abandonner" (*universi generis sui prosapiam in functione memorati corporis permanentem cum omnibus eius qui absolvitur rebus obnoxiam largitionibus sacris futuram esse non dubitet*).

31 *CJ*, 11.8.11 : "Que les murilégules qui, après avoir cessé et abandonné les devoirs de leur condition, se sont permis d'accepter des dignités qui leur sont interdites, ou se sont immiscés dans des fonctions incompatibles avec leur condition, soient aussitôt ramenés à l'exercice de l'art auquel leur condition originelle les attache" (*Murileguli, qui relicto atque despecto propriae condicionis officio vetitis se infulis dignitatum et cingulis penitus denegatis munisse dicuntur, ad propriae artis et originis vincula revocentur*).

murilégules se réfugiaient au sein de l'Église[32], tandis que d'autres prenaient tout simplement la fuite. Mais une nouvelle fois, des mesures furent prises pour décourager d'éventuelles tierces personnes d'aider ou d'acheter les biens d'un murilégule fugitif[33]. Ce fut certainement déjà dans cette optique que fut promulguée la loi qui condamnait à une amende de deux livres d'or celui qui aurait eu "la témérité d'usurper un navire destiné à la pêche des *murices* et des *conchilya*"[34]. Le matériel des pêcheurs de coquillages à pourpre était protégé par la loi, car, comme tous leurs biens, les bateaux appartenaient à l'État.

En ce qui concerne leur condition, il semblerait que les ouvriers dépendant du *fiscus* aient touché un salaire appelé la παραμυθία[35] en échange de laquelle ils devaient le "canon", c'est-à-dire à un impôt en nature, comme nous l'avons vu plus haut. S'agissait-il d'un canon annuel ou mensuel comme c'était l'usage pour les autres corps[36] ? Nous ne le pensons pas, car les ateliers devaient être ravitaillés très régulièrement en coquillages frais. L'instauration d'un canon quotidien, voire hebdomadaire serait ici plus vraisemblable, malgré son caractère contraignant. Rien n'est dit sur la destination de ce canon, mais on peut penser que les coquillages étaient utilisés pour la production de pourpre des ateliers impériaux. Le seul moyen pour ces derniers de toucher plus que leur παραμυθία était de pêcher une plus grande quantité de coquillages que celle qui était exigée par le *fiscus* et de vendre ce surplus à des ateliers privés ou au *fiscus* lui-même[37]. Cependant, d'autres devaient s'en contenter, puisqu'à partir de la fin du V^e^ siècle p.C., seuls étaient intégrés dans le corps des murilégules les ouvriers qui avaient postulé et étaient distingués[38]. Selon R. Delmaire[39], la mise en place du monopole impérial avait favorisé la profession et assuré un débouché sûr et constant. Au V^e^ siècle, il n'existait donc plus, d'après lui, que des murilégules appartenant au *fiscus*.

À Tyr, aux V^e^ et VI^e^ siècles p.C.[40], le seul métier de pêcheur de coquillages à pourpre devait être assez lucratif, car il permettait l'achat de sépultures tout à fait décentes, si l'on en juge d'après la qualité de ces dernières : sur un total de dix-sept sarcophages appartenant à des pêcheurs de *murex*, dix sont en calcaire et sept sont en marbre. Ces derniers appartiennent à cinq pêcheurs de *murex*[41] : deux pêcheurs possèdent quatre sarcophages en marbre et un pêcheur possède l'un des plus beaux sarcophages de la nécropole[42]. Il s'agit là d'un indice de fortune qu'il ne faut pas négliger : certains pêcheurs avaient une situation suffisamment prospère pour faire partie de ce que J.-P. Rey-Coquais appelle la moyenne bourgeoisie de Tyr[43].

Toujours parmi les inscriptions de la nécropole de Tyr, on note l'existence d'un pêcheur de coquillages à pourpre qui était également marchand de vin[44]. Comment expliquer ces deux métiers si différents ? Deux hypothèses sont possibles :

- Phôtios Kouphos exerçait le métier de marchand de vin et décida, ensuite, de devenir pêcheur de *murex*, car le salaire était fixe et les métiers de la pourpre jouissaient d'une certaine considération[45].
- Phôtios Kouphos était un ancien pêcheur de *murex* qui fut libéré de sa charge[46] et qui exerça ensuite le métier de marchand de vin. Si tel est le cas, il n'est pas étonnant que cet homme ait fait apparaître son premier métier, car, d'une part, une telle émancipation devait être très rare et, d'autre part, l'appartenance à un tel corps de métier restait si valorisante qu'il n'était pas question de la taire

32 *CT*, 9.45.3 : "Si dans le futur, tout esclave, servante, décurion, débiteur public, procurateur, pêcheur de pourpre ou n'importe qui, finalement qui est impliqué dans des comptes publics ou privés devait prendre refuge dans une église et s'il devait être soit ordonné ecclésiastique soit défendu de quelque manière par des ecclésiastiques et s'il ne pouvait pas être renvoyé à ces anciennes fonctions immédiatement par une injonction, du moins pour les décurions et tous ceux qui sont appelés par une fonction coutumière au devoir, qu'ils soient rappelés à leur ancien sort par l'énergie et la sagesse des juges par poursuite judiciaire" (*si quis in posterum servus ancilla, curialis, debitor publicus, procurator, murilegulus, quilibet postremo publicis privatisve rationibus involutus ad ecclesiam confugiens vel clericus ordinatus vel quocumque modo a clericis fuerit defensatus nec statim conventione praemissa pristinae condicioni reddatur, decuriones quidem et omnes, quos solita ad debitum munus functio vocat, vigore et sollertia iudicantum ad pristinam sortem velut manu mox iniecta revocentur*).

33 *CJ*, 11.8.11 pr. = *CT*, 10.20.14 ; catalogue, p. 244.

34 *CJ*, 11.8.9 : *Si quis naviculam functioni muricis et legendis conchyliis deputatam ausus fuerit usurpare, duarum librarum auri illatione teneatur.*

35 *CJ*, 11.8.16 ; Delmaire 1989, 461.

36 *CJ*, 11.8.16.

37 Delmaire 1989, 461.

38 *CJ*, 11.8.16 : "pour se faire, le magistrat de la province doit rédiger un acte, approuvé par l'association, attestant que le candidat a les qualités requises. Cet acte doit nous être transmis afin d'être ratifié une seconde fois par une lettre impériale recommandée".

39 Delmaire 1989, 461.

40 Rey-Coquais 1977, 166-167.

41 Catalogue, p. 232. Ins. 68, 125, 8, 8bis, 182, 182bis, 118A.

42 Catalogue, p. 233. Ins. 118 : le sarcophage est en marbre et est décoré de sculptures représentant le combat des Amazones.

43 Rey-Coquais 1977, 292.

44 Catalogue, p. 232. Ins. 103 Planche XXX, 1 et L, 7. Σόρια (τρία) Φωτίου Κούφου οἰνοπράτου κοχυλευτοῦ λιμὲνος Ἐγυπτίων ("Trois sarcophages, de Phôtios Kouphos, marchand de vin, pêcheur de *murex* du port des Égyptiens").

45 Rey-Coquais 1979, 285.

46 D'après *CJ*, 11.8.13.

sur son épitaphe[47]. C'est selon nous l'hypothèse la plus vraisemblable et c'est ainsi que ce dernier put s'offrir trois sarcophages à son nom dans la nécropole.

Le sitomètre

Les pêcheurs qui livraient des centaines de kilos de coquillages à pourpre à un atelier avaient certainement affaire à un ouvrier chargé de peser la marchandise. Cette charge évitait aux pêcheurs de peser eux-mêmes les coquillages et protégeait par la même occasion les ateliers d'une éventuelle fraude.

La première source datée des V^e^ ou VI^e^ siècles p.C.[48] provient de Tyr où une inscription nous apprend l'existence d'Olympios, inspecteur sitomètre du *murex*[49]. Une autre inscription nous apprend qu'il était inspecteur sitomètre du blé[50]. Ces deux activités ont été exercées probablement l'une après l'autre, ce que suggère d'ailleurs le fait que chaque fonction apparaisse sur deux sarcophages différents.

Les laveurs de *murex*

Une fois pêchés, les coquillages à pourpre étaient dirigés vers le lieu de travail des laveurs de *murex* ou κονχυλοπλυτοῦ qui sont connus grâce à deux inscriptions de la nécropole de Tyr[51]. Ces ouvriers devaient laver les coquilles des *murex* qui étaient recouvertes de sable, d'algues ou de parasites, rendant le concassage difficile et pouvant polluer les chairs. Ainsi, ce sont des coquillages lavés à l'eau de mer[52] et sûrement même brossés qui étaient mis dans les piscines d'attente[53] ou présentés aux ouvriers chargés du concassage. Précisons cependant qu'il était également possible de concasser les coquillages dès leur sortie de l'eau, s'ils étaient propres : nous avons pu observer lors de la pêche à la nasse en Tunisie que les *murex* sortis de l'eau étaient assez propres.

47 Toute sa famille appartenait encore au corps des pêcheurs de *murex* (*CJ*, 11.8.13).

48 Rey-Coquais 1977, 166-167.

49 Catalogue, p. 233. Ins. 188. Τόπος Πιστῶν ; Ολυμπίου σιτομέτρου κονχυλέος καί Εἰστρατελατιανῶ.

50 Rey-Coquais 1977, 105.

51 Catalogue, p. 233. Ins. 198 et 28.

52 Supra, p. 93 : les coquillages à pourpre ne supportent pas l'eau douce.

53 Supra, p. 26.

Les ouvriers chargés du traitement des *murex* : casseurs de coquilles, préleveurs et broyeurs de glandes tinctoriales

Trois tâches précises devaient être affectées au traitement des *murex* : le concassage des coquilles, le prélèvement des glandes tinctoriales et leur broyage. La spécialisation des ouvriers dans chacune de ces fonctions est probable, car elle permet de gagner du temps, mais elle n'est pas attestée.

Les coquilles devaient être brisées ou cassées sur le côté où se trouve la glande tinctoriale[54]. Lors de nos expériences, nous avons concassé plusieurs kilos de coquillages et nous avons constaté qu'il s'agissait d'un travail très éprouvant : le haut du corps est toujours penché vers l'avant et la peau des mains est fragilisée par l'humidité contenue dans les *murex*. Les mains elles-mêmes finissent par être blessées à de nombreux endroits par les excroissances des coquilles, mais aussi par les coups de marteaux qui peuvent parfois dévier de leur trajectoire. L'ouvrier chargé de ce travail était sans doute le κονχυλοκόπος[55]. Ce terme grec est en effet formé sur le verbe κόπτω qui signifie en général "frapper à coups répétés ou frapper avec un marteau"[56]. Un κονχυλοκόπος était donc un casseur de coquilles. C'est la seule spécialisation connue, mais on ne peut tout à fait exclure qu'il ait su aussi prélever et broyer les glandes tinctoriales et que les ouvriers passaient d'une tâche à l'autre.

Le prélèvement des glandes tinctoriales était une tâche qui demandait de la minutie. L'ouvrier à l'aide d'un outil coupant devait découper la glande contenant le suc tinctorial sans la crever. Nous mettons environ 15 secondes pour casser une coquille et 20 secondes pour prélever une glande. Comme les casseurs de coquillages et les préleveurs de glandes avaient des gestes rapides et exercés, on peut évaluer à environ 20 secondes le temps nécessaire au concassage et au prélèvement de la glande. Le nombre de glandes prélevées en une heure était donc à peu près de 180, ce qui faisait environ 2 200 glandes pour une journée de travail de douze heures.

C'étaient à d'autres mains que devait être confié le broyage des glandes tinctoriales. Les glandes contenant le suc tinctorial étaient broyées dans des mortiers, puis mélangées à du miel[57]

54 Supra, p. 93.

55 Catalogue, p. 234. Ins. 95 et 72.

56 Hom., *Il.*, 18.379 ; *Od.*, 8.274.

57 Vitr., *De arch.*, 7.13.

avant d'être mises dans les cuves ou d'être mises en bouteille afin que le colorant soit préservé[58].

Les ouvriers chargés de la fabrication de la teinture et de la surveillance des cuves

La surveillance des foyers et le maintien de la substance tinctoriale à une température constante d'environ 50 °C demandaient une présence constante. Elle pouvait incomber au teinturier, mais des sources textuelles montrent que, dans certains ateliers, celle-ci était confiée à des ouvriers spécialisés.

Les surveillants de cuves (*moderatores*)

Les cuves devaient être chauffées jour et nuit sans interruption à une température d'environ 50 °C. Le foyer devait donc être surveillé régulièrement et être alimenté ou étouffé selon la température de la substance tinctoriale[59]. Cette surveillance continue était exercée, dans certains ateliers, par un ouvrier spécialisé appelé *moderator*, c'est-à-dire celui qui modère le feu (Stat., *Silv.*, 1.2.148-151 : *Tyrii moderator liuet aeni* ; Cassiod., *Var.*, 1.1.2).

Les teinturiers

Ce métier portait en grec le nom de βάφεύς qui signifie teinturier et qui était associé aux mots désignant ou évoquant la pourpre. Ainsi les sources textuelles ont révélé un πορφυροβάφος[60], un αλουργος[61], un κονχυλιοβάφος[62] ou son équivalent latin – le *magister conquiliarius*[63] – et un αληθεινοβάφος[64], c'est-à-dire "un teinturier spécialisé dans la plus belle couleur qui soit".

Leur activité professionnelle

Aucun témoignage ne décrit véritablement le métier de teinturier en pourpre et c'est notre expérience qui nous a aidée à reconstituer cette activité.

Nous avons affaire ici à une catégorie supérieure d'ouvriers, car les teinturiers avaient un métier à responsabilité : une seule petite erreur pouvait mettre en péril le bon fonctionnement d'une cuve à pourpre. L'obtention d'une couleur précise nécessitait, d'une part, le dosage des différentes proportions de glandes tinctoriales entrant dans les différentes recettes et, d'autre part, la surveillance de la substance tinctoriale jusqu'à la fermentation. Une fois le résultat obtenu, les teinturiers devaient décider de la concentration de la substance tinctoriale, du nombre de bains que devait subir l'étoffe et de la durée d'immersion[65]. Ces ouvriers possédaient les secrets qui faisaient la beauté des différentes couleurs pourpres, ils connaissaient les réactions des cuves, ils savaient quand le pH était trop élevé ou trop bas : c'étaient de véritables professionnels qui avaient appris, à force d'expérience, à maîtriser l'*ars purpuraria* et toutes les difficultés qui en découlaient[66]. Leur présence au sein de l'atelier était donc nécessaire et, de la création de la cuve à l'obtention de l'étoffe teinte, les teinturiers avaient assurément de quoi s'occuper toute la journée.

Situation professionnelle

Il est difficile d'établir la situation professionnelle des teinturiers ayant exercé leur profession dans un atelier côtier avec le peu de sources dont nous disposons.

L'inscription retrouvée à Salone montre qu'il existait une certaine hiérarchie au sein des teinturiers qui travaillaient dans les ateliers côtiers. C'est ainsi qu'au III^e^ siècle p.C., un certain Aurelius Peculiaris possédait le titre de *magister conquiliarius*, c'est-à-dire de chef des teinturiers. Il est impossible de savoir si ce dernier exerçait son métier dans un atelier impérial ou dans un atelier privé, mais son titre suggère qu'il pouvait superviser d'autres teinturiers en pourpre.

Au V^e^ ou VI^e^ siècle p.C., une inscription provenant de la nécropole de Tyr concerne un certain Jean qui était teinturier en pourpre (αληθεινοβάφος) et banquier[67]. Nous sommes ici de nouveau en présence d'une inscription qui mentionne un double métier et il est impossible de savoir laquelle de ces deux charges fut exercée en dernier. Quel que fût son parcours,

58 Supra, p. 39 : cette technique était employée pour exporter le colorant dans l'intérieur des terres et permettre ainsi aux teinturiers de fabriquer de la teinture hors des ateliers côtiers.

59 Supra, p. 36.

60 Catalogue, p. 234. Le mot πορφύρα désigne la pourpre en général.

61 Philostr., *VA*, 1.24, 2. L'adjectif ἁλουργής, ής, ές signifie teint en pourpre marine.

62 Catalogue, p. 234. Le κογχύλιον est un coquillage à pourpre.

63 Catalogue, p. 235. Épitaphe de Salone : *CIL*, III, 2115.

64 Catalogue, p. 234. Ins. 137.

65 Supra, p. 58 : pour plus de détails.

66 Supra, chapitre 6.

67 Catalogue, p. 234. Ins. 137.

	Magister conquiliarius	κογχυλιοβάφος	πορφυροβάφος	αληθεινοβάφος	αλουργός
I^er s. p.C./II^e s. p.C.		Cos[68] (A. Maiuri 1925, n° 571)	Philippes (*Revue Philologique*, XIII, 1939, 142)		
III^e s. p.C.	Salone (*CIL*, III, 2115)				Philostr., *VA*, 1.24.2.
IV^e/V^e s. p.C.				Tyr Rey-Coquais, 1977, ins. 137	

cet homme finit sa vie assez aisée puisqu'il eut les moyens de s'offrir un sarcophage de marbre.

L'ouvrier chargé de teindre les étoffes

Si l'on en croit Ammien Marcellin, il y avait dans l'atelier impérial de Tyr des *ministri* "chargés de teindre la pourpre" (14.7 : *ministris fucandae purpurae*). En d'autres termes, les teinturiers étaient secondés par des ouvriers dont le rôle devait consister certainement à immerger les étoffes dans la cuve et à attendre le nombre d'heures nécessaires avant de les retirer de la substance tinctoriale. Leur rôle ne s'arrêtait d'ailleurs probablement pas là et ils étaient peut-être également chargés de rincer et de mettre à sécher les étoffes teintes.

Les ouvriers qui travaillaient au sein des ateliers producteurs côtiers étaient en fait répartis en trois groupes distincts : celui des pêcheurs qui pratiquaient la pêche à la nasse et des plongeurs qui allaient collecter les coquillages aux fonds des mers ; celui des ouvriers qui étaient chargés du traitement des coquillages qui comprenait les casseurs de coquilles, les préleveurs et les broyeurs de glandes tinctoriales ; celui des teinturiers qui fabriquaient la précieuse teinture aidés dans leur tâche par les *moderatores* et les *ministri*.

Les inscriptions de la nécropole de Tyr nous ont beaucoup appris sur les divers métiers de la pourpre qui n'ont pas attiré l'attention des auteurs anciens. Le recoupement des renseignements contenus dans les inscriptions et de ceux que nous livrent les articles de lois des *Codes Théodosien* et *Justinien* nous a permis d'en savoir plus sur ces hommes. Ainsi, il apparaît clairement que le statut des pêcheurs de *murex* a beaucoup évolué entre le Haut et le Bas Empire. En revanche, nous déplorons le manque d'indication sur les teinturiers en pourpre : il est impossible de faire apparaitre la moindre évolution de leur statut juridique et de leur organisation.

Terminologie française	Terminologie grecque	Terminologie latine
Pêcheur de pourpre	κοχυλευτής[69] κογχυλεύς[70] πορφυρεύς[71] κυρτεὺς[72] κυρτευτής[73]	*conchylegulus*[74] *conchyliolegulus*[75] *murilegulus*[76]
Inspecteur sitomètre du *murex*	σιτομέτρου κονχυλέος[77]	
Laveur de coquillages à pourpre	κονχυλοπλυτής[78]	
Casseur de coquillages à pourpre	κονχυλοκόπος[79]	
Surveillant de cuves		*moderator*[80]
Teinturier (fabricant de teinture)	αληθεινοβάφος[81] κονχυλιοβάφος[82] πορφυροβάφος[83] αλουργός[84]	*magister conquiliarius*[85]
Ouvrier chargé de teindre les étoffes		*minister*[86]

Tableau récapitulatif des différentes fonctions exercées dans les ateliers producteurs de pourpre côtiers.

68 Catalogue, p. 234.

69 Catalogue, p. 232. Ins. 7, 77b, 78, 103, 197.

70 Catalogue, p. 233. Ins. 8, 8bis, 25, 26, 68, 107b, 118a, 125, 141, 182, 182bis.

71 Luc., *Tox.*, 18 ; Ael., *NA*, 16.1.

72 Opp., *H.*, 5.598-611.

73 *Anth.*, 6.230.

74 *CT*, 10.20.5.

75 Catalogue, p. 242 ; *CT*, 10.20.17 ; *CT*, 13.1.9 ; *CJ*, 11.8. 15.

76 Catalogue, p. 242 ; *CJ*, 11.8.11.

77 Catalogue, p. 233. Ins. 188.

78 Catalogue, p. 233. Ins. 95 et 28.

79 Catalogue, p. 234. Ins. 72 et 95.

80 Stat., *Silv.*, 1.2.148-151 ; Cassiod., *Var.*, 1.1.2.

81 Catalogue, p. 234. Ins. 137.

82 Catalogue, p. 234.

83 Catalogue, p. 234.

84 Philostr, *VA.*, 1.24.2.

85 Catalogue, p. 225 ; *CIL*, III, 2115.

86 Amm. Marc. 14.7.

Chapitre 11

L'administration des ateliers producteurs de pourpre impériaux

La consommation de pourpre par les Romains remonte au moins au milieu du V^e^ siècle, puisque dans une des *Lois des douze Tables* sur les funérailles le linceul de pourpre paraît d'un usage courant[1]. Cette pourpre venait-elle des côtes bordant le Latium, de Grande Grèce[2] ou était-elle importée de contrées plus lointaines ?

Dans un dialogue d'une comédie de Plaute un des personnages annonce l'arrivée d'une cargaison de pourpre venue d'Asie[3]. Quoiqu'elle soit bien vague, c'est la première mention de provenance dont nous disposons. Au moment où écrit Plaute, la conquête de la péninsule italienne était terminée depuis longtemps et, cependant, Tarente n'est pas signalée comme ville productrice de pourpre. Un siècle plus tard, la conquête de la Grèce est achevée et aucune mention d'un lieu producteur de pourpre grec n'est pourtant faite avant Lucrèce (2.500-501 : Mélibée).

Les richesses, issues des conquêtes, qui affluent à Rome tout au long du II^e^ siècle a.C., ont probablement contribué à faire naître un marché de la pourpre en développant le goût des consommateurs pour les couleurs, les nuances et les reflets inhérents à la pourpre marine[4]. Cependant, il est impossible de savoir si les Romains ont investi dans les ateliers côtiers producteurs de pourpre à l'époque républicaine. En fait, les seules sources dont nous disposons sur les ateliers producteurs côtiers concernent les ateliers impériaux. La première est une inscription dédiée à Néron. Il faut ensuite attendre le III^e^ et surtout les IV^e^ et V^e^ siècles p.C. pour que des inscriptions, mais aussi des textes littéraires et juridiques évoquent l'organisation de l'administration des ateliers impériaux côtiers producteurs de pourpre.

Au cours du temps, l'administration de ces ateliers impériaux a instauré notamment un monopole sur la production de pourpre destinée à l'empereur. Mais du milieu du I^er^ siècle au V^e^ siècle p.C., ce monopole ne s'est pas appliqué de manière continue et sa définition a évolué.

L'administration des ateliers impériaux côtiers sous le Haut Empire

Les ateliers impériaux au I^er^ siècle et la première loi de monopole sur la pourpre

C'est l'empereur Néron qui a instauré la première loi de monopole sur la pourpre[5]. En effet, selon Suétone[6], Néron voulait se réserver le port de deux pourpres phéniciennes : l'une, de Tyr, qui avait la couleur rouge foncé du sang coagulé, l'autre, qui avait une couleur améthyste, c'est-à-dire violette, dont Pline nous dit qu'elle était aussi fabriquée en Phénicie (*HN*, 37.122)[7].

1 Cic., *Leg.*, 2.23.59 : "La dépense ayant été réduite à trois coiffes de deuil, le linceul de pourpre et dix joueurs de flûte, la loi supprime encore la lamentation excessive" (*extenuato igitur sumptu tribus reciniis et tunicula purpurae et decem tibicinibus tollit etiam lamentationem*) ; Napoli 2004, 123.

2 La pourpre pouvait venir de Tarente ou de Sicile et plus particulièrement de Mozia par exemple.

3 Plaut., *Stich.*, 363-377.

4 Supra, p. 57.

5 Napoli 2004, 126.

6 Suet., *Ner.*, 32.3.16 : "après avoir interdit l'usage des couleurs améthyste et tyrienne, il aposta quelqu'un pour en vendre quelques onces un jour de marché et fit fermer les boutiques de tous les commerçants" (*Et cum interdixisset usum amethystini ac tyrii coloris, submissetque qui nundinarum die pauculas uncias venderet praeclusit cunctos negociatores*).

7 Supra, p. 64.

À cette occasion, Néron a-t-il fait fabriquer, sous son autorité, ces deux premières pourpres impériales ? C'est une hypothèse vraisemblable. Une dédicace retrouvée à Milet nous apprend en tout cas qu'un esclave de Néron y était responsable de ses teintureries de pourpre : (…) Τιβ]ερίου [Κ]λαυδίου Νέρω-[νος Καίσ]αρος ἐπάνω τῶν πορφυρῶν[8]. La pourpre de Milet, très réputée à partir des Flaviens, était peut-être déjà en vogue avant le règne de Néron qui, alors qu'il n'était pas encore empereur[9], avait visiblement décidé de la faire exploiter pour son propre compte, par l'intermédiaire de cet esclave dont nous ne connaissons pas le nom. Compte tenu de son statut, celui-ci n'avait sans doute qu'une charge locale[10], mais il pouvait être responsable d'au moins deux ateliers de la cité de Milet, étant donné le pluriel utilisé. Lorsque Néron devint empereur, il aurait pu faire fabriquer les pourpres phéniciennes qu'il s'était réservé, soit sur ses fonds propres, soit sur des fonds publics, ce que nous ne savons pas.

La première loi de monopole ne survit pas à la mort de Néron[11] et il faut ensuite attendre le règne d'Alexandre Sévère pour disposer de nouveaux indices sur les ateliers impériaux.

Les ateliers impériaux, du III^e^ siècle p.C. à l'instauration du deuxième monopole sur la pourpre (379-383 p.C.)

L'*Histoire Auguste* nous apprend en effet qu'Alexandre Sévère "veillait scrupuleusement à ce qu'on s'approvisionnât en une pourpre particulièrement rutilante, non pas pour son usage personnel, mais pour celui des matrones qui pouvaient ou désiraient s'en procurer, et en tout cas avec l'intention d'en vendre"[12] (*Alex. Sev.*, 40.6-11). Il est impossible de savoir si les bénéfices allaient dans des fonds propres ou s'ils étaient destinés à alimenter des fonds publics. En tout cas, ils furent certainement importants grâce à la vente d'une nouvelle sorte de pourpre, la pourpre alexandrine, dont on sait qu'elle fut vendue jusqu'en Égypte[13]. Alexandre Sévère honora d'ailleurs l'inventeur de cette teinture, un dénommé Probus, de la charge de *praepositus bafiis* : "aussi aujourd'hui parle-t-on encore de 'pourpre alexandrine', tandis qu'on l'appelle communément 'pourpre de Probus', car c'est Aurelius Probus, responsable des ateliers de teinture, qui avait découvert ce type de pourpre" (*Alex. Sev.*, 40.6-11)[14]. La charge de *praepositus* équivalait probablement à celle de procurateur[15]. Mais Aurelius Probus n'était pas n'importe quel responsable. En regard du pluriel employé, il avait la charge de plusieurs ateliers. Puisque cette charge ne s'exerçait pas dans un secteur déterminé, on pourrait même supposer qu'il était responsable de l'administration de tous les ateliers impériaux en service à cette époque.

Cette contribution d'Alexandre Sévère à l'industrie de la pourpre est attestée également par une inscription[16] évoquant un certain Theoprepès, affranchi impérial, "procurateur de la province d'Achaïe, d'Épire et de Thessalie, chargé des comptes de la pourpre"[17]. Cette charge est inconnue ailleurs, mais la précision géographique qui l'accompagne laisse peut-être penser qu'elle pouvait être exercée, dans d'autres provinces, par d'autres procurateurs. Placée en tête d'un cursus présenté dans l'ordre inverse, elle est la plus importante de celles que Theoprepès a exercées, de sorte que ce dernier peut être considéré comme un procurateur affranchi de haut rang[18]. Il est probable qu'il gérait cette charge sous sa seule direction, sans être adjoint à un procurateur équestre[19]. Mais en quoi consistait donc exactement cette *ratio purpurarum* ? Dans la mesure où le terme *ratio* désigne une comptabilité et le bureau qui s'en occupe[20], Theoprepès était sûrement un responsable financier. Dès lors deux hypothèses sont possibles. Dans la première, il pouvait être chargé de gérer la production de

8 Herrman 1975, 141-147 ; J. & L. Robert *BE*, 1976, n° 612 ; catalogue, p. 241.

9 Napoli 2004, 127.

10 Herrman 1975, 145.

11 Napoli 2004, 127.

12 *Purpurae clarissimae non ad usum suum sed ad matronarum, si quae aut possent aut vellent, certe ad vendendum gravissimus exactor fuit.*

13 *SB*, 9834 ; supra, p. 70.

14 *ita ut Alexandriana purpura hodieque dicatur, quae vulgo Probiana dicitur, idcirco quod Aurelius Probus bafiis praepositus id genus muricis repperisset*.

15 Il en est ainsi au Bas Empire selon Delmaire 1989, 454. C'est ce que montre dans un tout autre domaine, la comparaison entre deux inscriptions du *Limes* de Tripolitaine (celle de Gsar Duib de 246-247 et celle de Bu Njem de 248) : le responsable de cette frontière – le *praepositus limitis Tripolitanae* –, était *vir egregius* et *procurator* ; ce personnage n'était donc pas un petit préposé de secteur frontalier, mais bien le responsable de toute la frontière de Tripolitaine, (cf. Rebuffat 1978-1979, 129-130).

16 *CIL*, III, 536 ; *ILS*, 1575 : *Theoprepen Aug(usti) lib(ertum) proc(uratorem) domini n(ostri) M(arci) Aur(elii) Severi Alexandri Pii Fel(icis) Aug(usti) provinciae Achaiae et Epiri et Thessaliae rat(ionum) purpurarum, proc(uratorem) ab ephemeride, proc(uratorem) a mandatis, proc(uratorem) at prandia Galliana, proc(uratorem) saltus Domtiani, trichlinarcham, praepositum a fib(u)lis, praeposit[um] a crystallinis hominem incomparabilem, [L]ysander, Aug(usti) lib(ertus) officialis*. Catalogue, p. 241.

17 *proc(uratorem) provinciae Achaiae et Epiri et Thessaliae rat(ionum) purpurarum*.

18 Boulvert 1974, 132 et 113. Dans la classification de l'auteur, Theoprepès appartient aux procurateurs affranchis de classe B, la seconde dans l'ordre hiérarchique.

19 Boulvert 1974, 132.

20 Lamboley 1995, *s.v. ratio.*

pourpre des ateliers impériaux dans la province d'Achaïe, d'Épire et de Thessalie, soit que ces ateliers aient appartenu au *patrimonium*, soit qu'ils aient appartenu à la *ratio privata* instaurée sous le règne de Septime Sévère[21]. Cette fonction convenait bien à Theoprepès puisque, à deux reprises, il s'était déjà occupé de la gestion de domaines impériaux[22]. Dans ce dernier cas, les revenus des teintureries seraient entrés dans les caisses privées de l'empereur Alexandre Sévère qui avait justement investi dans la pourpre, en particulier grâce au talent d'Aurelius Probus[23] (voir ci-dessus). Aurelius Probus, inventeur de la pourpre dite "alexandrine" et *praepositus bafiis* était peut-être son supérieur.

Dans la seconde hypothèse, Theoprepès aurait pu être chargé de lever des *vectigalia* sur la pourpre dans la province précitée, d'autant que la perception des impôts indirects, sous les Sévères, est en régie directe[24]. Un texte du *Digeste* (39.4.16.7), écrit par Marcianus, un contemporain d'Ulpien, mentionne en effet la pourpre (*purpura*) dans une liste "des marchandises sujettes à l'impôt" (*species pertinentes ad vectigal*). Cette taxe était donc peut-être perçue sous le règne d'Alexandre Sévère qui aurait alors décidé d'imposer la vente de la pourpre qui ne lui appartenait pas. Toutefois, dans l'état actuel des recherches, cette fonction n'est pas attestée pour un affranchi[25] et aurait été plutôt confiée à un procurateur de rang équestre. Aussi préférons-nous opter pour la première hypothèse.

Plus de cinquante ans plus tard, Dioclétien "honora de la charge d'administrateur (ἐπιτροπος) de la teinture pourpre de Tyr"[26] un dénommé Dorothéos (Euseb., *Hist. eccl.*, 7.32. 2-4). Même si le terme βαφεῖον n'est pas utilisé, l'ἐπιτροπος Dorotheos, peut être considéré, selon nous, comme le responsable de l'atelier de Tyr qui produisait du reste alors les pourpres les plus célèbres de l'Empire. Il exerçait donc une charge importante, mais locale. Mais, à nouveau, on ne sait si les bénéfices de l'atelier de Tyr allaient alimenter les fonds propres de l'empereur ou les fonds publics.

Il n'en est pas de même sous le règne de Constantin qui met en place des structures administratives bien définies. L'*aerarium principis*, c'est-à-dire la caisse de l'empereur, est divisée en deux caisses : l'*aerarium sacrum* qui est sous la responsabilité du Comte des Largesses Sacrées et l'*aerarium privatum* qui est sous la responsabilité du Comte de la *Res Privata*[27]. Une loi de 333 p.C. nous apprend que Constantin avait investi dans la production de la pourpre et qu'il avait même pris des mesures contre la fraude qui régnait au sein des ateliers :

> Que les procurateurs de la *res privata* de l'atelier de teinturerie de pourpre et de l'atelier de tissage qui sont responsables de la diminution de notre fortune privée et de l'altération des étoffes confectionnées (…) ne participent pas aux élections concernant les fonctions administratives mentionnées sous peine d'être[28] (*CJ*, 11.8.2).

Nous voyons ici que les bénéfices de la pourpre entraient dans la caisse privée de l'empereur et que cet atelier impérial privé était géré par un procurateur. Ce dernier devait peut-être déjà être sous les ordres du Comte de la *Res Privata* qui n'est toutefois attesté qu'à partir de 342 p.C.[29]. La localisation géographique de l'atelier mentionné dans cette loi n'est pas précisée, mais il est tentant de faire un rapprochement avec l'atelier de Tyr dont parle Eusèbe. En effet, il n'y avait pas meilleur choix : la production de la teinturerie de Tyr permettait d'alimenter la garde robe de l'empereur et de sa famille, mais aussi de faire de fructueux bénéfices, puisque les trois pourpres produites dans cette ville étaient les plus chères du marché[30]. L'empereur n'était d'ailleurs pas le seul investisseur. Au milieu du IV[e] siècle p.C., le marché de la pourpre marine en Orient se porte bien avec les ateliers de Sarepta en Phénicie, de Laodicée en Syrie, de Césarée, de Neapolis et de Lydda en Palestine[31].

À partir de 350 p.C., le Comte de la *Res Privata* n'intervient plus dans la gestion des ateliers producteurs de pourpre qui dépendent désormais du *fiscus*[32], alors synonyme de Largesses Sacrées[33]. Désormais, c'est au Comte des Largesses Sacrées, dont l'existence n'est attestée qu'à partir de 345 p.C., que sont soumis les éventuels problèmes qui ont lieu au sein des ateliers producteurs de pourpre[34].

21 Pflaum 1950, 85.

22 Cf. commentaire de Lassère 2005, 704-705, pour qui Theoprepès "est parti superviser les comptes des teintureries de pourpre en Orient".

23 Napoli 2004, 132-133.

24 Pflaum 1950, 84.

25 Boulvert 1974, 151-154 ou Lassère 2005, 1053-1055.

26 "L'empereur l'admit dans sa maison et l'honora de la charge d'administrateur de la teinture pourpre de Tyr" (ὡς καί βασιλέα διὰ τοῦτο, οἷόν τι παράδοξον, αὐτόν οἰκειώσασθαι καὶ τιμῆσαί γε ἐπιτροπῇ τῆς κατὰ Τύρον ἁλουργοῦ βαφῆς).

27 Delmaire 1989, 7.

28 *Procuratores rei privatae baphii et gynaecii, per quos et privata nostra substantia tenuatur et species in gynaeciis confectae corrumpuntur (…) suffragiis abstineant, per quae memoratas administrationes adipiscuntur, vel, si contra hoc fecerint, gladio feriantur.*

29 Delmaire 1995, 14.

30 *Édit du Maximum*, 24.2-24.4.

31 *Expositio Totius Mundi*, 31 : *Similiter autem Sarepta et Caesarea et Neapolis, quomodo et Lydda purpura alithinam* (De même, Sarepta, Césarée et Neapolis, ainsi d'ailleurs que Lydda exportent leur pourpre bon teint).

32 Delmaire 1989, 12.

33 Delmaire 1989, 12.

34 Delmaire 1989, 120-121.

Date	Nom de la charge administrative	Interprétation
Entre 50 et 54 p.C.	επάνω τῶν πορφυρῶν	Responsable des teintureries de pourpre (de Milet)
Règne d'Alexandre Sévère (222-235 p.C.)	*praepositus bafiis* SHA, *Alex. Sev.*, 40.6-11	Responsable des ateliers producteurs de pourpre impériaux. Dans l'ensemble de l'Empire ?
Règne d'Alexandre Sévère (222-235 p.C.)	*Procurator rationis purpurarum provinciae Achaiae et Epiri et Thessaliae* *CIL*, III, 536 ; *ILS*, 1575	Procurateur chargé des comptes dans les ateliers impériaux de la province d'Achaïe, d'Épire et de Thessalie
Règne de Dioclétien (284-305 p.C.)	Ἐπιτροπῆ τῆς κατὰ Τύρον ἁλουργοῦ βαφῆς Euseb., *Hist. eccl.*, 7. 32.2-4	Responsable de la teinture pourpre de Tyr
333 p.C. Règne de Constantin	*Procurator rei privatae baphii* (*CJ*, 11.8.2)	Procurateur de la *res privata* d'un atelier impérial producteur de pourpre. Sous l'autorité du Comte de la *Res Privata* ?

Les charges relatives aux ateliers producteurs de pourpre impériaux sous le Haut Empire.

À la veille de la deuxième loi de monopole sur la pourpre, les empereurs occupaient une place importante au sein de l'industrie de la pourpre. Seul est connu l'atelier impérial de Tyr grâce au texte d'Eusèbe, mais il pouvait y avoir d'autres ateliers impériaux dans d'autres provinces de l'Empire.

Les différentes charges auxquelles font allusion nos sources sont résumées dans le tableau ci-dessous. Sur les six charges que nous venons d'évoquer, cinq ont un rapport avec l'administration des ateliers impériaux à des degrés divers de responsabilités et la sixième charge, celle de *procurator rationis purpurarum* est purement financière. Le rôle de ces différents responsables reste néanmoins imprécis et il faut attendre les nombreuses lois des IV^e^ et V^e^ siècles p.C. pour connaître un peu mieux les attributions de ceux qui seront désormais appelés les *procuratores bafiorum*.

L'administration des ateliers impériaux côtiers sous le Bas Empire

Les ateliers impériaux, de la deuxième loi de monopole (379-383) à celle de 436 p.C.

Entre 379 et 383 p.C., une loi des empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose I^er^ instaure un monopole impérial sur trois pourpres :

> Qu'aucun homme privé n'ait la faculté de teindre la soie ou la laine avec les sortes de pourpre nommées *blatta* ou *oxyblatta* et *hyacinthina* et de vendre ensuite les étoffes. Si quelqu'un s'avise de vendre la laine teinte avec la pourpre dont nous avons parlé ci-dessus, qu'il sache qu'il y va de sa fortune et de sa tête[35] (*CJ*, 4.40.1).

Deux de ces couleurs, la *blatta* et l'*oxyblatta*, étaient fabriquées à Tyr[36], mais nous ne savons pas, en revanche, d'où venait la pourpre *hyacinthina*. Cette dernière était mentionnée au I^er^ siècle p.C.[37], mais ne figure pas dans l'*Édit du Maximum* de 301, contrairement aux deux premières qui étaient alors respectivement les première et troisième pourpres les plus chères de l'Empire[38]. Ce monopole perdura au moins jusqu'en 436 puisqu'une loi fut promulguée à cette date pour prohiber "de nouveau le marché de la pourpre quoique cette prohibition ait déjà été prononcée par une multitude de constitutions" (*CJ*, 11.(8).9.5)[39].

Une trentaine d'années après l'instauration du deuxième monopole impérial, la *Notitia Dignitatum* nous apprend que les ateliers impériaux n'étaient pas uniquement concentrés en Orient, mais qu'il s'en trouvait également en Occident. Cela pourrait signifier que les empereurs, à cette époque, n'étaient pas uniquement intéressés par la production des pourpres *blatta*, *oxyblatta* et *hyacinthina*, mais aussi par celle de plusieurs autres couleurs pourpres[40]. C'est ainsi que, dans la première décennie du V^e^ siècle p.C., on compte, pour l'Occident, sept

35 *Fucandae atque distrahendae purpurae, vel in serico, vel in lana, quae blatta, vel oxyblatta, atque hyacinthina dicitur, facultatem nullus possit habere privatus. Sin autem aliquis supra dicti muricis vellus vendiderit, fortunarum se suarum et capitis sciat subiturum esse discrimen.*

36 Supra, p. 60.

37 Pers. 1.32.

38 *Édit du Maximum*, 24.2 ; 24.4.

39 *Purpurae nundinas, licet innumeris sint constitutionibus prohibitae, recenti quoque interminatione vetamus.*

40 Supra, p. 62.

procuratores responsables chacun d'un atelier impérial localisé avec précision : le *procurator bafii Tarentini, Calabriae* ; le *procurator bafii Salonitani, Dalmatiae* ; le *procurator bafii Cissensis, Venetiae et Histriae* ; le *procurator bafii Syracusani, Siciliae* ; le *procurator bafii Girbitani, provinciae Tripolitana* ; le *procurator bafii Telonensis, Galliarum* ; le *procurator bafii Narbonensis*; un *procurator bafii insularum Balearum, in Hispania*, sans plus de précision ; enfin un *procurator* responsable de tous les ateliers impériaux en *Africa* : le *procurator bafiorum omnium per Africam*. C'est donc au total une liste de neuf *procuratores bafiorum* dont nous disposons. Notons que seul le *procurator per Africam* avait la responsabilité de tous les ateliers. L'*Africa* était alors une province comprise entre la Numidie à l'ouest et le Byzacium au sud et dont la principale ville côtière, Carthage, était, à cette époque, un centre producteur de pourpre[41]. D'autres ateliers étaient donc répartis sur la côte de l'*Africa*, mais leur nombre devait tout de même être restreint, compte tenu de l'étendue modeste du littoral de l'*Africa*. Pour la partie orientale de l'Empire, la liste des ateliers impériaux dont les *procuratores bafiorum* étaient responsables manque dans la *Notitia Dignitatum*[42] : seul l'atelier impérial de Tyr est connu grâce à une autre source[43]. La liste de la partie occidentale de l'Empire montre bien néanmoins que la charge de *procurator bafii* était une charge locale qui ne s'appliquait, en règle générale, qu'à un seul atelier impérial. Récapitulons ci-dessous les charges administratives connues au Bas Empire.

Date	Nom de la charge administrative	Traduction
Première décennie du V^e^ s.p.C.	*Not. Dign.*, 11.65-73	
	65 *Procurator bafii Tarentini, Calabriae.*	65 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Tarentin, de Calabre.
	66 *Procurator bafii Salonitani, Dalmatiae.*	66 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Salone, de Dalmatie.
	67 *Procurator bafii Cissensis, Venetiae et Histriae.*	67 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Cissa, de Vénétie et d'Histrie.
	68 *Procurator bafii Syracusani, Siciliae.*	68 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Syracusain, de Sicile.
	69 *Procurator bafiorum omnium per Africam.*	69 Procurateur de tous les ateliers producteurs de pourpre pour l'Afrique.
	70 *Procurator bafii Girbitani, provinciae Tripolitanae.*	70 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Girba, de la province de Tripolitaine.
	71 *Procurator bafii insularum Balearum, in Hispania.*	71 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre des îles Baléares, en Espagne.
	72 *Procurator bafii Telonensis, Galliarum.*	72 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Toulonnais, des Gaules.
	73 *Procurator bafii Narbonensis.*	73 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Narbonnais.
		Tous ces *procuratores* sont sous l'autorité du Comte des Largesses Sacrées.
426 p.C.	*CJ*, 11.8.14 *Procuratores bafiorum*	Procurateurs des ateliers impériaux producteurs de pourpre.

Les charges relatives aux ateliers producteurs de pourpre impériaux au Bas Empire.

41 Catalogue, p. 221.

42 Seul le titre a été conservé : *In Partibus Orientis, XIII. Insignia viri illustris comitis largitionum : procuratores bafiorum.*

43 Catalogue, p. 241 : l'atelier impérial est mentionné dans une inscription funéraire.

Les *procuratores bafiorum* étaient apparemment recrutés avec soin si l'on en croit la loi de 426 :

> Que ceux qui ont été nommés à l'intendance de notre garde-robe ou de la trésorerie, ou élevés à la direction des ateliers de pourpre et des ateliers de tissage, ou à d'autres emplois semblables, ne soient admis à l'exercice de ces diverses fonctions du trésor sacré, qu'après avoir fourni un cautionnement convenable ; qu'ils sachent que c'est vainement qu'ils demanderaient d'être dispensés de fournir ce cautionnement[44] (*CJ*, 11.8.14).

Pour les *procuratores bafiorum* qui exerçaient leur charge en Phénicie, le contrôle était encore plus étroit puisque c'était dans cette province qu'étaient produites au moins deux des pourpres réservées à l'empereur. Ainsi, à partir de 436 p.C., l'empereur renforça encore la surveillance des ateliers impériaux phéniciens en y envoyant, une fois par an, des fonctionnaires palatins :

> Nous prohibons de nouveau le marché de la pourpre quoique cette prohibition ait déjà été prononcée par une multitude de constitutions. Et nous ordonnons que pour cette raison, soient envoyés à une certaine période aux manufactures de pourpre de la Phénicie, le 7e au bureau des greffiers, le 6e au bureau des canons, le 5e au bureau des comptables, le 4e au bureau des vestiaires, pour que soit évitée toute fraude par habileté de ceux qui craignent qu'ils ne soient privés d'émoluments recherchés à grand peine. Ils seront condamnés à une amende de 20 livres d'or[45] (*CJ*, 11.8.(9).5).

Le bureau des *exceptores* était chargé du secrétariat général de l'office palatin des Largesses Sacrées, celui des *tabularii* s'occupait de la comptabilité et le bureau des canons s'occupait des versements à l'office des Largesses (mines et carrières, chercheurs d'or, ateliers fiscaux) ; le bureau des *vestiarium* était enfin l'endroit où l'on gardait les objets curieux ou rares[46].

En cas de délit, c'est le gouverneur en personne qui intervenait pour rendre justice et qui, parfois, payait de sa vie son incapacité à enrayer la fraude comme le montre une anecdote d'Ammien Marcellin au sujet d'un manteau royal qui fut secrètement tissé dans l'atelier impérial de Tyr :

> (…) mais on ne savait ni qui l'avait fait faire ni à l'usage de qui il était apprêté. Aussi celui qui gouvernait alors la province, le père d'Apollinaris, qui portait le même nom, fut-il conduit au supplice pour complicité, et beaucoup d'autres personnages de diverses cités furent impliqués aussi dans cette affaire et accablés sous le poids d'affreuses accusations[47] (Amm. Marc. 14.7.20).

Mais la loi de monopole de la fin du IVe siècle et son interdiction de fabriquer les pourpres *blatta*, *oxyblatta* et *hyacinthina* n'exclut pas que des ateliers privés aient exploité d'autres types de pourpre en toute quiétude[48].

La seconde loi de monopole et la fraude

Lors de la promulgation de la deuxième loi sur le monopole des pourpres *blatta*, *oxyblatta* et *hyacinthina* (*CJ*, 4.40.1), les empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose Ier interdirent à tout "*privatus*" de teindre la soie ou la laine avec ces trois sortes de pourpre et de vendre ensuite les étoffes. Le terme de "*privatus*" employé par le législateur est ici volontairement général : c'était certainement un moyen d'englober la majorité des individus susceptibles de pouvoir fabriquer ces trois pourpres. Ainsi donc, cette loi prend en compte l'existence de producteurs privés : des patrons d'ateliers même si leur existence n'est pas formellement attestée et des détaillants[49]. Selon nous, c'est avant tout aux propriétaires d'ateliers que cette loi était destinée. En effet, même s'il était possible de fabriquer toutes sortes de pourpre à l'intérieur des terres[50], les quantités restaient toutefois très limitées et la production de pourpre de ces *privati* ne devait pas constituer une menace pour le monopole. En revanche, la pourpre fabriquée dans les ateliers producteurs de pourpre privés situés le long du littoral de Phénicie devait être surveillée en raison de capacités de production qui étaient peut-être égales à celles des ateliers impériaux, mais aussi en raison d'une fraude variée qui s'instaura très rapidement[51]. Dès 393/395 p.C., une loi interdit l'imitation des couleurs réservées à l'empereur qui était

44 *Privatae vel linteae vestis magistri, thesaurorum praepositi vel baphiorum ac textrinorum procuratores ceterique, quibus huiusmodi sollicitudo committitur, non ante ad rem sacri aerarii procurandam permittantur accedere, quam satisdationibus dignis eorum administratio roboretur : scituri nec prosecutorias quidem sacras posthac sibimet postulandas.*

45 *Purpurae nundinas, licet innumeris sint constitutionibus prohibitae, recenti quoque interminatione vetamus. Et ideo septimum de scrinio exceptorum, sextum de scrinio canonum, quintum de scrinio tabulariorum, quartum de scrinio vestiarorum ad bapheia Phoenices per certum tempus mitti praecipimus : ut omnis fraus eorum prohibeatur solertia, timentium ne quaesitis longo sudore stipendiis careant, etiam viginti librarum auri condemnatione proposita.*

46 Delmaire 1995, 127 et 134.

47 *incertum quo locante uel cuius usibus apparatum. Ideoque rector prouinciae tunc pater Apollinaris eiusdem nominis ut conscius ductus est aliique congregati sunt ex diuersis ciuitatibus multi, qui atrocium criminum ponderibus urguebantur.*

48 Supra, p. 64 : la pourpre de Sidon était encore produite à cette époque.

49 Infra, p. 131.

50 Supra, p. 39.

51 Napoli 2004, 134.

obtenue, pour la soie, en la teignant tout d'abord en rose, puis "avec une autre couleur" (*CJ*, 11. 8.(9).3). Un autre subterfuge fut ensuite trouvé quelques années plus tard : des fils teints avec les teintures impériales étaient tissés avec d'autres couleurs qui permettaient d'obtenir un résultat très proche des trois teintures interdites (*CJ*, 11.8.(9).4 : en 424 p.C.). Pour finir, c'est au vol de teinture et de soie teinte dans les ateliers impériaux que les particuliers eurent recours : une loi de 436 (*CT*, 1. 20.18) condamna cette pratique comme un crime de lèse-majesté. Ainsi, c'est un véritable combat que mena l'administration impériale contre les fraudeurs qui rivalisaient d'ingéniosité pour arriver à leurs fins.

Les ateliers de pourpre côtiers étant les principaux lieux producteurs de pourpre, il fallait essayer de comprendre de quelle façon ils étaient administrés. Cette recherche n'a pu être faite que sur les ateliers impériaux en raison de l'absence de source sur les ateliers privés. Les différents témoignages littéraires, juridiques et épigraphiques nous ont permis d'établir une chronologie relative des charges administratives qui étaient exercées au sein des ateliers impériaux.

De Néron à Dioclétien, sur cinq charges différentes, quatre sont en rapport avec la production et la gestion d'un ou de plusieurs ateliers (επάνω τῶν πορφυρῶν ; *praepositus bafiis* ; ἐπίτροος ; *procurator baphii*) tandis qu'une seule est financière (*procurator rationis purpurarum*). Notons qu'une hiérarchie apparaît au sein de ces charges : certaines sont locales comme celle d'επάνω τῶν πορφυρῶν de Milet et celle de l'επίτροπος de l'atelier de Tyr. Elles pourraient avoir été placées sous l'autorité d'un plus haut responsable, tel que le *praepositus bafiis* ou d'un personnage dont nous ignorons le titre, mais qui pourrait avoir été encore un homme du métier.

L'arrivée au pouvoir de Constantin permet d'uniformiser les noms des charges administratives et de mettre en place les *procuratores bafiorum* qui sont directement sous l'autorité du Comte des Largesses Sacrées à partir de 350 p.C. Les uns ont la responsabilité d'un atelier, un autre, le *procurator bafiorum omnium per Africam*, celle de plusieurs ateliers de la province *d'Africa*. Cette organisation semble avoir perduré au moins jusqu'à la fin du premier tiers du V^{e} siècle.

Conclusion de la troisième partie

Cette troisième partie a été l'occasion de faire le bilan archéologique des principaux lieux producteurs de pourpre côtiers de l'Antiquité romaine. Ces derniers étaient localisés dans l'ensemble de l'Empire et leur datation a permis de nous rendre compte qu'ils avaient eu généralement une durée d'existence d'au moins un siècle. Les pourpres de Tyr, de Sidon restent bien entendu les références en ce domaine et leur production s'est échelonnée sur toute la période qui concerne notre sujet.

La localisation littorale de ces ateliers n'a pas favorisé la conservation des vestiges et la typologie s'est avérée difficile à faire en raison du peu de structures dont nous disposons. Ainsi, c'est essentiellement grâce à l'expérience que nous avons acquise dans la fabrication de la pourpre que nous avons pu procéder à la reconstitution d'un atelier côtier type.

Le chapitre consacré aux ouvriers de la pourpre a été l'occasion de confronter notre reconstitution aux différents témoignages littéraires et épigraphiques faisant allusion aux divers métiers pratiqués au sein des ateliers côtiers. Chaque acteur de la production a trouvé sa place au sein des structures et une division du travail très organisée apparaît clairement grâce aux sources du Bas Empire.

L'administration des ateliers côtiers a été, en revanche, beaucoup plus difficile à aborder en raison des témoignages sporadiques qui concernent, de plus, uniquement les ateliers impériaux. En procédant de façon chronologique, nous avons tout de même pu distinguer plusieurs charges qui ont connu une évolution certaine entre le Haut Empire et le Bas Empire.

Quatrième partie

LES PRODUITS DE LA POURPRE ET LEUR COMMERCIALISATION

En règle générale, l'étude de la commercialisation d'un produit comprend l'étude des prix et l'étude des circuits commerciaux. Nous avons déjà vu, dans notre deuxième partie, que, dans le cas de la pourpre, une évolution des prix est impossible à établir[1]. Quant aux circuits commerciaux, ils ne peuvent être retracés, car les contenants du transport dont peuvent se prévaloir les études sur le commerce des salaisons, de l'huile et du vin nous font totalement défaut. Nous savons juste qu'en 137 de la pourpre transitait par Palmyre moyennant une taxe de huit as[2] par toison. Ainsi, notre étude reposera uniquement sur les produits et les hommes qui les ont commercialisés.

Nous présenterons tout d'abord les différents produits qu'il était possible d'obtenir à partir de la teinture pourpre et nous expliquerons l'usage que les clients en faisaient (Chapitre 12). Nous évoquerons ensuite les artisans et les commerçants qui jouèrent un rôle dans la commercialisation de la pourpre (Chapitre 13).

1 Supra, p. 71.

2 Teixidor 1984, 87. 11. Pour la laine teinte en pourpre, pour chaque toison importée. 12. ou exportée, 8 as.

Chapitre 12

Produits finis et produits dérivés de la pourpre

Après avoir étudié la technique de fabrication de la teinture pourpre dans la première partie de notre thèse, nous allons maintenant nous consacrer à la commercialisation de la pourpre sous ses différentes formes. Cela nous amènera à nous intéresser à la production de pourpre en dehors des hauts lieux producteurs de pourpre qu'étaient les ateliers côtiers, puisqu'il était possible, grâce à la conservation du suc tinctorial dans du miel, de fabriquer et de vendre de la pourpre à l'intérieur des terres.

Ce sont les matières textiles teintes en pourpre qui devaient constituer la plus grande partie de la production des ateliers côtiers. Elles feront l'objet de notre première partie. La deuxième traitera des produits dérivés de la pourpre utilisés dans les domaines de la peinture et de la cosmétique, autrement dit de la fabrication et de l'utilisation du *purpurissum*, de l'*indicum purpurissum* et de l'*ostrum*. La troisième partie s'occupera de la commercialisation de la pourpre de longue conservation qui permettait de teindre hors des ateliers côtiers.

Les différentes matières textiles teintes en pourpre

Durant l'époque romaine, les principales matières textiles, c'est-à-dire la laine, le lin et la soie, furent teintes en pourpre, à des degrés divers. Le coton qui était cultivé et porté en Égypte n'était en revanche pas teint, sans doute en raison de la grosseur de ses fils[1].

La laine pourpre

La laine était, avec le lin, la matière la plus utilisée dans l'Antiquité pour la confection des vêtements. Il en existait de différentes qualités. Les plus riches portaient de la laine de certaines régions d'Italie : "Les toisons de premier ordre illustrent l'Apulie, celles du second, Parme ; la brebis de troisième rang recommande Altinum"[2] (Mart., *Epigr.*, 14.155). Ils utilisaient aussi celles de Laodicée ou encore celles des Asturies ou des Atrébates[3]. Les plus pauvres portaient des vêtements confectionnés avec la laine la moins chère[4] et donc la moins belle, comme celle de Pollentia : "Cette laine à la vérité est sombre, mais elle convient à des domestiques tondus, tels que ceux qu'appelle une table sans qu'ils soient du premier rang"[5] (Mart., *Epigr.*, 14.158).

Pour être teinte, la laine devait être filée ou au moins peignée. Cela signifie qu'elle avait subi au préalable trois opérations : le dégraissage à la saponaire qui permettait de nettoyer en profondeur la laine qui venait d'être tondue, le cardage qui consistait à faire disparaître les inégalités et les nœuds, et le peignage qui permettait d'épurer et de trier les fibres avant le filage[6].

La laine était la matière la mieux adaptée à la teinture, car sa texture permettait d'absorber facilement le suc tinctorial. Cela explique pourquoi soixante et une mentions de laine pourpre sont présentes dans l'*Édit du Maximum*. La laine

1 Wipszycka 1968, 40-41 ; Johnson 1959, 3.

2 *Velleribus primis Apulia, Parma secundis nobilis ; Altinum tertia laudat ouis.* Nous avons déjà constaté que les ateliers producteurs côtiers en Italie étaient situés dans des régions lainières : Macheboeuf 2004, 31.

3 *Édit du Maximum*, 25.

4 *Édit du Maximum*, 21, 24 et 29.

5 *Lanam quidem tristis sed tondis nata ministris, quales non primo de grege mensa citat.*

6 Wipszycka 1968, 28.

était teinte sous différents apprêts selon l'usage que les consommateurs voulaient en faire.

La laine peignée

Selon Pline, la laine à l'état brut était trempée une première fois pendant cinq heures puis "après avoir été cardée, elle subissait un second bain"[7] (Plin., *HN*, 9.134). Carder (*carminare**) consiste à démêler les fibres de la laine, à faire disparaître les inégalités et les nœuds. Il convient ensuite de peigner (*pectere**) la laine, c'est-à-dire d'épurer et de trier les fibres avant le filage. Ces deux opérations sont assez similaires, mais ne sont pas équivalentes si la laine doit être teinte. En effet, cette matière doit être débarrassée de toutes ses impuretés avant d'être immergée dans les cuves de pourpre. Aussi, nous pensons que Pline a utilisé un terme erroné : c'est de la laine peignée et non pas seulement cardée qui était teinte[8]. La laine peignée se présente habituellement sous la forme d'une boule mousseuse[9] qui est normalement destinée à être filée pour ensuite être tissée. Nos diverses expériences ont montré que la teinture de la laine peignée donnait des nuances assez vives, car la substance tinctoriale ne peut pénétrer de manière homogène dans l'ensemble des fibres. Ainsi, si un client voulait une étoffe pleine de nuances, il fallait que la laine fût teinte sous sa forme peignée[10].

C'est probablement de la laine peignée pourpre qui servait aussi apparemment au rembourrage de matelas[11], pratique qui ne devait tout de même pas être très courante et qui est d'ailleurs dénoncée comme l'exemple d'un luxe excessif.

La laine filée

Aucune source ne nous permet d'affirmer que les ateliers teignaient en pourpre des écheveaux de laine, mais nous pouvons le supposer. Selon D. Cardon[12], les teinturiers teignaient les fils de laine lorsqu'ils ne souhaitaient pas obtenir de nuance. Nos expérimentations tendent à montrer que la teinture sur fil donnait également des nuances, mais que celles-ci étaient moins intenses que celles obtenues avec de la laine peignée, car le fil absorbe la teinture de façon beaucoup plus uniforme (**fig. 27**).

Dans le domaine vestimentaire, c'est sans doute le plus souvent à partir de laine filée pourpre que les clients faisaient confectionner leurs vêtements[13]. En effet, ceux qui pouvaient s'offrir de la laine pourpre, avaient bien évidemment aussi chez eux des ouvrières dont la tâche était de réaliser les vêtements de la famille[14]. Les essayages pouvaient ainsi se faire sur place. Mais que confectionnait-on avec cette laine filée ?

La laine filée pouvait servir à la confection de vêtements faits entièrement de pourpre, comme le manteau appelé *amiculus*[15], *lacerna*[16] ou *pallium*[17] ou aussi comme la *tunica*[18]. Mais elle était aussi employée pour le tissage des *clavi*, c'est-à-dire des bandes rapportées sur les vêtements, comme le *latus clavus* et l'*angustus clavus* qui ornaient verticalement la tunique des sénateurs et des chevaliers et le *clavus* de la toge prétexte[19]. L'ajout de bandes pourpres sur les vêtements semble avoir été assez courant si l'on croit les textiles retrouvés dans la nécropole de Palmyre[20] (**fig. 28** et **29**) ou encore à Didymoi[21] ainsi que cet extrait du *Digeste* à propos d'un legs :

> ce qui a été associé à l'argent pour embellir l'objet fait partie du legs, puisqu'il reste essentiellement constitué d'argent, de même que les bandes d'or et de pourpre font partie des vêtements. Pomponius, selon les recueils de lettres, considère que même si les bandes ne sont pas cousues, elles font partie du legs de l'habillement[22].

Ces bandes pourpres pouvaient être tissées en même temps que la tunique[23] ou rapportées.

D'autres bandes de pourpre, les *fasciae*, étaient aussi tissées afin de protéger le corps du froid. Les riches romaines s'en servaient peut-être en guise de collants en les enroulant

7 *Quinis lana potat horis rursusque mergitur carminata, donc omnem ebibat saniem.*

8 Macheboeuf 2004, 29.

9 Wipszycka 1968, 29.

10 C'est également l'avis de Cardon 2005, 42.

11 Petron., *Sat.*, 38.5 : "Tu vois tous ces matelas ? Il n'y en pas un qui ne soit bourré de laine pourpre ou écarlate" (*Vides tot culcitras : nulla non aut conchyliatum aut coccineum tomentum habet*). Et aussi Mart., *Epigr.*, 2.16.

12 Cardon 2005, 42.

13 Macheboeuf 2004, 138-140.

14 Macheboeuf 2005, 49-69.

15 Ov., *Ars am.*, 2.295-301.

16 Juv. 1.29 ; Mart., *Epigr.*, 5.8.

17 Cic., *Verr.*, C, 2.5.33.86 ; Stat., *Theb.*, 9.690-692.

18 Prop. 2.29.23-29 : *ostrina tunica*.

19 Bofante 1994, 223.

20 Pfister 1934.

21 Cardon *et al*. 2011, 273-362 ; 372-395.

22 *Dig.*, 34.2.19.5 : *si pondus, non contineri, si argentum factum, contineri, quoniam argento cedit, quod ad speciem argenti iunctum est, quemadmodum clavi aurei et purpurae pars sunt vestimentorum. idem pomponius libris epistularum, etsi non sunt clavi vestimentis consuti, tamen veste legata contineri.*

23 Pfister 1934, 223.

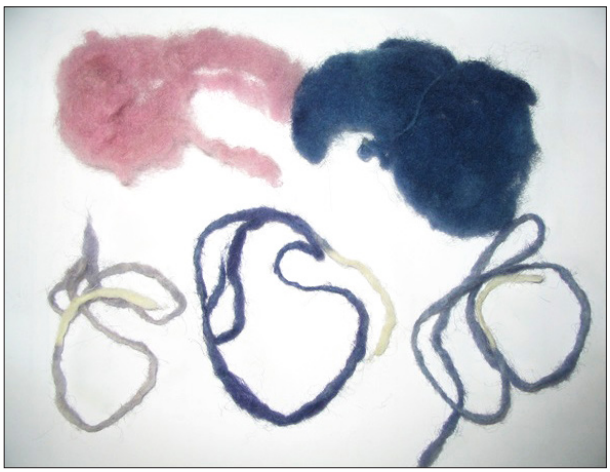


Fig. 27. Fils et laine peignée teints en pourpre.

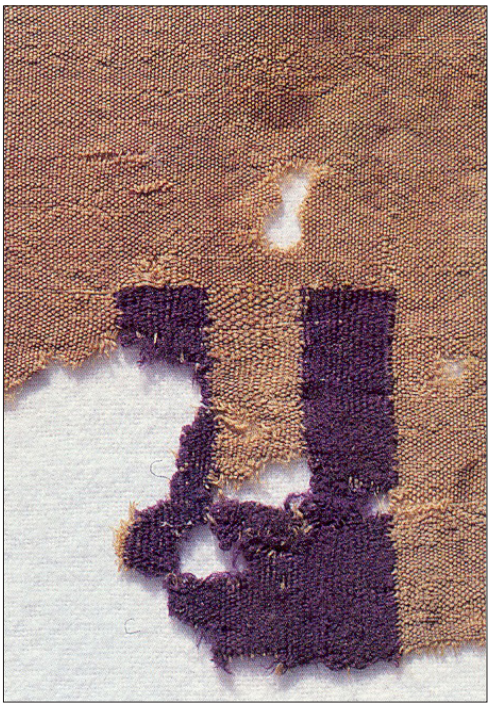


Fig. 28. Textiles de Palmyre (Schmidt-Colinet 1999, Fabertafel III).

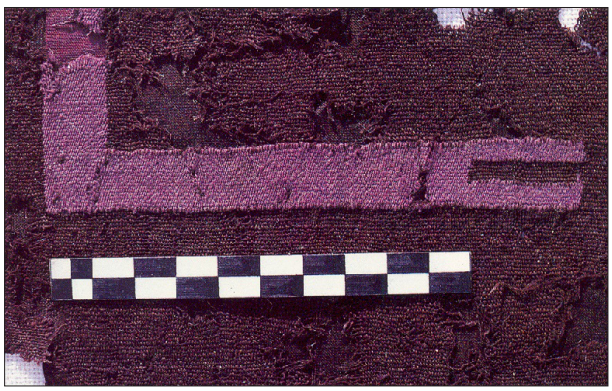


Fig. 29. Textiles de Palmyre (Schmidt-Colinet 1999, Fabertafel III).

autour de leurs jambes[24]. Les bébés nés de grandes familles en étaient également pourvus : "aussi fut-il (Claude) emmailloté dans des bandelettes de couleur pourpre appartenant à sa mère, ce qui lui valut, par jeu, de la part de sa nourrice, le nom de Porphyre"[25].

Dans le domaine religieux, on utilisait également beaucoup de petites bandelettes pourpres appelées *vittae*. Elles devaient isoler ce qui était consacré aux dieux, séparer le sacré du profane. Ainsi, lorsqu'une famille était frappée par le deuil, l'autel des dieux Mânes de la maison était entouré de bandelettes d'un bleu sombre qui pourraient très bien être de la pourpre : "Dès lors, nous refaisons des funérailles à Polydore, élevant sur son tertre un immense tas de terre ; des autels à ses Mânes sont dressés, parés de bandelettes bleu sombre et de noir cyprès"[26]. Le personnel religieux était très souvent revêtu de ces *vittae*, ainsi la "prêtresse à bandelettes couleur de sang" évoquée par Juvénal (*Sat.*, 4.9 : *vittata sanguine*). Mais quoi qu'il en soit, ces bandes, qu'elles aient été isolées ou rapportées, étaient tissées avec du fil de laine pourpre.

La laine tissée

Les petites cuves à pourpre que nous avons réalisées jusqu'alors ne nous ont pas permis d'y tremper des morceaux de laine tissée. C'est d'ailleurs une pratique qu'il valait mieux éviter, car, comme pour la laine peignée, le colorant ne pouvait pas se fixer de façon uniforme sur la totalité de l'étoffe. Pourtant, Lucain nous dit que la plupart des couvre-lits présents dans le palais de Cléopâtre "ont été longtemps trempés dans la pourpre de Tyr et ont passé dans plus d'une cuve pour bien absorber le suc tinctorial"[27]. On pourrait croire à une extravagance de la reine d'Égypte. Mais Ammien Marcellin nous apprend qu'à l'occasion d'une enquête sur la fabrication et la teinture clandestines d'un vêtement royal, "les ouvriers chargés de teindre la pourpre, mis à la question, avouèrent

24 Cic., *Har. resp.*, 21 : Lorsque Clodius pénétra dans la maison de César, pendant la fête de la Bona Dea, il se déguisa en femme : "Mais Clodius, comment est-il devenu tout à coup partisan du peuple ? Une robe de couleur de safran, une coiffure, des chaussures de femme, des bandes de pourpre, un soutien gorge, une harpe, l'infamie, l'inceste, voilà les causes de ce changement." (*Clodius a crocota, a mitra, a muliebribus soleis purpureisque fasceolis, a strophio, a psalterio, a flagitio, a stupro est factus repente popularis*).

25 SHA, *Clod.*, 5.9 : *purpurea matris [fascea] inligatus est fascea : unde illi ioco nutrio etiam Porfyri nomen inditum est.*

26 Verg., *Aen.*, 3.64 : *Ergo instauramus Polydoro funus : et ingens aggeritur tumulo tellus; stant manibus arae caeruleis maestae vittis atra que cupresso.*

27 Luc. 10.140 : *starta micant, Tyrio quorum pars maxima fuco cocta diu uirus non uno duxit aeno.*

qu'il s'agissait d'une tunique pectorale tissée sans manche"[28]. La teinture des vêtements ou des étoffes après qu'ils aient été tissés était donc pratiquée, mais cette technique était sans doute peu courante, car elle nécessitait bien sûr plusieurs bains de teinture afin que le colorant puisse pénétrer correctement dans l'ensemble du tissu.

La soie pourpre

Les premières étoffes en soie portées par les Romains au dernier siècle a.C. étaient importées de l'île de Cos qui était spécialisée dans l'élevage du bombyx *Lasiocampa*[29]. Au II[e] siècle p.C., cette variété de soie assez grossière fut éclipsée par la soie de Chine qui était beaucoup plus blanche et fine, car elle était filée à partir d'un cocon dévidé dont la chrysalide avait été étouffée[30]. Cette matière si légère connut un succès énorme auprès des plus riches qui repoussèrent les frontières du luxe jusqu'à teindre cette matière en pourpre.

La soie filée

Nous savons que la soie était teinte une fois filée grâce à une loi du *Code Justinien* stipulant que :

> personne non plus ne tisse ni ne fabrique dans sa maison des tuniques ou des manteaux de soie. (…) Qu'aucun fil de chaîne teint avec du *conchylium* ne soit tissé, ni que des fils de trame teints avec cette même teinture ne courent au moyen de la navette[31].

La soie était teinte sous forme d'écheveaux, en particulier lorsqu'elle était destinée à être utilisée en broderie[32], mais un petit taffetas de soie retrouvé à Palmyre montre que les fils de soie servaient également à la confection d'étoffes[33]. D'après l'analyse des textiles de Palmyre[34], la plupart des passementeries et des broderies se faisaient avec de la laine teinte en pourpre, mais elles se firent aussi assurément en soie, ce qui rendait les vêtements encore plus luxueux. C'est ainsi qu'apparurent les *subserica vestes* qui, selon R. Pfister[35], étaient des vêtements de lin ou de laine bordés d'un *clavus* de soie tissé avec du fil pourpre ou d'un *clavus* teint après tissage.

La soie tissée

La soie étant une matière très fine, il n'y avait aucun problème à la teindre déjà tissée[36]. Nous n'en avons pas la certitude absolue, mais un extrait du *Code Justinien* pourrait le laisser penser : "Qu'aucun homme privé n'ait la faculté de teindre et de vendre la soie ou la laine avec les sortes de pourpre nommées *blatta* ou *oxyblatta* et *hyacinthina* et de vendre ensuite les étoffes"[37]. Alors qu'il est d'usage que les textes de loi fassent allusion au tissage pratiqué dans les ateliers domestiques, ici l'absence de cette indication pourrait signifier que le *privatus* faisait venir de la soie tissée pour la faire teindre chez lui et la vendre.

Le prix de la soie ajouté à celui de la teinture pourpre faisait que peu de personnes pouvaient s'offrir un tel produit : une livre de soie écrue teinte avec de la pourpre *blatta* fut fixée à 150 000 deniers dans l'*Édit du Maximum*[38]. C'est d'ailleurs en raison de son prix exorbitant que l'empereur Aurélien refusa à sa femme une "tunique-manteau de soie pourpre" en lui rétorquant : "Fasse le ciel que des tissus ne valent leur pesant d'or !" et l'auteur de la vie d'Aurélien de commenter : "une livre de soie équivalait alors en effet à une livre d'or"[39] (SHA, *Aurel.*, 45.4-5).

Le lin pourpre

Le lin était une matière végétale qui était couramment portée. Comme pour la laine, il existait différentes qualités de lin qui sont également répertoriées dans l'*Édit du Maximum*[40]. Les prix énoncés dans l'*Édit* ne concernent que du lin non teint, car sa texture se prêtait mal à la teinture : les fibres n'absorbaient pas suffisamment la substance tinctoriale[41].

28 Amm. Marc. 14.7 : *ministris fucandae purpurae tortis confessisque pectoralem tuniculam sine maniciis textam.*

29 Pfister 1934, 55.

30 Boulnois 1992, 58.

31 *Cod. Iust.*, 11.8 (9).4 : […] *Nec pallia tunicasque domi quis sericas contexat aut faciat. Quae tincta conchylio nullius alterius permistione contexta sint, proferantur ex aedibus* (…) *Nulla stamina subtextantur tincta conchylio, nec eiusdem infectionis arguto pectine solidanda fila decurrant* (…).

32 Cardon 2005, 42.

33 Pfister 1934, 46.

34 *Ibid.*

35 *Ibid.*, p. 57.

36 Cardon 2005, 42.

37 *Cod. Iust.*, 11.8 (9).4 : *Fucandae atque distrahendae purpurae, vel in serico, vel in lana, quae blatta, vel oxyblatta, atque hyacinthina dicitur, facultatem nullus possit habere privatus.*

38 *Édit du Maximum* : 24, 1α μεταξαβλάτ[ης] λ(ιτρα) α΄* (Soie grège teinte en pourpre : 1 livre : 150 000 deniers).

39 *Et cum ab eo uxor sua peteret ut tunicopallio blatteo serico uteretur, ille respondit : "Absit ut auro fila pensentur !" Libra enim auri tunc libra serici fuit.*

40 *Édit du Maximum*, 26.

41 Wipszycka 1968, 18-25.

Ainsi, afin d'obtenir des résultats satisfaisants, il fallait que le lin fût teint sous sa forme filée[42].

D'après Alexandre Sévère, le port du lin pourpre n'était pas agréable : "Si le propre du lin était d'éviter la rugosité, disait-il, quel était l'intérêt d'y adjoindre de la pourpre"[43] (SHA, *Alex. Sev.*, 45.10). Cependant, cela n'empêcha pas les clients de porter du lin pourpre, comme le suggère ce texte de Clément d'Alexandrie :

> Il n'est pas jusqu'aux tissus rares où ces femmes trompeuses et ces hommes efféminés ne mêlent leurs trompeuses couleurs (pourpres) […] Et je ne parle pas des tissus d'Amorgos ni des lins fins : le luxe a de beaucoup dépassé tout le vocabulaire[44] (*Paed.*, 10bis.115.1-115.2).

Il s'agissait pour les clients de faire un choix entre le confort et le luxe : les deux n'étaient pas compatibles[45]. Le lin de qualité étant une matière particulièrement douce et agréable à porter, on le tissait afin d'en faire des sous-vêtements appelés communément *subucula*. Certains clients s'accommodaient parfaitement de la rugosité du lin teint en pourpre. C'est du lin filé pourpre qu'acheta l'homme dont parle Apulée dans ce passage : "Il avait pour vêtement une tunique de dessous du tissu le plus fin, à triple fil deux fois teint en pourpre : il l'a tissé chez lui, lui-même, pour lui"[46] (*Flor.*, 4.16-19).

Les matières textiles devaient être teintes sous différents apprêts en fonction du résultat ou de l'usage que les clients voulaient en faire. Ainsi, c'est de la laine pourpre peignée, filée ou tissée, de la soie pourpre filée ou tissée et du lin pourpre filé qui pouvaient être présentés dans les boutiques des commerçants[47].

42 *Ibid.*, p. 18-25.

43 *Boni linteaminis adpetitor fuit, et quidem puri, dicens : Si linae idcirco sunt, <ut> nihil asperum habeant, quid opus est purpura in linea ?*

44 ´αλλὰ καὶ τοῖς λίχνοις ὑφάσμασινἐγκα ταμιγνύσυσαι αί δολεραί γυναῖκες καί τῶν ἀνδρῶν οί γυναικώδεις τὰς δολερὰς βαφὰς μαργαίƒουσιν περὶ τὴν ἀμετρίαν, οὐκέ τι τὰς ἀπ᾽Αίγύπτου, ἀλλας δέ τινας ἐκ γῆς Ἑβραίων καί Κιλίω ἐκροριζόμενοι γής. Τά δέ ἀμόργινα καὶ τὰ βὺσσινα σιωπῶ ὑπερεκπέπαικεν ἡ τρυφὴ καὶ τήν ὀνομασίαν.

45 Supra, p. 59 : ce problème était également rencontré avec la laine.

46 *Habebat indutui ad corpus tunicam interulam tenuissimo textu, triplici licio, purpura duplici : ipse eam sibi solus domi textuerat.*

47 Infra, p. 135.

Les produits dérivés de la pourpre

La pourpre entrait par ailleurs dans la composition de produits utilisés dans les domaines de la peinture et de la cosmétique, comme le *purpurissum* ou dans le domaine de la peinture seul comme l'*ostrum*.

Les produits utilisés dans la peinture

Le *purpurissum*

Le *purpurissum* est considéré comme une laque : c'est une couleur formée à partir d'une matière organique d'origine naturelle fixée sur une substance généralement minérale appelée base ou support. La laque antique était toujours préparée avec une substance colorante organique de nature végétale (herbes, fleurs) ou de nature animale (*murex*) fixée sur un support constitué d'une substance minérale naturelle[48].

Composition et fabrication du purpurissum *selon les textes*

La *creta argentaria** est le support minéral qui servait à fabriquer le *purpurissum*. Pline la décrit ainsi :

> (la *creta argentaria*) rend son éclat à l'argent. C'est aussi l'espèce la moins appréciée, celle dont nos ancêtres ont introduit l'usage pour faire, au cirque, le tracé de la ligne marquant l'arrivée du vainqueur[49] (*HN*, 35.199).

Les analyses contemporaines ont permis de conclure que la *creta argentaria* était faite à partir de terre de diatomée[50] à laquelle étaient mélangés, entre autres, du sable, des substances organiques, du carbonate de calcium et de l'oxyde de fer[51]. S. Augusti la nomme également "farine fossile"[52].

Le *purpurissum* était une couleur dite "artificielle" qui nécessitait une technique de fabrication assez élaborée :

48 Augusti 1967, 39.

49 *Ali creta argentaria appellatur nitorem argento reddens ; est et uilissima qua circum praeducere ad uictoriae.*

50 Algue unicellulaire, marine ou lacustre, enfermée dans une coque siliceuse finement ornée, formée de deux parties emboîtées.

51 Augusti 1967, 75.

52 *Ibid.*, p. 39.

> Quelle que soit leur catégorie, les unes (les couleurs) sont naturelles, les autres artificielles. Sont naturelles la *sinopis*, la rubrique, le *paraetonium*, le *melinum*, l'érétrie, l'orpiment ; toutes les autres sont fabriquées[53] (Plin., *HN*, 35.30).

Pline explique plus précisément qu'on fabrique du *purpurissum* en :

> imprégnant de teinture de la craie à polir l'argent en même temps que les étoffes à teindre en pourpre et la craie absorbe cette couleur plus vite que la laine. Le meilleur est celui qui le premier, dans le récipient bouillant, s'est imbibé des ingrédients à l'état brut ; ensuite vient celui que l'on obtient en rajoutant de la craie dans le même bain, une fois le premier retiré, et à chaque opération de ce genre la qualité diminue, la couleur se diluant progressivement en proportion du nombre des bains[54] (*HN*, 35.44).

Pour obtenir des pigments à base de craie, les peintres avaient coutume de verser de la craie dans un bain de teinture puis de la broyer (Vitr., *De arch.*, 7.14.1). Si l'on applique cette méthode au *purpurissum*, la *creta argentaria* devait être plongée dans un bain de teinture pourpre. Une fois arrivée à saturation, la *creta argentaria* était ressortie de la cuve. Elle était ensuite broyée, pétrie comme du pain puis découpée en petits cubes de la taille d'une tesselle. Cette opération se faisait alors que la craie était encore humide, car cette dernière devenait friable lorsqu'elle séchait et son découpage aurait alors entraîné une perte de matière[55]. Mais, comme l'explique Pline, il existait plusieurs qualités de *purpurissum* qui dépendaient en fait du taux de colorant qu'avait bu la *creta argentaria* : le *purpurissum* de première qualité était celui qui avait été trempé dans une cuve à pourpre fraîche alors que le *purpurissum* de moindre qualité était celui qui avait trempé dans une cuve de pourpre ayant déjà servi un certain nombre de fois et contenant moins de colorant. Il devait en résulter une différence de nuance : le *purpurissum* de première qualité donnait probablement une couleur plus intense que l'autre.

Les cubes secs étaient ensuite commercialisés et vendus pour deux utilisations assez similaires : la peinture et le maquillage (**fig. 30**).



Fig. 30. Dés de *purpurissum* retrouvés à Pompéi (Augusti 1967, tav. VII).

La fabrication du purpurissum *d'après l'archéologie expérimentale*

Inge Boesken-Kanold, qui a travaillé sur la fabrication du *purpurissum*, pense que la technique décrite chez les auteurs anciens n'est pas fiable[56]. Selon elle, la substance minérale se disloque dans la cuve et les sédiments retrouvés dans le filtre en ressortent non colorés. Face à cet échec, elle décide en 2008 d'utiliser la substance tinctoriale encore fraiche. Elle a mélangé des glandes tinctoriales d'*Hexaplex trunculus* à de l'eau et à du talc en poudre qui faisait office de *creta argentaria* déjà broyée. Après quelques jours, la poudre était teintée d'une couleur violette. Elle fut rincée plusieurs fois dans de l'eau afin d'être débarrassée de son odeur qui l'accompagnait et, une fois sèche, mélangée à de l'œuf. Des essais de peinture plutôt concluants furent effectués, même si la couleur se trouvait modifiée par l'ajout de l'œuf.

Emplois et techniques d'application du purpurissum

C'est une critique de Pline contre le luxe qui nous éclaire sur l'utilisation du *purpurissum* :

> (il) est d'usage commun pour les navires de guerre, et même aujourd'hui pour les vaisseaux de transport, et, puisque l'on décore de peintures jusqu'à ces objets exposés au danger, que l'on ne s'étonne pas si l'on peint également les bûchers ; l'on a plaisir aussi à voir transporter luxueusement ceux qui vont

53 *Ex omnibus alii nascuntur, alii fiunt. Nascuntur Sinopis, rubrica, Paraetonium, Melinum, Eretria, auripigmentum ; ceteri finguntur.*

54 *Creta argentaria cum purpuris pariter tinguitur bibitque eum colorem celerius lanis. Praecipuum est primum, feruente aheno rudibus medicamentis inbriatum, proximum egesto eo addita creta in ius idem et, quotiens id factum est, eleuatur bonitas pro numero dilutiore sanie.*

55 Augusti 1967, 76.

56 Boesken-Kanold 2011, 244.

> combattre jusqu'à ce que mort s'ensuive ou qui du moins vont verser le sang[57] (*HN*, 35.46).

Bien au-delà de cette attaque contre le luxe, nous apercevons ici toute la dimension symbolique de la couleur pourpre qui représentait le pouvoir et la majesté de l'État. Peindre les coques des navires de guerre en pourpre était une façon d'exprimer la souveraineté de Rome. De même, recouvrir les bûchers funéraires de *purpurissum* était peut-être spécifiquement lié à la perte d'un homme d'État illustre, d'un empereur ou d'un membre de la famille impériale.

Les tableaux exposés dans les pinacothèques comportaient également du *purpurissum*. La technique de l'encaustique était liée au *purpurissum* et elle était tout particulièrement adaptée à l'élaboration des peintures sur bois, communément appelées *picturae*[58].

On ne s'étonnera pas en effet de l'absence de *purpurissum* dans la peinture à fresque :

> Parmi toutes les couleurs, celles qui aiment un enduit à la craie et refusent de prendre sur un fond humide sont le *purpurissum*, l'indigo, le *caeruleum*, le *melinum*, l'orpiment, *l'appianum* et la céruse. Ces mêmes couleurs servent à teinter la cire pour les peintures à l'encaustique, en un procédé qui ne peut s'appliquer aux parois (…)[59] (Plin., *HN*, 35.46).

La peinture à l'encaustique était un procédé technique réservé uniquement à la peinture sur bois, car son caractère hydrophobe la rendait inapplicable à la peinture à fresque. Cette technique était simple : il suffisait de lier des pigments à de la cire d'abeille fondue et de l'appliquer ensuite sur le tableau à l'aide d'un pinceau[60]. Ainsi, afin de pouvoir travailler le *purpurissum*, les peintres réduisaient ce dernier en poudre, le mélangeaient à la cire chaude et étalaient ensuite cette préparation sur le tableau.

57 *Cerae tinguntur isdem his coloribus ad eas picturas, quae inuruntur, alieno parietibus genera, sed classibus familiari, iam uero et onerariis nauibus, quoniam et pericula expingimus, ne quis miretur et rogos pingi, iuuatque pugnaturos ad mortem aut certe caedem speciose uehi. Qua contemplatione tot colorum tanta uarietate subit antiquitatem mirari.*

58 *DA*, P. Girard, *s.v. pictura*.

59 *Ex omnibus coloribus cretulam amant udoque inlini recusant purpurissum, Indicum, caeruleum, Melinum, auripigmentum, Appianum, cerussa. Cerae tinguntur isdem his coloribus ad eas picturas, quae inuruntur, alieno parietibus genera* (…).

60 Sur la technique de peinture à l'encaustique : Vitr., *De arch.*, 7.9 ; Plin., *HN*, 33.40.

Les couleurs du purpurissum

Le *purpurissum* apparaît chez Pline dans la liste des couleurs dites "*floridi*" c'est-à-dire étincelantes. Le Naturaliste les oppose aux couleurs "*austeri*" qui étaient sombres[61]. Il existait, d'une part, différentes qualités de *purpurissum* qui entraînaient des différences de tons[62] et, d'autre part, différentes sortes de *purpurissum* dont les couleurs variaient en fonction de l'origine géographique des glandes tinctoriales[63] et des mélanges pratiqués dans le bain de teinture. C'est ainsi que Pline écrit que :

> Si l'on préfère celui (le *purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement. La variété la moins chère vient de Canusium. Il coûte entre un et trente deniers la livre[64] (*HN*, 35.44).

Les dix-neuf échantillons de *purpurissum* retrouvés à Pompéi sont de couleur violette[65] (**fig. 30**), mais Pline dit qu'on l'associait toujours avec une autre couleur. L'application seule du *purpurissum* ne donnait peut-être pas des résultats satisfaisants. D'après lui, les peintres obtenaient "l'éclat du minium en passant une première couche de sandyx[66], puis en superposant du *purpurissum* avec de l'œuf"[67] (*HN*, 35.45) ou mélangeaient le *purpurissum* au *caeruleum*[68] lorsque la couleur

61 Plin., *HN*, 35.30 : "Il y a des couleurs austères, d'autres éclatantes. Elles possèdent l'une ou l'autre qualité soit par nature, soit grâce à un mélange. Les couleurs éclatantes, – que le peintre reçoit de son commanditaire –, sont le *minium*, l'*armenium*, le cinabre, la chrysocolle, l'indigo, le *purpurissum* ; toutes les autres sont austères" (*Sunt autem colores austeri aut floridi. Vtrumque natura aut mixtura euenit. Floridi sunt – quos dominus pingenti praestat – minium, Armenium, cinnabaris, chrysocolla, Indicum, purpurissum ; ceteri austeri*).

62 Supra, p. 124.

63 Supra, p. 49.

64 *Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere. Vilissimum a Canusio. Pretium a singulis denariis in libras ad XXX.*

65 Augusti 1967, 153-157.

66 André 1967, 226 : la sandyx est le terme latin désignant la garance qui était une plante fréquemment utilisée pour imiter la couleur pourpre.

67 *Pingentes sandyce sublita, mox ouo inducentes purpurissum, fulgorem minii faciunt.*

68 Augusti 1967, 66 : Le *caeruleum* est une substance sableuse que l'on imbibait de colorant bleu. Il existait, entre autres, le *caeruleum* d'Égypte ou de Chypre. En raison de ses différentes provenances, les consommateurs de ce produit disposaient de toute une gamme de bleus différents.

pourpre (*purpurea*) était désirée[69]. Ainsi, le *purpurissum* n'était peut-être finalement qu'une base qui permettait d'obtenir la couleur rouge minium et la couleur pourpre (*purpurea*)[70].

Le luxe justifiait ensuite son emploi quels qu'en fussent les résultats. Son prix était d'ailleurs tellement élevé que le peintre chargé de la pose du *purpurissum* le recevait directement de son commanditaire : "Les couleurs éclatantes – que le maître fournit au peintre –, sont le *minium*, l'*armenium*, le cinabre, la chrysocolle, l'indigo, le *purpurissum*"[71] (Plin., *HN*, 35.30).

L'*indicum purpurissum*

L'*indicum purpurissum* était fabriqué grâce à "ce qui flotte à la surface des cuves dans les ateliers de teinturiers en pourpre"[72] et qui était appelé l'"écume de pourpre" (Plin., *HN*, 35.46). Cette écume était recueillie et mise à sécher[73], car elle donnait une couleur bleue proche de celle de l'indigo. Ceci se comprend parfaitement lorsqu'on sait que le colorant issu des coquillages à pourpre contient de l'indigotine[74]. Les peintres se servirent de cet *indicum purpurissum* comme d'un succédané de la couleur indigo[75].

L'*ostrum*

Il semble que le *purpurissum* n'ait pas été le seul produit à base de suc tinctorial ayant servi en peinture. En effet, selon Vitruve, on recouvrait des murs entiers avec "la chrysocolle, la pourpre (*ostro*), le bleu d'Arménie"[76] (*De arch.*, 7.5.8). Cette allusion va à l'encontre des affirmations de Pline sur le *purpurissum* qui n'était pas adapté, selon lui, à la peinture pariétale. Comment expliquer cette contradiction ?

La solution se trouve, selon nous, dans le terme utilisé par Vitruve : il n'emploie pas le mot "*purpurissum*", mais le mot "*ostrum*" qui désigne, pour lui, le suc de la glande tinctoriale : "Et du fait qu'on la tire de l'enveloppe des coquillages de mer, on l'a appelé *ostrum*. Celui-ci, en raison de sa teneur en sel, se dessèche rapidement, si on ne le fait baigner dans du miel"[77] (*De arch.*, 7.13.3). Pour exprimer tout le suc tinctorial, les glandes de *murex* étaient broyées dans un mortier. La texture un peu gluante et filandreuse de cet *ostrum* rendait la pose certainement difficile, mais l'effet était assuré comme le souligne Vitruve :

> Lorsqu'on fait un revêtement avec ces couleurs, même si elles n'ont pas été artistement posées, elles éblouissent le regard ; et, du fait qu'elles sont coûteuses, il est expressément stipulé dans les contrats qu'elles sont fournies par le propriétaire et non point par l'entrepreneur[78] (*De arch.*, 7.5.8).

Lors de notre stage chez I. Boesken-Kanold, nous avons eu l'occasion de travailler sur cette substance et d'en étaler une couche sur une feuille de papier épaisse. Le résultat fut plutôt médiocre, mais "des parois tout entières" couvertes de plusieurs couches d'*ostrum* pouvaient créer un effet étonnant.

L'*ostrum*, comme le *purpurissum*, devait être acheté directement par le client à cause de son prix élevé :

> du fait qu'elles sont coûteuses (la chrysocolle, l'*ostrum*, le bleu d'Arménie), il est expressément stipulé dans les contrats qu'elles sont fournies par le propriétaire et non point par l'entrepreneur[79] (Vitr., *De arch.*, 7.5.8).

Les peintres venaient ensuite travailler avec cette matière première dont aucun vestige n'a été découvert jusqu'à maintenant.

Le *purpurissum* en cosmétique

La première mention du *purpurissum* en tant que produit cosmétique remonte à la fin du III^e^ siècle a.C. environ. On la trouve dans la *Mostellaria* de Plaute. Dans cette comédie, Philématie demande à Scapha de lui donner le *purpurissum* et cette dernière lui répond alors :

69 Plin., *HN*, 35.45 : "S'ils préfèrent obtenir l'éclat de la pourpre, ils passent une première couche de *caeruleum*, puis lui superposent du *purpurissum* mêlé à de l'œuf" (*mox ouo inducentes purpurissum, fulgorem minii faciunt. Si purpurae facere malunt, caeruleum sublinunt, mox purpurissum ex ouo inducunt*).

70 Supra, p. 124.

71 *Floridi sunt – quos dominus pingenti praestat – minium, Armenium, cinnabaris, chrysocolla, Indicum, purpurissum.*

72 *Alterum genus eius est in purpurariis officinis innatand cortinis, et est purpurae spuma.*

73 Isid., *Etym.*, 19.15-16 : "L'écume surnageant dans les cuves que les teinturiers qui la retirent font sécher" (*spuma in aereis cortinis innatans, quam infectores detrahentes siccant*).

74 Supra, p. 49.

75 Plin., *HN*, 35.46.

76 *chrysocolla, ostrum, armenium.*

77 *Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum. Id autem propter salsuginem cito fit siticulosum, nisi mel habeat circa fusum.*

78 *At nunc passim plerumque toti parietes inducuntur. Accedit huc chrysocolla, ostrum, armenium. Haec uero cum inducuntur etsi non ab arte sunt posita, fulgentes oculorum reddunt uisus, et ideo, quod pretiosa sunt, legibus excipiuntur ut a domino, non a redemptore repraesententur.*

79 *quod pretiosa sunt, legibus excipiuntur ut a domino, non a redemptore repraesententur.*

> Non. La bonne idée, vraiment, de vouloir retaper par une nouvelle couche de peinture le plus beau des chefs d'œuvre ? À ton âge, est-ce qu'on doit seulement toucher à aucune espèce de fard, blanc de céruse, blanc de Mélos, ou tout autre badigeonnage ?[80] (261-263).

Dans cet extrait, il apparaît clairement que le *purpurissum* était employé comme fard à joue. Nous en avons la confirmation grâce à un fragment de texte de Nonnius qui fait dire à une certaine Sanniones : "Je me farde de céruse et de *purpurissum*"[81] (*Atellanarum fragmenta in aliis scriptis servata*, 136.83). La céruse était généralement utilisée comme fond de teint : elle redonnait à la femme l'éclat blanc et pur d'une peau de jeune fille[82]. L'application du *purpurissum* sur les joues devait contraster avec le blanc de céruse, même si ce fard à joue ne donnait peut-être pas une teinte très vive. En effet, lors du colloque organisé en 2003 par l'association *Dyes in History and Archaeology*, nous avons pu voir du *purpurissum* de Pompéi appliqué sur les joues d'une jeune femme et ainsi constater que ses pommettes avaient pris une teinte rose clair tout à fait convenable. La teinte devait dépendre de la quantité de *purpurissum* utilisée et ceci devenait ensuite une affaire de mode ou de goût.

La craie imbibée de pourpre était sans doute broyée jusqu'à devenir une poudre fine semblable à nos poudres actuelles. L'application de ce fard devait se faire à l'aide d'un pinceau, ou avec les doigts. Ce type de maquillage était généralement conservé dans des boîtes qui pouvaient prendre la forme d'une coquille de bivalve[83]. Ainsi, un échantillon de *purpurissum* de Pompéi a été retrouvé dans un récipient en forme de coquille[84]. La forme de bivalve donnée à certains contenants de cosmétiques n'est certainement pas fortuite et l'on peut penser sans risque que ces derniers étaient réservés au *purpurissum* qui était justement fabriqué à base de coquillages.

Bien que le mot *purpurissum* ne soit cité que deux fois en tant que cosmétique[85], une allusion d'Apulée nous apprend que les dames en mettaient encore au II^e^ siècle p.C. : "Qui ne reconnaissait les leçons de la mère, en voyant cette jeune femme au visage fardé, aux joues empourprées, aux yeux séducteurs ?"[86] (*Apol.*, 76.5).

Il semble donc s'être imposé durablement dans la gamme des fards à joues.

La commercialisation du suc tinctorial en conserve

Deux techniques de longue conservation du suc tinctorial ou des glandes qui le contiennent ont été récemment découvertes[87]. Le premier moyen de conservation découvert par I. Boesken-Kanold consiste à faire sécher les glandes tinctoriales de *murex* sur un lit de sel, alors que le second moyen de conservation découvert par nous-même consiste à mettre les glandes tinctoriales dans du miel. Ces deux procédés permettaient, dans l'Antiquité, de fabriquer de la teinture pourpre hors des ateliers côtiers et éventuellement de pallier une pénurie de *murex* lors d'une période de canicule[88]. L'utilisation de ces deux produits par les consommateurs n'est attestée par aucun texte, mais deux témoignages iconographiques semblent combler l'absence de source textuelle.

La commercialisation du suc tinctorial sous forme liquide

La stèle de C. Pupius Amicus, *purpurarius* à Parme au I^er^ siècle p.C. (cf. **fig. 31**) et celle de M. Satellius Marcellus, *purpurarius* à Santa Sofia Mevaniola (cf. **fig. 32**) représentent différents objets symbolisant leur métier[89]. Parmi ces derniers, des bouteilles ont retenu toute notre attention : il en existe une sur la stèle de M. Satellius Marcellus, trois sur la stèle de C. Pupius Amicus. Quelle est leur signification ?

Dans son article de synthèse sur la pourpre écrit au début du XX^e^ siècle, M. Besnier[90] a interprété les trois bouteilles figurées sur la stèle de Parme comme des contenants de teinture liquide. Par la suite, les progrès en chimie ont

80 *Phile. Tum tu igitur cedo purpurissum.*
Sc. Non do. Scita es tuquidem.
Noua pictura intepolare uis opus lepidissimum ?
Non istanc aetatem oportet pigmentum ullum attingere.
Neque cerussam neque Melinum neque aliam ullam offuciam.

81 *Inlino cretam cerussam purpurissum.*

82 La céruse avait des effets très nocifs sur la peau et sur l'organisme, car elle était constituée de carbonate de plomb considéré, de nos jours, comme un dangereux poison.

83 Virgili 1989, 81.

84 Augusti 1967, 76.

85 Plaut., *Mostell.*, 261-263 ; Non., *Atellanarum fragmenta (in aliis scriptis servata)*, 136.83.

86 *Quis non disciplinam matris agnouit, cum in puella uideret immedicatum os et purpurissatas genas et illices oculos.*

87 Supra, p. 39.

88 Supra, p. 20.

89 Catalogue, p. 247 : pour une analyse iconographique complète. Macheboeuf 2004, 30.

90 *DA*, Besnier, *s.v. purpura*.

discrédité cette interprétation, car les recherches sur le suc tinctorial établirent que cette substance était instable, puisqu'elle était oxydable. La redécouverte du procédé d'élaboration de la teinture par fermentation[91] ainsi que nos expériences réussies sur les glandes tinctoriales conservées pendant six mois dans du miel ont fait apparaître une nouvelle piste de réflexion quant au contenu de ces bouteilles : il pourrait s'agir de suc tinctorial mélangé à du miel[92]. Comme l'indique Vitruve, les glandes étaient effectivement broyées dans des mortiers. Mais cette matière (*ostrum* ou *medicamen*) "en raison de sa teneur en sel, se dessèche rapidement, si on ne la fait baigner dans du miel"[93] (*De arch.*, 7.13.3). Le suc obtenu était ensuite mélangé à du miel et il pouvait avoir été conservé dans des bouteilles semblables à celles qui sont représentées sur les stèles[94]. Ce mélange ne craignait pas la lumière, mais il fallait le verser dans des récipients qui n'étaient pas poreux : le verre était donc le matériau le mieux adapté. Par bonheur cette hypothèse peut être mise en relation avec des lamelles de plomb perforées retrouvées à Mantoue[95], sur lesquelles était peut-être indiquée la nature du contenu (pourpre dialutensis de Milet, poids 8 livres) et son prix (88 sesterces). Ces lamelles devaient être attachées au col des bouteilles.

Mais comment expliquer les différences de forme entre les bouteilles de la stèle de Parme ? Pourquoi une bouteille élégante côtoie-t-elle deux bouteilles beaucoup plus communes ? Deux hypothèses sont possibles :

- si l'on reprend la théorie de Vitruve et que l'on part du principe que les coquillages à pourpre fournissent une couleur différente selon leur lieu d'habitat[96], on peut penser que les bouteilles les plus communes contenaient des glandes de coquillages à pourpre "locaux". Ainsi, le suc tinctorial contenu dans les bouteilles communes représentées sur la stèle de Parme proviendrait de coquillages pêchés sur les littoraux italiens et la couleur obtenue aurait alors été bleuâtre[97]. En revanche, la bouteille élégante contiendrait du suc tinctorial plus précieux, provenant d'une province lointaine, par exemple de Phénicie, permettant d'obtenir une couleur rouge. Dans cette hypothèse, la différence de forme des bouteilles traduit peut-être une différence de couleur ;
- les bouteilles contiendraient des mélanges de différents sucs tinctoriaux, permettant l'achat de couleurs "prêtes à l'emploi". Les proportions auraient été dosées en fonction de la couleur désirée : par exemple une bouteille de pourpre destinée à fournir de la teinture de couleur améthyste se composerait d'un mélange spécifique à proportion d'une glande de "coquillages à pourpre d'espèce indéterminée" pour "deux glandes d'*Hexaplex trunculus*"[98]. La pourpre améthyste aurait été conditionnée dans une bouteille finement galbée, puisqu'elle était prestigieuse, alors que d'autres mélanges de suc tinctoriaux issus de coquillages locaux ou moins recherchés se seraient contentés de bouteilles plus communes. Dans cette hypothèse, la différence de bouteille traduit à la fois une différence de couleur et une différence de qualité. Mais, dans un cas comme dans l'autre, le suc tinctorial devait être conservé dans du miel.

Nous ne pouvons pas nous décider pour le moment en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses : d'une part nous ne savons pas si la couleur du suc tinctorial évolue selon leur milieu conformément à la théorie de Vitruve, d'autre part le temps nous a manqué pour effectuer et tester des mélanges de sucs tinctoriaux. Mais de futures expérimentations permettront peut-être de résoudre l'énigme du contenu des bouteilles figurées sur les stèles de Parme et de Santa Sofia.

Les glandes séchées et salées

Nous n'avons aucune preuve de la commercialisation de glandes séchées sur un lit de sel[99], mais nous ne pouvons cependant pas ignorer cette hypothèse, car ce conditionnement pouvait éviter certaines fraudes. En effet, la vente de suc tinctorial liquide ne permettait pas à l'acheteur de vérifier la qualité et la quantité du produit. Or celui-ci pouvait être trafiqué de plusieurs façons : ajout excessif de miel pour économiser la substance tinctoriale, glandes tinctoriales ne provenant pas de la région promise, mélange de deux sucs tinctoriaux en quantité erronée ou privilégiant un suc issu du coquillage le plus commun. Pour toutes ces raisons, certains clients méfiants pouvaient préférer acheter des glandes tinctoriales salées dont ils pouvaient au moins vérifier le nombre et l'espèce, puisque ces glandes diffèrent

91 Supra p. 34.

92 Macheboeuf 2003, "Transport and conditioning of the purple dye: the contribution of the experimental archaeology", *Communication au 22e Annual Meeting Dyes in History and Archaeology organisé à Berne (23-24 octobre 2003)*.

93 *in mortariis terendo comparatur. Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum. Id autem propter salsuginem cito fit siticulosum, nisi mel habeat circa fusum.*

94 Supra, p. 41.

95 Bassi 1996, 207-216 ; catalogue p. 229 : *Mile(siae purpura) d(ialutensis) p(ondus) IIX/ HSestercius XXCIIX*.

96 Supra, p. 49.

97 Supra, p. 48.

98 Plin., *HN*, 9.133-135 ; supra, p. 64.

99 Supra, p 39.

sensiblement d'une espèce à l'autre. Cela n'empêchait pas que l'on fût trompé sur l'origine géographique des glandes, mais il n'existait pas de moyen infaillible pour éviter une fraude à laquelle même l'empereur était d'ailleurs exposé[100]. Heureusement, le résultat final ne pouvait tromper le client : s'estimant floué, il se serait tourné vers un autre fournisseur.

De la teinture pourpre, les textes connaissent essentiellement les produits finis. Les opérations effectuées sur les différentes matières avant la confection des étoffes ne sont que rarement évoquées. C'est cette absence d'étude qui nous a poussée à étudier les différentes matières textiles teintes en pourpre et surtout les différents apprêts que prenaient ces matières avant l'immersion dans le bain de teinture. Les sources littéraires ainsi que les analyses de tissus anciens montrent que la laine, le lin et la soie étaient teints en pourpre et que leurs usages étaient multiples dans le domaine vestimentaire. La précieuse teinture fut également utilisée dans le domaine de la peinture : elle servit à fabriquer cette craie empourprée qu'on appelait le *purpurissum*, et son écume offrit une couleur proche de l'indigo (l'*indicum purpurissum*). Le suc tinctorial simplement broyé appelé *ostrum* fut même appliqué sur des parois entières et les femmes employèrent le *purpurissum* comme fard à joue.

Cette étude a permis de comprendre que les produits finis et les produits dérivés de la pourpre n'étaient peut-être pas si inaccessibles qu'on le pense. La vente au détail de la laine pourpre a probablement été une façon de "démocratiser" cette teinture, même si elle est restée l'apanage des gens aisés.

100 *CJ*, 11.7 (8).2 ; supra, p. 111.

Chapitre 13

Fabrication hors des ateliers côtiers et commercialisation

L'essentiel de la production de pourpre se faisait au sein de l'*officina purpurariae* ou d'ateliers producteurs côtiers que nous avons évoqués dans notre troisième partie. Les récentes découvertes sur l'existence d'une teinture pourpre de longue conservation montrent qu'il était possible de teindre à l'intérieur des terres et un circuit de production de pourpre parallèle à celui des ateliers côtiers est désormais envisageable. L'étude des sources textuelles, épigraphiques, iconographiques ainsi que la publication de vestiges archéologiques récemment fouillés nous permettent de mieux appréhender le rôle et la place de chaque métier dans la production et la commercialisation de la pourpre fabriquée hors des ateliers côtiers.

Nous traiterons dans une première partie de la fabrication et de la vente de la pourpre par les *purpurarii*. Notre deuxième partie sera exclusivement consacrée à la vente de la pourpre par les *negotiatores*, les *mercatores* et les πορφυροπώλαι.

Purpurarii et *tabernae purpurariae*

Au total, nous disposons de vingt-huit inscriptions mentionnant le métier de *purpurarius* et nous connaissons l'existence de trente-six *purpurarii*. Sur les vingt-huit inscriptions recensées jusqu'à maintenant, deux sont datées du I^er^ siècle a.C., trois du I^er^ siècle a.C. ou du I^er^ siècle p.C., la plupart se situent sous l'Empire, entre le I^er^ et le II^e^ siècle p.C., et neuf ne sont pas datées (voir tableaux ci-après). La grande majorité des inscriptions a été retrouvée en Italie et notamment, à Rome : on compte dix inscriptions pour Rome et onze pour l'Italie. Ainsi, seulement sept inscriptions faisant mention de ce métier ont été retrouvées dans les provinces.

Les *purpurarii* : des fabricants et des commerçants de pourpre

Aucune source littéraire ne faisant allusion aux *purpurarii*, il était difficile de comprendre en quoi consistait ce métier. Que pouvaient bien faire les trente-six *purpurarii* attestés par l'épigraphie ?

Deux stèles funéraires nous permettent d'en savoir un peu plus sur le métier de *purpurarius*. L'une a été retrouvée à Mevaniola et l'autre à Parme. Toutes les deux représentent en effet les outils symbolisant l'activité qui fut exercée par Caius Pupius Amicus à Parme[1] (**fig. 31**) et par Marcus Satellius Marcellus à Mevaniola[2] (**fig. 32**).

Sur la stèle de Mevaniola sont représentés, en haut, à gauche, une balance avec deux plateaux et un poids en son milieu ainsi qu'une bouteille de forme arrondie fermée par un bouchon. Sur la stèle de Parme, une balance est immédiatement reconnaissable en haut et au centre de la stèle. Elle comporte deux plateaux, dont l'un n'est pas visible, car il est mutilé. À droite et au centre de la stèle sont représentés deux lots de deux et trois écheveaux de laine munis d'anneaux de préhension. L'instrument long qui se trouve à gauche de la balance pourrait être une *regula*[3] c'est-à-dire une règle correspondant à l'unité de mesure linéaire romaine d'un pied (29,57 cm) (**fig. 33**). En principe, cette dernière comportait des graduations, mais, par souci de simplification, le sculpteur ne les aura pas représentées. Au-dessous de la balance se côtoient deux bouteilles de forme commune et une bouteille

1 *CIL*, XI, 1069a ; catalogue, p., 238.

2 *CIL*, XI, 6604 ; catalogue, p., 238.

3 Catalogue d'exposition *Pompéi, nature, sciences et techniques* 2001, Encyclopédie Universalis ; Macheboeuf 2004, 30-31.



Fig. 31. Stèle de C. Pupius Amicus, Musée Archéologique de Parme.



Fig. 32. Stèle de M. Satellius Marcellus (Fontini 1959, 31).

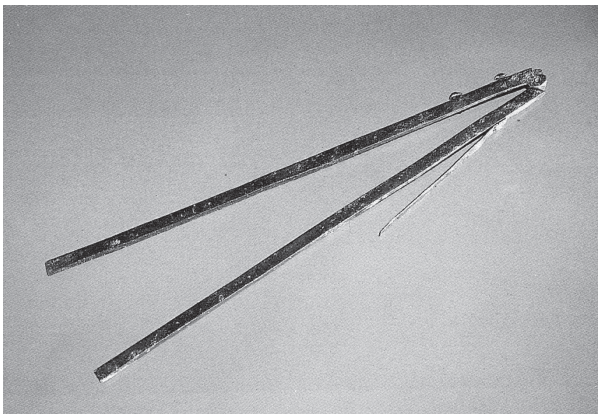


Fig. 33. Une *regula* semblable à celle représentée sur la stèle de Parme (*Pompéi, nature sciences et techniques*, Milan, 2001, fig. 380).

ou un flacon de forme plus recherchée[4]. Mais que révèlent tous ces objets sur l'activité des *purpurarii* ?

Étudions tout d'abord les objets que ces deux stèles ont en commun, et qui sont donc les objets les plus représentatifs du métier de *purpurarius*, à savoir les bouteilles et la balance. Nous avons vu que les bouteilles représentées sur les deux stèles pouvaient contenir du suc tinctorial qui permettait de teindre en pourpre loin des ateliers côtiers. La balance, quant à elle, est formée de deux petits plateaux qui étaient réservés à la pesée de produits légers[5] qui avaient forcément un rapport avec la pourpre (**fig. 34**). Pourquoi avoir choisi de faire représenter ces deux objets ?

Selon nous, chacun d'eux symbolise l'un des deux aspects de ce métier : les bouteilles contenant le suc tinctorial symbolisent la fabrication de la teinture pourpre et donc la fonction de teinturier du *purpurarius* tandis que la balance représente la pesée et donc la vente des produits, autrement dit la fonction de commerçant du *purpurarius*.

Le *purpurarius* de Mevaniola qui a également fait représenter les instruments symbolisant son sévirat a réduit au minimum les symboles de son métier de *purpurarius* par une bouteille et une balance. En revanche, C. Pupius Amicus a choisi de les représenter de manière détaillée et c'est ainsi que figurent également sur sa stèle des écheveaux ainsi qu'une *regula*. Il est impossible de savoir avec certitude en quelle matière étaient censés être ces écheveaux, mais la laine étant la matière la mieux adaptée à la teinture, on peut penser sans trop de risque que sont ici représentés des écheveaux de laine

4 Supra, p. 128.

5 Catalogue d'exposition *Pompéi, nature, sciences et techniques* 2001, Encyclopédie Universalis, fig. 371.

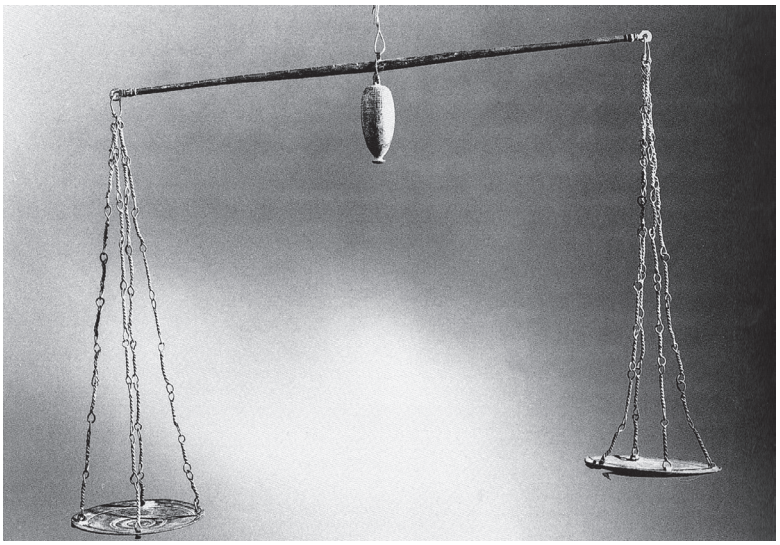


Fig. 34. Une balance romaine semblable à celles représentées sur la stèle de Parme et sur la stèle de Mevaniola (*Pompéi, nature sciences et techniques*, Milan, 2001, fig. 371).

filée. Mais étaient-ils teints en pourpre ou s'agissait-il de laine écrue destinée à être teinte ?

La présence de la balance et de la *regula* nous apporte la réponse : elles étaient probablement destinées à mesurer et à peser avec précision la laine filée pourpre vendue au détail par le *purpurarius*[6] en raison de son prix élevé.

Ainsi, le *purpurarius* était un fabricant et un commerçant en pourpre marine[7]. Mais où pratiquait-il son activité ?

La *taberna purpuraria* : un lieu de production et de vente

La *taberna purpuraria*, un lieu de vente

La *taberna* était à la fois un lieu de production et un lieu de vente[8]. C'est grâce à un texte du *Digeste* que nous connaissons l'existence des boutiques de pourpre :

> Le père légua à son fils la boutique de pourpre (*tabernam purpurariam*) avec les gérants esclaves et les pourpres (*purpuris*) qui s'y trouvaient le jour de sa mort. Et on décida que ni l'argent monnayé de la pourpre, ni les dettes, ni les arrérages ne seraient compris dans ce legs[9] (32.91.2).

Mais que vendait exactement le propriétaire de la *taberna*, qui avait apparemment légué les murs et le fonds à son fils ?

La réponse est donnée par Ulpien :

> Personne ne doute que sous le nom de pourpre, on ne comprenne aussi ce qui est passé dans les mains du tisserand. On ne comprendra pas sous le nom de pourpre la laine qui était destinée à être teinte en pourpre[10] (*Dig.*, 32.70.12).

Ainsi, les *tabernae purpurariae* étaient des lieux où les consommateurs pouvaient acheter de la laine tissée et teinte en pourpre dans l'atelier attenant à la boutique.

Dans les *tabernae purpurariae*, les tissus étaient sans doute présentés aux clients sous forme de coupons ou d'étoffes pliées, que les acheteurs pouvaient déployer afin de mieux pouvoir observer les reflets comme le suggère un passage de Macrobe : "Comme il se plaignait du peu d'éclat d'une pourpre de Tyr qu'il avait fait acheter, le vendeur lui dit : 'lève-la contre la lumière et regarde-la de bas en haut'"[11] (*Sat.*, 2.4.14).

Il est tentant de faire des *tabernae purpurariae* mentionnées chez ces auteurs, les lieux d'activité des *purpurarii*. Nous ne disposons cependant d'aucun indice archéologique nous permettant de savoir à quoi ressemblaient ces *tabernae*. Nous connaissons juste la localisation de quatre *tabernae purpurariae* dans la ville de Rome. La première[12] se trouve dans le quartier des *Monumenta Mariana* qui se situaient apparemment entre

6 Infra, p. 135.

7 Les *purpurarii* pouvaient peut-être vendre de la pourpre végétale, mais nous n'en avons aucune attestation.

8 Monteix 2006, 15 ; Tran 2011, 257.

9 *Pater filio tabernam purpurariam cum servis institoribus et purpuris, quae in diem mortis eius ibi fuerunt, legavit, neque pretia purpurae condita neque debita neque reliqua legato contineri placuit.*

10 *Purpurae appellatione etiam subtemen factum contineri nemo dubitat : lana tinguendae purpurae causa destinata non continebitur.*

11 *Cum de Tyriae purpurae quam emi iusserat obscuritate quereretur, dicente venditore.*

12 *CIL*, I, 1413.

le Palatin et la Velia[13] ; la seconde[14] dans le *vicus Iugarius* qui mène au Forum en passant entre le temple de Saturne et la basilique Julia ; la troisième[15] dans le *vicus Tuscus* qui mène au Forum en passant entre la basilique Julia et le temple de Castor et Pollux ; la quatrième[16] dans le Trastevere, sur l'autre rive du Tibre. Que pouvons-nous déduire de cette répartition ?

Le *vicus Tuscus* et le Trastevere sont des zones qualifiées de "particulièrement industrieuses" par J.-P. Morel[17], tandis que le *vicus Iugarius* est une zone plus commerçante[18]. La localisation de ces *tabernae* dans des quartiers très denses amène à penser que la superficie de celles-ci était plutôt limitée. Essayons d'estimer les dimensions d'une *taberna purpuraria* en nous inspirant, pour la partie réservée à la production, de la fouille de l'établissement V, 1, 4 à Pompéi que P. Borgard a interprété comme une "*officina infectoria*" c'est-à-dire un établissement spécialisé dans la teinture de grand teint comme le kermès, l'indigo ou encore la pourpre.

Fabrication de la teinture pourpre dans les *tabernae purpurariae*

La technique de fabrication de la teinture pourpre dans ces ateliers dépendait bien sûr de leur localisation géographique. En effet, des ateliers situés sur le littoral pouvaient produire de la pourpre à partir des glandes fraîches : il était simple d'acheter les coquillages à pourpre au marché ou directement aux pêcheurs et d'en prélever les glandes tinctoriales. Le prix des coquillages à pourpre sur les marchés pouvait être variable et devait se négocier[19]. Les cuves n'étant pas de grande capacité[20], la quantité de coquillages à concasser restait raisonnable. Si le concassage se faisait sur deux jours, il était toujours possible de conserver, dans du sel, les glandes déjà prélevées, comme l'indique Pline[21]. Dans les *tabernae* situées à l'intérieur des terres, il n'y avait, en revanche, pas d'autre choix que de fabriquer la teinture à base de glandes tinctoriales conservées dans le miel ou dans le sel[22].

La fabrication de la teinture était la même dans les deux cas : les glandes fraîches ou conservées étaient mélangées à de l'eau dans la cuve de plomb[23] qui était encastrée dans la chaudière*. Ce mélange était chauffé pendant environ une dizaine de jours[24] jusqu'à l'obtention du processus de fermentation.

Le *purpurarius* devait, comme nous l'avons montré, fabriquer de la teinture pourpre et la vendre et la *taberna purpuraria* était donc à la fois un lieu de production et de vente qui devait former un ensemble de deux pièces, l'une étant réservée à la fabrication de la teinture et l'autre à la vente.

Pour estimer les dimensions de la pièce destinée à la fabrication de la teinture, nous pouvons nous inspirer des structures de chauffage et de rinçage de "l'*officina infectoria*" V, 1, 4 de Pompéi. En effet, la chaudière S18 se présente comme un cylindre maçonné à cuve de plomb encastrée (cf. **fig. 24**). La cuve en plomb était de forme tronconique et reposait directement à même le sol, sur une dalle de terre cuite située au centre de la chambre de chauffe. Cette cuve pouvait être chauffée par des braises disposées tout autour d'elle, ce qui aurait facilité l'obtention d'un chauffage modéré[25]. De ce fait, cette chaudière était peut-être destinée à la fabrication des teintures de cuve et P. Borgard souligne d'ailleurs sa ressemblance avec certaines cuves encore utilisées en Afrique pour la teinture à l'indigo[26]. Cette chaudière est la plus petite de l'atelier : son diamètre interne fait 0,95 m et sa hauteur interne[27] 0,88 m. La pièce réservait à la production devait contenir au moins deux chaudières, car certaines couleurs nécessitaient des bains différents et successifs, comme la pourpre de Tyr par exemple, et un bassin pour le rinçage des matières venant d'être teintes. Si l'on reprend les dimensions de la chaudière destinée à la teinture de cuve, ainsi que celle du plus petit des bassins de "l'*officina infectoria*" V, 1, 4 de Pompéi, la pièce devait être assez grande pour contenir deux chaudières d'environ 1 m de diamètre interne ainsi qu'un

13 Kardos 2000, 320-321.

14 *AE*, 1923, 59.

15 *CIL*, XIV, 2433.

16 *CIL*, VI, 9847.

17 Morel 1987, 141.

18 *Ibid.*, p. 151.

19 Plin., *HN*, 9.138, souligne à ce propos le prix normalement bas des coquillages à pourpres : "Les prix du produit sont d'autant plus bas que les rivages sont plus féconds <en coquillages> ; cependant le quintal de pourpre pélagienne ne coûte nulle part plus de cinquante sesterces, ni le quintal de buccin plus de cent ; avis à ceux qui les paient des prix exorbitants." (*Pretia medicamento sunt quidem pro fertilitate litorum uiliora, non tamen usquam pelagii centenas libras quinquagenos nummos excedere et bucini centenos sciant qui ista mercantur inmenso*).

20 La chaudière destinée certainement à la teinture de cuve mesure 0,95 m de diamètre interne et 0,88 m de hauteur interne.

21 Supra, p. 31.

22 Supra, p. 39.

23 Supra, p. 32.

24 Plin., *HN*, 9.133-135.

25 Borgard & Puybaret 2004, 55.

26 Borgard & Puybaret 2003, 313.

27 La hauteur interne est la distance verticale qui sépare le centre du foyer du plan horizontal défini par le rebord supérieur de la chaudière.

bassin d'environ 1 m de long sur 0,50 m de large. En plaçant les chaudières et le bassin contre les murs et en laissant un espace d'un mètre entre les différentes structures afin que le *purpurarius* et son ouvrier puissent circuler, nous sommes arrivée à dessiner une pièce mesurant 3 m de côté. Une pièce adjacente, probablement de même largeur que la précédente, devait être réservée à la vente. Il faut compter une profondeur d'environ 3 m afin que les produits puissent être présentés sur un petit comptoir et que les consommateurs aient de la place pour entrer éventuellement dans l'espace de la boutique. Cela nous donne, au total, une *taberna purpuraria* de 3 m de largeur sur 6 m de profondeur. Il est intéressant de comparer ces dimensions avec celles des *tabernae* du centre de Rome : celles de la *basilica Aemilia* font en moyenne 5 m de largeur sur 5 m de profondeur[28], tandis que les plus grandes *tabernae* situées sur le marché de Trajan[29] font environ 6,5 m sur 3 m. Ainsi, une *taberna purpuraria* pouvait tout à fait être installée dans les quartiers centraux de la capitale et l'on peut penser que les *purpurarii* ayant exercé leur métier dans le *vicus* Iugarius, dans le *vicus* Tuscus, dans le quartier des *Monumenta Mariana* et dans le Trastevere travaillaient dans des *tabernae purpurariae* de dimensions analogues à celles que nous venons de proposer.

Pourquoi se rendre chez le *purpurarius* ?

Les consommateurs se rendaient chez le *purpurarius* pour deux raisons : acheter des produits dérivés de la pourpre[30] (*purpurissum*, *indicum purpurissum*, *ostrum*, base tinctoriale) et acheter de la laine déjà teinte.

La stèle de Parme ne nous éclaire que sur la vente probable de laine filée pourpre. La pourpre étant un produit de luxe, on peut penser que beaucoup d'articles étaient fabriqués à la demande. De cette façon, les commanditaires étaient assurés d'avoir la couleur ou la nuance qu'ils souhaitaient. Ainsi, c'était peut-être chez un *purpurarius* que Caton le Jeune se rendait afin d'avoir des vêtements d'une couleur pourpre différente de celle qui était à la mode :

> En général, Caton pensait qu'il devait prendre le contre-pied des mœurs et des habitudes de son temps, qui, selon lui, étaient mauvaises et exigeaient un grand changement : voyant que la pourpre saturée de rouge vif était à la mode, il portait lui-même de la pourpre foncée (Plut., *Cat. Min.*, 6.5).

Le *purpurarius*, grâce aux sucs tinctoriaux conservés en bouteille, pouvait reproduire les dernières nuances à la mode ou aussi bien créer des nuances originales qui ne l'étaient pas encore. Chacun pouvait donc se rendre à la *taberna* avec une commande précise à faire réaliser ou dans l'intention d'acheter des articles déjà exposés. La plupart des ventes devait se faire au détail, comme le montre la présence de la *regula* et de la balance : cela permettait aux moins riches d'acquérir deux ou trois mètres de laine pourpre destinée à être brodée sur un vêtement, ou à être tissée, sous forme de *vitta*, pour orner, par exemple, l'autel des dieux Mânes, ou sous forme de *fascia*, pour se protéger du froid[31]. Les fouilles archéologiques d'une décharge de Didymoi en Égypte ont révélé plusieurs restes de vêtements contenant de la laine pourpre[32]. Des reconstitutions ont permis de calculer la longueur de laine pourpre nécessaire pour tisser un *clavus* sur une tunique courte et une tunique longue. Elle est estimée entre 100 et 125 cm[33], ce qui reste une quantité très raisonnable et, de ce fait, abordable par des catégories sociales moyennes.

Quel était le statut social des *purpurarii* ?

Six *purpurarii* ont un statut inconnu en raison du mauvais état de conservation des inscriptions. L'étude des inscriptions fait cependant apparaître que ce métier était exercé par des *liberti* et des *ingenui*. Seule une inscription fait mention d'une esclave *purpuraria*[34]. Les *liberti*, qui sont sûrement au nombre de vingt et probablement au nombre de vingt-deux sont quatre fois plus nombreux que les *ingenui* assurés ou probables (voir tableau ci-dessous). Certains *purpurarii* ont exercé une charge, comme M. Satellius Marcellus, *sevir*, dont l'épitaphe a été retrouvée à Mevaniola[35] et comme C. Haius Doryphorus, augustal, d'après son épitaphe retrouvée à Pouzzoles[36]. C'est sans doute aussi le cas pour C. Marcilius Eros qui occupe la charge de *quinquevir* à Truentum[37]. Cela signifie que ce métier était compatible avec des fonctions religieuses municipales, supposant un certain niveau de richesse. Ces derniers faisaient donc partie de l'élite qui se situait dans l'échelle sociale, juste en dessous de l'aristocratie décurionale et au-dessus de la plèbe[38].

28 Coarelli 2001, 56-57 ; 66.

29 *Ibid.*, p. 140.

30 Supra, p. 123.

31 Supra, p. 120.

32 Cardon *et al.* 2011, 273.

33 Cardon *et al.* 2011, 209.

34 *CIL*, VI, 9848 ; catalogue p. 237.

35 *CIL*, XI, 6604 ; catalogue p. 238.

36 *CIL*, X, 1, 540 ; catalogue p. 238.

37 Cristofori 2004, 506-507 ; Šašel Kos, 2016.

38 Duthoy 1974 ; Abramenko 2013.

Parmi les sept inscriptions qui concernent les *purpurarii* ayant exercé leur profession à Rome, on remarque que trois inscriptions mentionnent le gentilice Veturius. D'après les Fastes consulaires, cette *gens* compte plusieurs consuls au Ve siècle a.C. et le dernier Veturius à avoir brigué cette charge fut Lucius Veturius Philo qui fut consul en 206 a.C.

La première de ces trois inscriptions est censée dater du Ier siècle a.C. :

> *V(ivus) D(ecimus) Veturius D(ecimi) l(ibertus) Diog(enes)/(obitus) D(ecimus) [Veturius] D(ecimi) l(ibertus) Nicepor/v(iva) Veturia D(ecimi) l(iberta) Fedra de sua pecunia faciund(um) coir(avit)/ sibi et patrono et conlibert(o)/et liberto/Nicepor conlibertus v(ixit) mecum annos XX/purpurari(i) a Marianeis/viv(us) D(ecimus) Veturius D(ecimi) G(aiae) l(ibertus) Philarcur(us)*[39].

Cette inscription est faite par Veturia Fedra, affranchie de Decimus, qui y associe son patron, Decimus Veturius Diogène, affranchi de son statut, son compagnon d'affranchissement, Decimus [Veturius] Nicépor, et son affranchi dont le nom est probablement celui mentionné à la fin de l'inscription : Decimus Veturius Philarcurus. La deuxième inscription n'est pas datée :

> *D(ecimus) Veturius D(ecimi) l(ibertus) Atticus/purpur(arius) de vico Iugar(io)/Veturia D(ecimi) l(iberta) Tryphera/arbitratu*)[40].

Elle mentionne Decimus Veturius Atticus, affranchi de Decimus et par Veturia Tryphera. D. Atticus est *purpurarius* dans le *vicus* Iugarius. Dans l'hypothèse où la première et la deuxième inscription seraient contemporaines, il serait tentant de mettre en relation les quatre *purpurarii* des *Monumenta Mariana* et le *purpurarius* du *vicus Iugarius* qui tous portent le *nomen* Veturius. Ils pourraient être des affranchis d'un même patron qui aurait investi dans la pourpre et qui aurait placé deux de ses affranchis, Decimus Veturius Diogène et Decimus Veturius Atticus, à la tête de deux *officinae* se trouvant respectivement dans le quartier des *Monumenta Mariana* et dans le *vicus Iugarius*. Ce patron aurait pu déléguer à un groupe de *purpurarii* la gestion de ses *officinae purpurariae*[41].

Il se pourrait tout aussi bien que ces affranchis aient travaillé pour leur propre compte, à des périodes différentes. La troisième inscription est datée du Ier ou du IIe siècle p.C.[42] :

> *L(ucio) Plutio L(ucii) l(iberto) Eroti/purpurario de vico Tusco/Plutia L(ucii) l(iberta) Auge/fecit sibi et/Veturiae C(aii) C(aii) l(ibertae) Atticae*).

Cette inscription n'est pas contemporaine des deux précédentes. Cependant, il faut tout de même souligner qu'une affranchie de la famille des Veturii est de nouveau associée à la pourpre, même si cette dernière n'était pas elle-même *purpuraria*. Une branche des Veturii aurait-elle été encore versée dans l'*ars purpuraria* au Ier ou IIe siècle p.C ?

Parmi les *purpurarii* dont les inscriptions ont été retrouvées en province, trois auraient exercé leur métier dans des villes littorales ayant sans doute abrité un atelier producteur côtier : Narbonne[43], Philippes[44] et Der-el-qual'a[45] près de Beyrouth. Une autre inscription a été retrouvée à Gadès qui était un grand carrefour commercial. Les trois restantes ont été mises au jour dans des villes intérieures : Cordoba en Bétique, Pollentia en Gaule Cisalpine et Enchir-Fegousia en Numidie. Ces inscriptions sont soit mutilées, soit trop laconiques, de sorte que nous ne pouvons pas juger du statut des *purpurarii* ayant exercé leur métier dans les provinces.

Ainsi, la fabrication de la pourpre à l'intérieur des terres était assurée par les *purpurarii*. Ces derniers assuraient aussi la vente au détail des articles de pourpre qu'ils produisaient dans leurs *tabernae purpurariae*. Voyons maintenant les métiers et les lieux uniquement consacrés à la vente de la pourpre.

Les *mercatores* et les *negotiatores purpurarii*

Nous connaissons l'existence de *mercatores* et de *negotiatores* spécialisés dans la pourpre grâce à des sources littéraires et épigraphiques. Les *mercatores* et les *negotiatores*

39 *CIL*, I, 1413 = *ILS*, 9428 : "Du vivant de Decimus Veturius Diogène affranchi de Decimus, à la mort de Decimus [Veturius] Nicépor, affranchi de Decimus. De son vivant Veturia Fedra, affranchie de Decimus a pris soin de faire cela sur ses ressources, pour elle, son patron, son compagnon d'affranchissement et son affranchi. Nicépor mon compagnon d'affranchissement a vécu 20 ans avec moi. Les purpuraires [du quartier des Monumenta] Mariana. Du vivant de Decimus Veturius Philarcurus, affranchi de Decimus et de Gaia". Gregori 1994, 741, n. 10 ; Vicari 2001, 95 ; catalogue, p. 235.

40 *AE*, 1923, 59 ; catalogue, p. 237 : "Decimus Veturius Atticus, affranchi de Decimus, *purpurarius* du quartier Iugarius. Veturia Tryphera, affranchie de Decimus, selon leur volonté".

41 Fabre 1981, 339.

42 *CIL*, XIV, 2433 : "À Lucius Plutius Eros affranchi de Lucius, purpuraire du quartier Tuscus. Plutia Auge affranchie de Lucius a fait cela pour eux et pour Veturia Attica affranchie des deux Caius" ; Vicari 2001, 96 ; catalogue, p. 239.

43 *Not. Dign.*, XI, 73.

44 *CIL*., III, 664 ; catalogue, p. 240 ; infra, p. 137.

45 *CIL*, III, 6685 ; catalogue, p. 236. Der-el-qual'a est une ville voisine de Beyrouth dans laquelle a été retrouvée une nécropole importante où se faisaient enterrer les habitants de Beyrouth. Des traces de production de pourpre ont été mises au jour à Beyrouth : catalogue, p. 236.

Nom	Référence	Lieu de trouvaille	Date	Statut*
D. Veturius Diogene D. Veturius Nicepor Veturia Fedra D. Veturius Philarcurus	*CIL*, I[er], 1413 = *ILS*, 9428 = *CIL* VI, 37820 = *ILLRP* 809	Rome	I[er] s. a.C.	*liberti* (4)
A. Oppeius Glaucia	*CIL*, I, 2, 3123 = AE 1967, 88	Capoue	Vers 50 a.C.	*libertus*
Diocles Diotimus	*CIL*, II, 2235	Cordoue	?	*libertus* ?
?	*CIL*, III, 664	Philippes	?	?
?	*CIL*, III, 6685	Der el qual'a	?	?
M. Pullius Hormus Marcus Pullius Castus	*CIL* , V, 1044 = *Insc. Aquil*. 724	Aquilée	I[er] s. p.C.	*liberti* (2)
M. Luri[us]	*Insc. Aquil*. 723	Aquilée		?
Q Vari[s]idius Naso	*CIL*, V, 7620	Pollentia	I[er] s. p.C.	*ingenuus*
T. Livius Philoxenus	*CIL*, VI, 2, 9843	Rome	I[er] s. aC/I[er] s. p.C.	*libertus*
L. Plutius Hermippus	*CIL*, VI, 2, 9844	Rome	2[e] moitié du I[er] s. p.C.	*ingenuus* ?
L. Venonius Hospes	*CIL*, VI, 2, 9845	Rome	I[er] s. aC/I[er] s. p.C.	*ingenuus* ?
Viciria, Viciria T, Viciria Nice, Viciria Creste	*CIL*, VI, 2, 9846	Rome	I[er] s. p.C. ?	*libertae* (4)
[---] et Sontia [R]estituta	*CIL*, VI, 2, 9847	Rome	I[er]/II[e] s. p.C.	?
[---]a, Eurania Mu[sa]	*CIL*, VI, 2, 9848	Rome	?	*servae*
L. Modius Philomusus	*CIL*, VI, 2, 32454	Rome	?	*libertus*
D. Veturius Atticus	*AE*, 1923, 59	Rome	?	*libertus*

Nom	Référence	Lieu de trouvaille	Date	Statut
L. Bennius	*AE*, 1994, 283	Rome	?	?
?	*CIL*, VIII, 2523	Enchir-Fegousia, Numidie	?	?
C. Marcilius Eros	*CIL*, IX, 5276	Truentum	1[re] moitié du I[er] s. p.C.	*libertus* ?
C. Haius Doryphorus	*CIL*, X, 540	Pouzzoles	2[e] moitié du I[er] s./II[e] s. p.C.	*libertus*
C. Minatius	*CIL*, X, 3973	Capoue	2[e] moitié du I[er] s. p.C.	*libertus*
C. Pupius Amicus	*CIL*, XI, 1069a	Parme	I[er] s. p.C.	*libertus*
P. Vettius Antioc[hus]	*CIL*, XI, 2136	Chiusi	I[er] s. p.C.	*libertus*
M. Satellius Marcellus	*CIL*, XI, 6604 = Suppl. It., n.s. 11, n° 7	Mevaniola	I[er] s. p.C.	*ingenuus*
Annius Sempronius Laetus	*CIL*, XII, 4507	Narbonne	I[er] s. p.C.	*libertus*
Nonnius Stephanus	*CIL*, XIV, 473	Ostie	?	*libertus* ?
L. Plutius Eros	*CIL*, XIV, 2433	Marino	I[er]/II[e] s. p.C.	*libertus*

Tableaux récapitulatifs des *purpurarii*.

sont des commerçants qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer l'un de l'autre. Ils ont fait l'objet d'un certain nombre d'études dont nous présenterons tout d'abord les résultats et les hypothèses.

Activités des *mercatores* et des *negotiatores purpurarii*

La signification des termes "*mercator*" et "*negotiator*" a quelque peu évolué au cours du temps[46].

Pour la République, nous devons l'essentiel des témoignages sur les *mercatores* à Cicéron[47]. Si l'on en croit ce dernier, le *mercator* était alors un commerçant qui parcourait une certaine distance pour aller chercher ses marchandises : il pratiquait essentiellement un commerce d'importation et d'exportation qui passait le plus souvent par la voie maritime[48]. La plupart des *mercatores* étaient d'origine italienne et généralement issus de couches sociales inférieures. Cependant, selon l'étude récente de K. Verboven, on ne peut exclure que ces derniers aient eu des fonctions similaires à ceux des *negotiatores*, c'est-à-dire des manieurs d'argent[49].

Sous l'Empire, cette situation change : les *mercatores* viennent désormais de toutes les provinces de l'Empire et il semble que leur importance économique se soit accrue, comme ce fut le cas pour bien des gens qui profitèrent de la prospérité économique[50]. La diversité d'origine s'accompagne d'une diversité de condition : des esclaves, des *liberti* et des chevaliers exercent désormais ce métier dont la définition exacte oppose encore les chercheurs. En effet, pour certains, le *mercator* est un petit commerçant[51], tandis que pour d'autres, ce métier regroupe en fait de nombreux commerçants spécialisés dont les affaires se font à différentes échelles, sur de courtes ou sur de grandes distances, et qui peuvent aller jusqu'à importer ou exporter des marchandises par mer[52]. Les sources textuelles[53] corroborent plutôt cette dernière hypothèse : le *mercator* est sur la mer par tout temps et n'hésite pas à se rendre jusqu'aux frontières de l'Empire : "Tu cours, marchand (*mercator*) infatigable, au bout du monde, jusqu'aux Indes, fuyant la gêne à travers la mer, les rochers, les flammes"[54] (Hor., *Epist.*, 1.1.45-46).

Le *negotiator* ou *negotians* est, quant à lui, une personne qui s'occupe des *negotia*[55]. Sous la République, le *negotiator* est un banquier[56], tandis que sous l'Empire, c'est un homme d'affaires[57] qui est également versé dans une entreprise de transport terrestre ou maritime, dans l'industrie, dans les affaires immobilières ou dans l'exploitation agricole. Il peut être présent aussi dans le petit commerce en tant que propriétaire de *tabernae* qu'il fait gérer par une tierce personne[58]. C'est le fait d'avoir investi de l'argent dans une entreprise dont ils commercialisaient les produits qui leur conférait le titre de *negotiator*[59].

Sous l'Empire, la différence entre ces deux métiers repose essentiellement sur l'ampleur des affaires menées : les affaires du *negotiator* sont d'une plus grande importance, tandis que le *mercator* restait juste un marchand et non un producteur ou un investisseur[60] ; celles du *mercator* sont de moindre importance et se pratiquent à une échelle plus réduite[61]. Pour les voyages maritimes, le *negotiator* frète peut-être un navire entier[62], tandis que le *mercator* s'entend probablement avec d'autres

46 Entre autres : Cagnat *DA*, *s.v. Negotiator* ; Cagnat *DA*, *s.v. Mercator* ; Rougé 1966, 274-291 ; Moschetti 1969, 374-410 ; Feuvrier-Prevotat 2001, 367-405 ; D'Arms 1981 ; De Salvo 1987, 9-32 ; Garcia Brosa, 173-190.

47 Entre autres : Cic, *Att*, 7.7.5 ; 9.9.2 ; 9.10.3 ; *Verr.*, 2.2.55, 137 ; 2.5.58.149.

48 Rougé 1966, 287.

49 Verboven 2007, 19.

50 *Ibid.*, p. 302-316.

51 Höbenreich 1996, 249.

52 Rougé 1966, 287 ; Thébert 1980, 900.

53 Hor., *O.*, 1.31.10-15 ; 3.24.35-41 ; *Epist.*, 1.16.69-72 ; Sen., *Ben.*, 6.14.4 ; Aug., *Serm.*, 70.2.

54 *impiger extremos curris mercator ad Indos, per mare pauperiem fugiens, par saxa, per ignes*.

55 Valencia-Hernandez 1989-1990, 205 ; Valencia-Hernandez 1992, 101.

56 Cagnat *DA*, *s.v. Negotiator* ; Rougé 1966, 277 ; D'Arms 1980, 24 ; De Salvo 1987, 234.

57 Garcia Brosa 1999, 184 ; Rougé 1966, 277.

58 Rougé 1966, 275 ; Nicolet 1993, 360 ; D'Arms 1980, 24 ; Narducci 1984, 232.

59 Verboven 2007, 26.

60 Verboven 2007, 63.

61 Rougé 1966, 290 ; Höbenreich 1997, 296.

62 Tac., *Ann.*, 13.51 : "Les provinces d'au-delà des mers, chargées du transport des grains, reçurent sur ce point, quelques adoucissements, et l'on établit que les navires des négociants ne seraient point compris dans le cens de leurs biens, ni assujettis au tribut." (*Temperata apud transmarinas provincias frumenti subvectio. Et ne censibus negotiatorum naves adscriberentur, tributumque pro illis penderent, constitutum*) ; SHA, *Vie de Firmus*, 3.3 : "Il avait contracté une solide alliance avec les Blemmyes et les Sarrazins et avait également envoyé à plusieurs reprises des navires marchands jusqu'aux Indes" (*Idem et cum Blemyis societatem maximam tenuit et cum Saracenis : naves quoque ad Indos negotiatorias saepe misit*) Trad. A. Chastagnol.

mercatores pour en faire autant[63], à moins qu'il ne loue qu'une place pour lui et sa marchandise sur le navire. Mais qu'en est-il dans le domaine de la pourpre ? Que peut-on déduire des inscriptions faisant mention d'un *mercator purpurarius*, d'un *negotiator artis purpurariae*, d'un *negotiator purpurarius* et d'un *negotians purpurarius* ?

Les *mercatores purpurarii*

Une inscription, non datée, retrouvée à Aquinum, évoque avec beaucoup de lyrisme l'existence trop vite abrégée d'un *mercator purpurarius* :

> *[P(ublius) M]urrius P(ubliorum duorum) l(ibertus) Zetus/[Plac]entinus mercator/[pur]purarius, hic situs est/[uiator] consiste et casus hominum cogita/annorum natu(s) XXXV arbitror fuissem/[quom] plurimi fui et florebam maxume,/[et ce]cidi longe ab domo et meis amantib[us]/P(ublius) Murrius P(ubliorum duorum) li(bertus) Eros/[con]libertus et socius uiuus/hoc monumentum fecit ossaque [tran]stulit Placentiam*[64].

Le *mercator purpurarius* Publius Murrius Zetus était un affranchi qui était originaire de la ville de Plaisance. Il avait un associé (*socius*) dénommé Publius Murrius Eros qui était son compagnon d'affranchissement. Rien ne dit que sa société était à Aquinum, mais c'est probable : cette ville était remarquablement bien située sur la via Latina et également bien placée entre les ports de Pouzzoles et d'Ostie. Il lui était facile de se rendre dans l'un des deux ports et d'embarquer sur un navire pour aller acheter sa pourpre. La présence de pourpre végétale dans cette ville[65] n'implique pas pour autant que ce *mercator* n'ait pas vendu de la pourpre marine. Le métier de *mercator purpurarius* semble avoir permis à Publius Murrius Zetus de mener une vie confortable sur le plan financier, *mais* a priori pas toujours heureuse, puisqu'il se plaint d'être mort loin des siens. Cette inscription semble faire écho aux vers d'Horace qui évoquent aussi la nostalgie des *mercatores* :

> Quand l'Africus lutte avec les flots icariens, le marchand (*mercator*) effrayé vante le séjour paisible et la campagne de sa petite ville : mais bientôt il répare les avaries de ses embarcations, indocile à souffrir la gêne[66] (*O.*, 1.1.9-18).

Chaque voyage était apparemment source d'angoisse pour le *mercator* et plus particulièrement pour le *mercator* qui transportait des marchandises précieuses, dont la pourpre faisait partie :

> Toutefois, comme entre voyageurs, que le beau temps en mer a favorisés, celui-là estime devoir plus à Neptune, dont la cargaison était alors plus importante et plus précieuse ; comme le marchand (*mercator*) acquitte son vœu de meilleur cœur que le simple passager ; comme, parmi les marchands (*mercatores*) mêmes, la gratitude se traduit avec plus d'effusion chez celui qui rapportait des parfums, de la pourpre (*purpura*), des produits valant leur pesant d'or, que chez celui dont le gros chargement se composait de denrées du plus bas prix, bonnes à servir de lest : ainsi le bienfait de la paix, encore qu'il s'étende à tous, touche plus profondément ceux qui en savent bien user[67] (Sen, *Ep.*, 8.73.5).

En cas de naufrage, les *mercatores* spécialisés dans les articles de luxe, dont le *mercator purpurarius*, perdaient beaucoup d'argent et ce genre d'incident pouvait peut-être même les ruiner. En revanche, en cas de tempête, ce sont les *mercatores* spécialisés justement dans la vente des produits de luxe, et donc de la pourpre, qui avaient le plus de chance de voir leurs marchandises sauvées. En effet, celles-ci étaient légères et elles ne faisaient probablement pas partie des marchandises dont il fallait délester le navire, comme le suggère ce passage de la Loi Rhodienne sur le jet :

> Dans ce même navire, alors que plusieurs marchands (*mercatores*) ont chargé diverses sortes de marchandises et qu'en outre y voyagent de nombreux passagers (…) on procède au jet par nécessité du fait de la grande tempête qui se lève. On a alors posé ces questions : savoir s'il faut que tous réparent le jet, notamment ceux qui ont de ces marchandises

63 *Dig.*, 14.2.2.2 ; Macrob., *Sat.*, 2.6 : Un marchand lui demandait comment il devait partager un vaisseau avec son associé : on rapporte qu'il lui répondit : "Si vous le partagez, vous ne l'aurez ni l'un ni l'autre" (*Navem si dividis, nec tu nec socius habebitis*).

64 *AE*, 1972, 74 ; catalogue, p. 239 : "Ici se trouve Publius Murrius Zetus de Plaisance, affranchi des deux Publius, *mercator purpurarius* ; voyageur, arrête-toi et pense au sort malheureux des hommes : je devais avoir 35 ans quand j'étais dans la fleur de l'âge et que je prospérais au mieux, et je suis mort loin de chez moi et des miens qui m'aimaient. Publius Murrius Eros, affranchi des deux Publius, son compagnon d'affranchissement et associé survivant a fait construire ce monument de son vivant et a transféré ses ossements à Plaisance".

65 Hor., *Epist.*, 1.26-30.

66 *Luctantem Icariis fluctibus Africum mercator metuens otium et oppidi laudat rura sui ; mox reficit rates quassas, indocilis pauperiem pati*. Mais aussi : Hor., *O.*, 1.31.10-15 ; *Sat.*, 1.1.6.

67 *Sed quemadmodum neptuno plus debere se iudicat ex is, qui eadem tranquillitate usi sunt, qui plura et pretiosiora illo mari vexit, animosius a mercatore quam a vectore solvitur votum, et ex ipsis mercatoribus effusius gratus est, qui odores ac purpuras et auro pensanda portabat quam qui vilissima quaeque et saburrae loco futura congesserat : sic huius pacis beneficium ad omnes pertinentis altius ad eos pervenit, qui illa bene utuntur.*

qui ne chargent point le navire, comme des pierres précieuses, des perles (…)[68] (*Dig.*, 14.2.2).

La pourpre, qui n'est pas nommée ici, faisait bien évidemment partie de cette dernière catégorie de marchandises.

Les *negotiatores purpurarii*

Trois inscriptions révèlent l'existence d'un *negotiator artis purpurariae*, d'un *negotiator purpurarius* et d'un *negotians purpurarius*.

La première épitaphe, datée de la seconde moitié du II^e^ siècle p.C.[69] et retrouvée à Augusta Vindelicum en Rétie concerne un dénommé Tiberius Cl(audius) Euphrates :

[D(iis) M(anibus) et]/perpetuae securit(ati)/Tib(erius) Cl(euphas) Euph[r]a[tes]/IIIIII vir aug(ustalis) nego[t(iator)] artis purpurariae/ qui vixit annos LXXVI/Seniliae Lascivae coniugi/et Clau[d(ii)] Fortunensi et Antigono/[et] Apro filiis vivos vivis fecit[70].

Nous ne connaissons pas le statut de Tiberius Cleuphas Euphrates, mais le port d'un cognomen grec et le fait qu'il ait exercé la charge de sévir augustal laissent penser qu'il était *libertus*[71]. La ville d'Augusta Vindelicum, située à environ 50 km du Danube, se trouve sur une voie commerciale reliant l'Italie du Nord à la Rhétie[72].

La deuxième épitaphe est datée du III^e^ siècle p.C. Elle a été retrouvée à Lyon :

D(iis) M(anibus) / et memoriae / aetern(ae) Vic/torio Regulo civi Nemeti et / neg(otiatori) Duro(cortoro) purpu/rario Vic(to) rius / Tetricus ve(teranus) leg(ionis) XX(II) / Pr(imigeniae) p(iae) f(idelis) fratri carriss(imo) / p(onendum) c(uravit) (et) s(ub) (ascia) ded(icavit)[73].

Le *negotiator purpurarius* Victorius Regulus était citoyen Némète : il appartenait donc au peuple des Némètes qui était situé en Germanie Supérieure à proximité de la frontière provinciale de la Gaule Belgique, non loin des Rèmes dont il était séparé par le territoire des Mediomatrici. Il a pratiqué son métier dans la ville de Durocortorum[74], l'actuelle ville de Reims, qui fut non seulement la capitale des Rèmes, mais aussi celle de la Gaule Belgique puis de la Belgique Seconde. Cette ville, qui était un grand carrefour routier comme l'attestent l'itinéraire d'Antonin (356, 362, 365, 379, 381) et la Table de Peutinger, était traversée par de grands axes dont l'un menait directement vers le sud de la Gaule en passant par Lyon. Or c'est justement dans cette dernière ville que l'inscription a été retrouvée. On peut donc penser que Victorius Regulus se rendait à Lyon par voie de terre, puis qu'il continuait son voyage par la voie fluviale que constituait le Rhône et qui le menait directement sur la côte méditerranéenne à mi-chemin entre Narbonne et Toulon qui étaient deux villes productrices de pourpre[75].

La troisième inscription n'est pas datée et elle est de plus mutilée. Elle a été retrouvée à Rome :

------ / [---]eius, ci[vis ? ---], / [- -- ne]gotias (!) *pur[purarius, ---] / [---] AV + [---] / ------*?[76].

Nous sommes ici en présence d'un *negotians purpurarius* et non d'un *negotiator purpurarius*. Mais les deux termes étaient synonymes[77].

Le quatrième témoignage est celui de Suétone qui rapporte que Néron "fit fermer les étalages de tous les *negotiatores*"[78] présents sur le marché (*nundina*), car ils avaient vendu les deux couleurs concernées par le premier monopole sur la pourpre[79] (*Ner.*, 32.4-6). Ce passage est important, car

68 *Cum in eadem nave varia mercium genera complures mercatores coegissent praetereaque multi vectores servi liberique in ea navigarent, tempestate gravi orta necessario iactura facta erat : quaesita deinde sunt haec : an omnes iacturam praestare oporteat et si qui tales merces imposuissent, quibus navis non oneraretur, velut gemmas margaritas ?*

69 Vicari 2001, 110.

70 *CIL*, III, 5824 ; *D*, 7598 : "Aux Dieux Mânes et à la sécurité perpétuelle. Tiberius Cleuphas Euphrates sevir augustal, *negotiator artis purpurariae*, qui a vécu 76 ans. À Senilia Lasciva, son épouse, et à ses fils Fortunatus, Antigonus et Aprus Claudius. Il a fait (cela) de son vivant et pour eux de leur vivant". Nous suivons Dessau qui développe *Tib Cl Euph[…]a[…]* en *Tib(erius) Cl(audius) Euph[r]a[tes]*.

71 Lassere 2005, 165 : un *libertus* n'était pas obligé d'indiquer sa *libertinatio*. Infra, p. 239

72 Tassaux 2004 : c'est l'une des routes du vin d'Italie du Nord et de l'huile d'Istrie.

73 *AE*, 1982, n° 709 ; catalogue, p. 239 : "Aux Dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Victorius Regulus, citoyen Némète et *negotiator purpurarius* de Durocortorum. Victorius Tetricus, vétéran de la 22^e^ légion Primigenia, pieuse, fidèle, a pris soin de placer (cela) pour son très cher frère et a dédié ce monument avant qu'il ne soit achevé".

74 Interprétation de l'*AE*, 1982, 709.

75 Catalogue, p. 223 et p. 238.

76 *CIL*, VI, 33888 ; catalogue, p. 239.

77 Mais on peut plutôt voir dans *[---]eius* la fin d'un nomen et dans *Ci[---]* le début d'un cognomen ; cf. Cristofori 2004, 502, n° 11.

78 *Et cum interdixisset usum amthystini ac Tyrili coloris summisissetque qui nundinarum die pauculas uncias uenderet, praeclusit cunctos negotiatores*.

79 Supra, p. 109.

Activité	Statut	Lieu d'origine	Lieu d'activité	Lieu de trouvaille	Datation
Publius Murrius Zetus *Mercator purpurarius* (*AE*, 1972, 74)	*Libertus*	Plaisance	Aquinum ?	Aquinum	I^er^ s. p.C.
Tiberius Cleuphas Euphrates *Negotiator artis purpurariae* (*CIL*, III, 5824)	*Libertus ?*	?	Augusta Vindelicum ?	Augusta Vindelicum	2^e^ moitié du II^e^ s. p.C.
Victorius Regulus *Negotiator purpurarius* (*AE*, 1982, 709)	*Ingenuus*	Némète	Durocortorum	Lugdunum	III^e^ s. p.C.
[---]eius ci[?---] *[ne]gotias* (!) *pur[purarius]* (*CIL*, VI, 33888)	*Ingenuus ?*	?	?	Rome	?
Negotiatores (Suet., *Ner.*, 32.4)	?	?	Rome, *nundinae*		Sous le règne de Néron

Tableau récapitulatif des *mercatores* et des *negotiatores purpurarii*.

il révèle que les *negotiatores* vendaient sur les marchés la pourpre qu'ils avaient achetée.

Les *mercatores purpurarii* et les *negotiatores purpurarii* : quelle conclusion ?

Les inscriptions dont nous disposons sont certes trop peu nombreuses et dans l'ensemble trop peu évocatrices. Nous pouvons néanmoins supposer que la spécialité de ces commerçants ne faisait pas d'eux des détaillants, mais plutôt des importateurs, c'est-à-dire des marchands en gros. Cependant nous n'avons aucune indication explicite sur les volumes d'affaires et, de ce fait, nous ne pouvons savoir ce qui différenciait les *mercatores* des *negotiatores purpurarii*. Nous pouvons noter que les trois *negotiatores purpurarii* étaient installés dans des villes importantes situées à proximité d'axes routiers ou fluviaux (Durocortorum, Augusta Vindelicum et Rome) tandis que le *mercator purpurarii* d'Aquinum était installé dans une ville riche, mais d'importance régionale.

Sur les quatre inscriptions qui nous sont parvenues, trois confirment le rôle de commerçant voyageur des *mercatores* et des *negotiatores purpurarii*. Même si leur lien avec la mer n'est pas directement visible, nous avons constaté qu'ils pouvaient la rejoindre par voie fluviale. L'exemple de Victorius Regulus est, à ce propos, tout à fait significatif : il était Némète et il avait choisi de travailler à Durocortorum qui était un grand carrefour commercial. La situation de cette ville lui permettait de voyager par route jusqu'à Lyon et d'emprunter le Rhône, comme le faisait beaucoup d'autres *negotiatores*[80], pour atteindre le sud de la Gaule et les ateliers côtiers de Narbonne et Toulon.

Regardons à présent les lieux dans lesquels se faisait la vente de la pourpre.

Les lieux de vente : les marchés

La vente de la pourpre par les *negotiatores* et les *mercatores* avait lieu au marché (*nundina*). Le texte de Suétone (*Ner.*, 32.4-6) qui évoque la mise en place de la première loi de monopole sur la pourpre nous indique un des lieux de vente des *negotiatores* : le marché (*nundinae*)[81]. À Rome, où se déroule l'action du texte de Suétone, ce marché avait lieu tous les huit jours[82]. Dans la deuxième moitié du IV^e^ siècle, les *negotiatores* en général vendent encore leurs marchandises sur les marchés, comme le montre un article du *Code Justinien*[83] qui vise à empêcher toute exaction sur les marchandises des *negotiatores* attachés à la maison impériale.

80 Rougé 1966, 283.

81 "Après avoir interdit l'usage des couleurs améthyste et tyrienne, il aposta quelqu'un pour en vendre quelques onces un jour de marché et fit fermer les étalages de tous les *negotiatores*." (*Et cum interdixisset usum amethystini ac Tyrili coloris summisissetque qui nundinarum die pauculas uncias uenderet, praeclusit cunctos negotiatores*).

82 Andreau 1999, 89.

83 *CJ*, 4.60.1 : "Que les *negotiatores* à qui il a été permis de tenir des foires ou des marchés par un privilège de nos prédécesseurs ou de nos majestés, ne puissent, dans les foires et les marchés, être assignés à l'effet de céder leurs marchandises" (entre 364 et 375). (*Qui exercendorum mercatuum aut nundinarum licentiam vel veterum indulto vel nostra auctoritate meruerunt, ita beneficio rescripti potiantur, ut nullum in mercatibus atque nundinis ex negotiatorum mercibus conveniant*).

Au début du V^e^ siècle les *mercatores* étaient eux aussi présents sur les *nundinae*. Un article du *Code Justinien* met également les *mercatores*[84] en relation avec ces marchés périodiques, de même qu'un passage de Sidoine Apollinaire, dans lequel l'auteur critique ceux de ses contemporains qui tirent profit de leur collaboration avec les barbares :

> Ce sont eux qui envient aux gens tranquilles leur paix, au soldat sa solde, au courrier ses provisions, au *mercator* son marché (*mercatoribus nundinas*)[85] (*Epist.*, 5.7.3).

Ainsi, on peut supposer que les *mercatores purpurarii* et les *negotiatores purpurarii*, comme les autres commerçants, vendaient leurs marchandises sur les *nundinae*.

Les πορφυροπώλαι et les πορφυρας

Les sources épigraphiques grecques ont révélé l'existence de vendeurs de pourpre nommés πορφυροπώλαι et d'un métier dont il est encore impossible de donner une interprétation exacte : le πορφυρας.

Les πορφυροπώλαι

Le mot πορφυροπώλης est formé du mot πορφύρα et du mot πώλης qui signifie vendeur. Le πορφυροπώλης était donc littéralement un vendeur de pourpre. Ainsi, contrairement au *purpurarius* qui était un fabricant et un commerçant[86], le πορφυροπώλης n'était logiquement qu'un commerçant. Au total, nous possédons sept témoignages[87] faisant référence à huit πορφυροπώλαι : Marcus Spedius Naso et Elpis Spedia à Cos, Marcus Aurelius Alexandros Moschianos et un πορφυροπώλης de nom inconnu à Hiérapolis, Euschemôn à Miletopolis, Leontia à Parion, Lydia à Thyatire et une πορφυροπώλης de nom inconnu à Abaecaenum. Mais que nous apprennent ces inscriptions ?

Trois des πορφυροπώλαι précités avaient un statut social assez élevé pour jouer un rôle non négligeable au sein de leur cité : Marcus Aurelius Alexandros Moschianos qui était bouleute à Hiérapolis[88], Euschemôn qui fit construire un temple à ses frais à Miletopolis[89] et Antiochos qui fut honoré comme évergète à Philippes. Cela suggère assez clairement que cette profession pouvait être lucrative.

Les autres inscriptions nous donnent quelques indications sur l'activité des πορφυροπώλαι. Trois πορφυροπώλαι ont exercé leur profession dans des villes côtières : Marcus Spedius Naso et Elpis Spedia à Cos[90], où la production de soie teinte en pourpre est attestée au I^er^ siècle a.C., et Leontia à Parion. La localisation littorale de ces villes laisse penser que tous les trois vendaient de la pourpre marine.

En revanche, nous devons émettre une réserve pour les πορφυροπώλαι ayant exercé leur profession à l'intérieur des terres. Il en est ainsi à Hiérapolis où ont été mises au jour sept inscriptions faisant mention d'un collège de πορφυροβάφοι (teinturiers). Selon Strabon, l'eau de Hiérapolis est "remarquablement adaptée à la teinture de laine, si bien que la laine teinte avec les racines (de garance) rivalise avec celle teinte avec le *coccum* ou celle faite avec de la pourpre marine"[91] (13.4.14-15). Ainsi, si l'on rapproche ce texte des inscriptions, on peut en déduire que les πορφυροβάφοι vendaient de la pourpre végétale. Par conséquent nous voyons que le terme grec "πορφύρα" peut désigner aussi bien la pourpre végétale que la pourpre marine.

Mais les deux πορφυροπώλαι ayant exercé leur profession à Abaecaenum en Sicile et à Miletopolis en Asie, deux villes intérieures, vendaient peut-être de la pourpre marine. Quant à la "jeune femme nommée Lydia, une marchande de pourpre de la ville de Thyatire" (γυνὴ ονόματι Λυδία, πορφυρόπωλις πόλεως Ξυατίρων)[92], il est très probable qu'elle ait vendu, elle aussi, de la pourpre marine. Nous savons d'après le récit de l'apôtre Paul que c'est à Philippes, en Macédoine, que cette vendeuse de pourpre de Thyatire, en Lydie, se convertit au

84 *CJ*, 4.63.4 : "Il faut que les *mercatores* soumis aussi bien à notre autorité souveraine qu'au roi des Perses, n'exercent sur aucun *nundina* au-delà des territoires dont nous avons convenu lors du traité avec la nation citée afin que des royaumes étrangers ne fouillent des secrets, ce qui n'est pas acceptable" (en 408 ou 409). (*Imperatores Honorius, Theodosius. Mercatores tam imperio nostro quam persarum regi subiectos ultra ea loca, in quibus foederis tempore cum memorata natione nobis convenit, nundinas exercere minime oportet, ne alieni regni, quod non convenit, scrutentur arcana*).

85 *hi sunt, qui invident tunicatis otia stipendia paludatis, viatica veredariis mercatoribus nundinas, munuscula legatis* (…).

86 Supra, p. 131.

87 Pour le détail de ces inscriptions, on se référera au catalogue, p. 240.

88 Ritti 1985.

89 Catalogue, p. 240.

90 "Ni les tissus pourprés de Cos (*Coae purpurae*) ni les pierres coûteuses ne te rendent les moments qu'une fois la durée, de ses ailes, a déposés et consignés en des fastes trop connus" (Hor., *O.*, 4.13.13-16).

91 ἔστι δὲ καὶ πρὸς βαφὴν ἐρίων θαυμαστῶς σύμμετρον τὸ κατὰ τὴν Ἱεράπολιν ὕδωρ, ὥστε τὰ ἐκ τῶν ῥιζῶν βαπτόμενα ἐνάμιλλα εἶναι τοῖς ἐκ τῆς κόκκου καὶ τοῖς ἀλουργέσιν·.

92 Catalogue, p. 240.

christianisme. La raison pour laquelle Lydia se trouvait dans cette ville n'est pas mentionnée, mais il se pourrait qu'il y ait eu une production de pourpre à Philippes. L'épigraphie nous apporte, à ce propos, un élément de réponse.

En effet, une dédicace retrouvée à Philippes[93], datée du Ier siècle p.C., nous dit :

> Τὸν πρῶτον ἑκ τῶν πορφυροβάφ[ων Ἀν]τίοχον Λύκου Θυατειρ[ην]ὸν εὐεργέτ[ην] καί --- ἡ πόλις ἐτ̄[ίμησε]
>
> (Le premier des teinturiers en pourpre, Antiochos fils de Lycos, de Thyatire, la cité l'honore comme évergète).

Nous pouvons noter également la présence, au Ier siècle p.C., d'un collège de πορφυροβάφοι dans la ville voisine de Thessalonique :

> Ἡ συνήθεια τῶν πορφυροβάφων Μένιππον Αμ[μ]ίου τὸν καί Σεβῆρον Θυατειρηνὸν, μνήμης χάριν
>
> (le collège des teinturiers en pourpre (…) en mémoire de Ménippe, fils d'Ammius, surnommé Severus, de Thyatire).

Nom	Lieu d'origine	Métier	Lieu d'activité
Lydia (*Actes des Apôtres*, 16, 14)	Thyatire ?	πορφυροπώλης	Thyatire En déplacement à Philippes
Antiochos (*Rev. Phil.*, XIII, 1939, 142)	Thyatire	πορφυροβάφος	Philippes
Menippe (L. Robert, *BÉ*, 1938, 211)	Thyatire	Πορφυροπώλης ? Πορφυροβάφος ?	Thessalonique ou Thyatire

Que pouvons-nous déduire de ces inscriptions ? Il est curieux de constater que trois personnes originaires de la même ville (Thyatire en Lydie) et ayant chacune un lien avec la pourpre se retrouvent à Philippes ou à Thessalonique en Macédoine. Il ne peut s'agir ici d'une coïncidence : ces trois personnes étaient peut-être unies par des intérêts communs. On peut penser qu'Antiochos, le teinturier en pourpre de Philippes, s'était installé dans cette ville afin d'y produire de la pourpre marine et qu'il fournissait les marchands de Thyatire dont Lydia faisait partie. Si Menippe fut honoré par le collège des teinturiers en pourpre de Thessalonique, c'est soit comme membre du même collège et donc comme teinturier de Thessalonique, comme Antiochos à Philippes, soit comme marchand de pourpre en affaires avec les teinturiers de Thessalonique, venu de Thyatire, comme Lydia, pour se ravitailler auprès d'eux.

Quoi qu'il en soit, c'est un petit circuit commercial qui se dessine ici au travers des témoignages épigraphiques : la pourpre marine vendue dans la ville de Thyatire venait de Macédoine : de Philippes où l'on a retrouvé également – ce n'est pas un hasard – un *purpurarius*[94] et peut-être aussi de Thessalonique.

Les πορφυρας : des teinturiers ou des marchands ?

Trois inscriptions faisant allusion à une même personne habitant à Tyr[95] et une inscription d'Aphrodisias[96] ont révélé que deux hommes avaient pratiqué le métier de πορφυρας. Alors que les mots grecs qui désignent les pêcheurs de *murex*, les teinturiers ou les marchands de pourpre sont très explicites, nous sommes en présence ici d'un mot qui n'a pas de signification précise.

La présence d'un πορφυρας à Aphrodisias, ville très à l'intérieur des terres, permet déjà d'éliminer l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un pêcheur. Il reste donc trois possibilités : le πορφυρας était un teinturier en pourpre au même titre que le πορφυροβάφος ou un commerçant en pourpre au même titre que le πορφυροπώλης, à moins qu'il n'ait pratiqué les deux métiers en concomitance, comme le faisaient en Occident les *purpurarii*. Dans l'état actuel des recherches, il nous est impossible de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses, mais le fait qu'Hypéréchios, le πορφυρας de Tyr, ait possédé trois sarcophages en marbre à son nom dans la nécropole pourrait laisser penser qu'il avait une situation confortable et qu'il faisait plutôt commerce de la pourpre.

Malgré le manque de sources, nous pouvons dire qu'en Occident, les *negotiatores purpurarii* et très probablement les *mercatores purpurarii*, au retour de leur long voyage, vendaient de la pourpre sur le marché (*nundina*) de Rome. En Orient, il semblerait que la vente de la pourpre ait été aux mains des πορφυροπώλαι dont certains, comme Lydia, n'hésitaient pas à parcourir 600 km pour aller se ravitailler dans des villes côtières et revendre la pourpre marine en faisant sans doute de substantiels bénéfices.

93 Catalogue, p. 234.

94 Supra, p. 235.

95 Catalogue, p. 241. Ins. 118b, 119, 120.

96 Catalogue, p. 241.

Nom	Métier	Lieu d'activité	Lieu de trouvaille	Date
Marcus Spedius Naso et Elpis Spedia (E. L. Hicks, *Inscriptions of Cos*, n°309, IV, 107)	πορφυροπώλης	Cos ?	Cos	Début du I^er^ s. p.C.
Personne dont le nom est mutilé (*BÉ*, 1955, 305)	πορφυροπώλης	?	Abaecaenum	?
Lydia (*Actes des Apô-tres*, 16, 14)	πορφυροπώλης	Thyatire	Mentionnée à Philippes	I^er^ s. p.C.
M. Aurelius Alexandros Moschianos (W. Judeich, *Altertümer von Hierapolis*, n° 156)	πορφυροπώλης	Hiérapolis	Hiérapolis	2^e^ moitié du II^e^ s. p.C.
Inscription anonyme (*BÉ*, 1971, 650)	πορφυροπώλης	Hiérapolis	Hiérapolis	?
Euschemôn (G. Mendel, *BCH*, 33, 1909, n° 91-92, 338)	πορφυροπώλης	Miletopolis	Miletopolis	I^er^/II^e^ s. p.C.
Leontia (*BÉ*, 1970, 625)	πορφυροπώλης	Parion ?	Parion	IV^e^/V^e^ s. p.C.

Tableau récapitulatif des πορφυροπώλαι.

Activité	Teinturier	Commerçant	Lieu de fabrication	Lieu de vente
Infector (Isid., *Etym.*, 20.15-16)	Oui	Non	"*officina infectoria*" ou atelier de grand teint (*CIL*, IV, 7812) *officina purpuraria* (Isid., *Etym.*, 19.15-16)	?
Purpurarius (27 inscriptions ; catalogue, p. 235)	Oui	Oui	*Taberna purpuraria* ?	*Taberna purpuraria* ?
– *Mercator* (Sen., *Ep.*, 8.73.5) – *Mercator purpurarius* (*AE*, 1972, 74)	Non	Oui		– *nundina* ? – *taberna purpuraria* ? – *nundina*
– *Negotiator* (*Suet.*, *Nero.*, 32.4-6) *Negotiator/negotians purpurarius* (*CIL*, III, 5824 ; *CIL*, VI, 33888 ; *AE*, 1982, n°709)	Non	Oui		– *nundina* – *nundina* ?
πορφυροπώλης (7 inscriptions ; catalogue, p. 240)	Non	Oui	?	?
πορφυρας (4 inscriptions ; catalogue, p. 241)	?	?	?	?

Tableau récapitulatif des métiers ayant un rapport avec la fabrication et la commercialisation de la pourpre hors des ateliers côtiers.

Grâce aux témoignages textuels, épigraphiques, iconographiques et archéologiques, nous avons pu mettre en évidence l'existence d'une organisation assez précise de la fabrication et de la commercialisation de la pourpre en dehors des ateliers côtiers. Les *infectores* qui étaient des teinturiers spécialisés dans la fabrication des teintures de qualité, produisaient la pourpre dans les ateliers de grand teint, mais aussi dans les *tabernae purpurariae* qui étaient tenues par les *purpurarii*. Ces derniers étaient des teinturiers et des commerçants en pourpre, spécialisés dans la vente au détail. Les *mercatores purpurarii* et les *negotiatores purpurarii* importaient de la pourpre des ateliers côtiers et la revendaient sur les *nundinae* et sans doute dans les *tabernae purpurariae*. Les πορφυροπώλαι vendaient eux aussi de la pourpre et la distance parcourue par Lydia tendrait à nous faire penser que ce métier se rapprochait de celui des *negotiatores* ou des *mercatores purpurarii*. C'était aussi peut-être le cas du πορφυρας à moins que celui-ci ait été l'homologue du *purpurarius*.

Conclusion de la quatrième partie

La gamme des articles proposés était suffisamment étendue pour satisfaire les clients les plus exigeants. Cependant, c'est de la laine teinte filée ou tissée qui était sans doute le plus souvent achetée, car elle constituait la base de nombreux ouvrages : vêtements entiers, broderies, confection de *vittae* et de *fasciae*.

Grâce à l'existence de la teinture de longue conservation, nous avons pu mettre en évidence une production de pourpre à petite échelle qui nous a permis de découvrir d'une part, le rôle joué par les *purpurarii* en tant que teinturiers et commerçants, par les *mercatores* et les *negotiatores purpurarii*, les πορφυροπώλαι et peut-être les πορφυρας en tant que commerçants et, d'autre part, les lieux de vente qu'étaient les *tabernae purpurariae* et les *nundinae*.

La pourpre reste bien entendu un produit de luxe, mais la vente au détail a pu contribuer à sa "démocratisation".

Conclusion générale

La pourpre d'origine marine est un bien vaste sujet dont nous ne venons d'éclaircir que quelques aspects.

Nous tenons tout d'abord à signaler que nous ne serions pas arrivée à établir de tels résultats si nous ne nous étions pas familiarisée avec les coquillages à pourpre et la fabrication de la teinture. Concasser des *murex*, prélever des glandes tinctoriales, apprendre à réaliser une cuve à fermentation ont été des éléments révélateurs, car les sources textuelles et les vestiges archéologiques nous sont alors apparus sous un jour nouveau.

C'est ainsi que nos observations sur les coquillages à pourpre, leur pêche et leur traitement reposent à la fois sur les textes et sur l'expérience que nous avons acquise. La pêche à la nasse à laquelle nous avons eu la chance d'assister sur le lac de Bizerte en Tunisie, et qui n'est autre que la survivance d'une tradition ancienne, a permis de mettre des images sur les textes d'Aristote et de Pline. Nous avons ainsi pu dresser la liste des appâts préférés des *murex*, décrire avec précision la forme des nasses, leur mise à l'eau alors qu'elles étaient remplies de déchets en putréfaction et leur remontée, une journée plus tard, remplies cette fois-ci des précieux coquillages. Les conversations que nous avons eues avec la malacologiste J. Zaouali ont été très riches en enseignements et nous ont beaucoup éclairée sur le comportement des *murex* qui sont très sensibles aux variations de températures. Cela avait inévitablement des conséquences sur le fonctionnement des ateliers qui devaient alors choisir entre l'arrêt temporaire de la production ou la mise en réserve de *murex* vivants. C'est ainsi que nous avons évoqué trois façons de conserver les *murex* en vie après la pêche : la conservation à court terme, dans des corbeilles conçues à cet effet et baignant dans l'eau de mer, la conservation à moyen terme dans des structures semblables à des viviers que nous appelons "piscines d'attente" et enfin la conservation à long terme, évoquée chez Columelle, qui n'est autre que l'élevage des *murex*, cette fois dans de vrais viviers.

Le traitement des *murex* a été décrit étape par étape, du concassage de la coquille au prélèvement de la glande tinctoriale, afin de permettre aux néophytes de mieux comprendre la précision qui devait accompagner les gestes des ouvriers : il ne fallait pas briser la coquille d'une manière brutale et répétée, mais juste donner un coup sec sur l'avant-dernière spire, là où était localisée la glande tinctoriale. Celle-ci devait être détachée du corps du *murex* avec un outil coupant, mais qui évitait de la crever, ce qui l'aurait rendue alors inutilisable.

La fabrication de la teinture a, bien sûr, été traitée assez longuement, car c'est un des chapitres clés de notre travail. Le passage de Pline dans lequel est détaillée la fabrication de la pourpre a été étudié également étape par étape et des commentaires, qui sont le fruit de notre expérience, ont permis d'éclairer certains points : la macération des glandes tinctoriales dans le sel n'était pas une étape obligatoire, le liquide employé pour la fabrication de la teinture n'était autre que de l'eau. Désormais, la technique de fabrication de la teinture pourpre est clairement consignée : les quantités des ingrédients sont indiquées, la température ainsi que la durée de chauffage à laquelle devait être soumise la substance tinctoriale sont données, et les précautions à prendre, comme l'obligation de laisser la substance tinctoriale à l'abri de la lumière, ont été évoquées. Cependant, il ne s'agit bien évidemment que d'une recette de base qui ne permet pas a priori d'obtenir les superbes couleurs qui appartenaient aux gammes chromatiques du rouge et du violet. Le talent des teinturiers était en effet très grand et ces hommes d'expérience sont parvenus à obtenir des tissus aux nuances multiples grâce à la maîtrise du temps d'immersion, des couleurs foncées grâce à la maîtrise de la multiplication des bains tinctoriaux et des reflets uniques grâce à la maîtrise de la concentration de la substance tinctoriale.

D'après Vitruve, ces couleurs dépendaient également du suc tinctorial des *murex*, dont la couleur variait selon l'intensité

de la lumière de la région dans laquelle ils vivaient. Nous avons décidé de développer cette théorie qui convergeait en partie avec les discussions que nous avons eues avec des biologistes et nous avons pu montrer que la répartition des couleurs selon Vitruve était parfois corroborée par d'autres sources textuelles.

L'étude de l'exploitation de la pourpre passait par une étude des lieux producteurs qui s'est révélée difficile en raison de la pauvreté des vestiges. Notre troisième partie, qui est entièrement consacrée aux ateliers côtiers, principaux lieux de production, a été l'occasion de reconstituer un atelier type. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur les vestiges de Délos, sur un témoignage de Pline et sur notre expérience sans laquelle nous ne serions pas parvenue à reconstituer huit structures, des piscines d'attente destinées à la conservation des *murex* aux séchoirs sur lesquels étaient accrochés les tissus fraîchement teints. Une fois le cadre mis en place, il ne nous restait plus qu'à y ajouter les acteurs de la production dont nous avons étudié le statut et son évolution jusqu'au milieu du V^e^ siècle p.C. quand cela était possible.

L'étude des différents articles produits à partir de la pourpre a été l'occasion d'exploiter des documents iconographiques exceptionnels : les stèles des deux *purpurarii* C. Pupius Amicus et M. Satellius Marcellus qui représentent les outils symbolisant le métier de *purpurarius*. La présence de bouteilles sur ces deux stèles nous avait intriguée dès le début de notre étude et nous avons essayé de comprendre ce qu'elles pouvaient bien contenir. Les expériences que nous avons pratiquées ont été couronnées de succès lorsque nous avons obtenu de la couleur à partir de glandes tinctoriales qui avaient été conservées dans le miel durant six mois. Grâce à cette découverte, il était désormais possible d'envisager une fabrication de teinture pourpre, à l'intérieur des terres, complémentaire de celle des ateliers côtiers. Nous avons ainsi pu mettre en évidence le véritable rôle des *purpurarii* qui étaient des fabricants commerçants. La commercialisation de la pourpre était, quant à elle, dominée par les *mercatores* et les *negotiatores purpurarii* qui allaient se ravitailler directement auprès des ateliers côtiers qu'ils atteignaient grâce à un voyage par mer ou par voie fluviale. À leur retour, la pourpre était mise en vente dans les *tabernae purpurariae* ainsi que sur les *nundinae*. Les πορφυροπώλαι sont, quant à eux, moins connus, mais nous avons tout de même réussi à montrer que certains d'entre eux n'hésitaient pas à parcourir des centaines de kilomètres afin d'aller acheter de la pourpre marine.

Tout au long de nos années de recherches, il nous a paru de plus en plus évident que la pourpre était un sujet interdisciplinaire. Nous ne pouvions appréhender totalement l'exploitation et la commercialisation de la pourpre marine qu'en nous familiarisant avec des spécialités très différentes telles que la chimie, la biologie et accessoirement l'écologie. Notre travail a fait apparaître des pistes de recherches encore vierges qui mériteraient d'être suivies à l'avenir. Tout d'abord, nous voudrions continuer à travailler sur la théorie de Vitruve pour savoir si la pourpre produite dans chaque région de l'Empire devait bien sa spécificité à l'écosystème dans lequel évoluaient les *murex*. L'étude de l'*Édit du Maximum* et de certains textes du *Digeste* a révélé que la pourpre végétale n'était en aucun cas considérée comme de la pourpre de contrefaçon. Cette constatation mériterait qu'une recherche à part entière lui soit consacrée, comme nous avons pu le faire sur la pourpre marine. Celle-ci permettrait de savoir véritablement dans quelle proportion la pourpre végétale était utilisée par rapport à la pourpre marine, ce que nous ne savons pas pour le moment.

La pourpre, qu'elle soit d'origine marine ou d'origine végétale, est un sujet qui est loin d'être clos. L'engouement des Anciens pour cette teinture n'a pas fini de nous étonner et de nouvelles découvertes archéologiques révéleront peut-être un jour non seulement un atelier producteur bien conservé, mais aussi des structures qui nous permettraient d'accréditer ou non nos hypothèses. Ce qui nous préoccupe dans l'immédiat, c'est de dresser le répertoire de toutes les applications de la pourpre, *clavi*, *fasciae*, *vittae*, couvertures et autres articles de confection afin de mieux mesurer la diffusion dans les différentes strates de la société d'une couleur dont on a peut-être trop fait l'apanage exclusif des hauts dignitaires de l'État.

CORPUS

Présentation

Ce corpus est composé de l'ensemble des sources que nous avons collectées afin de pouvoir mener à bien notre étude sur "l'exploitation et la commercialisation de la pourpre dans l'Empire romain". Il est divisé en trois catalogues qui suivent les sujets abordés dans notre synthèse :

– Le catalogue des lieux qui répertorie, d'une part, tous les indices archéologiques retrouvés dans l'ensemble de l'Empire et ayant été interprétés comme les vestiges d'une production de pourpre et, d'autre part, les sources littéraires et parfois épigraphiques qui signalent une production de pourpre dans différentes villes de l'Empire.

– Le catalogue des hommes qui se compose des sources épigraphiques et des sources juridiques et administratives mentionnant les différents hommes ayant joué un rôle dans l'industrie et le commerce de la pourpre.

– Le catalogue des techniques dans lequel sont consignées les principales sources littéraires que nous avons exploitées. Elles sont classées par thèmes en fonction des sujets traités dans notre synthèse.

En général, le catalogue ne comporte pas de commentaire.

Catalogue des lieux

Le catalogue des lieux est divisé en deux parties qui sont constituées, d'une part, des sites et, d'autre part, des centres producteurs de pourpre. Il convient de définir ces deux termes avec précision.

Les sites producteurs de pourpre sont des lieux sur lesquels ont été mis au jour des vestiges archéologiques ayant un rapport avec la production de pourpre. Nous pouvons distinguer deux sortes de sites : ceux qui sont composés de structures et de dépôts de coquilles de *murex* et ceux qui sont uniquement composés de dépôts de coquilles de *murex*.

Les sites sur lesquels des structures ont été mises au jour sont minoritaires. Nous n'en comptons en effet au total que 16 : ce sont ceux de Sidon, Tyr ; de Meninx ; de l'île de Mogador ; de Carteia ; d'Aguilas ; d'Ibiza ; de Tarente ; d'Érétrie, de Délos et d'Aperlae. Les autres sites ne sont composés que de dépôts de coquilles de *murex* brisées ou, plus rarement, de coquilles cassées sur le côté à l'endroit où était localisée la glande tinctoriale.

Parfois, des sites ne sont distants que de quelques dizaines de mètres comme c'est le cas pour les trois sites du Monte Circeo, les quatre sites de la commune de Fontanella près de Tarente et les sites 4 et 5 d'Ibiza. Nous aurions pu les réunir respectivement en un seul site, mais nous avons fait le choix de les séparer pour une simple raison : des ateliers producteurs pouvaient être installés les uns à côté des autres à seulement quelques dizaines de mètres de distance et les espaces signalés entre les dépôts de coquilles sont peut-être ceux qui séparaient autrefois les ateliers.

Dans ce catalogue, la terminologie des structures est toujours empruntée aux auteurs eux-mêmes. Elle ne correspond pas forcément à celle que nous avons utilisée dans la synthèse et que nous avons définie dans le glossaire. La rubrique datation ne figure pas dans nos fiches quand nous n'avons pas de renseignement à ce sujet.

Les centres producteurs de pourpre sont, quant à eux, des villes dans lesquelles une production de pourpre est attestée par des sources littéraires ou épigraphiques. Pour certains centres, l'archéologie a corroboré les sources textuelles. C'est le cas de Tyr, de Sidon, de Meninx, des Îles Purpuraires, de la Gétulie, d'Ibiza, de Toulon, de Tarente, de la Laconie et de Milet.

Nous commencerons ce catalogue par les sites producteurs et nous traiterons ensuite des centres. Dans les deux cas, notre étude commencera par le Liban et suivra le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en Turquie.

Catalogue des sites

Sites du Liban

Sidon

Structure et dépôts

La pourpre de Sidon est aussi connue que celle de Tyr. Les textes littéraires foisonnent à son sujet[1] et, contrairement à la ville de Tyr, nous possédons un vestige archéologique de choix – la falaise aux *murex* – qui nous signale par ses grandes dimensions combien la production de pourpre a été importante dans cette ville. Nous possédons pour le décrire trois témoignages d'érudits du XIX[e] siècle ainsi qu'un rapport de fouille de l'archéologue G. Conteneau datant de 1920. Ce dernier, dans son rapport, signala que l'élévation du prix de la main d'œuvre et l'insuffisance du personnel technique l'avaient conduit à ne faire que deux sondages.

Localisation

La localisation des coquilles de *murex* ayant servi à la fabrication de la pourpre est très précise. Ces vestiges qui représentaient, il y a encore quelques années, un lieu touristique incontournable tant ils étaient impressionnants ont, aujourd'hui, presque disparu. Ils se situent immédiatement au sud de la nouvelle ville, à quelques mètres en dehors des remparts en face des murailles sud du Château où s'étend aujourd'hui un cimetière musulman qui se prolonge jusqu'au bord de la falaise aux *murex* (**fig. 1**).

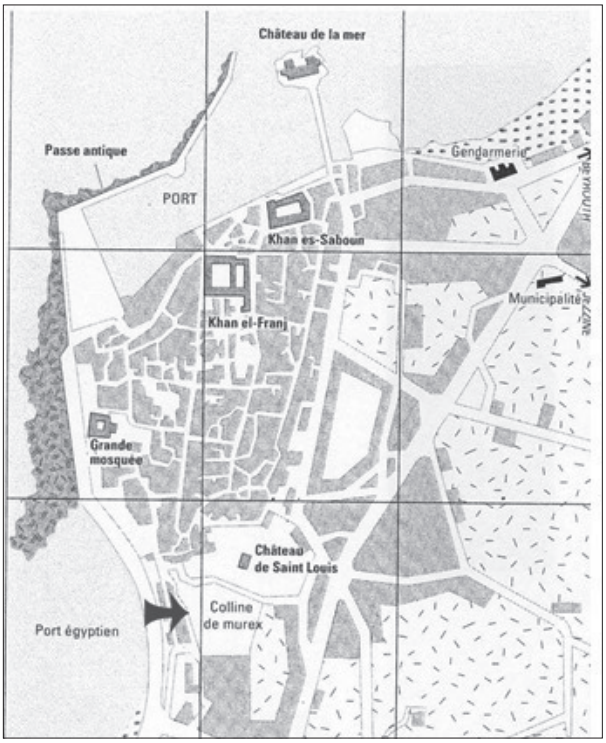


Fig. 1. Sidon, localisation de la falaise aux *murex*.

Description

Les structures

Un fragment de cuve brisée en diagonale qui devait être à l'origine quadrangulaire[2] a été découvert en 1920 sur le sommet de la partie nord de la falaise. Cette cuve reposait directement sur le sol et était formée d'un béton dans lequel étaient noyés des galets. Les bords n'étaient pas élevés : de 0,25 m à 0,30 m.

1 Infra, p. 266.

2 Conteneau 1924.

Les dépôts de murex (**fig. 2-3**)

En 1864, L. F. de Saulcy[3] décrit une falaise de remblais sur le flanc de laquelle apparaît un amas énorme de coquilles. Le voyageur fut très impressionné par les dimensions de cet amas qui mesurait, selon lui, au moins cent mètres de longueur, sur six à huit mètres de hauteur. La largeur était impossible à estimer en raison du terreau végétal garni d'herbe qui la recouvrait.

En 1880, le Dr. L. Lortet[4] mentionna des amas mesurant quelques centaines de mètres de longueur sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur sur une falaise s'élevant au total à une hauteur de vingt-cinq mètres.

En 1909, A. H. Cook[5] décrit une falaise composée de terre meuble qui couvrait en certains endroits tous les dépôts de coquilles de *murex*. Un étroit sentier latéral servait aux randonneurs et coupait la partie uniquement composée de coquilles de *murex* en son milieu. La partie de la falaise où les coquilles de *murex* étaient les plus visibles était celle qui faisait face à la mer. Elle faisait six mètres de hauteur sur dix-huit mètres de longueur.

En 1920 G. Conteneau effectue deux sondages infructueux à l'extrémité sud de la falaise aux *murex*.

Nous pouvons constater malheureusement que les dimensions ne sont pas concordantes.

	Hauteur ou épaisseur	Longueur	Largeur
En 1864, d'après L. F. de Saulcy	6 à 8 m	Plus de 100 m	Impossible à définir
En 1880, d'après le Dr. Lortet	25 m	Quelques centaines de mètres	Impossible à définir
En 1909, d'après A. H. Cook	6 m	18 m	Impossible à définir

Dimensions de la falaise aux *murex*.

Interprétation

D'après G. Conteneau[6], il existe des cuves assez comparables à celle qui a été retrouvée sur la falaise aux *murex* à Ras-el-Aïn près de Tyr : il s'agirait peut-être de structures en rapport avec la fabrication de la pourpre.



Fig. 2. Sidon, vue générale de la falaise aux *murex* (cl. R. Haubrichs, vers 1980).



Fig. 3. Sidon, détail de la falaise aux *murex*. Les coquilles de *murex* sont brisées (cl. R. Haubrichs, vers 1980).

Les trois voyageurs de la fin du XIX[e] siècle et du début du XX[e] siècle ont examiné avec beaucoup de minutie les amas de coquilles et en ont tiré les mêmes conclusions : il ne s'agit que de coquilles appartenant à l'espèce *Hexaplex trunculus* qui ont été brisées entre la première et la deuxième spire, c'est-à-dire à l'endroit de la glande tinctoriale. Il ne fait donc aucun doute que ces amas sont bien des rejets de l'industrie de la pourpre (**fig. 3**).

Datation

Le morceau de cuve retrouvé par G. Conteneau n'a permis aucune datation. Pourtant, la mention du terme "béton" nous permet d'affirmer que la structure retrouvée est soit d'époque romaine, soit d'une époque postérieure.

Aucune datation n'a malheureusement été donnée pour la falaise aux *murex*, mais nous savons que la pourpre de Sidon

3 De Saulcy 1864.

4 Lortet 1884, 102.

5 Cook 1909, 342.

6 Conteneau 1924.

était très réputée sous l'Empire romain et qu'elle fut produite au moins du dernier siècle de la République au IV^e^ siècle p.C.[7].

Bibliographie

Conteneau, G. (1924) : "Deuxième mission archéologique à Sidon", *Syria*, 5, 2, 123-134, [en ligne] www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1924_num_5_2_3037 [consulté le 06/12/2022].

Cook, A. H. (1909) : "On the Shell mound of Sidon", *Proceedings of the Malacological society of London*, 8, 341-342.

De Saulcy, F. (1864) : "Lettre sur la pourpre phénicienne", *RA*, 9, 216-218.

Lortet, L. (1884) : *La Syrie d'aujourd'hui. Voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, 1875-1880*, Paris, 100-105.

Tyr

Site 1
Structures

Nous ne disposons que de comptes-rendus de voyages effectués par des scientifiques érudits du XIX^e^ siècle pour apporter la preuve archéologique de l'existence d'une production de pourpre dans la ville de Tyr. Leurs témoignages nous sont très précieux, car ils nous permettent d'en savoir un peu plus sur les techniques de fabrication de la pourpre la plus célèbre de l'Empire et complètent ainsi les nombreuses sources littéraires dont nous disposons[8].

Localisation

En 1840, lors d'un voyage, W. R. Wilde[9] décrivit les restes d'un lieu de production de pourpre au sud de la péninsule, non loin d'une grande jetée et de maisons romaines dont les sols étaient recouverts de mosaïques (**fig. 4**).

Description

W. R. Wilde[10] nota la présence d'un certain nombre de "trous" circulaires creusés dans du grès. Ces structures avaient une forme de "marmite en fer moderne" : l'intérieur était parfaitement lisse, elles étaient larges et aplaties dans le fond et leur forme allait en se resserrant vers le haut. Deux ou trois de ces structures étaient reliées entre elles par un canal étroit creusé dans la pierre à environ 30 cm de profondeur (**fig. 5**).

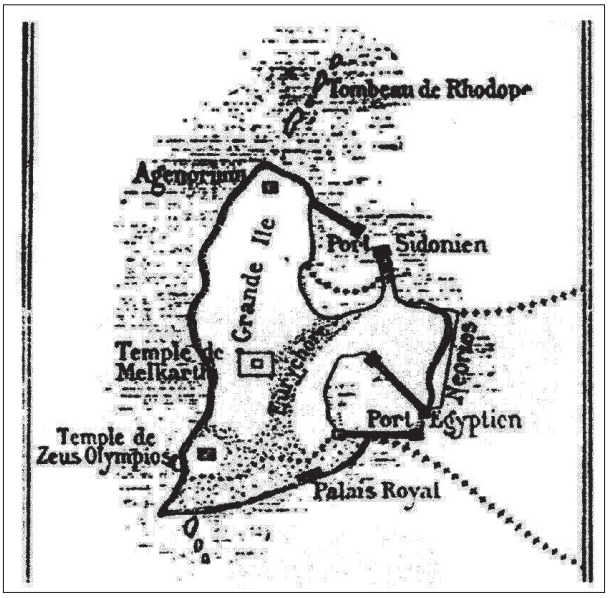


Fig. 4. Tyr, plan du site antique (Renan 1864, 569).

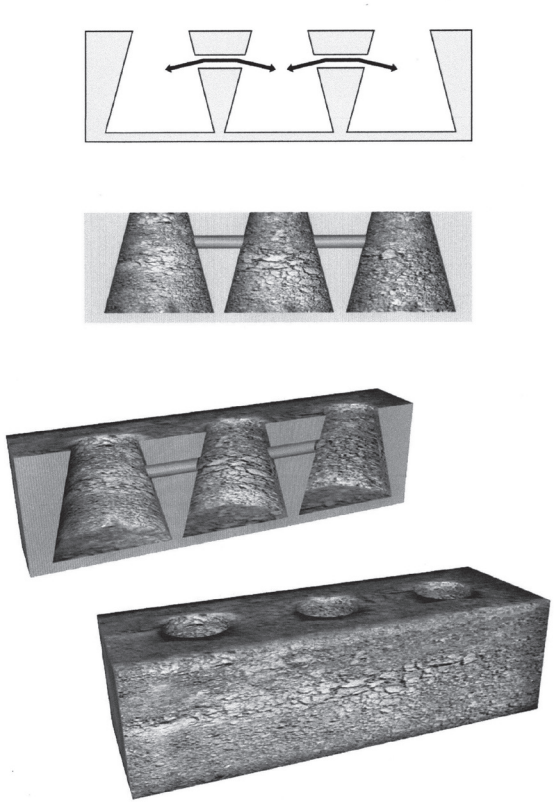


Fig. 5. Tyr, reconstitution des structures du site 1 d'après la description de W. R. Wilde (dessin M. Lambin).

Ces structures étaient soit regroupées et remplies de couches de coquillages, soit vides, et, dans ce cas, entourées de coquilles de *murex* qui jonchaient le sol. W. R. Wilde a tenu à représenter ces amas de coquilles de *murex* et à les intégrer à son ouvrage (**fig. 6-7**).

7 Infra, p. 266.

8 Infra, p. 267.

9 Wilde 1840, 149.

10 *Ibid.*, p. 149.

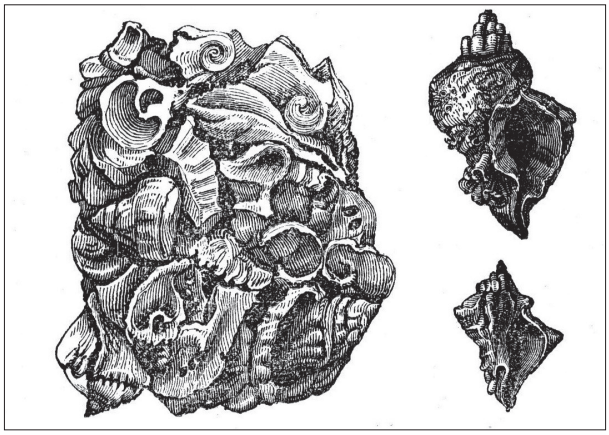


Fig. 6. Tyr, amas de *murex* retrouvés dans les structures du site 1 (Wilde 1840).

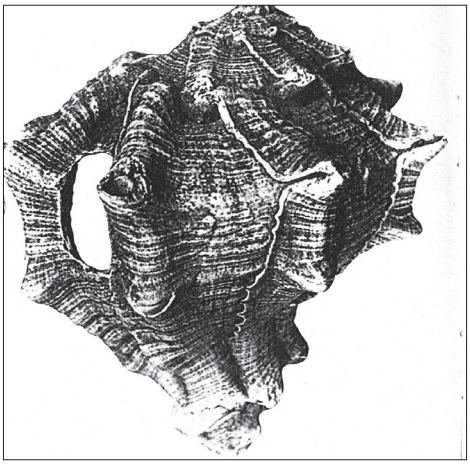


Fig. 7. *Hexaplex trunculus* avec perforation de la coquille au niveau de la glande tinctoriale (Jidejian 1969).

Ces trous circulaires mesuraient pour la plupart environ 225 cm de diamètre et 245 cm de profondeur. Les autres structures étaient de dimensions variables allant "des dimensions d'une marmite de métal ordinaire à celles d'un grand chaudron[11]".

Interprétation

Selon W. R. Wilde[12], ces structures servaient sans aucun doute à la fabrication de la pourpre de Tyr. Il les rapproche des cuves à indigo encore en fonction à l'époque en Afrique.

Bibliographie

Wilde W. R, éd. (1840) : Wilde, W. R. (1840) : *Narrative of a voyage in the Mediterranean sea*, Dublin, 148-153 ; 468-488.

11 *Ibid.*, p. 149.

12 *Ibid.*, p. 151.

Tyr

Site 2
Dépôts

Localisation

Des dépôts de *murex* jonchaient le sol tout le long de la côte dans le quartier sud de l'autre côté de l'isthme[13]. Ces dépôts étaient également présents près des structures décrites dans le précédent site[14].

Description

Des dépôts constitués exclusivement de débris de coquilles d'*Hexaplex trunculus* étaient encore visibles en 1840 le long de la côte sud de la péninsule.

Interprétation

Les dépôts de coquilles de *murex* étaient toutes brisées et ne comprenaient qu'un seul type de *murex* : l'*Hexaplex trunculus*. D'après ces observations, il est certain que nous sommes ici en présence de débris d'un ou plusieurs lieux producteur(s) de pourpre.

Bibliographie

Wilde, W. R. (1840) : *Narrative of a voyage in the Mediterranean sea*, Dublin, 148-153 ; 468-488.

Tyr

Site 3
Structures

Localisation

Ce troisième lieu de production est malheureusement impossible à localiser. En effet, A. H. Cook[15] précise seulement qu'il existait encore en 1909 des restes de structures "au pied de la falaise" qui est impossible à situer en raison du manque de précision.

13 Wilde 1840, 149.

14 Supra, p. 157.

15 Cook 1909, 342.

Description

Des restes de pièces étroites, de forme oblongue renforcées par du "ciment très dur" étaient encore visibles[16] en 1909. Nous ne savons pas ce que l'auteur entend exactement par le terme de "pièce", mais on peut penser qu'il s'agit de bâtiments et non de bassins ou de cuves, car il aurait très certainement employé l'un ou l'autre de ces termes.

Interprétation

Des renseignements oraux ont révélé à A. H. Cook[17] que ces structures étaient en fait les restes d'un atelier producteur de pourpre. Il trouva cette information intéressante et la mentionna dans son article, mais il se garda bien d'émettre son propre jugement sur la question.

Bibliographie

Cook, A. H. (1909) : "On the Shell mound of Sidon", *Proceedings of the Malacological society of London*, 8, 341-342.

Sites de Libye et de Tunisie

Bérénice

Site 1
Dépôts

La ville de Bérénice en Cyrénaïque a connu une expansion économique importante sous l'Empire. Jusqu'à la fin de la période hellénistique, c'est la ville de Sabratha qui produisait la pourpre[18]. Le déclin de cette ville profita à Bérénice dont la pourpre s'exporta jusqu'en Égypte au III^{e} siècle p.C.[19].

Localisation

Dans l'*insula II*, dans le complexe J2, pièce 7 (**fig. 8**).

Description

Une couche de coquilles d'*Hexaplex trunculus* concassés de 15 cm d'épaisseur a été mise au jour au cours des fouilles. Dans la pièce 1 de ce même complexe, une couche de coquillages dont nous ne connaissons pas le type est également visible.

Interprétation

Selon D. Reese, la présence de 4 fours à proximité des dépôts de coquilles de *murex* signifie qu'il s'agissait d'un lieu producteur de chaux : les coquilles qui avaient, à l'origine, servi à produire de la pourpre étaient réutilisées pour fabriquer de la chaux.

L'épaisseur du dépôt de *murex* est assez importante et nous ne pouvons exclure la possibilité d'une production de pourpre à cet endroit. La localisation de ce dépôt dans une salle n'est pas en contradiction avec une production de pourpre.

Datation

Le dépôt de coquilles de *murex* de la pièce 7 serait peut-être en relation avec le dépôt de coquillages de la pièce 1 qui a recouvert un sol ayant servi à la production de poterie daté du III^{e} siècle p.C.[20].

Bibliographie

Reese, D. (1980) : "Industrial Exploitation of Murex Shells Purple Dye and Lime Production at Sidi Krebish Benghazi (Berenice)", *LybStud*, 79-93.

Bérénice

Site 2
Dépôts

Localisation

Une grande quantité de coquilles de *murex* est encore visible près du phare moderne, au nord de l'église byzantine (**fig. 8**).

Description

Lors d'un sondage au niveau des murs de fortification de la ville, des dépôts d'*Hexaplex trucunlus* ont été découverts.

D. Reese hésite quant à l'origine de ces dépôts et il propose trois hypothèses[21] :

16 *Ibid.*, p. 342.
17 *Ibid.*, p. 342.
18 Infra, p. 163.
19 *POxy.*, 2273.
20 Reese 1980, 89.
21 Reese 1980, 89.

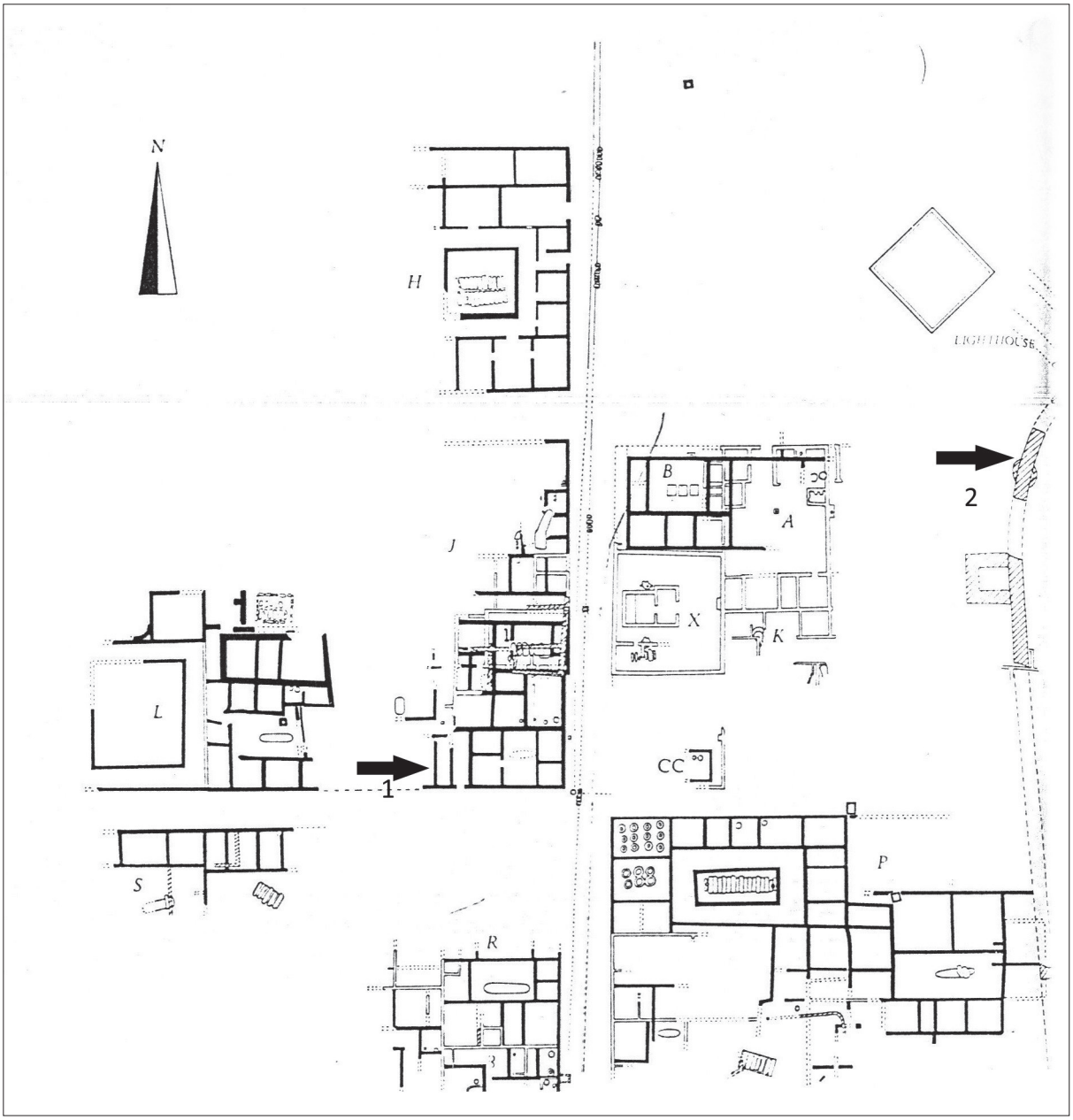


Fig. 8. Bérénice, localisation des sites 1 et 2 (Reese 1980, 88).

– Le remblai de terre contenant les *murex* a pu servir de remplissage pour le mur de construction. Dans ce cas, les *murex* auraient été importés d'un autre endroit de la ville.

– C'est une accumulation de détritus.

– Ce sont des débris provenant d'un déblai de la fouille du rempart fait par le Département de l'Antiquité en 1971[22].

Selon A. Wilson[23], ces dépôts n'ont pas été apportés d'un autre endroit et n'ont pas fait, non plus, l'objet d'un déblaiement. Ces dépôts seraient certainement beaucoup plus importants que ne le laisse penser la description de D. Reese[24].

Interprétation

La surface recouverte par les débris d'*Hexaplex trunculus* est, selon A. Wilson, considérable. Il ne fait aucun doute qu'une production de pourpre a eu lieu à proximité.

22 *Ibid.*, p. 89.

23 Wilson 2004, 31.

24 *Ibid.*, p. 31.

Datation

Il est impossible de dater ces dépôts. Nous savons juste, grâce au témoignage de Procope (*Aed.*, 6.2.5), que le mur d'enceinte a probablement été construit au III[e] siècle p.C. Un papyrus d'Oxyrhincos[25] du III[e] siècle p.C. fait référence à la pourpre de Bérénice : la production datait peut-être de cette époque.

Bibliographie

Reese, D. (1980) : "Industrial Exploitation of Murex Shells Purple Dye and Lime Production at Sidi Krebish Benghazi (Berenice)", *LybStud*, 79-93.

Wilson A. (2004) : "Archeological Evidence for Textile Production and Dyeing in Roman North Africa", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 155-164.

Wilson, A. (2001) : "Urban economies of late antique Cyrenaica", in : Kingsley & Decker, dir. 2001, 28-43.

Wilson, A. (2002) : "Urban Production in the Roman World", *PBSR*, 70, 231-273.

Tobrouck

Dépôt

Lors d'une prospection dans la ville de Tobrouck en Libye actuelle, un dépôt de *murex* a été mis au jour.

Localisation

Le dépôt a été découvert dans la péninsule qui ferme la rade de Tobrouck, à environ 2 km de la ville, à côté d'un groupe de maisons.

Description et interprétation

Selon W. Parri[26], il s'agit uniquement de coquilles à pourpre mais il n'en donne pas le nom scientifique. Ces coquilles étaient brisées en morceaux très fins.

Nous ne disposons que de cette description qui est très succincte. L'auteur ne donne aucune dimension.

Bibliographie

Parri, W. (1932) : "Relitti di Manifatture di Porpora a Tobruk", *Rivista della Colonie Italiane*, 720-723.

25 *POxy.*, 2273.

26 Parri 1932, 721.

Leptis Magna

Mortier fait à base de coquilles de *murex*

Une mission archéologique italienne a été mise en place en Libye en 1958 sous la direction du Professeur A. Zanelli pour étudier la topographie antique de la côte[27]. Andrew Wilson a effectué une prospection, il y a quelques années, dans le cadre d'une étude sur les ressources maritimes des villes antiques de la côte Tripolitaine[28].

À Leptis Magna, les deux archéologues ont repéré différents endroits dans lesquels des coquilles de *murex* brisées avaient servi de liant au mortier de construction (**fig. 9**).

Localisation et description

– Dans le mur byzantin[29] qui s'étend sur les côtés est et sud du port, et dans des constructions situées près du *Chalcidicum* et des Bains d'Hadrien (**fig. 10**). Le parement est fait de blocs arénifères, de blocs de calcaire et de blocs de travertin qui appartenaient auparavant à d'autres structures. Ces blocs ont été liés avec du mortier gras mêlé de coquilles de *murex* broyées. L'intérieur du mur est fait de blocs informes noyés dans le même mortier riche en coquilles de *murex* brisées.

Une analyse plus poussée de ce mortier d'époque byzantine montre que celui-ci ne contient que des fragments de coquilles d'*Hexaplex trunculus*.

– Une citerne a été érigée afin d'alimenter en eau les alentours du *Chalcidicum*. Elle a été construite en briques reliées entre elles par du mortier comportant des fragments de *murex*. A. Wilson souligne qu'un seul type de *murex* a été utilisé pour fabriquer le mortier de construction[30] (**fig. 13**).

– L'enduit externe des citernes situées derrière les grandes latrines des bains d'Hadrien laisse apparaître des coquilles de *murex* brisées dont nous ne connaissons pas le type (**fig. 11**).

– L'érosion a fait apparaître des *murex* brisés dans un dépôt non fouillé au coin sud-est de l'*insula* du *macellum* et de l'arc de Tibère ainsi que dans les bains "impériaux" près de la côte.

27 Blanc 1958, 187-188.

28 Wilson 2000, 433-434.

29 Blanc 1958, 187.

30 Wilson 2000, 434.

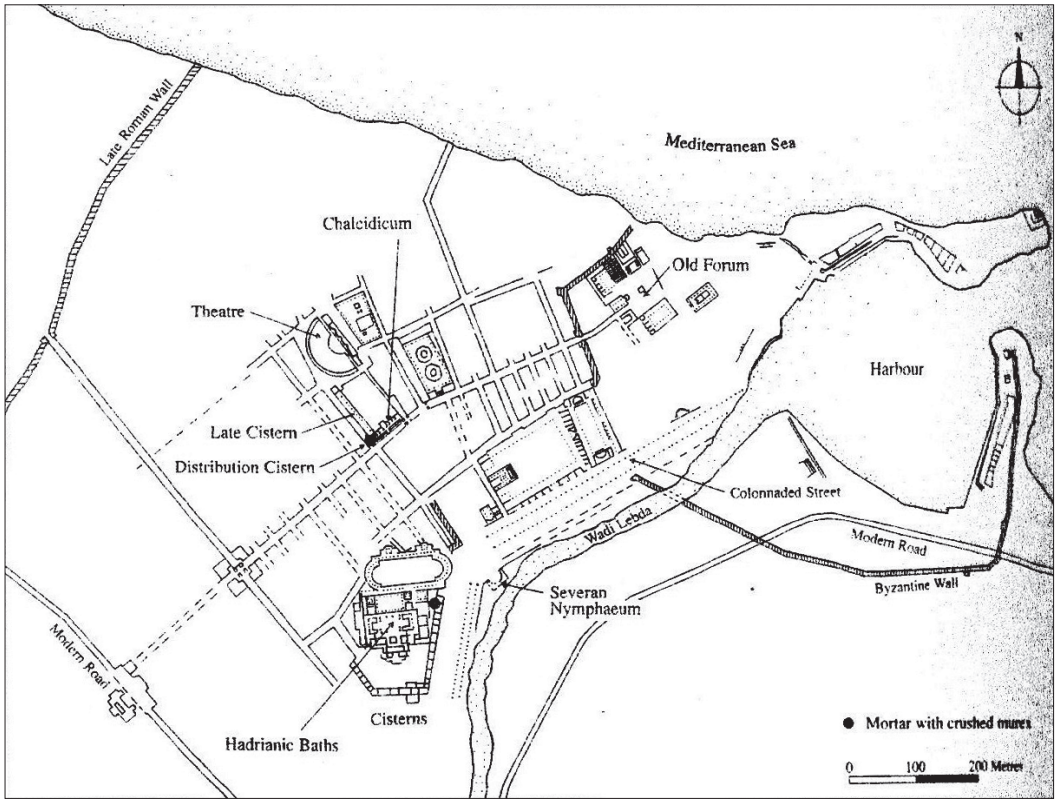


Fig. 9. Leptis Magna, plan de la ville avec localisation du mortier contenant les coquilles de *murex* (Wilson 2000, 434).

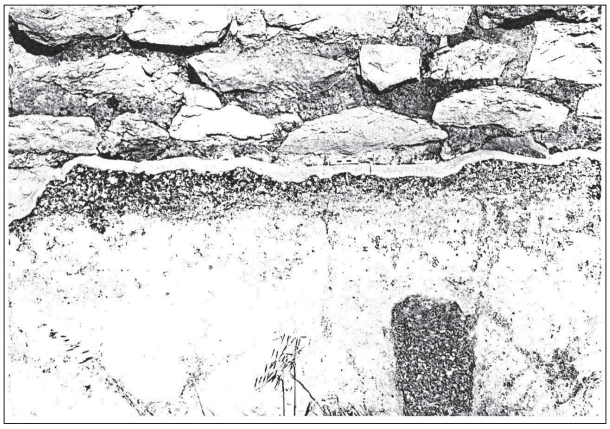


Fig. 10. Leptis Magna, mortier fait avec des coquilles de *murex* à l'extérieur de la citerne à l'est des grandes latrines des Bains d'Hadrien (Wilson 2000, tav. 4).



Fig. 11. Leptis Magna, détail du mortier du mur byzantin qui contient les débris de coquilles de *murex* (Blanc 1958, 205).

Datation

Selon A. C. Blanc[31], une production de pourpre à Leptis Magna a certainement eu lieu à l'époque romaine. Selon lui, les Byzantins se seraient servis dans les dépôts d'un atelier "récent", car des résidus d'époque punique n'auraient peut-être pas étaient aussi nombreux.

Selon A. Wilson[32], la citerne du *Chalcidium* aurait été édifiée après la construction de l'aqueduc en 119-120. Cette citerne a été construite avant une autre grande citerne, datant de la fin du III^e^ siècle ou du IV^e^ siècle, insérée dans le site de l'ancien portique, entre le *Chalcidicium* et le théâtre qui lui est contigu (**fig. 12**). Ces constatations fournissent une fourchette de datation allant des années 120 p.C. au début du III^e^ siècle p.C. La production de pourpre serait contemporaine de la date de construction de la citerne, c'est-à-dire des années 120 p.C., si la citerne appartient bien au plan initial du système urbain de distribution de l'eau.

Le prolongement vers les Bains d'Hadrien a été construit en "*brick-banded*", maçonnerie qui est une méthode de construction propre à l'époque sévérienne. Si cette construction était contemporaine de la production de pourpre[33], cette dernière daterait du III^e^ siècle p.C.

En conclusion, pour A. Wilson[34], la ville de Leptis Magna a été un centre producteur de pourpre pendant le II^e^ siècle p.C. et sous la dynastie sévérienne.

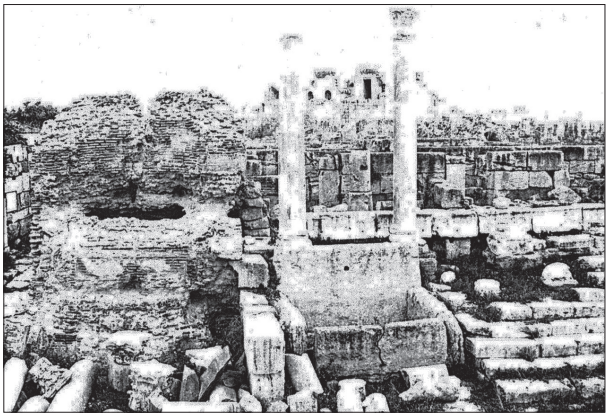


Fig. 12. Leptis Magna, vue de la façade du *Chalcidium* avec citerne de distribution d'eau à gauche et bassin de la fontaine au centre (Wilson 2000, tav. 3).

31 Blanc 1958, 188.

32 Wilson 2000, 435.

33 *Ibid.*, p. 435.

34 *Ibid.*, p. 435.



Fig. 13. Leptis Magna, détail du mortier fait avec des coquilles de *murex* dans la citerne de distribution du *Chalcidium* (Wilson 2000, tav. 4).

Bibliographie

Blanc, A. C. (1958) : "Residui di manufatture di porpora a Leptis Magna e al Monte Circeo", *Bolletino del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura*, 12, 187-210.

Di Vita, A. (1998) : "Leptis Magna", *Rivista di topografia antica*, 8, 121-128.

Laronde, A. (1988) : "Le port de Leptis Magna", *CRAI*, 132-2, 337-353, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1988_num_132_2_14612 [consulté le 24/08/2022].

Wilson, A. (2000) : "Marine Ressource Exploitation in the Cities of Coastal Tripolitania", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 430-436.

Wilson, A. (2002) : "Urban Production in the Roman World", *PBSR*, 70, 231-273.

Sabratha

Coquilles de *murex* dans le mortier de construction

Des fouilles ont été effectuées à Sabratha par des archéologues italiens de 1925 à 1942, mais aucun rapport archéologique complet n'a été publié. Des prospections sporadiques ont lieu depuis quelques décennies et, depuis 1998, Andrew Wilson y étudie les activités maritimes.

Localisation

Autour du Forum, plus particulièrement au sud et à l'est, dans le quartier résidentiel et commerçant (**fig. 14**).

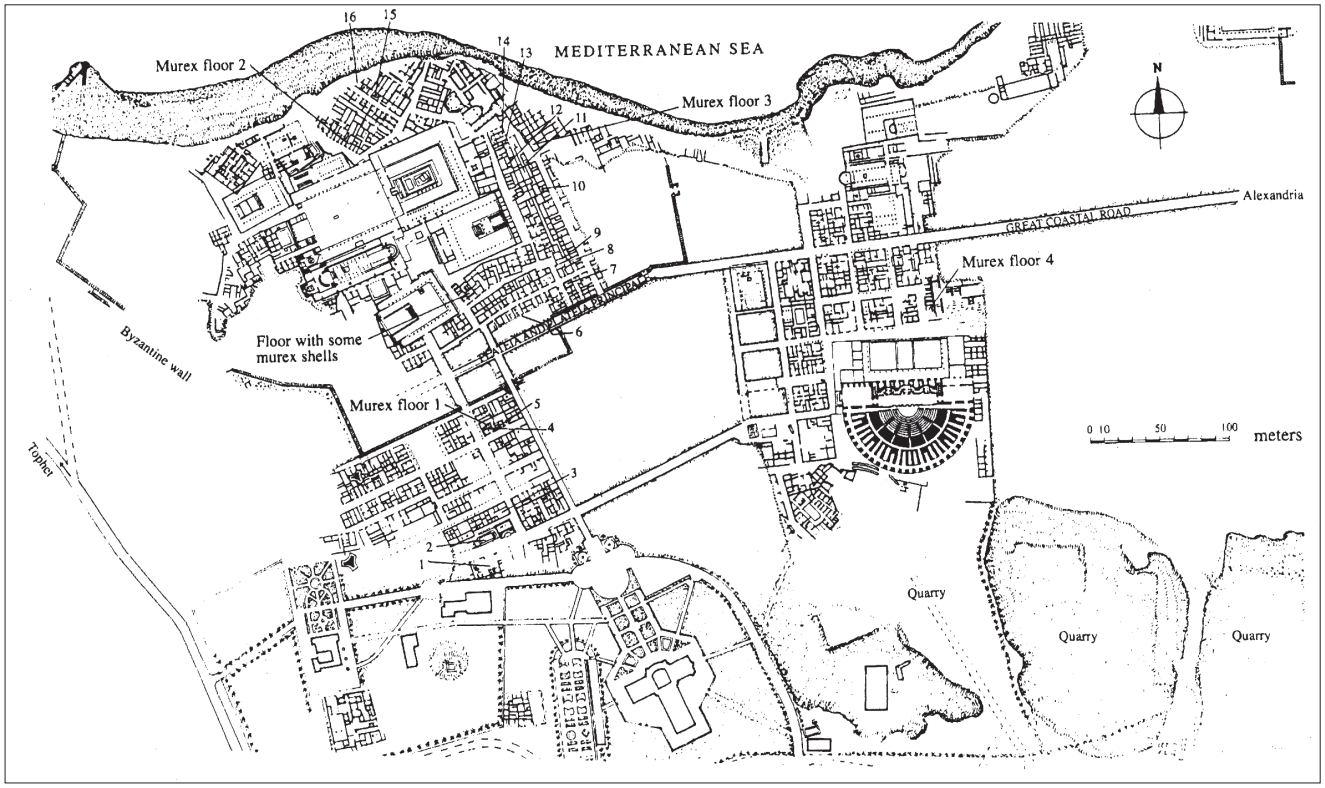


Fig. 14. Sabratha, localisation des sols faits avec du mortier fabriqué avec des *murex* (Wilson 1999, fig. 1).

Présence de coquilles de *murex* dans le mortier de construction

Au total A. Wilson a dénombré 4 lieux dont les sols sont faits de mortier fabriqué uniquement avec des coquilles d'*Hexaplex trunculus* brisées (**fig. 14**) :

– Immédiatement au sud du mur byzantin et au nord des citernes et des bains qui sont à l'opposé du Musée Punique se trouve, dans un bâtiment, une pièce de forme allongée contenant un groupe de trois bassins et un *dolium*. L'extrémité ouest de cette pièce a un sol fait en béton fabriqué avec des coquilles de *murex* brisées (**fig. 14** : *murex* floor 1 ; **fig. 15**).

– Le sol près de la Maison de Leda et de Swan est recouvert d'un mortier de construction fabriqué avec des coquilles de *murex* brisées (**fig. 14** : *murex* floor 2).

– Un sol fait en mortier fabriqué avec des coquilles de *murex* brisées est encore visible près des bains maritimes, à la jonction de la rue qui longe l'*Insula* II.10 et de la rue prenant la direction du quartier est le long de la côte (**fig. 14** : *murex* floor 3 ; **fig. 16**).

– Le sol au nord du théâtre laisse également apparaître un mortier fait à base de coquilles de *murex* brisées (**fig. 14** : *murex* floor 4).

Dans d'autres lieux, du mortier de construction comprend non seulement des débris de coquilles d'*Hexaplex trunculus*,

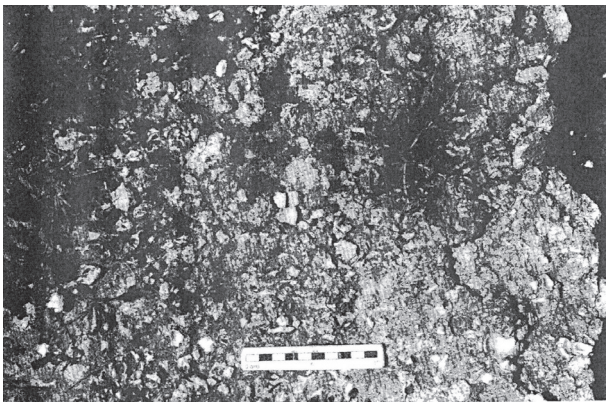


Fig. 15. Sabratha, sol fait avec du mortier fabriqué avec des coquilles de *murex* (Wilson 1999, fig. 16).

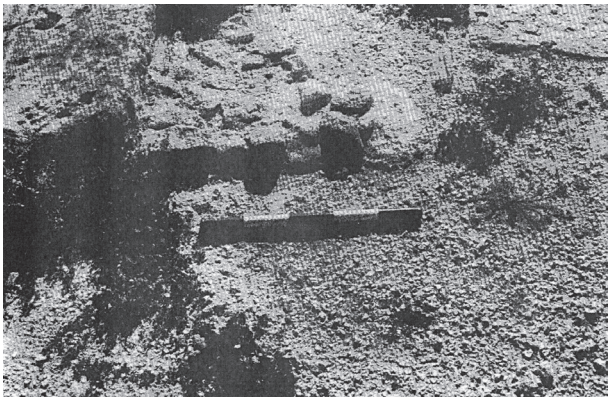


Fig. 16. Sabratha, sol fait avec du mortier fabriqué avec des coquilles de *murex* (Wilson 1999, fig. 17).

mais également des tessons de céramique et des fragments d'autres coquillages. Ainsi, les sols de la "Maison des pressoirs à olives", le revêtement en *opussignitum* des baquets de l'*Insula* II.10 et le sol de la pièce contenant ces baquets sont faits en mortier de construction fabriqué en partie avec des coquilles de *murex* brisées (**fig. 14** : floor with some *murex* shells).

Datation

Le sol situé au nord du théâtre appartient à un quartier daté de la dernière moitié du II^e^ ou du III^e^ siècle de notre ère et un puits du III^e^ siècle au nord du Mausolée A est rempli de *murex* (probablement *brandaris* d'après les photos)[35]. Ces indices font penser que la production de pourpre à Sabratha a eu lieu vers la fin du II^e^ siècle et au III^e^ siècle p.C.[36].

Bibliographie

Joly, E. (1998) : "Sabratha", *Rivista di topografia antica*, 8, 129-150.

Mattingly, D. J., éd. (1995) : *Tripolitania*, Londres.

Wilson, A. (1999) : "Commerce and Industry in Roman Sabratha", *LibStud*, 30, 1999, 29-52.

Wilson, A. (2000) : "Marine Ressource Exploitation in the Cities of Coastal Tripolitania", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 430-436.

Wilson, A. (2002) : "Urban Production in the Roman World", *PBSR*, 70, 231-273.

Zuchis

Dépôts

La ville d'El Mdeina, se situe au sud-est de la Tunisie à une centaine de kilomètres de la ville de Gabes et non loin de l'île de Djerba. Cette ville est fouillée depuis seulement quelques années et les découvertes ont fait penser à A. Drine[37] qu'il s'agissait en fait de l'ancien site de Zuchis mentionné par Strabon au sujet de la qualité de sa pourpre.

Localisation

Le site antique de Zuchis est localisé sur la rive sud du lac El Bibèn, à 20 km au nord-est d'un village plus connu, nommé Ben Guerdan. Les vestiges encore visibles s'étendent sur environ 600 m le long du rivage. Les indices prouvant la présence d'un atelier producteur de pourpre se trouvent au sein d'un complexe industriel, près de batteries de cuves destinées au *garum* et aux salaisons de poissons.

Description

Dans un bâtiment de forme rectangulaire de 45 m de long sur 22 m de large et en particulier dans trois salles contiguës disposées perpendiculairement au rivage, ont été mis au jour des débris de coquilles de *murex* ainsi que de la terre noire.

Interprétation

Les dépôts de coquilles de *murex* sont des déchets issus d'un atelier producteur de pourpre[38]. La présence de terre noire sur une profondeur de 17 cm corrobore cette théorie : en effet, il fallait chauffer la substance tinctoriale pour obtenir la couleur pourpre.

Datation des vestiges

Aucune datation n'est proposée, mais grâce à un texte du géographe Strabon, nous savons que la ville de Zuchis produisait de la pourpre dans le dernier quart du I^er^ siècle a.C.

Bibliographie

Drine, A. (2002) : "Autour du lac El Bibèn : les sites d'El Mdeina et de Bou Garnin", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2002, 2001-2014.

Djerba

"Ensemble 1"
Structures et dépôts

Le site de Meninx se trouve à l'extrême sud-est de l'île de Djerba, au lieu dit El Kantara (**fig. 17**). À quelques kilomètres de ce lieu se trouve le départ de la chaussée romaine qui mène au continent (Zarzis).

Ce site a été fouillé dans le cadre d'un programme de coopération archéologique tuniso-américaine relatif à l'étude du patrimoine de l'île de Djerba.

Localisation

Les structures mises au jour longent le rivage sud du site de Meninx jusqu'à l'esplanade du forum qui se trouve à environ 400 m des vestiges que les archéologues nomment ensemble 1.

35 Di Vita *et al*. 1974-1975, 104, tav. XXIII, 5-6.

36 Wilson 2002, 249.

37 Drine 2002, 2001-2014.

38 *Ibid.*, p. 2006.

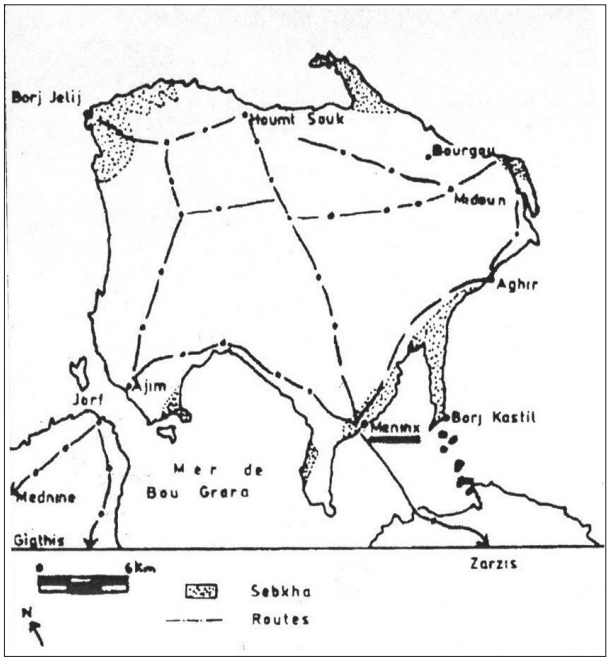


Fig. 17. Meninx, localisation du site archéologique de Meninx (Drine 2000, fig. 2).

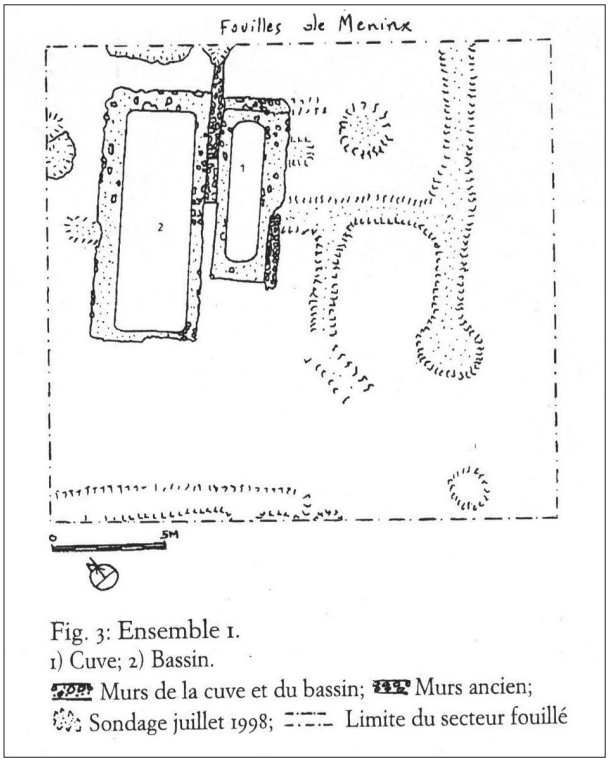


Fig. 18. Meninx, plan de l'ensemble 1 (Drine 2000, fig. 4).

Description

Dans cet ensemble 1, une cuve et un bassin ont été exhumés (**fig. 18**).

La cuve fait 5,80 m de longueur sur 1,45 m de largeur et 1,45 m de profondeur. Elle est inscrite dans un massif de maçonnerie de forme extérieure rectangulaire (**fig. 19**). L'épaisseur des murs de la cuve est variable : 55 cm pour les murs nord et est et 1 m pour les murs sud et ouest.

Les murs sont construits en petit appareil de grès marin tendre dont les moellons sont jointoyés au "ciment grisâtre". Le sol est fait "de béton avec du mortier de ciment et du granulat de plage"[39].

À l'intérieur, les parois sont recouvertes de deux couches de mortier de 3 cm d'épaisseur : la première couche est composée d'un mélange de "ciment" et de petits coquillages et la deuxième couche d'un mélange de "chaux, de granulat de plage et de coquillages". L'ensemble est enduit de "ciment grisâtre".

Un sondage[40] a été effectué au pied du mur sud, à l'extérieur de la cuve, sur un carré de 80 cm de côté et d'une profondeur de 70 cm.



Fig. 19. Meninx, la cuve de l'ensemble 1 (Drine 2000, fig. 6).

– De 0 à 40 cm de profondeur les strates sont composées essentiellement de restes de constructions effondrées (pavements, ciment, chaux) entre lesquelles s'intercalent des poches remplies de terre noire mêlée à des *murex* "concassés".

– Au-delà de 40 cm on trouve beaucoup de *murex* "pilés" mêlés à la terre noire.

Le bassin, de forme rectangulaire, mesure 9,55 m de longueur sur 3,15 m de largeur et 65 cm de profondeur (**fig. 20**). Il est séparé de la cuve par un mur plus ancien contre lequel sont construits les murs nord de la cuve et sud du bassin. Les

39 Drine 2000, 89.

40 *Ibid.*, p. 89.

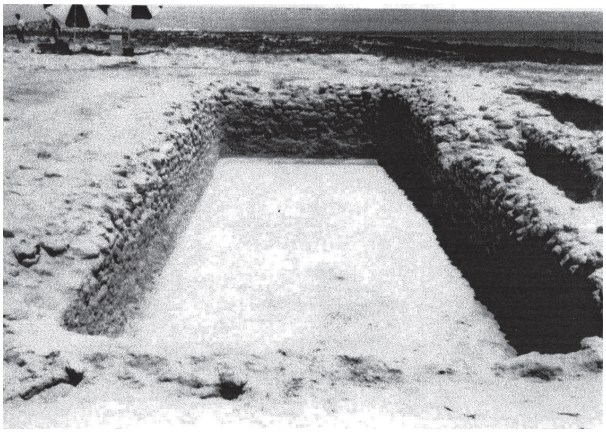


Fig. 20. Meninx, le bassin de l'ensemble 1 (Drine 2000, fig. 10).

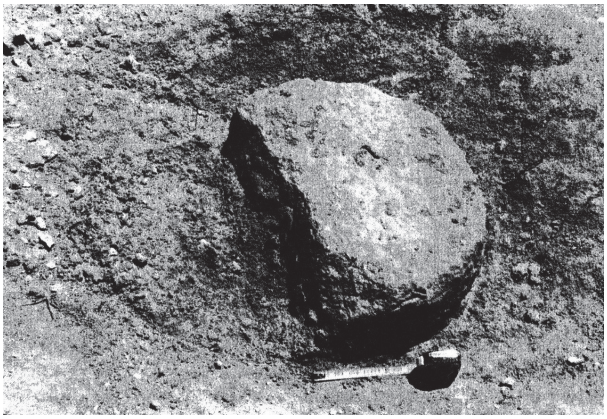


Fig. 21. Meninx, billots de concassage (Drine 2000, fig. 15).

murs sont construits en petit appareil régulier lié avec un "mortier de ciment grisâtre" et ont une épaisseur variable : 55 cm pour les murs sud et ouest, 1 m pour le mur nord. Leur surface est couverte d'une seule couche "d'enduit de ciment". Au milieu du mur est du bassin, on note la trace d'un "déversoir de puisage" qui a été obstrué. Le bassin possède également un dispositif d'évacuation qui a été "destrué".

Un sondage[41] a été effectué dans les environs immédiats des structures sur un rectangle de 25 m sur 20 m : toutes les couches contiennent des débris de *murex*.

Au nord de l'ensemble 1 se trouve une structure de granit ressemblant à un tronçon de colonne (**fig. 21**). Elle a été interprétée comme un billot de concassage[42]. La partie apparente de ce billot est de 25 cm et son diamètre est de 44 cm. On ne sait s'il appartenait à l'ensemble 1 ou à l'ensemble 2[43] ou, peut-être, aux deux ensembles à la fois.

Des millions de coquilles de *murex* brisées ou présentant une fracture au niveau de la première et de la seconde spire à l'endroit de la glande tinctoriale recouvrent le sol de l'ensemble 1 (**fig. 22**).



Fig. 22. Meninx, les débris de coquilles de *murex* jonchant le sol des ensembles 1 et 2 (cl. C. Macheboeuf, 2003).

Interprétation

A. Drine n'est pas encore sûr de la fonction du bassin et de la cuve. Selon lui, les structures solides et étanches que sont les cuves et les bassins correspondent tout à fait à des installations qui seraient consacrées à la salaison des poissons ou au traitement des *murex*, car le sel rentrait dans la fabrication de la pourpre et, de ce fait, des structures renforcées étaient nécessaires afin d'éviter la fissuration due à cette substance.

Selon A. Drine, la présence de terre "noire" indique l'utilisation du feu qui servait peut-être à chauffer la substance tinctoriale.

Les tonnes de coquilles de *murex* qui couvrent le sol de ce site sont bien sûr le témoignage de la présence ancienne d'un site producteur de pourpre.

Datation

L'étude du matériel retrouvé en cours de fouilles[44] et les indices d'abandon de ce quartier industriel montrent que la production a duré jusqu'au milieu du VI^{e} siècle p.C. Selon E. Fentress, les *murex* retrouvés en dessous des structures dateraient du I^{er} siècle p.C., mais elle n'en précise pas la raison[45].

41 *Ibid.*, p. 90.

42 *Ibid.*, p. 93.

43 Infra, p. 169.

44 Fontana 2000, 95-114.

45 Fentress 2000, 81.

Bibliographie

Drine, A. (2000) : "Les fouilles de Méninx. Résultats des campagnes de 1997 et 1998", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 73-94.

Fentress, E. (2000) : "The Djerba Survey: Settlement in the Punic and Roman Periods", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 86-94.

Fontana, S. (2000) : "Un 'immondezziao' di VI secolo da Meninx: la fine della produzione di porpora e la cultura materiale a Gerba nella prima èta bizantina", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 95-114.

Djerba

"Ensemble 2"
Structures et dépôts

Localisation

Les structures mises au jour longent le rivage sud du site jusqu'à l'esplanade du forum. L'ensemble 2 se trouve au nord-est de l'ensemble 1 dont il est distant d'une vingtaine de mètres environ. Son dégagement a été commencé en juillet 1998.

Description

L'ensemble 2 est constitué, comme l'ensemble 1, d'une cuve et d'un bassin (**fig. 23**).

La cuve, de forme rectangulaire mesure 7,20 m de long et 2,24 m de large. Les murs font environ 50 cm de largeur et sont en petit appareil liaisonné au mortier de chaux. Les murs nord et sud de la cuve s'appuient sur des structures qui appartiennent à un bâtiment plus ancien et, de plus, le mur sud est renforcé par un contrefort constitué d'un massif de maçonnerie en saillie à l'intérieur.

Les parois de la cuve sont revêtues de deux couches de mortier. La première comporte un mélange de chaux et de granulat de plage et la deuxième un mélange de "ciment" et de *murex* "pilés". La totalité est recouverte par un "enduit de ciment".

Le bassin, de forme rectangulaire, mesure 11,20 m de longueur et 2,90 m de largeur. L'épaisseur des murets est importante : elle peut atteindre 1 m. Les parois du bassin sont revêtues de deux couches de mortier. La première comporte un mélange de chaux et de granulat de plage et la deuxième est composée d'un mélange de "ciment" et de *murex* "pilés". La totalité est recouverte par un "enduit de ciment".

Un sondage effectué certainement à proximité de la cuve et du bassin, sur un carré de 10 m de côté a permis la découverte d'un grand nombre de *murex*. Nous n'en connaissons pas le type.

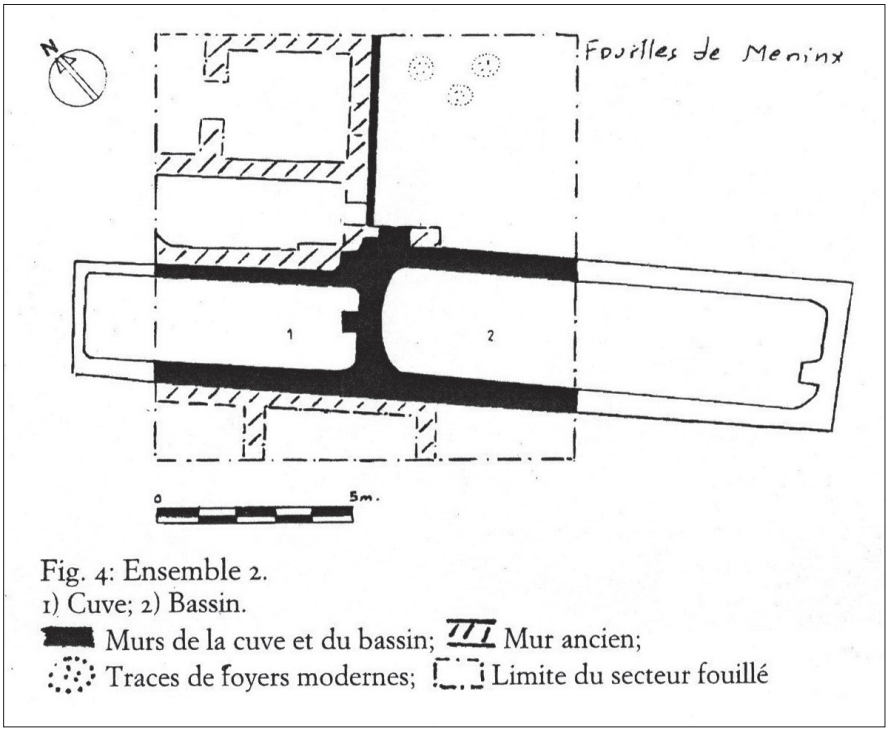


Fig. 23. Meninx, la cuve et le bassin de l'ensemble 2 (Drine 2000, fig. 3).

À l'ouest de l'ensemble 2, un billot de concassage a été découvert. Sa description se trouve dans la fiche concernant l'ensemble 1[46].

Comme pour l'ensemble 1, des tonnes de coquilles de *murex* brisées ou présentant une fracture au niveau de la première et de la seconde spire à l'endroit de la glande tinctoriale recouvrent le sol (**fig. 22**).

Interprétation

Les fouilles n'étant pas terminées, A. Drine réserve son interprétation sur les structures de l'ensemble 2.

Les millions de coquilles de *murex* qui couvrent le sol de ce site sont bien sûr la preuve d'une fabrication de teinture pourpre.

Datation

La datation de l'ensemble 2 est la même que celle de l'ensemble 1[47].

Bibliographie

Drine, A. (2000) : "Les fouilles de Méninx. Résultats des campagnes de 1997 et 1998", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 73-94.

Fentress, E. (2000) : "The Djerba Survey: Settlement in the Punic and Roman Periods", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 86-94.

Fontana, S. (2000) : "Un 'immondezziao' di VI secolo da Meninx: la fine della produzione di porpora e la cultura materiale a Gerba nella prima èta bizantina", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 95-114.

Djerba

Structures et dépôts
Site 3

Localisation

Près de la route actuelle menant à la voie romaine, à une centaine de mètres à l'ouest des ensembles 1 et 2, se trouve une énorme étendue de coquilles de *murex* brisées et des vestiges (**fig. 24**).

Description

Un "*murex* dump" de 540 m de longueur, 340 m de largeur et 3 m d'épaisseur est encore visible de nos jours (**fig. 25**). Cette falaise est entièrement formée de coquilles de *murex* dont le type dominant est l'*Hexaplex trunculus*. Il est parfois difficile d'identifier les débris de coquilles tant elles ont subi l'érosion. Aux débris de coquilles se mêlent un grand nombre de tessons d'amphores Mau 35 qui servaient de contenant au vin de l'île.

Dans cette grande étendue recouverte de coquilles de *murex*, on rencontre des zones de sols cendreux où s'accumulent de la poterie et des tessons d'amphores, des briques de four, des supports et des "saggars"[48]. Ces vestiges indiqueraient l'emplacement de fours[49].

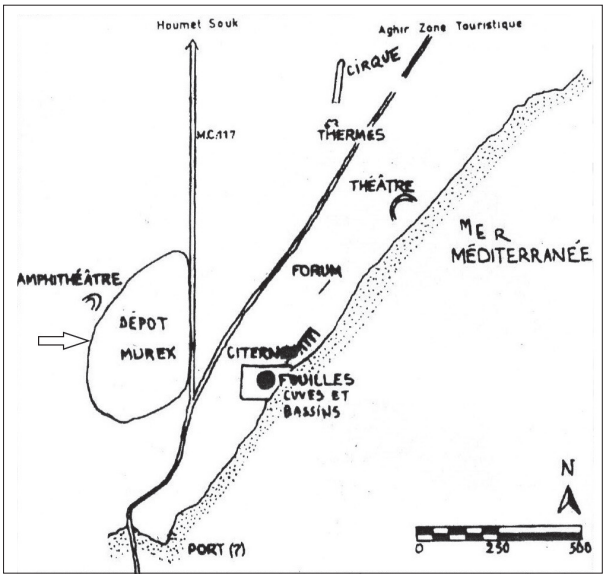


Fig. 24. Meninx, localisation du site 3 (Drine 2000, fig. 2).



Fig. 25. Meninx, détail d'une partie du *Murex Dump* (cl. J. Zaouali).

46 Supra, p. 167.

47 Supra, p. 167.

48 Nous ne savons pas ce qu'A. Wilson a voulu dire par ce terme.

49 Wilson 2002, 251.

Interprétation

Ces fours servaient peut-être au chauffage de la substance tinctoriale qui était obligatoire pour l'élaboration de la teinture pourpre.

Comme pour la ville de Sidon[50], il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'accumulations de débris de sites producteurs de pourpre voisins. Ce sont les amphores Mau 35 qui auraient servi à transporter les coquilles de *murex* loin de ces sites[51].

Datation

La présence de nombreux tessons d'amphore Mau 35 laisse penser que la production de pourpre a été particulièrement intensive aux I^er^ et II^e^ siècles de notre ère[52].

Bibliographie

Wilson, A. (2000) : "Marine Ressource Exploitation in the Cities of Coastal Tripolitania", in : Khanoussi *et al*., dir. 2000, 430-436.

Wilson, A. (2002) : "Urban Production in the Roman World", *PBSR*, 70, 231-273.

Carthage

Murex en stratigraphie

Selon la légende, Carthage fut fondée en 814 a.C. par la reine Didon. Les historiens et les archéologues ont toujours été fascinés par la description de Polybe, reprise par Appien, des ports de Carthage au II^e^ siècle a.C. Ces derniers ont fait l'objet de fouilles intensives il y a une dizaine d'années et de nombreuses découvertes y ont été faites : la capitale punique aurait apparemment produit de la pourpre du VIII^e^ siècle a.C. jusqu'à la période byzantine[53].

Description

Il ne s'agit pas de vestiges à proprement parler, mais des résultats d'une étude malacologique menée par le Dr. J. Zaouali sur des échantillons provenant des différentes strates des ports antiques de Carthage. Les résultats obtenus laisseraient penser que des ateliers producteurs de pourpre se situaient peut-être à proximité des ports antiques.

Dans la strate correspondant à la période comprise entre la fin de la 3^e^ guerre punique et le début des travaux romains (146 a.C.-début du principat d'Auguste) J. Zaouali a retrouvé quelques coquilles de *murex*, mais en nombre beaucoup moins important que dans la strate correspondant à l'époque punique.

Dans la strate correspondant au II^e^ siècle p.C., ont été retrouvées 56 coquilles d'*Hexaplex trunculus*.

Dans la strate correspondant au IV^e^ siècle p.C., ont été retrouvées 39 coquilles d'*Hexaplex trunculus*.

Interprétation

Les coquilles de *murex* retrouvées dans les différentes strates du port sont en fait des dépôts de décharges urbaines. Le Dr. J. Zaouali pense que ces débris viennent d'ateliers producteurs de pourpre des environs, puisque, d'une part, le *murex* ne fait pas partie de la faune vivant *in situ* et que, d'autre part, les coquilles étaient broyées.

Datation

Selon les indices archéologiques, il y a eu production de pourpre à Carthage dès le VIII^e^ siècle a.C. et celle-ci aurait perduré jusqu'au V^e^ siècle a.C. Il faut noter un ralentissement de la production entre 146 et 20 a.C. et un manque d'indice archéologique pour le III^e^ siècle p.C.[54] (**fig. 26**).

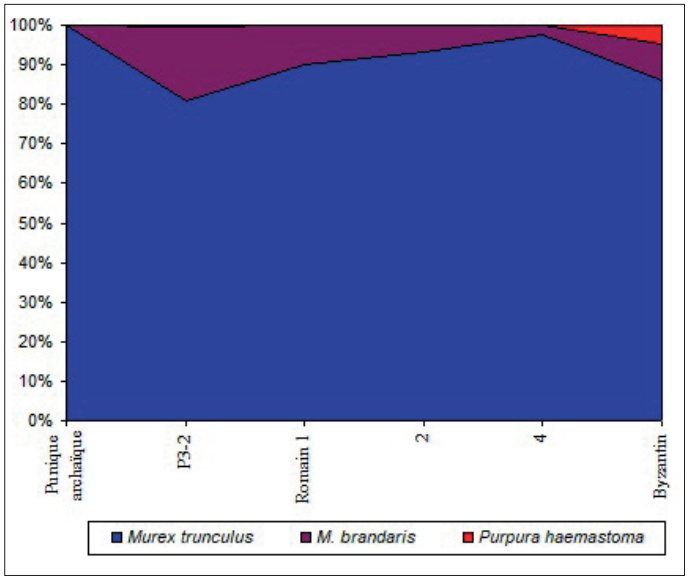


Fig. 26. Carthage, fouilles du port, proportion des différentes espèces malacologiques utilisées pour la fabrication de la pourpre depuis l'époque punique jusqu'à l'époque byzantine (Zaouali, *Apport des études malacologiques à la connaissance historique des activités halieutiques dans la région de Carthage*).

50 Supra, p. 156.

51 Wilson 2002, 251.

52 *Ibid*., p. 251.

53 Zaouali 1990, 36 : une équipe d'archéologues allemands aurait retrouvé des restes d'ateliers de pourpre datant du VIII^e^ siècle a.C. "au niveau du quai à la mer dans une zone située au nord des ports".

54 *Ibid*., p. 36-37.

Bibliographie

Zaouali, J. (1990) : "Carthage… Les coquillages racontent", *Oceanorama*, 14, 32-38.

Sites du Maroc

Oued Massa

Dépôts

La pourpre de Gétulie n'aurait pas été uniquement produite sur les Îles Purpuraires du roi Juba II si l'on en croit les débris de coquillages à pourpre retrouvés également plus au sud, au niveau de l'Oued Massa.

Localisation

À l'embouchure de l'Oued Massa. Nous ne possédons pas plus d'indication.

Description

Des "monceaux" de coquilles de *Stramonita haemastoma* et de *murex* étaient encore visibles dans les années 1960.

Interprétation

Ces dépôts seraient liés à l'industrie de la pourpre[55]. Nous supposons qu'A. Jodin s'est fondé sur la grande quantité de débris de *Stramonita haemastoma* et de *murex* – dont le type n'est pas signalé – pour faire une telle interprétation, car il ne mentionne pas la présence de trou dans les coquilles au niveau de la glande tinctoriale.

Bibliographie

Jodin, A. (1967) : *Les établissements du roi Juba II aux Îles Purpuraires*, Tanger.

55 Jodin 1967, 12.

Les Îles Purpuraires

Île de Mogador
Structures et dépôts

Les Îles Purpuraires (*Insulae Purpurariae*) doivent leur nom au roi de Maurétanie Juba II qui, selon les auteurs anciens, y fit produire la célèbre pourpre de Gétulie. Depuis 1902, leur localisation à proximité de la ville d'Essaouira[56] (ex Mogador) est assurée, mais seule une île subsiste encore. La seconde s'est rattachée au continent, il y a quelques siècles, en raison de l'ensablement, et elle forme désormais l'assise de la ville actuelle d'Essaouira[57].

Localisation

La ville d'Essaouira se situe au sud-ouest du Maroc. L'île de Mogador se trouve à environ 900 m de l'actuel port d'Essaouira[58] (**fig. 27**).

Description

L'île de Mogador présente un relief escarpé. La zone fouillée est située sur la côte est de l'île et elle s'étend sur une superficie de deux hectares, au bord d'une falaise rocheuse (**fig. 28**).

À quelques mètres de la petite falaise rocheuse au sud-est de l'île et sur une étendue de 100 m, on note la présence d'un ensemble de constructions maurétaniennes et romaines comprenant au total vingt et une pièces réparties en trois blocs (**fig. 29**).

– Le bloc nord

Les pièces du bloc nord sont les plus anciennes. Elles datent de l'époque de Juba II (pièces I à VIII). La pièce I donne directement dans le bassin VIII dont la nature n'est pas précisée[59].

– Le bloc central

Dans le bloc central, un bassin rectangulaire, dont la fonction n'est pas connue, a été mis au jour. Il est accoté à la pièce XII et ses dimensions intérieures sont de 1 m sur 2,20 m.

À 9,30 m de l'ensemble central, on note la présence d'une "bâtisse" isolée de 4,30 m sur 3,60 m (pièce XVII). Les murs

56 Vidal de la Blache 1903, 325-329.

57 Jodin 1966, 5.

58 Jodin 1967, 5.

59 *Ibid.*, p. 52.



Fig. 27. Îles Purpuraires, l'île de Mogador et le littoral actuel (Jodin 1967, 14).

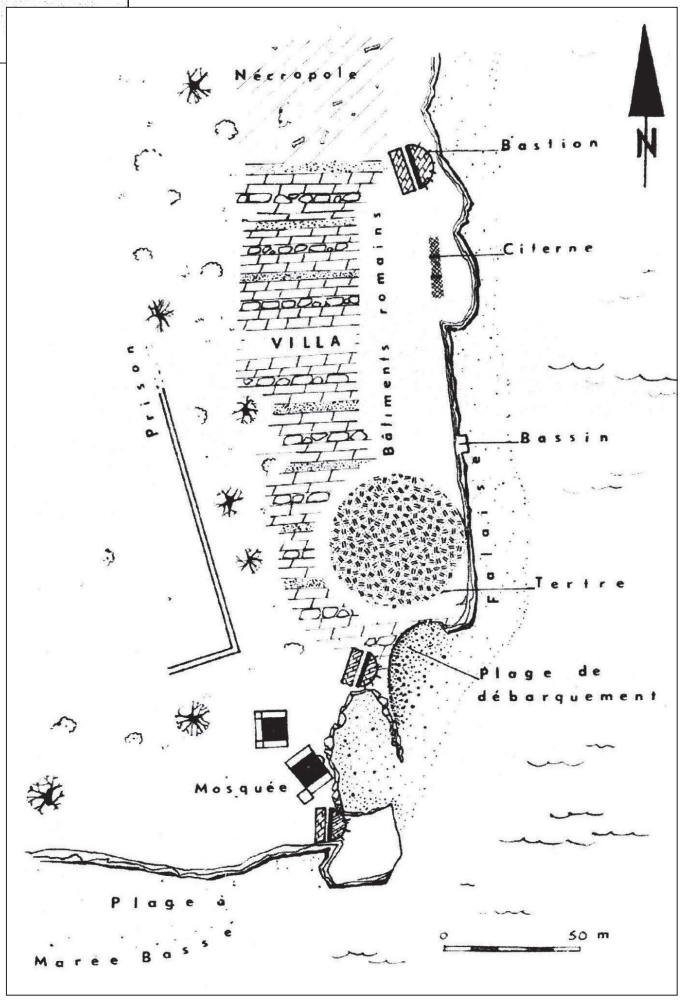


Fig. 28. Îles Purpuraires, le secteur archéologique de l'île de Mogador (Jodin 1966, 16).

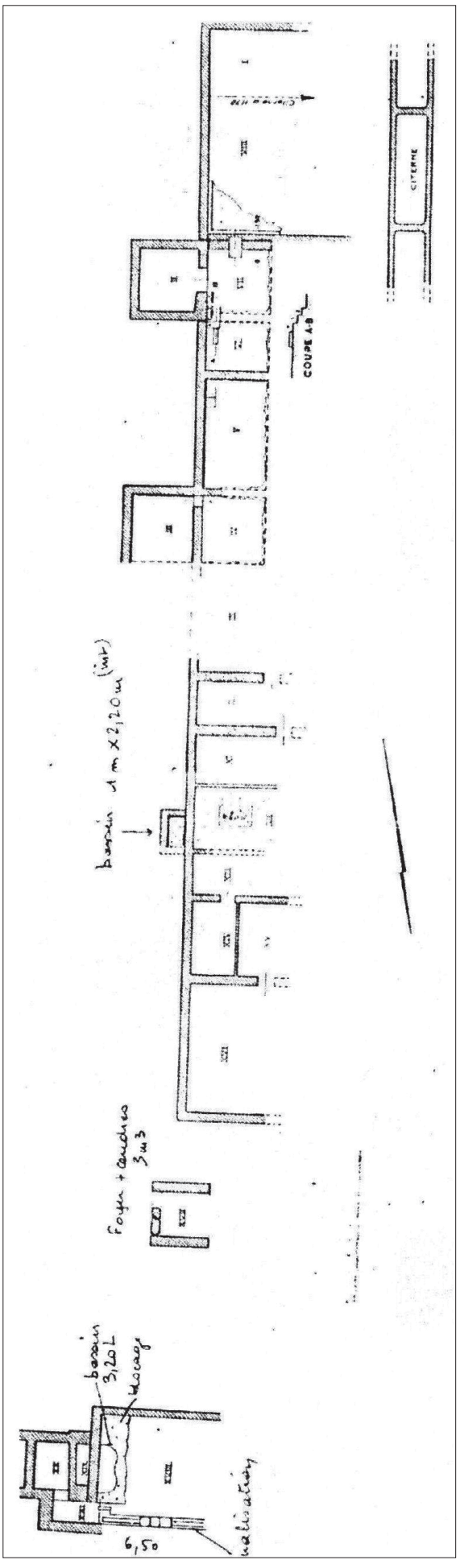


Fig. 29. Îles Purpuraires, plan général des établissements antiques de l'île de Mogador (Jodin 1967, 30-31).

sont larges, peu élevés, et cette dernière est remplie d'amas de cendre. A. Jodin ne sait pas à quoi était destinée cette structure, mais il lui donne tout de même le nom de four[60].

– Le bloc sud

À 10,60 m de ce four, dans le bloc sud, 4 pièces et un canal d'évacuation ont été exhumés. Le tout mesure 7,85 m du nord au sud et 11,50 m de l'est à l'ouest.

Dans la pièce XVIII, A. Jodin signale la présence d'une sorte de "bassin" de 3,20 m de long et d'une canalisation qui s'étend sur 6,50 m. Il ne sait pas si cette dernière était reliée au bassin[61].

À 9,30 m de la chambre XVI, une structure rectangulaire de 3,50 m de long sur 0,70 m de large est remplie d'une masse de cendre d'environ 3 m³.

Un tertre ou "Shell-Mound"[62] d'une cinquantaine de mètres de diamètre s'étend à proximité de la villa romaine (**fig. 28**). Selon A. Jodin : "des *murex* y ont été découverts en grand nombre"[63]. Le détail de la coupe est-ouest réalisée dans le tertre révèle que des "coquilles" ont été uniquement retrouvées dans la couche II qui correspond à la couche d'époque romaine.

Interprétation

Selon A. Jodin, les installations mises au jour dans la villa romaine ont certainement servi à la production de la pourpre : des bassins de salaisons également retrouvés sur l'île auraient servi à la macération des glandes tinctoriales dans le sel, l'eau nécessaire à la fabrication de la teinture était stockée dans les citernes ou les bassins qui sont associés à des canalisations et les structures de chauffage de la villa romaine auraient servi au chauffage de la teinture[64].

Datation

La découverte de deux deniers d'argent frappés à l'effigie de Juba II ainsi que des tessons de vases d'Arezzo sur la petite plage sud-est ont permis d'apprendre que l'île de Mogador était occupée en 19-18 a.C.[65].

La partie la plus ancienne de la villa date de l'époque de Juba II, comme en témoignent les tessons de céramique

60 Jodin 1967, 49.
61 *Ibid.*, p. 61.
62 Jodin 1966, 27.
63 *Ibid.*, p. 27.
64 Jodin 1967, 257.
65 *Ibid.*, p. 13.

d'Arrezzo[66] et la découverte d'un vase de type Dragendorff 11. Le reste de la villa a été construite dans la première moitié du I^er^ siècle p.C. et l'occupation de l'île a continué jusqu'à l'époque byzantine[67].

Bibliographie

Jodin, A. (1967) : *Les établissements du roi Juba II aux Îles Purpuraires*, Tanger.

Jodin, A. (1966) : *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Tanger.

Jodin, A. (1957) : "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador, Campagnes de 1956-1957", *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, 2, 9-40.

Essaouira

Îles Purpuraires
Dépôts

Les Îles Purpuraires étaient au nombre de deux. La première, l'île de Mogador, fait encore face à l'actuelle ville d'Essaouira, tandis que la seconde est rattachée au continent et constitue aujourd'hui l'assise de la ville actuelle d'Essaouira[68].

Localisation

Le littoral de la ville d'Essaouira est caractérisé par de grandes plages qui s'étendent à perte de vue. Il faut noter que le vent souffle toujours fort dans cette région où la mer est généralement assez agitée.

Des dépôts de *murex* étaient encore présents en 1955 au lieu-dit de la plage de Safi au nord de la ville d'Essaouira.

Description

Selon J.-P. Desjacques et P. Koeberlé[69], on peut dénombrer des coquilles de *Stramonita haemastoma* par milliers au nord de la ville de Mogador, actuelle Essaouira. Ces coquilles sont, selon ces auteurs, presque toutes percées à l'endroit où se trouvait la glande tinctoriale. Des fragments de céramique antique et des morceaux d'amphores (cols et anses non identifiés) ont été retrouvés à côté de ces coquillages.

Interprétation

La fracture caractéristique sur les coquilles des *Stramonita haemastoma* à l'endroit de la glande tinctoriale est la preuve indéniable d'une production de pourpre.

Datation des structures

Nous ne possédons aucun élément de datation, mais ces débris sont peut-être les vestiges de la production de pourpre qui avait lieu sur la seconde Île Purpuraire. Si tel est le cas, la production de pourpre sur ce site daterait au moins du règne de Juba II.

Bibliographie

Desjacques, J.-P. et Koeberlé P. (1955) : "Mogador et les Îles Purpuraires", *Hespéris*, 42, 193-202.

Jodin, A. (1967) : *Les établissements du roi Juba II aux Îles Purpuraires*, Tanger.

Jodin, A. (1966) : *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Tanger.

Jodin, A. (1957) : "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador, Campagnes de 1956-1957", *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, 2, 9-40.

Thamusida

Dépôts

Le site de Thamusida au Maroc est fouillé depuis déjà quelques décennies. Ces dernières années, une équipe d'archéologues italiens sous la direction d'E. Papi, a mis au jour une zone commerciale en dehors du *castrum* militaire. Cette dernière se compose de boutiques, d'*horrea*, mais aussi de structures pour la salaison de poissons ainsi que de dépôts de *murex*.

Localisation

Le long de la rive de l'Oued Sebou, à l'ouest des constructions destinées peut-être à la salaison de poissons[70].

Description

Une zone, dont nous ne connaissons pas les dimensions, est entièrement recouverte de coquilles de *murex*. Selon

66 *Ibid.*, p. 32.

67 *Ibid.*, p. 256.

68 Jodin 1967, 5.

69 Desjacques & Koeberlé 1955, 199.

70 Rebuffat & Marion 1977.

E. Papi, certaines coquilles de *murex* étaient cassées sur le côté[71]. Des traces de foyers sont également visibles en ce lieu.

Interprétation

Selon A. Wilson[72], l'étendue des dépôts signale bien évidemment l'industrie de la pourpre. Mais malheureusement, nous n'en connaissons pas les dimensions.

Le fait que les coquilles présentent une fracture au niveau de la glande tinctoriale est la preuve que les *murex* ont servi à la production de pourpre. Les traces de foyers en sont une preuve supplémentaire : il fallait chauffer la substance tinctoriale pour obtenir la couleur.

Bibliographie

Papi, E., Cerri, L. et Passalacqua, L. (2000) : "Prima dello scavo", *Archeo*, 184, 96-99.

Rebuffat R. et Marion, J. (1977) : *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc. III*, Rome.

Wilson A. (2004) : "Archeological Evidence for Textile Production and Dyeing in Roman North Africa", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 155-164.

Wilson, A. (2002) : "Urban Production in the Roman World", *PBSR*, 70, 231-273.

Metrouna

Dépôts

Localisation

Ce site a été découvert lors de la réalisation de la carte archéologique du Maroc du nord en 2008. Il est situé sur la rive droite de l'oued Martil, près de l'embouchure du fleuve, à 500 m au nord-ouest de Sidi Abslam du Behar.

Description

Des dépôts de coquillages composés d'*Hexaplex trunculus*, de *Bolinus brandaris*, de patelles et d'autres bivalves ont été mis au jour ainsi que de la céramique d'époque romaine (**fig. 30**).

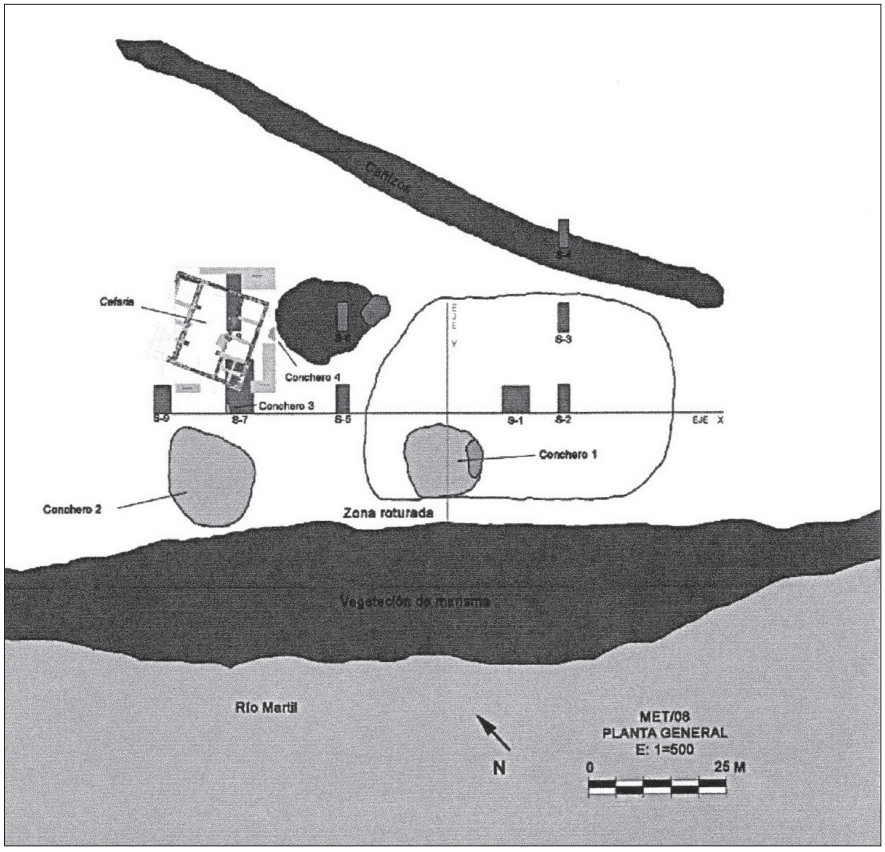


Fig. 30. Metrouna, plan général et localisation des dépôts de coquillages (Bernal Casasola *et al.* 2014, 179).

71 Nous remercions E. Papi, Professeur à l'Université de Sienne, pour ce renseignement.

72 Wilson 2002, 253.

Interprétation

Les *Hexaplex trunculus* composent plus de 60 % de l'échantillonnage pratiqué. Ils présentent des fractures au niveau de la glande tinctoriale ou alors les coquilles sont réduites en petits fragments. Ces traces sont significatives d'une exploitation pour la teinture pourpre[73].

Datation

La datation du site s'étend du I^er^ au II^e^ siècle p.C.

Bibliographie

Bernal Casasola, D., El Khayari, A., Raissouni, B., Díaz, J. J., Bustamante, M., Sáez, A.-M., Lara, M., Vargas, J.-M. et Escalón, D. (2011) : "Del poblamiento litoral romano en la Tingitana mediterránea. Excavaciones preventivas en Metrouna y Sidi Bou Hayel", in : Bernal Casasola, dir. 2011, 405-462.

Bernal Casasola, D., Raissouni, B., El Kharari, A., Diaz, J.J., Bustamante, M., Saez, A.M., Cantillo, J.J., Lara, M. et Vargas, J.M. (2014) : "De la produccion de purpura getulica arqueomalacologa en la cetaria altoimperial de Metrouna", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2014, 175-233.

Septem

Dépôts

Localisation

Le site a été mis au jour à Ceuta, au Maroc, au 3 Place d'Afrique.

Description

Dans l'unité stratigraphique 4018, l'analyse malacologique a révélé que les *Hexaplex trunculus* étaient très majoritaires avec un MNI de 63,3 %.

Interprétation

Les coquilles sont fragmentées et seules les coquilles d'*Hexaplex trunculus* présentaient une couleur grisâtre synonyme de combustion. Selon D. Bernal, les glandes tinctoriales étaient par la suite chauffées afin d'obtenir la teinture pourpre et cela explique donc les traces de combustion sur les coquilles[74].

Datation

La datation est tardive : fin du V^e^-début du VI^e^ siècle p.C., entre 495 et 525, juste avant l'invasion vandale.

Bibliographie

Bernal Casasola, D., Saez, A.-M., Bustamante, M., Cantillo, J.-J, Soriguer, M., Zabala, C. et Hernando, J.A. (2014) : "Un taller tardorromano de produccion de purpura getulica en Septem" in : Cantillo *et al.*, éd. 2014, 339-354.

Sites d'Espagne

Cadix

Dépôts

Localisation

Une fouille d'urgence a eu lieu en 1996 au numéro de la Calle Sagasta à Cadix. Dans le cadre du projet SAGENA sur la pêche en Bétique dans l'Antiquité, les restes malacologiques ont été analysés en 2009.

Description

Des coquilles d'*Hexaplex trunculus* cassées en petits morceaux dont il ne reste que le sommet ont été mises au jour. L'*Hexaplex trunculus* représente 97 % des restes collectés et 82 % du nombre minimum d'individus.

Interprétation

Dans les sites producteurs de pourpre d'Espagne ou du nord du Maroc déjà fouillés, le nombre minimum d'individus étaient moins élevé, même s'il était majoritaire[75]. L'analyse a révélé des traces de combustions sur certaines coquilles d'*Hexaplex trunculus*.

La présence majoritaire des coquilles d'*Hexaplex trunculus* ainsi que leur fragmentation volontaire indique un usage pour la production de la teinture pourpre. Ce site se trouve dans un quartier industriel spécialisé dans le traitement des produits de la mer. La production de pourpre faisait donc partie de ces spécialités. Les traces de combustion tendraient à prouver que la production de la teinture avait lieu dans le même secteur.

73 Bernal Casasola *et al.* 2011, 201-202.

74 Bernal Casasola *et al.* 2014, 226.

75 Supra, p. 176 (Septem, Ceuta).

Datation

La datation de la production de pourpre est comprise entre l'époque de Caligula/Claude jusqu'à l'époque flavienne.

Bibliographie

Bernal Casasola, D., Alarcón, F., Cantillo, J.-J., Marlasca, R., Vargas, J.-M. et Lara, M. (2014) : "La púrpura en la Gades altoimperial. Descargas heterogéneas de artesanías en la calle Sagasta 28" in : Cantillo *et al.*, éd. 2014, 299-318.

Carteia

Dépôts et structures

Localisation

La ville actuelle de Carteia se trouve dans la baie d'Algésiras au sud de l'Espagne. La zone fouillée se trouve sur le site nommé Villa Victoria. Il s'agit du premier quartier industriel périurbain de Bétique fouillé en majeure partie.

Description

Plusieurs éléments en rapport avec la production de pourpre ont été mis au jour :

– Des dépôts d'*Hexaplex trunculus* dont les coquilles sont fragmentées et qui représentent 63,12 % du total des coquillages retrouvés (**fig. 31**, E).

– Des traces de combustion et des cendres.

– Une plateforme en *opus signinum* dégagée sur 25 m comportant une petite fosse de 60 cm de diamètre dans le coin sud-ouest ainsi qu'une dépression circulaire de 1,1 m de diamètre à l'extrémité nord (**fig. 31**, F et **fig. 32**).

Interprétation

La prédominance des *Hexaplex trunculus* dont les coquilles ont été fracturées ne laisse aucun doute quant à leur utilisation pour la production de pourpre. L'alternance de couches de coquilles et de couches de cendres montre que les activités se sont succédé de manière rapide et pratiquement simultanée[76].

La plateforme en *opus signinum* a été interprétée comme une aire de travail à l'air libre[77]. Une aire plus grande a été

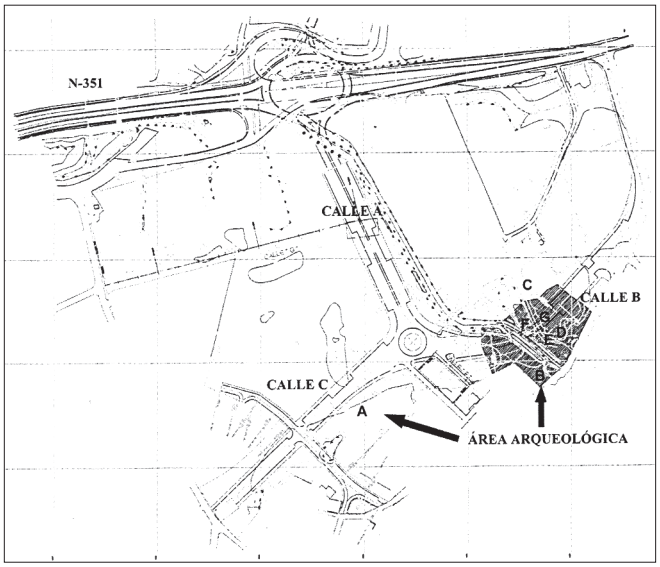


Fig. 31. Carteia, plan général des résultats de la fouille de la Villa Victoria (Bernal Casasola *et al.* 2008, 212).

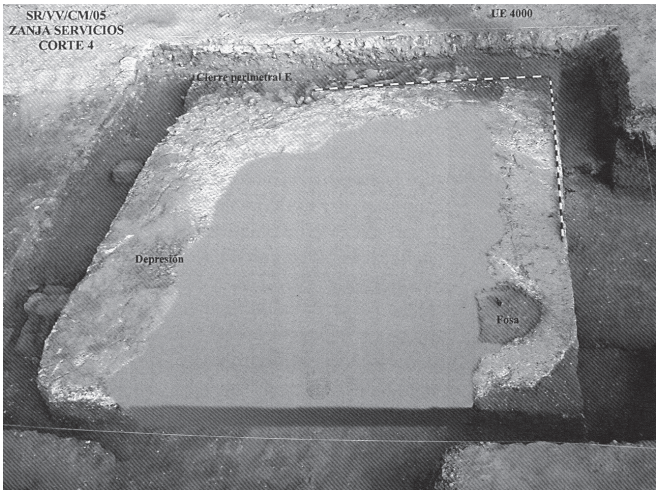


Fig. 32. Carteia, l'aire de travail en *opus signinum* (Bernal Casasola *et al.* 2008, 217).

également mise au jour au-delà de l'embarcadère. La petite fosse aurait permis d'accueillir des récipients en plomb portatifs contenant peut être les glandes tinctoriales.

Datation

La céramique retrouvée (Hayes 61 A et céramique de cuisine africaine Hayes 23B) permet de dater la production de pourpre durant la deuxième moitié du IV^e^ siècle p.C. et plus précisément entre 375 et 400 p.C.

Bibliographie

Bernal Casasola, D., Roldan, L., Blanquez, J., Diaz, J. J. et Prados, F. (2008) : "Un taller de purpura tardorromano en

76 Bernal Casasola *et al.* 2008, 214.

77 Bernal Casasola *et al.* 2008, 222.

Carteia (Baetica, Hispania). Avance de las excavaciones preventivas en el conchero de Villa Victoria (2005)", in : Alfaro Giner & Karali, dir. 2008, 209-232.

Aguilas

Structures et dépôts

La ville d'Aguilas est située sur la côte méditerranéenne de l'Espagne, en Murcie, à environ 50 km de Carthagène. C'est lors d'une fouille d'urgence que les vestiges d'un atelier de pourpre ont été découverts. Une parcelle de 9 m sur 3 m a été fouillée (**fig. 33**).

Localisation

Les vestiges ont été mis au jour au n° 5 de la rue Francisco Rabal, à côté de la rue Severo Montalvo, à environ 200 m de la mer.

Description

Une canalisation, d'un diamètre interne de 16 cm, recouverte d'une couche de mortier hydraulique d'un centimètre d'épaisseur a été mise au jour. Elle a été découverte sur une longueur de 5 m. Deux petits murets faits de pierres liées avec du mortier d'une largeur allant de 16 à 17 cm entourent cette dernière.

Un bassin a été partiellement découvert. Le pavement est fait d'un mortier jaunâtre. Dans le coin du mur ouest, on note le point de départ d'une rainure en forme de berceau de 5 cm de largeur. À l'intérieur de ce bassin, sont présentes deux cavités de forme circulaire avec une légère saillie marquée vers le nord.

Cavité	Situation au sein du bassin	Diamètre	Profondeur
Cavité 1	– 18 cm du mur ouest – 71 cm du mur nord	28 cm	15 cm
Cavité 2	– à 80 cm à l'est de la cavité 1	28 cm	16 cm

Un morceau de plomb de 14 cm sur 14 cm et de 1 cm d'épaisseur a été retrouvé dans la cavité 1. L'archéologue y a noté la présence d'une "anse d'appendice".

"Aux alentours" des structures, des coquilles d'*Hexaplex trunculus* cassées ont été retrouvées, mais nous n'en connaissons pas le nombre exact.

Des petits amalgames de terre argileuse de couleur violette et des traces de combustion ont été relevés dans le petit bassin.

Interprétation

La canalisation et le bassin ne sont pas connectés entre eux. Il s'agit de deux structures différentes.

Le bassin n'est pas étanche et il n'était donc pas question d'y conserver un liquide. En revanche, les traces de combustion retrouvées à l'intérieur font penser qu'il y avait peut-être un four à proximité. J. Hernandez Garcia pense que les contenants de plomb qui étaient présents dans les cavités du bassin

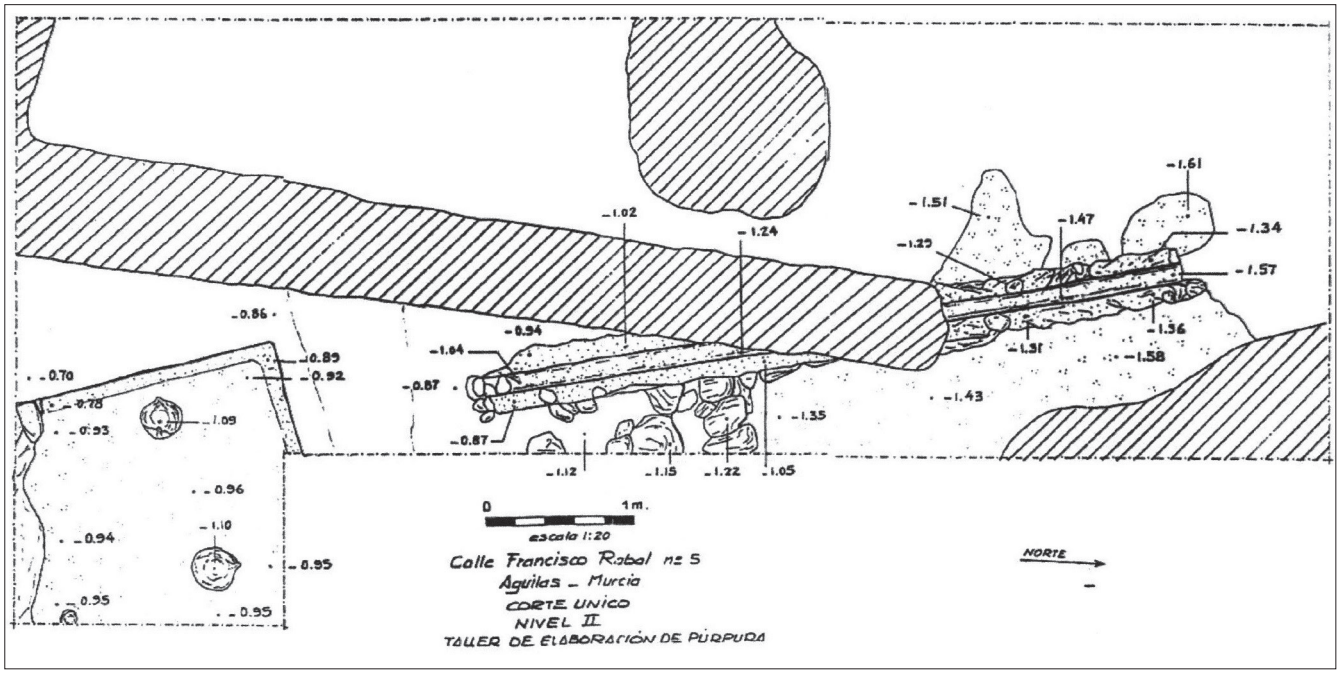


Fig. 33. Aguilas, plan de l'atelier (Hernandez Garcia 2005, 171).

accueillaient les glandes de *murex* macérées dans le sel. Par la suite cette préparation était mise à chauffer pour obtenir la teinture. La présence de la rainure dans le coin ouest du bassin fait penser que le bassin communiquait avec une autre structure.

La canalisation aurait servi à acheminer de l'eau vers une station de lavage et de triage des coquillages.

Datation

Des fragments d'amphores néo-puniques Mana C2 et Dressel IA retrouvées au niveau du pavement permettent de dater la fondation de l'atelier à l'époque Augustéenne.

La présence de fragments de sigillée de forme Mayet XXXVIII situe la fin de la production dans cet atelier au milieu du II^e^ siècle p.C.

Bibliographie

Hernandez Garcia, J. (2004) : "Un Posible Taller de Purpura del S. I d.C. localizado en Aguilas, Murcia (Espana)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 215-218.

Hernandez Garcia, J. (2005) : "Un taller de purpura del S. I. d.C. localizado a Aguilas. Excavacion en calle Fransisco Rabal 5", *Verdolay*, 9, 165-176.

Ibiza

Site 1
Structure et dépôts

Localisation

L'atelier de Pou des Lleo est situé sur la côte nord-ouest de l'île, au creux d'une crique, dans les environs de Sainte Eulalie (**fig. 34**, site 4).

Description

Une structure a été mise au jour dans un talus, d'une inclinaison sud-nord (**fig. 35-36**). Elle est située à une dizaine de mètres de la mer. Elle est formée de deux "cuves", creusées dans la terre argileuse, qui communiquent entre elles grâce à une canalisation d'environ 11 cm. La "cuve" située le plus au sud est de forme circulaire et mesure 2,50 m de diamètre et 0,90 m de profondeur. La seconde cuve est de forme elliptique. Nous n'en connaissons pas les dimensions. Des traces de combustion intense ont été observées dans la première des deux cuves[78].

À quelques mètres à l'ouest de ce four, mais au niveau de la mer, une structure rectangulaire de 6 m de long et de 2,5 m de large a été découverte après une violente tempête, mais elle n'a pas encore été fouillée[79].

Deux dépôts de *murex* ont été recensés sur ce site. Seul le dépôt du secteur 1 de la fouille a été analysé. Il se trouve très près de la ligne de côte et a donc subi l'érosion. Des coquilles d'*Hexaplex trunculus* y ont été trouvées en abondance et également, en moindre nombre, des coquilles de *Stramonita haemastoma*.

Interprétation

Lors d'un colloque organisé en novembre 2001 à Ibiza[80], nous avons pu visiter ce site. Le four retrouvé à Pou des Lleo a fait l'objet de nombreuses discussions : ce dernier avait alors été interprété comme un four à poix.

La publication des actes du colloque a été l'occasion pour les archéologues de donner une nouvelle interprétation : les cuves communiquant entre elles auraient certainement servi à la production de la pourpre. Les archéologues font un rapprochement avec les structures de Délos et pensent qu'un liquide devait passer d'une cuve à l'autre par l'intermédiaire du canal. La cuve circulaire aurait servi à obtenir du charbon et de la chaux vive qui entraient dans la fabrication de liquide alcalin nécessaire à l'élaboration de la teinture pourpre[81].

L'abondance des dépôts de coquilles de *murex* ne laisse néanmoins aucun doute quant à une production de pourpre en ce lieu. Les coquilles sont le plus souvent brisées et nous n'avons pas retrouvé de coquilles trouées latéralement à l'endroit de la glande tinctoriale. Deux espèces de coquillages à pourpre ont été retrouvées sur ce site : des *Hexaplex trunculus* en très grand nombre et des *Stramonita haemastoma* en moindre quantité.

Datation

Une petite pièce de bronze datée du IV^e^ siècle p.C. a été trouvée à l'intérieur d'une coquille de *murex*.

78 Costa Riba & Sergi Moreno 2004, 182-183.

79 *Ibid.*, p. 178.

80 Colloque international *Textiles and Dyes in the Roman World* organisé à Ibiza du 8 au 10 novembre 2001 par l'Université de Valencia.

81 Costa Riba & Sergi Moreno 2004, 188.

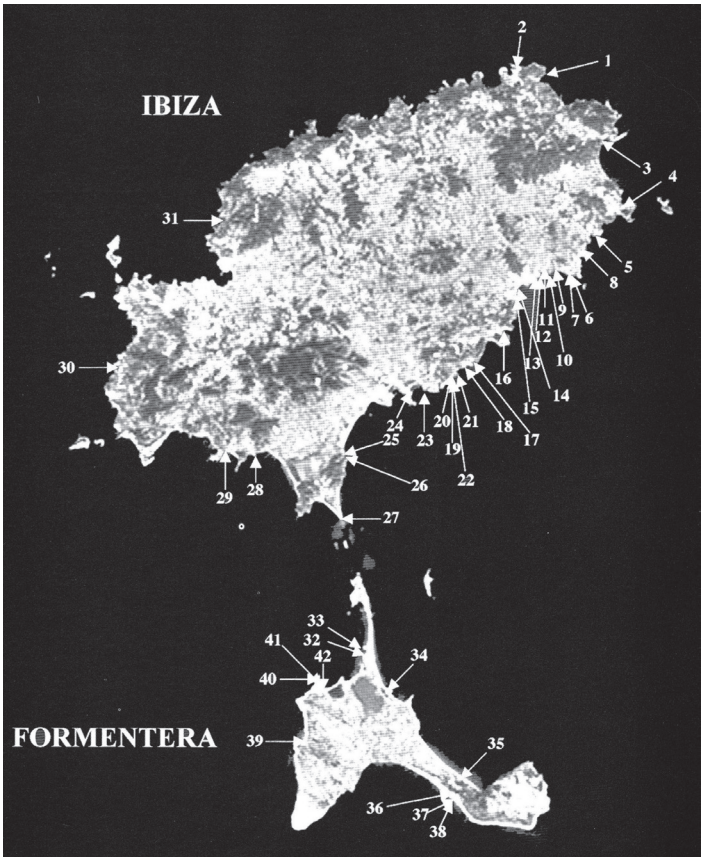


Fig. 34. Baléares, localisation des sites où des débris de coquilles de *murex* ont été mis au jour (Costa Riba & Sergi Moreno 2004, 177).

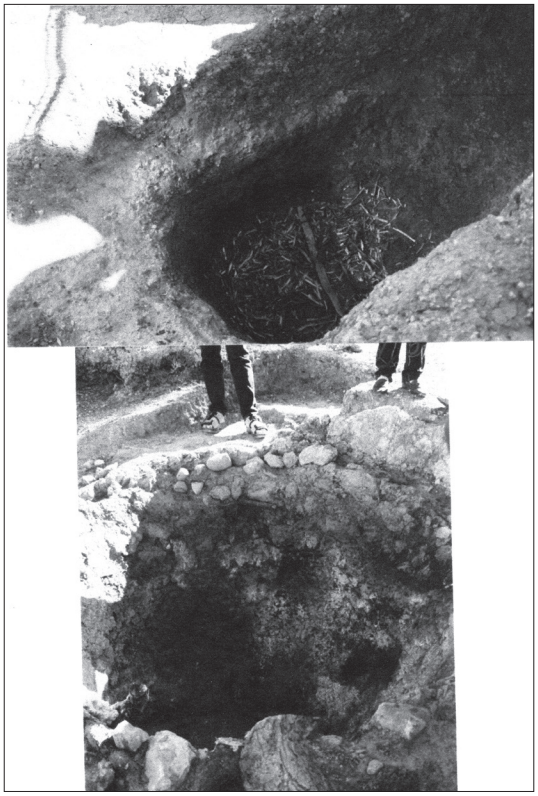


Fig. 35. Ibiza, le site 1 (cl. C. Macheboeuf, 2002).



Fig. 36. Ibiza, en haut : la canalisation reliant les deux cuves ; en bas : le talus dans lequel sont creusées les structures. Des débris de *murex* sont visibles (cl. C. Macheboeuf, 2002).

Le matériel trouvé lors de la fouille du four (amphores, céramique commune locale et poteries du nord de l'Afrique) a été produit entre le II^e^ siècle p.C. et le IV^e^ siècle p.C.[82].

Bibliographie

Alfaro Giner, C. (2002) : "Ebusus y la produccion de purura en el Imperio romano", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2002, 681-696.

Alfaro Giner, C. et Costa Riba, B. (2002) : "Report on the 2001 Season of Excavations at Pou des Lleo/Canal d'en Marti (Ibiza)", *Datatextil*, 7, 45-53.

Costa Riba, B. et Sergi Moreno, I. (2004) : "La produccio de porpra en epoca romana a Ebusus. Excavacions al jaciment arqueologic de Pou des Lleo/Canal D'En Marti (Eivissa, Illes Balears)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 175-193.

Ibiza

Site 2
Structures et dépôts

Localisation

Le site de S'Argamassa est situé sur la côte nord-ouest de l'île, à environ 6 km au sud du site 1 (**fig. 34**, site 7). Il est à l'intérieur des terres sur une élévation.

Description

Des bassins, dont le nombre n'est pas défini, contenaient des débris de coquilles de *murex* dont le type n'est pas précisé.

Interprétation

Selon C. Alfaro[83], ces bassins sont similaires à ceux de Djerba.

Nous ne connaissons pas l'espèce ou les espèces des coquillages à pourpre retrouvés dans ces bassins, ni leur quantité. Nous savons juste que ces coquilles étaient brisées.

Datation

L'ensemble des structures peut être daté entre le III^e^ et le VII^e^ siècle de notre ère[84], mais nous ne savons pas quels indices ont conduit à une telle datation.

82 Alfaro Giner & Costa Riba 2002, 51.

83 Alfaro Giner 2002, 685.

84 *Ibid.*, p. 686.

Bibliographie

Alfaro Giner, C. (2002) : "Ebusus y la produccion de purura en el Imperio romano", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2002, 681-696.

Ibiza

Sites 3 à 42
Dépôts

Depuis 2001, les prospections se sont multipliées sur les îles Baléares sous la direction de Carmen Alfaro Giner et de Benjamí Costa Riba. Les recherches se sont révélées si fructueuses qu'en 2005 une prospection systématique des côtes de l'île d'Ibiza et de l'île de Formentera a été financée pour faire progresser plus rapidement les résultats.

Localisation

Au total ce sont 40 sites qui ont été dénombrés sur les îles d'Ibiza et de Formentera (**fig. 34**).

Description et interprétation

Sur l'ensemble de ces sites, des amoncellements de débris de coquillages jonchent les plages. Ils sont composés en très grande majorité d'*Hexaplex trunculus* dont la coquille est soit brisée en plusieurs morceaux, soit porteuse d'une fracture significative au niveau de la glande tinctoriale. Ils sont très souvent accompagnés en moindre quantité de *Stramonita haemastoma* et d'autres coquillages n'entrant pas dans la composition de la teinture.

Datation

L'ensemble de ces 40 sites ne sont pas datés.

Bibliographie

Costa Riba, B. et Alfaro Giner, C. (2012) : "Algunes Consieracions sobre l'Extensio I Cronologia de l'Ars Purpuraria a Ebusus", in : *Actes de les IV Jornades d'Arqueologia de les Illes Balears, Eivissa 2010*, 169-178.

Costa Riba, B. (2011) : "Mapa de los yacimientos purpurigenos de la islas pitiusas. Resultatdos de la prospecciones costeras realizadas en Ibiza y Formentera (2005-2007)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2011, 261-268.

Site de France

Toulon

Dépôts

La mention dans la *Notitia Dignitatum* d'un procurateur de la pourpre à Toulon[85] a toujours piqué la curiosité des archéologues et des chercheurs de cette région. Ce n'est qu'en 1998, lors d'une fouille d'urgence réalisée par le Service Régional d'Archéologie, que des indices archéologiques ont confirmé le témoignage de la *Notitia Dignitatum* (XI.72).

Nous remercions M. Borréani, Directeur du Centre Archéologique du Var, pour ses précieuses indications.

Localisation

Le dépôt de coquilles de *murex* a été découvert dans la vieille ville de Toulon, dans un quartier appelé "îlot Magnaque" (**fig. 37**), à cinq mètres au nord de l'îlot antique D (**fig. 38**).

Les vestiges

La fouille a mis au jour un remblai composé de coquilles de *murex* concassées (**fig. 39**). Le dépôt semble mesurer 3,5 m de longueur sur 2,3 m de largeur. L'extrait du rapport archéologique mentionne dans la même couche (**fig. 40**, coupe 5) des fosses dépotoirs remplies de terre noire[86]. Aucune structure, cuve ou bassin, n'a été mise au jour. Seules les traces de combustions pourraient faire penser qu'il y a eu production de pourpre à cet endroit.

Il est malheureusement impossible d'identifier le(s) genre(s) de *murex* retrouvé(s) d'après la photographie (**fig. 41**).

Datation

Selon le rapport de fouille, le dépôt de coquilles de *murex* brisées appartient à une couche datée du V^e^-VI^e^ siècle p.C.[87].

Bibliographie

Borréani, M. (1999) : "Toulon, îlot Magnaque", Bilan Scientifique Regional, 149-150.

Brun, J.-P. (1999) : *Le Var*, CAG 83/2, 778-779 et 806.

Borréani, M. (2003) : Rapport de fouille de l'îlot Magnaque, p. 16, inédit.

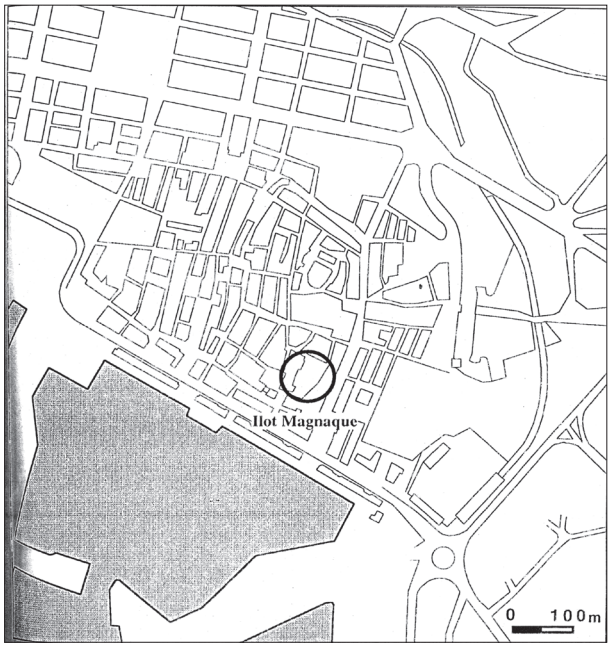


Fig. 37. Toulon, localisation de l'îlot Magnaque (Borréani 2003, fig. 1).

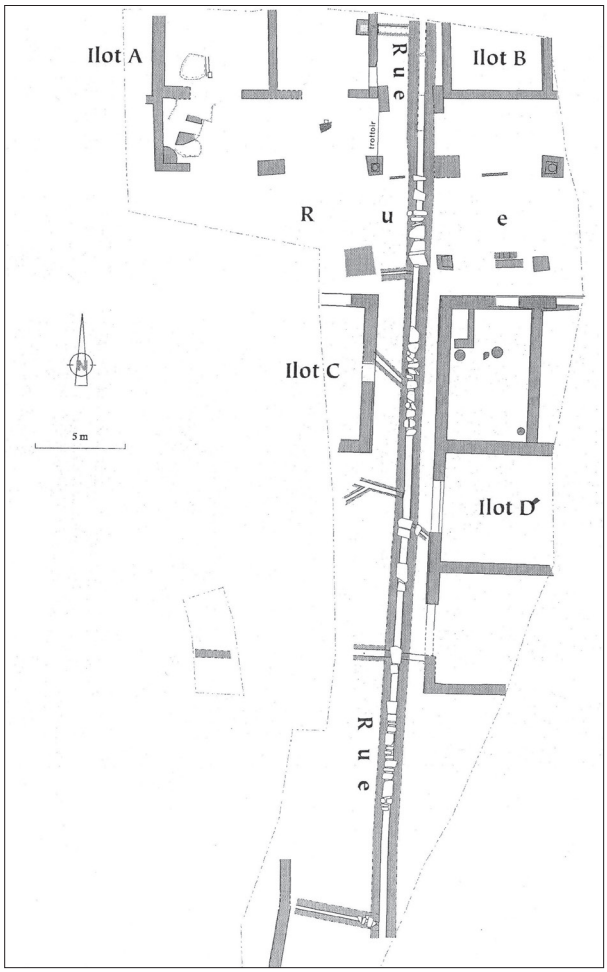


Fig. 38. Toulon, îlot Magnaque, plan du site (plan F. Laurier, Bilan Sc. Région, 150).

85 Infra, p. 223.

86 Borréani *et al*. 2004, 16.

87 *Ibid*., p. 16 ; Borréani 1999, 150.

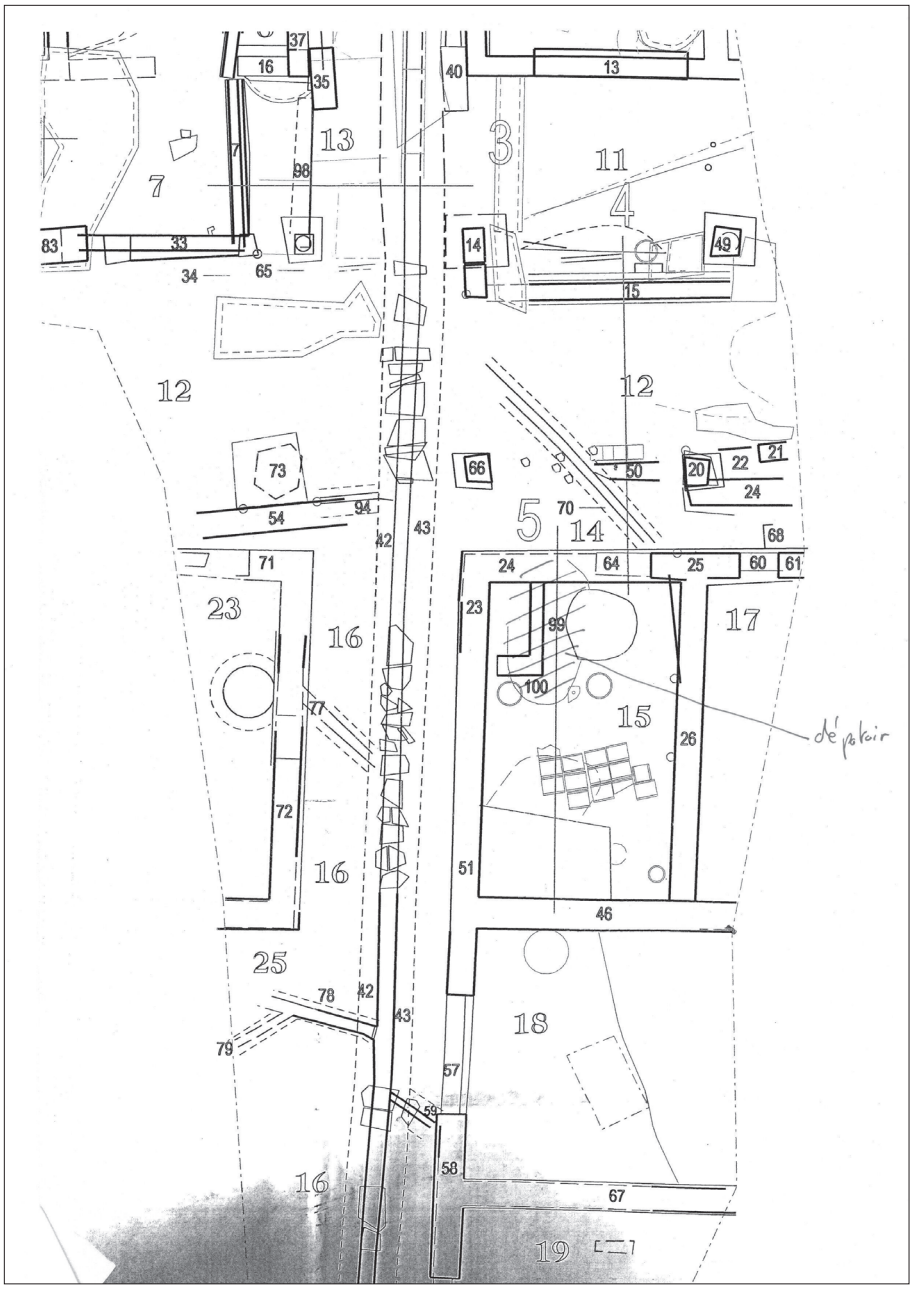


Fig. 39. Toulon, détail du sondage (Borréani 2003, fig. 26).

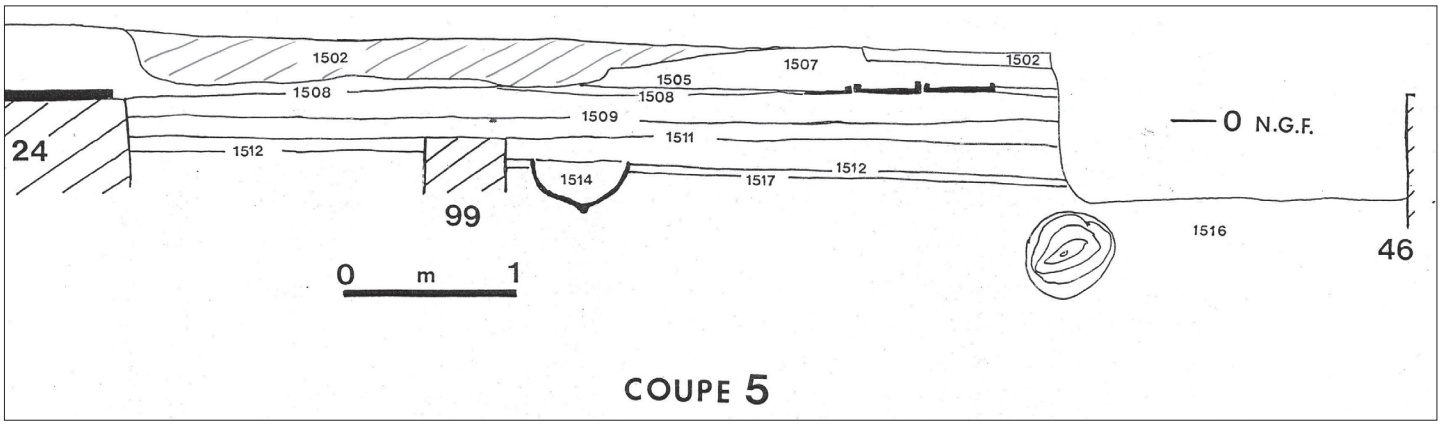


Fig. 40. Toulon, coupe stratigraphique. Les coquilles de *murex* ont été retrouvées dans la couche 1502 (Borréani 2003, fig. 28).



Fig. 41. Toulon, le dépôt de *murex* (Borréani 2003, fig. 31).

Sites d'Italie

Monte Circeo

Site 1
Dépôts

Le Monte Circeo se situe sur la côte tyrrhénienne, le long du littoral Pontin. Il culmine à une altitude de 541 m. L'État italien a fait de cette région un parc national, ce qui a sans aucun doute contribué à la conservation des débris de coquilles de *murex* qui sont encore visibles à différents endroits.

En 1952, des fouilles ont été effectuées par des géologues dans le canal néronien de Torre Paola. Des débris de *murex* ayant été mis au jour, A. C. Blanc a été contacté afin de faire des prospections archéologiques.

Localisation

Des *Hexaplex trunculus* sont visibles sur le flanc du sentier de Sig. Luigi Agnet au sommet de la route et sur l'autre versant du Mont à peu près à 20-25 m au-dessus du niveau de la mer (**fig. 42**, couche n° 1). Nous ne possédons malheureusement pas de carte nous permettant de localiser ce lieu avec plus de précision.

Description

Des couches d'*Hexaplex trunculus* affleurent et sont visibles en deux endroits peu éloignés l'un de l'autre.

A. C. Blanc ne donne pas de dimension exacte pour ces affleurements.

Interprétation

A. C. Blanc[88] a prélevé un échantillon de coquilles de murex dans le talus de la route. Cet examen a prouvé que seul l'*Hexaplex trunculus* avait été exploité dans le(s) atelier(s) du Monte Circeo. Des fragments de bivalves, nourriture favorite des *murex*, dont les pêcheurs se servent pour les appâter, ont été également retrouvés.

La présence d'*Hexaplex trunculus* encore entiers, mais troués au niveau de la dernière spire, c'est-à-dire à l'endroit même de la glande tinctoriale est une preuve certaine qu'une production de pourpre a eu lieu dans les environs, sur le flanc sud-ouest du canal néronien de Paola (**fig. 43**).

Datation

Selon A. C. Blanc[89], la superposition des couches de fragments d'*Hexaplex trunculus* ainsi que l'observation des déblais de fouilles archéologiques du canal néronien indiquent clairement que cet atelier a produit de la pourpre pendant plusieurs années.

L'échantillon de coquilles de *murex* prélevé a donné lieu à une tentative de datation au radiocarbone : les résultats donnent une fourchette comprise entre 321 et 111 a.C.

88 Blanc 1958, 190.

89 *Ibid.*, p. 193.

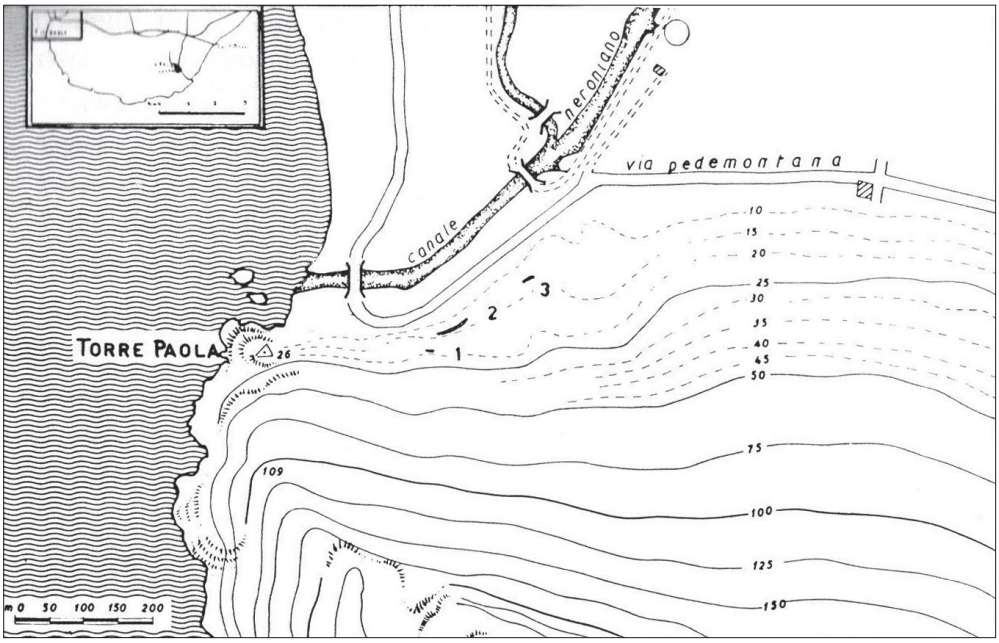


Fig. 42. Monte Circeo, localisation de la ville de Torre Paola près de S. Felice Circeo. Les couches de *murex* sont notées par les numéros 1, 2, 3 (Blanc 1958, 188).



Fig. 43. Monte Circeo, débris de coquilles de *murex* jonchant le côté de la route. On remarque une coquille cassée sur le côté à l'endroit où était localisée la glande tinctoriale (Blanc 1958, 210).

Cependant, la découverte d'un fragment de céramique sigillée claire dans la couche de coquilles brisées amène A. C. Blanc[90] à penser que le résultat donné par l'analyse au radiocarbone a pêché par excès d'un siècle. Cela ferait commencer la production de pourpre sur le site 1 au I^er^ siècle p.C.

90 *Ibid.*, p. 193.

Bibliographie

Blanc, A. C. (1958) : "Residui di manufatture di porpora a Leptis Magna e al Monte Circeo", *Bolletino del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura*, 12, 187-210.

Monte Circeo

Site 2
Dépôts

Localisation

Le site 2 est localisé à environ 20 m au nord du site 1 (**fig. 42**).

Des débris de coquilles de *murex* se situent à environ 12 m au-dessus du niveau de la mer. Ils sont visibles entre les ruines d'un *colombarium* que nous n'avons pas pu localiser et s'étalent jusqu'à la courbe de la route qui précède l'accès au pont du canal de Paolo (**fig. 42**, couche n° 2). On peut également les voir sur le côté ouest de la route[91] (**fig. 44**).

Description

Un dépôt très important de coquilles d'*Hexaplex trunculus* mélangé à de la céramique romaine est visible sur une longueur de 60 m et une épaisseur de 50 cm (**fig. 42**, couche n° 2).

91 Blanc 1958, 192.



Fig. 44. Monte Circeo, débris de coquilles de *murex* visibles sur le côté gauche de la route de Torre Paola (Blanc 1958, 209).

Interprétation

Cf. site 1.

Datation

Aucune datation n'a été donnée, mais la proximité du site 1 laisse penser qu'il pourrait s'agir du même site et donc de la même datation.

Bibliographie

Blanc, A. C. (1958) : "Residui di manufatture di porpora a Leptis Magna e al Monte Circeo", *Bolletino del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura*, 12, 187-210.

Monte Circeo

Site 3
Dépôts

Localisation

Un dépôt de coquilles d'*Hexaplex trunculus* est visible immédiatement au sud-ouest d'un *colombarium* que nous n'avons pas pu localiser (**fig. 42**, n° 3).

Description

Une couche de coquilles d'*Hexaplex trunculus* d'environ 10 m de longueur est visible à 100 m à l'est du dépôt du site 2. Selon A. C. Blanc[92], ce dépôt est très certainement le prolongement du dépôt du site 2.

92 Blanc 1958, 192.

Interprétation

Cf. site 1.

Datation

Cf. site 1.

Bibliographie

Blanc, A. C. (1958) : "Residui di manufatture di porpora a Leptis Magna e al Monte Circeo", *Bolletino del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura*, 12, 187-210.

Tarente

Fontanella
Site 1
Dépôts

Les premiers dépôts de coquillages à pourpre de Tarente sont signalés pour la première fois en 1781 par A. Carducci dans une petite commune voisine de Tarente du nom de Fontanella. Au total quatre sites sont localisés à cet endroit.

Localisation

Les dépôts de coquilles de *murex* sont signalés le long du rivage du Mare Piccolo, dans la commune de Fontanella[93] (**fig. 45**) au sud de la ville.

Description

Des débris de coquilles de *murex* étaient encore visibles au XVIII[e] siècle le long du Mare Piccolo. Nous ne possédons pas plus d'information : A. Carducci ne décrit pas de quelle façon les coquilles étaient brisées ni à quel type de *murex* elles appartenaient.

Interprétation

Connaissant la célèbre pourpre de Tarente par les textes antiques, A. Carducci interprète ces débris comme les restes d'un site producteur de pourpre[94].

Bibliographie

Carducci, A., éd. (1771) : *Delle delizie Tarantine. Libri IV. Opera postuma di Tommaso Niccolo d'Aquino patrizio dellà città di*

93 Carducci, éd. 1771, 226.

94 *Ibid.*, p. 226.

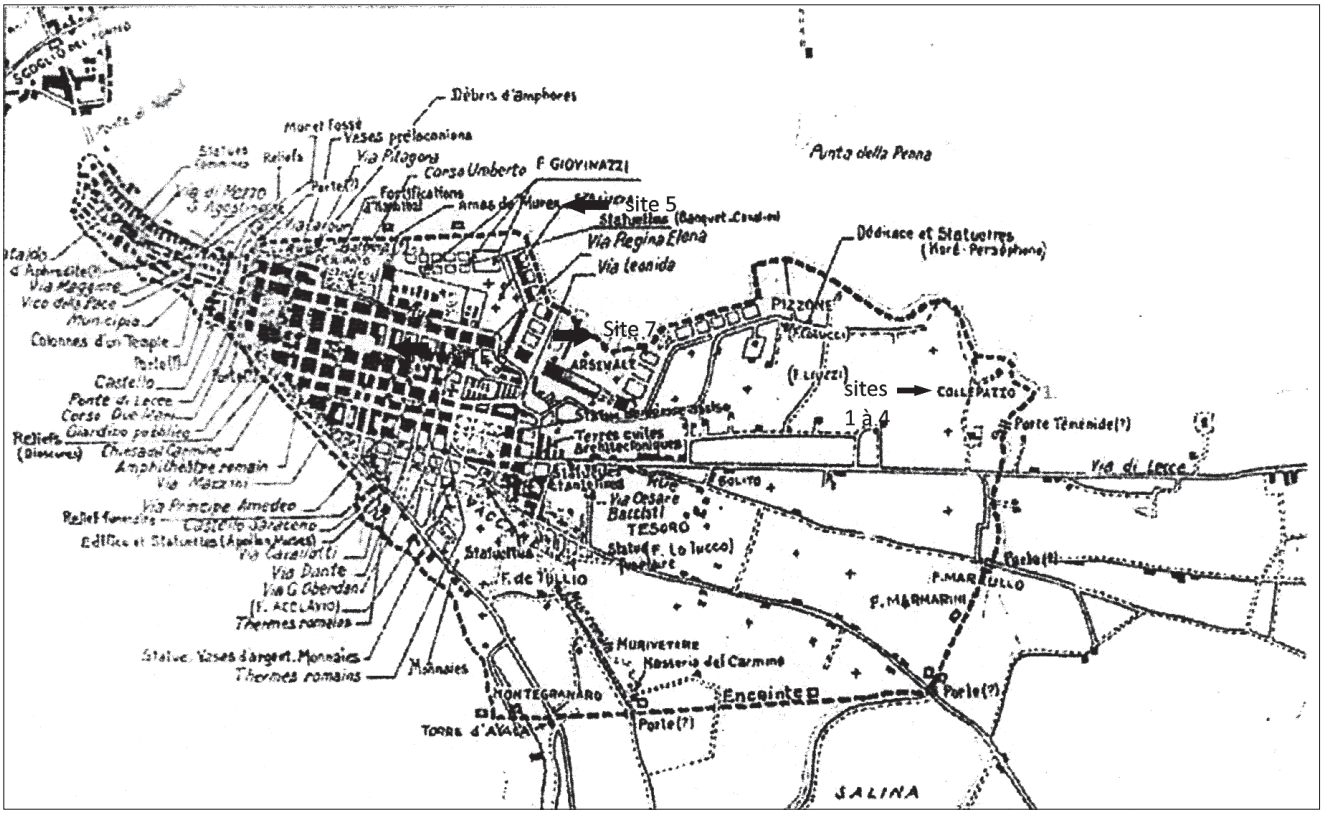


Fig. 45. Tarente, la commune de Fontanella. Localisation des sites 1 à 4 (plan Wuillemier 1939).

Taranto. Primi edizione di Cataldantonio Atenisio Carducci, nobile fiorentino ed anche patrizio di quella, con sua versione in ottova rima, e commento pubblicata, Naples.

Tarente

Fontanella
Site 2
Dépôts

Localisation

Dans la commune de Fontanella, en face du couvent dei Padri Alcanterini. Nous ne pouvons pas situer avec précision cet endroit, car le couvent a disparu.

Description

Un mont artificiel, appelé "*monte dei coccioli*", constitué de coquilles de *murex* s'élevait dans le paysage. Lors de la construction du couvent au XVIII[e] siècle, une grande quantité de fragments d'amphores ainsi que des puits d'eau de source ont été mis au jour.

Interprétation

A. Carducci ne fournit aucune interprétation, mais il semble que ce dernier soit distinct du précédent site.

Bibliographie

Carducci, A., éd. (1771) : *Delle delizie Tarantine. Libri IV. Opera postuma di Tommaso Niccolo d'Aquino patrizio dellà città di Taranto. Primi edizione di Cataldantonio Atenisio Carducci, nobile fiorentino ed anche patrizio di quella, con sua versione in ottova rima, e commento pubblicata*, Naples.

Tarente

Fontanella
Site 3
Structures

Localisation

Les vestiges sont situés dans la commune de Fontanella, près du couvent du Père Alcanterini, peut-être à proximité du Monte Coccioli[95]. A. Carducci ne nous donne pas plus de détail

95 Supra, p. 187.

et nous n'avons pas pu localiser l'endroit précis où se trouvait ce couvent qui n'existe plus de nos jours (**fig. 45**).

Description

Carducci décrit une cuve d'un diamètre de 3,75 m équipée d'un couvercle en pierre troué "ressemblant à une claie". Cette cuve était reliée à un chaudron de plomb grâce à un canal. Des traces de couleurs pourpres étaient encore visibles dans les fissures de la pierre creuse et dans le fond de la cuve.

Interprétation

A. Carducci pense que ces deux structures étaient utilisées pour l'activité de la pourpre. Il ajoute que la cuve en pierre contenait certainement auparavant un chaudron en plomb.

Bibliographie

Carducci, A., éd. (1771) : *Delle delizie Tarantine. Libri IV. Opera postuma di Tommaso Niccolo d'Aquino patrizio dellà città di Taranto. Primi edizione di Cataldantonio Atenisio Carducci, nobile fiorentino ed anche patrizio di quella, con sua versione in ottova rima, e commento pubblicata*, Naples.

Tarente

Fontanella
Site 4
Structures et dépôts

C'est le célèbre archéologue français F. Lenormant qui a effectué les premières prospections et fouilles en Grande-Grèce. En 1881, sur le site de Tarente, il note la présence de vestiges ayant servi à la fabrication de la pourpre.

Localisation

En 1881, F. Lenormant[96] localise ses découvertes "un peu au-delà de Collepazzo, en dehors de la muraille d'enceinte hellénique, au lieu nommé Fontanella, sur le Mare Piccolo" (**fig. 45**).

Description

Des restes de bâtiments[97] comprenant encore des fragments d'enduits "portant les traces indélébiles de la couleur qu'on y mettait en œuvre" étaient encore visibles.

D'énormes amas de coquilles[98] de *murex* entouraient les restes de bâtiments. Un examen des coquilles a permis de conclure que, d'une part, la plupart de ces dernières présentaient une cassure à l'endroit où se trouvait la glande tinctoriale et, d'autre part, que ces amas étaient constitués à part égale d'*Hexaplex trunculus* et de *Bolinus brandaris*.

Interprétation

F. Lenormant[99] interprète les restes de bâtiments comme les ruines d'un lieu producteur de pourpre, mais il n'en précise pas les raisons : a-t-il vu des restes de bassins, de cuves, d'échoppes ? Peut-être s'agit-il des mêmes structures que celles décrites par A. Carducci (site 3) un siècle auparavant : la présence de couleur sur les structures est notifiée par les deux auteurs et A. Carducci a décrit apparemment des installations destinées à préparer la teinture[100].

F. Lenormant a visité plusieurs sites producteurs de pourpre et a acquis une bonne connaissance des coquillages à pourpre. La présence d'un trou dans la coquille au niveau de la glande tinctoriale est pour lui la preuve qu'il s'agit bien de dépôts de coquilles de *murex* ayant servi à la fabrication de la pourpre.

Le qualificatif "énorme" employé par F. Lenormant pour décrire les dépôts de *murex* ainsi que leur localisation géographique dans la commune de Fontanella nous amène à faire un parallèle avec les descriptions faites par A. Carducci plus d'un siècle avant[101]. Cependant, il est impossible de savoir si F. Lenormant décrit les dépôts de *murex* vu par A. Carducci le long du Mare Piccolo[102], ou alors le fameux "Monte coccioli"[103]. Le fait qu'il mentionne la présence de plusieurs amas de coquilles nous amène à penser que F. Lenormant ne fait pas référence au Monte coccioli.

Bibliographie

Carducci, A., éd. (1771) : *Delle delizie Tarantine. Libri IV. Opera postuma di Tommaso Niccolo d'Aquino patrizio dellà città di Taranto. Primi edizione di Cataldantonio Atenisio Carducci, nobile fiorentino ed anche patrizio di quella, con sua versione in ottova rima, e commento pubblicata*, Naples.

Lenormant, F. (1881) : *La Grande-Grèce. Paysages et histoire*, Paris.

96 Lenormant 1881, 107.

97 *Ibid.*, p. 107.

98 *Ibid.*, p. 107.

99 *Ibid.*, p. 107.

100 Supra, p. 87.

101 Supra, p. 187.

102 Supra, p. 186.

103 Supra, p. 187.

Tarente

Site 5
Dépôts

Un an après les découvertes de F. Lenormant c'est un archéologue italien, L. Viola, qui mentionna à son tour la présence de dépôts de coquilles de *murex*. Ceux-ci se trouvaient dans les jardins de la Villa Beaumont qui deviendra au début du siècle la villa Peripato dont les jardins s'étendent encore de nos jours près du rivage du Mare Piccolo. La découverte de L. Viola fut confirmée lors de travaux destinés à illuminer la villa, qui nécessitèrent le creusement de tranchées.

Localisation

La villa Peripato se trouve au nord-ouest de l'actuelle ville de Tarente (**fig. 45**) à environ 100 m du Mare piccolo. Des dépôts de coquilles de *murex* sont signalés à droite et au nord de la villa Peripato selon L. Viola et les archives de la Soprintendenza archeologica della Puglia[104].

Description

D'énormes dépôts de coquilles de *murex* étaient encore visibles en 1881. Le creusement de tranchées lors de travaux a permis de découvrir que d'autres dépôts étaient présents sous terre.

Interprétation

Il s'agirait, selon L. Viola[105], de déchets ayant servi à la fabrication de la pourpre. Nous ne savons pas à quel type appartiennent ces *murex*, ni si les coquilles étaient trouées au niveau de l'avant dernière spire. Nous n'avons pas pu avoir accès aux archives de la Soprintendenza archeologica della Puglia, mais il semble, selon A. Dell'Aglio[106], que ni le type de *murex* ni les dimensions des dépôts retrouvés n'aient été notifiés.

Bibliographie

Lippolis, E. (2002) : "Taranto: forma e sviluppo della topografia urbana", in : Convegno di studi sulla Magna Grecia 2002, 119-193.

Viola, L. (1881) : "Taranto", *NSA*, 376-436.

104 Viola 1881, 408 ; nous ne connaissons le contenu de ces archives que par l'intermédiaire de Lippolis 2002, 191.

105 *Ibid.*, p. 191.

106 *Ibid.*, p. 191.

Tarente

Site 6
Dépôts

Un an après les découvertes de F. Lenormant[107], l'archéologue italien L. Viola mentionne à son tour la présence de dépôts de coquilles de *murex*, mais dans un endroit à l'opposé du site précédent.

Localisation

Ces dépôts se trouvent "à droite du couvent St Antonio" qui existe encore de nos jours et dont nous connaissons la localisation précise (**fig. 45**).

Description

Aux dires de L. Viola, d'énormes dépôts de coquilles de *murex* étaient encore visibles près du couvent Saint Antonio.

Interprétation

Les conclusions de L. Viola sur les différents dépôts de *murex* situés à droite de la villa Beaumont[108] valent pour ceux qui sont situés à droite du couvent St Antonio.

Bibliographie

Viola, L. (1881) : "Taranto", *NSA*, 376-436.

Tarente

Site 7
Dépôt

Localisation

En 1898, des travaux réalisés dans l'Arsenal militaire ont mis au jour des dépôts de coquilles de *murex* (**fig. 45**). Nous ne connaissons pas la localisation exacte de ces dépôts, car nous n'avons pas pu avoir accès au rapport faisant état de cette découverte[109].

107 Supra, p. 188.

108 Supra, p. 187.

109 Arsenale Militare, rinvenimento del 26 aprile 1898, Archivio Soprintendenza archeologica della Puglia.

Description

Lors de la construction d'une cuve à chaux, fut retrouvé un dépôt de coquilles de *murex* brisées d'une épaisseur de 60 cm. La cuve à chaux mesurait 26 m sur 6 m.

Le dépôt fait au moins toute la surface de la cuve, mais il était probablement beaucoup plus grand. Les autorités de l'époque n'ont pas souhaité pousser les investigations plus en avant et se sont contentées de noter les dimensions de la cuve à chaux.

Interprétation

Selon A. Dell'Aglio[110] qui a pu étudier les archives de la *Soprintendenza archeologica della Puglia*, il s'agit de débris de coquillages ayant servi à la fabrication de pourpre.

Les dimensions de ce dépôt qui était peut-être beaucoup plus important, ainsi que les coquilles brisées, font en effet penser aux débris d'une production de pourpre. Nous ne disposons pas de plus de renseignement sur le(s) type(s) de *murex* retrouvés.

Bibliographie

Lippolis, E. (2002) : "Taranto: forma e sviluppo della topografia urbana", in : Convegno di studi sulla Magna Grecia 2002, 119-193.

Sites d'Istrie

Zambratija

Murex en sondage

Localisation

La villa maritime de Zambratija se trouve à 5 km au nord de la ville d'Umag en Istrie (**fig. 46**).

Description et interprétation

La villa maritime de Zambratija a fait l'objet d'une fouille préventive en 1994. Des dépôts de *murex* avaient alors été mis au jour. En 2009, deux sondages ont été effectués afin de proposer une interprétation plus poussée de la production

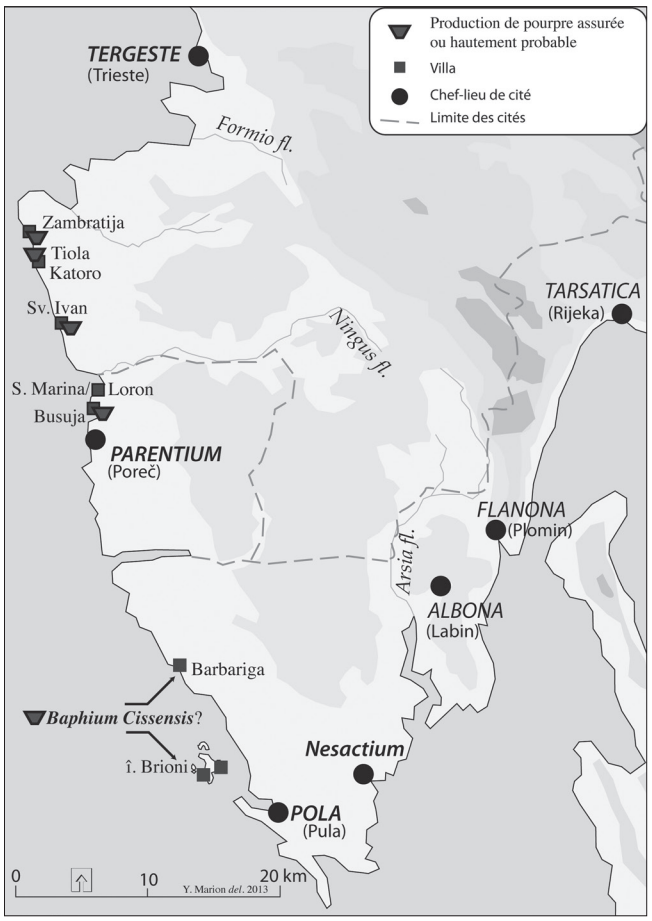


Fig. 46. Istrie, localisation des sites producteurs de pourpre (Macheboeuf *et al.* 2013, 3).

de pourpre en Istrie. L'analyse de la malacofaune permet de faire deux constatations : les *Hexaplex trunculus* sont l'espèce dominante et les coquilles sont soit entierement fragmentées, soit brisées sur le côté au niveau de la glande tinctoriale.

Datation

Un vase en sigillée de production augusto-tibérienne locale et de forme Ritt. 9A-Consp. 26, un vase globulaire à paroi fine (probable forme Loron I, 53-57) produit entre le règne d'Auguste et la seconde moitié du I^er^ siècle p.C. et une coupe hémisphérique à pâte grise et dégraissant de quartz (production augusto-tibérienne) permettent de dater le début de la production à la période augustéenne.

Bibliographie

Machebœuf, C., Bolšec Ferri, N., Hanry, A. et Katunarić, T. (2013) : "La pourpre en Istrie", *MEFRA*, 125.1, 259-271 = *MEFRA*, [en ligne] http://mefra.revues.org/1389 [consulté le 25/08/2022].

110 Lippolis 2002, 191.

La baie de Tiola

Dépôts

Localisation

La baie de Tiola se situe juste au nord de la villa maritime de Katoro, au sud de la ville d'Umag (**fig. 46**).

Description et interprétation

Un grana de coquilles d'*Hexaplex trunculus* avaient été repérés dans la baie et en 2005, lors d'une fouille subaquatique, un vase rempli de *murex* a été trouvé. L'analyse a montré qu'il s'agissait de cinq coquilles d'*Hexaplex trunculus* et d'une coquille et deux columelles de *Bolinus brandaris* ainsi que des fragments des deux espèces. Les coquilles portent des marques significatives d'exploitation pour la production de pourpre.

Datation

En l'absence de fouille, il est impossible de dater la production de pourpre, ni même d'en localiser le lieu exact.

Bibliographie

Machebœuf, C., Bolšec Ferri, N., Hanry, A. et Katunarić, T. (2013) : "La pourpre en Istrie", *MEFRA*, 125.1, 259-271 = *MEFRA*, [en ligne] http://mefra.revues.org/1389 [consulté le 25/08/2022].

Sveti Ivan

Dépôts

Localisation

Au cours de l'été 2008, une fouille dans la villa maritime de Sveti Ivan (**fig. 46**) a laissé apparaitre des dépôts de coquillages.

Description et interprétation

En dessous des vestiges de la période augustéenne, des dépôts de coquillages ont été mis au jour. L'analyse malacologique a révélé la présence majoritaire d'*Hexaplex trunculus* et, en moindre quantité, des *Cerythium vulgatum* et des *Bolinus brandaris*. Les fractures sur les coquilles sont la preuve d'une exploitation pour la production de pourpre.

Datation

De la vaisselle de table à verni noir d'Italie méridionale a permis de dater la production à partir du I^er^ siècle a.C.

Bibliographie

Machebœuf, C., Bolšec Ferri, N., Hanry, A. et Katunarić, T. (2013) : "La pourpre en Istrie", *MEFRA*, 125.1, 259-271 = *MEFRA*, [en ligne] http://mefra.revues.org/1389 [consulté le 25/08/2022].

Santa Marina

Dépôts

Localisation

Les dépôts se situent dans la baie de Santa Marina qui appartient à la villa maritime de Santa Marina (**fig. 46**).

Description et interprétation

Un dépotoir (**fig. 47**) contenant en majorité des *Monodonta articulata* et des *Cerithium vulgatum*, mais également des *Hexaplex trunculus* et des *Bolinus brandaris* a fait l'objet d'une

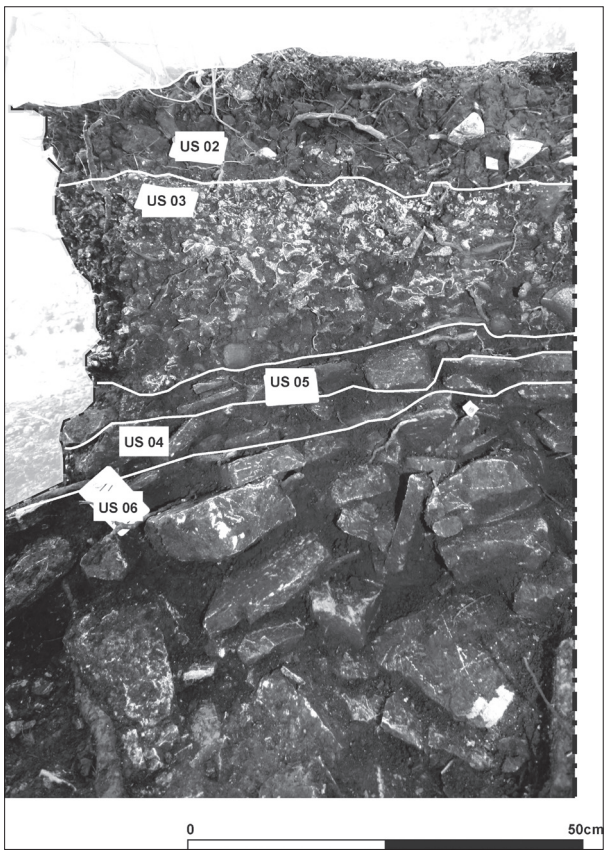


Fig. 47. Istrie, coupe stratigraphique du sondage de Santa Marina (Macheboeuf *et al.* 2013, 13).

étude. Même si les deux espèces produisant de la pourpre sont minoritaires (19 %), l'analyse des coquilles a montré qu'elles comportaient des traces significatives de l'extraction de la glande tinctoriale. Ainsi, même s'il s'agit d'un dépotoir, nous pensons que la production de pourpre a pu se faire dans les environs.

Datation

Le mobilier céramique permet de dater ce dépotoir du I^er^ siècle p.C.

Bibliographie

Machebœuf, C., Bolšec Ferri, N., Hanry, A. et Katunarić, T. (2013) : "La pourpre en Istrie", *MEFRA*, 125.1, 259-271 = *MEFRA*, [en ligne] http://mefra.revues.org/1389 [consulté le 25/08/2022].

Sites de Grèce

Gytheio

Dépôts

Une fois de plus, c'est grâce à la curiosité des voyageurs du XIX^e^ siècle que nous pouvons ajouter un site producteur de pourpre à notre catalogue : Gytheio.

Localisation

Le site de Gytheio se situe sur la côte nord-ouest du golfe de Laconie dans le sud du Péloponnèse.

Description

L'archéologue F. Lenormant[111] a noté la présence d'amas de coquilles de *murex*, mais il ne les localise malheureusement pas avec précision sur le site.

Interprétation

L'archéologue a procédé à un examen minutieux des coquilles de *murex*. Ces dernières appartenaient uniquement au type *brandaris* et étaient brisées sur le côté à l'endroit où se trouvait la glande tinctoriale. Ces constatations permettent d'affirmer que ces coquillages ont bien servi à produire de la pourpre.

111 Lenormant 1881, 107.

Bibliographie

Lenormant, F. (1881) : *La Grande-Grèce. Paysages et histoire*, Paris.

Salamine

Dépôts

Les îles grecques ont été prospectées de nombreuses fois durant tout le XIX^e^ siècle. C'est ainsi que nous savons que de la pourpre a été produite sur l'île de Salamine.

Localisation

Salamine, île de l'Attique la plus proche d'Athènes, dans le golfe d'Égine. Nous ne possédons qu'une brève information qui nous empêche de localiser le site producteur de pourpre sur cette île.

Description

Des dépôts considérables de *Bolinus brandaris* étaient encore visibles en 1873.

Interprétation

L'auteur précise qu'il s'agit de *murex* de type *brandaris*, mais nous ne savons pas si les coquilles étaient fendues au niveau de la glande tinctoriale. Cependant, l'importance des dépôts évoque sans aucun doute une production de pourpre[112].

Bibliographie

Lortet, L. (1884) : *La Syrie d'aujourd'hui. Voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, 1875-1880*, Paris.

Érétrie

Site 1
Structures et dépôts

L'Eubée a été un centre producteur de pourpre[113] sous la période romaine. La ville d'Érétrie a participé activement à cette production, si l'on en croit les vestiges encore en place de nos jours.

Les fouilles sont effectuées sur ce site par l'École Suisse d'Archéologie en Grèce depuis 1964. La ville antique est

112 Lortet 1884, 102.

113 Infra, p. 226.

actuellement menacée par l'extension de la ville moderne qui risque de recouvrir de nombreuses structures encore non fouillées.

Localisation

Le sondage effectué par l'École Suisse d'Archéologie en Grèce se situe au sud de l'île (E/600 NW, voir **fig. 48**). Il se situe au croisement de l'artère principale est-ouest avec deux petites rues.

Les structures de l'atelier 1 sont représentées sur la figure 49, en F/G 2-3, pièce ST23.

Description

Les structures

Dans la salle ST23 (**fig. 49**) se trouvent deux bassins ainsi qu'un puits rectangulaire qui sont difficiles à distinguer sur la figure 49. La salle qui datait à l'origine de la période hellénistique tardive a été réutilisée à l'époque romaine : un nouveau sol en brique ainsi que de nouveaux murs s'appuient sur les anciens murs, pourtant encore en bon état. La totalité de cette pièce (murs et sol) a été ensuite recouverte de grosses couches de mortier hydraulique. Le bassin relié au puits mesure environ 0,50 m de largeur et 1 m de longueur.

Les dépôts de murex

De grandes quantités de *murex* ont été trouvées dans les pièces adjacentes à celle contenant les deux bassins. Malheureusement nous ignorons quelles pièces étaient remplies de coquilles. Des "empreintes" de couches de *murex* recouvrent le sol d'une des pièces, mais nous ne savons pas de laquelle. La plupart de ces débris sont des morceaux de coquilles de *Bolinus brandaris* (**fig. 50**).

Interprétation

Les structures

S. Schmid ne donne aucune interprétation des structures (bassins et puits) mises au jour. Il pense uniquement que les

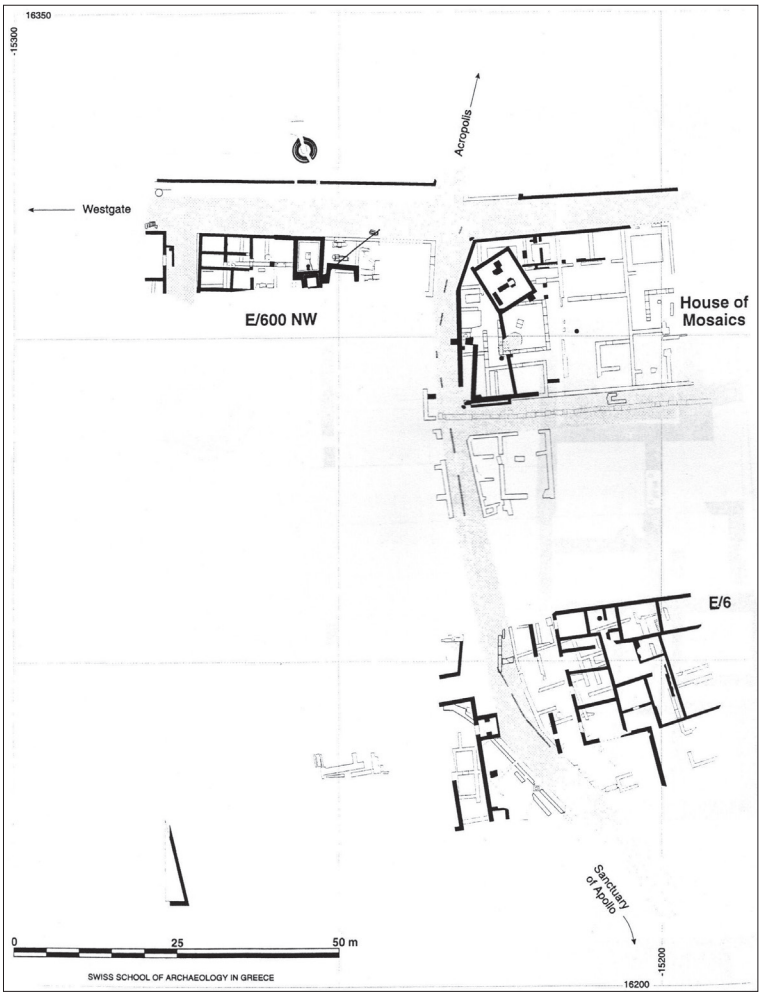


Fig. 48. Érétrie, plan des structures romaines sur le talus sud de l'Acropole (Schmid 1999, 274).

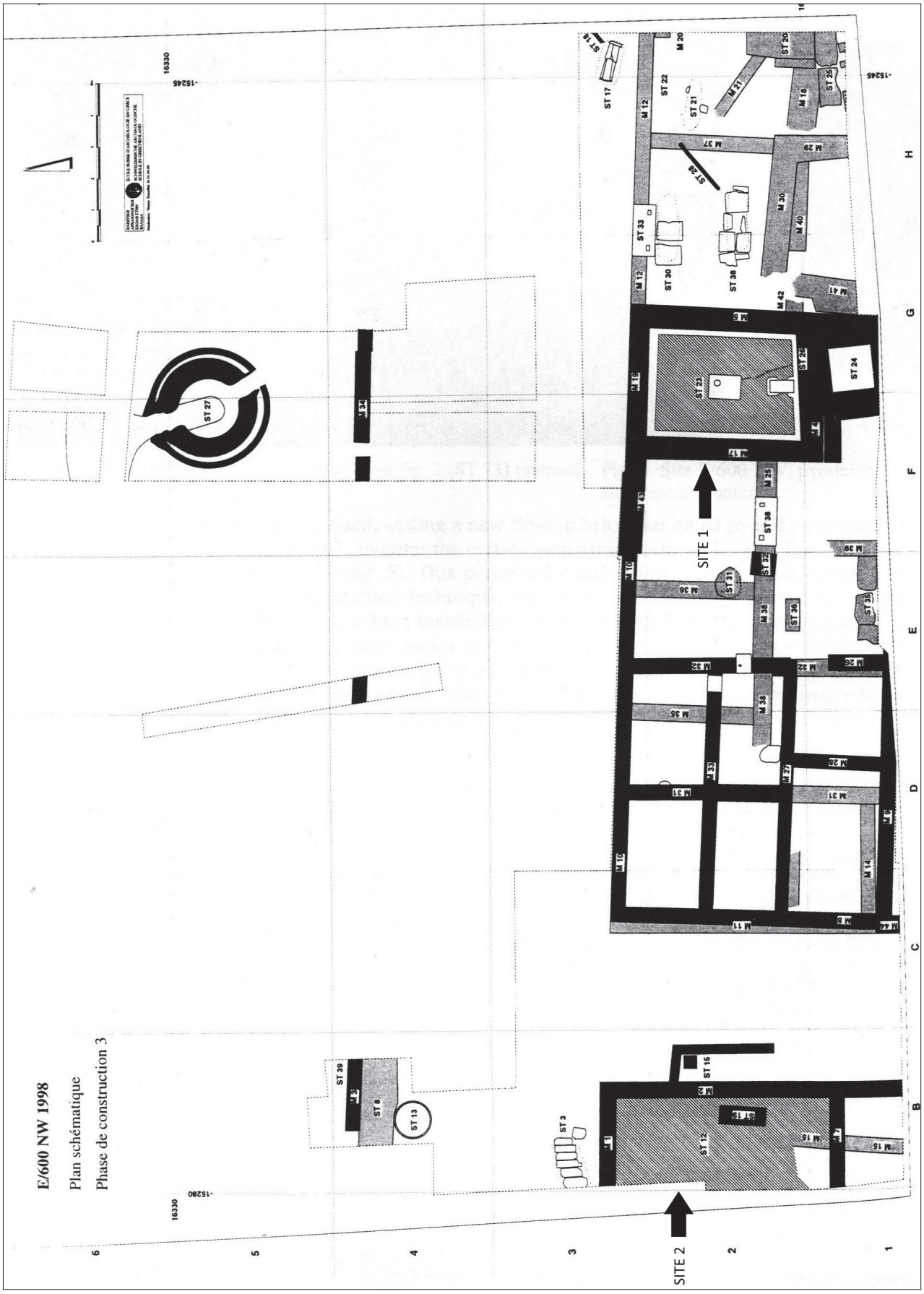


Fig. 49. Érétrie, localisation des sites 1 et 2 en F/G 2-3, pièce ST23 (plan Schmid 1999, 276).

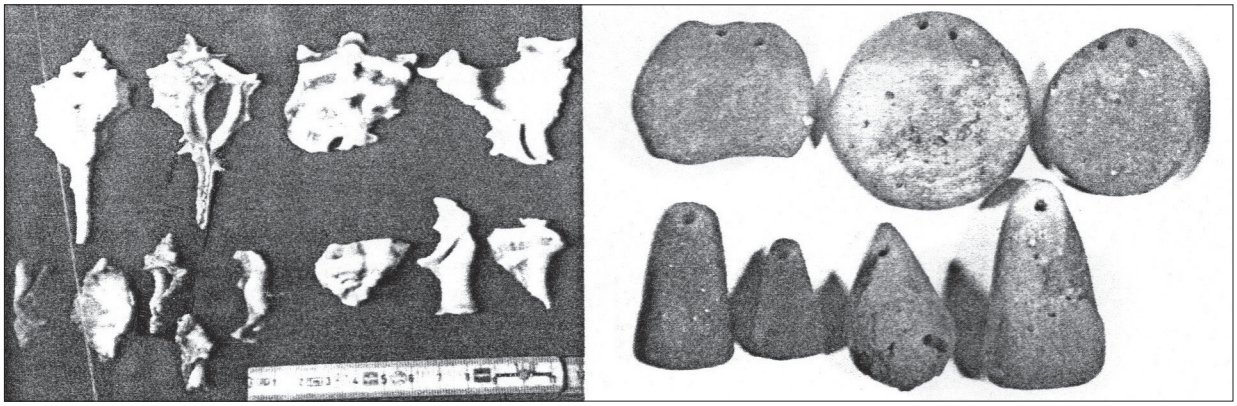


Fig. 50. Érétrie, *Bolinus brandaris* et pesons retrouvés sur le site 1 (Schmid 1998, 31).

bassins devaient contenir un liquide[114] et il les compare aux *fullonicae* de Pompéi. Il met également en relation la présence de *murex* dans les pièces adjacentes et la découverte de pesons et d'une ancre[115] : il en conclut que ces bassins servaient certainement à l'industrie de la pourpre.

Les pesons retrouvés à proximité des bassins sont l'indice de la présence d'un atelier de tissage qui transformait les tissus fraîchement teints en pourpre[116].

La présence d'une ancre fait penser à S. G. Schmid[117] que les ouvriers qui travaillaient dans les installations de teinture participaient également à la pêche ou à la collecte des *murex*.

Les dépôts de murex

La présence de grandes quantités de *murex*, dont la grande majorité appartenait au type *brandaris*, est en tout cas la preuve indiscutable d'une production de pourpre.

Selon S. Schmid, les "empreintes" de couches de *murex* correspondent à un sol de décharge de l'industrie de la pourpre.

Datation

S. G. Schmid[118] s'est fondé sur la technique de construction du sol de la pièce contenant les bassins pour dater les structures : la technique de construction employée pour les sols est l'*opus spicatum* qui ne peut être, selon l'archéologue, antérieure à la période augustéenne. D'après le matériel retrouvé en cours de fouille, les installations auraient au moins servi jusqu'au II^e^ siècle p.C., mais nous n'avons pas plus de précision[119].

Bibliographie

Érétrie (1985) : *Érétrie cité de la Grèce Antique*, *Histoire et Archéologie*, Dossiers d'archéologie 94, mai 1985.

Schmid, S. G. (1999) : "Decline or Prosperity at Roman Eretria? Industry, Purple Dye Work, Public Buildings and Gravestones", *JRA*, 12, 272-293.

Schmid, S. G. (1998) : "Recent Excavations at Eretria (Euboea) in Greece", *Minerva*, 9.5, 29-31.

Érétrie

Site 2
Dépôts

Les fouilles effectuées par l'École Suisse d'Archéologie en Grèce ont mis au jour un second site localisé à environ 20 m du site 1.

Localisation

Le site 2 se trouve au nord de la maison des mosaïques (**fig. 48**), dans la pièce ST12 en B/2-3 (**fig. 49**).

Description

Le sol de la pièce ST12 est entièrement recouvert d'une épaisse couche de *murex* concassés.

114 Schmid 1999, 278.

115 Une ancre en pierre de forme pyramidale (aire F/2) a été trouvée immédiatement en dehors du grand bassin (fig. 5). Beaucoup de pesons ont également été retrouvés sur ce site.

116 Schmid 1999, 278.

117 *Ibid.*, p. 278.

118 Schmid 1998, 30.

119 Schmid 1999, 275.

Interprétation

Le type de *murex* contenu dans la pièce ST12 n'est pas précisé : un parallèle avec les dépôts trouvés dans l'atelier 1, qui étaient constitués de *Bolinus brandaris*, est donc impossible[120].

Datation

Aucun élément de datation n'est donné par l'archéologue. Nous savons que le premier atelier est d'époque romaine, mais cela ne signifie pas forcément que le deuxième le soit, car la maison aux mosaïques date tout de même du premier quart du IV^e^ siècle a.C.[121].

Bibliographie

Érétrie (1985) : *Érétrie cité de la Grèce Antique, Histoire et Archéologie*, Dossiers d'archéologie 94, mai 1985.

Schmid, S. G. (1999) : "Decline or Prosperity at Roman Eretria? Industry, Purple Dye Work, Public Buildings and Gravestones", *JRA*, 12, 272-293.

Chersonisos

Dépôts

Limani Chersonisos est un petit village de pêcheurs situé à 30 km à l'est d'Eraklion en Crète. C'est lors d'une prospection faite en ces lieux que des dépôts de *murex* furent découverts de façon fortuite.

Localisation

Le site est sur une baie entre les deux promontoires de Ay. Georgios et de Ay. Paraskevi. À la suite d'une forte érosion, des fondations de maisons romaines ont été mises au jour. Des constructions de plus grande importance sont également présentes et on peut observer trois vestiges de colonnes construites en pierres noires sur la plage.

Description

Beaucoup de terreau rouge contenant des tessons de céramique a été retrouvé dans les fondations des maisons romaines. D'après G. J. Boekschoten[122] le sol d'une de ces maisons était entièrement recouvert de débris de coquilles d'*Hexaplex trunculus*. Il n'a noté la présence que d'un spécimen de *Columbella rustica*[123].

Interprétation

Un examen minutieux des coquilles de *murex* a révélé que certaines étaient trouées sur le côté au niveau de la glande tinctoriale[124]. Cette particularité, ajoutée au fait qu'un seul type de coquillage, l'*Hexaplex trunculus*, jonchait le sol, prouve qu'il y a eu production de pourpre à cet endroit ou à proximité.

Datation

Cette production de pourpre daterait de l'époque romaine, car les couches de coquilles de *murex* concassées ont été retrouvées sur le sol d'une maison romaine[125]. Comme la conquête de l'île de Crète par les Romains date du milieu du I^er^ siècle a.C.[126], la production de pourpre ne pourrait pas remonter en deçà du milieu du I^er^ siècle a.C.

Bibliographie

Boekschoten, G. J. (1962) : "Note on Roman purple winning at Chersonisos, Crete", *Basteria*, 26, 59-60.

Sanders, I. F. (1982) **:** *Roman Crete, An Archaeological Survey and Gazetteer of Late Hellenistic, Roman and Early Byzantine Crete***,** Warminster.

Délos

Site 1
Dépôts et structures

De nombreuses prospections et fouilles archéologiques ont lieu sur l'île de Délos depuis la fin du XIX^e^ siècle. L'École Française d'Athènes dirige encore actuellement de nombreuses campagnes de fouilles tant le patrimoine historique et archéologique de cette île est important. C'est P. Bruneau qui s'est véritablement intéressé le premier à la fabrication de la pourpre sur cette île où il a répertorié au total cinq sites. Il a mis au jour un premier site producteur de pourpre en 1969 (**fig. 51**).

120 Supra, p. 192.

121 Érétrie 1985, 66.

122 Boekschoten 1962, 59-60.

123 *Ibid*, p. 59.

124 *Ibid*, p. 59.

125 *Ibid*, p. 60.

126 Sanders 1982, 4-5.

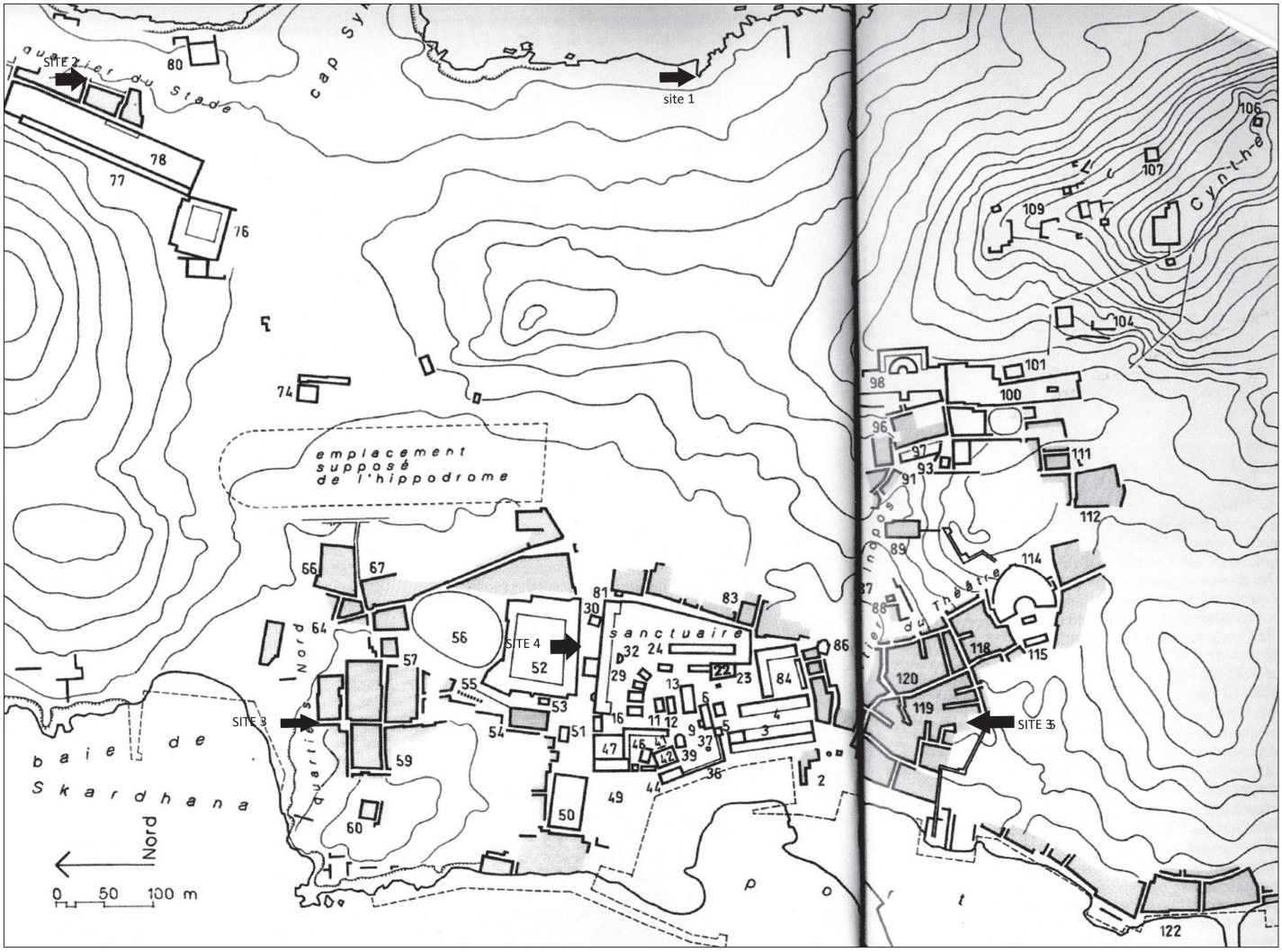


Fig. 51. Délos, localisation des sites producteurs de pourpre (Bruneau 1970, planche A).

Localisation

Le premier site est sur le rivage oriental de Délos à environ 550 m en ligne droite au sud de la "Synagogue", immédiatement après une petite plage de sable et tout à fait en bordure de mer.

Description

Les structures

P. Bruneau a mis au jour deux cuves rectangulaires en granit[127] (cuve D et cuve E) ainsi qu'un bassin et trois billots. Les longs côtés des cuves sont respectivement sur un axe est-ouest et sur un axe nord-sud (**fig. 52**).

– La cuve D

La cuve D est de forme rectangulaire. Il existe une différence de largeur très faible entre la base et le sommet de cette structure qui présente une pente vers l'est de façon à diriger un liquide vers un trou d'écoulement qui se trouve sur l'axe du petit côté est, à environ 20 cm de la base (**fig. 53**). On note la présence de deux longues encoches situées sur les côtés nord et sud à 0,96 m de l'extrémité est. Elles sont longues de 0,35 m et hautes de 0,18 m (**fig. 54**). Le côté nord de la cuve est contigu à un mur (**fig. 55**, mur b).

Un sondage a été exécuté le long des faces est et sud de la cuve D (**fig. 57**). Ce dernier a révélé, d'une part, dans la couche 2, la présence de minuscules fragments de *murex* mêlés à des tessons d'amphores, des pierres, quelques charbons et, d'autre part, dans la couche 4, des couches très épaisses et très homogènes de *murex* concassés dans la partie sud et des coquillages mêlés à des tessons et à de la terre noire dans la partie nord. Toujours dans la même couche, à environ 20 cm en dessous du trou d'écoulement de la cuve, une amphore brisée a été découverte. Sous cette amphore, se trouve une

127 Bruneau 1969, 775-776 et 778-784.

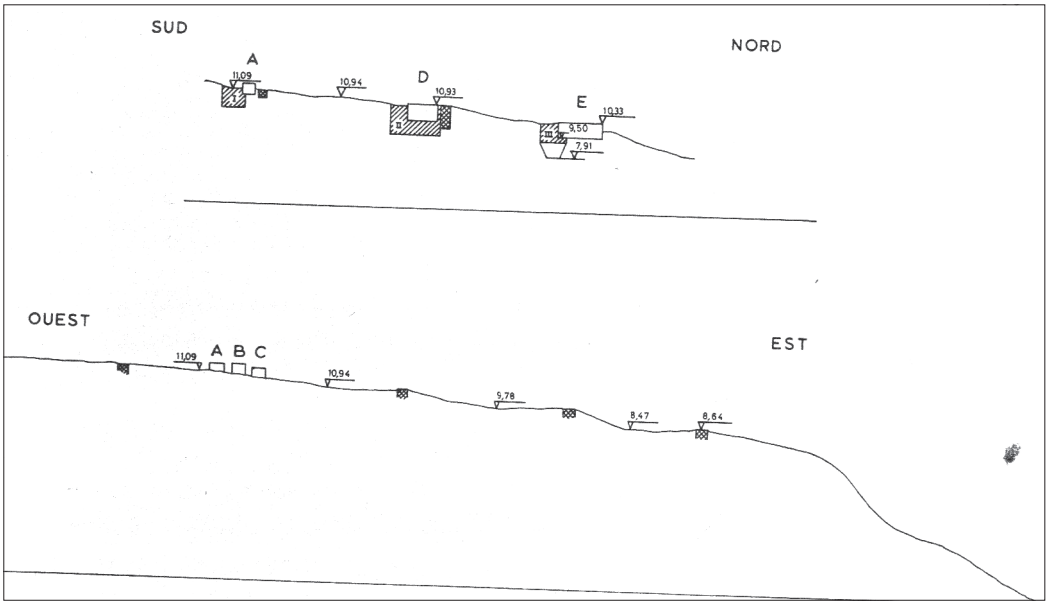


Fig. 52. Délos, le site 1, coupe nord-sud et est-ouest (Bruneau 1969, 769).

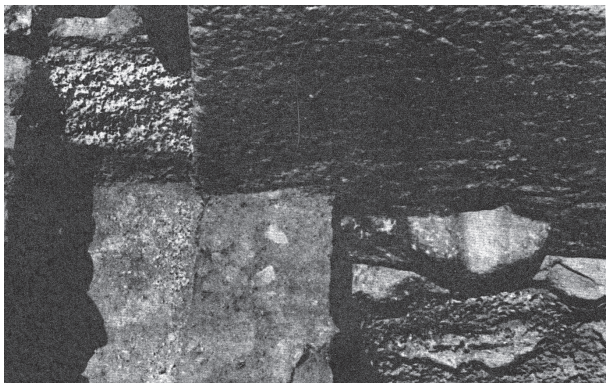


Fig. 53. Délos, cuve D, face ouest (cl. Bruneau 1969, 776).

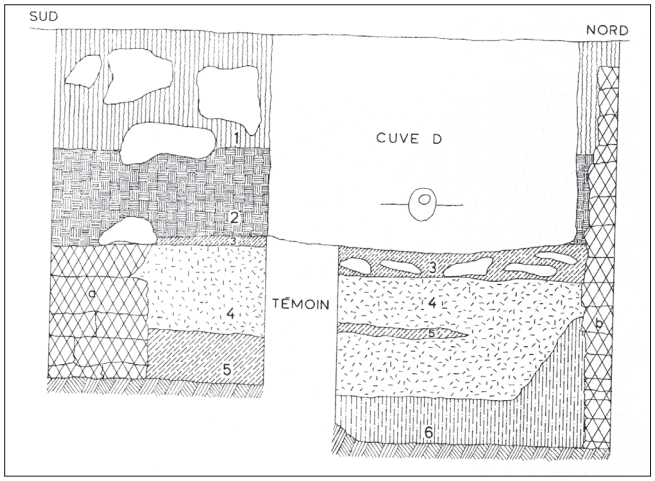


Fig. 55. Délos, sondage de la cuve D, face ouest (Bruneau 1969, 776).

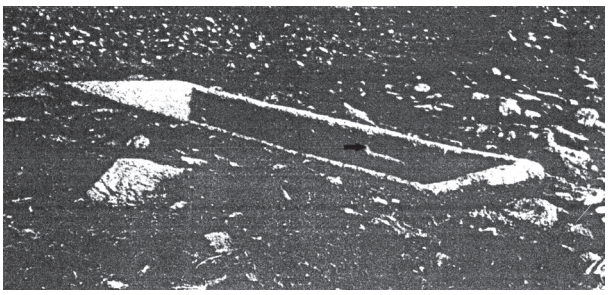


Fig. 54. Délos, la cuve D : vue prise du sud-est avant sondage. La flèche indique l'une des encoches (Bruneau 1969, 771).

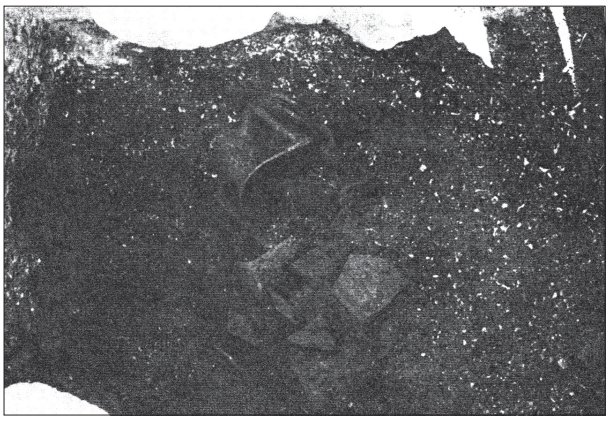


Fig. 56. Délos, amphore brisée retrouvée sous le trou d'écoulement de la cuve D, en dessous, couche homogène de coquillages (Bruneau 1969, 777).

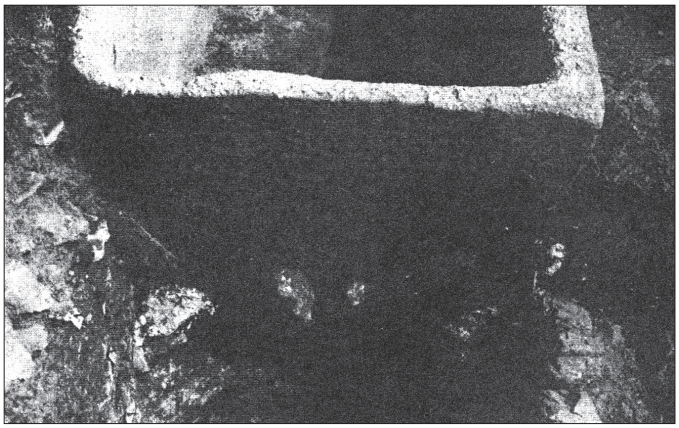


Fig. 57. Délos, la cuve E vue du sud après l'exécution du sondage III (Bruneau 1969, 782).

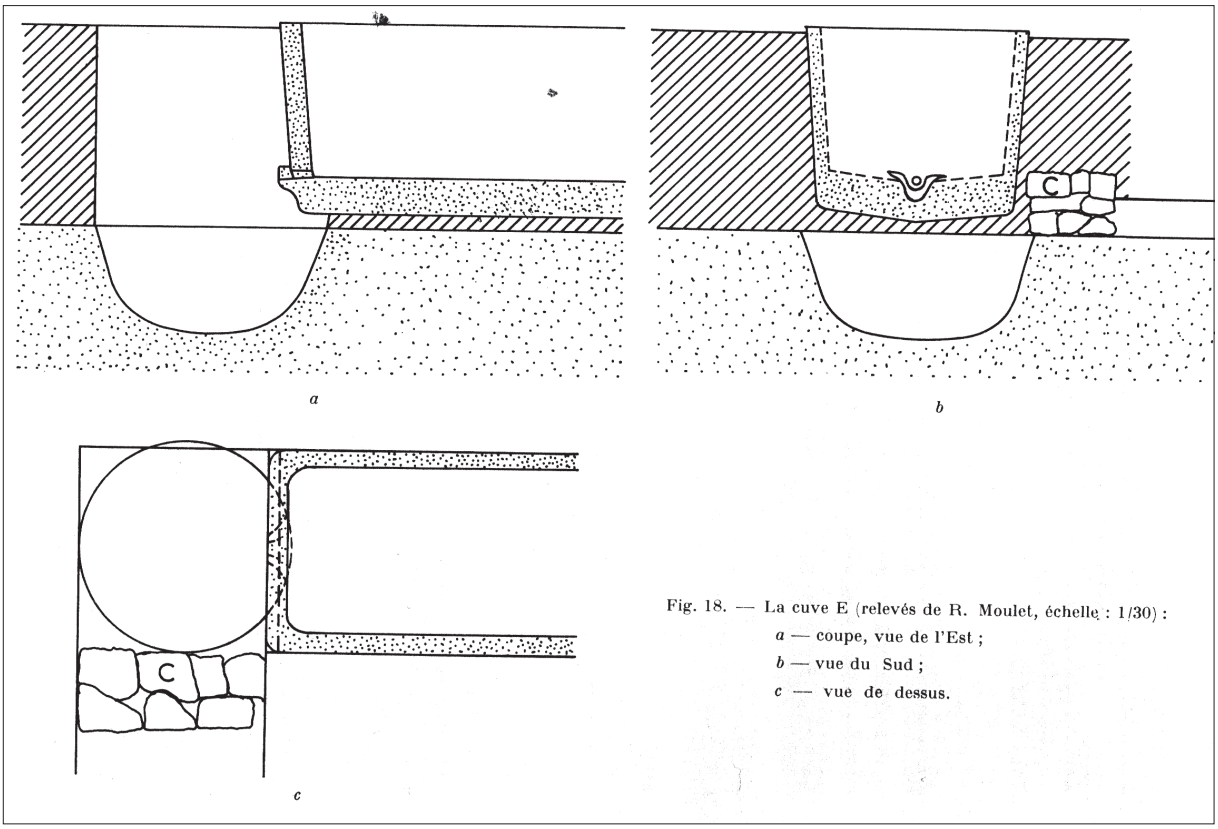


Fig. 18. — La cuve E (relevés de R. Moulet, échelle : 1/30) :
a — coupe, vue de l'Est ;
b — vue du Sud ;
c — vue de dessus.

Fig. 58. Délos, la cuve E (Bruneau 1969, 780).

couche homogène de coquillages concassés comme dans la partie sud du sondage (**fig. 56**).

– La cuve E

Contrairement à la cuve D, il existe une différence de largeur entre la base et le sommet de la cuve E (environ 0,20 m). Les petites faces sont nettement trapézoïdales. Cette structure est inclinée vers le sud de façon à diriger un liquide vers un trou d'écoulement présent sur le petit côté sud (**fig. 58**).

Le côté est de la cuve E paraît contigu à un mur qui est arasé au niveau du déversoir de la cuve (**fig. 58**, mur c).

On note la présence de deux encoches sur le côté est de la cuve. La première encoche est à 0,63 m de l'extrémité nord et elle mesure 0,33 m de longueur ; sa limite inférieure est située à 0,05 m sous le rebord de la cuve ; la seconde encoche est d'une longueur de 0,33 m dont la limite inférieure est située à 0,15 m sous le niveau du rebord de la cuve. Sur la paroi ouest, un bourrelet en saillie est de même longueur que l'encoche précédente et ses limites supérieures et inférieures sont respectivement à 0,15 m et 0,29 m sous le bord de la cuve.

Un sondage a été pratiqué au sud de la cuve E (**fig. 59**). Il se distingue du précédent par la quantité minime de coquilles de *murex* retrouvées[128] : quelques-unes étaient présentes dans la couche 3-est ainsi que dans la couche 4. Nous pouvons noter également la présence, dans la couche 3-est, d'un foyer aménagé entre le mur (c) d'un refend est-ouest très grossier et d'une terre très charbonneuse qui recouvre directement le rocher. Des pluies ont fait apparaître que, immédiatement au nord du sondage, la cuve repose sur une feuille de plomb irrégulièrement recourbée (longueur est-ouest : environ 60 cm) et que cette feuille recouvre elle-même un lit de *murex* concassés, épais de 5 cm environ.

Cuve	D	E
Longueur hors tout	3,35 m	2,50 m
Largeur hors tout au sommet	1,37 m	1,23 m
Largeur hors tout à la base	Environ 1,30 m	Environ 1 m
Profondeur maximum interne	0,70 m	0,65 m
Hauteur extérieure	0,93 m	0,96 m
Épaisseur maximum du rebord (épaisseur des murs ?)	0,14 m	0,14 m

Trou d'écoulement	D	E
Largeur	0,36 m	0,26 m
Saillie	0,11 m	0,06 m

Dimensions des cuves.

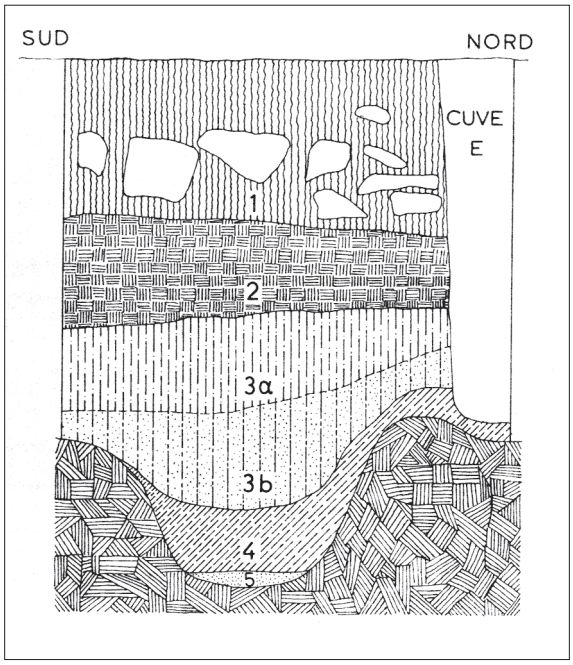


Fig. 59. Délos, sondage de la cuve E, face ouest (Bruneau 1969, 781).

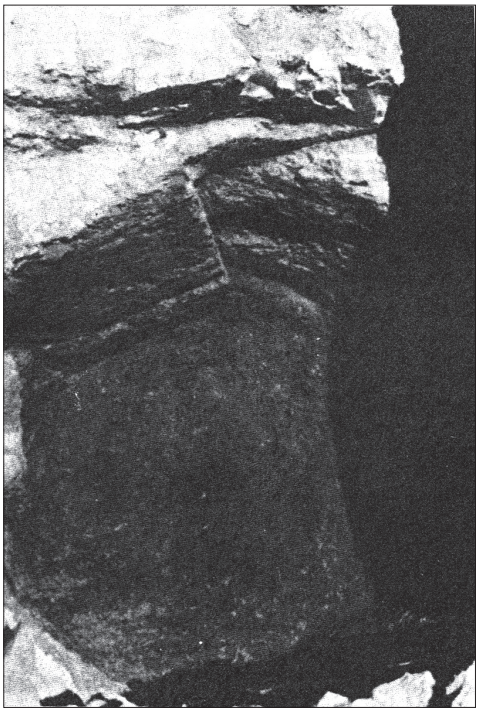


Fig. 60. Délos, le bassin à la fin du sondage. Vue prise de l'ouest (Bruneau 1969, 783).

– Le bassin

Le bassin[129], creusé dans le roc, a une forme ronde et fait 1,15 m de diamètre à la partie supérieure (**fig. 60**). Il est situé sous le déversoir de la cuve E et s'engage partiellement sous la cuve au nord (environ 0,15 m). Il s'appuie à l'est sur le mur c qui est recouvert de ciment hydraulique. On retrouve le même ciment sur les arrondis qui ménagent la transition entre le tracé rectiligne du mur et le tracé circulaire du bassin.

Le sondage (**fig. 61**, couche 4) a montré que cette structure était remplie de terre noire. Vers le fond gisaient plusieurs tessons d'amphores, dont un col qui contenait quelques fragments de *murex* et des morceaux de ciment hydraulique provenant vraisemblablement du mur (**fig. 62**).

– Les billots

Trois billots de granit[130] nommés A, B et C ont été mis au jour à quelques mètres des cuves (**fig. 64**). Ils sont de section grossièrement circulaire et irrégulièrement alignés d'ouest en est. La distance entre eux est de 1,10 m entre A et B et de 1,50 m entre B et C. La hauteur maximum est de 0,40 m au-dessus du sol actuel.

128 *Ibid.*, p. 785 : présence sporadique de *murex* dans la couche 4-ouest.

129 *Ibid.*, p. 781-784.

130 *Ibid.*, p. 768-775.

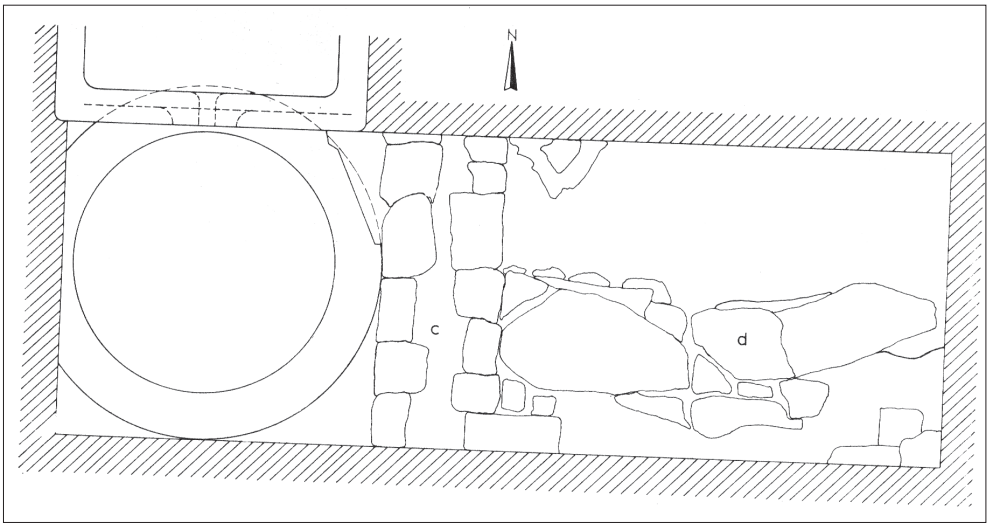


Fig. 61. Délos, plan du sondage du bassin (Bruneau 1969, 779).

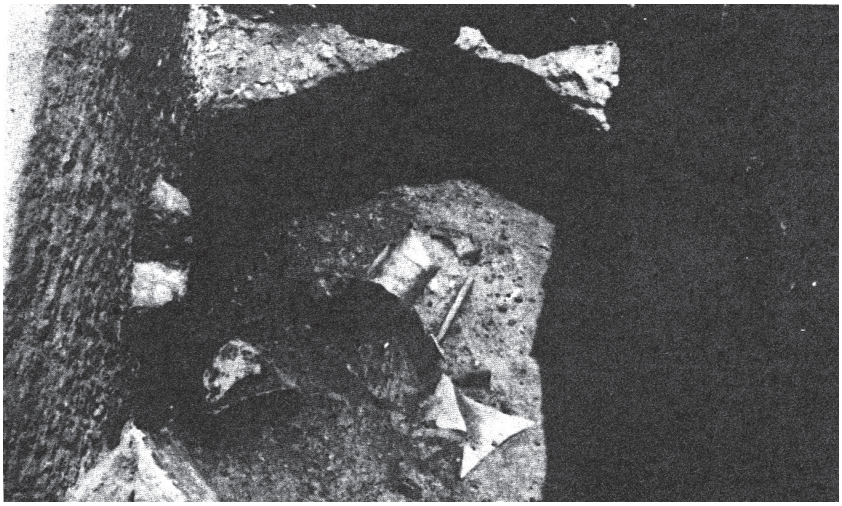


Fig. 62. Délos, sondage du bassin : les fragments d'amphores (Bruneau 1969, 783).

Un sondage[131] a été effectué au sud des billots de granit A et B (**fig. 65**). En voici les principaux résultats :

– Les billots reposent sur un lit de *murex* concassés qui s'interrompt à environ 0,30 m au sud des billots (couche 2) ;

– La couche 3 est constituée d'une terre noire à laquelle sont mêlées de petites pierres, des tessons d'amphores et des fragments de *murex* ;

– La couche 4 contient un second lit très dense de *murex* concassés mêlés à une terre noirâtre ;

– Le niveau de la couche 6 est empli de sable mêlé à des *murex* concassés.

Billots	A	B	C
Hauteur	Environ 0,65 cm	Environ 0,70 cm	Non fouillé
Diamètre supérieur maximum	0,78 m	0,76 m	0,80 m

Dimensions des billots.

Les dépôts de coquilles

De nombreux dépôts de *murex* recouvrent les rochers voisins du site 1 (**fig. 66**).

Interprétation

Selon P. Bruneau, le bassin et la cuve E ont une fonction commune[132]. La position du bassin qui s'engage légèrement vers

131 *Ibid.*, p. 769-773.

132 *Ibid.*, p. 789.

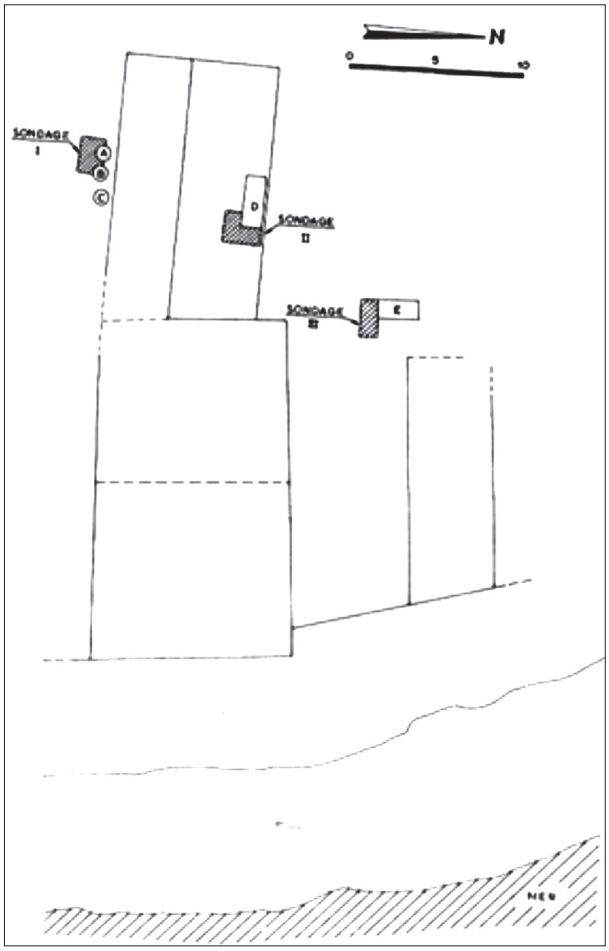


Fig. 63. Délos, le site 1 : croquis de situation des installations et des sondages (Bruneau 1969, 768).



Fig. 64. Délos, les billots de granit. Vue prise du nord avant sondage (Bruneau 1969, 770).

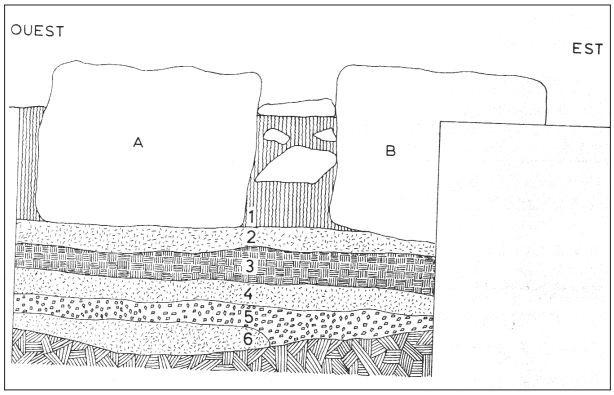


Fig. 65. Délos, sondage effectué entre les billots A et B (Bruneau 1969, 772).



Fig. 66. Délos, débris de coquilles de *murex* sur les rochers du rivage (Bruneau 1969, 771).

la cuve facilitait l'évacuation du liquide qui était contenu dans la cuve. Il propose deux hypothèses quant à l'utilisation des cuves : soit elles servaient à la préparation de la teinture, soit elles servaient de récipients dans lesquelles on teignait les étoffes.

Les billots sont interprétés comme des sortes de tables de concassage pour les coquilles de *murex*[133].

Les nombreux dépôts de coquillages sont l'indice certain d'une production de pourpre.

Datation des structures

Le sondage de la cuve D a montré que les tessons recueillis n'étaient pas postérieurs au I^er^ siècle a.C. : la cuve D n'a donc probablement pas été utilisée après cette date[134].

Le sondage de la cuve E et la mise au jour du bassin adjacent ne donne malheureusement pas d'élément de datation : le bassin peut être antérieur, contemporain ou postérieur à la cuve[135].

Le sondage effectué dans le voisinage des billots a révélé la présence d'un bec triangulaire d'amphore d'Éphèse dans la couche 4 qui ne peut être antérieur au début du I^er^ siècle a.C. Les tessons retrouvés dans la couche 1 prouvent que les billots n'ont pas été utilisés après le I^er^ siècle a.C.[136].

Bibliographie

Bruneau, P. (1969) : "Documents sur l'industrie délienne de la pourpre", *BCH*, 93-2, 759-791, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1969_num_93_2_4895 [consulté le 24/08/2022].

133 *Ibid.*, p. 789.

134 *Ibid.*, p. 778.

135 *Ibid.*, p. 784-785.

136 *Ibid.*, p. 775.

Dürrbach, F. (1911) : "Fouilles de Délos", *BCH*, 35, 82-83.

Homolle, T. (1891) : "Comptes et inventaires des temples déliens en l'année 279", *BCH*, 15, 113-168, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1891_num_15_1_3820 [consulté le 24/08/2022].

Délos

Site 2
Structures et dépôts

En 1968, P. Bruneau a mis au jour un site producteur de pourpre sur le rivage oriental de Délos[1]. En 1976, lors d'une prospection, il identifia l'emplacement de ce deuxième site qui se révéla être moins riche en indices archéologiques.

Localisation

Sur le rivage est, au nord du Quartier du stade. Présence d'une rue à colonnes est-ouest qui limite le quartier exploré par A. Plassart. Les billots se trouvent à environ 5 m à l'est du tronçon dégagé de cette rue, à 15 m à l'est des restes de la colonnade, à 45 m à l'est de l'angle nord-est de l'*Insula* I (**fig. 67**). Ce deuxième site se situe près d'une plage facilement accostable, à proximité d'une petite crique.

Description

Les billots

Lors d'un sondage ont été découverts trois billots de granit (**fig. 68**) : billot ouest, billot médian, billot est[137]. Ils sont renversés sur le côté et plus ou moins enterrés (**fig. 67**, point a) et sont distants entre eux de 8 et 49 cm (**fig. 67**).

Billots	Ouest	Médian	Est
Hauteur	?	70,5 cm visibles	91 cm
Diamètre	99 cm	104 cm	102 cm

Dimensions des billots.

Les dépôts de murex

Un premier dépôt de coquilles de *murex* est signalé à 28 m à l'est du billot est, en bordure de mer (**fig. 67**, point b). Il s'agit d'un rocher portant une couche de *murex* concassés identique à celle qu'on observe sur le site 1[138] (**fig. 69**).

Un second dépôt de coquilles de *murex* se situe à 30 m au nord du premier (**fig. 67**, point c), parmi des décombres amoncelés au-dessus d'un mur de gros blocs de granit (**fig. 70**).

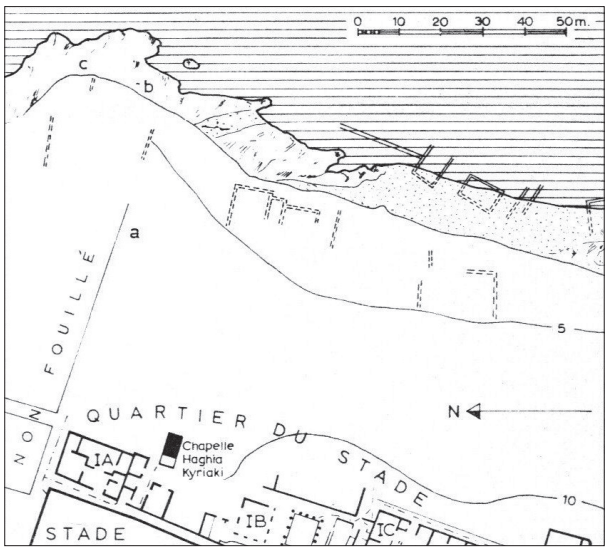


Fig. 67. Délos, situation des structures et des dépôts de *murex* du site 2 ; a : emplacement des billots ; b et c : emplacements des dépôts de *murex* (Bruneau 1969, 112).

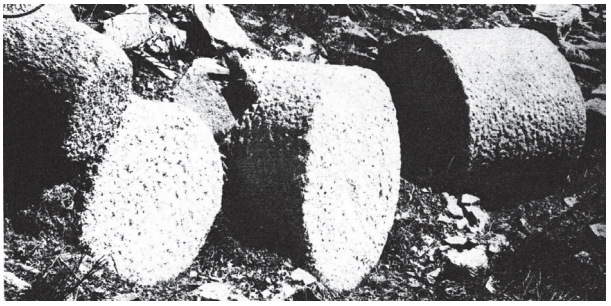


Fig. 68. Délos, les trois billots du site 2 (Bruneau 1978, 112).



Fig. 69. Délos, le site 2 : le dépôt de *murex* b (Bruneau 1978, 113).

137 Bruneau 1978, 111.

138 *Ibid.*, p. 111.



Fig. 70. Délos, le site 2 : le dépôt de *murex* c (Bruneau 1978, 113).

Interprétation

P. Bruneau avait déjà interprété les billots de granit trouvés sur le site 1 comme des sortes de tables de concassages des *murex*[139]. La découverte de trois nouveaux billots entourés de coquilles de *murex* brisées confirme cette hypothèse et représente, selon lui, un équipement professionnel normal[140].

Le grand nombre de coquilles de *murex* brisées est l'indice d'une production de pourpre.

Datation des structures

P. Bruneau ne date pas ce deuxième site, car ce dernier a juste fait l'objet d'une prospection.

Bibliographie

Bruneau, P. (1969) : "Documents sur l'industrie délienne de la pourpre", *BCH*, 93-2, 759-791, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1969_num_93_2_4895 [consulté le 24/08/2022].

Bruneau, P. (1978) : "Deliaca II", *BCH*, 102, 110-114, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1978_num_102_1_2000 [consulté le 06/12/2022].

139 Supra, p. 202.

140 *Ibid.*, p. 168.

Délos

Site 3
Dépôts

Localisation

Dans la rue longeant la façade ouest de l'îlot de la Maison des Comédiens ainsi qu'en vis-à-vis de l'angle sud-est de la maison de l'îlot de la Maison des Comédiens (**fig. 71**).

Description

D'énormes couches homogènes de *murex* concassés atteignant une épaisseur de 1 m s'étendent sur toute la façade ouest de l'îlot des Comédiens, sur 44 m de longueur et sur toute la largeur de la rue ouest qui mesure environ de 3 à 5 m[141]. Ces couches passent par-dessus les murs de l'îlot bâti le long de la rue de l'ouest en vis-à-vis de l'îlot de Comédiens, mais elles ne recouvrent ni le mur de la façade nord de l'îlot des Bronzes, ni le mur de la façade ouest de l'îlot des Comédiens[142].

Une amphore brisée remplie de *murex* concassés (**fig. 72**) a été retrouvée dans l'angle sud-ouest de la pièce D et dans la cour proche de la Maison des Comédiens[143].

Interprétation

L'analyse des coquilles a montré qu'il s'agissait d'*Hexaplex trunculus*.

P. Bruneau[144] pense qu'un atelier producteur de pourpre était installé dans des habitations abandonnées de l'îlot E ou, plus probablement, dans l'îlot de la Maison des Comédiens qui a été abandonné en 88 ou 69 a.C.

Datation

L'îlot des Comédiens a probablement été abandonné en 88 a.C., car le matériel antérieur à 69 a.C., c'est-à-dire antérieur au sac des pirates, fait pratiquement défaut[145].

La production de pourpre à cet endroit aurait donc débuté après 88 a.C. et a sans aucun doute été interrompue à la suite du sac des pirates en 69 a.C.

141 Bruneau *et al.* 1970, 8.

142 *Ibid.*, p. 426.

143 Bruneau 1969, 765.

144 *Ibid.*, p. 766.

145 Bruneau *et al.* 1970, 426.

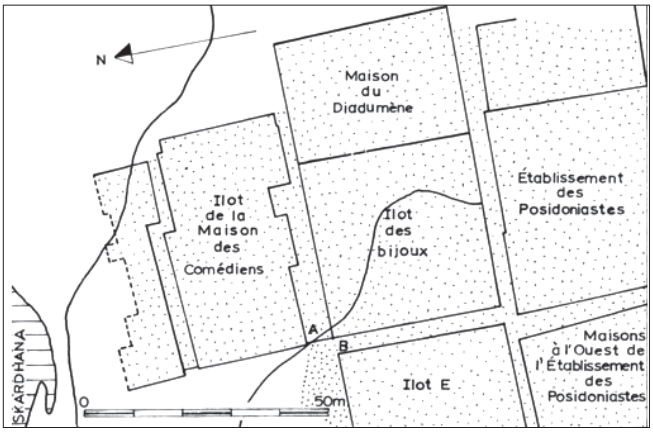


Fig. 71. Délos, localisation des dépôts de *murex* situés dans l'îlot des Comédiens (Bruneau 1968, 668).

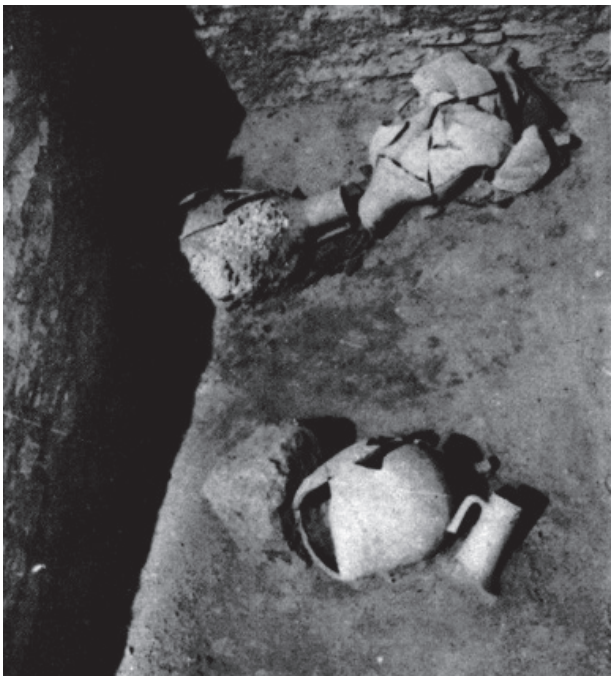


Fig. 72. Délos, Maison des Comédiens, pièce D : amphore contenant des *murex* concassés (Bruneau 1969, 764).

Bibliographie

Bruneau, P., Vatin, C., Bezerra de Meneses, U., Donnay, G., Lévy, E., Bovon, A., Siebert, G., Grace, V., Petropoulakou, M., Lyding Will, E. et Hackens, T. (1970) : *L'Îlot de la Maison des Comédiens*, Exploration archéologique de Délos 27, Paris.

Bruneau, P. (1969) : "Documents sur l'industrie délienne de la pourpre", *BCH*, 93-2, 759-791, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1969_num_93_2_4895 [consulté le 24/08/2022].

Délos

Site 4
Dépôts

Localisation

Dans le chemin qui conduit aujourd'hui du Dôdékathéon au Musée, entre l'angle sud-est de l'Agora des Italiens et l'angle sud-ouest du péribole du Sanctuaire du bastion (**fig. 51**).

Description

De nombreux *murex* concassés sont encore visibles sur toute la longueur allant du Dôdékathéon au Musée.

Interprétation

Ces dépôts seraient peut-être aussi importants et aussi épais[146] que ceux présents sur le site 3. Il s'agit donc ici sans doute de débris ayant servi à la production de la pourpre.

Bibliographie

Bruneau, P. (1969) : "Documents sur l'industrie délienne de la pourpre", *BCH*, 93-2, 759-791, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1969_num_93_2_4895 [consulté le 24/08/2022].

Délos

Site 5
Dépôts

Localisation et description

Les dépôts de coquilles de *murex* se trouvent au sud du Dioscourion, dans un établissement qui semble avoir un caractère commercial ou artisanal[147], le long de la paroi sud de la pièce I[148].

Bibliographie

Bruneau, P. (1968) : "Contribution à l'histoire urbaine de Délos", *BCH*, 92-2, 633-709, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1968_num_92_2_4919 [consulté le 24/08/2022].

146 Bruneau 1969, 766.

147 Bruneau 1969, 766.

148 Bruneau 1968, 661.

Bruneau, P. (1969) : "Documents sur l'industrie délienne de la pourpre", *BCH*, 93-2, 759-791, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1969_num_93_2_4895 [consulté le 24/08/2022].

Sites de Turquie

Milet

Dépôts

La ville de Milet était connue pour la qualité de ses laines, mais aussi pour sa production de pourpre qui était considérée comme l'une des plus belles à la fin du I^er^ siècle p.C. Cette production perdurera jusqu'au IV^e^ siècle, s'il l'on en croit l'*Édit du Maximum*[149].

La production de pourpre n'a malheureusement laissé que très peu d'indices qui ne sont pas très évocateurs.

Localisation et interprétation

L'archéologue T. Wiegand[150] a signalé, au début du siècle, la présence de dépôts de *murex* dans un lieu qu'il ne mentionne pas. Il les a fait examiner par un zoologue, le professeur Vosseler. Ce dernier[151] déclara qu'il s'agissait bien de dépôts de *murex* ayant servi pour la teinture en pourpre, mais le type de coquillage utilisé n'a pas été précisé.

Bibliographie

Herrman, P. (1975) : "Milesischer Purpur", *Istambuler Mitteilungen*, 25, 141-147.

Aperlae

Site 1
Structures

Le site d'Aperlae en Lycie est véritablement étudié depuis les années 1970 par deux archéologues amateurs, R. et C. Carter, qui ont ouvert la voie à des recherches archéologiques plus poussées. Malheureusement, le gouvernement turc n'autorise pas la fouille du site et les archéologues doivent se contenter de simples prospections qui ont lieu chaque année depuis 1997.

Localisation

Trois bassins, aujourd'hui recouverts par la mer, ont été repérés par les archéologues. Ils se trouvent à l'intérieur des fortifications de la ville, près du port antique d'Aperlae, dans une baie qui pouvait accueillir facilement des bateaux, contrairement au reste de la côte qui est bordée de falaises.

Les 3 bassins sont éloignés de 10 à 20 m de la côte actuelle. Le bassin 1 se trouve à environ 20 m d'une jetée immergée, à environ 45 m de la côte actuelle et à 20 m à l'ouest du bassin 2 ; le bassin 3 est à 15 m environ au sud d'un complexe de bâtiments publics (**fig. 73**).

Description

Les 3 bassins ont été construits directement sur le sol. Ils ont été fabriqués en briques "romaines" et en mortier hydraulique. Les bassins sont numérotés dans l'ordre de gauche à droite.

R. L. Hohlfelder et R. L. Vann[152] n'en donnent pas les dimensions, mais nous les avons établies en fonction de l'échelle donnée sur la figure 73.

	Dimensions externes (en m)	Dimensions internes (en m)	Épaisseur des murets (en m)
Bassin 1	8 x 5	6 x 3,5	Murets nord et sud : 2 Murets est et ouest : 1,5
Bassin 2	9 x 5	7 x 3	Murets nord et sud : 2 Murets est et ouest : 2
Bassin 3	8,5 x 6	7 x 4,5	Murets nord et sud : 1,5 Murets est et ouest : 1,5

Interprétation

Les bassins sont interprétés comme des *vivaria* dans lesquels les Romains stockaient les *murex* vivants[153].

Datation

Les bassins sont faits en "briques romaines" : ils auraient été construits sous la période d'occupation romaine qui commence avec la dynastie Julio-Claudienne[154]. R. L. Hohlfelder et R. L. Vann[155] n'excluent pas l'idée de l'existence de structures similaires datant de l'époque hellénistique.

149 Infra, p. 265.

150 Herrman 1975, 141.

151 *Ibid.*, p. 141.

152 Hohlfelder & Vann 2000, 132.

153 *Ibid.*, p. 132.

154 Hohlfelder & Vann 2000, 129 : datation de l'occupation certaine à partir des Julio-Claudiens grâce à des témoignages épigraphiques.

155 *Ibid.*, p. 129.

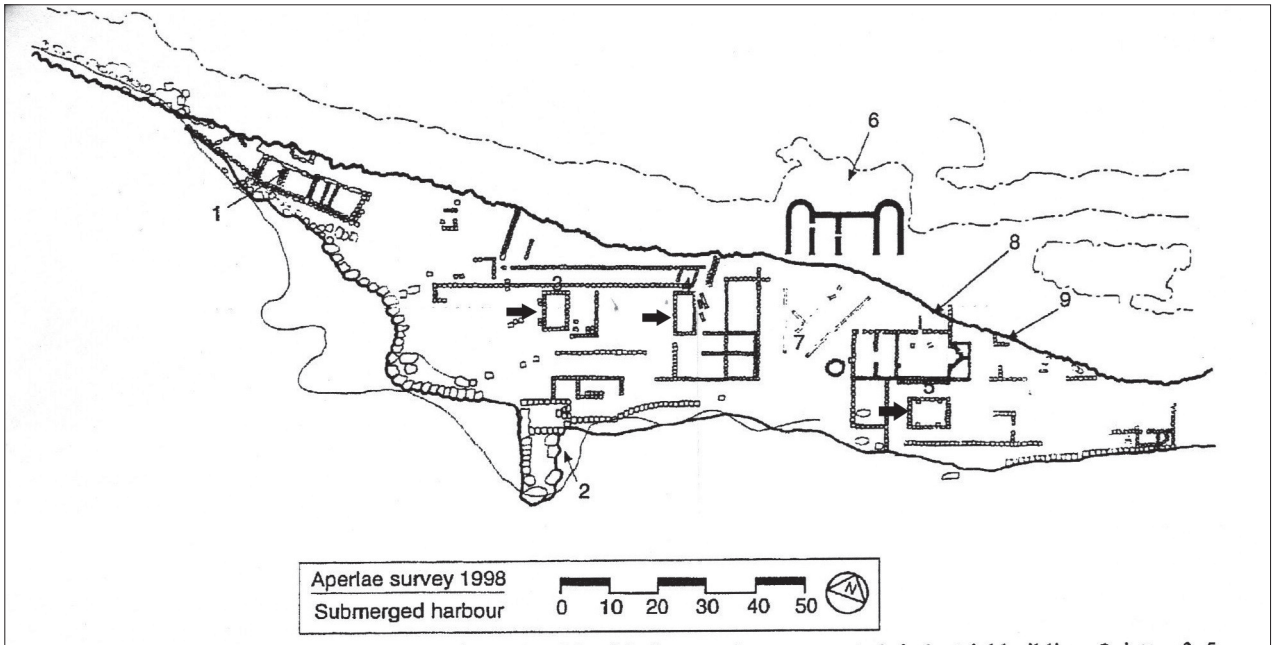


Figure 8. Plan of submerged structures of Aperlae. Notable features (west to east): 1, industrial building; 2, jetty; 3–5, *vivaria;* 6, West Bath Complex; 7, open space except for bath drains, perhaps for storing and repairing boats; 8, church complex; 9, site of large public building. (Drawing: Kathryn H. Barth)

Fig. 73. Aperlae, localisation du site 1 (Hohlfelder *et al.* 2000, 132).

Bibliographie

Carter, R. (1978) : "The submerged seaport of Aperlae, Turkey", *IJNA*, 7, 177-185, [en ligne] https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1095-9270.1978.tb01062.x [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (2000) : "Cabotage at Aperlae in Ancient Lycia", *International Journal of Nautical Archaeology*, 29, 1, 126-135, [en ligne] https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1057241400800102 [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (1998) : "Uncovering the Secrets of Aperlae: a coastal settlement of Ancient Lycia", *Near Eastern Archaeology*, 61, 26-37.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1998) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1996 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 15, 423-435.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1999) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1997 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 16, 443-459.

Aperlae

Site 2
Dépôts

Localisation

Deux dépôts d'*Hexaplex trunculus* et des débris de coquillages ont été retrouvés à l'ouest des fortifications de la ville[156]. Ils bordent les deux côtés d'un ravin qui pénètre dans la mer et que l'on peut encore traverser grâce à un pont d'époque romaine (**fig. 74**). À cet endroit, la côte est bordée de falaise et le paysage est très escarpé.

Description

Les deux dépôts sont composés uniquement de *murex* de type *trunculus* ainsi que de quelques débris d'autres coquillages mêlés à des tessons de poterie. Les coquilles des *murex* sont brisées en petits morceaux. Une prospection sous-marine[157] a révélé que ces dépôts continuaient dans la mer sur une surface d'environ 100 m².

Le gouvernement turc ne permet pas d'effectuer de fouille et les archéologues n'ont donc pas pu examiner les

156 Hohlfelder & Vann 2000, 132.

157 Hohlfelder & Vann 1998, 30.

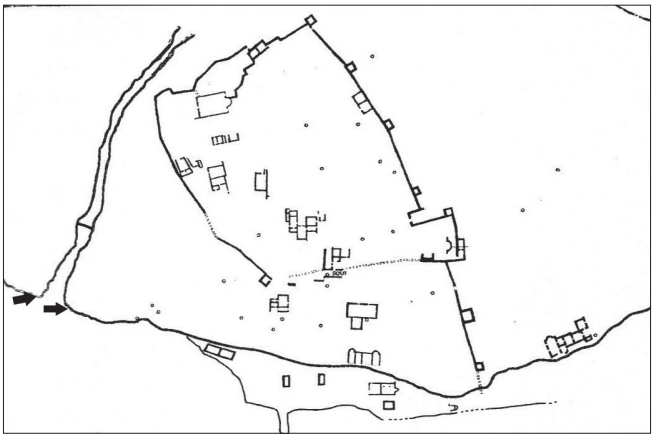


Fig. 74. Aperlae, localisation du site 2 (Hohlfelder *et al.* 1998, 29).

dépôts comme ils le désiraient. Pourtant, un trou fait par des pilleurs dans un de ces deux dépôts a permis de constater que des coquilles de *murex* étaient encore présentes à 50 cm en dessous de la surface du dépôt[158].

L'absence de végétation sur les dépôts qui ont plus de 1 500 ans est interprétée par les archéologues comme un élément permettant d'affirmer que l'épaisseur des coquilles de *murex* est importante[159].

Nous ne connaissons pas la superficie exacte de ces deux dépôts, car les archéologues donnent une superficie globale de 1 644 m² qui intègre un troisième dépôt ne se trouvant pas dans le même secteur géographique.

Interprétation

La quantité importante de dépôts de coquilles de *murex* est la preuve d'une production de pourpre à proximité.

Les dépôts sont faits de coquilles de *murex* brisées mélangées à des tessons de poteries. Les archéologues proposent deux explications à cela : soit la teinture pourpre était conditionnée, sous une forme qu'ils ne connaissent pas, dans des récipients en poterie, soit les Aperlites se débarrassaient de leurs poteries sur ces dépôts de *murex* afin de les recouvrir et d'en réduire l'odeur nauséabonde[160].

Datation

Nous savons que l'occupation d'Aperlae par les Romains date de l'époque Julio-Claudienne[161]. Les tessons retrouvés mêlés aux coquilles de *murex* sont datés de 330 à 650 p.C.[162].

Bibliographie

Carter, R. (1978) : "The submerged seaport of Aperlae, Turkey", *IJNA*, 7, 177-185, [en ligne] https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1095-9270.1978.tb01062.x [consulté le 24/08/2022].

Foss, C. (1994) : "The Lycian Coast in the Byzantine Age", *Dumbarton Oaks Papers*, 48, 1-52.

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (2000) : "Cabotage at Aperlae in Ancient Lycia", *International Journal of Nautical Archaeology*, 29, 1, 126-135, [en ligne] https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1057241400800102 [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (1998) : "Uncovering the Secrets of Aperlae: a coastal settlement of Ancient Lycia", *Near Eastern Archaeology*, 61, 26-37.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1998) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1996 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 15, 423-435.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1999) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1997 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 16, 443-459.

Aperlae

Site 3
Dépôts

Localisation

Un dépôt constitué de coquilles d'*Hexaplex trunculus* a été découvert près des fortifications sud, à l'extérieur de la ville, du côté de la mer. Nous ne possédons pas plus de renseignement quant à sa localisation précise.

Description

Un dépôt de coquilles d'*Hexaplex trunculus* mélangées à des tessons de poterie est présent dans le sud de la ville. Il est similaire en tous points aux dépôts du site 2[163] (**fig. 75** et **76**).

158 *Ibid.*, p. 30.

159 *Ibid.*, p. 30.

160 Hohlfelder & Vann 1998, 30.

161 Hohlfelder & Vann 2000, 129 : témoignages épigraphiques.

162 Foss 1994, 17.

163 Supra, p. 207.



Fig. 75. Aperlae, débris de coquilles de *murex* et de poterie retrouvés dans les dépôts des sites 1-3 (Hohlfelder *et al.* 1998, 29).

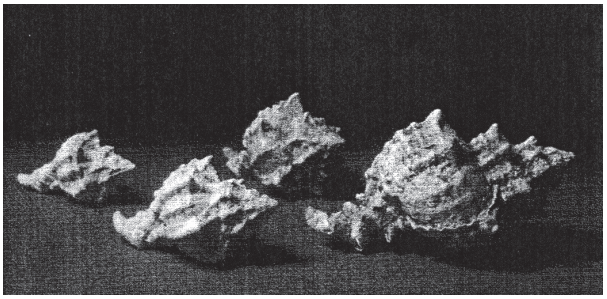


Fig. 76. Aperlae, *Hexaplex trunculus* retrouvés à Aperlae (Hohlfelder *et al.* 1998, 29).

Comme pour le site 2, il nous est impossible de savoir quelles sont les dimensions de ce dépôt. Nous savons uniquement que la superficie des trois dépôts réunis[164] (site 2 et site 3) mesure 1 644 m².

Interprétation

Ce dépôt de coquilles de *murex* est semblable à ceux du site 2[165] : c'est un dépôt d'une importance certaine, ne comprenant (à quelques exceptions près) que des coquilles de *murex* brisées. Il n'y a aucun doute quant à son interprétation en tant que dépotoir d'un ou plusieurs ateliers producteurs de pourpre.

Datation

Nous reprenons les conclusions faites pour le site 2 qui datent le site entre 330 à 650 p.C.[166].

164 Hohlfelder &Vann 1998, 30.

165 Supra, p. 207.

166 Foss 1994, 17.

Bibliographie

Carter, R. (1978) : "The submerged seaport of Aperlae, Turkey", *IJNA*, 7, 177-185, [en ligne] https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1095-9270.1978.tb01062.x [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (2000) : "Cabotage at Aperlae in Ancient Lycia", *International Journal of Nautical Archaeology*, 29, 1, 126-135, [en ligne] https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1057241400800102 [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (1998) : "Uncovering the Secrets of Aperlae: a coastal settlement of Ancient Lycia", *Near Eastern Archaeology*, 61, 26-37.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1998) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1996 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 15, 423-435.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1999) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1997 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 16, 443-459.

Aperlae

Site 4
Dépôts

Localisation

Nous ne possédons aucun élément de localisation pour ces sites qui ne sont pas considérés comme tels par les archéologues[167].

Description

R. L. Hohlfelder signale des tas "piles" de coquilles de *murex* non brisées en plusieurs lieux. Malheureusement l'archéologue n'indique pas si les coquilles étaient trouées sur le côté à l'endroit de la glande tinctoriale. Nous ne connaissons ni leur importance, ni leur localisation.

R. L. Hohlfelder n'a pas pris la peine de mesurer ces tas. Étaient-ils plus petits[168] ?

Interprétation

Pour R. L. Hohlfelder[169], ces tas de coquilles de *murex* devaient certainement être stockés dans l'attente d'en faire de la chaux ou du mortier de construction. En effet, toutes les

167 Hohlfelder & Vann 1998, 29.

168 Supra, p. 208.

169 Hohlfelder & Vann 1998, 29.

constructions d'Aperlae d'époque romaine ou byzantine ont été construites à base de mortier fait de coquilles de *murex* brisées en tous petits morceaux[170]. L'archéologue pense que les Aperlites n'ont pas eu le temps de se servir de ces tas qui ont subsisté jusqu'à nos jours.

En l'absence de renseignements plus précis et d'éléments de localisation, une interprétation reste délicate. Pourtant, nous pensons qu'il ne faut pas exclure, comme l'a fait R. L. Hohlfelder, le fait que ces tas puissent être des résidus d'ateliers producteurs de pourpre.

Bibliographie

Carter, R. (1978) : "The submerged seaport of Aperlae, Turkey", *IJNA*, 7, 177-185, [en ligne] https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1095-9270.1978.tb01062.x [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (2000) : "Cabotage at Aperlae in Ancient Lycia", *International Journal of Nautical Archaeology*, 29, 1, 126-135, [en ligne] https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1057241400800102 [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (1998) : "Uncovering the Secrets of Aperlae: a coastal settlement of Ancient Lycia", *Near Eastern Archaeology*, 61, 26-37.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1998) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1996 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 15, 423-435.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1999) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1997 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 16, 443-459.

Andriake

Dépôts

Localisation

Andriake se situe en Turquie, dans la région d'Antalya, autour d'une baie maintenant complètement envasée où se jette le fleuve Andriakos (**fig. 77**). La cité antique de Myra se situe à 5 km au sud-ouest.

Description

Des dépôts de coquillages à pourpre ont été découverts à l'ouest, au sud et à l'ouest de la citerne située dans la partie appelée Plakoma, qui était l'agora commerciale de la ville (**fig. 78**). Ces dépôts font environ 1 400 m^2. Les coquilles sont très fragmentées et, après calculs, les dépôts sont estimés à 300 m^3 soit environ 60 millions d'individus.

L'empreinte d'un récipient circulaire est encore visible près des dépôts (**fig. 79**).

Interprétation

Les dépôts sont constitués presque uniquement de coquilles d'*Hexaplex trunculus* fragmentées. Il s'agit d'un site producteur de pourpre.

Le récipient ayant laissé une empreinte est interprété par les archéologues comme ayant servi à la production de pourpre. Cependant aucun morceau de plomb n'a été retrouvé[171].

Datation

Des morceaux d'amphores romaines tardives et des fragments de poterie LRD Hayes forme 8 permettent de dater la production de pourpre pendant la dernière phase d'utilisation du Plakoma, c'est-à-dire durant le VI^e siècle p.C.

Bibliographie

Forstenpointner, G., Quatember, U., Galik, A., Weiddengruber G. et Konecny, A. (2007) : "Purple-Dye Production in Lycia. Results of an Archaeozoological Field Survey in Andriake (South-West Turkey)", *OJA*, 26/2, 201-214.

170 *Ibid.*, p. 29.

171 Voir Aguilas.

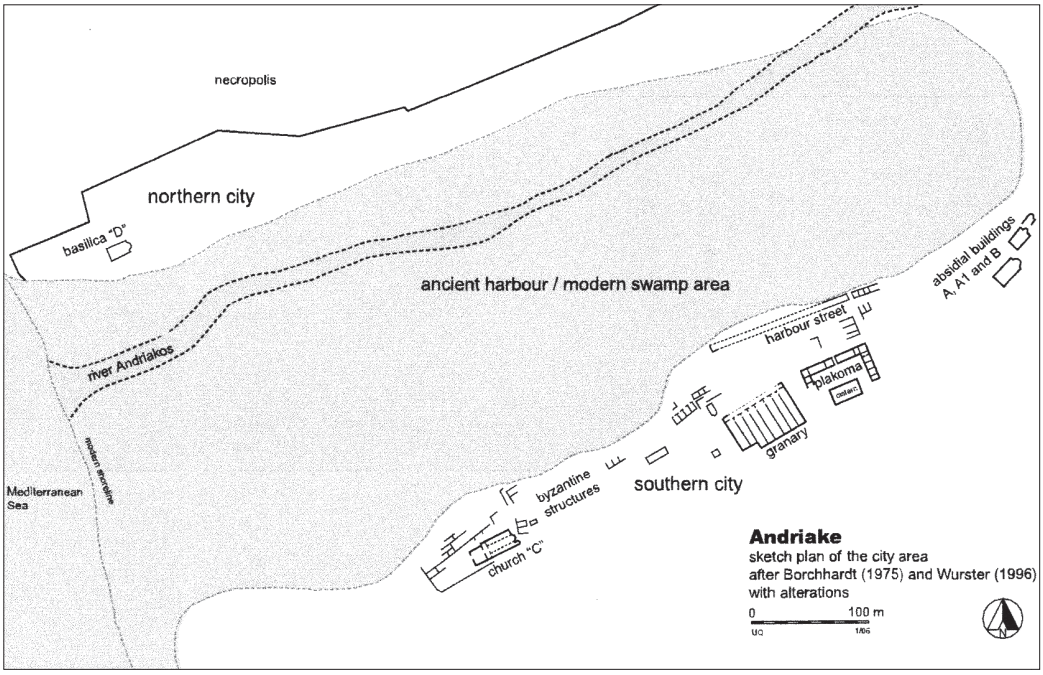


Fig. 77. Andriake, le plan du site d'Andriake (Forstenpointner *et al.* 2007, 202).

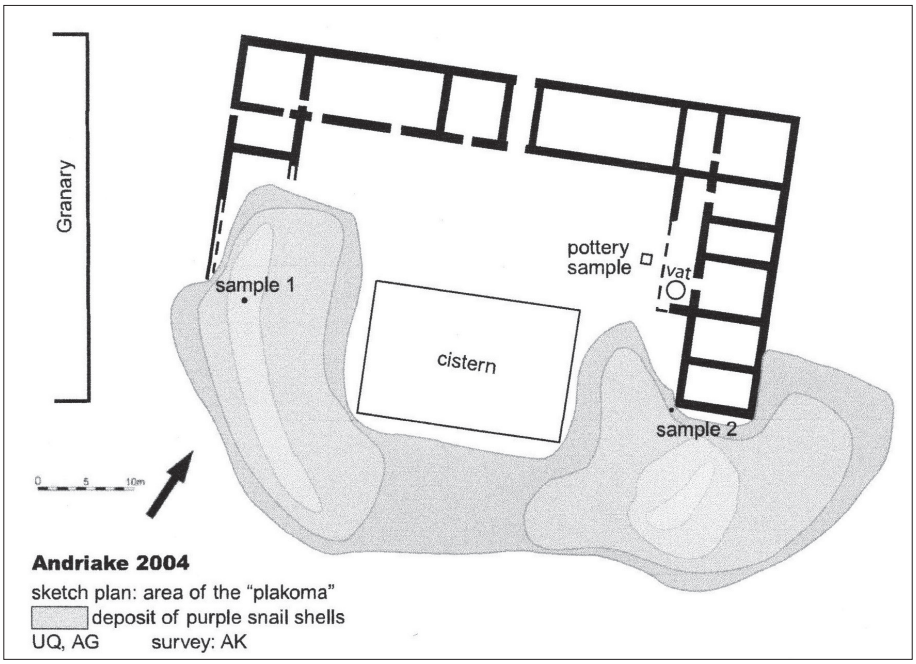


Fig. 78. Andriake, le plan de la zone appelée Plakoma avec les dépôts de coquilles de *murex* (Forstenpointner *et al.* 2007, 204).



Fig. 79. Andriake, l'empreinte laissée par le récipient (Forstenpointner *et al.* 2007, 211).

Les centres producteurs de pourpre

La seconde partie du catalogue consacré aux lieux producteurs de pourpre recense les sources littéraires évoquant les centres qui se sont spécialisés dans la production de pourpre. Ces sources littéraires sont complétées pour les centres de Salone, de Cos, de Milet et de Tyr par des sources épigraphiques.

Au total, nous avons pu répertorier vingt-sept centres producteurs de pourpre. Nous les avons présentés dans l'ordre géographique en commençant par les centres du Liban qui sont les plus importants, puis nous avons suivi le sens des aiguilles d'une montre.

Les centres présentés sont :

– au Liban : Sidon et Tyr ;

– en Tunisie et en Algérie : Meninx, Zuchis, les sites de la province de l'*Africa*, Chullu ;

– au Maroc : la Gétulie des Autololes ;

– en Espagne : les îles Baléares ;

– en France : Narbonne et Toulon ;

– en Italie, en Croatie et en Dalmatie : Ancône, Pouzzoles, Canusium, Tarente, Satureum, Hydruntum, Syracuse, Salone et Cissa ;

– en Grèce : Byllis, l'île d'Eubée, Mélibée, la région de Laconie et Amyclée, Cos et Rhodes ;

– en Turquie : Milet et Phocée.

Les textes et les traductions sont issus, sauf exception, de la collection des Universités de France.

Les centres du Liban

Sidon

Située à une quarantaine de kilomètres de Tyr, le plus célèbre centre producteur de pourpre de l'Empire romain, la ville de Sidon a, semble-t-il, réussi à fabriquer une couleur qui fut très en vogue du dernier siècle de la République jusqu'au V^e^ siècle p.C.

Nous avons classé les sources textuelles par ordre chronologique et par thèmes : la première partie sera consacrée aux textes faisant allusion à la fabrication de la pourpre de Sidon et la deuxième partie concerne les textes ayant vanté la beauté de cette pourpre.

Les sources littéraires faisant allusion à la fabrication de la pourpre de Sidon

Sen., *Herc. Œt.*, 658-667

(…) coniunx modico nupta marito non disposito clara monili gestat pelagi dona rubentis, nec gemmiferas detrahit aures lapis Eoa lectus in unda, nec Sidonio mollis aeno repetita bibit lana rubores.

(…) l'épouse d'un homme de condition modeste ne porte pas un collier de perles étincelantes, présents de la mer d'Érythrée, des pierreries cueillies dans les ondes de l'Orient ne pendent pas à ses oreilles, et ses moelleux lainages ne sont pas deux fois trempés dans la cuve sidonienne pour absorber la pourpre.

Stat., *Silv.*, 3.2.131-140

O tum quantus ego aut quanta uotiua mouebo plectra lyra, cum me magna ceruice ligatum attolles umeris atque in mea pectora primum incumbes e puppe nouus seruataque reddes colloquia inque uicem medios narrabimus annos, tu rapidum Euphraten et regia Bactra sacrasque antiquae Babylonis opes et Zeuma, Latinae pacis iter, qua dulce nemus florentis Idymes, qua pretiosa Tyros rubeat, qua purpura suco Sidoniis iterata bafis (…).

Tu me rediras alors tous les propos longtemps différés, et nous nous raconterons mutuellement les années écoulées depuis notre séparation : toi, tu me parleras de l'Euphrate rapide, de Bactres, séjour des rois, des trésors de l'antique Babylone, et de Zeuma, ce chemin de la paix romaine ; tu me diras la douceur du bois de l'Idumée en fleurs, le suc qui rougit le précieux tissu de Tyr, et celui qui teint deux fois la pourpre dans les ateliers de Sidon (…).

Les sources littéraires mentionnant la pourpre de Sidon

Tib. 3.16-19

Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha tinctaque Sidonio murice lana iuuat, et quae praeterea populu miratur ?

Quel plaisir me donnerait le coquillage que l'on recueille au bord de la mer Érythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l'admiration du peuple ?

Prop. 2.16.50-55

(…) non haec Pleiades faciunt neque aquosus Orion, nec sic de nihilo fulminis ira cadit ; periuras tunc ille solet punire puellas, deceptus quoniam fleuit et ipse deus. Quare ne tibi sit tanti Sidonia uestis ut timeas, quotiens nibilus Auster erit.

(…) ni les Pléiades, ni le pluvieux Orion n'en sont cause, et, quand la foudre tombe, la colère du ciel a bien quelque raison : c'est ainsi que Jupiter punit les femmes parjures, parce qu'il fut trompé lui aussi et qu'il a pleuré, tout dieu qu'il est. Attache donc moins de prix aux étoffes de Sidon, si tu ne veux pas trembler au moindre nuage, au moindre souffle de l'Auster.

Luc. 3.217

Tyros instabilis pretiosaque murice Sidon.

Tyr l'instable et Sidon au précieux *murex*.

Luc. 10.140-143

Cleopatra gerit cultuque laborat ; candida Sidonio perlucent pectora filo (…).

Cléopâtre porte des trésors ; le poids de sa parure l'accable ; la blancheur de sa poitrine éclate à travers un voile de Sidon (…).

Sil., *Pun.*, 6. ext 3

Stat fucare colus nec Sidone uilior Ancon murice nec Libyco, statque humectata Vomano Hadria et inclemens hirsuti signifer Ascli.

Là se tient sous les armes la ville dont les laines teintées ne sont pas inférieures aux pourpres de Sidon ni à celles de la Libye, Ancône, celle qu'arrose le Vomanus, Hadria, et le rude porte-enseigne de la sauvage Asculum.

Mart., *Epigr.*, 2.16

Zoilus aegrotat : faciunt hanc stragula febrem. Si fuerit sanus, coccina quid facient ? quid torus a Nilo, quid Sidone tinctus olenti ? ostendis stultas quid nisi morbus opes ? Quid tibi cum medicis ? dimitte Machaonas omnis. Vis fieri sanus ? stragula sume mea.

Zoïle est malade : cette fièvre est l'effet de ses couvertures. Supposons-le bien portant : quel besoin aura-t-il de ses couvre-pieds d'écarlate ou d'un matelas apporté du Nil ou d'un autre plongé dans la teinture de Sidon à l'odeur violente ? Ne faut-il pas être vraiment malade pour étaler de si extravagantes richesses ! Qu'as-tu à faire avec les médecins ? Envoie promener tous les Machaons. Tu veux guérir ? Prends mes couvertures.

Mart., *Epigr.*, 14.154

Ebria Sidoniae cum sim de sanguine conchae, non uideo quare sobria lana uocer.

Étant ivre du sang des coquillages de Sidon, je ne vois pas pourquoi on me donne le nom de laine sobre.

Clem. Al., *Paed.*, 10bis.115.1-4

(Éd Loeb. Trad. G. W. Butterworth)

Διὰ ταύτην γοῦν τὴν πορφύραν ἡ Τύρος καὶ ἡ Σιδὼν καὶ τῆς Λακωνικῆς ἡ γείτων τῆς θαλάσσης ποθεινόταται.

C'est à cause de cette pourpre que Tyr, Sidon et la région voisine de la mer de Laconie sont on ne peut plus enviées ; les teintures qui y sont très estimées.

SHA, *Carus, Carin, Numerus*, 20.4

Iam quid lineas petitas Aegupto loquar ? Quid Tyro et Sidone tenuitate perlucidas, micantes purpura, plumandi difficultate pernobiles ?

Que dirais-je des étoffes de lin importées d'Égypte ? De celles importées de Tyr et de Sidon, si fines qu'elles en paraissent transparentes, rutilantes de pourpre, célèbres pour la difficulté qu'on a à les broder ?

Claud., *Ruf.*, 2.450-451

Et qui Sidonio uelari credidit ostro, nudus pascit aues.

Et celui qui a cru se voiler dans la pourpre de Sidon repaît nu les oiseaux.

Claud., *Carm. min.*, 8.552-553

Quis iunxit lapides ostro ? Quis miscuit inges Sidonii Rubrique maris ? Tribuere colorem Phoenices, Seres subtegmina, pondus Hydaspes.

Qui a uni les pierres à la pourpre ? Qui mélangea les feux de la mer Rouge et de Sidon ? Les Phéniciens ont apporté leur couleur, les Sères leurs fils et l'Hydaspe son poids.

Tyr

Si nous ne devions citer qu'un nom de pourpre, ce serait celle de Tyr : sa couleur et surtout ses teinturiers en firent la pourpre la plus recherchée de l'Empire romain. Sa beauté est encensée dans de très nombreux textes littéraires et les inscriptions de la nécropole de Tyr attestent l'importance de cette industrie qui fit la richesse de cette ville pendant des siècles[1].

Les témoignages littéraires s'échelonnent du I^er^ siècle a.C. au V^e^ siècle p.C. Ils sont classés par ordre chronologique et par thèmes : nous avons rassemblé dans une première partie les textes faisant allusion au centre, dans une deuxième partie ceux faisant mention de la teinturerie impériale et dans une troisième partie les prix maximaux fixés pour les différentes pourpres de Tyr figurant dans l'*Édit du Maximum*.

Les textes mentionnant le centre ou la pourpre de Tyr

Plin. *apud* Cornelius Nepos, *NH*, 9.136-137

Nepos Cornelius, qui Diui Augusti principatu obiit : "Me, inquit, iuune uiolacea purpura uigebat, cuius libra denariis centum uenibat, nec multo post rubra Tarentina. Huic successit dibapha Tyria, quae in libras denariis mille non poterat emi. Hac P. Lentulus Spinther aedilis curulis primus in praetexta usus inprobabatur. Qua purpura quis non iam, inquit, tricliniaria facit ?" Spinther aedilis fuit urbis conditae anno DCXCI Cicerone consule. Dibapha tunc dicebatur quae bin tincta esset, ueluti magnifico inpendio, qualiter nunc omnes paene commodiores purpurae tinguontur.

Cornélius Nepos, qui mourut sous le principat du divin Auguste, dit : "Au temps de ma jeunesse, la pourpre violette était en vogue et se vendait cent deniers la livre ; peu de temps après, ce fut la pourpre écarlate de Tarente ; elle fit place à la tyrienne double-bain, qui coûtait plus de

1 Catalogue, p. 232.

mille deniers la livre ; on blâmait P. Lentulus Spinther, édile curule, de l'avoir employée le premier pour la prétexte ; cette pourpre, dit Cornélius Népos, qui ne l'emploie aujourd'hui pour les lits de table ?" Spinther fut édile en l'an de Rome 691, sous le consulat de Cicéron. On appelait double-bain cette pourpre teinte deux fois (dépense qui paraissait fastueuse), comme le sont aujourd'hui presque toutes les pourpres choisies.

Cic., *Flac.*, 29.70

Longo interuallo, si quando tibi peregrinari commodum est, Romam uenis, adfers faciem nouam, nomen uetus, purpuram Tyriam, in qua tibi inuideo, quod unis uestimentis tam diu lautus es.

À de longs intervalles, si tes intérêts t'obligent à aller à l'étranger, tu viens à Rome, tu y apportes un visage nouveau, un renom ancien, et ta pourpre tyrienne. Je suis jaloux de cette pourpre, puisque c'est à ce seul vêtement que tu dois depuis si longtemps ton élégance.

Verg., *G.*, 2.503-506

Sollicitant alii remis freta caeca ruuntque in ferrum ; penetrant aulas et limina regum. Hic petit excidiis urbem miserosque Penatis, ut gemma bibat et Sarrano dormiat ostro (…).

D'autres tourmentent à coups de rames les flots aveugles et se ruent aux combats, forcent l'entrée des cours et les seuils des rois. L'un veut détruire une ville et de malheureux foyers, pour boire dans une gemme et dormir sur la pourpre de Sarra (…).

Commentaire : La ville de Tyr était également connue sous le nom de Sarra. Cette dénomination est généralement rencontrée dans les ouvrages poétiques.

Verg., *G.*, 3.305-307

Haec quoque non cura nobis leuiore tuendae ; nec minor usus erit, quamius Milesia magno uellera mutentur Tyrios incocta rubores (…).

L'élevage des chèvres ne mérite pas moins notre attention que celui des brebis, et leur utilité n'est pas moindre, si cher que se vendent les toisons de Milet, après avoir bouilli dans les bains de pourpre tyrienne (…).

Verg., *G.*, 3.16-17

Illi uictor ego et Tyrio conspectus in ostro centum quadriiugos agitabo ad flumina currus.

En son honneur je ferai, victorieux et bien en vue sous la pourpre tyrienne, courir cent quadriques près du fleuve.

Tib. 2.27-31

O pereat quicumque legit uiridesque smaragdos et niucam Tyrio murice tingit ouem !

Ah ! Périsse quiconque recueille les vertes émeraudes et teint avec le *murex* de Tyr une blanche toison !

Str. 16.2, 23

(Éd. Loeb. Trad. Horace L. Jones)

ἀλλὰ τῶν τοιούτων συμφορῶν κατέστη κρείττων καὶ ἀνέλαβεν αὐτὴν τῇ τε ναυτιλίᾳ, καθ' ἣν ἁπάντων τῶν ἀεὶ κρείττους εἰσὶ κοινῇ Φοίνικες, καὶ τοῖς πορφυρείοις· πολὺ γὰρ ἐξήτασται πασῶν ἡ Τύρια καλλίστη πορφύρα· καὶ ἡ θήρα πλησίον καὶ τἆλλα εὔπορα τὰ πρὸς βαφὴν ἐπιτήδεια

(…) mais elle (Tyr) s'est relevée grâce au commerce par mer de la population dans lequel les Phéniciens étaient toujours supérieurs aux autres peuples et grâce à leurs teintureries de pourpre. La pourpre de Tyr est réputée pour être la plus belle de toutes, et les coquillages sont péchés près des côtes ; les autres choses nécessaires à la teinture sont facilement accessibles et, de ce fait, le grand nombre de teintureries rend la ville inconfortable à vivre, mais la technique supérieure de ses habitants a rendu la ville riche.

Prop. 2.14.14-18

Ergo muneribus quiuis mercatur amorem ? Iuppiter, indigna merce puella perit ! Semper in Oceanum mittit me quaerere gemmas et iubet ex ipsa tollere dona Tyro.

Ainsi donc, avec de l'argent, le premier venu achète l'amour comme une marchandise ? Ô Jupiter, quelle honte ! Une femme qui se vend ! Sans cesse il me faudrait aller lui chercher des perles jusque dans l'Océan ; elle veut que la pourpre qu'on lui offre vienne de Tyr.

Prop. 4.3.33-34

Noctibus hibernis castrensia pensa laboro et Tyria in gladios uellera secta suo.

Durant les nuits d'hiver je travaille à tes habits de guerre, je couds la laine et la pourpre de Tyr qui te garantira des épées.

Sen., *QNat.*, 1.5.12

Sunt etiam quidam colores qui ex interuallo uim suam ostendunt : purpuram Tyriam, quo melior est saturiorque, eo altius oportet teneas ut fulgorem suum teneat. Non tamen

ideo non habet colorem illa, quia, quae optimum habet, non quomoducumque explicatur ostendit.

Il est certaines couleurs qui ne font leur effet qu'à distance. Pour que la pourpre de Tyr se montre avec tout son éclat, il convient de tenir l'étoffe d'autant plus haut qu'elle est de meilleure qualité et plus richement saturée. Parce que celle qui a la plus belle couleur ne la montre pas si on la déploie de façon quelconque, on ne peut pourtant pas dire qu'elle ne l'ait pas.

Sen., *Thy.*, 344-347

Regem non faciunt opes, non uestis Tyriae color, non frontis nota regia, non auro nitidae trabes (…).

Ce ne sont pas les richesses qui font le roi, ni la pourpre tyrienne de ses vêtements, ni le diadème qui orne son front, ni des lambris reluisants d'or (…).

Sen., *Phaed.*, 386-393

Remouete, famulae, purpura atque auro inlitas uestes, procul sit muricis Tyrii rubor quae fila ramis ultimi Seres legunt : breuis expedito zona constringat sinus, ceruis monili uacua, nec niueus lapis deducat auris, Indici donum maris ; odore crinis sparsus Assyrio uacet.

Écartez, servantes, ces habits teints de pourpre et d'or, loin d'ici l'éclat rouge du *murex* tyrien et les fibres que les Sères lointains cueillent sur les branches : qu'une étroite ceinture retienne sans contrainte ma tunique : que mon cou soit libre de collier et que ne pende point à mes oreilles la pierre couleur de neige, présent de la mer indienne ; que mes cheveux en désordre ne soient pas inondés du parfum assyrien.

Sen., *Herc. Oet.*, 643-647

Caespes Tyrio mollior ostro solet impauidos ducere somnos ; aurea rumpunt tecta quietem uigilesque trahit purpura noctes.

Le gazon, plus doux que la pourpre de Tyr, procure un sommeil tranquille. Les lambris garnis d'or brisent le repos et la pourpre fait passer de longues nuits en éveil.

Stat., *Silv.*, 3.2.131-140

O tum quantus ego aut quanta uotiua mouebo plectra lyra, cum me magna ceruice ligatum attolles umeris atque in mea pectora primum incumbes e puppe nouus seruataque reddes colloquia inque uicem medios narrabimus annos, tu rapidum Euphraten et regia Bactra sacrasque antiquae Babylonis opes et Zeuma, Latinae pacis iter, qua dulce nemus florentis Idymes, quao pretiosa Tyros rubeat, qua purpura suco Sidoniis iterata bafis (…).

Tu me rediras alors tous les propos longtemps différés, et nous nous raconterons mutuellement les années écoulées depuis notre séparation : toi, tu me parleras de l'Euphrate rapide, de Bactres, séjour des rois, des trésors de l'antique Babylone, et de Zeuma, ce chemin de la paix romaine ; tu me diras la douceur du bois de l'Idumée en fleurs, le suc qui rougit le précieux tissu de Tyr, et celui qui teint deux fois le pourpre dans les ateliers de Sidon (…).

Stat., *Theb.*, 6.62-63

Summa crepant auro, Tyrio que attollitur ostro molle supercilium

L'or tinte au sommet ; on y monte une couverture moelleuse en pourpre de Tyr.

Stat., *Silv.*, 1.2.148-151

Hic Libycus Phrygiusque silex, hic dura Laconum saxa iurent, hic flexus onyx et concolor alto uena mari rupesque nitent, quis purpura saepe Oebalis et Tyrii moderator liuet aeni.

On y trouve le marbre de Libye et de Phrygie ; on y voit verdoyer la dure pierre de Laconie ; là brille l'albâtre onduleux, la veine qui rivalise avec la couleur de la mer profonde et les roches qui souvent font pâlir d'envie la pourpre d'Oebalus et l'ouvrier qui surveille le chaudron tyrien.

Plin., *NH*, 9.126

Tyri praecipuus hic Asiae, Meninge Africae et Gaetulo litore oceani, in Laconica Europae.

La pourpre la plus estimée est, en Asie, celle de Tyr ; en Afrique, celle de Méninx et de la cote gétule de l'Océan ; en Europe, celle de Laconie.

Plin., *NH*, 9.135

At Tyrius pelagio primum satiatur inmatura uiridique cortina, mox permutatur in bucino. Laus ei summa in colore sanguinis concreti, nigricans aspectu idemque suspectu refulgens, unde et Homero purpureus dicitur sanguis.

Pour la teinture tyrienne, on trempe (la laine) dans la pourpre pélagienne, (le contenu de) la cuve étant immature et frais ; ensuite on fait passer dans un bain de buccin. On l'apprécie surtout quand elle a la couleur du sang figé : foncée, vue de face ; avec reflets brillants, vue de biais ; d'où l'épithète de pourpre qu'Homère donne au sang.

Plin., *NH*, 9.140

(…) quin et terrena miscere coccoque tinctum Tyrio tinguere, ut fieret hysginum.

(…) et l'on reteignit dans la pourpre tyrienne ce qu'on avait teint dans le carmin de *coccus*, pour obtenir l'hysgine.

Plin., *NH*, 21.45

Hos animaduerto tres esse principales : rubentem in cocco, qui a rosis migrante gratia nonnihil trahitur suspectu et in purpuras Tyrias dibaphasque ac Laconicas ; amesthystinum, qui a uiola et ipse in purpureum, quemque ianthinum appellauimus ; genera enim tractamus in species multas sese spargentia.

Je remarque qu'il est trois couleurs principales : le rouge de l'écarlate, empruntant l'éclat des roses, et dont les reflets tirent aussi sur la pourpre Tyrienne, la pourpre à double bain et la pourpre de Laconie ; l'améthyste, qui du violet va également jusqu'au pourpre et jusqu'à la couleur que nous avons nommée ianthine – nous parlons en effet des types chromatiques offrant de multiples nuances.

Plin., *NH*, 22.3

Iam uero infici uestes scimus admirabili fuco, atque, ut sileamus Galatiae, Africae, Lusitaniae granis coccum imperatoriis dicatum paludamentis, transalpina Gallia herbis Tyria atque conchylia tinguit et omnes alios colores.

Nous savons de plus que les plantes fournissent d'admirables couleurs pour la teinture des étoffes. Sans parler de l'écarlate réservée aux manteaux des généraux, que donnent les graines de Galatie, d'Afrique et de Lusitanie, les Gaulois Transalpins reproduisent avec des herbes la pourpre tyrienne, la conchylienne et toutes les autres nuances.

Plin., *NH*, 35.44

Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere.

Si l'on préfère celui (le *purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'*hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement. La variété la moins chère vient de Canusium.

Luc. 10.122-125

(…) starta micant, Tyrio quorum pars maxima fuco cocta diu uirus non uno duxit aeno (…).

(…) des tapis resplendissent : la plupart ont été longtemps trempés dans la pourpre de Tyr et ont passé dans plus d'une cuve de cuivre pour bien absorber la drogue (…).

Sil., *Pun.*, 8.486-487

Haec altas eboris decorauit honore curules et princeps Tyrio uestem praetexuit ostro.

C'est elle qui orna d'incrustations d'ivoire les hauts sièges curules, c'est elle à qui l'on doit d'ourler le bord des toges d'une pourpre de Tyr.

Sil., *Pun.*, 10.36-40

Quid si uidisset praetorem curribus altis extantem et medii sublimem puluere circi in tunica Iouis et pictae Sarrana ferentem ex umeris aulaea togae magnaeque coronae tantum orbem, quanto ceruix non sufficit ulla ?

Qu'eût-il fait, s'il avait vu le préteur juché sur un char grand modèle, s'avançant majestueusement au milieu de la poussière du cirque, revêtu de la tunique de Jupiter, portant sur ses épaules, ample comme un rideau, une toge brodée de Sarra, et au-dessus de sa tête une large couronne, si volumineuse qu'il n'est point de cou qu'elle ne fît plier ?

Sil., *Pun.*, 15.116-117

Altera Achaemenium spirabat vertice odorem ambrosias diffusa comas et veste refulgens, ostrum qua fulvo Tyrium suffuderat auro (…).

Celle-ci, de sa tête, répandait les effluves des Achéménides, sa chevelure, parfumée d'ambroisie, flottait librement, l'éclat de ses vêtements mêlait à la pourpre de Tyr les reflets de l'or fauve (…).

Sil., *Pun.*, 15.123-124

Hinc tibi non Tyrio vitiatas murice vestes nec donum deforme viro fragrantis amomi (…).

Alors je ne te donnerai ni les tissus altérés par les *murex* tyriens, ni les fragrances de l'amome, honteux cadeau pour un guerrier (…).

Sil., *Pun.*, 15.204-207

Este duces bello et monstratam ducite ad urbem ; Vobis ultor ego et Sarrano murice fulgens inferias mittam fusis insignis Hiberis et tumulis addam sacros certamine ludos.

Soyez mes guides dans la guerre, conduisez-moi à cette ville que vous m'avez montrée ; je serai votre vengeur

et, paré de l'éclat de la pourpre sarranienne, je vous adresserai des sacrifices, tout auréolé d'avoir mis les Ibères en déroute, et je ferai célébrer autour de vos tombes les jeux sacrés et les épreuves des concours.

Sil., *Pun.*, 14.655-660

(…) fuluo certauerit auro uestis, spirantis referens subtemine uultus, quae radio caelat Babylon, uel murice picto laeta Tyros, quaeque Attalis uariata per artem aulaeis scribuntur acu aut Memphitide tela.

(…) et les brocarts d'or auraient rivalisé avec les tissus que broche la navette de Babylone, avec les étoffes de pourpre de l'opulente Tyr, ou avec les motifs que l'aiguille à grand art à brodés sur les tentures des Attales ou sur les toiles de Memphis.

Mart., *Epigr.*, 8.10

Emit lacernas milibus decem Bassus Tyrias coloris optimi. Lucrifecit. "Adeo bene emit ?" inquis. Immo non soluet.

Bassus a payé dix mille sesterces un manteau de pourpre de la plus belle teinte de Tyr. Il a fait un excellent marché. "L'a-t-il vraiment acheté à si bon compte ?" demandes-tu. – Non, mais il ne le paiera pas.

Juv. 1.29

(…) cum pars Niliacae plebis, cum uerna Canopi Crispinus Tyrias umero reuocante lacernas uentilet aestiuum digitis sudantibus aurum nec sufferre queat maioris pondera gemmae, difficile est saturam non scribere.

Quand un échappé de la populace du Nil, un esclave de Canope, un Crispinus, rejetant de ses épaules un manteau de pourpre tyrienne évente une bague d'été à ses doigts en sueur, incapable de supporter le poids d'une gemme plus lourde, il est difficile de ne pas écrire de satires !

Juv. 7.134-139

(…) spondet enim Tyrio stlattaria purpura filo. Et tamen est illis hoc utile ; purpura uendit causidicum, uendunt amethystina ; conuenit illi et strepitu et facie maioris uiuere census, sed finem inpensae non seruat prodiga Roma.

Le tissu tyrien de sa pourpre à faire des dupes lui sert de caution. Tout cet apparat leur est utile. C'est la pourpre, ce sont les habits couleur d'améthyste qui font monter les prix d'un avocat. Il aime à mener le tapage et le train d'une fortune supérieure à celle qu'il a. Mais la prodigalité de Rome dépense sans compter !

Apul., *Met.*, 10.20.2

Quattuor eunuchi confestim puluillis compluribus uentose tumentibus pluma delicata terrestrem nobis cubitum praestruunt, sed et stragula ueste auro ac murice Tyrio depicta probe consternunt ac desuper breuibus admodum, sed satis copiosis puluillis aliis nimis modicis, quis maxillas et cervices delicatae mulieres suffulcire consuerunt, superstruunt.

Quatre eunuques empressés, avec une quantité de coussins mollement gonflés d'un duvet délicat, nous disposent une couche sur le sol, la recouvrent soigneusement d'une étoffe brodée d'or et de pourpre tyrienne, et par-dessus ils entassent encore d'autres coussins, courts mais nombreux, de ces petits oreillers sur lesquels les femmes qui cherchent leurs aises ont coutume d'appuyer leurs joues et leurs nuques.

SHA, *Heliogab.*, 33.2-3

Et praedictum eidem erat a sacerdotibus Syris biothanatum se futurum. Parauerat igitur funes blatta et serico et cocco intortos, quibus, si necesse esset laqueo, uitam finiret.

Des prêtres syriens lui avaient prédit une mort violente. Il avait donc préparé des cordons tressés avec des fils de pourpre, de soie et d'écarlate au moyen desquels il comptait mettre fin à ses jours, s'il était forcé à mourir par strangulation.

Clem. Al., *Paed.*, 10bis.115.1-4

(Éd. Loeb. Trad. G. W. Butterworth)

Διὰ ταύτην γοῦν τὴν πορφύραν ἡ Τύρος καὶ ἡ Σιδὼν καὶ τῆς Λακωνικῆς ἡ γείτων τῆς θαλάσσης ποθεινόταται· ἀνάγονται δὲ εὖ μάλα καὶ οἱ βαφεῖς αὐτῶν καὶ οἱ πορφυρευταὶ καὶ αὐτὰ τὰ κογχύλια διὰ τὸ αἷμα τούτων ἐξανθεῖν τὴν πορφύραν.

C'est à cause de cette pourpre que Tyr, Sidon et la région voisine de la mer de Laconie sont on ne peut plus enviées ; les teintures qui y sont très estimées, aussi bien que leurs teinturiers, et même leurs coquillages, parce que leur sang produit la pourpre.

Claud., *IV Cons. Hon.*, 137-141

(Éd. Loeb. Trad. N. Platnauer)

(…) adclinis genetrix auro, circumflua gemmis in Tyrios enixa toros ; ululata uerendis aula puerperiis.

(…) sur une couche d'or brodée de pierres précieuses, la mère qui t'a donné naissance au milieu des (étoffes) de pourpre de Tyr.

Claud., *IV Cons. Hon.*, 598-600

(Éd. Loeb. Trad. N. Platnauer)

Quis iunxit lapides ostro ? Quis miscuit ignes Sidonii rubri que maris ? tribuere colorem Phoenices, Seres subtegmina, pondus Hydaspes.

Qui peux broder de précieuses pierres sur la pourpre et ainsi mélanger les éclatantes gloires de la mer Rouge et des eaux phéniciennes ? Tyr vend sa pourpre, la Chine sa soie et Hydaspes ses bijoux.

Claud., *Ruf.*, 1.207-208

Rapiunt Tyrios tibi uellera sucos et picturatae saturantur murice uestes.

Pour toi la laine prend les sucs de Tyr, les vêtements brodés sont saturés de *murex*.

Claud., *Carm. min.*, 6-7.645-646

Cognata potestas excepit Tyrio uenerabile pignus in ostro.

Le pouvoir, ton parent, t'a accueilli, dépôt sacré, dans la pourpre de Tyr.

Claud., *Pros.*, 10.285-287

Iamque Dionaeis redimitur floribus hortus, iam rosa mitescit Sarrano clarior ostro.

Maintenant la rose s'épanouit, plus éclatante que la pourpre de Sarra.

Cassiod., *Var.*, 1.1.2

Eoa Tyros est Hydron Italica, aulicum profecto vestiarium, non antiqua custodiens, sed iugiter novella transmittens. Vide ergo, si quis te patiatur minus implere, quod nos tam necessarie cognoscis expetere.

Hydronte en Italie est la Tyr orientale, c'est assurément le vestiaire du palais, non pas parce qu'elle prend soin des vieux vêtements, mais parce que sans cesse elle en fait parvenir de nouveaux.

L'atelier impérial de Tyr

Euseb., *Hist. eccl.*, 7.32.2-4

Ἦν δ' οὗτος τῶν μάλιστα ἐλευθερίων προπαιδείας τε τῆς καθ' Ἕλληνας οὐκ ἄμοιρος, τὴν φύσιν δὲ ἄλλως εὐνοῦχος, οὕτω πεφυκὼς ἐξ αὐτῆς γενέσεως, ὡς καὶ βασιλέα διὰ τοῦτο, οἷόν τι παράδοξον, αὐτὸν οἰκειώσασθαι καὶ τιμῆσαί γε ἐπιτροπῆι τῆς κατὰ Τύρον ἁλουργοῦ βαφῆς.

Il (Dorothéos) n'était d'ailleurs pas resté en dehors des études libérales et de l'éducation première donnée chez les Grecs ; d'autre part, il était eunuque et se trouvait tel depuis sa naissance même, si bien qu'à cause de cette particularité étonnante, l'empereur l'admit dans sa maison et l'honora de la charge d'administrateur de la teinture pourpre de Tyr.

Amm. Marc. 14.7.20

Quae dum ita struuntur, indicatum est apud Tyrum indumentum regale textum occulte incertum quo locante uel cuius usibus apparatum. ideo que rector prouinciae tunc pater Apollinaris eiusdem nominis ut conscius ductus est alii que congregati sunt ex diuersis ciuitatibus multi, qui atrocium criminum ponderibus urguebantur.

Au cours de ces enquêtes, il fut révélé qu'un manteau royal avait été tissé secrètement à Tyr, mais on ne savait ni qui l'avait fait faire ni à l'usage de qui il était apprêté. Aussi celui qui gouvernait alors la province, le père d'Apollinaris, qui portait le même nom, fut-il conduit au supplice pour complicité, et beaucoup d'autres personnages de diverses cités furent impliqués aussi dans cette affaire et accablés sous le poids d'affreuses accusations.

L'*Édit du Maximum* : les prix de la pourpre de Tyr

En 301 p.C., lorsque fut instauré l'*Édit du Maximum*, la pourpre de Tyr avait pris le nom de pourpre *blatta*.

(Éd. Giacchero, M. (1974) : *Edictum Diocletiani et collegarum de pretiis rerum venalium*, Gênes)

24.2 [*Purpurae blattae libra una* * *quinquaginta milibus*]
Πορφύρας] βλάττης λ(ιτρα) α'*
Pourpre *blatta*. 1 livre : 50 000 deniers

24.3 [*Purpurae hypoblattae*] *libra u[na* * *triginta duobus milibus*]
Πορφ[ύρας] ὑποβλάττης λ(ιτρα) α'*, β
Pourpre *hypoblatta*. 1 livre : 32 000 deniers

24.4 [*Purpurae oxytyriae*] *libra una* [* *sedecim milibus*]
Οζυτυρίαω λ(ιτρα) α'*, ς
Pourpre *oxytyria*. 1 livre : 16 000 deniers

Les centres de Tunisie, d'Algérie et du Maroc

Djerba

Meninx est en fait le nom de l'ancienne ville antique qui se situe à l'extrême sud-est de l'île de Djerba, au lieu dit El Kantara. Trois sites ont été mis au jour au sud du site[2] et nous savons, grâce à l'ampleur des dépôts de *murex* et grâce aux sources textuelles, que l'île a constitué l'un des plus grands sites producteurs de pourpre de l'Empire romain du I^er^ au V^e^ siècle p.C.

Pline en son temps évoque déjà la pourpre de Meninx et la *Notitia Dignitatum* nous apprend qu'un atelier impérial producteur de pourpre y était installé dans la première décennie du V^e^ siècle p.C.

Plin., *NH*, 9.127

Tyri praecipuus hic Asiae, Meninge Africae et Gaetulo litore oceani, in Laconica Europae.

La pourpre la plus estimée est, en Asie, celle de Tyr ; en Afrique, celle de Meninx et de la côte gétule de l'Océan ; en Europe, celle de Laconie.

SHA, *Clod.*, 14.8

Albam subsericam unam cum purpura Girbitana, subarmalem unum cum purpura Maura.

Un vêtement blanc de mi-soie orné de pourpre de Djerba, une tunique de dessous ornée de pourpre de Maurétanie.

Not. Dign., 11.70

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii Girbitani, provinciae Tripolitanae.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Girba, de la province de Tripolitaine.

El Mdeina

La ville actuelle d'El Mdeina dans le sud-est tunisien est bordée par l'immense lac El Bibèn. Des prospections ont identifié cette ville avec le site antique de Zuchis, qui était connu pour sa production de pourpre[3].

Des indices archéologiques[4] sont venus corroborer le texte de Strabon qui vante la qualité de la pourpre de Zuchis.

Str. 17.3.18

(Éd. Loeb. Trad. Horace L. Jones)

Μετὰ δὲ τὴν σύρτιν Ζοῦχις ἔστι λίμνη σταδίων τετρακοσίων στενὸν ἔχουσα εἴσπλουν καὶ παρ´ αὐτὴν πόλις ὁμώνυμος πορφυροβαφεῖα ἔχουσα καὶ ταριχείας παντοδαπάς·

Après la Syrte, voici Zuchis, un lac d'une grandeur de 400 stades ; il a un accès étroit et, à côté, il y a une ville portant le même nom qui renferme des teintureries de pourpre et d'autres ateliers de salaison de poissons.

Les sites non nommés de la province de l'*Africa*

L'*Africa* était, depuis la réforme de Dioclétien, une province comprise entre la Numidie à l'ouest et le Byzacium au sud, et dont la principale ville côtière, Carthage, a été un centre producteur de pourpre du VIII^e^ siècle a.C. au V^e^ siècle p.C.[5]. Dans la première décennie du V^e^ siècle p.C., cette province a abrité plusieurs ateliers impériaux producteurs de pourpre dont la localisation précise n'est pas donnée par la *Notitia Dignitatum*.

Not. Dign., 11.69

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafiorum omnium per Africam.

Procurateur de tous les ateliers producteurs de pourpre pour l'Afrique.

Collo

La ville de Collo en Algérie était connue dans l'Antiquité sous le nom de Chullu. La production de pourpre dans cette ville est connue grâce au géographe latin Solin qui a écrit dans la seconde moitié du III^e^ siècle p.C.

2 Supra, p. 165.

3 Drine 2002, 2003.

4 *Ibid.*, p. 2004.

5 Supra, p. 170.

Solin. 26.1

(Édition Panckouke, 1847. Trad. M. A. Agnant)

Chullu purpurario fuco Tyriis velleribus comparata.

Chullu est mise sur le même pied que les laines tyriennes grâce à son jus purpuraire.

La Gétulie des Autololes

La Gétulie était une région vaste d'Afrique dont la frontière sud commençait aux environs de l'actuel Oued Massa. Le territoire des Gétules Autololes mentionnés chez Pline[6] se situait autour de la région de Rhysadir, actuelle Agadir[7].

Les termes employés par les auteurs anciens pour évoquer la pourpre de Gétulie ne sont pas habituels. En effet, beaucoup d'entre eux mentionnent les coquillages (*murex* ou *purpura*) de Gétulie et non la pourpre de Gétulie comme il était usage de le faire pour la pourpre de Tarente, la pourpre de Tyr ou la pourpre de Sidon par exemple.

Les coquillages à pourpre des côtes Gétules étaient certainement bien particuliers pour que cinq textes y fassent ainsi référence. Nous en avons la confirmation grâce à la présence, sur les plages au nord d'Essaouira[8], d'amas de coquilles de *purpura haemastoma* avec laquelle la pourpre de Gétulie était faite et qui était rarement employé par les ateliers producteurs des rivages méditerranéens.

Les sources textuelles dont nous disposons évoquent la pourpre de Gétulie comme une pourpre de grande qualité qui a peut-être rivalisé avec les pourpres phéniciennes. Il semble pourtant que la pourpre de Gétulie ne fut plus produite à partir du II^e^ siècle p.C., si l'on se fie à la brusque absence de témoignage, après cette date.

Hor., *O.*, 2.16.33

Tibi tollit hinnitum apta quadrigis equa, ti bis Afro murice tinctae (…).

Toi, tu as pour te vêtir des laines deux fois teintes de *murex* africain (…).

Hor., *Epist.*, 2.2.181-184

Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas, argentum, uestes Gaetulo murice tinctas sunt qui non habeant, est qui non curat habere.

Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintes avec les *murex* de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne soucie pas d'en avoir.

Ov., *Fast.*, 2.317

Dat tenues tunicas Gaetulo murice tinctas, dat teretem zonam, qua modo cincta fuit.

Elle lui donne sa tunique légère, teinte avec les *murex* de Gétulie ; elle lui donne la délicate bandelette qui naguère lui servait de ceinture.

Pompon. 3.104, 18

Nigritarum Gaetulorum que passim vagantium ne litora quidem infecunda sunt, purpura et murice efficacissimis ad tingendum, et ubique quae tinxere clarissima.

Chez les Négrites et les Gétules, qui nomadisent ça et là, même les rivages ne sont pas stériles : le pourpre et le *murex* donnent une teinture très efficace et les objets qui en sont teints sont partout très renommés.

Plin., *HN*, 5.12

Equidem minus miror inconperta quaedam esse equestris ordinis uiris, iam uero et senatum inde intrantibus, quam luxuirae, cuius efficacissima uis sentitur atque maxima, cum ebori, citro siluae exquirantur, omnes scopuli Gaetuli muricibus, purpuris.

Assurément, je m'étonne moins qu'il y ait certaines lacunes dans l'information de personnages de l'ordre équestre, quand bien même par la suite ils entrent au Sénat, que d'en constater dans l'univers du luxe dont la puissance se fait sentir dans toute son efficacité et dans sa plénitude, puisqu'on prospecte les forêts pour en tirer l'ivoire, le thuya, et tous les rochers de Gétulie pour les *murex*, les pourpres.

Pline, *HN*, 6.201

Insulas (…) constat esse ex adverso Autololum a Iuba repertas, in quibus Gaetulicam purpuram tinguere instituerat.

Les renseignements sur les îles de Maurétanie ne sont pas plus certains. On sait seulement qu'il y en a quelques-unes en face des Autololes, découvertes par Juba, qui y avait établi des fabriques de pourpre de Gétulie.

6 Plin., *HN*, 5.7 ; 5.9 ; 5.17.

7 Camps 2002.

8 Supra, p. 171.

Pline, *HN*, 35.45

Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere.

Si l'on préfère celui (le *purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'*hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement.

Sil., *Pun*, 16.175-176

Nec foret aut ebore aut solido qui uinceret auro Gaetulisue magis fucaret uellus aenis.

On n'aurait pu trouver personne plus riche en ivoire ou en or massif, ou en toisons qu'il faisait teindre dans les cuves des Gétules.

Suet., *Calig.*, 35

Ptolemaeum, de quo rettuli, et arcessitum e regno et exceptum honorifice, non alia de causa repente percussit, quam quod edente se munus ingressum spectacula conuertisse hominum oculos fulgore purpureae abollae animaduertit.

Quant à Ptolémée, dont j'ai parlé plus haut, après l'avoir fait venir de son royaume, puis accueilli avec honneur, il le fit tout à coup mettre à mort, simplement parce qu'il s'aperçut qu'en entrant dans l'amphithéâtre où lui-même donnait un spectacle, il avait attiré tous les regards par l'éclat de son manteau de pourpre.

Les centres des îles Baléares

Les îles Baléares

La production de pourpre aux îles Baléares n'est connue que par la *Notitia Dignitatum* qui mentionne la présence d'un atelier impérial producteur de pourpre dans la première décennie du V^e^ siècle p.C. Depuis une dizaine d'années, des prospections et des fouilles ont mis au jour cinq sites producteurs sur l'île d'Ibiza[9]. L'un d'entre eux est daté du V^e^ siècle p.C., mais nous ignorons s'il s'agit de l'atelier impérial mentionné dans la *Notitia Dignitatum*[10].

Not. Dign., 11.71

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii insularum Balearum, in Hispania.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre des îles Baléares, en Espagne.

Les centres de France

Narbonne

La ville de Narbonne, dans la province de *Gallia Narbonensis* a abrité un atelier impérial producteur de pourpre qui est mentionné dans la *Notitia Dignitatum*, document administratif daté de la première décennie du V^e^ siècle p.C.

Not. Dign., 11.73

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii Narbonensis.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Narbonnais.

Toulon

La production de pourpre dans la ville de Telo Martius est attestée par la *Notitia Dignitatum* dans la première décennie du V^e^ siècle p.C. Cette mention fut corroborée, en 1999, par la découverte de dépôts de *murex* lors d'une fouille de sauvetage dans la vieille ville[11]. Ces derniers sont datés des V^e^/VI^e^ siècle p.C. Peut-être s'agit-il de débris appartenant à l'atelier impérial ?

Not. Dign., 11.72

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii Telonensis, Galliarum.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Toulonnais, des Gaules.

9 Supra, p. 179.

10 Supra, p. 179.

11 Supra, p. 182.

Les centres d'Italie et de Croatie

Pouzzoles

Pouzzoles est sur le golfe de Naples, en plein cœur des champs Phlégréens. Cette ville fut le premier port commercial d'Italie jusqu'à la création du port d'Ostie qui marqua alors pour elle le début d'un certain déclin. Comme pour le site de Canusium[12], nous savons que Pouzzoles a produit de la pourpre grâce à un texte de Pline évoquant le *purpurissum*, sorte de craie imbibée de pourpre, servant en peinture et en cosmétique.

Plin., *HN*, 36.3

Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere. Vilissimum a Canusio.

Si l'on préfère celui (le *purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'*hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement. La variété la moins chère vient de Canusium.

Ancône

Ancône se situe sur la côte Adriatique, au nord de la péninsule italienne, dans la région du Picenum. La production de pourpre par cette ville nous est connue grâce à une mention de Silius Italicus.

Sil., *Pun.*, 6. ext 3

Stat fucare colus nec Sidone uilior Ancon murice nec Libyco, statque humectata Vomano (…).

Là se tient sous les armes la ville dont les laines teintées ne sont pas inférieures aux pourpres de Sidon ni à celles de la Libye, Ancône, celle qu'arrose le Vomanus (…).

Canosia di Puglia

La ville de Canusium se trouve dans la région des Pouilles, à 25 km de la côte, le long du fleuve Aufidus. Cette ville, essentiellement connue pour son activité lainière et textile[13] a également produit, selon Pline, de la pourpre destinée en particulier à la fabrication d'un produit utilisé en peinture et en cosmétique : le *purpurissum*.

Plin., *HN*, 35.3

Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere. Vilissimum a Canusio. Pretium a singulis denariis in libras ad XXX.

Si l'on préfère celui (le *purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'*hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement. La variété la moins chère vient de Canusium. Il coûte entre un et trente deniers la livre.

Tarente

Tarente est d'abord une ville connue pour la qualité de sa laine[14]. Cette production va de pair avec la production de pourpre qui est déjà attestée dans la première moitié du Ier siècle a.C. Cette production semble avoir connu une longévité exceptionnelle, puisqu'un atelier impérial était encore présent dans la ville dans la première décennie du Ve siècle p.C.

Hor., *Epist.*, 2.207-209

Quid placet ergo ? Lana Tarentino uiolas imitata ueneno.

Qu'est-ce donc qu'on admire ? Cette laine où la teinture de Tarente imite la couleur des violettes.

Plin., *HN*, 9.136

Nepos Cornelius, qui Diui Augusti principatu obiit : "Me, inquit, iuune uiolacea purpura uigebat, cuius libra denariis centum uenibat, nec multo post rubra Tarentina".

Cornélius Nepos, qui mourut sous le principat du divin Auguste, dit : "Au temps de ma jeunesse, la pourpre violette était en vogue et se vendait cent deniers la livre ; peu de temps après, ce fut la pourpre écarlate de Tarente".

Not. Dign., 11.65

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

12 Infra, p. 224.

13 Grelle & Silvestrini 2001.

14 Morel 1978, 93-110.

Procurator bafii Tarentini, Calabriae.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Tarentin, de Calabre.

Satureum

L'*oppidum* de Satureum situé à une dizaine de km au sud de la ville de la Tarente possédait, selon Servius, des teintureries de pourpre.

Serv., *B., G., En.*, 4.335

(…) *a Satureio oppido : iuxta Tarentum enim sunt baphia, in quibus tinguitur lana*.

(…) L'*oppidum* de Satureum : en effet à côté de Tarente, il y a des teintureries de pourpre dans lesquels on teint la laine.

Otrante

La ville d'Hydruntum, actuelle Otrante, se trouve dans le sud de la péninsule italienne, dans la région de la Calabre et plus précisément dans le promontoire du Salentum.

C'est un texte de Cassiodore qui nous apprend que cette ville produisait la pourpre royale sous le règne du roi Théodoric (455-526).

Cassiod., *Var.*, 1.2

Cum fame canis avida in Tyrio litore proiecta conchylia impressis mandibulis contudisset, illa naturaliter umorem sanguineum defluentia ora eius mirabili colore tinxerunt. Et ut est hominibus occasiones repentinas ad arte ducere, talia exempla meditantes fecerunt principibus decus nobile dare rem, quae substantiam noscitur habere mediocrem. Eoa Tyros est Hydron Italica, aulicum profecto vestiarium, non antiqua custodiens, sed iugiter novella transmittens.

Après qu'un chien, poussé par la faim, eût broyé de ses mâchoires des coquillages déposés sur le rivage de Tyr, sa gueule fut teintée d'une couleur admirable due au liquide couleur sang qui coulait naturellement de ceux-ci, et, comme cela arrive aux hommes que des hasards propices amènent à des savoir-faire, réfléchissant à de tels exemples, ils firent en sorte que cette chose, qui, on le sait, renferme une substance extraordinaire, offre aux princes un noble ornement. Hydronte en Italie est la Tyr orientale, c'est assurément le vestiaire du palais, non pas parce qu'elle prend soin des vieux vêtements, mais parce que sans cesse elle en fait parvenir de nouveaux.

Syracuse

À notre connaissance, le seul témoignage archéologique de production de pourpre en Sicile date de l'occupation punique ; il provient du site de Mozia où des coquillages et des os de baleines destinés au concassage des *murex* ont été mis au jour[15]. Pour la période romaine, la *Notitia Dignitatum* est seule à mentionner, vers la première décennie du V^e^ siècle, la présence d'un atelier impérial producteur de pourpre à Syracuse.

Not. Dign., 11.68

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii Syracusani, Siciliae.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Syracusain, de Sicile.

Salone

La ville de Salone en Dalmatie a été choisie par l'empereur pour abriter, sur ses côtes, un atelier producteur de pourpre. Ce dernier est mentionné dans la *Notitia Dignitatum* dans la première décennie du V^e^ siècle p.C. Cette production de pourpre à Salone est corroborée par une source épigraphique qui n'est malheureusement pas datée.

Not. Dign., 11.66

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii Salonitani, Dalmatiae.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Salone, de Dalmatie.

CIL, III, 2115

Datation : deuxième moitié du III^e^ s. – début du IV^e^ s. p.C.

Aur(elius) Peculiaris magister conquiliarius et Aur(elia) Urbica vivi sibi posuerunt si quis / autem post obitum nostrum ali / ut corpus ponere volverit infe / rat [summam] argenti pondo quinquaginte.

Aurelius Peculiaris *magister conquiliarius*[16] et Aurelia Urbica ont posé (cela) de leur vivant. Si cependant quelqu'un

15 Reese 2005.

16 Le *magister conquiliarius* était le chef des teinturiers en pourpre. Synthèse, p. 107.

après notre mort voulait que notre corps soit déposé, il paiera une somme d'argent de 50 livres.

Cissa

Le *bafium* se trouverait peut-être sur l'île de Brioni Grande, en Croatie, mais nous ne pouvons apporter aucune autre précision[17].

Not. Dign., 11.67

(Éd. O. Seek, Frankfort 1962)

Procurator bafii Cissensis, Venetiae et Histriae.

Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Cissa, de Vénétie et d'Histrie.

Les centres de Grèce

Byllis

Les habitants de la ville de Byllis en Epire sont mentionnés chez Pausanias comme pratiquant en majorité la pêche aux *murex*. Cette mention ne fait pas de cette ville un centre producteur de pourpre avéré, mais nous ne pouvons exclure cette hypothèse.

Paus. 10.37.2

(Éd. Loeb. Trad. W. H. S. Jones)

Κεῖται δὲ ἐπὶ ὑψηλοῦ τε ἡ Βοῦλις καὶ ἐν παράπλῳ περαιουμένοις ἐξ Ἀντικύρας ἐς Λέχαιον τὸ Κορινθίων· οἱ δὲ ἄνθρωποι οἱ ἐνταῦθα πλέον ἡμίσεις κόχλων ἐς βαφὴν πορφύρας εἰσὶν ἁλιεῖς.

Byllis s'étend sur une hauteur, et c'est un lieu de rencontre pour les voyageurs allant par mer de Lechaeum au territoire corinthien. Plus de la moitié de ses habitants sont pêcheurs des coquillages qui donnent la teinture pourpre.

L'île d'Eubée

C'est grâce à Dion Chrysostome et à Philostrate que nous savons que la pêche aux *murex* et la production de pourpre étaient des activités prédominantes de l'île d'Eubée. Ces textes sont corroborés par la découverte de *murex* brisés sur le site antique d'Érétrie[18].

D.Chr. 7.2

(Éd. Loeb. Trad. J. W. Cohoon)

Ἐτύγχανον μὲν ἀπὸ Χίου περαιούμενος μετά τινων ἁλιέων ἔξω τῆς θερινῆς ὥρας ἐν μικρῷ παντελῶς ἀκατίῳ. χειμῶνος δὲ γενομένου χαλεπῶς καὶ μόλις διεσώθημεν πρὸς τὰ Κοῖλα τῆς Εὐβοίας· τὸ μὲν δὴ ἀκάτιον εἰς τραχύν τινα αἰγιαλὸν ὑπὸ τοῖς κρημνοῖς ἐκβαλόντες διέφθειραν, αὐτοὶ δὲ ἀπεχώρησαν πρός τινας πορφυρεῖς ὑφορμοῦντας ἐπὶ τῇ πλησίον χηλῇ, κἀκείνοις συνεργάζεσθαι διενοοῦντο αὐτοῦ μένοντες.

Par chance à la fin de l'été, je quittais Chios avec quelques pêcheurs dans un bateau très petit quand une tempête survint ; nous eûmes beaucoup de difficultés à atteindre les côtes d'Eubée en sécurité. L'équipage fit accoster le bateau sur une plage caillouteuse sous les falaises où ils avaient échoué et ensuite ils partirent avec des pêcheurs de coquillages à pourpre dont le navire était ancré dans un abri situé dans un contrefort des rochers près de là ; ensuite ils décidèrent de rester là bas et travaillèrent avec eux.

Philostr., *VA*, 1.24.2

(Éd. Loeb. Trad. F. C. Conybeare)

Καὶ ναῦς ἐγκεχαραγμένας τοῖς τάφοις, ὡς ἕκαστος ἐν Εὐβοίᾳ ἔζη {πορθμεύων ἢ πορφυρεύων} ἢ θαλάττιον ἢ καὶ ἀλουργὸν πράττων, καί τι καὶ ἐλεγεῖον ἀναγνῶναι γεγραμμένον ἐπὶ ναυτῶν τε καὶ ναυκλήρων σήματι· Οἵδε ποτ´ Αἰγαίοιο βαθύρροον οἶδμα πλέοντες Ἐκβατάνων πεδίῳ κείμεθ´ ἐνὶ μεσάτῳ. Χαῖρε κλυτή ποτε πατρὶς Ἐρέτρια, χαίρετ´ Ἀθῆναι, γείτονες Εὐβοίης, χαῖρε θάλασσα φίλη.

(…) et il y avait des navires gravés sur les pierres tombales afin de montrer quels individus de tous types avaient vécu en Eubée, et que chacun d'entre eux étaient engagés dans le transport de passagers ou dans celui de la pourpre en tant que marins ou teinturiers ; et ils disent qu'ils lisent une inscription élégiaque écrite au-dessus de la sépulture de quelques marins et passeurs qui disait :

Voici ceux qui ont navigué sur les flots profonds et gracieux de la Mer Égée

Nous gisons au milieu de la plaine d'Ecbatane.

17 Vedaldi Jasbez 1994, 195-196.

18 Supra, p. 192.

Adieu patrie d'Érétrie, Adieu Athènes

Et même les voisins de l'Eubée, Adieu chère mer.

Mélibée

Au dernier siècle de la République, la ville de Mélibée, en Magnésie, était célèbre pour sa production de pourpre. Celle-ci est connue grâce à deux textes littéraires, dont l'un précise bien qu'il s'agit de pourpre véritable.

Lucr. 2.500-501

Iam tibi barbaricae uestes, Meliboeaque fulgens purpura Thessalico concharum infecta colore (…).

En outre, sois-en sûr, les étoffes de Barbarie, la pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens (…).

Verg., *Aen.*, 5.250-254

Ipsis praecipuos ductoribus addit honores : uictori chlamyden auratam, quam plurima circum purpura maeandro duplici Meliboea cucurrit, intextusque puer frondosa regius Ida uelocis iaculo ceruos cursuque fagitat acer (…).

Aux capitaines il donne en sus des honneurs insignes : au vainqueur une chlamyde d'or ; elle est largement bordée d'une pourpre mélibéenne courant en un double méandre ; tissé dans la trame, l'enfant royal, sur l'Ida plein de feuillages, force les cerfs rapides de ses javelines, de ses courses, ardent comme haletant (…).

Laconie
Amyclée

Les côtes de Laconie firent le ravissement des producteurs de pourpre qui profitèrent de la couleur exceptionnelle que fournissaient les coquillages à pourpre de cette région. La pourpre de Laconie était, au I^er^ siècle p.C., l'une des plus réputées de l'Empire avec celles de Tyr et de Sidon.

Hor., *O.*, 2.18, 5-9

(…) neque Attali ignotus heres regiam occupaui, nec Laconicas mihi trahunt honestae purpuras clientae

(…) je n'ai pas, héritier inconnu d'Attale, pris possession de son palais, et des clientes bien nées ne tissent point pour moi de pourpres laconiennes.

Ov., *Rem. am.*, 707-710

Confer Amyclaeis medicatum vellus aenis Murice cum Tyrio ; turpius illud erit.

Compare la pourpre de Tyr avec une toison teinte dans les cuves d'Amyclée ; elle te paraîtra la plus grossière.

Plin., *HN*, 9.127

Tyri praecipuus hic Asiae, Meninge Africae et Gaetulo litore oceani, in Laconica Europae.

La pourpre la plus estimée est, en Asie, celle de Tyr ; en Afrique, celle de Meninx et de la côte gétule de l'Océan ; en Europe, celle de Laconie.

Plin., *HN*, 31.45-47

Hos animaduerto tris esse principales : rubentem in cocco, qui a rosis migrante gratia nonnihil trahitur suspectu et in purpuras Tyrias dibaphasque ac Laconicas (…).

Je remarque qu'il est trois couleurs principales : le rouge de l'écarlate, empruntant l'éclat des roses, et dont les reflets tirent aussi sur la pourpre Tyrienne, la pourpre à double bain et la pourpre de Laconie (…).

Plin., *HN*, 35.44

Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere.

Si l'on préfère celui (*purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'*hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement.

Mart., *Epigr.*, 8.28.9

Te nec Amyclaeo decuit liuere ueneno nec Miletos erat uellere digna tuo.

Il ne convenait pas que tu fusses assombrie par la teinture de la Laconie, et Milet n'était pas digne de colorer ta laine.

Luc. Cat., 2.18

(Éd. Loeb. Trad. W. H. S. Jones)

Ἐπεὶ δὲ ἀπέθανεν, αὐτός τε παγγέλοιος ὤφθη μοι ἀποδυσάμενος τὴν τρυφήν, κἀμαυτοῦ ἔτι μᾶλλον κατεγέλων οἷον κάθαρμα ἐτεθήπειν, ἀπὸ τῆς κνίσης

τεκμαιρόμενος αὐτοῦ τὴν εὐδαιμονίαν καί μακαρίζων ἐπὶ τῷ αἵματι τῶν ἐν τῇ Λακωνικῇ θαλάττῃ κοχλίδων

Mais une fois mort, il a été à mes yeux tout à fait ridicule, dépouillé de sa pompe, et je me retrouvais encore plus ridicule moi-même d'avoir admiré une créature si abjecte en conjecturant son bonheur par le fumet des viandes et en l'enviant à cause du sang des coquillages de la mer de Laconie.

Paus. 3.21.6-7

(Éd. Loeb. Trad. A. M. Harmon)

θαλάσσῃ μὲν δὴ πλὴν τοῦ Κορινθίων ἰσθμοῦ περιέχεται πᾶσα ἡ Πελοπόννησος· κόχλους δὲ ἐς βαφὴν πορφύρας παρέχεται τὰ ἐπιθαλάσσια τῆς Λακωνικῆς ἐπιτηδειοτάτας μετά γε τὴν Φοινίκων θάλασσαν.

Tout le Péloponnèse, excepté l'isthme de Corinthe, est bordé par la mer, mais les meilleurs coquillages pour fabriquer de la pourpre après ceux de la mer Phénicienne se trouvent sur les côtes de Laconie.

Clem. Al., *Paed.*, 10bis, 115.1-4

(Éd. Loeb. Trad. G. W. Butterworth)

Διὰ ταύτην γοῦν τὴν πορφύραν ἡ Τύρος καὶ ἡ Σιδὼν καὶ τῆς Λακωνικῆς ἡ γείτων τῆς θαλάσσης ποθεινόταται· ἀνάγονται δὲ εὖ μάλα καὶ οἱ βαφεῖς αὐτῶν καὶ οἱ πορφυρευταὶ καὶ αὐτὰ τὰ κογχύλια διὰ τὸ αἷμα τούτων ἐξανθεῖν τὴν πορφύραν

C'est à cause de cette pourpre que Tyr, Sidon et la région voisine de la mer de Laconie sont on ne peut plus enviées ; les teintures qui s'y font très estimées, aussi bien que leurs teinturiers, et même leurs coquillages, parce que leur sang produit la pourpre.

Ael., *NA*, 15.10

(Éd. Loeb. Trad. A. F. Scholfield)

(…) καὶ ἕκαστον ἄγκιστρον δέλεαρφέρει Λακαίνης πορφύρας μαλλῷ κατειλημένονκαὶ μτερὸνμέντοι λάρου ἑκάστῳ ἀγκίστρῳ προσήρτηται, ὥστε ἡ συχῆ διασείεσθαι ὑπὸ τοῦ προσπίπτοντος ὕδατος

(…) et chaque hameçon porte des appâts entourés de laine pourpre de Laconie. Sur chaque hameçon est attaché la plume d'un oiseau de mer qui flotte doucement sur les mouvements de la mer.

Cos

Cos, l'une des îles des Sporades, était très connue dans l'Antiquité pour sa production de soie qui inonda les marchés romains au I^er^ siècle a.C. Peu à peu, cette soie un peu grossière fut remplacée par celle de Chine et l'activité économique de cette île en fut beaucoup affectée[19]. Pour faire paraître ses tissus encore plus luxueux, les artisans de Cos fabriquèrent également de la pourpre avec laquelle ils teignirent les étoffes de soie. Des témoignages épigraphiques et littéraires évoquent cette production.

Sources épigraphiques

CIG, 2519

(Berges, D. (1996) : *Rundaltäre aus Kos und Rhodos*, Berlin)

Inscription funéraire datée au plus tard du début de l'époque impériale.

a Ἐπικτήτου τοῦ Δημητρίου κονχυλιαβάφου.b [M]άρκου Πομπηίου Ἐφηβικο[ῦ] ξῆ.
b [M]άρκου Πομπηίου Ἐφηβικο[ῦ] ξῆ.

a (autel) d'Epictètos fils de Démétrios teinturier en pourpre de murex.
b (autel) de Marcus Pompeius Ephébicos, de son vivant.

W. R. Paton, E. L. Hicks, *Inscriptions of Cos*, n° 309

Inscription emmurée dans une maison, la première ligne est cassée.

Μάρκου Σπεδίου Νάσωνος πορφυροπώλου, ᾽ Ελπίδος Σπεδίας Πορφυροπω[λίδος]

… de Marcus Spedius Naso, marchand de pourpre, d'Elpis Spedia, marchande de pourpre.

Sources textuelles

Hor., *O.*, 4.13.13-16

Nec Coae referunt iam tibi purpurae nec cari lapides tempora, quae semel notis condita fastis inclusit uolucris dies.

Ni les tissus pourprés de Cos ni les pierres coûteuses ne te rendent les moments qu'une fois la durée, de ses ailes, a déposés et consignés en des fastes trop connus.

19 Boulnois 1992, 58.

Prop. 2.1.4-5

Siue illam Cois fulgentem incedere cogis, hoc totum e Coa ueste uolumen erit (…).

S'avance-t-elle, resplendissante sous les tissus de Cos, je ferai un "volume" entier sur le tissu de Cos (…).

Juv. 8.100-108

Plena domus tunc omnis, et ingens stabat aceruus nummorum, Spartana chlamys, conchylia Coa, et cum Parrhasii tabulis signisque Myronis Phidiacum uiuebat ebur, necnon Polycliti multus ubique labor, rarae sine Mentore mensae. Inde Dolabella atque dehinc Antonius, inde sacrilegus Verres referebant nauibus altis occulta spolia et plures de pace triumphos.

Chaque maison était un trésor ; on y voyait les écus en énorme monceau, les chlamydes de Sparte, la pourpre de Cos, et, parmi les tableaux de Parrhasius et les statues de Myron, l'ivoire animé par Phidias, et, partout, force créations du travail de Polyclète ; il y avait peu de tables sans une œuvre de Mentor. C'est là qu'ont puisé Dolabella et ensuite Antoine, là, le sacrilège Verrès, lorsqu'ils rapportaient, dans la profondeur des navires, leur furtif butin et, en pleine paix, de quoi orner plus de triomphes que dans la guerre.

Rhodes

D'après Vitruve, il y avait production de pourpre sur l'île de Rhodes au I^er^ siècle a.C.

Vitr., *De arch.*, 7.13

Itaque quod legitur Ponto et Gallia, quod hae regiones sunt proximae ad septentrionem, est atrum ; progredientibus inter septentrionem et occidentem inuenitur liuidum ; quod autem legitur ad aequinoctialem orientem et occidentem inuenitur uiolaceo colore ; quod uero meridianis regionibus excipitur rubra procratur potestate, et ideo hoc Rhodo etiuam insula creatur ceterisque eiusmodi regionibus quae proximae sunt solis cursui.

C'est ainsi que la pourpre recueillie dans la région du Pont-Euxin et en Gaule, du fait que ces pays sont très proches du Septentrion, est noire ; si l'on s'avance entre le Septentrion et l'Occident, elle se révèle bleuâtre ; celle qui est recueillie aux abords de l'Orient et de l'Occident équinoxiaux révèle une couleur violette ; mais celle qui provient des régions méridionales est rouge par vertu de nature ; aussi est-ce cette variété que produisent, par exemple l'île de Rhodes et toutes les régions qui comme elle sont toutes proches de la course du soleil.

Les centres de Turquie

Milet

La ville de Milet, en Carie, était déjà très réputée sous la République pour la qualité de sa laine. Au I^er^ siècle a.C., elle se spécialisa également dans la production de pourpre. Cette dernière semble avoir été très appréciée à l'époque de Martial et elle figure à deux reprises dans l'*Édit du maximum* de 301 p.C.

Nous avons la chance de posséder une inscription qui mentionne la présence à Milet d'ateliers producteurs ayant appartenu à Néron. Celui-ci en confia la surveillance à un esclave dont nous ignorons le nom.

P. Herrmann, "Milesicher Purpur", *Istanbuler Mitteilungen*, 25, 1975, p. 141-147

Inscription funéraire

Lieu : inconnu

Support : bloc de marbre blanc. Hauteur : 36 cm ; largeur : 62 cm ; épaisseur : 36 cm.

Sur le devant, en haut et à droite, trou de fixation pour une couronne. Il s'agit probablement d'un autel funéraire, non d'une base de statue.

[- - - - - - Τιβ]ερίου [Κ]λαυδίου Νέρω-[νος Καίσ]αρος ἐπάνω τῶν πορφυρῶν

Un tel (esclave) de Tiberius Claudius Néron César, préposé aux teintureries de pourpre.

Datation : d'après l'onomastique de Néron, on peut penser que cette inscription a été faite entre 50 et 54 a.C.[20].

AE, 1996, 715, Mantoue

C. Bassi, "Tre lamellae perforatae da Savazzona-Quistell (Mantova)", *Epigraphica*, 58, 1996, p. 207-216.

Support : l'inscription a été retrouvée sur deux petites lamelles de plomb rectangulaire perforées sur le côté gauche. Dimensions : 3,5 x 1,8 x 0,2 cm. Lettre en majuscule cursive : 7 cm.

1^re^ lamelle
Miles / d IIX

2^e^ lamelle
HS XXCIIX

20 Napoli 2004, 126.

Selon l'auteur, deux interprétations sont possibles :

– 1re interprétation

Miles(iae lanae) / d(ibapha) (pondus) IIX
Laine de Milet deux fois teintes, poids 8 livres

HS XXCIIX
88 sesterces

– 2e interprétation
Miles(iae purpura) d(ialutensis) (pondus) IIX
Pourpre dialutensis de Milet, poids 8 livres

HS XXCIIX
88 sesterces

Ces lamelles étaient généralement destinées à être mises autour du col de petites bouteilles ou de petites amphores afin d'en indiquer le contenu[21]. Selon nous, c'est la seconde interprétation qui est la bonne : les lamelles indiquent le contenu d'une bouteille qui était remplie de suc tinctorial conservé dans du miel. Ce dernier permettait de fabriquer la teinture pourpre à l'intérieur des terres[22].

Les sources textuelles

Les sources littéraires sont peu nombreuses, mais précieuses, car le prix maximum fixé pour deux qualités de pourpre de Milet figure dans l'*Édit du Maximum* de 301.

Mart., *Epigr.*, 8.28

Dic, toga, facundi gratum mihi munus amici, esse uelis cuius fama decusque gregis ? Apula Ledaei tibi floruit herba Phalanti, qua saturat Calabris culta Galaesus aquis ? An Tartesiacus stabuli nutritor Hiberi Baetis in Hesperia te quoque lauit oue ? An tua multifidum numerauit lana Timauum, quem pius astrifero Cyllarus ore bibit ? Te nec Amyclaeo decuit liuere ueneno nec Miletos erat uellere digna tuo.

Dis-moi, ô ma toge, aimable cadeau d'un éloquent ami, de quels troupeaux veux-tu être la gloire et l'honneur ? Est-ce qu'auraient fleuri pour toi les prairies d'Apulie, où régna le Lacédémonien Phalanthe, aux lieux où le Galèse arrose les guérets de ses flots venus de Calabre ? Ou bien le fleuve de Tartesse, ce Baetis qui abreuve les étables de l'Hibérie, t'a-t-il lavée, toi aussi, sur le dos d'une brebis espagnole ? Ta laine a-t-elle compté les multiples embouchures du Timave, où le fidèle Cyllare trempa ses naseaux avant d'être parmi les astres ? Il ne convenait pas que tu fusses assombrie par la teinture de la Laconie, et Milet n'était pas digne de colorer ta laine.

Édit du Maximum, 24.6 -24.7

(Giacchero, M. (1974) : *Edictum Diocletiani et collegarum de pretiis rerum venalium*, Gênes)

24.6 [*Purpurae Milesiae] dibafae optimae vera[e lib(ra) una * duodecim milibus*]
Πορφύρας Μειλησίας καλλίστης διβφου αληθινης λ(ιτρα) α'* , β

Pourpre de Milet double bain de la meilleure qualité. 1 livre : 12 000 deniers.

24.7 [*Purpurae Milesiae secund]ae qualitatis lib(ra) [una * decem milibus*]
Πορφύρας Μειλησίας δευτερίας λ(ιτρα) α'*

Pourpre de Milet de seconde qualité. 1 livre : 10 000 deniers.

Serv., *B., G., En.*, III.306

(…) lanae pretiosissimae ; nam Miletus civitas est Asiae, ubi tinguntur lanae optimae.

Laines très précieuses ; car la cité de Milet est en Asie où sont teintes les meilleures laines.

Phocée

La pourpre de Phocée, ville située en Asie Mineure, est connue par un seul texte d'Ovide.

Ov., *Met.*, 6.9

Non illa loco nec origine gentis clara, sed arte fuit ; pater huic Colophonius Idmon Phocaico bibulas tingebat murice lanas (…).

Celle-ci n'était célèbre ni par son rang, ni par ses origines, elle ne l'était que par son art ; son père Idmond de Colophon, teignait avec la pourpre de Phocée la laine spongieuse (…).

21 Bassi 1996, 209.

22 Synthèse, p. 127.

Catalogue des hommes

Le catalogue des hommes rassemble toutes les sources épigraphiques, juridiques et administratives qui nous renseignent sur les différents métiers ayant un rapport avec la production de la pourpre. Deux sources iconographiques viennent compléter ce catalogue et nous éclairer sur le métier de *purpurarius*.

Les sources épigraphiques sont classées de façon à suivre la chaîne d'exploitation de la pourpre : les premières inscriptions concernent donc les pêcheurs de *murex* et les dernières les commerçants, c'est-à-dire les *negotiatores purpurarii* et les πορφυροπόλαι.

En ce concerne les inscriptions grecques, notre principale source reste la nécropole de Tyr dont les épitaphes ont fait l'objet d'une publication importante : celle de J.-P. Rey-Coquais, *Inscriptions grecques et latines découvertes dans les fouilles de Tyr, I : Inscriptions de la nécropole*, Bulletin du Musée de Beyrouth, 29, 1977. Chaque inscription tirée de cet ouvrage porte donc le nom de J.-P. Rey-Coquais suivi du numéro sous lequel elle est répertoriée dans son ouvrage. Les commentaires accompagnant certaines de ces inscriptions sont ceux de J.-P. Rey-Coquais que nous reprenons à notre propre compte.

La majorité des inscriptions latines proviennent du *CIL* et certaines ont parfois été reprises dans les *ILS*. La datation d'une grande partie des épitaphes de *purpurarii* est tirée de l'ouvrage de F. Vicari, *Produzione e commercio dei tessuti nell'Occidente romano*, BAR International Series 916, 2001. En général le développement des inscriptions est de notre fait.

Les sources juridiques et administratives que nous avons exploitées sont extraites du *Code Théodosien*, du *Code Justinien*, du *Digeste* et de la *Notitia Dignitatum*.

Les sources épigraphiques

Les pêcheurs de *murex*

Toutes les inscriptions mentionnant les pêcheurs de *murex* sont issues de la nécropole de Tyr. Elles évoquent trois types de pêcheurs : les pêcheurs rattachés à l'un des deux ports de Tyr, le port d'Astranoé et le port des Égyptiens, et les pêcheurs qui ne sont rattachés à aucun des deux ports. Une datation précise de ces inscriptions est impossible : la plupart ont été faite à une époque tardive : au IV^e^ et plus souvent V^e^ ou VI^e^ siècle p.C.[1].

Les pêcheurs de *murex* du port d'Astranoé

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 8

Τόπος Καλοκαίρου ἔγγονος Μονίμο(υ) κογχυλέως Διμένο(ς) Ἀστρονόη

Lieu de Kalokairos, petit-fils de Monimos, le pêcheur de *murex* du port d'Astranoé.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 8bis

Τόπος Καλοκαίρου ἔγγονος Μονίμου κογχυλέως Διμένος Ἀστρονόης

Lieu de Kalokairos, petit-fils de Monimos, le pêcheur de *murex* du port d'Astranoé.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 24, planche XXXVII, 1

Μαρεας (ἀδ)ελφος καί Φωτίνη ἀδελφ[ὴ] κονχυλέως λιμέ(νος) Ἀστρονόης

Maréas, frère, et Photinè, soeur, des pêcheurs de *murex* du port d'Astranoé.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 25

[κον]χ[υ]λέ[ων λιμ]έωος ? [Ἀστρο]νό[ης]?

Des pêcheurs de *murex* du port d'Astranoé.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 68

+ Τόπος Πιστῶν Μαρκέλλου καί Κωπαδινης κονχυλέων λιμέ(νος) Ἀστρονόης +

+ Emplacement des fidèles. De Marcellos et de Kôpadinè, pêcheurs de *murex* du port d'Astranoé. +

Il est possible qu'il faille comprendre κονχυλέων non comme une apposition, mais comme un partitif : "de la corporation des pêcheurs de *murex*"[2].

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 182, planche XXXI, 2

Ἡρακλίτου κον(χυλέως) λυμένος Ἀ(σ)τρ(ονόης)

D'Héraclitos, pêcheur de *murex* du port d'Astranoè.

Pour compléter le mot abrégé de la ligne 1, il n'y a pas d'hésitation possible. En effet, tous les pêcheurs de *murex*, dont une inscription précise le port d'attache, sont des κογχυλεῖς au port d'Astranoè ou des κογχυλευταί au port des Égyptiens[3].

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 182bis, planche LIII, 2

Ἡρακλίτου κον(χυλέως) λυμένος Ἀ(σ)τρ(ονόης)

D'Héraclitos, pêcheur de *murex* du port d'Astranoè.

Les pêcheurs de *murex* du port des Égyptiens

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 77B, planche XXIV, 1

Κύριλε κονχυλλευτοῦ λυμήνος Ἐγυπτίον

De Cyrille, pêcheur de *murex* du port des Égyptiens.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 103, planche XXX, 1 et L, 7

+ Σόρια (τρία) Φωτίου Κούφου οἰνοπράτου κοχυλευτοῦ λιμὲνος Ἐγυπτίων +

+ Trois sarcophages, de Phôtios Kouphos, marchand de vin, pêcheur de *murex* du port des Égyptiens. +

Les pêcheurs de *murex* n'étant rattachés à aucun des deux ports précédemment cités

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 7, planche XIX, 1

Ἀντιπάτρου κονχυλευτο(ῦ)

D'Antipatros, pêcheur de *murex*.

1 Rey-Coquais 1977, 166-167.

2 *Ibid.*, p. 41.

3 *Ibid.*, p. 101.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 26, planche IV, 1

+ Σόριν Διοδώρου κονχυλαίος πιστοῦ

+ Sarcophage de Diodôros, le pêcheur de *murex*, fidèle.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 78, planche XXXVIII, 2

Φωτίου Σαραφθηνοῦ Κονχυ(λευτου ου -λέως) Καθηχουμένων

De Phôtios de Sarepta, pêcheur de *murex*, des Catéchumènes.

À la ligne 2 il faut évidemment restituer un nom en rapport avec le coquillage à pourpre. J.-P. Rey-Coquais[4] propose l'un ou l'autre des 2 noms les plus fréquemment attestés, mais d'autres noms sont possibles, tels que κογχυλοκόπος ou κογχυλοπλύτης.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 107B, planche XXX, 2

Σόριν Αὐβείτου Δομιτίου κονχυλέος

Sarcophage d'Avitus Domitius, pêcheur de *murex*.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 118A, planche XIX, 4

Διοδώρου Βερῳκα κονχυλές

De Diodoros Bérôkas, pêcheur de *murex*.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 125, planche XXXVI, 1

On distingue seulement en haut : Ο κονχυλευ-- et à l'extrémité de la dernière ligne, en bas à droite παρὰ τοῖς προγεγραμένοις.

Commentaire : c'était le sarcophage d'un pêcheur de *murex*, soit qu'on le lise κογχυλεύς au nominatif, soit qu'il y ait eu κογχυλευτής à quelques cas que ce fût[5].

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 141, planche XXXIII, 3

+ Τόποω Πιστῶν Κασσιανοῦ κοχυλέως

Emplacement des fidèles. De Cassianos, pêcheur de *murex*.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 197, planche XXXVII, 3

+ Ζηνωνικοῦ κωνχυλευτοῦ μνῆμα +

Monument de Zénônikos, pêcheur de *murex*.

Les métiers relatifs au traitement du *murex*

Le traitement du *murex* englobe le lavage de la coquille du *murex*, son concassage et le prélèvement de la glande tinctoriale.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 188, planche V, 2

+ Τόπος Πιστῶν + Ὀλυμπίου σιτομέτρου κονχυλέος καί Εἰστρατελατιανῶ

Emplacement des fidèles. D'Olympios, inspecteur sitomètre de *murex*, et de Stratélatianô.

Commentaire : le σιτομέτρηω a pour fonction de mesurer le blé, pour la vente, la distribution ou le transport ; il dut y en avoir dans tous les grands ports. L'auteur ne sait pas s'il s'agit d'un métier ou d'une magistrature. On retrouve le même Olympios dans une autre inscription où il est seulement mesureur du blé[6].

Nous ne sommes pas d'accord avec la traduction de J.-P. Rey-Coquais qui fait d'Olympios un "inspecteur du blé du *murex*" et nous avons préféré traduire σιτομέτρου κονχυλέος par "inspecteur sitomètre du *murex*". Olympios était, selon nous, chargé de compter le nombre de *murex* débarqués sur les plages, afin de limiter la fraude.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 198, planche VII, 2

Θεοκτίστου κονχυλοπλ(υτοῦ) Ἱέρακος vac. Δῴου ί τοῦ δζῴ

De Théoctistos, laveur de *murex*. De Hiérax. Le 10 Lôos de l'an 594.

Commentaire : calculée selon l'ère et le calendrier de Tyr, la date indiquée correspond au 29 août 469 p.C. d'après J.-P. Rey-Coquais.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 28, planche XXXI, 3

[----φῖσεμνῆμα μαρμάρινον Καθηκουμένων, διαφέρον Θεοκτίστου κογχυλοπλυτοῦ τοῦ εί εροτάτου βαφίου

(Seigneur prend pitié et) épargne. Monument de marbre, des Catéchumènes, réservé à Théoctistos, laveur de *murex* de la teinturerie impériale.

4 *Ibid*., p. 48.

5 *Ibid*., p. 72.

6 Rey-Coquais 1977, 105 ; Robert 1960, 236-237 ; Rougé 1966, 185-188.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 95, planche XVIII, 3

+ Σόριν δ(ιαφερον) Ἰωάννου γρυτο(πώλου) κονχυλοκ(όπου) (καί) Βαλλαντᾶ

+ Sarcophage réservé à Jean, brocanteur, broyeur de *murex*, et à Ballantas.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 72

Θεσίδι διαφέροτα τοῦ μακ(α)ρίου ᾽ Ηλία κ(ογ)χ(υ) ροκό(που) κάτο τῶν τῶ διαφ(ε)ρώ(ντων)

Tombe réservée au bienheureux Elie, broyeur de pourpre ainsi qu'à ceux de sa maison.

Les teinturiers en pourpre

Les sources mentionnant les teinturiers en pourpre sont rares. Seules quatre sont attestées à Cos, à Tyr, à Salone et à Philippes et un collège à Thessalonique.

A. Maiuri, *Nuova silloge epigrafica di Rodi e Cos*, n° 571

Cos
Inscription funéraire

Autel rectangulaire dont le côté gauche en partie brisé. Guirlande et bucrane de chaque côté. Les inscriptions sont au-dessous de la moulure supérieure sur les deux longs côtés.

a᾽Επικτήτου τοῦ Δημητρίου κονχυλιαβάφου.
b [Μ]άρκου Πομπηίου᾽Εφηβικο[ῦ] ξῆ.

a (autel) d'Epictètos, fils de Démétrios, teinturier en pourpre de murex.
b (autel) de Marcus Pompeius Ephébicos, de son vivant.

Datation : ce type d'autel, selon D. Berges, *Rundaltäre aus Kos und Rhodos* (1996), date au plus tard du début de l'époque impériale.

L. Robert, *Bulletin Épigraphique*, 1938, 211

(L. Duchesne, *Mission au Mont Athos*, p. 52, Archives des Miss. Sc., 3e série, t. III, 1876, p. 248 ; Waltzing, J.-P. (1895-1900) : *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Louvain, 74)

Thessalonique

᾽Η συνήθεια τῶν πορφυροβάφων Μένιππον᾽Αμ[μ]ίου τὸν καί Σεβῆρον Θυατειρηνὸν, μνήμης χάριν.

Le collège des teinturiers en pourpre en mémoire de Ménippe, fils d'Ammius, surnommé Severus, de Thyatire.

Datation : Ier s. p.C.[7].

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 137, planche XVIII, 4

Tyr
Nécropole

+ Σωρός διαφέρο(υσα) ᾽ Ιωάννου ἀληθεινοβάφου (καί) τραπεξ(ίτου)

Sarcophage réservé à Jean, teinturier en pourpre et banquier.

Commentaire : le premier nom de métier est d'une composition claire ; on le comparera à πορφυροβάφος[8] ᾽Αληθινός suffit à désigner la pourpre. Du Cange en fournit de nombreux exemples. L'*Expositio totius mundi et gentium* (XXXI) signale que Sarepta, Césarée et Naplouse produisent de la "pourpre bon teint (*purpuram alithinam*)". Un papyrus donne une recette pour réussir la meilleure pourpre : πορφυρας άλειθινῆς στῦψις καί βαφή[9]. Dans la vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune[10], le stylite voit le ciel ouvert et le Fils de Dieu dans une auréole de lumière et de feu, la masse des nuages, sous ses pieds, aussi éclatante que la pourpre véritable, άληθινή πορφύρα. Le choix de cette appellation dans une telle comparaison semble impliquer qu'elle désignait la meilleure qualité, la plus belle teinte de pourpre qui fût[11].

Revue Philologique, XIII, 1939, p. 142

Philippes, Macédoine
Dédicace

Τὸν πρῶτον ἑκ τῶν πορφυροβάφ[ων ᾽Αν]τίοχον Λύκου Θυατειρ[ην]ὸν εὐεργέτ[ην] καί --- ἡ πόλις ἐτ[ίμησε].

Le premier des teinturiers en pourpre, Antiochos fils de Lycos, de Thyatire, la cité l'honore comme évergète…

Datation : Ier s. p.C.[12].

CIL, III, 2115

Salone, Dalmatie
Inscription funéraire

7 Robert 1938, 211.

8 Robert 1937, 535, note 3 ; Robert 1939, 142 ; Robert 1970, 625 ; Robert 1971, 250.

9 *Papyrus grec Holmiensis*, p. 16, lignes 23-25.

10 Vie Ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune, éd. P. Van Den Ven, *Susidia hagiographica*, n° 32, 1962, p. 39.

11 Rey-Coquais 1977, 103.

12 Robert 1939, 142.

Aur(elius) Peculiaris magister conquiliarius et Aur(elia) Urbica vivi sibi posuerunt si quis / autem post obitum nostrum ali / ut corpus ponere volverit infe / rat [summam] argenti pondo quin / quaginte

Aurelius Peculiaris, *magister conquiliarius* et Aurelia Urbica ont érigé (ce monument) de leur vivant. Si cependant quelqu'un après notre mort voulait y déposer un corps, il paiera une somme d'argent de 50 livres.

Datation : deuxième moitié du III^e^ s. – début du IV^e^ s. p.C.[13].

Les *purpurarii*

Les inscriptions mentionnant le métier de *purpurarius*, c'est-à-dire le métier de fabricant-commerçant en pourpre, sont les plus nombreuses : nous en avons répertorié vingt-sept au total[14].

CIL I², 1413 = *D.*, 9428

(Degrassi, ILLRP, 809 ; Gregori, G .L. (1994) : "*Purpurarii*", in : École Française de Rome 1994, 741 [en ligne] https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1994_act_193_1_3123 [consulté le 24/08/2022] ; Fabre, G. (1981) : *Libertus : recherches sur les rapports patron-affranchis à la fin de la République romaine,* EFR 50, Rome, 340)

Rome
Inscription funéraire

V(ivus) D(ecimus) Veturius D(ecimi) l(ibertus) Diog(enes) / (obitus) D(ecimus) [Veturius] D(ecimi) l(ibertus) Nicepor / v(iva) Veturia D(ecimi) l(iberta) Fedra de sua pecunia faciund(um) coir(avit) / sibi et patrono et conlibert(o) / et liberto / Nicepor conlibertus v(ixit) mecum annos XX / purpurari(i) a Marianeis / viv(us) D(ecimus) Veturius D(ecimi) (mulieris) l(ibertus) Philarcur(us)

Du vivant de Decimus Veturius Diogène, affranchi de Decimus, à la mort de Decimus [Veturius] Nicépor, affranchi de Decimus. De son vivant, Veturia Fedra, affranchie de Decimus, a pris soin de faire cela à ses frais, pour elle, son patron, son compagnon d'affranchissement et son affranchi. Nicépor, mon compagnon d'affranchissement, a vécu 20 ans avec moi. Les *purpurarii* [du quartier des Monumenta] Mariana. Du vivant de Decimus Veturius Philarcurus, affranchi de Decimus et d'une femme.

Datation : I^er^ s. a.C.[15].

Commentaire : cette inscription a été traduite à plusieurs reprises. La première lecture faite par Dessau ne tenait pas compte de l'espace entre le mot *purpurari* et le *a* qui le suit, ce qui faisait de Veturia Fedra une *purpuraria marianeis*. Le mot *marianeis* fut alors associé à une colonie fondée par Marius en Corse. C'est maintenant l'interprétation de Degrassi, ILLRP, 809 qui est prise en compte et que nous retenons, comme G. L. Gregori[16].

Les Marianae étaient en fait un quartier où ont été élevés des monuments à la gloire de Marius lors de sa victoire contre les Cimbres et les Teutons. Ce quartier se situerait près du Forum ou sur l'Esquilin.

CIL, I, 2, 3123 = *AE* 1967, 88

Capoue
Inscription funéraire

A(ulo) Oppei A(uli) l(iberto) Glauciae / purpuraraei(!) *ossa heic*(!) *sita / sunt*

À Aulus Oppius Glaucia, affranchi de Aulus, *purpurarius*. Ses ossements reposent ici.

Datation : vers 50 a.C.[17].

CIL, II, 2235

Cordoue, Bétique
Inscription funéraire

[…] Diocles purpurarius pius / […] mater pia / [Phi]ema ex test(amento) fratris f(aciendum) c(uravit) / [Di]otimus purpur(arius) h(ic) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equetur)

[…] Diocles, *purpurarius* pieux. […] sa mère pieuse. [Phi] ema a pris soin de faire (ce monument) conformément au testament de son frère. [Di]otimus *purpurarius*. Ce monument n'ira pas aux héritiers.

CIL, III, 664

Philippes, Macédoine
Inscription funéraire

[…] [pu]rpurari[(us) ou (a) ou (i)] / [qui] v[ixit an]n[is…] / […] e(r ou b)[…]a te[…]

13 D'après M. Christol, renseignement oral.

14 Synthèse, p. 131.

15 Gregori 1994, 321.

16 *Ibid.*, p. 321.

17 Vicari 2001, 100.

[…] *purpurari(us)* ou *purpurari(a)* ou *purpurari(i)* […] a vécu […]

CIL, III, 6685

Der-el-qual'a, Liban
Inscription votive

[…] / purpurarius / pro salut(e) sua / et suorum / v(otum) l(ibens) a(nimo) s(olvit)

[…] *purpurarius*, pour son salut et le leur. Il s'est acquitté de son vœu de bon cœur.

CIL, VIII, 2523

(Papier, A. (1879) : "Des coquillages à pourpre et des anciennes usines de teintures en Afrique", *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 14, 8-11)

Henchir-Fegousia, Numidie
Tombeau en forme de caisson. Hauteur : 0,60 m ; largeur : 0,44 m.

Pur / pur(ar)i / orum

(Monument) des *purpurarii*.

Le mot *purpuriorum* pourrait aussi désigner un *nomen*. Nous n'avons pas choisi cette interprétation en raison des deux *Stramonita haemastoma* qui ornaient le haut de l'inscription[18] et qui ont peut-être été sculptés afin de montrer que les hommes enterrés étaient versés dans l'industrie de la pourpre.

CIL, V, 1044 = *Insc. Aquileiae* 724

Aquilée
Dédicace

M(arco) Pullio M(arci) l(iberto) Casto / M(arco) Pullio M(arci) l(iberto) Fusco / purpurario / Pullia M(arci) l(iberta) Prima / M(arcus) Flavius Ianuarius / M(arcus) Pullius (mulieris) l(ibertus) Hormus purpurar(ius)

À Marcus Pullius Castus, affranchi de Marcus, Marcus Pullius Fuscus, affranchi de Marcus, *purpurarius*. Pullia Prima, affranchie de Marcus, Marcus Flavius Ianuarius, Marcus Pullius Hormus, affranchi de Gaia, *purpurarius*.

Datation : I^er^ s. p.C.[19].

Insc. Aquileiae 723

Inscription funéraire appartenant à un édicule

M. Luri[us] / purpura[ius]

M(arcus) Luri[us], *purpura[rius]*

CIL, V, 7620

Pollentia, Gaule Cisalpine
Inscription funéraire

Vivit / Q(uintus) Var[s]idius / Q(uinti) f(ilius) Pol(lia tribu) / Naso / purpura(rius) / p(edes) q(uadrati) XVI

De son vivant, Quintus Varsidius Naso, fils de Quintus, de la tribu Pollia, *purpurarius*. Aire funéraire de 16 pieds carrés.

CIL, VI, 2, 9843

Rome
Inscription funéraire

T(itus) Livius T(iti) l(ibertus) Philoxenus purp(urarius) / Livia T(iti) l(iberta) Nice l(iberti libertaeque) / T(itus) Livius T(iti) l(ibertus) Diocles l(ibertus) / Alexsander l(iberti libertaeque) arbitratu / L(ucii) Aponi(i) G(aiae) l(iberti) Ga[…] / T(iti) Livi(i) T(iti) l(iberti) Hermogenes l(ibertorum libertarumque)

Titus Livius Philoxenus, affranchi de Titus, *purpurarius*. Livia Nice, affranchie de Titus et ses affranchis et ses affranchies, Titus Livius Alexander, affranchi de Diocles lui-même affranchi de Titus, et ses affranchis et ses affranchies, selon la volonté de Lucius Aponius Ga[…] affranchi de Gaius, de Titus Livius Hermogenes, affranchi de Titus, et de ses affranchis et ses affranchies.

Datation : I^er^ s. a.C-I^er^ s. p.C.[20].

CIL, VI, 9844

Rome
Inscription funéraire, faussement attribuée à Pouzzoles (*CIL*, X, 1, 1952)

D(iis) m(anibus) / L(ucio) Pl(utio) Her / mippo purp(urario)

Aux dieux Mânes de Lucius Plutius Hermippus, *purpurarius*.

Datation : deuxième moitié du I^er^ s. p.C.[21].

18 Papier 1879, 10.
19 *Ibid.*, p. 103.
20 *Ibid.*, p. 95.
21 *Ibid.*, p. 96.

CIL, VI, 9845

Rome
Inscription funéraire

L(ucius) Venonius / Hospes / purpurarius

Lucius Venonius Hospes, *purpurarius*.

Datation : I^er s. a.C-I^er s. p.C.[22].

CIL, VI, 9846

Rome
Inscription funéraire

/ ------ / NN(umeriorum) l(ibert-) A[---] /Viciria Au(li) l(iberta) [---] / Viciria N(umerii) l(iberta) Ta[---] / Viciria N(umerii) l(iberta) Nice / Viciria A(uli) l(iberta) Creste / purpurar(iae)

[---] À[---], affranchie des deux Numerii, Viciria [---] affranchie de Aulus. Viciria Ta[---] affranchie de Numerius. Viciria Nice, affranchie de Numerius. Viciria Creste, affranchie de Aulus. *Purpurariae*.

CIL, VI, 9847 = *AE*, 1991, 264

Rome
Inscription funéraire
Autel de marbre

[- - -] p[urp]urar(io) / a [Tr]anstiberim et / Sontiae [R] estitutae / coniugi eius et / libertis libertabus / posterisque eius / fecit / Attia Delphis / coiunx

À [- - -], *purpurarius* du Trastevere, et à Sontia Restituta, son épouse, à ses affranchis et ses affranchies et à sa descendance. L'épouse Attia Delphis a fait cela.

Datation : I^er-II^e s. p.C.[23].

CIL, VI, 9848

Rome
Inscription funéraire

[---]a P(ubli) Clodi Philonici Euraniae Mu[---] / purpurari(ae) de vico /

[---]a, esclave de P(ublius) Clodius Philonicus, à Eurania Mu[---], *purpuraria* du quartier.

CIL, VI, 32454

Rome
Inscription funéraire probablement d'un collège

Ex pec(unia) dec(urionum et) mag(istrorum) fe(cerunt) / L(ucius) Modius L(ucii) l(ibertus) Philomusus purp(urarius) / Sex(tus) Herennius Sex(ti) f(ilius) Pal(atina tribu) Rufus / L(ucius) Bennius Q(uinti) l(ibertus) Mida / M(arcus) Aepicius M(arci) l(ibertus) Menopo / Q(uintus) Atonius Q(uinti) l(ibertus) Phi[l] emo.

Avec l'argent des décurions et des magistrats, Lucius Modius Philomusus, affranchi de Lucius, *purpurarius*. Sextus Herennius Rufus, fils de Sextus, de la tribu Palatina. Lucius Bennius Mida, affranchi de Quintus. Marcus Aepicius Menopo, affranchi de Marcus. Quintus Atonius Philemo, affranchi de Quintus, ont fait (cela).

AE, 1923, 59

Rome
Inscription funéraire

D(ecimus) Veturius D(ecimi) l(ibertus) Atticus / purpur(arius) de vico lugar(io) / Veturia D(ecimi) l(iberta) Tryphera / arbitratu

Decimus Veturius Atticus, affranchi de Decimus, *purpurarius* du *vicus lugarius*. Veturia Tryphera, affranchie de Decimus, selon leur volonté.

AE, 1994, 283

(Gregori, G .L. (1994) : "*Purpurarii*", in : École Française de Rome 1994, 739-743, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1994_act_193_1_3123 [consulté le 24/08/2022])

Rome
Bloc de marbre

L(ucius) Benniu[s---] / purpu[rar(ius)] / L(ucius) Ben[nius---] / L(ucius) Be[nnius---] / ----

Lucius Benniu[s---], *purpurarius*. Lucius Bennius [---]. Lucius Bennius [---].

Datation : fin du I^er s. a.C.-début du I^er s. p.C.[24].

CIL, IX, 5276

(Delplace, C. (1993) : *La romanisation du Picenum. L'exemple d'Urbs Salvia*, EFR 177, Rome ; Cristofori, A. (2004) : Non arma virumque. *Le occupazioni nell'epigrafia del Piceno*, Bologne, 496-501)

22 *Ibid*., p. 96.

23 D'après *AE*, 1991, 264.

24 *AE*, 1994, 283.

Truentum
Inscription funéraire
Cippe en pierre

C(aius) Marcilius / Eros purpura(rius) / V vir Truenti

Caius Marcilius Eros, *purpurarius*, quinquevir de Truentum.

Datation : première moitié du Ier s. p.C.[25].

CIL, X, 1, 540

Pouzzoles
Inscription funéraire

[C]n(aeo) Haio Doryp[h]oro / purpurario Augu[st(ali)] / dupliciario vixit / annis XXXXVIIII / m(ensibus) VI diebus XXIX

À Cnaeus Haius Doryphorus, *purpurarius*, Augustale et *dupliciarius*. Il a vécu 49 ans, 6 mois, 29 jours.

Datation : deuxième moitié du Ier p.C.-IIe s. p.C.[26].

CIL, X, 1, 3973

Capoue
Inscription funéraire

C(aio) Minati(o) C(aii) l(iberto) Philodami(o) purpur(ario) / Minatia (Caii) l(iberta) Fausta fecit sibi et patro(no)/ o(ssa) s(ita) h(ic) s(unt)

À Caius Minatius Philodamius, affranchi de Caius, *purpurarius*. Minatia Fausta, affranchie de Caius, a fait cela pour elle et son patron. Les ossements reposent ici.

Datation : deuxième moitié du Ier s. p.C.[27].

CIL, XI, 1069a

(Susini, G. (1965) : *Le collezioni epigrafiche parmensi, Parma, Museo Nazionale di antichità*, Parme, p. 30, tav. XC)

Parme
Inscription funéraire

C(aius) Pupius C(aii) l(ibertus) Amicus / purpurarius / vivos fecit / sibi et suis / in f(ronte) p(edes) XII in a(gro) p(edes) XX

Caius Pupius Amicus, affranchi de Caius, *purpurarius*. Il a fait ce monument de son vivant pour lui et les siens. De face 12 pieds, en profondeur 20 pieds.

Datation : Ier s. p.C.[28].

Commentaire : la stèle funéraire est décrite infra, p. 248.

CIL, XI, 2136

Chiusi, Étrurie
Inscription funéraire

P(ublius) Vettius D(ecimi) l(ibertus) Antioc(hus) / purpurarius

Publius Vettius Antiochus, affranchi de Decimus, *purpurarius*.

Datation : Ier s. p.C.[29].

CIL, XI, 6604 = *AE*, 1993, 634

(Susini, G. (1959) : "Fonti Mevaniolensi, scrittori, itinerari, iscrizioni, toponimi", *StudRomagn*, 10, 30-32)

Mevaniola (Santa Sofia)
Inscription funéraire

M(arcus) Satellius Q(uinti) [f(ilius)] / Stel(latina tribu) Marcellus [pu] / rpurarius VI vi[r] / sibei et Muronia[(e) ...] / l(ibertae) Primae vivos fec(it)

Marcus Satellius Marcellus, fils de Quintus, de la tribu Stellatina, *purpurarius*, sevir, a fait cela de son vivant pour lui et pour Muronia Prima, affranchie de [...].

Datation : première décennie du Ier s. p.C.[30].

La stèle funéraire est détaillée infra, p. 247.

CIL, XII, 4507

Narbonne
Inscription funéraire

A(ulus) Sempronio / Callaeci l(iberto) Laeto / purpurario / et Semproniae Modestae / uxsori

À Aulus Sempronius Laetus, affranchi de Callaecus, *purpurarius*, et à Sempronia Modesta, sa femme.

Datation : Ier s. p.C.[31].

CIL, XIV, 473

Ostie
Inscription funéraire

25 Vicari 2001, 102.
26 *Ibid.*, p. 100.
27 *Ibid.*, p. 100.
28 *Ibid.*, p. 102.
29 *Ibid.*, p. 103.
30 *Ibid.*, p. 102 ; *AE*, 1993, 634.
31 *Ibid.*, p. 107.

[.] Nonius / [Ste]phanus / [pur]purar(ius) / [- - -]a LL(uciorum) Damalis l(iberta) / [- - -]ius LL(uciorum) / [Philar]gyrus l(ibertus) / [libertis] libertabus / [poste]risq(ue) eorum

[.] Nonius Stephanus *purpurarius*. [- - -]a Damalis affranchie des deux Lucii [- - -]ius Philargyrus, affranchi des deux Lucii, à ses affranchis et ses affranchies et à leur descendance.

CIL, XIV, 2433 = *ILS*, 7597

Bovillae/Marino
Inscription funéraire
Base en marbre

L(ucio) Plutio L(ucii) l(iberto) Eroti / purpurario de vico Tusco / Plutia L(ucii) l(iberta) Auge / fecit sibi et / Veturiae CC(aiorum duorum) l(ibertae) Atticae

À Lucius Plutius Eros affranchi de Lucius, *purpurarius* du *vicus Tuscus*. Plutia Auge, affranchie de Lucius, a fait (ce monument) pour eux et pour Veturia Attica, affranchie des deux Caii.

Datation : I^er^-II^e^ s. p.C.[32].

Les métiers relatifs au commerce de la pourpre

Grâce aux témoignages épigraphiques, nous avons pu mettre en évidence trois métiers ayant un rapport avec le commerce de la pourpre : le *mercator purpurarius*, le *negotiator purpurarius* et le πορφυρόπωλης. Nous y ajoutons les épitaphes concernant les πορφυρᾶς dont la fonction n'est pas encore définie avec précision.

Les *mercatores* et les *negotiatores purpurarii*

AE, 1972, 74

Aquinum
Inscription funéraire

[P(ublius) M]urrius P(ubliorum duorum) l(ibertus) Zetus / [Plac]entinus mercator / [pur]purarius, hic situs est / [uiator] consiste et casus hominum cogita / annorum natu(s) XXXV arbitror fuissem / [quom] plurimi fui et florebam maxume, / [et ce]cidi longe ab domo et meis amantib[us] / P(ublius) Murrius PP(ubliorum duorum) li(bertus) Eros / [con]libertus et socius uiuus / hoc monumentum fecit ossaque [tran]stulit Placentiam

Ici se trouve Publius Murrius Zetus de Plaisance, affranchi des deux Publii, *mercator purpurarius* ; voyageur, arrête-toi et pense au sort malheureux des hommes : je devais avoir 35 ans quand j'étais dans la fleur de l'âge et que je prospérais au mieux, et je suis mort loin de chez moi et des miens qui m'aimaient. Publius Murrius Eros, affranchi des deux Publii, son compagnon d'affranchissement et associé survivant a fait construire ce monument de son vivant et a transféré ses ossements à Plaisance.

Datation : dernière moitié du I^er^ s. a.C.-première moitié du I^er^ s. p.C.

CIL, III, 5824 = *ILS*, 7598

Augusta Vindelicum (Raetia)
Inscription funéraire

[D(iis) M(anibus) et] / perpetuae securit(ati) / Tib(erius) Cl(audius) Euph[r]a[tes] / IIIIII vir Aug(ustalis) nego[t(iator)] artis purpurariae / qui vixit annos LXXVI / Seniliae Lascivae coniugi / et Clau[d(ii)] Fortunensi et Antigono / [et] Apro filiis vivos vivis fecit.

Aux Dieux Mânes et à la sécurité perpétuelle. Tiberius Claudius Euphrates, sévir Augustal, *negotiator artis purpurariae* âgé de 76 ans. À Senilia Lasciva, son épouse, et à ses fils Claudii Fortunatus, Antigonus et Aper. Il a fait (cela) de son vivant et pour eux de leur vivant.

Datation : deuxième moitié du II^e^ s. p.C. ou début du III^e^ s. p.C.[33].

CIL, VI, 33888

Rome
Fragment de table de marbre

------ / [---]eius, ci[vis ? ---], / [- -- ne]gotias (!) *pur[purarius, ---] / [---] AV + [---] / ------?*

Le *nomen* de Civis est suggéré par le *CIL*.

AE, 1982, 709

Lugdunum
Inscription funéraire
Cippe en forme d'autel funéraire

D(iis) M(anibus) / et memoriae / aeternae Vic/torio Regulo civi Nemeti et / neg(otiatori) Duro(cortoro) purpu/rario Vic(to) rius / Tetricus ve(teranus) leg(ionis) XX(II) / Pr(imigeniae)

32 *Ibid.*, p. 96.

33 *Ibid.*, p. 111.

p(iae) f(idelis) fratri cariss(imo) / p(onendum) c(uravit) (et) s(ub) (ascia) ded(icavit)

Aux Dieux Mânes et à la mémoire éternelle et à Victorius Regulus, citoyen Némète et *negotiator purpurarius* de Durocortorum. Victorius Tetricus, vétéran de la 22e légion Primigenia, pieuse, fidèle, a pris soin d'ériger (ce monument) et l'a dédié sous l'ascia pour son très cher frère.

Datation : IIIe s. p.C.[34].

Les *πορφυροπόλαι*

Bulletin Épigraphique, 1955, 305

Abaecaenum, Sicile

μανικου / μια [πορφ]υροπῶλα

…? marchande de pourpre

Bible, *Actes des Apôtres*, 16, 14-15

(*École biblique de Jérusalem*, 1975)

Philippes

14 Καί τις γυνὴ ὀνόματι Λυδια, πορφυρόπωλις πόλεως Ξυατίρων, σεβομένη τὸν θεόν, ἤκουεν, ἧς ὁ κύριος διήνοιξεν τὴν καρδίαν πρόσχειν τοῖς λαλουμένοις ὑπο Παύλου

15 ὡς δὲ ἐβαπτίοθη καί ὁ οἶκος αὐτῆς, παρεκάλεσεν λέγουσα· εί κεκρίκατέ με πιοτήν τῷ κυριῳ εἶναι, έισελθόντες εἰς τόν οἶκον μου μένετε· καί παρεβιάσατο ἡμᾶς.

L'une d'elle, nommée Lydia, nous écoutait ; c'était une négociante en pourpre, de la ville de de Thyatire ; elle adorait Dieu. Le Seigneur lui ouvrit le cœur, de sorte qu'elle s'attacha aux paroles de Paul.

Après avoir été baptisée avec les siens, elle nous fit cette prière : "si vous me tenez pour une fidèle du Seigneur venez demeurer dans ma maison". Et elle nous y contraignit.

Datation : Ier s. p.C.

CIG, 2519

(Paton, W. R et Hicks, E. L. (1891) : *Inscriptions of Cos*, Oxford, n° 309, IV, 1071)

Cos

Inscription funéraire

Μάρκου Σπεδίου Νάσωνος πορφυροπώλου, ' Ελπίδος Σπεδίας Πορφυροπω[λίδος]

… de Marcus Spedius Naso, marchand de pourpre, d'Elpis Spedia, marchande de pourpre

Datation : au plus tard début de l'Empire[35].

Bulletin Épigraphique, 1970, 625

Parion

Nécropole chrétienne

Λεοντία Θυγάτηρ Εὐγενίου πορφυροπόλου

Leontia, fille d'Eugène, vendeuse de pourpre.

Datation : IVe-Ve s. p.C.

F. W. Hasluck, *JHS*, 27, 1907, p. 61, n°2

(Mendel, G. (1909) : "Catalogue des monuments grecs, romains et byzantins du musée impérial Ottoman de Brousse", *BCH*, 33, p. 338, n° 91-92)

Miletopolis

Dédicace d'un temple. Épistyle en trois fragments avec denticules, frise ornée de bucranes et architrave à deux faces sur laquelle se trouve l'inscription.

[ὑπὲρ τοῦ δήμου τῶν Μειλ]ητοπολειτῶν τὴν ἀγαθὴν τῆ[ς π]όλεως Τύχην καί τὸν ναόν αὐτης κατεσκεύασε[ν] ἐκ τῶν ἰδίων Εὐσχήμων [π]οφρυροπώλης

Euschemôn, marchand de pourpre, a fait ériger (la statue) et le temple de la Bonne Fortune de la cité, à ses frais, pour le peuple de Miletopolis.

Datation : du Ier-IIe s. p.C.

Les *πορφυρᾶς*

M.A.M.A., VIII, 562

(Kubiteschek, W et Reichel, W. (1893) : "Reise in Karien", *Anz. Ak. Wien*, p. 10, n° 6 ; Robert, L. (1944) : "Hellenica", *RPh*, 18, p. 53 et n° 4 = OMS, 3, p. 1419)

34 *AE*, 1982, 709.

35 Paton & Hicks 1891, n° 309, IV, 1071.

Aphrodisias
Dédicace sur plaque de marbre trouvée dans le mur de la cité. Hauteur : 16 cm ; longueur : 40 cm ; épaisseur : 20 cm.

ʽΕρμόλαος, πορφυρᾶς, τὸ στεγνὸν εποίει

Hermolaos, πορφυρᾶς a fait l'abri.

SEG, 36, 290

Aphrodisias
Liste de donneurs pour la soupe populaire de la communauté juive ; début IIIe s. p.C. (avant 212).

Εὐπίθιος πορφυρ

Ligne 39 : Εὐπίθιος πορφυρ(ᾶς) ou πορφυρ(ὠλης) ou πορφυρ(οβαφος)

Eupitios, πορφυρᾶς ou vendeur de pourpre ou teinturier en pourpre.

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 118B

Tyr
Nécropole

ʽΥπερεχίου πορφυρᾶς

D'Hypéréchios, πορφυρᾶς

Le nom de métier πορφυρᾶς indique un rapport avec la pourpre qu'il est difficile de préciser. Selon J. et L. Robert, c'est : "un fabriquant, un teinturier en pourpre ou un marchand"[36].

J.-P. Rey-Coquais, inscription n° 119, planche XXVII, 3

Tyr
Nécropole

ʽΥπερεχίου πορφυρᾶς

D'Hypéréchios, πορφυρᾶς

J.-P. Rey-Coquais, inscription n°120

Tyr
Nécropole

ʽΥπερεχίου πορφυρᾶς

D'Hypéréchios, πορφυρᾶς

Les charges ayant un rapport avec la gestion des ateliers producteurs côtiers

Deux inscriptions nous apprennent que l'empereur employait des hommes afin de surveiller ou de gérer ses ateliers producteurs de pourpre[37].

J. et L. Robert, *BE*, 1976, n° 612

(Herrman, P. (1975) : "Milesischer Purpur", *Istambuler Mitteilungen*, 25, 141-147)

Inscription funéraire. Bloc de marbre blanc ; sur le devant, en haut et à droite, trou de fixation pour une couronne : hauteur : 36 cm ; largeur : 62 cm ; épaisseur : 36 cm. Il s'agit probablement d'un autel funéraire, non d'une base de statue.
Lieu de découverte inconnu.

[------ Τιβ]ερίου [Κ]λαυδίου Νέρω-[νος Καίσ]αρος ἐπάνω τῶν πορφυρῶν

Un tel (esclave) de Tiberius Claudius Néron César, préposé aux teinturiers en pourpre.

Datation : d'après l'onomastique de Néron, entre 50 et 54 p.C. et très probablement après[38].

CIL, III, 536, *D.*, 1575

(Lassère, J.-M. (2005) : Manuel d'épigraphie *romaine*, Paris, 704-705)

Corinthe
Dédicace

Traduction de J.-M. Lassère

Theoprepen Aug(usti) lib(ertum) proc(uratorem) domini n(ostri) M(arci) Aur(elii) Severi Alexandri Pii Fel(icis) Aug(usti) provinciae Achaiae et Epiri et Thessaliae rat(ionum) purpurarum, proc(uratorem) ab ephemeride, proc(uratorem) a mandatis, proc(uratorem) at prandia Galliana, proc(uratorem) saltus Domitiani, trichlinarcham, praepositum a fib(u)lis, praeposit[um] a crystallinis hominem incomparabilem, [L] ysander, Aug(usti) lib(ertus) officialis. Φηφίσματι Β(ουλῆς)

En l'honneur de Theoprepes, affranchi de l'empereur, procurateur de notre seigneur Marc Aurèle Sévère Alexandre, pieux, heureux, Auguste, chargé des comptes des teintureries de pourpre de la province d'Achaïe, d'Épire et de Thessalie, procurateur du livre sacré, procurateur du *mandata*, procurateur des domaines de

36 Robert & Robert 1970, 625 ; Robert & Robert 1971, 650 ; *IGLS*, VII, p. 47, note 5.

37 Synthèse, p. 110.

38 Napoli 2004, 126.

Gallus, procurateur du domaine de Domitius, maître d'hôtel, préposé aux fibules, préposé aux vases en crystal, homme incomparable, Lysander, affranchi de l'empereur et membre de *l'officium*. Par décret de la boulé.

Datation : sous le règne d'Alexandre Sévère.

Les sources juridiques et administratives

Le Code Théodosien

Les textes du *Code Théodosien* cités ci-dessous sont extraits de C. Pharr, *The Theodosian Code*, New-York, 1969.

CT, 9, 45, 3 (extrait)

Si quis in posterum servus ancilla, curialis, debitor publicus, procurator, murilegulus, quilibet postremo publicis privatisve rationibus involutus ad ecclesiam confugiens vel clericus ordinatus vel quocumque modo a clericis fuerit defensatus nec statim conventione praemissa pristinae condicioni reddatur, decuriones quidem et omnes, quos solita ad debitum munus functio vocat, vigore et sollertia iudicantum ad pristinam sortem velut manu mox iniecta revocentur (…). (398 iun.).

Si dans le futur, tout esclave, servante, décurion, débiteur public, procurateur, pêcheur de *murex* ou n'importe qui, finalement qui est impliqué dans des comptes publics ou privés devait prendre refuge dans une église et s'il devait être soit ordonné ecclésiastique soit défendu de quelque manière par des ecclésiastiques et s'il ne pouvait pas être renvoyé à ces anciennes fonctions immédiatement par une injonction, du moins pour les décurions et tous ceux qui sont appelés par une fonction coutumière au devoir, qu'ils soient rappelés à leur ancien sort par l'énergie et la sagesse des juges par poursuite judiciaire (…). Juillet 398.

CT, X, 20, 17

Placet, si conchyliolegulorum filiae condicionis alienae nubserint viris, qui ex ipsis fuerint procreati ab eo tempore nexum maternae adscriptionis agnoscant, ex quo promulgatam super hoc cognoverint legem. De his vero, quos ante eam natos esse constiterit, huiusmodi forma servetur, ut, sive conchyliolegulorum seu adscriptorum progenies fuerit colonorum, paternam tantum condicionem sequantur. Si qui vero post legem aut patre conchyliolegulo geniti probabuntur aut matre, memoratae adscriptioni obnoxios se esse non ambigant. (427 mart.).

C'est notre plaisir que si la fille d'un pêcheur de coquillages à pourpre devait épouser un homme d'un autre statut, les enfants nés de cette union devront adopter l'engagement de la tâche de la mère au service de l'État. Qu'ils apprennent que cette loi a été promulguée. En ce qui concerne les enfants qui apparaissent être nés avant la promulgation de la dite loi, la règle suivante devra être observée, à savoir que les enfants nés de pêcheurs de *murex* ou inscrits sur la liste des citoyens de la colonie devront suivre seulement le statut de leur père. Mais si après la promulgation de la dite loi, des enfants sont prouvés être nés d'un père ou d'une mère de la corporation de pêcheurs de *murex*, ils ne pourront pas douter qu'ils seront obligés de la susdite tâche du service de l'État. Mars 427.

CT, X, 20, 18 (extrait)

Quoniam trecentas paene libras blattae sericae clandestina fucatione non sine laesae maiestatis crimine coloratas et adaeratum conchylii non minimum pondus patefactum est, quaestione prodente, quibus sollemniter artibus, quibus consciis ac ministris metaxa cum privata fiscalis aequaliter publico murice tinguebatur, purpurae nundinas, licet innumeris sint constitutionibus prohibitae, recenti quoque interminatione vetamus (…) (436 mart.).

Étant donné qu'il a été découvert que presque trois cents livres de soie pourpre ont été teintes clandestinement, non sans que cela soit passible du crime de lèse-majesté, et qu'un poids non négligeable de pourpre a été converti en argent et puisque des témoins sous la torture ont révélé par quels artifices de la soie du *fiscus* était habituellement teinte avec de la soie privée dans la pourpre publique, quelles personnes étaient complices dans ce crime et quelles personnes les ont aidées, et bien que le trafic de pourpre ait été prohibé par d'innombrables constitutions, nous l'interdisons aussi par une nouvelle menace (…). Mars 436.

Traduction revue.

CT, XIII, 1, 9

Omnes iam nunc studio negotiationis intenti, seu conchylioleguli seu ex aliquolibet corpore mercatores, ad pensitationem auri, quod negotiatoribus indicitur, compellantur. Beneficium. (372 iun.).

Que tous les hommes maintenant occupés à la recherche d'affaires, qu'ils soient pêcheurs de *murex* ou commerçants de n'importe quelle autre corporation, soient contraints au paiement de l'impôt payable en or qui est prélevé sur les commerçants. La faveur accordée à certains est une injustice faite à la plèbe. Juin 372.

CT, XV, 7, 11 (extrait)

[Nulla mima…] His quoque vestibus noverint abstinendum, quas Graeco nomine Alethinocrustae vocant, in quibus alio admixtus colori puri rubor muricis inardescit. (393 sept.)

Que les actrices de mime… sachent qu'elles doivent s'abstenir de ces vêtements qu'on appelle du nom grec de Alethinocrustae, dans lesquels brille le rouge de la pourpre pure mêlé à une autre couleur. Septembre 393.

Traduction revue.

Le Code Justinien

Les textes du *Code Justinien* cités ci-dessous sont extraits de : T. Mommsen et P. Krüger, *Corpus Iuris Civilis*, Berlin, 1922. Les traductions sont celles de H. Hulot et P. Tissot, *Corps de droit civil romain*, Metz, 1807, sauf mention contraire.

CJ, IV, 40, 1

Fucandae atque distrahendae purpurae, vel in serico, vel in lana, quae blatta, vel oxyblatta, atque hyacinthina dicitur, facultatem nullus possit habere privatus. Sin autem aliquis supra dicti muricis vellus vendiderit, fortunarum se suarum et capitis sciat subiturum esse discrimen.

Qu'aucun homme privé n'ait la faculté de teindre la soie ou la laine avec les sortes de pourpre nommées *blatta* ou *oxyblatta* et *hyacinthina* et de vendre ensuite les étoffes. Si quelqu'un s'avise de vendre la laine teinte avec la pourpre dont nous avons parlé ci-dessus, qu'il sache qu'il y va de sa fortune et de sa tête. (entre 379 et 383)

CJ, X, 48, 7

Negotiantes vestiarios, linteones, purpurarios, et parthicarios qui devotioni nostra deserviunt, visum est secundum veterem consuetudinem ab omni munere immunes esse.

Il nous a paru bon que les marchands de vêtements, les tisserands, les *purpurarii* et les parthicaires consacrés à notre dévotion, soient selon la vieille coutume, exempts de toutes charges. (entre 337 et 361)

CJ, XI, 7 (8), 2 = *CT*, I, 32, 1

Procuratores rei privatae baphii et gynaecii, per quos et privata nostra substantia tenuatur et species in gynaeciis confectae corrumpuntur, in baphyiis etiam admixta temeratio naevum adducit inquinatae adluvionis, suffragiis abstineant, per quae memoratas administrationes adipiscuntur, vel, si contra hoc fecerint, gladio feriantur.

Que les procurateurs de la *res privata* de l'atelier de teinturerie de pourpre et de l'atelier de tissage par lesquels notre fortune privée est amenuisée, les étoffes confectionnées sont altérées et que la falsification, amène au sein même de l'atelier de teinture à souiller d'un liquide corrompu, s'abstiennent des suffrages par lesquels on atteint les hautes fonctions administratives. (entre 317 et 333).

Traduction revue.

CJ, XI, 8 (9), 3

Vellera adulterino colore fucata, in speciem sacri muricis intingere non sinimus nec tinctum cum rhodino prius serico, alio postea colore fucari, cum de albo omnium colorum tingendi copia non negetur. Nam capitalem poenam illicita tentantes suscipient.

Nous ne souffrirons point qu'on teigne la laine avec une couleur qui imite celle qui se fait avec le *murex* sacré. Nous ne voulons point non plus qu'on teigne la soie d'abord en couleur rose, pour ensuite la reteindre encore avec une autre couleur, puisqu'il n'est pas interdit de teindre le blanc de toutes les couleurs. Ceux qui contreviendront à cette disposition seront condamnés à la peine capitale. (entre 393 et 395).

Traduction revue.

CJ, XI, 8 (9), 9 = *CT*, 10, 20, 12

Si quis naviculam functioni muricis et legendis conchyliis deputatam ausus fuerit usurpare, duarum librarum auri illatione teneatur.a. 385.

Que celui qui aura la témérité d'usurper un navire destiné à la pêche des *murex* et des *conchilia*, soit condamné à l'amende de deux livres d'or. Année 385.

CJ, XI, 8 (9), 10

Latas in posterum sericoblattae et metaxae huiusmodi species inferri praecipimus : viginti librarum auri condemnatione proposita his, qui scrinium canonum tractant, prioribus etiam cuiuscumque officii, si statuta caelestia a quodam passi fuerint temerari. a. 406

Nous ordonnons qu'à l'avenir on réserve pour notre usage, et qu'on nous livre les vêtements de soie teints en pourpre ainsi que la soie brute et que les officiers préposés au bureau des canons, ainsi que les chefs d'un bureau quelconque, soient condamnés à l'amende de vingt livres d'or, au cas où ils toléreraient des contraventions à la présente loi. Année 406.

CJ, XI, 8 (9), 11pr. = *CT*, X, 20, 14

Murileguli, qui relicto atque despecto propriae condicionis officio vetitis se infulis dignitatum et cingulis penitus denegatis munisse dicuntur, ad propriae artis et originis vincula revocentur. Ab illis autem, qui rebus eorum videntur inhiasse, quos in sua origine permanere et sollemnibus ministeriis inservire manifestum est, omnia quaecumque constiterit ex quocumque titulo possessa antiquis possessoribus restituantur. Quod si alienigenae detentatores oneribus condicionis externae maluerint subiacere quam restituere facultates, et futura deinceps agnoscant munia sibi esse subeunda et de praeterito, si qua ipsis possidentibus reliqua colliguntur, a semet ipsis sciant sine aliqua excusatione solvenda. (424 nov.)

Que les murilégules qui, après avoir cessé et abandonné les devoirs de leur condition, se sont permis d'accepter des dignités qui leur sont interdites, ou se sont immiscés dans des fonctions incompatibles avec leur condition, soient aussitôt ramenés à l'exercice de l'art auquel leur condition originelle les attache ; que les possesseurs de biens provenant de personnes attachées exclusivement par leur origine à certaines professions publiques, soient contraints de les restituer à leurs anciens possesseurs, quel que soit le titre de leur possession ; faute de quoi, qu'ils sachent qu'ils seront attachés pour l'avenir à la condition de ceux dont ils ont acquis ces biens, et tenus à la rigueur pour le passé, des arrérages dus par ceux dont ils prennent la condition, par suite de leur refus de restituer ces biens acquis illégitimement. Novembre 424.

CJ, XI, 8 (9), 12 = *CT*, X, 20, 17

Ii, qui ex filiabus murilegulorum et alienae originis patribus sunt vel fuerint procreati, iura maternae condicionis agnoscant.a. 429.

Que ceux qui sont nés d'une fille d'un murilégule et d'un père d'une autre condition, sachent qu'ils appartiennent à la condition de leur mère. Année 429.

CJ, XI, 8 (9) 13 = *CT*, X, 20, 16

Si quis ex corpore gynaeciariorum vel linteariorum vel linyphariorum monetariorumve aut murilegulorum vel aliorum similium ad divinas largitiones nexu sanguinis pertinentium voluerit posthac de suo collegio liberari, non quoscumque nec facile in locum proprium, freti dextrae triumphalis absolutione, substituant, sed eos, quos omnibus idoneos modis sub ipsis quodammodo amplissimae tuae sedis obtutibus approbaverint : ita tamen, ut is, qui ab huiusmodi condicione iuxta formam caelitus datam beneficio principali fuerit absolutus, universi generis sui prosapiam in functione memorati corporis permanentem cum omnibus eius qui absolvitur rebus obnoxiam largitionibus sacris futuram esse non dubitet. Mart. 426.

Que dans le cas où quelqu'un attaché au corps des gynéciaires, des tisseurs de lin, des tisserands, des monnayeurs, des murilégules ou à d'autres corps semblables appartenant aux fonds des largesses impériales par le lien du sang et désirerait désormais en être séparé et se faire remplacer, on n'accueille point sans discernement de pareilles demandes, et que tout remplaçant ne soit pas admis indistinctement ; mais que celui-là seul soit reçu comme remplaçant, qui étant capable sous tous les rapports, aura été approuvé par votre excellence. En outre, que dans tous les cas ceux qui, par un bienfait spécial de notre part, auront obtenu la faculté de se faire remplacer auprès du corps auquel ils appartiennent, sachent que leur postérité, ainsi que leurs biens, demeureront, comme par le passé, engagés au corps qu'il leur a été permis d'abandonner. Mars 426.

CJ, XI, 8 (9), 14

Privatae vel linteae vestis magistri, thesaurorum praepositi vel baphiorum ac textrinorum procuratores ceterique, quibus huiusmodi sollicitudo committitur, non ante ad rem sacri aerarii procurandam permittantur accedere, quam satisdationibus dignis eorum administratio roboretur : scituri nec prosecutorias quidem sacras posthac sibimet postulandas. a. 426.

Que ceux qui ont été nommés à l'intendance de notre garde-robe ou de la trésorerie, ou élevés à la direction des ateliers de pourpre et des ateliers de tissage, ou à d'autres emplois semblables, ne soient admis à l'exercice de ces diverses fonctions du trésor sacré, qu'après avoir fourni un cautionnement convenable ; qu'ils sachent que c'est vainement qu'ils demanderaient d'être dispensés de fournir ce cautionnement. Année 426.

CJ, XI, 8 (9), 15 = *CT*, X, 20, 15

Qui aut patre conchyliolegulo geniti probabuntur aut matre, memoratae adscriptioni obnoxios se esse non ambigant. a. 427 April.

Les empereurs Theodose et Valentinien au Comte des largesses sacrées Valerius

Que ceux qui seront convaincus d'être nés d'un père ou d'une mère conchylégule, sachent que leur naissance les attache à cette même condition. Avril 427.

CJ, XI, 9, 4 = *CT*, X, 21, 3 (extrait)

[…] Nec pallia tunicasque domi quis sericas contexat aut faciat. Quae tincta conchylio nullius alterius permistione contexta

sint, proferantur ex aedibus, tradanturque tunicae aut pallia ex omni parte texturae cruore infecta conchylii. Nulla stamina subtextantur tincta conchylio, nec eiusdem infectionis arguto pectine solidanda fila decurrant : reddenda aerario holovera vestimenta virilia protinus offerantur. a 424 Febr.

Que personne non plus ne tisse ni ne fabrique dans sa maison des tuniques ou des manteaux de soie. Que ceux qui sont teints avec le *conchylium* et tissés sans ajout d'autre chose soient emmenés hors des maisons et que soient remis les tuniques et les manteaux qui sont teints dans toutes les parties de leur tissu avec le sang du *conchylium*. Qu'aucun fil de chaîne teint avec du conchylium ne soit tissé, ni que des fils de trame teints avec cette même teinture ne courent au moyen de la navette. Que les vêtements holobères pour hommes devant être rendus soient directement apportés à notre trésor. Février 424.

Traduction revue.

CJ, XI, 9, 5

Purpurae nundinas, licet innumeris sint constitutionibus prohibitae, recenti quoque interminatione vetamus ; et dispositione illustris memoriae Synesii revocata, quae perperam infirmata est ab illustris memoriae Anysio, a quo surreptum nobis est veritate celata, septimum de scrinio canonum, quintum de scrinio tabulariorum ad baphia Phoenices per certum tempus mitti praecipimus, ut fraus omnis eorum prohibeatur solertia, timentium, ne quaesitis multo sudore stipendiis careant : etiam viginti librarum auri condemnatione proposita. Mart. 436.

Nous prohibons de nouveau le marché de la pourpre quoique cette prohibition ait déjà été prononcée par une multitude de constitutions. Et nous ordonnons que pour cette raison, soient envoyés à une certaine période aux manufactures de pourpre de la Phénicie, le 7e au bureau des greffiers, le 6e au bureau des canons, le 5e au bureau des comptables, le 4e au bureau des vestiaires, pour que soit évitée toute fraude par l'intelligence de ceux-ci qui craindront d'être privés d'émoluments recherchés à grand peine. Ils seront condamnés à une amende de 20 livres d'or. Mars 436.

Traduction revue.

CJ, XI, 8 (9), 16

Μηδείς, ὡς ἔτυχεν, τοῖς δημοσίοις σωματειοις ἐγγπαφέσθω, εἰ μὴ κατὰ τὸ ἀναγκαῖον καὶ ἐκ γένους ὢν τοιούτου καί ἡλικίας καί τέχνηω ἐστίν. τῷ ἀρχοντι τῆς ἐπαρχίας καί κατατιθέμενου τοῦ σωματείου, ὅτι ἐπιτήδειος ἐστι καὶ τὰ πραττόμενα εἰς ἡμᾶς ἀναφερέσθω, ὥστε ἡμᾶς πάλιν ἐπιχυρῶσαι διὰ θείων συλλαβῶν τάξιν προβατορίας λαμβανουσθῶν. Εἰ δὲ παραβαίν ταῦτα τις, ὁυτε τὰς παραμυθίας λήφεται τὰς ἐντεῦθεν οὔτεκοινωνήσει τῷ συματέῳ, ἀλλὰ βασανισθείις εξορισθήσεται διηɛκῶς ἐκ τῆν ἐπαρχίας, καί πᾶς δέ συνεργήσας τοῖς αὐτοῖς ἐπιτιμίοις ὑποκείσε ται, καί μάλιθτα ὁ πραιπόθιτος.

Personne n'a le droit de s'inscrire dans les corporations publiques inconditionnellement, sauf si nécessaire ou s'il est membre d'une famille qui appartient à cette profession et qu'il a l'âge requis ou qu'il est habile dans ce métier. Pour se faire (s'inscrire), le magistrat de la province doit rédiger un acte, approuvé par l'association, attestant qu'il (le candidat) a les qualités requises. Cet acte doit nous être transmis afin d'être ratifié une seconde fois par une lettre impériale recommandée. L'infracteur n'aura pas le droit au salaire, mais il sera torturé, avant d'être exilé à vie de la province, tandis que ses complices seront punis de la même manière et plus que tout le responsable.

Traduction D. Gondikas.

L'authenticité de ce texte a été contestée, car il a été rajouté ultérieurement. Mais ce seul argument ne nous parait pas suffisant pour l'exclure de ce catalogue.

Digeste

Les textes latins du *Digeste* et leur traduction sont extraits de : *Corps de droits civil romain en latin et en français, les cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'Empereur Justinien*, traduction H. Hulot, Aalen, 1979, réimpression de l'édition de 1803-1805.

Digeste, XXXII, 70, 12-13 (extrait Ulpianus)

Purpurae autem appellatione omnis generis purpuram contineri puto : sed coccum non continebitur, fucinum et ianthinum continebitur. Purpurae appellatione etiam subtemen factum contineri nemo dubitat : lana tinguendae purpurae causa destinata non continebitur.

Je pense que sous le nom de pourpre on doit comprendre toute espèce de pourpre. Cependant l'écarlate n'y sera pas comprise. On comprendra aussi sous ce nom l'orseille et le *ianthinum*.

Personne ne doute que sous le nom de pourpre, on ne comprenne aussi le tissage. On ne comprendra pas sous le nom de pourpre la laine qui était destinée à être teinte en pourpre.

Traduction revue.

Digeste, XXXII, 78, 5 (Paulus)

Coccum quod proprio nomine appellatur quin versicoloribus cederet, nemo dubitavit. Quin minus porro coracinum aut hysginum aut melinum suo nomine quam coccum purpurave designatur ?

Il n'y a pas de doute que l'écarlate, qui a un nom propre, ne fasse partie des laines pourpres ; Est-ce que le noir de corbeau, l'hysgine ou le melinum ne sont que des différentes espèces de teinture d'écarlate ou de pourpre ?

Traduction revue.

Digeste, XXXII, 91, 2 (Papinianus)

Pater filio tabernam purpurariam cum servis institoribus et purpuris, quae in diem mortis eius ibi fuerunt, legavit. Neque pretia purpurae condita neque debita neque reliqua legato contineri placuit.

Le père légua à son fils la boutique de pourpre avec les gérants esclaves et les pourpres qui s'y trouvaient le jour de sa mort. Et on décida que ni l'argent monnayé de la pourpre, ni les dettes, ni les arrérages ne soient compris dans ce legs.

Traduction revue.

Digeste, XXXII, 58 (Ulpianus)

Cum uxori suae quis ea, quae eius causa parata sunt, legasset, dehinc vivus purpuras comparasset in provincia necdum tamen advexisset, rescriptum est ad mulierem purpuras pertinere.

Un mari a légué à sa femme les effets destinés à son usage ; ensuite il a acheté dans une province de la pourpre pour sa femme, et est mort sans les lui avoir apportées. Il a été décidé que ces étoffes appartenaient à la femme.

Traduction revue.

Digeste, XXXIV, 2, 19, 5 (Marcianus, extrait)

Quod ad speciem argenti iunctum est, quemadmodum clavi aurei et purpurae pars sunt vestimentorum. Idem pomponius libris epistularum, etsi non sunt clavi vestimentis consuti, tamen veste legata contineri.

Mais dans l'autre cas, ce qui a été associé à l'argent pour embellir l'objet fait partie du legs, puisqu'il reste essentiellement constitué d'argent, de même que les bandes d'or et de pourpre font partie des vêtements. Pomponius selon les recueils de lettres, considère que même si les bandes ne sont pas cousues, elles font partie du legs de l'habillement.

Digeste, XXXIV, 2, 4 (Paulus)

Cum quidam libertum suum in asiam misisset ad purpuras emendas et testamento uxori suae lanam purpuream legasset, pertinere ad eam, si quam purpuram vivo eo libertus emisset, servius respondit.

Un testateur qui avait envoyé son affranchi en Asie pour acheter des étoffes de pourpre, a légué à sa femme de la laine pourpre. Servius a répondu que les étoffes achetées appartenaient à la femme, si l'affranchi les avait achetées avant la mort du testateur.

Digeste, XXXIX, 4, 16, 7 (Marcianus)

Species pertinentes ad vectigal : cinnamomum : (…) pelles babylonicae (…) purpura, item (…), fucus, capilli indici.

Voici les marchandises sujettes à l'impôt : la cannelle, (suit toute une liste de plantes aromatiques et de parfums) les fourrures de Babylone, (suit toute une liste de tissus et de pierres précieuses) la pourpre, (…), le *fucus*, les cheveux des Indes.

Notitia Dignitatum

Le passage ci-dessous est extrait de *Notitia Digninatum*, éd. O. Seek, Frankfort, 1962.

La *Notitia Dignitatum* est datée, selon A. Chastagnol, *Évolution politique sociale et économique du monde romain*, Paris 1994, p. 34, de la première décennie du V^e^ s. p.C.

In Partibus Occidentis
Dans la partie occidentale

XI. Insignia viri illustris comitis sacrarum largitionum.

Procuratores bafiorum :
Les procurateurs des ateliers producteurs de pourpre :

Notitia Dignitatum, XI, 65-73 :
65 Procurator bafii Tarentini, Calabriae.
65 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Tarentin, de Calabre.

66 Procurator bafii Salonitani, Dalmatiae.
66 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Salone, de Dalmatie.

67 Procurator bafii Cissensis, Venetiae et Histriae.
67 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Cissa, de Vénétie et d'Histrie.

68 Procurator bafii Syracusani, Siciliae.

68 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Syracusain, de Sicile.

69 Procurator bafiorum omnium per Africam.
69 Procurateur de tous les ateliers producteurs de pourpre pour l'Afrique.

70 Procurator bafii Girbitani, provinciae Tripolitanae.
70 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre de Girba, de la province de Tripolitaine.

71 Procurator bafii insularum Balearum, in Hispania.
71 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre des îles Baléares, en Espagne.

72 Procurator bafii Telonensis, Galliarum.
72 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Toulonnais, des Gaules.

73 Procurator bafii Narbonensis.
73 Procurateur de l'atelier producteur de pourpre Narbonnais.

Les sources iconographiques

Stèle de C. Pupius Amicus

Localisation

Museo Nazionale di antichità à Parme.

Cette stèle se trouvait dans une église de Corlono jusqu'au XVIII[e] siècle. Elle a été découpée en trois parties. Elle fut transférée au Museo Nazionale di antichità de Parme au XIX[e] siècle.

Description générale

Le buste d'un homme drapé d'une toge plissée se trouve dans une niche quadrangulaire ornée d'une décoration végétale à candélabres. Cette niche est surmontée d'un tympan orné d'une tête de gorgone et de feuilles de lierre. On note la présence de fractures dans l'acrotère.

Le nom du *purpurarius* et celui de son métier sont inscrits au-dessus de la niche ; le reste de l'épitaphe se trouve sur la partie inférieure de la stèle. Au-dessous du buste sont représentés les différents instruments symbolisant le métier de *purpurarius*.

Dimensions :

– Hauteur : 2,28 m
– Largeur : 0,80 m
– Épaisseur : 0,24 m

Inscription

CIL, XI, 1069a

(Susini, G. (1965) : *Le collezioni epigrafiche parmensi, Parma, Museo Nazionale di antichità*, Parme, p. 30, tav. XC)

C(aius) Pupius C(aii) l(ibertus) Amicus / purpurarius / vivos fecit / sibi et suis / in f(ronte) p(edes) XII in a(gro) p(edes) XX

Caius Pupius Amicus, affranchi de Caius, purpuraire. Il a fait cela de son vivant pour lui et les siens. (Aire funéraire) de face 12 pieds, en profondeur 20 pieds.

Datation : Cette inscription est antérieure aux années 70 p.C., vu le texte qui est sobre, au nominatif, sans allusion aux dieux Mânes, avec la mention *in fr. in a* et le type de stèle qui entre dans une série nord-adriatique.

Description des objets figurés sur la stèle

Le premier instrument à gauche pourrait représenter une *regula*, c'est-à-dire une règle pliante correspondant à l'unité de mesure linéaire romaine d'un pied (29,65 cm). Dans la réalité, cet instrument de mesure avait des graduations que le sculpteur n'a pas reproduites ici, sans doute par souci de simplification. La *regula* représentée sur la stèle comportait, en outre, semble-t-il, un troisième bras ou plutôt la lame qui permettait de couper les fils. À droite de cette *regula*, se trouve une bouteille de forme globulaire avec un col long et évasé à l'ouverture. Au centre en haut, figure une balance romaine : celle-ci comporte deux plateaux dont celui de droite est mutilé et un poids visible sur la partie droite du bras. En dessous du plateau gauche de la balance, est reproduit un flacon à pied de forme étroite et fermé par un bouchon. À droite de ce flacon ainsi qu'en haut à droite du champ iconographique, on distingue deux lots d'écheveaux de laine munis d'anneaux de préhension. En bas à droite, figure une bouteille légèrement piriforme, à col étroit, plus petite que la bouteille globulaire.

Stèle funéraire de M. Satellius Marcellus

Localisation

Dans la localité de Santa Sofia Mevaniola. La partie supérieure de la stèle est conservée dans un mur du pronaos de l'église paroissiale de San Martino, à droite de la porte.

Description générale

Stèle en calcaire blanc. La partie supérieure de la stèle est constituée d'une niche dans laquelle sont représentés deux personnages. Autour de cette dernière sont sculptés des objets symbolisant les activités de Marcus Satellius Marcellus. La partie inférieure de la stèle comporte l'inscription.

L'état de corrosion avancé des visages ne permet pas une étude stylistique. Le personnage de gauche, un homme, est en demi profil. Le personnage de droite, une femme, est représenté de face.

Dimensions

– Hauteur : 0,67 m
– Largeur : 0,62 m
– Hauteur de la niche : 0,33 m
– Profondeur de la niche : 0,125 m

Inscription

CIL, XI, 6604 = *Suppl. It.* 11, 100

(Susini, G. (1959) : "Fonti Mevaniolensi, scrittori, itinerari, iscrizioni, toponimi", *StudRomagn*, 10, 30-32)

M(arcus) Satellius Q(uinti) [f(ilius)] / Stel(latina tribu) Marcellus [pu] / rpurarius sex

vi[r] / sibei et Muronia[e / …] / l(ibertae) Primae viv(o)s fec(it)

Marcus Satellius Marcellus, fils de Quintus, de la tribu Stellatina, purpuraire, sevir, a fait cela de son vivant pour lui et pour Muronia Prima, affranchie de […].

Datation : époque d'Auguste d'après la forme des lettres[39]. La coiffure de Muronia Prima peut être également datée de la fin de la République et du début de l'Empire. Elle ressemble à celle que porte par exemple l'impératrice Livie.

Description des outils figurés sur la stèle

Sur les côtés gauche et droit de la niche sont représentés les faisceaux, symboles du sévirat qu'a exercé Marcus Satellius Marcellus. Juste au-dessus des faisceaux de gauche sont visibles les instruments qui symbolisent son métier de *purpurarius*. Nous pouvons distinguer une balance avec deux petits plateaux dont celui de gauche est à peine visible. Le plateau de droite est relié au bras de la balance par trois cordes ou chaînettes. À gauche de ce plateau on peut distinguer un poids également attaché au bras de la balance ainsi qu'une bouteille de forme globulaire fermée par un bouchon. À gauche de cette bouteille a été sculpté un objet dont la forme, indéfinissable, ne peut donner lieu à une interprétation.

39 Susini 1959, 32.

Catalogue des techniques

Ce catalogue des techniques rassemble les sources textuelles les plus importantes que nous avons exploitées pour mener à bien notre travail. Nous les avons classées par thème, en suivant les différents sujets qui ont été traités dans notre synthèse. Le premier thème concerne les coquillages, leur écosystème ainsi que leur pêche. Le deuxième thème rassemble les textes décrivant la fabrication de la teinture, et le troisième thème évoque les principaux résultats obtenus par les teinturiers, c'est-à-dire le chatoiement et les différentes couleurs. Le quatrième thème traite de la longévité de la couleur pourpre qui ne passait pas au fil des années et enfin le cinquième thème aborde les produits dérivés de la pourpre qui sont le *purpurissum* et l'*ostrum*.

Les coquillages à pourpre : description, pêche et traitement

Les naturalistes tels qu'Aristote et Pline ont décrit avec beaucoup de précision les coquillages fournissant la teinture. Nous possédons ainsi des exposés très minutieux sur leur comportement, leur anatomie, la façon dont ils se reproduisent et leurs lieux d'habitation.

Présentation des différents coquillages à pourpre

Vitr., *De arch.*, 7.13

Incipiam nunc de ostro dicere, quod et carissimam et excellentissimam habet praeter hos colores aspectus suauitatem. Id autem excipitur e conchylio marino e quo purpura inficitur, cuius non minores sunt quam ceterarum <rerum> naturae considerantibus admirationes, quod habet non in omnibus locis quibus nascitur unius generis colorem, sed solis cursu naturaliter temperatur.

Je vais maintenant parler de l'*ostrum*, dont l'aspect flatteur est si apprécié et surpasse tellement celui des couleurs dont il est question ici. Cette couleur se tire du coquillage de mer grâce auquel on obtient, par teinture, les étoffes de pourpre ; et entre tous les phénomènes de la nature, elle a de quoi éveiller tout particulièrement la curiosité des observateurs attentifs, parce qu'elle n'a pas dans tous les lieux où elle est produite une seule variété de teinte, mais est nuancée naturellement selon la course du soleil.

Plin., *HN*, 9.129

Quod si hactenus transcurrat expositio, fraudatam profecto se luxuria credat nosque indiligentiae damnet. Quam ob rem persequemur etiam officinas, ut, tamquam in uictu frugum noscitur ratio, sic omnes qui istis gaudent <in> praemio uitae suae calleant. Concharum ad purpuras et conchylia – eadem enim est materia, sed distat temperamento – duo sunt genera : bucinum minor concha ad similitudinem eius qua bucini sonus editur – unde et causa nomini –, rotunditate oris in margine incisa ; alterum purpura uocatur canaliculato procurrente rostro et canaliculi latere introrsus tubulato, qua proseratur lingua. Praeterea clauatum est ad turbinem usque aculeis in orbem septenis fere, qui non sunt bucino, sed utrisque orbes totidem quot habeant annos. Bucinum non nisi petris adhaeret circaque scopulos legitur.

Si nous nous arrêtions ici pour passer à un autre sujet, le luxe assurément se croirait lésé et nous taxerait de négligence ; aussi nous pousserons jusqu'aux ateliers ; de même qu'en matière d'alimentation on apprend à connaître la culture des céréales, tous ceux qui aiment ces raffinements pourront ainsi connaître à fond ce qui donne du prix à leur existence. Il y a deux sortes de coquillages qui fournissent la pourpre et les couleurs conchyliennes (la matière première est la même, mais la différence vient du mélange) : le plus petit est le buccin, ressemblant à l'instrument qui émet un son de trompe, d'où son nom ; son ouverture est arrondie est échancrée sur le bord ; l'autre se nomme pourpre ; son bec s'allonge, orné de cannelures, et la paroi porte intérieurement un canal, pour laisser passer la langue. En outre, la coquille est hérissée d'aiguilles jusqu'à la pointe de la spire ; il y en a ordinairement sept, disposées en rond ; le buccin n'en a point ; mais l'un et l'autre ont autant de spirales que d'années. Le buccin ne se trouve que collé aux pierres, et on le cueille autour des rochers.

Plin., *HN*, 9.131-132

Purpurae nomine alio pelagiae uocantur. Earum genera plura pabulo et solo discreta : lutense putri limo et algense enutritum alga, uilissimum utrumque ; melius taeniense in taeniis maris collectum, hoc quoque tamen etiamnum leuius atque dilutius ; calculense appellatur a calculo <in> mari, mire aptum conchyliis, et longe optimum purpuris dialutense, id est uario soli genera pastum. Capiuntur autem purpurae paruulis rarisque textu ueluti nassis in alto iactis. Inest his esca, clusiles mordacesque conchae, ceu mitulos uidemus. Has semineces, sed redditas mari auido hiatu reuiuescentes, appetunt purpurae porrectisque linguis infestant. At illae aculeo exstimulatae claudunt sese conprimuntque mordentia. Ita pendentes auiditate sua purpurae tolluntur.

Les pourpres s'appellent, d'un autre nom, pélagiens. Il y en a de plusieurs variétés, qui se distinguent par l'alimentation et l'habitat : le pourpre de vase, qui se nourrit de limon corrompu, et le pourpre d'algue, qui se nourrit d'algue ; ce sont les moins estimés ; on préfère le pourpre de roche, qu'on recueille sur les bancs rocheux de la mer ; cependant il donne aussi une teinture trop légère et trop claire ; le pourpre de gravier doit son nom au gravier marin ; il convient admirablement à la fabrication des couleurs conchyliennes ; pour la teinture en pourpre, le meilleur de beaucoup est le pourpre dialutensis, c'est-à-dire nourri sur fonds variés. On prend les pourpres en jetant au large des espèces de nasses minuscules et tissées peu serré ; dedans, comme appât, des coquillages qui pincent en se fermant, comme nous voyons faire aux moules ; ces coquillages à demi-morts, une fois remis à la mer, s'ouvrent avidement et reprennent vie ; les pourpres désirent s'en nourrir et

allongeant leur langue les attaquent ; mais les autres, à ce coup d'aiguillon pointu, se ferment et serrent ce qui les mord ; ainsi accrochés, les pourpres, victimes de leur gourmandise, sont enlevés.

Plin., *HN*, 5.12

Equidem minus miror inconperta quaedam esse equestris ordinis uiris, iam uero et senatum inde intrantibus, quam luxuriae, cuius efficacissima uis sentitur atque maxima, cum ebori, citro siluae exquirantur, omnes scopuli Gaetuli muricibus, purpuris.

Assurément, je m'étonne moins qu'il y ait certaines lacunes dans l'information de personnages de l'ordre équestre, quand bien même par la suite ils entrent au Sénat, que d'en constater dans l'univers du luxe dont la puissance se fait sentir dans toute son efficacité et dans sa plénitude, puisqu'on prospecte les forêts pour en tirer l'ivoire, le thuya, et tous les rochers de Gétulie pour les *murex*, les pourpres.

Reproduction et anatomie des coquillages à pourpre

La reproduction

Arist., *Hist. an.*, 5.12.544a

Γίνονται δὲ καὶ αἱ πορφύραι περὶ τὸ ἔαρ, καὶ οἱ κήρυκες λήγοντος τοῦ χειμῶνος.

Les *murex* naissent également vers le printemps, et les buccins à la fin de l'hiver.

Arist., *Hist. an.*, 5.12.546b – 547a

Αἱ μὲν οὖν πορφύραι τοῦ ἔαρος συναθροιζόμεναι εἰς ταὐτὸ ποιοῦσι τὴν καλουμένην μελίκηραν. Τοῦτο δ´ ἐστὶν οἷον κηρίον, πλὴν οὐχ οὕτω γλαφυρόν, ἀλλ´ ὥσπερ ἂν εἰ ἐκ λεπυρίων ἐρεβίνθων λευκῶν πολλὰ συμπαγείη. Οὐκ ἔχει δ´ ἀνεῳγμένον πόρον οὐδὲν τούτων, οὐδὲ γίνονται ἐκ τούτων αἱ πορφύραι, ἀλλὰ φύονται καὶ αὗται καὶ τἆλλα τὰ ὀστρακόδερμα ἐξ ἰλύος καὶ συσσήψεως.

Pour ce qui est des *murex*, ils se rassemblent en un même lieu au printemps et ils y font ce qu'on appelle leur cire. C'est une espèce de rayon de miel, avec cette différence qu'elle n'est pas aussi lisse, mais qu'on dirait un agrégat de cosse de pois blancs. Aucune de ces cosses n'a d'ouverture, et ce n'est pas de là que naissent les *murex* : ils se forment, comme les autres testacés, de la vase en putréfaction.

Arist., *Hist. an.*, 5.12.546b – 547a

Ἐὰν δὲ πρὶν ἐκτεκεῖν ἁλῶσιν, ἐνίοτε ἐν ταῖς φορμίσιν οὐχ ὅπου ἔτυχεν ἐκτίκτουσιν, ἀλλ´ εἰς ταὐτὸ ἰοῦσαι, ὥσπερ καὶ ἐν τῇ θαλάττῃ, καὶ διὰ τὴν στενοχωρίαν γίνονται οἱονεὶ βότρυς.

Si l'on prend les *murex* avant qu'ils n'aient produit leur cire, il arrive parfois qu'ils la font dans les corbeilles, non pas n'importe où, mais en se réunissant au même endroit, comme s'ils étaient dans la mer, et, en raison de l'espace étroit dont ils disposent, il se forme comme une grappe de raisin.

Plin., *HN*, 9.124-141

Congregantur uerno tempore nutuoque attritu lentorem cuiusdam cerae saliuant.

Ils s'assemblent au printemps, et, se frottant les uns contre les autres, ils secrètent une espèce de cire visqueuse.

Description anatomique

Arist., *Hist. an.*, 4.7.532a

Ἔχει δ´ ὀφθαλμοὺς μὲν ἅπαντα, ἄλλο δ´ αἰσθητήριον οὐδὲν φανερόν, πλὴν ἔνια οἷον γλῶτταν (ἣν καὶ τὰ ὀστρακόδερμα ἔχει πάντα), ᾗ καὶ γεύεται καὶ εἰς αὐτὸ τὴν τροφὴν ἀνασπᾷ. Τοῦτο δὲ τοῖς μὲν μαλακόν ἐστι, τοῖς δ´ ἔχει ἰσχὺν πολλήν, ὥσπερ ταῖς πορφύραις.

Tous sans exception ont des yeux. On ne leur voit aucun organe sensoriel sauf, chez quelques uns, une espèce de langue, que possèdent également tous les testacés, et qui leur sert à goûter et à aspirer la nourriture. Cet organe est mou chez les uns, fort et volumineux chez les autres, comme il l'est chez les *murex*.

Arist., *Hist. an.*, 4.527b

Τὰ μὲν γὰρ αὐτῶν οὐκ ἔχει σάρκα οὐδεμίαν, οἷον ἐχῖνος, τὰ δ´ ἔχει μέν, ἐντὸς δ´ ἔχει τὴν σάρκα ἀφανῆ πᾶσαν πλὴν τῆς κεφαλῆς, οἷον οἵ τε χερσαῖοι κοχλίαι καὶ τὰ καλούμενα ὑπό τινων κοκάλια καὶ τῶν ἐν τῇ θαλάττῃ αἵ τε πορφύραι καὶ οἱ κήρυκες καὶ ὁ κόχλος καὶ τἆλλα τὰ στρομβώδη.

En effet, certains n'ont pas de chair du tout, comme l'oursin ; d'autres en ont, mais cette chair est interne et tout entière invisible à l'exception de la tête, par exemple les escargots ou ceux que certains appellent cagouilles, et dans la mer les murex, les buccins, la littorine et le reste des turbinés.

Arist., *Hist. an.*, 4.528b

Ἔχουσι δὲ καὶ προβοσκίδας, ὥσπερ καὶ αἱ μυῖαι· τοῦτο δ´ ἐστὶ [30] γλωττοειδές. Ἔχουσι δὲ καὶ οἱ κήρυκες τοῦτο καὶ αἱ πορφύραι στιφρόν, καὶ ὥσπερ οἱ μύωπες καὶ οἱ οἶστροι τὰ δέρματα διατρυπῶσι τῶν τετραπόδων, ἔτι τὴν ἰσχὺν τοῦτ´ ἔστι σφοδρότερον· τῶν γὰρ δελεάτων τὰ ὄστρακα διατρυπῶσιν.

Chez les buccins et les murex cet organe est ferme et, comparé à celui des taons et des œstres qui percent la peau des quadrupèdes, sa force est la plus grande possible : en effet, ces animaux perforent les écailles des coquillages avec lesquels on les amorce.

Arist., *Hist. an.*, 4.4.530a

Πρόσφυσιν δ´ οὐκ ἔχει πρὸς τὰ ὄστρακα ὥσπερ αἱ πορφύραι καὶ οἱ κήρυκες, ἀλλ´ εὐαπόλυτόν ἐστιν.

L'animal n'est pas soudé à sa coquille comme les murex et les buccins, et peut s'en libérer.

Arist., *Hist. an.*, 5.15.547a

τούτων δ´ ἐστὶν ἡ σύμφυσις πυκνή, τὸ δὲ χρῶμα ἰδεῖν ὥσπερ ὑμὴν λευκός, ὃν ἀφαιροῦσιν· θλιβόμενος δὲ βάπτει καὶ ἀνθίζει τὴν χεῖρα. Διατείνει δ´ αὐτὴν οἷον φλέψ· τοῦτο δὲ δοκεῖ εἶναι τὸ ἄνθος. Ἡ δ´ ἄλλη φύσις οἷον στυπτηρία.

Cet intervalle (la glande) est un tissu compact dont la couleur rappelle celle d'une membrane blanche, et c'est cette partie qu'on extirpe : une fois pressée, elle teint et colore la main. Elle est traversée par une espèce de veine, et c'est là ce qui semble constituer la fleur : le reste du tissu a le même rôle que l'alun.

Arist., *Hist. an.*, 8.20.602b

Τῶν δ´ ὀστρακοδέρμων συμφέρει τοῖς ἄλλοις τὰ ἔπομβρα ἔτη, πλὴν ταῖς πορφύραις. Σημεῖον δέ· ὅταν γὰρ τεθῇ οὗ ποταμὸς ἐξερεύγεται, καὶ γεύσωνται τοῦ ὕδατος, ἀποθνήσκουσιν αὐθημερόν.

Les années très pluvieuses conviennent à tous les testacés sauf aux *murex*. En voici la preuve : si l'on place des *murex* à l'embouchure d'un fleuve et qu'ils goûtent à l'eau, ils meurent le jour même.

Arist., *Hist. an.*, 8.20.602b

Καὶ ζῇ δ´ ἡ πορφύρα, ὅταν θηρευθῇ, περὶ ἡμέρας πεντήκοντα.

Et pourtant le *murex*, une fois pêché, vit environ cinquante jours.

Plin., *HN*, 9.125-128

Purpurae florem illum tinguendis expetitum uestibus in mediis habent faucibus. *Liquoris hic minimi est candida uena, unde pretiosus ille bibitur nigrantis rosae colore sublucens ; reliquom corpus sterile*.

Les pourpres ont, au milieu du gosier, la fleur fameuse, recherchée pour la teinture des étoffes. Là se trouve une veine blanche contenant une gouttelette ; c'est de là qu'on extrait le précieux liquide, teinté de rose foncé ; le reste du corps n'en produit pas.

Plin., *HN*, 9.128

Lingua purpurae longitudine digitali, qua pascitur perforando reliqua conchylia ; tanta duritia aculeo est. Aquae dulcedine necantur et sicubi flumen inmergitur ; alioqui captae et diebus quinquagenis uiuont saliua sua. Conchae omnes celerrime crescunt, praecipue purpurae : anno magnitudinum implent.

Le pourpre a une langue d'un doigt de longueur, qui lui permet de se nourrir en perforant les autres coquillages, si dure est sa pointe. Il périt dans l'eau douce, ainsi qu'à l'embouchure des fleuves ; autrement les pourpres, après avoir été pêchés, vivent jusqu'à cinquante jours dans leur eau. Tous les coquillages croissent très vite, en particulier les pourpres ; en un an ils atteignent leur plein développement.

Plin., *HN*, 9.128

Alioqui captae et diebus quinquagenis uiuont saliua sua.

Les pourpres, après avoir été pêchés, vivent jusqu'à cinquante jours dans leur salive.

La pêche des *murex*

Arist., *Hist. an.*, 4.8.535a

Τὰ δ´ ὀστρακόδερμα ὄσφρησιν μὲν καὶ γεῦσιν ἔχει, φανερὸν δ´ ἐκ τῶν δελεασμῶν, οἷον ἐπὶ τῆς πορφύρας· (…) Καὶ τῶν χυμῶν δ´ ὅτι αἴσθησιν ἔχει, φανερὸν ἐκ τῶν αὐτῶν· πρὸς ἃ γὰρ διὰ τὰς ὀσμὰς προσέρχεται κρίναντα, τούτων χαίρει καὶ τοῖς χυμοῖς ἕκαστα. Ἔτι δ´ ὅσα ἔχει στόμα, χαίρει καὶ λυπεῖται τῇ τῶν χυμῶν ἅψει.

Les testacés ont l'odorat et le goût, et l'emploi d'appâts le prouve, comme dans le cas du *murex* (…) Les testacés perçoivent aussi les saveurs, les mêmes faits le montrent : en effet, si chacun se dirige vers ce qu'il reconnaît à son odeur, c'est aussi parce que la saveur lui plaît. De plus tous les animaux qui ont une bouche éprouvent des

impressions agréables ou désagréables par le contact des saveurs.

Arist., *Hist. an.*, 4.8.535a

Τὰ δ΄ ὀστρακόδερμα ὄσφρησιν μὲν καὶ γεῦσιν ἔχει, φανερὸν δ΄ ἐκ τῶν δελεασμῶν, οἷον ἐπὶ τῆς πορφύρας·

S'il (le *murex*) s'approche d'un appât de ce genre, c'est qu'il le sent de loin.

Arist., *Hist. an.*, 5.15.547a

Σπουδάζουσι δὲ ζώσας κόπτειν· ἐὰν γὰρ πρότερον ἀποθάνῃ, συνεξεμεῖ τὸ ἄνθος· διὸ καὶ φυλάττουσιν ἐν τοῖς κύρτοις, ἕως ἂν ἀθροίσωσι καὶ σχολάσωσιν. Οἱ μὲν οὖν ἀρχαῖοι πρὸς τοῖς δελέασιν οὐ καθίεσαν οὐδὲ προσῆπτον τοὺς κύρτους, ὥστε συνέβαινεν ἀνεσπασμένην ἤδη πολλάκις ἀποπίπτειν· οἱ δὲ νῦν προσάπτουσιν, ὅπως ἐὰν ἀποπέσῃ, μὴ ἀπολλύηται. Μάλιστα δ΄ ἀποπίπτει, ἐὰν πλήρης ᾖ· κενῆς δ΄ οὔσης καὶ ἀποσπάσαι χαλεπόν. Ταῦτα μὲν οὖν τὰ συμβαίνοντα ἴδια περὶ τὰς πορφύρας ἐστίν.

On s'empresse de les broyer tant qu'ils sont en vie : car s'ils crèvent avant, ils rejettent leur fleur en expirant. Et c'est pourquoi on les garde dans les nasses jusqu'à ce qu'on en ait beaucoup et qu'on ait le loisir de les traiter. Autrement on ne plaçait pas de nasses sous les appâts, on n'en attachait pas autour, aussi arrivait-il que le murex déjà tiré de l'eau y retombât souvent ; de nos jours on attache des nasses, pour que le murex ne soit pas perdu s'il retombe. Il retombe surtout s'il est repu ; au contraire s'il a l'estomac vide, il est difficile même de le détacher de l'appât. Telles sont les particularités qui caractérisent les *murex*.

Plin., *HN*, 9.133

Capi eas post canis ortum aut ante uernum tempus utilissimum, quoniam, cum cerificauere, fluxos habent sucos.

L'époque la plus favorable à la pêche des pourpres est celle qui suit le lever de la canicule ou celle qui précède la saison printanière, car, lorsqu'ils ont jeté leur viscosité, leur suc est trop fluide.

Plin., *HN*, 9.132

Capiuntur autem purpurae paruulis rarisque textu ueluti nassis in alto iactis. Inest his esca, clusiles mordacesque conchae, ceu mitulos uidemus. Has semineces, sed redditas mari auido hiatu reuiuescentes, appetunt purpurae porrectisque linguis infestant. At illae aculeo exstimulatae claudunt sese conprimuntque mordentia. Ita pendentes auiditate sua purpurae tolluntur.

On prend les pourpres en jetant au large des espèces de nasses minuscules et tissées peu serré ; dedans, comme appât, des coquillages qui pincent en se fermant, comme nous voyons faire aux moules ; ces coquillages à demi-morts, une fois remis à la mer, s'ouvrent avidement et reprennent vie ; les pourpres désirent s'en nourrir et allongeant leur langue les attaquent ; mais les autres, à ce coup d'aiguillon pointu, se ferment et serrent ce qui les mord ; ainsi accrochés, les pourpres, victimes de leur gourmandise, sont enlevés.

Plin., *HN*, 10.2.195

Purpurae quoque faetidis capiuntur.

On prend aussi les pourpres avec des amorces fétides.

Ael., *NA*, 15.10

᾽Η πορφύρα λίχνον ἐστὶν ἰσχυρῶς, καί ἔχει γλῶτταν προμηκεστέραν, καὶ διείρει διὰ παντὸς οὗπερ ἄν καὶ δύνηται, καὶ διὰ ταύτης ἕλκει ὅσα ἐσθίει, καὶ διὰ ταύτης δὲ ἁλίσκεται, καὶ ὁ τρόπος τῆς θήρας ἐκεῖ νός ἐστι. Διαπλέκεται κυρτὶς μικρὰ μέν, πυκνὴ δέ· καὶ ἐντὸς ἔχει στρόμβον, καὶ διεῖρται οὐτος ἐν τῇ κυρτίδι μέσῃ. ἀγώνισμα οὖν τῇ πορφύρᾳ διατεῖναι τὴν γλῶττάν ἐστι καὶ ἐφικέσθαι αὐτοῦ· καὶ ἀνάγκη πᾶσαν αὐτὴν προβάλλειν, εἰ μέλλοι μὴ ἁμαρτησεσθαι ὅ γλίχεται. Καὶ ἐμβαλοῦσα τὴν γλῶτταν ἐκμυζᾷ,

Εἶ τα διᾠδησε ναὐτῇ ἡ γλῶττα ὑπὸ πλησμονῆς, ἐξελκύσαι ἀδύνατός ἐστιν αὖθις· μένει τοίνυν ἀλοῦσα, καὶ ὁ πορφυρεὺς αἰσθόμενος ἐθήρασε δεύτερος τὴν ὑπὸ τῆς λιχνείας προῃρημένην

Le coquillage à pourpre est extrêmement glouton et possède une langue exceptionnellement longue qu'il enfonce dans tout ce qu'il peut. Par ce moyen, il attrape et aspire tout ce qu'il mange. Et voici la façon dont on le pêche : les hommes glissent une cage, petite et profonde ; à l'intérieur, il y a un bulot, celui a été introduit dans le centre de la cage. Maintenant le coquillage à pourpre se bat pour étendre sa langue au maximum et atteindre sa proie. Et il doit en projeter toute sa longueur s'il ne veut pas rater ce qu'il désire. Ensuite, quand il a enfoncé sa langue, il aspire jusqu'à ce qu'elle soit si enflée de satiété que la créature ne peut plus l'enlever. Donc elle reste là, piégée, et le pêcheur, observant cela, attrape pour la deuxième fois ce qui a déjà été attrapé par sa propre gloutonnerie.

Le traitement des *murex*

Arist., *Hist. an.*, 5.15.547a

Τὰς μὲν οὖν μικρὰς μετὰ τῶν ὀστράκων κόπτουσιν· οὐ γὰρ ῥᾴδιον ἀφελεῖν· τῶν δὲ μειζόνων περιελόντες τὸ ὄστρακον ἀφαιροῦσι τὸ ἄνθος.

Quoi qu'il en soit, les murex de petite taille sont concassés avec leur coquille, car il n'est pas facile de les en extraire. Au contraire, pour les plus gros on enlève la coquille et l'on extirpe la fleur.

Vitr., *De arch.*, 7.3

Ea conchylia, cum sunt lecta, ferramentis circa scinduntur.

Ces coquillages, une fois qu'ils ont été recueillis, sont fendus sur leur pourtour au moyen d'outils de fer.

Plin., *HN*, 9.127

Et maioribus quidem purpuris detracta concha auferunt, minores cum testa uiuas frangunt, ita demum eum expuentes.

On l'extrait des plus grands, après avoir ôté la coquille ; on écrase les petits, vivants, avec leur coquille il faut cela pour qu'ils dégorgent leur suc.

Fabrication de la teinture pourpre

La fabrication de la pourpre est décrite uniquement chez Pline Cependant, nous disposons, dans d'autres sources textuelles, de quelques renseignements sur le matériel nécessaire à l'élaboration de cette teinture ainsi que sur le chauffage de cette dernière.

Les instruments nécessaires à l'élaboration de la pourpre

Ov., *Met.*, 6.61-69

Illic et Tyrium quae purpura sensit aenum texitur et tenues parvi discriminis umbrae, qualis ab imbre solet percussis solibus arcus inficere ingenti longum curvamine caelum, in quo diversi niteant cum mille colores, transitus ipse tamen spectantia lumina fallit : usque adeo, quod tangit, idem est ; tamen ultima distant. Illic et lentum filis inmittitur aurum et uetus in tela deducitur argumentum.

Elles emploient pour leurs tissus la pourpre, que Tyr a préparée dans ses vases de bronze, et des couleurs plus foncées, que distinguent entre elles de légères nuances ; tel est, quand les rayons du soleil sont heurtés par la pluie, l'arc dont la courbe immense se détache sur l'étendue des cieux ; il brille de mille couleurs diverses, mais le passage de l'une à l'autre échappe aux yeux du spectateur, tant elles sont identiques là où elles se touchent ; et pourtant à leurs extrémités elles sont différentes. Aux fils s'entrelace l'or flexible ; sur le tissu se déroulent des histoires des anciens temps.

Sen., *Herc. Œt.*, 658-667

(…) coniunx modico nupta marito non disposito clara monili gestat pelagi dona rubentis, nec gemmiferas detrahit aures lapis Eoa lectus in unda, nec Sidonio mollis aeno repetita bibit lana rubores, nec Maconio distinguit acu quae Phoebeis subditus Euris legit Eois Ser arboribus (…).

(…) l'épouse d'un homme de condition modeste ne porte pas un collier de perles étincelantes, présents de la mer d'Érythée, des pierreries cueillies dans les ondes de l'Orient ne pendent pas à ses oreilles, et ses mœlleux lainages ne sont pas deux fois trempés dans la cuve sidonienne pour absorber la pourpre ; elle ne rehausse pas de broderies méoniennes les étoffes, dont le Sère, exposé aux rayons de Phébus, cueille les fils sur les arbres du Levant.

Plin., *HN*, 9.133-135

(…) ac modico uapore torreri et ideo longinquae fonacis cuniculo.

(…) l'évaporation se fait par chaleur modérée ; à cet effet on utilise le tuyau d'un foyer éloigné.

Sil., *Pun.*, 6.641-642

Ostro ipse ac sonipes ostro totumque per agmen purpura Agenoreis saturata micabat aënis.

La pourpre les paraît, lui-même et son coursier, et sur toute sa troupe brillait cette teinture qui remplit les cuves d'Agénor.

Sil., *Pun.*, 16.175-176

Nec foret aut ebore aut solido qui uinceret auro Gaetulisue magis fucaret uellus aenis.

On n'aurait pu trouver personne plus riche en ivoire ou en or massif, ou en toisons qu'il faisait teindre aux cuves des Gétules.

Stat., *Silv.*, 1.2.148-151

Hic Libycus Phrygiusque silex, hic dura Laconum saxa iurent, hic flexus onyx et concolor alto uena mari rupesque nitent, quis purpura saepe Oebalis et Tyrii moderator liuet aeni.

On y trouve le marbre de Libye et de Phrygie ; on y voit verdoyer la dure pierre de Laconie ; là brille l'albâtre onduleux, la veine qui rivalise avec la couleur de la mer profonde et les roches qui souvent font pâlir d'envie la pourpre d'Oebalus et l'ouvrier qui surveille le chaudron tyrien.

Luc., *Pharsale*, 10.122-125

(…) *starta micant, Tyrio quorum pars maxima fuco cocta diu uirus non uno duxit aeno (…).*

(…) des tapis resplendissent : la plupart ont été longtemps trempés dans la pourpre de Tyr et ont passé dans plus d'une cuve pour bien absorber la drogue (…).

Les techniques de fabrication de la teinture

Vitr., *De arch.*, 7.13.3

Ea conchylia, cum sunt lecta, ferramentis circa scinduntur, e quibus plagis purpurea sanies uti lacrima profluens excussa in mortariis terendo comparatur. Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum. Id autem propter salsuginem cito fit siticulosum, nisi mel habeat circa fusum.

Ces coquillages, une fois qu'ils ont été recueillis, sont fendus sur leur pourtour au moyen d'outils de fer ; et des blessures ainsi ouvertes on fait tomber, en secouant le coquillage, une sanie pourpre qui s'écoule comme une larme ; le produit est ensuite élaboré par broyage dans des mortiers. Et du fait qu'on la tire de l'enveloppe de coquillages de mer, on a appelé *ostrum* la couleur pourpre. Celle-ci, en raison de sa teneur en sel, se dessèche rapidement, si on ne la fait baigner dans du miel.

Sen., *QNat.*, 3.12

Varietas autem non ob aliam causam fit quam quia pars coloris <a> sole est, pars a nube illa ; umor modo caeruleas lineas, modo uirides, modo purpurae similes et luteas aut igneas ducit, duobus coloribus hanc uarietatem efficientibus, remisso et intento. Sic enim et purpura eodem conchylio non in unum modum exit ; interest quamdiu macerata sit, crassius medicamentum an aquatius traxerit, saepius mersa sit et excocta au semel tincta.

La variété de nuances s'explique naturellement par le fait qu'une partie de la coloration vient du soleil et l'autre du nuage. C'est l'humidité qui y trace les bandes bleues, vertes, pourprées, d'un jaune orange ou d'un jaune de feu. Deux couleurs, l'une intense, l'autre mate, produisent donc cette diversité. La couleur n'en est point toujours la même, mais diffère suivant que l'étoffe a été macérée plus ou moins longtemps, qu'elle a été imprégnée d'une teinture plus épaisse ou plus diluée, qu'elle a été plongée et cuite à plusieurs reprises ou immergée une seule fois.

Plin., *HN*, 9.133-135

Eximitur postea uena quam diximus, cui addi salem necessarium, sextarios ferme centenas in libras ; macerari triduo iustum, quippe tanto maior uis, quanto recentior, feruere in plumbo, singulasque amphoras centenas atque quingentenas medicaminis libras aequari ac modico uapore torreri et ideo longinquae fonacis cuniculo. Ita despumatis subinde carnibus, quas adhaesisse uenis necesse est, decimo ferme die liquita cortina uellus elutriatum mergitur in experimentum et, donec spei satis fiat, uritur liquor. Rubens color nigrante deterior. Quinis lana potat horis rursusque mergitur carminata, donec omnem ebibat saniem. Bucinum per se damnatur, quoniam fucum remittit ; pelagio ad modum alligatur nimiaeque eius nigritiae dat austeritatem illam nitoremque qui quaeritur cocci. Ita permixtis uiribus alterum altero excitatur aut adstringitur. Summa medicaminum in libras… uellerum bucini ducenae et e pelagio CXI. Ita fit amethysti colos eximius ille. At Tyrius pelagio primum satiatur inmatura uiridique cortina, mox permutatur in bucino. Laus ei summa in colore sanguinis concreti, nigricans aspectu idemque suspectu refulgens, unde et Homero purpureus dicitur sanguis.

On ôte ensuite la veine, dont nous avons parlé ; il est nécessaire d'y mettre du sel, environ un setier par centaine de livres ; on laisse macérer trois jours, pas plus, car la préparation a d'autant plus de force qu'elle est plus fraîche ; on la fait chauffer dans des bassins de plomb ; pour cent amphores de liquide on compte cinq cents livres de produit ; l'évaporation se fait par chaleur modérée ; à cet effet on utilise le tuyau d'un foyer éloigné. Après avoir écumé souvent pour ôter les chairs qui adhéraient forcément aux veines, et après avoir, le dixième jour environ, filtré le contenu du bassin, on y plonge, à titre d'essai, une laine dégraissée, et, jusqu'à ce que la teinte souhaitée soit obtenue, on fait chauffer le liquide. Le rouge vif est moins prisé que le rouge foncé. La laine trempe cinq heures ; après avoir été cardée, elle subit un second bain, jusqu'à ce qu'elle soit saturée. Le buccin seul n'est pas recommandé, parce qu'il donne un rouge qui passe ; on le mêle à la pourpre pélagienne en dosant les parties, et il donne à la teinte trop sombre de la pourpre le

brillant foncé de l'écarlate qu'on recherche. En combinant ainsi les propriétés des deux produits, on réveille ou l'on s'assombrit l'un par l'autre. En tout, pour … livres de laine, deux cents livres de buccin et cent onze de pourpre. Ainsi l'on obtient l'améthyste, la couleur la plus remarquable. Pour la teinture tyrienne, on trempe d'abord dans un bain de pourpre pélagienne, alors que la cuisson est incomplète et le liquide encore cru ; ensuite on fait passer dans un bain de buccin. On l'apprécie surtout quand elle a la couleur du sang figé : foncée, vue de face ; avec reflets brillants, vue de biais ; d'où l'épithète de pourpre qu'Homère donne au sang.

Plin., *HN*, 9.138

In conchyliata ueste cetera eadem sine bucino, praeterque ius temperatur aqua et pro indiuiso humani potus excremento. Dimidia et medicamina adduntur. Sic gignitur laudatus ille pallor saturitate fraudata tantoque dilutior, quanto magis uellera esuriunt.

Pour les teintures conchyliennes même technique, mais sans buccin ; en outre le suc est additionné d'eau, et, par parties égales, d'urine humaine. On ajoute encore une demi quantité de produit. On obtient ainsi par une saturation imparfaite cette nuance pâle si vantée, et d'autant plus claire qu'on étanche moins la soif de la laine.

Plin., *HN*, 9.139-142

Non est satis abstulisse gemmae nomen amethystum ; rursum absolutum inebriatur Tyrio, ut sit ex utroque nomen inprobum simulque luxuria duplex, et cum confecere conchylia transire melius in Tyrium putant. Paenitentia hoc primum debet inuenisse, artifice mutante quod damnabat. Inde ratio nata, uotum quoque factum e uitio protentosis ingeniis, et gemina demonstrata uio luxuriae, ut color alius operiretur alio, suauior ita fieri leniorque dictus ; quin et terrena miscere coccoque tinctum Tyrio tinguere, ut fieret hysginum.

On se contente pas d'avoir pris à une gemme le nom d'améthyste ; on recolore complètement l'améthyste dans la pourpre tyrienne ; ainsi crée-t-on, en même temps qu'un nom scandaleux tiré de l'une et de l'autre, un raffinement double, et après avoir obtenu les couleurs conchyliennes, on trouve préférable de les reteindre dans la pourpre tyrienne. C'est un repentir qui doit être à l'origine de cette innovation, lorsqu'un artisan voulait retoucher l'ouvrage dont il était mécontent. D'où technique nouvelle : une malfaçon devint réussite pour des esprits curieux d'étrangetés ; et deux voies s'ouvrirent au luxe : une couleur serait chargée d'une autre ; on la trouvait ainsi plus agréable et plus douce ; bien plus on utilisa pour ces mélanges les produits de la terre, et l'on reteignit dans la pourpre tyrienne ce qu'on avait teint dans le carmin de coccus, pour obtenir l'hysgine.

Plin., *HN*, 31.110

Mirum in lacu Ascanio et quibusdam circa Chalcida fontibus summas aquas dulces esse potarique, inferiores nitrosas. – In nitro optimum quod tenuissimum, et ideo spuma melior, ad aliqua tamen sordidum, tanquam ad inficiendas purpuras tincturasque omnis. Magnus et uitro usus, qui dicetur suo loco.

Phénomène étonnant, dans le lac Ascanius et dans certaines sources des environs de Chalcis, l'eau est douce et potable à la surface, nitreuse en profondeur. – La meilleure part du nitre est la plus ténue, et pour cette raison l'écume est préférable ; cependant le nitre impur convient pour quelques usages, comme pour colorer en pourpre et pour toutes sortes de teintures.

Le chauffage de la teinture

Verg., *G.*, 3.305-307

Haec quoque non cura nobis leuiore tuendae ; nec minor usus erit, quamvius Milesia magno uellera mutentur Tyrios incocta rubores (…).

L'élevage des chèvres ne mérite pas moins notre attention que celui des brebis, et leur utilité n'est pas moindre, si cher que se vendent les toisons de Milet, après avoir été plongées dans les bains de pourpre tyrienne (…).

Pers. 2.60-68

O curuae in terris animae et caelestium inanes. Quid iuuat hoc, templis nostros immittere mores et bonas dis ex hac scelerata ducere pulpa ? Haec sibi corrupto casiam dissoluit oliuo et Calabrum coxit uitanti murice uellus, haec bacam conchae rasisse et stringere uenas feruentis massae crudo de puluere iussit (…).

Ô âmes courbées sur la terre et vides de pensées célestes, à quoi sert d'introduire nos mœurs dans les temples et de juger d'après notre chair criminelle ce qui est bon pour les dieux ? C'est elle qui, pour son usage, a dissous dans l'huile la cassie qui la gâte et qui par la cuisson a teint la laine de Calabre avec le coquillage qui la déshonore, c'est elle qui a fait gratter la perle du coquillage et couler les veines du métal de la masse brûlante du minerai brut pulvérisé.

Mart., *Epigr.*, 4.4

Quod siccae redolet palus lacunae, crudarum nebulate quod Albularum, piscinae uetus aura quod marinae, quod pressa

piger hircus in capella, lassi uardaicus quod euocatis, quod bis murice uellus inquinatum, quod ieiunia sabbatariarum, maestorum quod anhelitus reorum, quod spurcae moriens lucerna Ledae, quod ceromata faece de Sabina, quod uolpis fuga, uiperae cubile, mallem quam quod oles olere, Bassas.

L'odeur que répandent les joncs d'un marécage desséché ; celle des âcres vapeurs que dégagent les sources sulfureuses, ou des exhalaisons d'un vivier d'eau de mer corrompue ; l'odeur d'un vieux bouc qui couvre une chèvre ou du brodequin d'un vétéran recru de fatigue ou encore d'une toison deux fois plongée dans un bain de murex ; celle de l'haleine des femmes qui fêtent le sabbat par le jeûne ou de la respiration coupée de sanglots des accusés en larmes ; le relent de la lampe expirante de l'ignoble Léda ou des pommades faites avec de la lie du vin de Sabine ; la puanteur du renard en fuite ou du repaire de la vipère ; j'aimerais mieux sentir tout cela, Bassa, que ce que tu sens.

Méthodes de conservation du suc tinctorial

Vitr., *De arch.*, 7.13, 3

Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum. Id autem propter salsuginem cito fit siticulosum, nisi mel habeat circa fusum.

Et du fait qu'on la tire de l'enveloppe de coquillages de mer, on a appelé ostrum la couleur pourpre. Celle-ci, en raison de sa teneur en sel, se dessèche rapidement, si on ne la fait baigner dans du miel.

Plut., *Alex.*, 36, 1-3

Ἀλέξανδρος δὲ Σούσων κυριεύσας παρέλαβεν ἐν τοῖς βασιλείοις τετρακισμύρια τάλαντα νομίσματος, τὴν δὲ ἄλλην κατασκευὴν καὶ πολυτέλειαν ἀδιήγητον. ὅπου φασὶ καὶ πορφύρας Ἑρμιονικῆς εὑρεθῆναι τάλαντα πεντακισχίλια, συγκειμένης μὲν ἐξ ἐτῶν δέκα δεόντων διακοσίων, πρόσφατον δὲ τὸ ἄνθος ἔτι καὶ νεαρὸν ἁφυλαττούσης. αἴτιον δὲ τούτου φασὶν εἶναι τὸ τὴν βαφὴν διὰ μέλιτος γίνεσθαι τῶν ἀλουργῶν, δι' ἐλαίου δὲ λευκοῦ τῶν λευκῶν· καὶ γὰρ τούτων τὸν ἴσον χρόνον ἐχόντων τὴν λαμπρότητα καθαρὰν καὶ στίλβουσαν ὁρᾶσθαι.

S'étant rendu maître de Suse, Alexandre prit au palais royal quarante mille talents d'argent monnayé, avec un mobilier et des richesses incalculables. On dit qu'il y trouva aussi cinq mille talents de pourpre d'Hermionè, qui, bien que déposée là depuis cent quatre-vingt-dix ans, gardait encore sa couleur fraîche et vive. La cause en est, dit-on, que la teinture des étoffes de pourpre se fait avec du miel, et la teinture des étoffes blanches avec de l'huile blanche ; car ces dernières aussi, quand elles datent de la même époque, gardent leur éclat pur et brillant.

Couleurs et reflets de la pourpre

Si la pourpre marine a connu un tel succès, c'est grâce aux teinturiers qui ont su mettre en œuvre leur talent et leur expérience afin d'obtenir de nombreuses couleurs et nuances ainsi que des reflets qui étaient spécifiques à cette teinture. Nous commençons ce thème par un texte d'Aulu-Gelle qui nous fait comprendre à quel point l'étude des couleurs et la perception que chacun en a est difficile à appréhender.

Gell., *NA*, 2.26.1-23

Fauorinus philosophus cum ad M. Frontonem consularem pedibus aegrum uisum iret, uoluit me quoque ad eum secum ire. Ac deinde, cum ibi apud Frontonem plerisque uiris doctis praesentibus sermones de coloribus uocabulisque eorum agitarentur, quod multiplex colorum facies, appellationes autem incertae et exiguae forent : "Plura, inquit, sunt, Fauorinus, in sensibus oculorum quam in uerbis uocibusque colorum discrimina. Nam, ut alias eorum concinnitates omittamus, simplices isti rufus et uiridis colores singula quidem uocabula, mulas autem species differentis habent. Atque eam uocum inopiam in lingua magis Latina uideo quam in Graeca ; quippe qui 'rufus' color a rubore quidem appelatus est ; sed cum aliter rubeat ignis, aliter sanguis, aliter ostrum, aliter corcum, has singulas rufi uarietates Latina oratio singulis propriisque uocabulis non demonstrat omniaque ista significat una 'ruboris' appellatione, cum ex ipsis rebus uocabula colorum mutuatur et 'igneum' aliquid dicit et 'flamuem' et 'sanguineum' et 'croceum' et 'ostrinum' et 'aureum'. 'Russus' enim color et 'ruber' nimirum a uocabulo 'rufi' dicuntur neque proprietates eius omnes declarant, ξανθός, *autem et* ἐρυθρός *et* πυρρος *et* κιρρος *et* φοϊνιξ *habere quasdam distantias coloris rufi uidentur, uel augentes eum uel remittentes uel mixta quadam specie temperantes".*

Tum Fronto ad Fauorinum : "Non infitias, inquit, imus quin lingua Graeca, quam tu uidere elegisse, prolixior fusiorque sit quam nostra ; sed in his tamen coloribus, quibus modo dixisti, denominandis, non proinde inopes sumus ut tibi uidemur. Non enim haec sunt sola uocabula rufum colorem demonstrantia, quae tu modo dixisti, 'russus' et 'ruber', sed alia quoque haemus plura quam quae dicta abs te Graeca sunt ; 'fuluus' enim et 'flauus' et 'rubidus' et 'poeniceus' et 'rutilus' et 'luteus et 'spadix' appellationes sunt rufi coloris, aut acuentes

eum, quasi incendentes, aut cum colore uiridi miscentes aut nigro infuscantes aut uirenti sensim albo illuminantes. Nam 'poeniceus', quem tu Graece φοίνικα *dixisti, et 'rutilus' et 'spadix', poenici* συνώνυμος, *qui factus Graece noster est, exuberantiam splendoremque significant ruboris, quales sunt fructus palmae arboris non admodum sole incocti, unde spadici et poeniceo nomen est ;* σπάδικα *enim Dorici uocant auulsum e palma termitem cum fructu. 'Fuluus' autem uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere. Sic poeta uerborum diligentissimus 'fuluam' aquilam dicit et iaspidem, 'fuluos' faleros et 'fuluum' aurum et arenam 'fuluam' et 'fuluum' leonem sicque Ennius in 'Annalibus' 'aere fuluo' dixit. 'Flauus' contra uidetur e uiridi et rufo et albo concretus ; sic 'flauentes comae' et quod mirari quosdam uideo, frondes olearum a Vergilio 'flauae dicuntur, sic multo ante Pacuuius aquam 'flauam' dixit et 'fuluum' puluerem. Cuius uersus, quoniam sunt iucundissimi, libens commemini :*

Cedo tuum pedem mi, lumphis flauis fuluum ut puluerem

Manibus isdem, quibus Vlixi saepe permulsi, abluam,

Lassitudinemque minuam manuum mollitudine.

'Rubidus' autem est rufus atrior et nigrore multo inustus, 'luteus' contra rufus color est dilutior ; inde ei nomen quoque esse factum uidetur. Non igitur, inquit, mi Fauorine, species rufi coloris plures apud Graecos quam apud nos nominatur. Sed ne uiridis quidem color pluribus a uobis uocabulis dicitur, neque non potuit Vergilius, colorem equi significare uiridem uolen, 'caerulum' magis dicere equum quam 'glaucum', sed maluit uerbo uti notiore Graeco quam inusitato Latino. Nostris autem ueteribus 'caesia' dicta est, quae a Graecis γλαυκωπις, *ut Nigidius ait, de colore caeli, quasi caelia".*

Postquam haec Fronto dixit, tum Fauorinus scientiam exosculatus : "Absque te, inquit, uno forsitan, linga profecto Graeca longe anteisset, sed tu, mi Fronto, quod in uersu Homerico est, id facis :

Καί νυ κεν η παρέλασσας η άμφήριστον εθηκας.

Sed cum omnia libens audiui quae peritissime dixisti, tum maxime quod uarietatem flaui coloris enarrasti fecistique ut intellegerem uerba illa ex 'Annali' quarto decimo Ennii amoenissima, quae minime intellegebam :

Verrunt extemplo placide mare marmore flauo,

Caeruleum spumat mare conferta rate pulsum ;

non enim uidebatur 'caeruleum' mare cum 'marmore flauo' conuenire. Sed cum sit, ita ut dixisti, flauus color e uiridi et albo mixtus, pulcherrime prorsus spumas uirentis maris 'flauom marmor' appellauit".

Comme il allait voir le consulaire Marcus Fronton, malade de la goutte, le philosophe Favorinus me demanda de l'accompagner. Alors là, chez Fronton, en présence d'un grand nombre de gens très savants, comme la conversation roulait sur les couleurs et leurs noms, que l'aspect des couleurs était multiple, mais leurs dénominations imprécises et peu nombreuses, il dit : "Il y a plus de nuances dans la sensation des yeux que dans les mots et les noms de couleur. Car pour laisser de côté les accords de plusieurs couleurs, ces couleurs simples, le rouge et le vert n'ont qu'un seul nom chacune, alors qu'elles présentent beaucoup de nuances différentes. Cette pauvreté du vocabulaire est plus évidente en latin qu'en grec ; en effet le mot *rufus* désigne la couleur rouge ; mais alors que le feu a son rouge, le sang un autre, la pourpre un autre, le safran un autre, le langage latin ne distingue pas chacune de ces variétés de rouge par un mot qui lui soit particulier, il les désigne toutes de l'appellation uniforme de rouge, *rubor*, et il emprunte aux objets eux-mêmes les noms de couleurs ; il dit qu'une chose est feu, flamme, sang, safran, pourpre ou or. Car *rusus* et *ruber* dérivent du mot rufus et ne servent pas à en désigner toutes les nuances particulières ; or ξανθός, blond, έρυθρός, rouge, πυρρος, roux, κιρρος, rouge-jaune et φοϊνιξ, écarlate, paraissent indiquer certaines distinctions de couleur dans le rouge, le rendant plus ou moins intense, ou le variant par le mélange".

Fronton répondit à Favorinus : "Nous ne contestons pas que tu parais avoir choisie, soit plus abondante et plus riche que la nôtre ; mais quand il s'agit de donner un nom aux couleurs dont tu viens de parler, nous ne sommes pas aussi dépourvus que tu le crois. Les mots que tu as cités, *russus* et *ruber*, ne sont pas les seuls qui indiquent une couleur rouge ; nous en avons d'autres, plus nombreux que ne sont les grecs que tu as énumérés : *fuluus*, fauve, *flauus*, blond, *rubidus*, rouge-brun, *poeniceus*, écarlate, *rutilus*, rouge éclatant, *luteus*, orange et *spadix*, écarlate, sont des noms de la couleur rouge, qui ou bien la renforcent et l'embrasent pour ainsi dire, ou la mélangent avec la couleur verte, ou l'assombrissent de noir, ou l'éclaircissent d'un blanc ou reflets verts. Car *poenicus* que tu as prononcé φοϊνιξ, à la grecque, *rutilus* et *spadix*, synonymes de *poeniceus* ; les Doriens appellent σπάδιξ le rameau du palmier arraché avec son fruit. Quant à *fuluus*, il paraît désigner un mélange de rouge et de vert, tantôt plus vert, tantôt plus rouge. Ainsi le poète le plus attentif au choix des mots, dit l'aigle fauve ainsi que le jaspe, les bonnets fauves, l'or fauve, le sable fauve, le lion fauve ; de la même manière Ennius dans ses *Annales*, parle de l'air fauve. *Flauus* au contraire paraît formé de vert, de rouge et de blanc ; ainsi Virgile dit *flauentes comae*, cheveux blonds, et, ce qui étonne certains, je le constate, il qualifie de *flauae*, blonds, les feuillages des oliviers ; ainsi bien antérieurement, Pacuvius a dit l'eau blonde, *flaua*, et la poussière fauve, fuluus ; j'ai plaisir à

rappeler ses vers car ils sont très agréables : 'Allons, donne ton pied, que de ces mains qui tant de fois baignèrent ceux d'Ulysse, j'en lave dans les ondes blondes la poussière fauve, apaisant ta fatigue par la douceur de mes mains'. Quant à *rubidus*, c'est un rouge plus sombre et brûlé d'une abondance de noir, *luteus* au contraire est un rouge plus dilué (*dilutus*) ; de là vient le mot lui-même, semble-t-il. Non, mon cher Favorinus, dit-il, les Grecs n'ont pas plus de noms que nous pour les différentes sortes de rouge. Mais pour le vert non plus, vous n'avez plus de noms que nous, et Virgile, voulant indiquer la couleur d'un cheval vert, aurait pu le dire *caerulus* plutôt que *glaucus* ; il a préféré se servir d'un mot grec bien connu plutôt que d'un mot latin peu usité. Mais les anciens, chez nous, ont appelé *caesia* celle que les Grecs disaient γλαυκωπις : de la couleur du ciel, c'est-à-dire *caelia*, à ce que dit Nigidus".

Quand Fronton eut fini, Favorinus, après avoir couvert de louanges une science si riche et un tel raffinement dans la connaissance des mots, s'écria : "Sans toi, et toi seul, la langue grecque l'aurait emporté assurément de loin ; mais toi, cher Fronton, tu fais comme il est dit dans le vers homérique : "Ou tu l'aurais emporté, ou tu aurais rendu la victoire incertaine". J'ai entendu avec plaisir tout ce que tu as dit avec tant de compétence, mais surtout ton explication de la nuance blonde, *flauus*, et tu m'as permis de comprendre ces vers du quatorzième livre des Annales d'Ennius qui sont si agréables et que je ne comprenais pas du tout : "Soudain ils balaient paisiblement la mer de marbre blond ; agitée par la foule des nefs, la mer écume bleue" ; *caerulum mare*, mer bleue ne semblait pas s'accorder avec marbre blond, *marmor flauum*. Mais puisque, comme tu l'as dit, la couleur blonde est faite de vert et de blanc, l'expression *de marbre blond* évoque très joliment l'écume de la mer verdoyante.

Les reflets de la pourpre

Les reflets ont donné lieu à de très nombreuses descriptions et allusions de la part des auteurs latins. Nous avons tout d'abord cité les textes les plus évocateurs, à savoir ceux d'Ovide, de Sénèque et de Macrobe. Les textes suivants sont classés en fonction du verbe ou de l'adjectif employé pour évoquer ces reflets.

Les textes les plus explicites

Ov., *Met.*, 6.61-69

Illic et Tyrium quae purpura sensit aenum texitur et tenues parvi discriminis umbrae, qualis ab imbre solet percussis solibus arcus inficere ingenti longum curvamine caelum, in quo diversi niteant cum mille colores, transitus ipse tamen spectantia lumina fallit : usque adeo, quod tangit, idem est ; tamen ultima distant. Illic et lentum filis inmittitur aurum et uetus in tela deducitur argumentum.

Elles emploient pour leurs tissus la pourpre, que Tyr a préparée dans ses vases de bronze, et des couleurs plus foncées, que distinguent entre elles de légères nuances ; tel est, quand les rayons du soleil sont heurtés par la pluie, l'arc dont la courbe immense se détache sur l'étendue des cieux ; il brille de mille couleurs diverses, mais le passage de l'une à l'autre échappe aux yeux du spectateur, tant elles sont identiques là où elles se touchent ; et pourtant à leurs extrémités elles sont différentes. Aux fils s'entrelace l'or flexible ; sur le tissu se déroulent des histoires des anciens temps.

Sen., *QNat.*, 3.12

Varietas autem non ob aliam causam fit quam quia pars coloris <a> sole est, pars a nube illa ; umor modo caeruleas lineas, modo uirides, modo purpurae similes et luteas aut igneas ducit, duobus coloribus hanc uarietatem efficientibus, remisso et intento. Sic enim et purpura eodem conchylio non in unum modum exit ; interest quamdiu macerata sit, crassius medicamentum an aquatius traxerit, saepius mersa sit et excocta an semel tincta.

La variété de nuances s'explique naturellement par le fait qu'une partie de la coloration vient du soleil et l'autre du nuage. C'est l'humidité qui y trace les bandes bleues, vertes, pourprées, d'un jaune orange ou d'un jaune de feu. Deux couleurs, l'une intense, l'autre mate, produisent donc cette diversité. Il se passe en effet là quelque chose d'analogue au pourpre qu'on tire d'un même coquillage. La pourpre en effet ne sort pas de ce coquillage de la même manière selon qu'elle a été macérée plus ou moins longtemps, qu'elle a été imprégnée d'une teinture plus épaisse ou plus diluée, qu'elle a été plongée et cuite à plusieurs reprises ou immergée une seule fois.

Sen., *QNat.*, 5.12

Praeterea, cum dicitur tibi nubem sole suffectam, non dicitur tibi colorem illum inustum esse uelut duro corpori et stabili ac manenti, sed ut fluido et uago et nihil amplius quam breuem speciem recipienti. Sunt etiam quidam colores qui ex interuallo uim suam ostendunt : purpuram Tyriam, quo melior est saturiorque, eo altius oportet teneas ut fulgorem suum teneat. Non tamen ideo non habet colorem illa, quia, quae optimum habet, non quomoducumque explicatur ostendit.

En outre, quand on affirme que le nuage a été coloré par le soleil, on ne dit pas que la couleur y a été imprimée comme elle le serait dans une matière solide, immobile et durable, mais bien comme en un corps fluide, mouvant, qui ne reçoit qu'une apparence passagère. Il est certaines couleurs qui ne font leur effet qu'à distance. Pour que la pourpre de Tyr se montre avec tout son éclat, il convient de tenir l'étoffe d'autant plus haut qu'elle est de meilleure qualité et plus richement saturée. Parce que celle qui a la plus belle couleur ne la montre pas si on la déploie d'une manière quelconque, on ne peut pourtant pas dire qu'elle ne l'ait pas.

Macrob., *Sat.*, 2.4.14

Cum de Tyriae purpurae quam emi iusserat obscuritate quereretur, dicente venditore. Erige altius et suspice, his usus est salibus : quid ? Ego, ut me populus Romanus dicat bene cultum, in solario ambulaturus sum ?

Comme il se plaignait du peu d'éclat d'une pourpre de Tyr qu'il avait fait acheter, le vendeur lui dit : "lève-là contre la lumière et regarde-la de bas en haut". Il lui lança cette plaisanterie : "Et quoi ? Pour que le peuple romain dise que je suis bien habillé, je devrais me promener sur une terrasse ?"

Le chatoiement de la teinture pourpre

Nous évoquons ici les divers adjectifs ou verbes employés pour définir le chatoiement de la pourpre.

• *clara*

SHA, *Vie de Diaduménien*, 4.1

Die qua natus est pater eius purpureas, tunc forte procurator aerarii maioris, inspexit et quas claras probauit in id conclaue reduci praecepit, in quo post duas horas Diadumenus natus est.

Le jour se sa naissance, son père (qui se trouvait être alors procurateur du trésor principal) examina des vêtements de pourpre. Il fit mettre de côté ceux dont il approuva l'éclat dans la chambre même où, deux heures plus tard, naquit Diadumène.

SHA, *Alex. Sev.*, 40.6-11

Purpurae clarissimae non ad usum suum sed ad matronarum, si quae aut possent aut vellent, certe ad vendendum gravissimus exactor fuit, ita ut Alexandriana purpura hodieque dicatur, quae vulgo Probiana dicitur (…).

Il veillait scrupuleusement à ce qu'on approvisionnât en une pourpre particulièrement rutilante, non pas pour son usage personnel mais pour celui des matrones qui pouvaient ou désiraient s'en procurer, et en tout cas avec l'intention d'en vendre ; aussi aujourd'hui parle-t-on encore de "pourpre alexandrine", tandis qu'on l'appelle communément "pourpre de Probus" (…).

• *effulgere, fulgere, refulgere, praefulgere*

Lucr. 2.500-501

Iam tibi barbaricae uestes, Meliboeaque fulgens purpura Thessalico concharum infecta colore (…).

En outre, sois-en sûr, les étoffes de Barbarie, la pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens (…).

Prop. 4.3.51

Nam mihi quo Poenis tibi purpura fulgeat ostris crystallusque meas ornet aquosa manus ?

Oui, que me servirait à moi cette pourpre punique dont tu resplendis ?

Ov., *Fast.*, 1.81-82

Iamque noui praeeunt fasces, noua purpura fulget et noua conspicuum pondera sentit ebur.

Voici que des faisceaux nouveaux ouvrent la marche, une pourpre nouvelle brille, et le siège d'ivoire, qui attire tous les regards, porte un nouvel occupant.

Plin., *HN*, 9.135

At Tyrius pelagio primum satiatur inmatura uiridique cortina, mox permutatur in bucino. Laus ei summa in colore sanguinis concreti, nigricans sapectu idemque suspectu refulgens, unde et Homero purpureus dicitur sanguis.

Pour la teinture tyrienne, on trempe d'abord dans un bain de pourpre pélagienne, alors que la cuisson est incomplète et le liquide encore cru ; ensuite on fait passer dans un bain de buccin. On l'apprécie surtout quand elle a la couleur du sang figé : foncée, vue de face ; avec reflets brillants, vue de biais ; d'où l'épithète de pourpre qu'Homère donne au sang.

Sil., *Pun.*, 10.569-571

(…) fulgentia pingui murice suspirans inicit uelamina et auro intextam chlamydem ac supremo affatur honore.

En soupirant, il jette sur lui le drap chatoyant de pourpre opulente et une chlamyde brodée d'or et s'adresse à lui en un suprême hommage.

Sil., *Pun.*, 16.575-576

(…) quos postquam clamor plausus que probauit honores, germanus ducis atque effulgens Laelius ostro.

Cris et applaudissements approuvèrent ces marques d'honneurs ; puis le frère du chef, et Lélius resplendissant sous la pourpre.

Sil., *Pun.*, 17.391

Ibat Agenoreus praefulgens ductor in ostro.

Le chef agénoréen marchait en tête, splendide dans sa pourpre.

Suet., *Calig.*, 35

Ptolemaeum, de quo rettuli, et arcessitum e regno et exceptum honorifice, non alia de causa repente percussit, quam quod edente se munus ingressum spectacula conuertisse hominum oculos fulgore purpureae abollae animaduertit.

Quant à Ptolémée, dont j'ai parlé plus haut, après l'avoir fait venir de son royaume, puis accueilli avec honneur, il le fit tout à coup mettre à mort, simplement parce qu'il s'aperçut qu'en entrant dans l'amphithéâtre où lui-même donnait un spectacle, il avait attiré tous les regards par l'éclat de son manteau de pourpre.

Claud., *Carm.*, 8.645-646

Quae tali deuota t[h]oro, quae murice fulgens ibit in amplexus tanti regina mariti ?

Qui est vouée à une telle couche, quelle reine éclatante dans la pourpre se donnera aux étreintes d'un tel mari ?

• micare

Stat., *Theb.*, 4.265-266

(…) igneus ante omnis auro micat, igneus ostro.

Flamboyant d'or, flamboyant de pourpre, il surpasse tous les autres en éclat.

SHA, *Carus, Carin, Numerus*, 20.4

Legat hunc locum Iunius Messala, quem ego libere culpare audeo. Ille enim patrimonium suum scaenicis dedit, heredibus abnegavit, matris tunicam dedit mimae, lacernam patris mimo, et recte, si aviae pallio aurato atque purpureo pro syrmate tragoedus uteretur. Inscriptum est adhuc in choraulae pallio tyrianthino, quo ille velut spolio nobilitatis exultat. Messalae nomen uxoris. Iam quid lineas petitas Aegupto loquar ? Quid Tyro et Sidone tenuitate perlucidas, micantes purpura, plumandi difficultate pernobiles ?

Ce passage devrait être lu par Junius Messala, que je n'hésite pas à blâmer ouvertement. Il donna en effet son patrimoine à des acteurs et en frustra ses héritiers, offrit la tunique de sa mère à une mime, le manteau de son père à un mime. Passe encore qu'un tragédien porte, en guise de robe à traîne de scène, le vêtement d'or et de pourpre de sa grand-mère, mais on lit maintenant encore sur le manteau pourpre-violet d'un flûtiste accompagnant les chœurs, qui s'en glorifie comme si c'était un trophée pris à la noblesse, le nom de l'épouse Messala. Que dirai-je des étoffes de lin importées d'Égypte ? De celles importés de Tyr et de Sidon, si fines qu'elles en paraissent transparentes, rutilantes de pourpre, célèbres pour la difficulté qu'on a à les broder ?

• nitere

Ov., *Met.*, 10.211

Tyrio que nitentior ostro flos oritur formam que capit quam lilia, si non purpureus color his, argenteus esset in illis.

Plus brillante que la pourpre de Tyr, une fleur apparaît, qui ressemblerait au lis, si elle n'était pas pourpre et le lis argenté.

• perfusa

Ov., *Fast.*, 1.303-305

Nec leuis ambitio perfusaque gloria fuco magnarumque fames sollicitauit opum.

Ils n'ont été tentés ni par la futile ambition ni par la gloire drapée de pourpre, ni par la soif des richesses.

• perlucidus

Mart., *Epigr.*, 12.38

Hunc qui femineis noctes que dies que cathedris incedit tota notus in urbe nimis, crine nitens, niger unguento, perlucidus ostro, ore tener, levis pectore, crure glaber, uxori qui saepe tuae comes improbus haeret, non est quod timeas, Candide : non futuit.

Cet individu que nuit et jour on voit passer dans des chaises de femmes, bien connu de la ville entière, avec sa chevelure brillante, sa peau brunie par les parfums, sa

pourpre éclatante, ses traits efféminés, sa large poitrine, ses jambes épilées, qui souvent s'attache à ta femme en compagnon, inlassable, tu n'as aucun motif de la redouter, Candidus, il ne besogne pas les femmes.

• *radiare*

Apul., *Flor.*, 3.11

Quid quod et uestis textu tennuis, tactu mollis, purpura radians ?

Faut-il parler de son vêtement, finement tissé, moelleux au toucher, et où rayonne la pourpre ?

Claud., *Carm.*, 8.552-553

(…) uestis radiato murice solem conbibit, ingesto crispatur purpura uento.

(…) ton vêtement au pourprin rayonnant absorbe le soleil et sa pourpre ondule au vent qui s'y engouffre.

• ***versicolore***

Tite-Live, *Histoire romaine*, 34.1-3

Tulerat eam C. Oppius tribunus plebis Q. Fabio Ti. Sempronio consulibus, in medio adore punici belli, ne qua mulier plus semunciam auri haberet neu vestimento versicolori uteretur neu iuncto vehiculo in urbe oppidove aut propius inde mille passus nisi sacrorum causa veheretur.

Cette loi avait été proposée par le tribun de la plèbe Gaius Oppius, sous le consulat de Quintus Fabius et Tiberius Sempronius, au plus fort de la guerre punique. Elle interdisait aux femmes de posséder plus d'une demi once d'or, de porter des vêtements versicolores et d'utiliser une voiture attelée dans Rome, à l'intérieur de leur ville ou dans un rayon de quinze cents mètres, sauf à l'occasion d'une cérémonie religieuse.

Les différentes couleurs pourpres

Les couleurs obtenues étaient généralement comprises dans les gammes chromatiques du rouge et du violet. Les nuances, quant à elles, étaient multiples. Les différentes couleurs pourpres sont ici répertoriées par ordre alphabétique. Les sources textuelles concernant certaines pourpres comme par exemple celles de Sidon ou de Tyr ont déjà été évoquées dans le catalogue des centres. Nous ne reprenons donc ici, pour ces couleurs, que quelques textes écrits à différents siècles.

• ***Pourpre améthyste***

Juv. 7.134-139

Spondet enim Tyrio stlattaria purpura filo. Et tamen est illis hoc utile ; purpura uendit causidicum, uendunt amethystina ; conuenit illi et strepitu et facie maioris uiuere census, sed finem inpensae non seruat prodiga Roma.

Le tissu tyrien de sa pourpre à faire des dupes lui sert de caution. Tout cet apparat leur est utile. C'est la pourpre, ce sont les habits couleur d'améthyste qui font monter les prix d'un avocat. Il aime à mener le tapage et le train d'une fortune supérieure à celle qu'il a. Mais la prodigalité de Rome dépense sans compter !

Plin., *HN*, 9.135

Ita fit amethysti colos eximius ille. At Tyrius pelagio primum satiatur inmatura uiridique cortina, mox permutatur in bucino. Laus ei summa in colore sanguinis concreti, nigricans sapectu idemque suspectu refulgens, unde et Homero purpureus dicitur sanguis.

Ainsi l'on obtient l'améthyste, la couleur la plus remarquable. Pour la teinture tyrienne, on trempe d'abord dans un bain de pourpre pélagienne, alors que la cuisson est incomplète et le liquide encore cru ; ensuite on fait passer dans un bain de buccin. On l'apprécie surtout quand elle a la couleur du sang figé : foncée, vue de face ; avec reflets brillants, vue de biais ; d'où l'épithète de pourpre qu'Homère donne au sang.

Plin., *HN*, 9.139

Non est satis abstulisse gemmae nomen amethystum ; rursum absolutum inebriatur Tyrio, ut sit ex utroque nomen inprobum simulque luxuria duplex, et cum confecere conchylia transire melius in Tyrium putant.

On se contente pas d'avoir pris à une gemme le nom d'améthyste ; on recolore complètement l'améthyste dans la pourpre tyrienne ; ainsi crée-t-on, en même temps qu'un nom scandaleux tiré de l'une et de l'autre, un raffinement double, et après avoir obtenu les couleurs conchyliennes, on trouve préférable de les reteindre dans la pourpre tyrienne.

Plin., *HN*, 31.45-47

Hos animaduerto tris esse principales : rubentem in cocco, qui a rosis migrante gratia nonnihil trahitur suspectu et in purpuras Tyrias dibaphasque ac Laconicas ; amesthystinum, qui a uiola et

ipse in purpureum, quemque ianthinum appellauimus ; genera enim tractamus in species multas sese spargentia.

Je remarque qu'il est trois couleurs principales : le rouge de l'écarlate, empruntant l'éclat des roses, et dont les reflets tirent aussi sur la pourpre tyrienne, la pourpre à double bain et la pourpre de Laconie ; l'améthyste, qui du violet va également jusqu'au pourpre et jusqu'à la couleur que nous avons nommée ianthine – nous parlons en effet des types chromatiques offrant de multiples nuances.

Mart., *Epigr.*, 1.97.4-9

Amator ille tristium lacernarum et baeticatus atque leucophaeatus, qui coccinatos non putat uiros esse amethystinaque mulierum uocat uestes, natiua laudet, habeat et licet semper fuscos colores, galbinos habet mores.

Cet amateur, lui diras-tu, de manteaux sombres, qui ne porte que laine bétique ou drap gris, qui estime que des gens vêtus d'écarlate ne sont plus des hommes et qui appelle vêtements de femmes les étoffes améthystes, a beau vanter les teinte naturelles et ne porter que des nuances sombres, il a une moralité vert-clair.

Suet., *Ner.*, 32.4-6

Et cum interdixisset usum amethystini ac Tyrili coloris summisissetque qui nundinarum die pauculas uncias uenderet, praeclusit cunctos negotiatores. Quin etiam inter canendum animaduersam matronam in spectaculis uetitia purpura cultam demonstrasse procuratibus suis dicitur detractamque ilico non ueste modo sed et bonis exuit.

Ayant interdit l'usage des teintures améthyste et tyrienne, il chargea l'un de ses agents d'en vendre quelques onces un jour de foire, et là-dessus enferma tous les marchands. Bien plus, un jour qu'il chantait, avisant parmi les spectateurs une matrone vêtue de cette pourpre interdite, il la signala, dit-on aux intendants du fisc et la fit aussitôt dépouiller non seulement de sa robe, mais encore de ses biens.

• *Pourpre blatta*

SHA, *Heliogab.*, 33.2-3

Et praedictum eidem erat a sacerdotibus Syris biothanatum se futurum. Parauerat igitur funes blatta et serico et cocco intortos, quibus, si necesse esset laqueo, uitam finiret.

Des prêtres syriens lui avaient prédit une mort violente. Il avait donc préparé des cordons tressés avec des fils de pourpre *blatta*, de soie et d'écarlate au moyen desquels il comptait mettre fin à ses jours, s'il était forcé à mourir par strangulation.

SHA, *Aurel.*, 45.4-5

Vestem holosericam neque ipse in uestario suo habuit neque alteri utendam dedit. Et cum ab eo uxor sua peteret ut tunicopallio blatteo serico uteretur, ille respondit : "Absit ut auro fila pensentur !". Libra enim auri tunc libra serici fuit.

Il ne posséda pas lui-même de vêtements entièrement en soie dans sa garde-robe ni ne concéda à autrui d'en porter. Son épouse lui ayant demandé de se vêtir d'une tunique-manteau de soie (teint) en pourpre *blatta*, il répondit : "Fasse le ciel que des tissus ne valent leur pesant d'or !". Une livre de soie équivalait alors en effet à une livre d'or.

SHA, *Aurel.*, 46.4

Idem concessit ut blatteas matronae tunicas haberent <et> ceteras uestes, cum antea coloreas habuissent et, ut multum, oxypaederotinas.

Il permit aux matrones de posséder des tuniques et tout autre vêtement de pourpre *blatta*, alors qu'auparavant elles n'avaient eu que des vêtements de couleur et, au mieux, de nuance incarnat.

Édit du Maximum

24, 2 [*Purpurae blattae quinquaginta milibus*]	*libra una*	*

Pourpre *blatta* : 1 livre, 50 000 deniers.

• *Couleurs conchyliennes*

Plin., *HN*, 9.125

Quapropter excusata et purpurae sit insania, sed unde conchyliis pretia, quis uirus graue in fuco, color austerus in glauco et irascenti similis mari ?

Excusons dont la folie de la pourpre ; mais d'où les couleurs conchyliennes tirent-elles leur prix ? C'est une teinture malodorante, un vert sombre et semblable à la mer courroucée.

Plin., *HN*, 31.45-47

Tertius est qui proprie conchylii intellegitur, multis modis : unus in heliotropio et in aliquo exilis, plerumque saturatior ; alius in malua ad purpuram inclinans ; alius in uiola serotina conchyliorum uegestissimus.

La troisième, qui est la couleur conchylienne proprement dite, présente de nombreuses variétés : l'une est celle de l'héliotrope, parfois claire, mais généralement foncée ; une autre, celle de la mauve, et tire sur la pourpre ; une autre, celle de la violette tardive, et c'est la plus vive des couleurs conchyliennes.

Plin., *HN*, 37.204

(…) ex iis, quae terrena et maris, conchyliis, purpurae.

(…) en fait de produits à la fois terrestres et marins, aux teintures conchyliennes, à la pourpre.

• Pourpre de Gétulie

Hor., *Epist.*, 2.2.181-184

Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas, argentum, uestes Gaetulo murice tinctas sunt qui non habeant, est qui non curat habere.

Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintes avec les *murex* de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne soucie pas d'en avoir.

Plin., *HN*, 35.45

Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere.

Si l'on préfère celui (le *purpurissum*) de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec l'hysginum et la garance qui l'absorbe obligatoirement.

• Pourpre haplia

Édit du Maximum

24, 5 [*Purpurae hapliae*] *libra una* [*duodecim milibus*]
Pourpre *haplia* : 1 livre, 12 000 deniers.

• Pourpre hyacinthina

Pers.1.32

Ecce inter pocula quaerunt Romulidae saturi quid dia poemata narrent. hic aliquis, cui circum umeros hyacinthina laena est,rancidulum quiddam balba de nare locutus Phyllidas, Hypsipylas, uatum et plorabile siquid, eliquat ac tenero subplantat uerba palato.

Oui, je vois nos descendants de Romulus, bien repus, qui veulent entendre parmi les coupes de divins poèmes nouveaux ; alors un homme se lève, drapé dans un manteau couleur d'hyacinthe, il se met à réciter du nez je ne sais quoi d'un peu rance, laisse couler de ses lèvres des Phyllés et des Hypsipylès ou quelque autre ineptie larmoyante, en escamotant des mots au passage dans son palais ramolli.

• Pourpre hypoblatta

Édit du Maximum

24. 3 [*Purpurae hypoblattae*] *libra u*[*na * triginta duobus milibus*]
Pourpre *hypoblatta* : 1 livre 32 000 deniers.

• Hysginum

Plin., *HN*, 9.139-142

Non est satis abstulisse gemmae nomen amethystum ; rursum absolutum inebriatur Tyrio, ut sit ex utroque nomen inprobum simulque luxuria duplex, et cum confecere conchylia transire melius in Tyrium putant. Paenitentia hoc primum debet inuenisse, artifice mutante quod damnabat. Inde ratio nata, uotum quoque factum e uitio protentosis ingeniis, et gemina demonstrata uio luxuriae, ut color alius operiretur alio, suauior ita fieri leniorque dictus ; quin et terrena miscere coccoque tinctum Tyrio tinguere, ut fieret hysginum. Coccum Galatiae, rubens granum, ut dicemus in terrestribus, aut circa Emeritam Lusitaniae in maxima laude est. Verum, ut simul peragantur nobilia pigmenta, anniculo grano languidus sucus, idem a quadrimo euanidus. Ita nec recenti uires neque senescenti. Abunde tractata est ratio qua se uirorum iuxta feminarumque forma credit amplissimam fieri.

D'une technique nouvelle ; une malfaçon devint réussite pour des esprits curieux d'étrangetés ; et deux voies s'ouvrirent au luxe : une couleur serait chargée d'une autre ; on la trouvait ainsi plus agréable et plus douce ; bien plus on utilisa pour ces mélanges les produits de la terre, et l'on reteignit dans la pourpre tyrienne ce qu'on avait teint dans le carmin de coccus, pour obtenir l'hysgine. Le coccus de Galatie est la baie écarlate la plus appréciée, comme nous le dirons à propos des végétaux, ou encore celui des environs d'Emérita en Lusitanie. Mais, pour en finir avec les teintures réputées, disons que la graine d'un

an donne un jus pâle, et celle de quatre ans une couleur qui passe. Ainsi elle n'a de force, ni fraîche ni vieille.

• *Purpura ianthina*

Plin., *HN*, 31.22

(…) amesthystinum, qui a uiola et ipse in purpureum, quemque ianthinum appellauimus ; genera enim tractamus in species multas sese spargentia.

(…) l'améthyste, qui du violet va également jusqu'au pourpre et jusqu'à la couleur que nous avons nommée ianthine – nous parlons en effet des types chromatiques offrant de multiples nuances.

Mart., *Epigr.*, 1.97

Amator ille tristium lacernarum et baeticatus atque leucophaeatus, qui coccinatos non putat uiros esse amethystinasque mulierum uocat uestes, natiua laudet, habeat et licet semper fuscos colores, galbinos habet mores.

Cet amateur de tristes manteaux, revêtu de laine bétique ou habillé de blanc, qui considère que ceux qui sont vêtus d'écarlate ne sont pas des hommes, qui appelle vêtements de femmes les vêtements améthystes, loue les couleurs naturelles, porte uniquement des couleurs sombres et a des moeurs efféminées.

• *Pourpre de Laconie*

Hor., *O.*, 2.38.5-9

(…) neque Attali ignotus heres regiam occupaui, nec Laconicas mihi trahunt honestae purpuras clientae.

(…) je n'ai pas, héritier inconnu d'Attale, pris possession de son palais, et des clientes bien nées ne tissent point pour moi de pourpres laconiennes.

Mart., *Epigr.*, 8.28.9

Te nec Amyclaeo decuit liuere ueneno nec Miletos erat uellere digna tuo.

Il ne convenait pas que tu fusses assombrie par la teinture de la Laconie, et Milet n'était pas digne de colorer ta laine.

Clem. Al., *Paed.*, 2.10p.115, 1-4

Διὰ ταύτην γοῦν τὴν πορφύραν ἡ Τύρος καὶ ἡ Σιδὼν καὶ τῆς Λακωνικῆς ἡ γείτων τῆς θαλάσσης ποθεινόταται· ἀνάγονται δὲ εὖ μάλα καὶ οἱ βαφεῖς αὐτῶν καὶ οἱ πορφυρευταὶ καὶ αὐτὰ τὰ κογχύλια διὰ τὸ αἷμα τούτων ἐξανθεῖν τὴν πορφύραν.

C'est à cause de cette pourpre que Tyr, Sidon et la région voisine de la mer de Laconie sont on ne peut plus enviées ; les teintures qui s'y font très estimées, aussi bien que leurs teinturiers, et même leurs coquillages, parce que leur sang produit la pourpre.

• *Pourpre de Meninx*

Plin., *HN*, 9.127

Tyri praecipuus hic Asiae, Meninge Africae et Gaetulo litore oceani, in Laconica Europae.

La pourpre la plus estimée est, en Asie, celle de Tyr ; en Afrique, celle de Meninx et de la côte gétule de l'Océan ; en Europe, celle de Laconie.

SHA, *Clod.*, 14.8

Mulieres speciosaset captivis duas. Albam subsericam unam cum purpura Girbitana, subarmalem unum cum purpura Maura.

Deux belles femmes choisies parmi les captives. Un vêtement blanc de mi-soie orné de pourpre de Djerba, une tunique de dessous ornée de pourpre de Maurétanie.

• *Pourpre de Milet*

Mart., *Epigr.*, 8.28

Te nec Amyclaeo decuit liuere ueneno nec Miletos erat uellere digna tuo.

Il ne convenait pas que tu fusses assombrie par la teinture de la Laconie, et Milet n'était pas digne de colorer ta laine.

Serv. Dan., 3.306

(…) lanae pretiosissimae ; nam Miletus civitas est Asiae, ubi tinguntur lanae optimae.

Laines très précieuses ; car la cité de Milet est en Asie où sont teintes les meilleures laines.

• *Purpura oxytyria*

Édit du Maximum

24, 4 [*Purpurae oxytyriae*] *libra una* [**sedecim milibus*]
Pourpre *oxytyria*, 1 livre : 16 000 deniers.

• Pourpre punique

Lucr. 2.826-833

Quin etiam quanto in partes res quaeque minutas distrahitur magis, hoc magis est ut cernere possis euanescere paulatim stinguique colorem ; ut fit ubi in paruas partis discerpitur austrum : purpura poeniceusque color clarissimu' multo, filatim cum distractum est, disperditur omnis ; noscere ut hinc possis prius omnem efflare colorem particulas quam discedant ad semina rerum.

Ajoutons encore que plus l'on divise un corps en parties menues, plus on peut voir par là la couleur s'évanouir et s'étendre peu à peu ; ainsi en est-il d'une étoffe de pourpre qu'on divise en menus fragments ; la pourpre et la couleur punique même dont l'éclat dépasse de loin toutes les autres couleurs, si l'on détisse l'étoffe fil à fil, disparaissent et s'anéantissent : à quoi tu peux reconnaître que les parcelles de matière se dépouillent de toute couleur avant de se disperses à l'état d'atomes.

Verg., *Aen.*, 5.268-272

Iamque adeo donati omnes opibusque superbi puniceis ibant euincti tempora taenis, cum saeuo e scopulo multa uix arte reuolsus amissis remis atque ordine debilis uno inrisam sine honore ratem Sergestus agebat.

Et maintenant comblés, fiers de leurs trésors, tous allaient, le front ceint de bandeaux de couleur punique ; au même moment, s'étant à grand peine, après bien des manœuvres, échappé du cruel rocher, avec rames perdues, une rangée hors d'usage, Sergeste, parmi les risées, poussaient sans honneur son bateau.

Prop. 4.9.27-30

Deuia puniceae uelabant limina uittae, putris odorato luxerat igne casa, populus et longis ornabat frondibus aedem multaque cantantis umbra tegebat auis.

Dans un coin, des bandelettes de couleur punique voilaient un seuil, le seuil d'une cabane vermoulu où venait de briller la flamme et de brûler l'encens ; un peuplier ornait le temple de ses hautes frondaisons et leur ombre touffue abritait des chants d'oiseaux.

Prop. 4.9.51-52

Talibus Alcides, at talibus alma sacerdos, puniceo canas stamine uincta comas (…).

Voici ce que dit Alcide ; mais voici ce que lui répond une vénérable prêtresse dont une bandelette de couleur punique attache les cheveux blancs (…).

Plin., *HN*, 9.136-138

Nepos Cornélius, qui Diui Augusti principatu obiit : "Me, inquit, iuune uiolacea purpura uigebat, cuius libra denariis centum uenibat, nec multo post rubra Tarentina".

Cornélius Népos, qui mourut sous le principat du divin Auguste, dit : "Au temps de ma jeunesse, la pourpre violette était en vogue et se vendait cent deniers la livre ; peu de temps après, ce fut la pourpre rouge de Tarente".

• Pourpre de Sidon

Tib. 3.16-19

Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha tinctaque Sidonio murice lana iuuat, et quae praeterea populu miratur ?

Quel plaisir me donnerait le coquillage que l'on recueille au bord de la mer Erythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l'admiration du peuple ?

Mart., *Epigr.*, 14.154

Ebria Sidoniae cum sim de sanguine conchae, non uideo quare sobria lana uocer.

Étant ivre du sang des coquillages de Sidon, je ne vois pas pourquoi on me donne le nom de laine sobre.

SHA, *Carus, Carin, Numerus*, 20.4

Iam quid lineas petitas Aegupto loquar ? Quid Tyro et Sidone tenuitate perlucidas, micantes purpura, plumandi difficultate pernobiles ?

Que dirais-je des étoffes de lin importées d'Égypte ? De celles importées de Tyr et de Sidon, si fines qu'elles en paraissent transparentes, rutilantes de pourpre, célèbres pour la difficulté qu'on a à les broder ?

Claud., *Carm.*, 8.552-553

Quis iunxit lapides ostro ? Quis miscuit inges Sidonii Rubrique maris ? Tribuere colorem Phoenices, Seres subtegmina, pondus Hydaspes.

Qui a uni les pierres à la pourpre ? Qui mélangea les feux de la mer Rouge et de Sidon ? Les Phéniciens ont apporté leur couleur, les Sères leurs fils et l'Hydaspe son poids.

• Pourpre de Tarente

Hor., *Epist.*, 2.207-209

Quid placet ergo ? Lana Tarentino uiolas imitata ueneno.

Qu'est-ce donc qu'on admire ? Cette laine où la teinture de Tarente imite la couleur des violettes.

Plin., *HN*, 9.136

Nepos Cornelius, qui Diui Augusti principatu obiit : "Me, inquit, iuune uiolacea purpura uigebat, cuius libra denariis centum uenibat, nec multo post rubra Tarentina".

Cornélius Nepos, qui mourut sous le principat du divin Auguste, dit : "Au temps de ma jeunesse, la pourpre violette était en vogue et se vendait cent deniers la livre ; peu de temps après, ce fut la pourpre écarlate de Tarente".

• Pourpre de Tyr

Verg., *G.*, 2.503-506

Sollicitant alii remis freta caeca ruuntque in ferrum ; penetrant aulas et limina regum. Hic petit excidiis urbem miserosque Penatis, ut gemma bibat et Sarrano dormiat ostro (…).

D'autres tourmentent à coups de rames les flots aveugles et se ruent aux combats, forcent l'entrée des cours et les seuils des rois. L'un veut détruire une ville et de malheureux foyers, pour boire dans une gemme et dormir sur la pourpre de Sarra (…).

Plin., *HN*, 9.135

Laus ei summa in colore sanguinis concreti, nigricans sapectu idemque suspectu refulgens, unde et Homero purpureus dicitur sanguis.

On l'apprécie surtout quand elle a la couleur du sang figé : foncée, vue de face ; avec reflets brillants, vue de biais ; d'où l'épithète de pourpre qu'Homère donne au sang.

Juv. 1.29

(…) cum pars Niliacae plebis, cum uerna Canopi Crispinus Tyrias umero reuocante lacernas uentilet aestiuum digitis sudantibus aurum nec sufferre queat maioris pondera gemmae, difficile est saturam non scribere.

Quand un échappé de la populace du Nil, un esclave de Canope, un Crispinus, rejetant de ses épaules un manteau de pourpre tyrienne évente une bague d'été à ses doigts en sueur, incapable de supporter le poids d'une gemme plus lourde, il est difficile de ne pas écrire de satires !

Claud., *Le Quatrième Consulat d'Honorius*, 598-600

Quis iunxit lapides ostro ? Quis miscuit ignes Sidonii rubri que maris ? Tribuere colorem Phoenices, Seres subtegmina, pondus Hydaspes.

Qui peux broder de précieuses pierres sur la pourpre et ainsi mélanger les éclatantes gloires de la mer Rouge et des eaux phéniciennes ? Tyr vend sa pourpre, la Chine sa soie et Hydaspes ses bijoux.

• Pourpre tyrianthina

SHA, *Carus, Carin, Numerus*, 20.4

(…) et recte, si aviae pallio aurato atque purpureo pro syrmate tragoedus uteretur. Inscriptum est adhuc in choraulae pallio tyrianthino (…).

Passe encore qu'un tragédien porte, en guise de robe à traîne de scène, le vêtement d'or et de pourpre de sa grand-mère, mais on lit maintenant encore sur le manteau de pourpre *tyrianthina* d'un flûtiste (…).

• Pourpre uiolacea

Nepos Cornelius, qui Diui Augusti principatu obiit : "Me, inquit, iuune uiolacea purpura uigebat, cuius libra denariis centum uenibat (…)".

Cornélius Népos, qui mourut sous le principat du divin Auguste, dit : "Au temps de ma jeunesse, la pourpre violette était en vogue et se vendait cent deniers la livre (…)".

Solidité et odeur de la pourpre

Les vêtements de pourpre étaient appréciés pour la qualité de leur couleur qui gardait toute sa beauté et sa fraîcheur, même après plusieurs années. En revanche, selon Martial, il semblerait que certaines étoffes teintes en pourpre aient malheureusement conservé l'odeur forte des cuves remplies de la substance tinctoriale faite avec des glandes de *murex* en putréfaction.

La solidité de la couleur pourpre

Lucr. 6.1073-1077

Purpuruesque colos conchyli iungitur una corpore cum lanae, dirimi qui non queat usquam, non si Neptuni fluctu renouare operam des, non mare si totum uelit eluere omnibus undis.

La couleur de la pourpre fournie par le *murex* s'incorpore si étroitement avec la laine, quelle ne saurait plus en être séparés, quand même on emploierait tous les flots de Neptune pour rendre à l'étoffe sa première teinte, quand même la mer tout entière voudrait l'effacer avec toutes ses ondes.

Plin., *HN*, 8.198

Serui Tulli praetextae, quibus signum Fortunae ab eo dicatae coopertum erat, durauere ad Seiani exitum, mirumque fuit neque diffluxisse eas neque teredinum iniurias sensisse annis quingentis sexaginta.

Les prétextes, dont Servius Tullius avait recouvert la statue de la Fortune consacrée par lui, ont duré jusqu'à la mort de Séjan, et chose étonnante, au cours de ces 560 ans elles ne se sont pas désagrégées et n'ont pas souffert des attaques des insectes.

Plut., *Alex.*, 36.1-3

Ἀλέξανδρος δὲ Σούσων κυριεύσας, παρέλαβεν ἐν τοῖς βασιλείοις τετρακισμύρια τάλαντα νομίσματος, τὴν δ´ ἄλλην κατασκευὴν καὶ πολυτέλειαν ἀδιήγητον. Ὅπου φασὶ καὶ πορφύρας Ἑρμιονικῆς εὑρεθῆναι τάλαντα πεντακισχίλια, συγκειμένης μὲν ἐξ ἐτῶν δέκα δεόντων διακοσίων, πρόσφατον δὲ τὸ ἄνθος ἔτι καὶ νεαρὸν φυλαττούσης. Αἴτιον δὲ τούτου φασὶν εἶναι τὸ τὴν βαφὴν διὰ μέλιτος γίνεσθαι τῶν ἀλουργῶν, δι´ ἐλαίου δὲ λευκοῦ τῶν λευκῶν· καὶ γὰρ τούτων τὸν ἴσον χρόνον ἐχόντων τὴν λαμπρότητα καθαρὰν καὶ στίλβουσαν ὁρᾶσθαι.

S'étant rendu maître de Suse, Alexandre prit au palais royal quarante mille talents d'argent monnayé, avec un mobilier et des richesses incalculables. On dit qu'il y trouva aussi cinq mille talents de pourpre d'Hermionè, qui, bien que déposée là depuis cent quatre-vingt-dix ans, gardait encore sa couleur fraîche et vive. La cause en est, dit-on, que la teinture des étoffes de pourpre se fait avec du miel, et la teinture des étoffes blanches avec de l'huile blanche ; car ces dernières aussi, quand elles datent de la même époque, gardent leur éclat pur et brillant.

L'odeur des étoffes teintes en pourpre marine

Mart., *Epigr.*, 1.54.31-42

Lunata nusquem pellis et nusquam toga olidaeque uestes murice ; procul horridus Liburnus et querulus cliens, imperia uiduarum procul ; non rumpet altum pallidus somnum reus, sed mane totum dormies. Mereatur alius grande et insanum sophos : misere tu felicium ueroque fruere non superbus gaudio, dum Sura laudatur tuus. Non inpudenter uita quod relicum est petit, cum fama quod satis est habet.

Point de chaussure à lunule, point de toge, point de vêtements exhalant l'odeur de la pourpre ; tu ne connaîtras plus l'odieux appariteur liburnien, le client qui a toujours à se plaindre, les exigences des veuves. Un accusé livide ne viendra pas interrompre ton profond sommeil, mais tu feras la grasse matinée. Qu'un autre obtienne un retentissant et frénétique brava ; pour toi, prends en pitié les heureux du monde, et jouis avec simplicité des joies véritables, tandis que ton ami Sura se fait applaudir. On peut sans abus revendiquer pour une vie véritable le restant de ses jours, quand on a déjà assez fait pour la renommée.

Mart., *Epigr.*, 2.16

Zoilus aegrotat : faciunt hanc stragula febrem. Si fuerit sanus, coccina quid facient ? Quid torus a Nilo, quid Sidone tinctus olenti ? Ostendis stultas quid nisi morbus opes ? Quid tibi cum medicis ? Dimitte Machaonas omnis. Vis fieri sanus ? Stragula sume mea.

Zoïle est malade : cette fièvre est l'effet de ses couvertures. Supposons-le bien portant : quel besoin aura-t-il de ses couvre-pieds d'écarlate ou d'un matelas apporté du Nil ou d'un autre plongé dans la teinture de Sidon à l'odeur violente ? Ne faut-il pas être vraiment malade pour étaler de si extravagantes richesses ! Qu'as-tu à faire avec les médecins ? Envoie promener tous les Machaons. Tu veux guérir ? Prends mes couvertures.

Mart., *Epigr.*, 4.4

Quod siccae redolet palus lacunae, crudarum nebulate quod Albularum, piscinae uetus aura quod marinae, quod pressa piger hircus in capella, lassi uardaicus quod euocatis, quod bis murice uellus inquinatum, quod ieiunia sabbatariarum, maestorum quod anhelitus reorum, quod spurcae moriens lucerna Ledae, quod ceromata faece de Sabina, quod uolpis fuga, uiperae cubile, mallem quam quod oles olere, Bassas.

L'odeur que répandent les joncs d'un marécage desséché ; celle des âcres vapeurs que dégagent les sources sulfureuses, ou des exhalaisons d'un vivier d'eau de mer corrompue ; l'odeur d'un vieux bouc qui couvre une chèvre ou du brodequin d'un vétéran recru de fatigue ou encore d'une toison deux fois plongée dans un bain de *murex* ; celle de l'haleine des femmes qui fêtent le sabbat par le jeûne ou de la respiration coupée de sanglots des accusés en larmes ; le relent de la lampe expirante de l'ignoble Léda ou des pommades faites avec de la lie du vin de

Sabine ; la puanteur du renard en fuite ou du repaire de la vipère ; j'aimerais mieux sentir tout cela, Bassa, que ce que tu sens.

Mart., *Epigr.*, 9.62

Tinctis murice uestibus quod omni et nocte utitut et die Philaenis, non est ambitiosa nec superba delectatur odore, non colore.

Si Philaenis porte des étoffes de pourpre pendant toute la journée et toute la nuit, ce n'est pas par amour du luxe ou par vanité : c'est l'odeur qui l'enchante, non la couleur.

Mart., *Epigr.*, 10.30.11-15

Hic summa lenis stringitur Thetis uento ; nec languet aequor, uiua sed quies ponti pictam phaselon adiuuante fert aura, sicut puellae non amantis aestatem mota salubre purpura uenit frigus.

Ici, la surface de la mer est effleurée par une brise légère, les eaux ne sont pas dormantes, mais une houle paisible, aidée du vent, amène au rivage la chaloupe aux couleurs brillantes, de même que la pourpre d'une jeune fille qui craint la chaleur lui procure, quand elle l'agite, une salutaire fraîcheur.

Produits finis et produits dérivés de la pourpre

La teinture pourpre servait à fabriquer le *purpurissum* utilisé en peinture et en cosmétique et *l'ostrum* qui était utilisé en peinture.

Le *purpurissum*

Le *purpurissum* en peinture

Le *purpurissum* était une craie que l'on trempait dans un bain de teinture pourpre. Cette dernière ressortait gorgée de teinture et servait en peinture[1].

Plin., *HN*, 35.199

Alia creta argentaria appellatur nitorem argento reddens ; est et uilissima qua circum praeducere ad uictoriae notam (…) denotare instituerunt majores.

Il est une autre craie nommée *argentaria*, qui rend son éclat à l'argent. C'est aussi l'espèce la moins appréciée, celle dont nos ancêtres ont introduit l'usage pour faire, au cirque, le tracé de la ligne marquant l'arrivée du vainqueur.

Plin., *HN*, 35.17

Cretae plura genera. Ex iis Cimoliae duo ad medicos pertinentia, candidum et ad purpurissum inclinans.

Il y a plusieurs espèces de craies. Parmi elles, les deux variétés de craie cimolienne sont utilisées en médecine, l'une blanche, l'autre tirant sur le *purpurissum*.

Plin., *HN*, 3544

E reliquis coloribus, quos a dominis dari diximus propter magnitudinem pretii, ante omnes est purpurissum. Creta argentaria cum purpuris pariter tinguitur bibitque eum colorem celerius lanis. Praecipuum est primum, feruente aheno rudibus medicamentis inebriatum, proximum egesto eo addita creta in ius idem et, quotiens id factum est, eleuatur bonitas pro numero dilutiore sanie. Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae purpurae ; causa est quod hysgino maxime inficitur rubiaque, quae cogitur sorbere. Vilissimum a Canusio. Pretium a singulis denariis in libras ad XXX. Pingentes sandyce sublita, mox ouo inducentes purpurissum, fulgorem minii faciunt. Si purpurae facere malunt, caeruleum sublinunt, mox purpurissum ex ouo inducunt.

Parmi les autres couleurs qui, avons-nous dit, sont, en raison de leur prix élevé, fournies par les commanditaires, il y a au premier rang le *purpurissum*. On le fabrique en imprégnant de teinture de la craie à polir l'argent en même temps que les étoffes à teindre en pourpre et la craie absorbe cette couleur plus vite que la laine. Le meilleur est celui qui le premier, dans le récipient bouillant, s'est imbibé des ingrédients à l'état brut ; ensuite vient celui que l'on obtient en rajoutant de la craie dans le même bain, une fois le premier retiré, et à chaque opération de ce genre la qualité diminue, le liquide se diluant progressivement en proportion du nombre des bains. Si l'on préfère celui de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses, la raison en est qu'il se combine très bien avec *l'hysginum* et la garance qui l'absorbe obligatoirement. La variété la moins chère vient de Canusium. Il coûte entre un et trente deniers la livre. Les peintres obtiennent l'éclat du minium en passant une première couche de sandyx, puis en superposant du *purpurissum* avec de l'œuf. S'ils préfèrent obtenir l'éclat de la pourpre, ils passent une première couche de caeruleum, puis lui superposent du *purpurissum* mêlé à de l'œuf.

1 Augusti 1961, 123-130 ; Augusti, éd. 1967.

Plin., *HN*, 35.49

Ex omnibus coloribus cretulam amant udoque inlini recusant purpurissum, Indicum, caeruleum, Melinum, auripigmentum, Appianum, cerussa. Cerae tinguntur isdem his coloribus ad eas picturas, quae inuruntur, alieno parietibus genere, sed classibus familiari, iam uero et onerariis nauibus, quoniam et pericula expingimus, ne quis miretur et rogos pingi, iuuatque pugnaturos ad mortem aut certe caedem speciose uehi. Qua contemplatione tot colorum tanta uarietate subit antiquitatem mirari.

Parmi toutes les couleurs, celles qui aiment un enduit à la craie et refusent de prendre sur un fond humide sont le *purpurissum*, l'indigo, le caeruleum, le melinum, l'orpiment, l'appianum et la céruse. Ces mêmes couleurs servent à teinter la cire pour les peintures à l'encaustique, en un procédé qui ne peut s'appliquer aux parois, mais qui est d'usage commun pour les navires de guerre, et même aujourd'hui pour les vaisseaux de transport, et, puisque l'on décore de peintures jusqu'à ces objets exposés au danger, que l'on ne s'étonne pas si l'on peint également les bûchers ; l'on a plaisir aussi à voir transporter luxueusement ceux qui vont combattre jusqu'à ce que mort s'ensuive ou qui du moins vont verser le sang. Quand on considère un si grand nombre de couleurs et leur si large éventail, on se prend à admirer les temps anciens.

Plin., *HN*, 35.30

Sunt autem colores austeri aut floridi. Vtrumque natura aut mixtura euenit. Floridi sunt – quos dominus pingenti praestat – minium, Armenium, cinnabaris, chrysocolla, Indicum, purpurissum ; ceteri austeri. Ex omnibus alii nascuntur, alii fiunt. Nascuntur Sinopis, rubrica, Paraetonium, Melinum, Eretria, auripigmentum ; ceteri finguntur, primumque quos in metallis diximus, praeterea e uilioribus ochra, cerussa, usta, sandaraca, sandyx, Syricum, atramentum.

Il y a des couleurs austères, d'autres éclatantes. Elles possèdent l'une ou l'autre qualité soit par nature, soit grâce à un mélange. Les couleurs éclatantes, – que le peintre reçoit de son commanditaire–, sont le *minium*, l'*armenium*, le cinabre, la chrysocolle, l'indigo, le *purpurissum* ; toutes les autres sont austères. Quelle que soit leur catégorie, les unes sont naturelles, les autres artificielles. Sont naturelles la *sinopis*, la rubrique, le *paraetonium*, le *melinum*, l'érétrie, l'orpiment ; toutes les autres sont fabriquées : tout d'abord celles que nous avons mentionnées à propos des métaux, et puis, parmi les couleurs plus communes, l'ocre, la céruse, la céruse brûlée, la sandaraque, la *sandyx*, le *syricum* et l'*atramentum*.

Le *purpurissum* en cosmétique

Plaut., *Truculentus*, 289-294

Tr. Quia ad foris nostras unguentis uncta es ausa accedere, quiaque bucculas tam belle purpurissatas habes.

Ast. Erubui mecastor misera propter clamorem tuum.

Tr. Itane ? Erubuisti ? Quasi uero corpori reliqueris tuo potestatem coloris ulli capiendi, mala. Buccas rubrica, creta omne corpus intinxti tibi. Pessumae estis.

Truculentus. – Pour avoir osé, tout enduite de parfums, t'approcher de notre porte, et pour avoir le museau si joliment empourpré.

Astaphie. – Hélas ! C'est ta criaillerie, par Castor, qui m'a fait rougir.

Truculentus. – Vraiment ? Je t'ai fait rougir ? Comme si vraiment tu avais gardé sur tout ton corps une seule place à teindre coquine ! N'es-tu pas barbouillée de vermillon sur les joues, de craie sur toute ta personne ? Vous êtes de fameuses coquines.

Plaut., *Mostell.*, 261-263

Phile. Tum tu igitur cedo purpurissum.

Sc. Non do. Scita es tuquidem

Noua pictura intepolare uis opus lepidissimum ?

Non istanc aetatem oportet pigmentum ullum attingere,

Neque cerussam neque Melinum neque aliam ullam offuciam.

Philématie. – Alors, donne-moi le rouge.

Scapha. – Non. La bonne idée, vraiment, de vouloir retaper par une nouvelle couche de peinture le plus beau des chefs-d'œuvre ? À ton âge, est-ce qu'on doit seulement toucher à aucune espèce de fard, blanc de céruse, blanc de Mélos, ou tout autre badigeonnage ?

Atellanarum fragmenta in aliis scriptis servata, 136, 83

Inlino cretam cerussam purpurissum.

Je me farde de céruse et de *purpurissum*.

Apul., *Apol.*, 76.5

Vectabatur octaphoro, uidistis profecto qui adfuistis, quam improba iuuenum circumspectatrix, quam immodica sui ostentatrix. Quis non disciplinam matris agnouit, cum in puella uideret immedicatum os et purpurissatas genas et illices oculos.

Promenée dans la litière à huit porteurs, vous l'avez certainement remarqué si vous étiez présents : quels regards provocants elle jetait autour d'elle aux jeunes gens, avec quelle hardiesse elle s'affichait ! Qui ne reconnaissait les leçons de la mère, en voyant cette jeune femme au visage fardé, aux joues couvertes de rouge, aux yeux séducteurs ?

L'*ostrum*

Vitr., *De arch.*, 7.13.3

Ea conchylia, cum sunt lecta, ferramentis circa scinduntur, e quibus plagis purpurea sanies uti lacrima profluens excussa in mortariis terendo comparatur. Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum. Id autem propter salsuginem cito fit siticulosum, nisi mel habeat circa fusum.

Ces coquillages, une fois qu'ils ont été recueillis, sont fendus sur leur pourtour au moyen d'outils de fer ; et des blessures ainsi ouvertes on fait tomber, en secouant le coquillage, une sanie pourpre qui s'écoule comme une larme ; le produit est ensuite élaboré par broyage dans des mortiers. Et du fait qu'on la tire de l'enveloppe de coquillages de mer, on a appelé *ostrum* la couleur pourpre. Celle-ci, en raison de sa teneur en sel, se dessèche rapidement, si on ne la fait baigner dans du miel.

Vitr., *De arch.*, 7.5.8

At nunc passim plerumque toti parietes inducuntur. Accedit huc chrysocolla, ostrum, armenium. Haec uero cum inducuntur etsi non ab arte sunt posita, fulgentes oculorum reddunt uisus, et ideo, quod pretiosa sunt, legibus excipiuntur ut a domino, non a redemptore repraesententur.

Aujourd'hui, on en recouvre très souvent des murs entiers, indistinctement. Et de même pour la chrysocolle, la pourpre, le bleu d'Arménie. Lorsqu'on fait un revêtement avec ces couleurs, même si elles n'ont pas été artistement posées, elles éblouissent le regard ; et, du fait qu'elles sont coûteuses, il est expressément stipulé dans les contrats qu'elles sont fournies par le propriétaire et non point par l'entrepreneur.

Glossaires

Glossaire
des termes français

Acuminé

Se dit des feuilles dont l'extrémité a la forme d'une pointe.

Bassin

Structure pourvue d'un trou d'évacuation. Dans notre travail, les bassins sont destinés à la macération des glandes tinctoriales de *murex* dans le sel ou au rinçage des étoffes fraîchement teintes.

Billot

Structure cylindrique en granit destinée au concassage des *murex*.

Canalicule

Petit canal anatomique.

Chaudière

Cylindre maçonné enserrant dans sa partie supérieure une cuve en plomb. Dans la partie inférieure de cette chaudière se trouvait une chambre de chauffe destinée à chauffer le liquide tinctorial contenu dans la cuve.

Claviforme

Qui est en forme de massue.

Cuve

Structure n'étant pourvue d'aucun trou dans sa paroi. Dans notre travail, ce mot est généralement employé pour définir le contenant destiné à l'élaboration de la teinture pourpre.

Cuve à fermentation ou Vat-Dye

Le principe de la cuve à fermentation s'applique à l'indigo et à la pourpre. La substance tinctoriale est faite à base de corps organiques qui se putréfient après quelques jours dans l'eau. Cette putréfaction crée un ferment qui permet au colorant de se révéler.

Fermentation

Terme de chimie. Réaction spontanée, qui s'opère dans un corps d'origine organique par la seule présence d'un ferment, lequel n'emprunte ni ne cède rien au corps qu'il décompose.

Grana

La grana est un ensemble de femelles du *coccus*, séchées, ayant l'aspect de petites baies rouges et brillantes. La grana réduite en poudre sert ensuite à fabriquer une teinture rouge écarlate connue sous le nom de *coccum* en latin.

Kermès

Petite coque ronde et rouge que forme la femelle vivante du puceron dit *coccus ilicis* sur les feuilles, les tiges ou les branches d'une espèce de chêne nommé *quercus coccifera* L. Cette coque donne une belle teinture écarlate.

Labre

Bord externe d'une coquille univalve.

Mordant

En teinture, nom de tous les corps qui ont la propriété de s'unir avec ceux que l'on veut teindre, et d'en augmenter l'affinité pour les matières colorantes. Le mordant le plus utilisé était l'alun.

Mordançage

Opération nécessaire pour l'élaboration de certaines teintures (voir teinture à mordant).

Ombiliqué
: Qui présente une dépression plus ou moins marquée en son centre.

Opercule
: Terme de conchyliologie. Pierre calcaire ou cornée qui sert à fermer plus ou moins complètement l'ouverture de certaines coquilles univalves.

Pélagiens, pourpre pélagienne
: Nom général donné par Pline l'Ancien pour définir les différentes sortes de *murex*.

pH
: Symbole du coefficient d'acidité ou d'alcalinité d'une solution. Si le pH est supérieur à 7 la solution est basique, si le pH est inférieur à 7 la solution est acide.

Spire
: Partie de certaines coquilles qui est formée par leur enroulement sur elles-mêmes.

Subapical
: Placé un peu au-dessous du sommet.

Subfusiforme
: Qui a presque la forme d'un fuseau.

Teinture à mordant
: Teinture nécessitant un mordançage afin de révéler sa couleur. Le tissu destiné à être teint avec une teinture à mordant subit deux opérations : tout d'abord un bain de mordançage, généralement à l'alun, pour préparer le tissu et ensuite un bain dans la substance tinctoriale. Les teintures à mordant sont les plus nombreuses.

Teintures conchyliennes
: Ces teintures sont uniquement mentionnées chez Pline l'Ancien. Elles étaient fabriquées avec du *murex* et des plantes tinctoriales. Elles étaient réputées pour leurs couleurs pâles.

Teinture de cuve
: Teinture ne nécessitant pas de mordançage. Les teintures de cuve sont peu nombreuses et les plus connues d'entre elles sont la pourpre et l'indigo.

Tubercules
: Se dit des protubérances creuses qui se voient sur la surface de certaines coquilles.

Glossaire
des termes latins

Aenum
: Nom donné à la cuve dans laquelle était fabriquée la substance tinctoriale

Blatta
: La pourpre *blatta* apparaît dans les sources textuelles à partir du II^e^ siècle p.C. C'était la pourpre la plus chère. Son prix maximal fut fixé à 50 000 deniers la livre dans l'*Édit du Maximum* (24, 2).

Carminare
: Carder. Cette opération consiste à démêler les fibres de la laine, à faire disparaître les inégalités et les nœuds.

Coccus
: Kermès des teinturiers donnant une teinture de couleur rouge écarlate (le *coccum*). Celle-ci était presque aussi prestigieuse que la pourpre.

Conchylium
: Désigne le coquillage en général et le coquillage à pourpre en particulier.

Creta argentaria
: Support minéral servant à la fabrication du *purpurissum*. Celui-ci était composée de terre de diatomée (algue unicellulaire, marine ou lacustre, enfermée dans une coque siliceuse, formée de deux parties emboîtées) à laquelle étaient mélangés, entre autres, du sable, des substances organiques, du carbonate de calcium et de l'oxyde de fer.

Fornax
: Four. Terme employé par Pline l'Ancien pour désigner le four qui chauffait, par un tuyau relié à un foyer lointain, la cuve qui contenait la substance tinctoriale.

Hysginum

Selon Pline l'Ancien (*HN*, IX, 140), l'*hysginum* est une teinture faite à base de *murex* et de kermès des teinturiers (*coccus*). Dans l'*Édit du Maximum* (24, 9-24, 12) l'*hysginum* désigne une pourpre végétale.

Medicamen

En teinture, suc par lequel la couleur est induite (*TLL*, *s.v. medicamen*, p. 531, *infine*). Le *medicamen* désigne le suc tinctorial du *murex*.

Ostrum

Désigne la substance contenue dans la glande tinctoriale du *murex*. Par extension, ce terme désigne une sorte de peinture faite à base de suc tinctorial de *murex* mélangé à du miel.

Pectere

Peigner. Le peignage de la laine est l'opération qui consiste à la débarrasser de ces dernières impuretés et de trier les fibres de façon à rendre la teinture plus facile.

Purpura

Ce mot désigne une couleur et toute espèce de textile teint en pourpre, en particulier la laine pourpre.

Purpura dibapha

L'adjectif *dibapha* désigne une étoffe ayant subi deux bains de teinture.

Purpurissum, Indicum purpurissum

Le *purpurissum* est une laque faite à base de *creta argentaria* qui subissait un bain de teinture pourpre. Il était utilisé en peinture ou en cosmétique comme fard à joues. L'*indicum purpurissum* était une espèce de mousse récoltée à la surface des cuves contenant la substance tinctoriale pourpre. Cette mousse était mise à sécher et servait en peinture comme succédané de l'indigo.

Bibliographie

Adam, J.-P., éd. (1995) : *La construction romaine*, Paris.

Alarcon Castellano, F., éd. (1996) : *Informe arqueologico. Avance de los resultados obtenidos en la I.A.U, realizada en la calle Sagasta n°28 (Cadiz)*, Memoria de excavación inédita. Delegacion en Cadiz de la Consejeria de Cultura de la Junta de Andalucia.

Alatrache, A., Karmous, T. et Ayed, N. (1998) : "La parachimie de la pourpre : teinte en cuve de fibres textiles aux colorants des mollusques", *Bulletin de l'Union des Physiciens*, 809, 34-40.

Alberti, M. E. (2008) : "Murex Shells as Raw Material: the Purple-Dye Industry and its By-Products. Interpreting the Archaeological Record", *KASKAL*, 5, 73-90.

Alfaro Giner, C., Brun, J.-P., Borgard, P. et Pierobon Benoit, R., éd. (2011) : *Textiles y tintes en la ciudad antigua, Actas del III Symposium Internacional sobre textiles y tintes del Mediterráneo en el mundo antiguo, Nápoles, 13 al 15 de noviembre, 2008*, Naples-Valence.

Alfaro Giner, C. et Costa Riba, B. (2002) : "Report on the 2001 Season of Excavations at Pou des Lleo/Canal d'en Marti (Ibiza)", *Datatextil*, 7, 45-53.

Alfaro Giner, C. et Karali, L., dir. (2008) : *Vestidos, Textiles y Tintes: estudios sobre la producción de bienes de consumo en la Antigüedad, Actas del II Symposium Internacional sobre Textiles y Tintes del Mediterraneo en el mundo antiguo, Atenas noviembre 2005*, Valencia.

Alfaro Giner, C., Tellenbach, M. et Ortiz Garcia, J., dir. (2014) : *Producción y comercio de textiles y tintes en el Imperio Romano y regiones cercanas, Actas del IV Symposium internacional sobre textiles y tintes del Mediterráneo en el mundo antiguo, Valencia, 5 al 6 de noviembre, 2010*, Valence.

Alfaro Giner, C., Wild, J.P. et Costa Riba, B., dir. (2004) : *Purpureae Vestes, Actes del I Symposium Internacional sobre Textiles y Tintes del Mediterraneo en epoca romana, 8-10 novembre 2002, Ibiza*, Valencia.

Alfaro Giner, C. (2002) : "Ebusus y la produccion de purura en el Imperio romano", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2002, 681-696.

André, J., éd. (1949) : *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris.

André, J., éd. (1985) : *Les noms des plantes dans la Rome Antique*, Paris.

Andreau, J. et Chankowski, V., dir. (2007) : *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*, Pessac, [en ligne] https://books.openedition.org/ausonius/4220 [consulté le 25/08/2022].

Andreau, J. (1994) : "Affaires financières à Pouzolles au Ier siècle ap. J.-C. : les tablettes de Murecine", *REA*, 72, 39-45.

Andreau, J. (1999) : "Les marchés hebdomadaires du Latium et de Campanie au Ier siècle après J.-C.", in : Lo Cascio 1999, 69-91, [en ligne] https://una-editions.fr/marche-et-marches-epoque-de-vespasien/ [consulté le 11/07/22].

Andreau, J. (1995) : "Vingt ans après *L'Économie antique* de Moses I. Finley", *Annales (HSS)*, 50, 5, 947-960, [en ligne] https://una-editions.fr/vingt-ans-apres-finley/ [consulté le 11/07/22].

Antonaci, A. (1954) : *Hydruntum (Otranto)*, Galatina.

Astour, M. C. (1965) : "The Origin of the Terms Canaan, Phonician, and Purple", *JNES*, 346-350.

Augusti, S., éd. (1967) : *I Colori Pompeiani*, Roma.

Augusti, S. (1961) : "Sui Colori degli Antichi: Il Purpurissum", *Rendiconti della Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti, nouv. ser.*, 36, 123-130.

Aujac, G., éd. (1966) : *La Géographie de Strabon*, Paris.

Badel, C. (1994) : *Fasti severiani, étude sur le personnel administratif et politique de Caracalla à Alexandre Sévère*, Thèse de Doctorat, Université Paris IV, 211-235.

Baker, J.-T. (1974) : "La pourpre de Tyr : colorant ancien, problème moderne", *Endeavour*, 33, 11-18.

Balland, A. (1975) : "Nova Urbs et Neapolis. Remarques sur les projets urbanistiques de Néron", *MEFRA*, 77, 349-393.

Balsdon, J.-P. (1962) : *Roman Women: History and Habits*, New York.

Barnabei, F. (1882) : "Notizie degli scavi. Ottobre", *NSc*, 381-404.

Bassi, C. (1996) : "Tre lamellae perforatae da Savazzona-Quistell (Mantova)", *Epigraphica*, 58, 207-216.

Béal, J.-C. et Goyon, J.-C., éd. (2002) : *Les artisans dans la Ville Antique*, Archéologie et Histoire de l'Antiquité 6, Paris.

Becker, M. J. et Brown, T. (1992) : *Excavations at Otranto,* I: *the Excavation*, Lecce, 27-34.

Ben Abdallah, Z., Annabi, M. K. et Chelbi, F. (1980) : "Carthage", *Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunisie*, 4, 17-18.

Berges, D. (1996) : *Rundaltäre aus Kos und Rhodos*, Berlin.

Bernal Casasola, D., Alarcón, F., Cantillo, J.-J., Marlasca, R., Vargas, J.-M. et Lara, M. (2014) : "La púrpura en la Gades altoimperial. Descargas heterogéneas de artesanías en la calle Sagasta 28" in : Cantillo *et al*., éd. 2014, 299-318.

Bernal Casasola, D., El Khayari, A., Raissouni, B., Díaz, J. J., Bustamante, M., Sáez, A.-M., Lara, M., Vargas, J.-M. et Escalón, D. (2011) : "Del poblamiento litoral romano en la Tingitana mediterránea. Excavaciones preventivas en Metrouna y Sidi Bou Hayel", in : Bernal Casasola, dir. 2011, 405-462.

Bernal Casasola, D., Raissouni, B., El Kharari, A., Diaz, J.J., Bustamante, M., Saez, A.M., Cantillo, J.J., Lara, M. et Vargas, J.M. (2014) : "De la produccion de purpura getulica arqueomalacologa en la cetaria altoimperial de Metrouna", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2014, 175-233.

Bernal Casasola, D., Roldan, L., Blanquez, J., Diaz, J. J. et Prados, F. (2008) : "Un taller de purpura tardorromano en Carteia (Baetica, Hispania). Avance de las excavaciones preventivas en el conchero de Villa Victoria (2005)", in : Alfaro Giner & Karali, dir. 2008, 209-232.

Bernal Casasola, D., Saez, A.-M., Bustamante, M., Cantillo, J.-J, Soriguer, M., Zabala, C. et Hernando, J.A. (2014) : "Un taller tardorromano de produccion de purpura getulica en Septem" in : Cantillo *et al*., éd. 2014, 339-354.

Bernal Casasola, D., dir. (2011) : *Arqueologia y Turismo en el Circulo del Estrecho, Actas del III Seminario Hispano-Marroqui, avril 2011*, Cadiz.

Berti, F. (1990) : *Fortuna Maris: la Nave Romana di Comacchio*, Bologne.

Beschaouch, A. (1986) : "Comment l'île de Meninx est devenue l'île de Girba", *CRAI*, 130-3, 538-545.

Besnier, M. (1877-1919) : "*Purpura*", *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, 773.

Blanc, A. C. (1958) : "Residui di manufatture di porpora a Leptis Magna e al Monte Circeo", *Bolletino del Centro di Studi per la Storia dell'Architettura*, 12, 187-210.

Blanco Jimenez, F. (1998) : *Memoria de las excavaciones efectuadas en el solar ubicado en la plaza de Asdrubal esquina con el Paseo Maritimo durante 1997/1998*, Memoria inedita. Delegación Provincial Cultural de la Junta de Andalucía en Cadiz.

Blas de Robles, J.-M. (1999) : *Libye grecque, romaine et byzantine*, Aix-en-Provence.

Blümner, H. (1875) : *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei den Griechen und Römern*, 1, Leipzig, 224-239.

Boekschoten, G. J. (1962) : "Note on Roman purple winning at Chersonisos, Crete", *Basteria*, 26, 59-60.

Boesken Kanold, I. (2011) : "Purpurissum: techniques of production inspired by Pliny the Elder", in : Alfaro Giner *et al.*, éd. 2011, 243-246.

Boesken Kanold, I. (2005) : "The Purple Fermentation Vat, Dyeing or Painting Parchment with Murex Trunculus", in : Kirby, dir. 2005, 150-154.

Bonfante, L. et Sebesta, J. (1994) : *The World of Roman Costume*, Madison.

Booker, C.-M. (1997) : "The 'Codex Purpureus' and its Role as an 'Imago Regis' in Late Antiquity", *Studies in Latin Litterature and Roman History*, 8, 441-477.

Borgard, P. et Puybaret, M.-P. (2003) : "Approche archéologique du travail de la laine au I^er^ siècle après J.-C.", in : Cresci Marrone & Tirelli, dir. 2003, 299-318.

Borgard, P. et Puybaret, M.-P. (2004) : "Le travail de la laine au début de l'Empire", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 47-59.

Borgard, P. (2002) : "À propos des teintureries de Pompei : l'exemple de l'*officina infectoria* V, 1, 4", in : Béal & Goyon, éd. 2002, 55-67.

Born, W. (1937) : "Purpura Shell-Fish", *Ciba Review*, 1(4), 106-110.

Borréani, M., Cruciani, M. et Laurier, F. (2004) : "Toulon, îlot Magnaque : fouille d'un quartier de la ville antique", *Revue du Centre Archéologique du Var*, 9, 58-77.

Borréani, M. (1999) : "Toulon, îlot Magnaque", Bilan Scientifique Regional, 149-150.

Bouchilloux, S., Roche, J. (1955) : "Contribution à l'étude biochimique de la pourpre des Murex", *Bulletin de l'Institut Océanographique*, 1054, 13-20.

Boulnois, L. (1992) : *La route de la soie*, Genève.

Boulvert, G. (1974) : *Domestique et fonctionnaire sous le Haut-Empire romain : la condition de l'affranchi et de l'esclave du prince*, Paris.

Boulvert, G. (1966) : "Servi" *et* "liberti" *du Prince*, Naples.

Bowie, E. L. (1978) : "Apollonius of Tyana: tradition and reality", *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, 2, 16, 2, Berlin, 1652-1699.

Bowkett, L. C. (1995) : "The hellenistic dye-work", *Well built Mycenia*, 36, Oxford.

Briant, P. (1994) : *Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État*, Saint-Bertrand-de-Comminges.

Bruin, F. (1967) : "Royal Purple and the dye industries of the Mycenaeans and Phoenicians", *Actes du VIII^e^ colloque*

international d'histoire maritime, Beyrouth - 5-10 Septembre 1966, 73-90.

Brun, J.-P. (1999) : *Le Var*, CAG 83/2, 778-779 et 806.

Bruneau, P., Vatin, C., Bezerra de Meneses, U., Donnay, G., Lévy, E., Bovon, A., Siebert, G., Grace, V., Petropoulakou, M., Lyding Will, E. et Hackens, T. (1970) : *L'Îlot de la Maison des Comédiens*, Exploration archéologique de Délos 27, Paris.

Bruneau, P. (1968) : "Contribution à l'histoire urbaine de Délos", *BCH*, 92-2, 633-709, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1968_num_92_2_4919 [consulté le 24/08/2022].

Bruneau, P. (1978) : "Deliaca II", *BCH*, 102, 110-114, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1978_num_102_1_2000 [consulté le 06/12/2022].

Bruneau, P. (1979) : "Deliaca III", *BCH*, 103-1, 83-107, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1979_num_103_1_1979 [consulté le 24/08/2022].

Bruneau, P. (1969) : "Documents sur l'industrie délienne de la pourpre", *BCH*, 93-2, 759-791, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1969_num_93_2_4895 [consulté le 24/08/2022].

Burdeau, H., Humbert, M. et Charbonnel, N. (1964) : *Aspects de l'Empire romain*, Paris

Caffarelli, V., Caputo, G. et Clerici, F. (1964) : *Leptis Magna*, Verona.

Cagnat, R. (1877-1919) : "*Negotiator et mercator*", *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, 1731.

Caley, E. R. (1927) : "The Stockolm Papyrus", *Journal of Chemical Education*, 4, 8, 979-1002.

Cameron, A., Ward-Perkins, B. et Whitby, M., éd. (2000) : *Late Antiquity: Empire and Successors, AD 425-600*, *The Cambridge ancient history* XIV, Cambridge-New York-Melbourne.

Campos Carrasco, J. M., Pérez Macias, J. A. et Vidal Teruel, N. (1999) : *Las cetariae del litoral onubense en época romana*, Huelva.

Camps, G. (2002) : "Les Gétules, guerriers nomades dans l'Africa romaine", *Clio*, [en ligne] https://www.clio.fr/bibliotheque/pdf/pdf_les_getules_guerriers_nomades_dans_l_africa_romaine.pdf [consulté le 24/08/2022].

Canal y Marti, J. P. (1779) : *Memorias sobre la Purpura*, Madrid.

Cantillo, J. J., Bernal Casasola, D. et Ramos, J., dir. (2014) : *Moluscos y púrpura en contextos arqueológicos atlántico-mediterráneos, Actas de la III Reunion Cientifica de Arqueomalacologia de la Peninsula Iberica, diciembre 2012*, Cadiz.

Cara Barrionuevo, L., Cara Rodríguez, J. et Rodríguez López, J. M. (1988) : "La Cuevas de la Reserva (Roquetas) y ostras factorias pesqueras de epoca romana en la provincia de Almeria", *Boletín del Instituto de Estudios Almerienses. Letras*, 8, 53-72.

Carcopino, J., (1943) : *Le Maroc Antique*, Paris.

Cardon, D. et du Chatenet, G. (1990) : *Guide des Teintures Naturelles*, Neuchâtel.

Cardon, D., Granger-Taylor, H. et Nowik, W. (2011) : "What did they look like? Fragments of clothing found in Didymoi: case studies", in : Cuvigny, éd. 2011, 273-372 et 372-395.

Cardon, D., Nowik, W., Granger-Taylor, H., Marcinowska, R., Kusyk, K. et Trojanowicz, M. (2011) : "Who could wear true purple in Roman Egypt? Technical and social considerations on some new identifications of purple from marine molluscs in archaeological textiles", in : Alfaro Giner *et al.*, éd. 2011, 197-214.

Cardon, D. (2003) : *Le monde des teintures naturelles*, Paris.

Carducci, A., éd. (1771) : *Delle delizie Tarantine. Libri IV. Opera postuma di Tommaso Niccolo d'Aquino patrizio dellà città di Taranto. Primi edizione di Cataldantonio Atenisio Carducci, nobile fiorentino ed anche patrizio di quella, con sua versione in ottova rima, e commento pubblicata*, Naples.

Carre, M.-B., Kovacic, V. et Tassaux, F., éd. (2011) : *L'Istrie et la mer : la côte du Parentin dans l'Antiquité*, Bordeaux.

Carrié, J.-M. et Duval, N., éd. (1998) : *Les Gouverneurs de province dans l'antiquité tardive, Antiquité Tardive*, 6, Turnhout.

Carter, R. (1978) : "The submerged seaport of Aperlae, Turkey", *IJNA*, 7, 177-185, [en ligne] https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1095-9270.1978.tb01062.x [consulté le 24/08/2022].

Catalogue de l'exposition Pompei, Nature, Sciences et techniques, avril-juillet 2001, Pompéi, 2001.

Cébeillac-Gervasoni, M., dir. (2000) : *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire de la mort de César à la mort de Domitien*, EFR 271, Rome.

Chantraine, H. (1967) : *Freigelassene und Sklaven in Dienst der römischen Kaiser, Studien zu ihrer Nomenklatur*, Wiesbaden.

Charbonnel, N. (1964) : "La condition des ouvriers dans les ateliers impériaux aux IV^e^ et V^e^ siècles", in : Burdeau *et al.* 1964, 74-76.

Charlesworth, M. P. (1961) : *Trade Routes and Commerce of the Roman Empire*, Hildesheim.

Chatelain, L. (1944) : *Le Maroc des Romains*, Paris.

Chéhab, M. (1962) : "Tyr à l'époque romaine", *Mélange de l'Université de St. Joseph*, 38, 13-40.

Chéhab, M. (1955) : "Fouille de Tyr", *Bulletin du Musée de Beyrouth*, 2, 47-48.

Christol, M., Demougin, S. et Duval, Y., éd. (1992) : *Institutions, société et vie politique dans l'Empire Romain au IV^e^ siècle ap. J.-C.*, EFR 159, Rome, [en ligne] https://

www.persee.fr/issue/efr_0000-0000_1992_act_159_1 [consulté le 25/08/2022].

Clark, R. et Cooksey, C. (1993) : "Indigo, Woad and Tyrian Purple: Important Vat Dyes from Antiquity to the Present", *Endeavour*, 17, 4, 191-199.

Coarelli, F. (2001) : *Roma*, Guide Archeologiche Laterza, Rome.

Coldstream, H. et Huxley, G., éd. (1972) : *Kythera*, Londres.

Cole, W. (1685) : "A letter from Mr. William Cole of Bristol, to the Phil. Society of Oxford; containing his observations on the purple fish", *Philosophical Transactions*, 15, 1278-1286.

Colin, X. (2000) : "Commerçants itinérants et marchands sédentaires dans l'Occident romain", in : Lo Cascio, éd. 2000, 149-160.

Coltelloni-Trannoy, M. (1997) : *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée*, Paris.

Conteneau, G. (1920) : "Mission archéologique à Sidon (1914)", *Syria*, 1, 108-154, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1920_num_1_1_8092 [consulté le 24/08/2022].

Conteneau, G. (1924) : "Deuxième mission archéologique à Sidon", *Syria*, 5, 2, 123-134, [en ligne] www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1924_num_5_2_3037 [consulté le 06/12/2022].

Conteneau, G. (1949) : *La civilisation phénicienne*, Paris.

Convegno di studi sulla Magna Grecia (2002) : *Taranto e il Mediterraneo, Atti del quarantunesimo Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto 12-16 ottobre 2001*, Tarente.

Convegno di studi sulla Magna Grecia (1971) : *Taranto nella civiltà della Magna Grecia, Atti del decimo Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 4-11 ottobre 1970*, Naples.

Cook, A. H. (1909) : "On the Shell mound of Sidon", *Proceedings of the Malacological society of London*, 8, 341-342.

Cooksey, C. (1994) : "Making Tyrian purple", *Dyes in History and Archaeology*, 13, 7-13.

Cooksey, C. (1995) : "TLC of the Indigoid Colorants in Shellfish Purple", *Dyes in History and Archaeology*, 14, 70-77.

Cooksey, C. (2001) : "Tyrian purple: 6,6'-Dibromoindigo and Related Compounds", *Molecules*, 6, 736-769.

Costa Riba, B. et Alfaro Giner, C. (2012) : "Algunes Consieracions sobre l'Extensio I Cronologia de l'Ars Purpuraria a Ebusus", in : *Actes de les IV Jornades d'Arqueologia de les Illes Balears, Eivissa 2010*, 169-178.

Costa Riba, B. et Sergi Moreno, I. (2004) : "La produccio de porpra en epoca romana a Ebusus. Excavacions al jaciment arqueologic de Pou des Lleo/Canal D'En Marti (Eivissa, Illes Balears)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 175-193.

Costa Riba, B. (2011) : "Mapa de los yacimientos purpurigenos de la islas pitiusas. Resultatdos de la prospecciones costeras realizadas en Ibiza y Formentera (2005-2007)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2011, 261-268.

Cotte, J. (1944) : *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline, commentaires sur le livre IX de l'Histoire Naturelle de Pline*, Paris.

Cresci Marrone, G. et Tirelli, M., dir. (2003) : *Produzioni, merci e commerci in altino preromana e romana, Atti del convegno, Venezia 12-14 dicembre 2001*, Rome.

Croom, A. (2000) : *Roman Clothing and Fashion*, Stroud.

Cuvigny, H., éd. (2011) : Didymoi. Une garnison romaine dans le désert Oriental d'Égypte, Le Caire.

D'Angelo, G. et Gargiullo, S. (1978) : *Guida alle conchiglie mediterranee*, Milan.

D'Arcy Thompson, W. (1947) : *A glossary of Greek Fishes*, Londres.

D'Arms, J. (1981) : *Commerce and Social Standing in Ancient Rome*, Londres.

Dal Lago, G. (1896) : *Sulla topografia di Taranto antica*, Tarante.

David, J. et Herber, J. (1938) : "La pourpre de Gétulie", *Hespéris*, 25, 97-99.

Davie, M. F. (1987) : "Maps and the Historical Topography of Beirut", *Berytus*, 35.

De Juliis, E. (2000) : *Taranto*, Bari.

De Lacaze-Duthiers, H. (1859) : "Mémoire sur la Pourpre", *Mémoires de la Sociéte Impériale des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille*, 2e Série, 6.

De Lacaze-Duthiers, H. (1896) : "Note sur la couleur de la pourpre tirée des mollusques", *Archives de zoologie expérimentale*, 471-480.

De Lacaze-Duthiers, H. (1861) : *Un été d'observation en Corse et à Minorque ou recherches d'anatomie et physiologie zoologiques sur les invertébrés des ports d'Ajaccio, Bonifacio et Mahon*, Paris.

De Ligt, L. (1993) : *Fairs and Markets in the Roman Empire. Economic and Social Aspects of Period Trade in a Pre-Industrial Society*, Amsterdam.

De Réaumur, R. A. F. (1711) : *Mémoire de l'Académie Royale des Sciences*.

De Salvo, L. (1992) : *Economia privata e pubblici servizi nell'Impero romano. I Corpora Naviculariorum*, Messina.

De Salvo, L. (1987) : "Il Guidizio sulla mercatura nel mondo romano", *Annali della Facolta di Lettere e Filosofia dell'Università di Macerata*, 20, 9-32.

De Saulcy, F. (1864) : "Lettre sur la pourpre phénicienne", *RA*, 9, 216-218.

De Saulcy, F. (1865) : *Voyage en terre Sainte,* vol. 2, Paris.

De Sena, E. C. et Dessales, H., éd. (2004) : *Metodi e approcci archeologici: l'industria e il commercio nell'Italia antica*, BAR Int. Series 1262, Oxford.

Dedekind, A. (1898-1911) : *Ein Beitrag zur Purpurkunde*, 4 vol., Berlin.

Dedekind, A. (1898) : "La pourpre verte et sa valeur pour l'interprétation des écrits des Ancients", *Archives de Zoologie Expérimentale et Générale*, 6, 467-480.

Delmaire, R. (1989) : *Largesses sacrées et* res privata. *L'*aerarium *impérial et son administration du IV^e^ au VI^e^ siècle*, EFR 121, Rome.

Delmaire, R. (1995) : *Les institutions du Bas-Empire romain, de Constantin à Justinien*, Paris.

Delplace, C. (1993) : *La romanisation du Picenum. L'exemple d'Urbs Salvia*, EFR 177, Rome.

Demougeot, E. (1975) : "La *Notitia Dignitatum* et l'histoire de l'Empire d'Occident au début du V^e^ siècle de notre ère", *Latomus*, 34, 3, 1079-1134.

Desanges, J. (1964) : "Les territoires gétules de Juba II", *REA*, 66-1-2, 33-47, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1964_num_66_1_3713 [consulté le 24/08/2022].

Desjacques, J.-P. et Koeberlé P. (1955) : "Mogador et les Îles Purpuraires", *Hespéris,* 42, 193-202.

Di Filippo Balestrazzi, E. (2011) : "La produzione a popora nell'area de Venezia", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2011, 215.

Di Vita, A., Procaccini, P. et Pucci, G. (1974-1975) : "Lo scavo a nord del mausoleo punico-ellenistico A di Sabratha", *LibAnt XI-XII*, 57-111

Di Vita, A. (1998) : "Leptis Magna", *Rivista di topografia antica*, 8, 121-128.

Doumet, J. (1999) : "De la teinture en pourpre des Anciens par l'extraction du produit colorant des *Murex Tronculus, Brandaris et des Purpura Haemastoma*", *National Museum News*, 9, 10-18.

Doumet, J. (1980) : *Étude sur la couleur pourpre ancienne et tentative de reproduction du procédé de teinture de la ville de Tyr décrit par Pline l'Ancien*, Beyrouth.

Doumet, J. (2000) : "De la teinture en pourpre des Anciens", *teintures précieuses de la Méditerranée : Musée des Beaux-Arts,* Carcassonne, 1999-2000, Carcassone, 46-57.

Doumet-Serhal, C. (2000) : "Sidon", *National Museum News*, 10, 16-23.

Drine, A. (2002) : "Autour du lac El Bibèn : les sites d'El Mdeina et de Bou Garnin", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2002, 2001-2014.

Drine, A. (2000) : "Les fouilles de Méninx. Résultats des campagnes de 1997 et 1998", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 73-94.

Duchesne, L. (1876) : *Mémoire sur une mission au Mont Athos*, Paris.

Dunan, H. (1967) : "La pourpre de Tyr", *Bulletin du musée de Beyrouth*, 20, 28.

Dürrbach, F. (1911) : "Fouilles de Délos", *BCH*, 35, 82-83.

Eck, W. et Heinrichs J., éd. (1993) : *Sklaven und Freigelassene in der Gesellschaft der römischen Kaiserzeit*, Darmstadt.

École Française de Rome (1994) : *Epigrafia della Produzione e della Distribuzione, Actes de la VII^e^ Rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain, Rome, 5-6 juin 1992,* Rome.

École Française de Rome (1980) : *Les "dévaluations" à Rome. Époque républicaine et impériale, 2, Actes du Colloque de Gdansk, 19-21 octobre 1978*, Rome.

École Française de Rome (1987) : *L'Urbs : espace urbain et histoire (I^er^ siècle av. J.-C.-III^e^ siècle ap. J.-C.), Actes du colloque international de Rome, 8-12 mai 1985*, EFR 98, Rome.

Edmonds, J. (2000) : *Tyrian or Imperial purple dye*, *Historic Dye Series*, 7.

Eichenauer, M. (1988) : *Untersuchungen zur Arbeitswelt der Frau in der Römischen Antike*, Bern.

Érétrie (1985) : *Érétrie cité de la Grèce Antique*, *Histoire et Archéologie*, Dossiers d'archéologie 94, mai 1985.

Esposito, A. et Sanidas, G., dir. (2012) : *«Quartiers» artisanaux en Grèce ancienne. Une perspective méditerranéenne*, Villeneuve d'Ascq.

Fabre, G. (1981) : *Libertus : recherches sur les rapports patron-affranchis à la fin de la République romaine,* EFR 50, Rome.

Faure, P. (1989) : "La pourpre, couleur des héros et des dieux", *L'Histoire*, 119, 92-95.

Faure, P. (1981) : "La pourpre, invention égéenne", *Aegaeum*, 7, 311-313.

Fentress, E. (2000) : "The Djerba Survey: Settlement in the Punic and Roman Periods", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 86-94.

Feuvrier-Prevotat, C. (1981) : "*Negotiator* et *Mercator* dans le discours cicéronien : essai de définition", *Dialogue d'Histoire Ancienne*, 7, 367-405, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_1981_num_7_1_1443 [consulté le 24/08/2022].

Fontana, S. (2000) : "Un 'immondezziao' di VI secolo da Meninx: la fine della produzione di porpora e la cultura materiale a Gerba nella prima èta bizantina", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 95-114.

Forbes, R. J. ed. (1964) : *Studies in Ancient Technology*, 4, Brill 1964, 98-142.

Forstenpointner, G., Quatember, U., Galik, A., Weiddengruber G. et Konecny, A. (2007) : "Purple-Dye Production in Lycia. Results of an Archaeozoological

Field Survey in Andriake (South-West Turkey)", *OJA*, 26/2, 201-214.

Foss, C. (1994) : "The Lycian Coast in the Byzantine Age", *Dumbarton Oaks Papers*, 48, 1-52.

Franck, T., éd. (1933-1940) : *An Economic Survey of Ancient Rome*, 6 vol., Baltimore.

Frayn, J.-M. (1984) : *Sheep-Rearing and the wool Trade in Italy during the Roman Period*, Liverpool.

Friedlander, P. (1909) : "Uber den Farbstoffe des antiken Purpurs aus murex brandaris", *Berichte der Deutschen Chemische Gesellschaft*, 42, 765-770.

Friedlander, P. (1922) : "Uber die Farbstoffe aus Purpura aperta and Purpura lapillus", *Berichte der Deutschen Chemische Gesellschaft*, 55, 1656-1658.

Garcia Brosa, G. (1999) : "*Mercatores* y *Negotiatores*: Simples Comerciantes?", *Pyrenae*, 30, 173-190.

Gattefossé, J. (1957) : "La pourpre gétule", *Hespéris*, 44, 329-334.

Gaudemet, J. et Chevreau, E. (2000) : *Droit privé romain*, Paris.

Gaudemet, J. et Chevreau, E. (2002) : *Les institutions de l'Antiquité*, Paris.

Giacchero, M. (1974) : *Edictum Diocletiani et collegarum de pretiis rerum venalium*, Gênes.

Giardina, A., dir. (1989) : *L'homme romain*, Paris.

Gravina, A., dir. (1999) : *19° Convegno sulla Preistoria-Protostoria e Storia della Daunia*, San Severo.

Gregori, G .L. (1994) : "*Purpurarii*", in : École Française de Rome 1994, 739-743, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1994_act_193_1_3123 [consulté le 24/08/2022].

Grelle, F. et Giardina, A. (1993) : *Canosa romana*, Rome.

Grelle, F. et Silvestrini, M. (2001) : "Lane apule e tessuti canosini", *Epigrafia e territorio. Politica e societe*, 6, 91-136.

Gsell, S. (1921) : *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*, Paris.

Halleux, R., éd. (1981) : *Les alchimistes grecs*, t. I, Paris.

Haouas-Gharssallah, I. (2003) : *Contribution à l'étude de la croissance et de la biomasse de Phyllonotus trunculus dans la lagune de Bizerte*, Mémoire de Master soutenu le 12 juillet 2003, Université de Tunis.

Hasluck, F.W. (1907) : "Inscriptions of the Cyzicus District", *JHS*, 27, 61-67.

Haussoulier, B. (1902) : *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, Paris.

Hernandez Garcia, J. (2004) : "Un Posible Taller de Purpura del S. I d.C. localizado en Aguilas, Murcia (Espana)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 215-218.

Hernandez Garcia, J. (2005) : "Un taller de purpura del S. I. d.C. localizado a Aguilas. Excavacion en calle Fransisco Rabal 5", *Verdolay*, 9, 165-176.

Herrman, P. (1975) : "Milesischer Purpur", *Istambuler Mitteilungen*, 25, 141-147.

Higginbotham, J. (1997) : *Piscinae, Artifical Fishpond in Roman Italy*, Chapel Hill.

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (2000) : "Cabotage at Aperlae in Ancient Lycia", *International Journal of Nautical Archaeology*, 29, 1, 126-135, [en ligne] https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1057241400800102 [consulté le 24/08/2022].

Hohlfelder, R. L. et Vann, R. L. (1998) : "Uncovering the Secrets of Aperlae: a coastal settlement of Ancient Lycia", *Near Eastern Archaeology*, 61, 26-37.

Holland Heller, K. et Rebuffat, R. (1997) : "De Sidoine Apollinaire à l'Odyssée : les Ouvrières du Manoir", *MEFRA*, 99, Rome, 339-352.

Holleran, C. (2012) : *Shopping in Ancient Rome. The retail in the Late Republic and the Principate*, Oxford.

Homolle, T. (1891) : "Comptes et inventaires des temples déliens en l'année 279", *BCH*, 15, 113-168, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1891_num_15_1_3820 [consulté le 24/08/2022].

Hurst, H. et Stager, L. (1978) : "A Metropolitan Landscape: the Late Punic Port of Carthage", *World Archaeology*, 9, 334-346.

Imming, P. (2000) : "Purpur, die Farbe der Kaiser", *Pharmazeutische Zeitung*, 145(16), 1263-1266, [en ligne] https://www.pharmazeutische-zeitung.de/inhalt-16-2000/titel-16-2000/ [consulté le 24/08/2022].

Imming, P., Zentgraf, M. et Imhof, I. (2000) : "Welche Farbe hatte der antike Purpur?", *Textilveredlung*, 35(9-10), 22-24 [en ligne] https://www.pharmazeutische-zeitung.de/inhalt-16-2000/titel-16-2000/ [consulté le 24/08/2022].

Jensen, L. B. (1963) : "Royal Purple of Tyre", *Journal of Near Eastern Studies*, 22, 104-118.

Jidejian, N. (1993) : *Beyrouth à travers les âges*, Beyrouth.

Jidejian, N. (1995) : *Sidon à travers les âges*, Beyrouth.

Jidejian, N. (1969) : *Tyre through the Ages*, Beyrouth.

Jodin, A. (1967) : *Les établissements du roi Juba II aux Îles Purpuraires*, Tanger.

Jodin, A. (1966) : *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Tanger.

Jodin, A. (1957) : "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador, Campagnes de 1956-1957", *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, 2, 9-40.

Joly, E. (1998) : "Sabratha", *Rivista di topografia antica*, 8, 129-150.

Jones, A. H. M. (1960) : "The Cloth Industry under the Roman Empire", *Economic History Revue*, 13, 183-192.

Jones, A. H. M. (1974) : *The Roman Economy: Studies in Ancient Economic and Administrative History*, Oxford.

Joshel, S. R. (1992) : *Work Identity and Legal Statut at Rome: A Study of Occupational Inscriptions*, Londres.

Karali, A. (1997) : "La pourpre : témoignage historique et archéologique", in : Musée archéologique Thessalonique, éd. 1997, 56-89.

Kardos, M.-J. (2000) : *Topographie de la ville de Rome. Les sources littéraires latines*, Paris.

Khanoussi, M., Ruggeri, P. et Vismara, C., dir. (2000) : *Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb: alle origine dell'archeologia nel Nord Africa, Atti del XIII convenu di studio Djerba, 10-13 dicembre 1998, L'Africa romana 13*, Rome.

Khanoussi, M., Ruggeri, P. et Vismara, C., dir. (2002) : *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale: geografia storica ed economia, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, L'Africa Romana 14*, Rome.

Kingsley, S. et Decker, M., dir. (2001) : *Economy and exchange in the East Mediterranean during late antiquity*, Oxford.

Kirby, J., dir. (2005) : *Dyes in History and Archaeology, 20th Meeting in Amsterdam 2001*, Londres.

Kobelt, W. (1878) : *Die geschwänzten und bewerhten Purpurschnecken: in Abbildungen nach der Natur mit Beschreibungen*, Nuremberg.

Kolendo, J. (1989) : *Nomenclator, "memoria" del suo padrone o del suo patrono, Studio storico ed epigrafico*, Faenza.

Koutava-Delivoria, B. (1989) : "Les Oxea et les fonctionnaires nommés ton oxeon : les sceaux et les étoffes pourpres de soie après le IX^{e} siècle", *Byzantinische Zeitschrift*, 82, 1-2, 177-190.

Kubiteschek, W et Reichel, W. (1893) : "Reise in Karien", *Anz. Ak. Wien*, p. 10, n° 6.

Labory, N. (1983) : *Les Métiers de Femme dans les Inscriptions de Rome et d'Italie*, Doctorat de troisième Cycle, Paris IV.

Lagercrantz, O., éd. (1913) : *Papyrus Graecus Holmiensis. Recepte für Silber, Steine und Purpur*, Uppsala.

Lagóstena, L., Bernal, D. et Arévalo, A., éd. (2007) : *Cetariae 2005. Salsas y salazones de pescado en Occidente durante la Antiguedad, Actas del Congreso Internacional, Cádiz, 7-9 de noviembre de 2005*, BAR Int. Series 1686, Oxford.

Laoust, E. (1923) : "Pêcheurs berbères du Souss", *Hespèris*, 3, 237.

Laronde, A. (1988) : "Le port de Leptis Magna", *CRAI*, 132-2, 337-353, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1988_num_132_2_14612 [consulté le 24/08/2022].

Lassère, J.-M. (2005) : Manuel d'épigraphie *romaine*, 2 vol., Paris.

Lauffray, J. (1948) : "Les ports de Saida", *CRAI*, 370-374.

Laurand, J. (1954) : *Manuel des études grecques et latines*, Paris.

Le Lasseur, D. (1922) : "Mission archéologique à Tyr (avril-mai 1921)", *Syria*, 3, 1-26, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1922_num_3_1_8813 [consulté le 24/08/2022].

Leadbetter, B. (2003) : "Diocletian and the Purple Mile of Aperlae", *EA*, 36, 127-136.

Lenormant, F. (1881) : *La Grande-Grèce. Paysages et histoire*, Paris.

Letellier, A. (1890) : "Recherches sur la pourpre produite par le *Purpura lapillus*", *Archives de Zoologie Expérimentale et Générale*, 2^{e} série, 8, 361-403.

Lippolis, E., Garraffo, S. et Nafissi, M. (1995) : *Taranto*, Culti greci in Occidente 1, Tarante.

Lippolis, E. (2002) : "Taranto: forma e sviluppo della topografia urbana", in : Convegno di studi sulla Magna Grecia 2002, 119-193.

Lloyd, J. A. (1979) : *Excavation at Sidi Krebish, Benghazi (Berenice)*, I, Tripoli.

Lo Cascio, E., éd. (2000) : *Mercati permanenti e mercati periodici nel mondo romano, Atti degli Incontri capresi di storia dell'economia antica, Capri 13-15 ottobre 1997*, Bari.

Lo Porto, F. G. (1971) : "Topografia antica di Taranto", in : Convegno di studi sulla Magna Grecia 1971, 311-314.

Loane, H., éd. (1938) : *Industry and Commerce of the City of Rome (500 BC-200 AD)*, New York.

Locard, A. (1884) : *Histoire des mollusques dans l'Antiquité*, Lyon-Paris.

Longo, O., éd. (1998) : *La Porpora. Realta e immaginario di un colore simbolico*, Venise.

Lortet, L. (1884) : *La Syrie d'aujourd'hui. Voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, 1875-1880*, Paris.

McGovern P. E. (1984) : "Royal Purple and the pre-Phoenician Dye Industry of Lebanon", *Masca Journal*, 3, 67-68.

Machebœuf, C., Bolšec Ferri, N., Hanry, A. et Katunarić, T. (2013) : "La pourpre en Istrie", *MEFRA*, 125.1, 259-271 = *MEFRA*, [en ligne] http://mefra.revues.org/1389 [consulté le 25/08/2022].

Machebœuf, C. (2004a) : "Fabrication et commerce de la pourpre en Italie romaine", in : De Sena & Dessales, éd. 2004, 25-37.

Machebœuf, C. (2007) : "Le sel et les coquillages à pourpre : de la teinture à la salaison", in : Lagostena *et al.*, éd. 2007, 387-390.

Macheboeuf, C. (2008) : "Les ateliers de la pourpre : bilan archéologique et reconstitution", in : Napoli, éd. 2008, 501-508.

Macheboeuf, C. (2004b) : "Pourpre et matières textiles : des ateliers aux *tabernae*", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 137-143.

Macheboeuf, C. (2011) : "Remarques sur la pourpre", in : Carre *et al.*, éd. 2011, 109-113 et 204.

Macheboeuf, C. (2008) : "Remarques sur les techniques de l'*ars purpuraria*", in : Alfaro Giner & Karali, dir. 2008, 247-250.

Maiuri, A. éd. (1925) : *Nuova silloge epigrafica di Rodi e Cos*, Firenze.

Mattingly, D. J., éd. (1995) : *Tripolitania*, Londres.

Mazzucato, C. (2002) : "L'industria della porpora: un eredità fenicia", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2002, 83-96.

Mendel, G. (1909) : "Catalogue des monuments grecs, romains et byzantins du musée impérial Ottoman de Brousse", *BCH*, 33, 245-435.

Minitti, C. (1999) : "L'utilizzazione dei molluschi nell'età del Bronzo di Coppa Nevigata", in : Gravina, dir. 1999, 177-197.

Moeller, W. (1973) : "*Infectores* and *offectores* in Pompei", *Latomus*, 32.

Moeller, W. (1976) : *The Wool Trade in Ancient Pompei*, Leyde.

Mongne, P., éd. (2004) : *Archéologies, 20 ans de recherches françaises dans le monde*, Paris.

Monteix, N. (2012) : "Caius Lucretius (...), marchand de couleurs de la rue des fabricants de courroies. Réflexions critiques sur les concentrations de métiers à Rome", in : Esposito & Sanidas, dir. 2012, 333-352.

Monteix, N. (2006) : *Les lieux de métiers : boutiques et ateliers d'Herculanum*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I- Université de Provence.

Morel, J.-P. (1987) : "La topographie de l'artisanat et du commerce sous la Rome antique", in : École française de Rome 1987, 127-155 [en ligne] https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1987_act_98_1_2966 [consulté le 25/08/2022].

Morel, J.-P. (1989) : "L'artisan", in : Giardina, dir. 1989, 274-277.

Morel, J.-P. (1978) : "La laine de Tarente", *Ktèma*, 3, 93-110.

Morel, J.-P. (2001) : "Artisanat et manufacture à Rome, I^er^ siècle avant-II^e^ siècle après J.-C.", *Pallas*, 55, 243-263.

Morhange, C. (2001) *Mobilité littorale de quelques sites portuaires antiques de Méditerranée : Marseille, Pouzzoles, Cumes, Kithion et Sidon*, Marseille.

Mouterde, R. (1929) : "Inscriptions grecques mentionnant des artisans de la Berythe byzantine", *CRAI*, 73-2, 96-102.

Mrozek, S. (1980) : "Le prix de la pourpre dans l'histoire romaine", in : École Française de Rome 1980, 236-243.

Musée archéologique Thessalonique, éd. (1997) : *Archaia Ellenike Technologia, Ist Conference on Ancient Greek Technology, septembre 1997*.

Napoli, J., éd. (2008) : *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité, Actes du Colloque International de Boulogne-sur-Mer, 12-13 et 14 mai 2005, Les Cahiers du Littoral*, 2, n° 6, Boulogne-sur-Mer.

Napoli, J. (2004) : "Art purpuraire et législation à l'époque romaine", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 123-136.

Nencki, L. (1981) : *La science des teintures animales et végétales*, Paris.

Nicolet, C., (2000) : *Censeurs et publicains : économie et fiscalité dans la Rome antique*, Paris.

Nicolet, C. (1988) : *Rendre à César : économie et société dans la Rome antique*, Paris.

Papi, E., Cerri, L. et Passalacqua, L. (2000) : "Prima dello scavo", *Archeo*, 184, 96-99.

Papier, A. (1879) : "Des coquillages à pourpre et des anciennes usines de teintures en Afrique", *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 14, 8-11.

Pardee, D. (1974) : "The Ugaritic Text 147 (90)", *UF*, 6, 275-282.

Parkins, H. et Smith, C., dir. (1998) : *Trade, Traders and the Ancient City*, Londres.

Parri, W. (1932) : "Relitti di Manifatture di Porpora a Tobruk", *Rivista della Colonie Italiane*, 720-723.

Paton, W. R et Hicks, E. L. (1891) : *Inscriptions of Cos*, Oxford.

Pérez Gonzalez, J. (2017) : "*Purpurarii* et *vestiarii*. El comercio de purpuras y vestidos en Roma", *Studia Antiqua et Archaeologica*, 22(2), 149-194.

Perrin, Y., éd. (2001) : *Rome, ville et capitale : paysages urbains et histoire, II^e^ siècle avant J.-C.-II^e^ siècle après J.-C.*, Paris.

Persson, A. W. (1923) : "Staat und Manufaktur im römischen Reiche", *Lund*, 70-89.

Pfister, R. (1937) : *Nouveaux textiles de Palmyre : découverts par le Service des antiquités du Haut-Commissariat de la République française de la République française dans la nécropole de Palmyre (tour d'Elahbel)*, Paris.

Pfister, R. (1934) : *Textiles de Palmyre découverts par le Service des antiquités du Haut-commissariat de la République française dans la nécropole de Palmyre*, Paris.

Pfister, R. (1940) : *Textiles de Palmyre découverts par le Service des antiquités du Haut-commissariat de la République française dans la nécropole de Palmyre III*, Paris.

Pflaum, H.-G. (1950) : *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris.

Poidebard, A. (1951) : "Notes sur les recherches opérées dans le port de Saida de 1946 à 1950", *Syria*, 28-3-4, 250-255, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1951_num_28_3_4694 [consulté le 25/08/2022].

Poidebard, A. (1939) : *Tyr, un grand port disparu*, Paris.

Ponsich, M. et Tarradell., M., éd. (1965) : *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Paris.

Raditsa, L. (1985) : "The Appearance of Women and Contact: Tertullian's de Habitu Feminarum", *Athenaeum*, 63, 297-326.

Rammon Torres, J. (2004) : "Evidencies d'elaboracio de porpra i fabricacio de teixits a sa Caleta (Eivissa)", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 165-174.

Rebuffat R. et Marion, J. (1977) : *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc. III*, Rome.

Rebuffat R. (1978-1979) : "L'inscription du limes de Tripolitaine", *LibAnt*, 15-16, 125-138.

Reese, D. (1980) : "Industrial Exploitation of Murex Shells Purple Dye and Lime Production at Sidi Krebish Benghazi (Berenice)", *LybStud*, 79-93.

Reese, D. (1987) : "Palaikastro Shells and Bronze Age Purple-dye production in the Mediterranean Basin", *ABSA*, 82, 201-206.

Reese, D. (2005) : "Whale Bones and Shell Purple-dye at Motya (western Sicily, Italy)", *OJA*, 24(2), 107-114.

Reinhold, M. (1969) : "On Status Symbols in the Ancient World", *CJ*, 64, 34-70.

Reinhold, M. (1970) : *The History of Purple as a Status Symbol in Antiquity*, Latomus 116, Bruxelles.

Renan, E. (1864) : *Mission de Phénicie*, Paris.

Rey-Coquais, J.-P. (1974) : *Arados et sa Pérée aux époques grecque, romaine et byzantine : recueil des témoignages littéraires anciens, suivi de recherches sur les sites, l'histoire, la civilisation*, Paris.

Rey-Coquais, J.-P. (1979) : "Fortune et rang social des gens de métiers de Tyr au Bas-Empire", *Ktèma*, 4, 281-292, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/ktema_0221-5896_1979_num_4_1_1828 [consulté le 25/08/2022].

Rey-Coquais, J.-P. (1977) : "Inscriptions grecques et latines découvertes dans les fouilles de Tyr, I : Inscriptions de la nécropole", *Bulletin du Musée de Beyrouth*, 29.

Rey-Coquais, J.-P. (1969) : "Une nouvelle inscription de Rouad", *AArchSyr*, 18, 69-77.

Reynolds, J. (1981) : "Diocletian's Edict on the Maximum Prices: the Chapter on wool", *ZPE*, 42.

Ritti, T. (1985) : *Fonti Letterarie ed epigrafiche, Hierapolis, scavi e ricerche*, I, Rome.

Robert, J. et Robert, L. (1970) : *Bulletin Épigraphique*, 625.

Robert, J. et Robert, L. (1971) : *Bulletin Épigraphique*, 650.

Robert L. (1938) : *Bulletin Épigraphique*, 211.

Robert, L. (1937) : *Études anatoliennes : recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris.

Robert, L. (1944) : "Hellenica", *RPh*, 18, 53.

Robert, L. (1960) : "Pêcheurs de Corinthe", *Hellenica*, 11-12, 41-46.

Rostovtzeff, M. I. (1941) : *Social and Economic History of the Hellenistic World*, Oxford.

Rougé, J. (1966) : *Recherche sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris.

Ruggiero, M. (1879) : *Pompei e la regione sotterata dal Vesuvio nell'anno 79*, Naples.

Ruscillo, D. (2002) : "To Dye for Reconstructing Murex Dyeing Techniques in the Bronze Age Aegean", *AJA*, 106, 252.

Salvadori, M. (1998) : "La porpora nella pittura parietale romana", in : Longo, éd. 1998, 203-225.

Sanders, I. F. (1982) : *Roman Crete, An Archaeological Survey and Gazetteer of Late Hellenistic, Roman and Early Byzantine Crete*, Warminster.

Schaeffer, J. (1951) : "La pourpre à Ugarit", *Annales Archéologiques de Syrie*, 1, 54-60.

Schmid, S. G. (1999) : "Decline or Prosperity at Roman Eretria? Industry, Purple Dye Work, Public Buildings and Gravestones", *JRA*, 12, 272-293.

Schmid, S. G. (1998) : "Recent Excavations at Eretria (Euboea) in Greece", *Minerva*, 9.5, 29-31.

Schmidt-Colinet, A. et Stauffer, A.-M. (2000) : *Die Textilien aus Palmyra. Neue und alte Funde*, Damaszener Forschungen 8, Mayence.

Schneider, K. (1959) : "*Purpura*", *RE*, 23, 2000-2020.

Sebesta J. et Bonfante, L., éd. (1994) : *The World of Roman Costume*, Madison.

Sebesta J. (1997) : "Women's Costume and Feminine Civic Morality in Augustan Rome", *Gender and History*, 9.3, 529-541.

Sidebotham, S. E. et Wendrich, W. Z., dir. (1998) : *Report of the 1996 excavations at Berenike (Egyptian Red Sea Coast) and the survey of the Eastern Desert*, Leyde.

Solin, J. (1996) : *Die Stadtrömischen Sklavennemmen. Ein Nachbuch*, Stuttgart.

Spanier, E., éd. (1987) : *The Royal Purple and the Biblical blue*, Jérusalem.

Steigerwald, E. (1990) : "Die purpursorten im Preisedikt Diocletians vom Jahre 301", *ByzF* 15, 219-276.

Steigerwald, G. (1990) : "Das kaiserliche Purpurprivileg in spätrömischer und frühbyzantinischer Zeit", *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 33, 209-239.

Steigerwald, G. (1986) : "Die antike Purpurfarbe nach dem Berichte Plinius des Alteren in seiner Naturalis Historia", *Traditio,* 42, 1-58.

Stulz, H. (1990) : *Die Farbe Purpur im fruhen Griechentum : beochatet in der Literatur und in der bilde den Kunst*, Berlin.

Suarez Marquez, A. (1985) : "Memoria de la excavacion de urgencia realizada en el solar situado en calle Reina,

Parque Nicolas Salmeron (Almeria) 1985", *Anuario Arqueologico de Andalucia*, 3, 22-28.

Susini, G. (1959) : "Fonti Mevaniolensi, scrittori, itinerari, iscrizioni, toponimi", *StudRomagn*, 10, 30-32.

Susini, G. (1965) : *Le collezioni epigrafiche parmensi, Parma, Museo Nazionale di antichità*, Parme.

Tassaux, F. (2004) : "Les villas romaines d'Istrie et le commerce maritime. Croatie", in : Mongne, éd. 2004, 125-130.

Tassaux, F. (2000) : "Sévirat et promotion sociale en Italie nord-orientale", in : Cébeillac-Gervasoni, dir. 2000, 373-415.

Teixidor, R. (1984) : *Un port romain du désert, Palmyre et son commerce d'Auguste à Caracalla*, *Semitica*, 34, Paris.

Thouvenot, R. (1954) : "Recherches archéologiques à Mogador", *Hespéris*, 41, 463-467.

Thureau-Dangin, F. (1934) : "Un comptoir de laine pourpre à Ugarit", *Syria*, 15-2, 137-146, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1934_num_15_2_3738 [consulté le 25/08/2022].

Tiberi, A. (1879) : "Le conchiglie pompeiane", in : Ruggiero 1879, 100-120.

Tran, N. (2007) : "La mention épigraphique des métiers artisanaux et commerciaux dans l'épigraphie de l'Italie centro-méridionale", in : Andreau & Chankowski, dir. 2007, 119-141.

Treggiari, S. (1969) : *Roman Freedmen during the Late Republic*, Oxford.

Trofimoff, P. (1985) : "La fabrique de pourpre à Telo-Martius", *Bulletin de la société des Amis du Vieux Toulon*, 107.

Trousset, P. (1995) : "La pêche au Maghreb dans l'Antiquité", in : *La Pêche côtière en Tunisie et en Mediterranée*, Cahiers du CERES 11, 21-48.

Tylander, H. (1952) : *Étude sur l'épigraphie latine : date des inscriptions, noms et dénomination latine, noms et origine des personnes*, Lund.

Valencia Hernandez, M. (1989-1990) : "*Mercator* y *negotiator*. Ambigüedad y realidad economica en la obra de Ciceron", *Caesaraugusta*, 66-67, 195-216.

Van Soldt, W.H. (1990) : "Fabrics and Dyes at Ugarit", *UF*, 22, 321-357.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1998) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1996 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 15, 423-435.

Vann, R. L. et Hohlfelder, R. L. (1999) : "Survey of classical harbors in Turkey, the 1997 season at Aperlae in Lycia", *Arastirma Sonuclari Toplantisi II. Cilt*, 16, 443-459.

Vedaldi Jasbez, V. (1994) : *La Venetia orientale e l'Histria. Le fonti letterarie greche e latine fino alla caduta dell'Impero Romano d'Occidente*, Rome.

Verboven, K. (2007) : "Ce que negotiari et ses dérivés veulent dire", in : Andreau & Chankowski, dir. 2007, 98-118.

Vicari, F. (2001) : *Produzione e commercio dei tessuti nell'Occidente romano*, BAR Int. Series 916, Oxford.

Vidal, R. (1901) : "La fabrication de la pourpre romaine à Toulon", *Bulletin de l'Académie du Var*, 69, 2-11.

Vidal de la Blache, P. (1903) : "Les purpuraires du roi Juba", in : *Mélanges Perrot*, Paris, 325-329.

Vigili, P. (1989) : *Vita e costumi antichi : acconciature e maquillage*, Rome.

Viola, L. (1881) : "Taranto", *NSA*, 376-436.

Virno Bugno, L. (1971) : "Sura e l'industria della porpora ad Aquino", *NSA*, 26, 685-695.

Waltzing, J.-P. (1895-1900) : *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Louvain.

Ward, P. (1970) : *Sabratha: a guide for visitors*, Londres.

Wild, J.- P. (1988) : *Textiles in Archaeology*, Shire.

Wild, J.-P. (1970) : *Textile Manufacture in the Nothern Roman Provinces*, Cambridge.

Wilde, W. R. (1840) : *Narrative of a voyage in the Mediterranean sea*, Dublin.

Wilde, W.R. (1839) : "On the Purple Dye of Tyre", *Transactions of the Royal Irish Academy*, I, 293-295.

Wilson A. (2004) : "Archeological Evidence for Textile Production and Dyeing in Roman North Africa", in : Alfaro Giner *et al.*, dir. 2004, 155-164.

Wilson, A. (1999) : "Commerce and Industry in Roman Sabratha", *LibStud*, 30, 1999, 29-52.

Wilson, A. (2000) : "Marine Ressource Exploitation in the Cities of Coastal Tripolitania", in : Khanoussi *et al.*, dir. 2000, 430-436.

Wilson, A. (2001) : "Urban economies of late antique Cyrenaica", in : Kingsley & Decker, dir. 2001, 28-43.

Wilson, A. (2002) : "Urban Production in the Roman World", *PBSR*, 70, 231-273.

Wipszycka, A. (1965) : *L'industrie textile dans l'Égypte romaine*, Wroclaw.

Wuilleumier, P. (1939) : *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris.

Yon, J.-B (2007) : "Les commerçants du Proche-Orient : désignation et vocabulaire", in : Andreau & Chankowski, dir. 2007, 51-87.

Young, G. (2001) : *Rome's Eastern Trade: International Commerce and Imperial Policy, 31 BC-AD 305*, Londres.

Zaouali, J. (1990) : "Carthage… Les coquillages racontent", *Oceanorama*, 14, 32-38.

Ziderman, I. (1990) : "Seashells and Ancient Purple-Dying", *Biblical Archaeologist*, 52, 98-101.

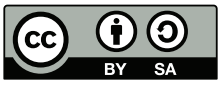
Zollinger, G. (1989) : "Welche Farbe hat der Antique Purpur?", *Textilveredlung*, 24, 6, 207-212.

Exploitation et commercialisation de la pourpre dans l'Empire romain

est un livre numérique en libre accès
contenant des annexes et une bibliographie Zotero.
Collection DAN@ d'Ausonius Éditions

Version html et pdf sur https://una-editions.fr





La teinture pourpre marine tirée des coquillages appelés communément *Bolinus brandaris, Hexaplex trunculus* et *Purpura haemastoma* fut exploitée de l'âge de Bronze au milieu du XV^e^ siècle après J.-C. Mais, c'est indéniablement du II^e^ siècle après J.-C. au V^e^ siècle après J.-C. que la production de pourpre fut la plus intensive. Les Romains furent en effet très attirés par cette teinture animale qui était à l'origine symbole de pouvoir. Ainsi, les élites dépensèrent des sommes folles afin de pouvoir porter des vêtements pourpres dont les auteurs anciens n'eurent de cesse de vanter la beauté.

Ce travail sur *l'exploitation et la commercialisation de la pourpre dans l'Empire romain* suit la chaîne de production de la teinture pourpre, de la pêche à la vente des produits finis. C'est ainsi que sont évoqués tout d'abord la pêche aux *murex*, les différents moyens de les conserver vivants et les traitements qu'ils recevaient afin de livrer leur suc tinctorial. La fabrication de la teinture est détaillée étape par étape et les écrits anciens sont éclairés par les résultats de l'archéologie expérimentale. Une hypothèse de travail sur les causes des différences de couleurs du suc tinctorial des *murex* selon leur localisation géographique est évoquée et celle-ci amène à étudier l'*ars purpuraria* et les nombreuses couleurs créées par les teinturiers. Les ateliers côtiers qui sont les principaux lieux producteurs de pourpre font l'objet d'une étude détaillée au terme de laquelle une reconstitution est proposée. Le statut des hommes, des pêcheurs aux teinturiers, ayant exercé leur activité au sein de ces ateliers sont exposés et la gestion des ateliers producteurs impériaux est abordée. Pour finir, les résultats de nos expériences sur la conservation du suc tinctorial permettent d'évoquer la possibilité de teindre en pourpre à l'intérieur des terres. À cette occasion, sont étudiés les acteurs de cette production ainsi que les métiers et les lieux liés à la commercialisation de la pourpre.

Sea Purple dye, extracted from the shells usually called *Bolinus brandaris, Hexaplex trunculus* and *Purpura haemastoma* was exploited from the Bronze Age till the middle of the XVth century AD. Yet, its production was indeniably the most intensive from the second to the fifth century AD. Indeed, the Romans were strongly attracted by this animal dye which was originally a symbol of power. Consequently, the elite spent huge amount of money to wear purple clothes of which the ancient authors continually praised the beauty.

This essay about *the exploitation and the selling of purple in the Roman Empire* follows the manufacturing process of its production, from fishing to the selling of finished goods. That is how the *murex* fishing are mentioned as well as the different means to preserve them alive and the treatments they received to reveal their dyeing juice. The manufacture of the dye is detailed step by step and the ancient writing enlightened by the constant efforts of experimental archeology. A working hypothesis about the causes of the color differences of the dyeing juice of the *Murex* depending on their geographic location is brought about and leads to study the *ars purpuraria* as well as the numerous colors created by the dyers. It is a thorough study focused on the shore workshops which are the main spots producing purple, it also displays a detailed reconstruction. The status of men, from the fishermen to the dyers who have worked in these workshops are exposed and the management of the imperial producer worshops is broached. Lasly, the conclusions of our experiments on the preservation allow us to evoke the possibility to dye in purple inland. It is the opportunity to study the actors of this production as well as the different professions and places connected to the selling of purple.

Cette publication a bénéficié d'une aide du laboratoire HLLI-CRHAEL Centre de recherche en histoire atlantique et littorale (UR 4030) Université du littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer

Ausonius Éditions, Collection DAN@ 4 ; ISSN 2741-1508 ; Pessac

EAN pdf 9782381490151

Ne peut être vendu

Exploitation et commercialisation de la pourpre

est un livre numérique en libre accès contenant
des liens et une bibliographie Zotero
À retrouver https://una-editions.fr

BY SA